



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



ANNUAIRE
DU
CLUB ALPIN
FRANÇAIS

SEPTIÈME ANNÉE

1880



PARIS
AU SIÈGE SOCIAL DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

31, RUE BONAPARTE, 31

ET A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

ANNUAIRE

DU

CLUB ALPIN FRANÇAIS

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, rue des Saints-Pères, 19

ANNUAIRE
DU
CLUB ALPIN
FRANÇAIS

SEPTIÈME ANNÉE

1880



PARIS

AU SIÈGE SOCIAL DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

31, RUE BONAPARTE, 31

ET A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

Les *Annuaire*s précédents avaient tous été rédigés sous la direction et l'inspiration de notre vénéré président honoraire, M. Adolphe Joanne. Le présent volume est le premier qui ait dû être composé en grande partie sous une direction moins expérimentée.

Le secrétaire de la Rédaction a consacré tout son dévouement à la tâche qui lui incombait, et s'est inspiré des conseils de son devancier, mais il n'en a pas senti moins vivement l'absence de cette amitié vigilante et de ces conseils toujours pratiques, judicieux, mûris par cinquante ans de travail.

D'abord seul, et ne pouvant sans aide mener à bien le travail qu'il avait accepté, il a réussi, au cours de la création du volume, à trouver des collaborateurs qui apporteront désormais aux publications du Club un concours efficace. Ce

concours a déjà été précieux quand le nouveau rédacteur en chef, condamné à un repos absolu de plus de trois semaines, a dû pendant ce temps se décharger sur ses collègues d'une partie de son fardeau.

Grâce à cette collaboration, l'*Annuaire* a pu paraître en 1880 quelques jours plus tôt qu'en 1879. Mais la rédaction peut craindre que le passage en des mains moins expérimentées ne crée une différence entre ce volume et les précédents. Elle a cherché à se diriger strictement d'après les mêmes principes, mais rien ne peut remplacer l'habitude et les années.

Aussi prions-nous nos collègues d'être indulgents dans le cas où ils remarqueraient quelques imperfections dans l'*Annuaire* que nous leur présentons. Il est le résultat d'efforts consciencieux, et l'expérience de cette année permettra de mieux faire l'année prochaine.

Le Secrétaire de la Rédaction,

FRANZ SCHRADER.

TABLE MÉTHODIQUE.

	Pages.
PRÉFACE.	V
TABLE MÉTHODIQUE	VII
ADOLPHE JOANNE. Notice nécrologique, par M. Franz Schrader.	XIII
DISCOURS prononcé le 3 mars 1881, sur la tombe d'Adolphe Joanne, par M. Xavier Blanc, sénateur, président du Club Alpin Français.	XIX

COURSES ET ASCENSIONS

France

I. La Barre des Écrins (<i>première ascension du versant méridional</i>), par M. H. Duhamel.	3
II. Impressions et souvenirs d'un voyage en Oisans (<i>Col des Selettes, le Valgaudemar; col du Sellar, la Vallouise; col de la Temple, la Bélarde; col du Clôt des Cavales; la Grande-Ruine; col de la Casse-Déserte</i>), par M. Félix Perrin.	23
III. Deux courses sans guides dans la chaîne du Mont-Blanc, par M. André Puiseux.	55
IV. Ascension du Dôme de Miage, par M. J. Kœhler.	79
V. Excursions dans le Quéyras (<i>Col de la Vallée-Étroite; col des Thures; ascension de Rochebrune; première ascension française de la Font-Sainte ou Font-Saillette; tentative au Pic Signalé</i>), par MM. André Salvador de Quatrefages et Hermann Nast.	84
VI. Grandes et petites courses en Savoie (<i>Première ascen-</i>	

	Pages.
<i>sion des Pointes du Châtelard; ascension du Grand Roc-Noir; première ascension de la Pointe de Vallo-net; de Tignes à Bourg-Saint-Maurice, par les arêtes du Mont-Pourri, course nouvelle; Beaufort et ses envi-rons; une petite mésaventure au Mont-Blanc), par M. Édouard Rochat.</i>	102
VII. Le massif de la Grande-Casse et la Pointe des Grands-Couloirs, par MM. François Arnollet et A. Rey-mond.	128
VIII. Explorations dans le massif d'Allevard (<i>Orographie du massif d'Allevard; mes explorations précédentes; ascension des Grands-Moulins ou Roc Crotières; le signal du Grand-Rocher; tentative d'ascension à Puy-Gris</i>), par M. Henri Ferrand.	147
IX. Excursion circulaire ou six journées dans les Hautes-Alpes (<i>vallée de la Durance; vallée de la Biaissee; col de Dormilhouse; Orcières; Ancelle; col de Moussières; Chorges</i>), par M. E. Guigues.	179
X. Le Belvédère du Pelvas, par M. Alexis Muston. . . .	192
XI. Ascensions (<i>Pic de Spijeoles; col Maudit; Pic d'Eroueil; Pic du Marboré; une nuit sur le sommet du Grand-Vignemale</i>), par M. le comte H. Russell.	204
XII. Autour des sources de la Garonne, par M. Franz Schrader.	228
XIII. Excursions en Catalogne (<i>Le Pic de la Lance; de Sallardü à Espot; la Punta de Subenulls; Grand Pic de Colomès; le lac San-Moricio; col de San-Moricio et première ascension du Basiero; le lac et le pic Baci-vère</i>), par M. Maurice Gourdon.	237
XIV. Courses diverses dans les montagnes du Haut-Aragon (<i>La Sierra de Luxiarre, Puntas de Asin, de Suerio et de Comellio; vallon de Yosa, collada de Munchayo, Cerro d'Otal; la Dent centrale des Batans; les Peñas de Cuncias</i>), par M. E. Wallon.	288
XV. Excursion en Cerdagne et ascension du Puigmal, par M. Louis Rérolle.	322
XVI. Le Brézouars, souvenir d'une excursion d'hiver, par M. Gaston de Golbéry.	342

	Pages.
XVII. Ascension du Lella Khredidja, Grande Kabylie, par M. Jules Leclercq	365

Étranger

XVIII. La Sierra de Cadi, par M. le baron de St-Saud. . .	385
XIX. Ascensions dans la Norvège septentrionale, par M. Charles Rabot.	396

SCIENCES ET ARTS

I. Esquisse d'une histoire géologique du Mont-Blanc, par M. Alexandre Vézian, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.	415
II. La Limagne et les bassins tertiaires du Plateau Cen- tral (structure géologique, architecture, climat, faune et flore), par M. A. Julien, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont.	446
III. La guerre de montagnes et l'alpinisme militaire, par M. E. Talbert.	479
IV. Le Pic du Midi, conférence faite dans l'Observatoire du sommet du Pic du Midi, à la réunion du Club Alpin Français, le 21 août 1880, par M. C.-X. Vaussenat, ingénieur civil des mines, l'un des fon- dateurs et administrateur de cet Observatoire. .	495
V. Orographie des Vosges : le massif du Grand-Ballon, par M. Charles Grad.	517
VI. Tableau des altitudes mesurées dans les Pyrénées espagnoles, par M. Fr. Schrader	529
VII. Relevés hypsométriques résultant d'observations ba- rométriques faites par les membres du Club Alpin Français et calculées par le commandant du génie Prudent.	540

MISCELLANÉES

I. Encore le Mont-Blanc : Une ascension contre les règles, par M. Pierre Puiseux	559
II. Tentative d'ascension sur la seconde Dent du Midi, par M. Paul Perret.	570

	Pages.
III. Le Mont-Fleuri ou Pointe-Percée, par MM. les abbés Lombard et Orsat	375
IV. Des Eaux-Bonnes à Cauterets, par M. Henri Brulle	578
V. Le Mont-Bassia, par M. Marc Jubinal.	583
VI. Excursion d'hiver au Ballon d'Alsace, par M. E. Maire.	587
VII. Observations sur l'oscillation des glaciers de la vallée de Chamonix, par M. Venance Payot	589

NÉCROLOGIE

M. Godron, par M. Jules Lejeune	593
---	-----

CHRONIQUE DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

Direction centrale : Rapport annuel.	599
--	-----

CARTES ET COUPES

1. Val d'Aran, esquisse originale au 1/200,000, par Fr. Schrader. (Fac-simile obtenu par le procédé phototypique).	230
2. Région des Batans et des environs, levée, dressée et dessinée par M. E. Wallon	304
3. Croquis d'un itinéraire au massif du Sulitjelma, par M. Ch. Rabot	410
4. Planche contenant quatre coupes géologiques : Coupe des collines de la rive droite de l'Allier; coupe des collines de la rive gauche de l'Allier; coupe à travers la Limagne, du Puy de Monteynard à Manglieux; coupe de la vallée du Rhin (d'après Élie de Beaumont), par M. A. Julien	464

ILLUSTRATIONS ET FIGURES

1. Adolphe Joanne, portrait.	xii
2. La Béarde, dessin de Vuillier.	4

	Pages.
3. Les Écrins, vus des Étages, vallée du Vénéon; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin	5
4. Barre des Écrins, vue prise du glacier de l'Encoula; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin	9
5. Barre des Écrins, vue prise de la Tête de la Maye; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Duhamel	15
6. Muraille des Écrins, dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Duhamel	21
7. Roche Méane, vue du glacier du Clôt des Cavales; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin	25
8. Maisons à Ville-Vallouise; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin.	35
9. La Grande-Ruine, vue du col Émile Pic; dessin de Fr. Schrader, d'après une photographie de M. H. Duhamel	44
10. Panorama du sommet de la Grande-Ruine, photographie de M. F. Perrin	48
11. Le Dôme de Miage et le Mont-Blanc, vue prise de la Bérengère; dessin de Fr. Schrader, d'après l'esquisse de M. P. Puiseux	71
12. Massif de la Grande-Casse, d'après un tracé de M. Arnollet	131
13. Panorama Nord du col du lac Glacé; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Ferrand .	169
14. Panorama Sud du col du lac Glacé; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Ferrand .	171
15. Vue de la vallée de Gleyzin; dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Ferrand . . .	175
16. Six journées dans les Hautes-Alpes (neuf dessins de M. E. Guigues), de.	179 à 191
17. Pic de Peguera; dessin de Fr. Schrader, d'après nature	247

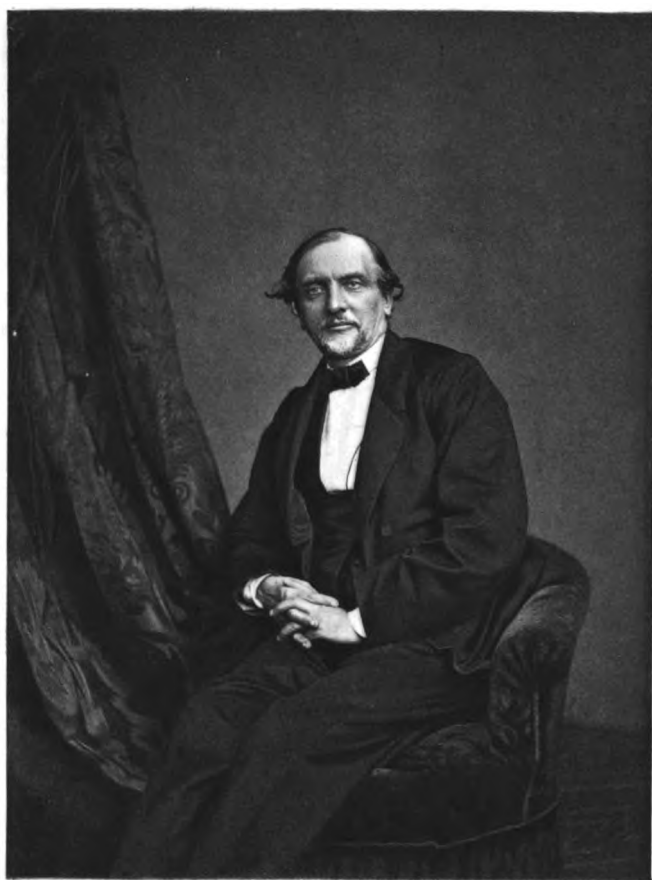
	Pages.
18. Los Encantados; dessin de M. Gourdon, d'après nature	267
19. Pic des Pouys et Estañ Gerbel; dessin de M. Gourdon, d'après nature	283
20. Vue panoramique prise du Cerro d'Otal, par M. E. Wallon	299
21. Crêtes des Batans, croquis pris du plateau des lacs, par M. E. Wallon	305
22. Le massif du Brézouars, vue prise de la Chaume de Rossberg; dessin de M. de Golbéry, d'après nature.	355
23. Le massif central des Hautes-Vosges (horizon sud du Brézouars). Vue prise du signal du Brézouars; dessin de M. de Golbéry, d'après nature. . . .	359
24. Le Lyngstadveld et le Jæggevare, vus de Havnaes; dessin de Fr. Schrader, d'après une photographie.	399

ERRATA

Page 5. — Dans la légende supérieure de la figure représentant *les Écrins*, la première lettre du mot *Écrins* manque dans un certain nombre d'exemplaires de l'*Annuaire*, par suite d'un accident de tirage.

Page 305. — Dans la légende supérieure de la figure, au lieu de : *Crêtes des Xnans*, lire : *Crêtes des Xuans*. — Au lieu de : *Aiguilles des Batans* (2,920 *mét.*), lire : *Aiguilles des Batans* (2,908 *mét.*).

Page 309, ligne 19. — Au lieu de : *altit.*, 2,108 *mét.*; lire : *altit.*, 2,908 *mét.*

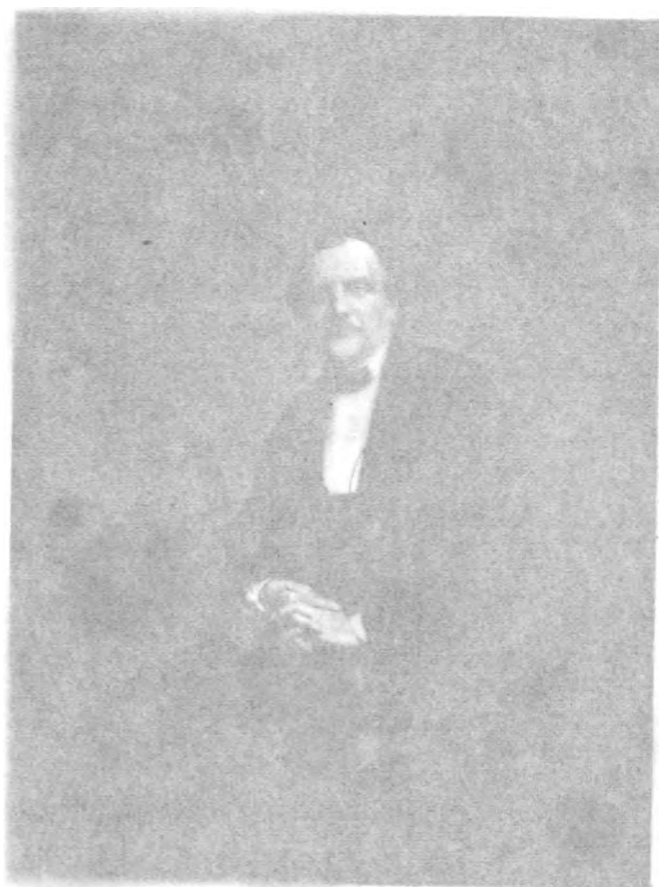


Photographie & Imp. Goussier & Co.

ADOLPHE JOANNE

THE UNIVERSITY OF TORONTO

The University of Toronto is a public research university in Toronto, Ontario, Canada. It is the second-oldest university in Canada and the largest in Ontario. The university is a member of the Association of American Universities and the Association of Commonwealth Universities. It is also a member of the Group of Seven and the Group of Ten. The university is a member of the International Association of Universities and the International Association of Agricultural Universities. It is also a member of the International Association of Universities and the International Association of Agricultural Universities. The university is a member of the International Association of Universities and the International Association of Agricultural Universities. It is also a member of the International Association of Universities and the International Association of Agricultural Universities.



ADOLPHE JOANNE

Il serait superflu de dire à nos collègues toute l'étendue de la perte que le Club Alpin a faite dans son troisième président, Adolphe Joanne. Ceux qui avaient eu occasion de vivre près de lui ont certainement mieux mesuré le vide que cet homme d'élite laissait dans le cœur de ses amis et dans la Société dont il était devenu l'âme et la principale force agissante, mais tous les membres du Club Alpin Français ont senti que la mort de leur président honoraire était une perte irréparable.

Nous n'avons pas à raconter ici la part considérable prise par Ad. Joanne à la fondation et au développement matériel et spirituel du Club Alpin ; un autre s'en est chargé, et le discours prononcé sur la tombe de Joanne par son successeur à la présidence, M. le sénateur Xavier Blanc, le dira mieux que nous ne saurions le faire. Mais il est impossible de ne pas mentionner dans l'*Annuaire* divers côtés, moins connus peut-être, de cette vie si utilement remplie, si prodigieusement active. Ad. Joanne considérait le Club Alpin comme le couronnement de sa carrière d'initiateur et d'apôtre.

« Faire connaître la France aux Français », telle avait été son ambition depuis le premier jour où il s'était consacré à la littérature de voyages. Et quand, après quarante années d'un écrasant labeur, il pensa que les Français commençaient à apprécier la France, alors, aidé d'un groupe d'amis pleins de foi comme lui dans le relèvement de la patrie, il réunit en un faisceau, au lendemain de nos malheurs, tous ceux qui se sentaient l'amour viril de la nature, — amour puisé, pour la plupart d'entre eux, dans les livres qu'il avait écrits ou dirigés, — et le Club Alpin se lança à l'assaut des cimes vierges, pour grimper d'abord, puis pour endurcir les muscles et les volontés, pour donner à la patrie en chaque alpiniste un citoyen plus fier, plus libre, plus calme, plus propre aux fatigues et plus apte à toutes les choses fortes, et enfin, sur l'initiative spéciale de Joanne, pour étudier ce monde à peine conquis, et pour joindre la géographie, la topographie, la recherche des lois naturelles, aux joies de l'ascension et à la préoccupation patriotique.

On le voit, l'œuvre d'Adolphe Joanne, si elle a eu son couronnement dans le Club Alpin, doit être étudiée dans son ensemble comme un tout complet, depuis la publication du premier Itinéraire.

Ad. Joanne naquit le 15 septembre 1813, à Dijon, et vint en 1827 à Paris, où il termina ses études au lycée Charlemagne, et embrassa la carrière du droit. Bientôt il débuta dans le journalisme par des comptes-rendus fournis au *Journal de l'Instruction publique*, en même temps qu'il commençait, dès 1833, les voyages qui devaient le conduire à sa carrière définitive.

De 1833 à 1880, innombrables sont les travaux d'A-

dolphe Joanne. Il collabore au *Journal de l'Instruction publique*, au *Journal général des Tribunaux*, au *Siècle*, au *National*, au *Droit*, à la *Revue britannique* (1838-1880), à laquelle il fournit de nombreux et remarquables travaux. En 1843, il fonde avec MM. Édouard Charton et Paulin l'*Illustration*, dont il demeure le plus actif rédacteur jusqu'au coup d'État de 1851. Il traduit de nombreux ouvrages de l'anglais : les *Contes de Dickens*, l'*Histoire de la Grèce ancienne*, de Thirlwall, la *Case de l'Oncle Tom*, de M^{me} Beecher-Stowe ; publie un *Voyage illustré dans les cinq parties du monde*, une édition française des *Scrambles* de Whymper, etc., etc. Il fait paraître l'immense *Dictionnaire géographique de la France*, et la collection des géographies départementales.

Ces travaux, qui auraient suffi à épuiser l'activité d'un autre, ne forment cependant que la moindre partie de l'œuvre de Joanne. Toute sa vie est dans ses voyages, dans ses Itinéraires, dans son effort de plus de quarante ans pour enseigner aux Français l'art de voyager fructueusement.

Les voyages d'Adolphe Joanne commencent en 1833. Il visite la Suisse, qui, jusqu'à la fin, demeurera, avec les grandes Alpes dauphinoises et savoisiennes, le pays de sa prédilection. De 1833 à 1860, il explore successivement, en grand détail et à plusieurs reprises, la Suisse, la France, le Piémont, la Savoie, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, l'Algérie, les Pyrénées.

En 1841, il fait paraître la première édition de son *Itinéraire de la Suisse*, et dès lors les *Guides Joanne* commencent leur œuvre. Il serait trop long de les énumérer, tous nos collègues les connaissent et les apprécient. Mentionnons seulement un détail intéres-

sant : pendant les premières années, Joanne travailla *seul* à la rédaction de ces volumes si compliqués, si remplis de renseignements de toutes sortes. C'est seulement quand le nombre des guides s'accrut au-delà des forces humaines, qu'il consentit à prendre des collaborateurs ; mais jusqu'à la fin, jusqu'au moment où la maladie le clouait dans son lit, pas une feuille ne fut imprimée sans avoir passé sous ses yeux et subi son examen attentif.

Pour juger de l'œuvre accomplie par Joanne à l'aide de ses *Itinéraires*, il ne faut pas simplement les prendre tels qu'ils sont, les critiquer et y chercher ces menus défauts dont nulle œuvre humaine n'est exempte ; il faut se dire tout d'abord que, si l'on voyage en France autrement qu'il y a quarante ans, si le voyageur français de Töpffer et d'Alexandre Dumas nous paraît un mythe et forme réellement une espèce disparue, c'est à Joanne qu'est dû ce résultat. On a trop oublié les *Guides* qui avaient précédé les siens, leur style emphatique, hoursofflé, leurs inexactitudes, leur incohérence.

Relisez-les aujourd'hui, si votre bonne étoile vous les fait rencontrer à l'étalage d'un bouquiniste ; et, devant ces descriptions burlesques et prétentieuses, vous apprécierez le chemin parcouru.

Vous le mesurerez bien mieux encore si vous comparez le voyageur français de 1840 à celui de 1880. Celui de 1840, sauf de rares exceptions, n'aurait plus aucun rapport avec le jeune Français qui admire la montagne, lutte contre elle pendant des jours et des nuits, parfois pendant des années ; gravit des pics qui résistaient aux touristes d'outre-Manche, dort tran-

quillement à la belle étoile en constatant la température, note les hauteurs barométriques, mesure les altitudes, étudie la géologie, la botanique ou l'histoire des pays qu'il visite, et ne redescend plus sans rapporter un petit ou un gros bagage de faits bien observés, d'impressions justes, d'enthousiasmes sincères et de bon aloi. Voilà en grande partie l'œuvre de Joanne.

Le Club Alpin en a été la révélation ; mais, si le Club Alpin a pu naître en France, c'est parce que les éléments en avaient été préparés de longue main. C'est là ce que nous ne devons pas oublier.

Qu'on permette maintenant à celui qui écrit ces lignes de parler un instant, non plus de l'œuvre, mais de l'homme. Nul n'a été plus à même de l'apprécier et de connaître ses qualités exquises, souvent voilées au premier abord par la brusquerie d'une franchise extrême, mais profondes et sûres pour qui une fois en avait fait l'expérience. Au milieu de son activité dévorante, Joanne était hanté par une préoccupation continue : former des hommes. Il les formait par ses livres, il aimait aussi à les former par son action, à leur aplanir les sentiers et à leur ouvrir la voie toute large, dût cette voie un jour devenir plus large que la sienne. C'est à côté de lui qu'Élisée Reclus a fait ses premières armes de géographe, et, loin de vouloir profiter en égoïste de son activité ou de ses talents, Joanne s'employa toujours à lui frayer le chemin, à faciliter l'expansion de ses aptitudes particulières. D'autres encore, si l'on me permet un souvenir personnel, ont été l'objet d'une sollicitude plus active et plus touchante ; il les a découverts où nul ne serait allé les chercher, végétant

au fond de la province, produisant à grand' peine quelques petits travaux ignorés ; il les a suivis de près, année après année, s'employant à vaincre les obstacles ou les scrupules qui les retenaient ; il les a attirés à Paris, et là, ne considérant pas son œuvre comme terminée, il les a guidés, il les a instruits et formés, il s'est employé pour eux de toutes façons, s'attachant par ses bienfaits mêmes à ceux qu'il avait une fois jugés capables de réussir, et les aimant d'autant plus, qu'eux, de leur côté, sentaient lui devoir davantage.

Quand un homme a été, comme Joanne, un puissant travailleur, il peut encore s'élever à une sphère d'activité plus haute, en suscitant d'autres travailleurs autour de lui et en leur communiquant son ardeur et son amour de la précision, c'est-à-dire de la vérité.

Voilà l'homme que le Club Alpin Français a perdu. Tant que notre Société vivra, elle conservera le vivant souvenir d'Adolphe Joanne.

FRANZ SCHRADER.

DISCOURS

PRONONCÉ, LE 3 MARS 1881, SUR LA TOMBE

DE

M. ADOLPHE JOANNE

PRÉSIDENT HONORAIRE DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

PAR M. XAVIER BLANC

SÉNATEUR, PRÉSIDENT DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

Je viens, au nom de cette nombreuse et sympathique assistance, au nom des amis absents d'Adolphe Joanne, et au nom des trente sections du Club Alpin Français, dont il fut le fondateur et dont il était, hier encore, le président vénéré, déposer un dernier hommage sur la tombe de cet homme de cœur, de cet homme de bien.

Pour le louer dignement, il faudrait retracer toute cette existence si noblement remplie. Mais moins grande est ma tâche, et je veux simplement vous rappeler, en quelques traits, ce que fut et ce que fit l'ami que nous pleurons.

Né à Dijon, en 1813, Adolphe Joanne fut de bonne heure envoyé à Paris où il fut l'un des élèves les plus distingués du lycée Charlemagne. Il fit ses études de droit, fut reçu avocat et débuta au barreau de Paris.

Mais la pratique des affaires judiciaires n'avait rien

qui pût tenter et retenir cet esprit alerte et quelque peu aventureux.

Le journalisme était mieux en rapport avec ses aspirations et le genre d'études qui avait ses préférences. Il prit une part considérable à la rédaction du journal *le Droit*, de la *Revue britannique* et du *National*, et fut l'un des fondateurs de l'*Illustration* qu'il dirigea pendant plusieurs années.

Joanne avait ainsi marqué sa place dans cette phalange d'écrivains et de publicistes qui, de 1830 à 1848, jetèrent sur le journalisme français un si vif éclat. Et, cependant, les succès qu'il y obtint ne purent ni fixer ni satisfaire l'ardeur de son esprit. Il voulut élargir le cercle de ses études et entreprit plusieurs voyages en Suisse, en Écosse et en Allemagne. Il revenait de ces excursions avec une ample moisson de connaissances nouvelles, et, dès son retour, il inaugurerait cette série de publications qui, sous le titre d'*Itinéraires* ou de *Guides Joanne*, donnaient à son nom, devenu universel comme son œuvre elle-même, cette illustration qui lui est désormais acquise.

Joanne créait ainsi une littérature spéciale, d'une variété et d'un attrait infinis, qui a rendu d'inappréciables services aux voyageurs de tous pays, à la science géographique et aux relations internationales. Qui, plus et mieux que lui, a fait connaître ce que notre belle France possède de magnificences sans pareilles, de sites merveilleux qui ne le cèdent à aucun de ceux que les touristes allaient chercher au loin, portant ainsi dans les pays étrangers le tribut d'industrie et de richesses qu'ils doivent réserver à leur pays?

Mais l'œuvre littéraire d'Adolphe Joanne ne se bor-

nait point à la publication de ces Itinéraires qui embrassaient dans leur scientifique réseau toute l'Europe et, nous pourrions presque dire, l'univers entier. Il publia successivement la traduction de plusieurs ouvrages anglais, tels que l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, les *Essais* de Macaulay, les *Nouvelles* de Dickens et les *Escalades dans les Alpes*, de Whymper. Quelques romans intimes, des proverbes et des poésies, pleins d'humour et de charme, complètent cet ensemble de travaux scientifiques et littéraires, de haute valeur, et qui étonnent par leur nombre, leur étendue et leur diversité.

Tant d'œuvres, tant de labeur accumulés n'avaient pas épuisé la puissante initiative d'Adolphe Joanne. S'il avait l'amour des voyages scientifiques, il avait la passion des courses en montagne. Touriste intrépide et infatigable, il savait, pour l'avoir bien des fois éprouvé, tout ce que les excursions en montagne offrent d'attraits et de charmes, tout ce que l'air vif et pur qu'on y respire a de réconfortant pour l'homme et surtout pour la jeunesse. Il avait pu, dans ses nombreux voyages, juger tout ce qu'avaient fait la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre pour faire naître et développer le goût de la montagne. Il avait vu fonctionner ces associations puissantes, qui, sous le nom de *Clubs Alpines*, répandent sur toutes les contrées montagneuses leur action bienfaisante. En fallait-il davantage pour faire naître dans cette âme généreuse la pensée de doter la France d'une institution aussi utile ?

Le dessein à peine conçu, l'exécution ne se fit point attendre. Quelques hommes de cœur se mirent à l'œuvre. Faut-il nommer, à côté d'Adolphe Joanne, les de

Billy, les Cézanne, les Puiseux, les Lemercier, les Talbert, les Daubrée, les Viollet-le-Duc... et tant d'autres initiateurs de cette grande et féconde entreprise ?

Le programme était large et beau.

Jugez-en, Messieurs, par ces paroles du digne émule de Joanne, Ernest Cézanne, notre toujours regretté président et ami :

« L'influence salutaire de la montagne s'exerce à la fois sur le corps et sur l'esprit ; elle est en même temps hygiénique et morale. La prudence et la force, l'adresse et le sang-froid, l'énergie et la constance, y reçoivent leur prix. Elle a des impressions fortes et saines, des enseignements profonds et divers pour l'esprit le plus simple ou le plus cultivé. »

C'est en 1874 que quelques esprits d'élite jetaient les fondements du Club Alpin Français. De Billy tombait victime d'un accident de chemin de fer, le lendemain de son élection à la présidence de notre Société naissante. Plus heureux, Ernest Cézanne, qui la présida pendant deux ans, put entrevoir dans ses rapides progrès le brillant avenir réservé à cette œuvre vraiment nationale.

Son digne successeur, le président Joanne, a eu la joie d'assister à son plein épanouissement.

Avec quel bonheur il voyait notre association, qui était pour lui une seconde famille, grandir d'année en année et attirer sous sa bannière les plus éminents alpinistes de tous les points de la France et même de l'étranger, de l'Institut, de l'armée, du barreau, de la magistrature, de l'industrie, du commerce, des sciences et des arts, du parlement et du gouvernement lui-même ! — Le Club Alpin Français, me disait-il un

jour, avec un sentiment de joie et de bien légitime fierté, enlacera bientôt toute la France, et nous serons quatre mille avant un an. Ce vénéré président nous est ravi le jour où nous touchons à la réalisation de son rêve.

Il est mort à l'œuvre, dans la plénitude de ses facultés, restant jusqu'à son dernier jour sur la brèche, cette brèche féconde du travail, où l'homme, la famille, la cité, s'élèvent et grandissent, où se rencontrent toutes les gloires (les illustrations qui entourent cette tombe en sont le vivant témoignage), et qui ne coûte au pays ni une larme ni une goutte de sang.

Gardons le souvenir de cette existence trop tôt brisée, existence toute d'honneur, de bienfaisance et de nobles labeurs. Nous perdons tous dans Adolphe Joanne un ami plein de cœur et d'aménité ; sa famille perd en lui un chef qui fut sa joie et qui restera son honneur. Digne héritier d'un père aimé, Paul Joanne continuera les œuvres fécondes auxquelles il fut initié dès son enfance. Avec sa noble et digne mère, il continuera l'œuvre de bienfaisance et de charité qui est traditionnelle dans la famille Joanne.

Adolphe Joanne avait l'intuition du bien à faire à ceux que n'étreint point la misère, mais qui, dignes de prendre leur place au soleil, eussent été voués à une existence obscure ou difficile, si une main amie n'était venue leur ouvrir, large et belle, la voie de l'avenir.

Il est grand le nombre de ces hommes d'intelligence et de cœur auxquels Joanne a ainsi frayé le chemin, de ceux dont il fit le bonheur, en même temps qu'il dotait les lettres, les sciences, l'industrie, de fervents adeptes dont les uns sont déjà devenus des maîtres, et d'autres

sont en voie de le devenir. Il en est sans doute plus d'un, autour de cette tombe, à qui ces paroles rappellent le secret de sa juste élévation dans la vie sociale et dont le cœur bat plus fort encore que le nôtre, s'il est possible, au souvenir évoqué des services inappréciables et sans nombre rendus par ce discret ami.

Et nous tous, Alpinistes français, nous trouverons dans la vie de notre bien-aimé collègue un grand exemple à suivre, celui des sentiments les plus élevés et des plus nobles vertus.

Adieu, Joanne, pour tous les Alpinistes français, pour ta famille, pour tes amis, adieu !



COURSES ET ASCENSIONS

FRANCE

I

LA BARRE DES ÉCRINS

(4,103 MÈTRES)

PREMIÈRE ASCENSION DU VERSANT MÉRIDIONAL

Comme la reine du groupe, la Barre des Écrins se dresse fièrement, dépassant de sa cime élançée tous les autres pics qui forment le grand fer à cheval du Dauphiné.

WHYMPER, *Scrambles*.

Entre toutes les vallées de montagne que je connais, celle du Vénéon est de beaucoup la plus grandioisement alpestre; tous ceux de mes collègues qui l'ont vue ont éprouvé cette même impression. Splendidement entourée d'une gigantesque ceinture de glaciers et de murailles rocheuses, les principaux sommets qui la dominant ont pour l'ascensionniste leur meilleur point d'attaque par son versant, ainsi que l'ont prouvé MM. de Castelnau et Coolidge, l'un par la conquête de la Meije, l'autre par celle des Bans; enfin M. Cust, cette année même, l'a confirmé par son ascension du Pic d'Olan.

Le plus haut sommet de la chaîne est la Barre des Écrins (4,103 mè.).

Dominant le hameau de la Bérarde dans l'axe même du

cours du Vénéon, qui à ses pieds vient, en descendant, réunir ses deux bras opposés l'un à l'autre, ce sommet appartient à la vallée de la Durance. Sur une carte topographique des Alpes Dauphinoises¹, on constate en effet que la *muraille* des Écrins tombe au Sud sur le Glacier Noir, tandis qu'au Nord, la majestueuse pente de glace, descendant de



La Bérarde.

la cime, forme la tête du névé du glacier de l'Encoula. D'ailleurs, quand on est au village des Étages, il est facile de reconnaître dans les deux pointes que l'on a devant soi, dominant la vallée du Vénéon, à gauche, le dôme de Neige des Écrins ou Pic de la Bérarde (3,980 mètr.); à droite,

¹ On peut consulter également les *Esquisses* de M. Bonney, et les *Études sur les Alpes* de M. Tuckett.

CHIMB

Pic de la
Hérardie ou
Dôme de
Neige des
Ecrins (4,082 m.).

Tête de la Maye.

Roche Faurio.

Neige des
Ecrins (3,980 m.).



Les Ecrins, vus des Etages, vallée du Vencou (dessin de G. Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin).

le plus haut pic dominant la limite départementale de l'Isère, le Pic Lory¹, coté 4,083 mètr. sur la carte de l'État-major, et ne le cédant que de 20 mètr. aux Écrins. Le sommet même de la Barre des Écrins reste invisible du fond de la vallée du Vénéon.

Faciliter l'ascension du gigantesque belvédère des Alpes Dauphinoises en partant de leur belle vallée centrale, tel devait être un des premiers travaux de la Section de l'Isère du Club Alpin Français, le point culminant de chaque grand massif alpin étant forcément la grande attraction de l'excursionniste désireux d'escalader quelques sommets. Aussi, l'année dernière, la Section de l'Isère inaugurerait-elle un refuge qu'elle venait de faire établir en haut du glacier de la Bonne-Pierre (2,570 mètr.), à trois heures au-dessus de la Bérarde. En couchant dans cet abri, confortablement muni d'un poêle, d'ustensiles de cuisine, et surtout d'un lit de camp, avec paille et couvertures, pour dix personnes, le voyageur s'épargne pour le lendemain le pénible début d'une journée de course, commençant par une longue et rapide montée à travers une moraine dont la réputation a valu au glacier qu'elle borde le surnom ironique, bien mérité, de *Bonne-Pierre*. M. Devin et plusieurs autres des très rares imitateurs de M. Whympfer, à l'escalade de cette Barre des Écrins, rendue célèbre par la publication des *Scrambles*², avaient dû passer la nuit à la belle étoile, au milieu de ce clapier.

Vue du refuge, la masse rocheuse des Écrins (on n'aperçoit comme sommet que le Dôme de Neige), présente un aspect peu engageant : les à-pic y règnent en maîtres,

¹ Cette dénomination a été votée par acclamation dans l'assemblée générale du 17 décembre 1880 de la Section de l'Isère du C. A. F., en l'honneur de son Président honoraire, M. Lory, le savant géologue des Alpes Françaises, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des Sciences de Grenoble.

² Whympfer, *Escalades dans les Alpes*, trad. par A. Joanne.

des cheminées étroites et profondes remontent contre les flancs de la montagne, se terminant, le long de la crête déchirée, en clochetons couverts de neige et de verglas, entre lesquels de loin en loin on aperçoit dans une brèche quelques séracs du glacier de l'Encoula, prêts à rejoindre le plateau du glacier de Bonne-Pierre par une chute directe d'environ 800 mètr. Dans la portion médiane et la plus basse de cette arête, qui au Nord va se rattacher à la Roche-Faurio, descend le rapide couloir de glace conduisant au col des Écrins (3,415 mètr.). Quatre heures suffisent pour atteindre ce col depuis le refuge; les chutes de pierres sont assez fréquentes dans ce passage.

Une fois arrivé en haut, sur le glacier de l'Encoula, on rejoint la direction des caravanes qui, partant de la Vallouise, vont passer la nuit au confluent du glacier Blanc et du glacier Noir, dans le Refuge Cézanne du C. A. F. De là, deux heures d'escalade de rochers et trois heures de marche sur le glacier Blanc conduisent, à travers une cascade de séracs, au glacier de l'Encoula, plateau supérieur du glacier Blanc.

La vue que présentent de là les Écrins est magnifique, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la gravure ci-jointe; pourtant, je préfère les voir d'un peu plus loin, par exemple, du sommet de la Grande-Ruine, avec la chatne de la Roche-Faurio en premier plan¹. La tête de la *Barre* rappelle la forme d'un trèfle, conformation particulière à plusieurs sommets du massif dauphinois, tels que : les Rouies, les Fétoules, et même la Muzelle, l'Aiguille du Plat et le Rocher de l'Encoula.

Suivant l'état de la neige, il faut de deux à trois heures pour remonter la pente de neige, coupée de nombreuses crevasses, et arriver à la bergschrund, que M. Bonney, dans l'*Alpine Journal*, qualifie de formidable. Une fois ce

¹ Voir le Panorama photographié du sommet de la Grande-Ruine par M. Félix Perrin.



Barre des Écrins, vue du glacier de l'Encoula (dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin).

mauvais pas franchi, M. Coolidge dut, en 1870, tailler près de 500 pas dans la paroi de glace terminale, inclinée de plus de 50°, avant d'atteindre l'arête supérieure qu'il suivit pendant 30 min. jusqu'au sommet. Mais, la plupart du temps, les caravanes s'arrêtent à la bergschrund; en effet, la moindre neige fraîche et une brise même légère, rendent extrêmement dangereuse, sinon impossible, l'escalade de la dernière pente de glace, au haut de laquelle de petits rochers verglassés, ressortant par places, présentent un point d'appui peu sûr pour les pieds du grimpeur. Une glissade ou un faux pas ne pouvant être ici enrayés, la chute serait souvent inévitable. Du reste, écoutons M. Whymper, expert en la matière, racontant, dans ses *Escalades*, les impressions qu'il éprouva à son arrivée sur le sommet des Écrins « par le meilleur et même le seul bon moment de l'année » : « Si quelqu'un m'eût dit : Il faut que vous soyez fou pour être venu là, j'aurais répondu en toute humilité : Ce n'est que trop vrai. Et si mon censeur eût ajouté : Jurez que vous ne ferez plus aucune autre ascension, si vous réussissez à descendre sain et sauf des Écrins, j'aurais, je le crois bien, prêté le serment demandé. »

Nos intrépides collègues, MM. Salvador de Quatrefages et Guillemin, partant du Refuge Cézanne, tentèrent, l'an dernier, l'ascension des Écrins par le glacier Noir¹. Escaladant successivement les couloirs de glace et les rochers de la muraille Sud-Est des Écrins, ils arrivèrent à une dizaine de mètres au-dessous d'une échancrure située sur la ligne des crêtes, au pied du rocher pointu de l'Encoula. En cet endroit, le roc, s'élevant d'un seul jet, leur opposa une barrière infranchissable, devant laquelle ils furent obligés de battre en retraite. Cette brèche, que MM. Salvador et Guillemin pensaient appeler col du Glacier Noir, s'ils l'avaient atteinte, ne les aurait d'ailleurs conduits sur le gla-

¹ *Annuaire du C. A. F.*, 1879. Page 32 et suiv.

cier de l'Encoula qu'au-dessous de la bergschrund des Écrins. Les grosses difficultés de l'ascension de la Barre des Écrins proprement dite n'étaient donc pas encore évitées; au contraire, la première partie de la course devenait difficile et dangereuse. Déjà, en 1877, M. Boileau de Castelnau avait tenté l'ascension des Écrins par les rochers de leur versant méridional. Parti de la vallée du Vénéon, en remontant le glacier du Vallon situé parallèlement au Sud du glacier de la Bonne-Pierre, il atteignit le Dôme de Neige des Écrins (3,980 mètr.) par un couloir de glace, où il resta pendant trois heures, taillant des marches sous une pluie continue de pierres. M. de Castelnau reconnut, une fois sur l'arête, qu'il était impossible d'atteindre les Écrins par cette direction, autrement qu'en redescendant sur le glacier de l'Encoula.

Cependant, lorsque, du col de la Muande-Bellone¹ et plus tard du rocher de l'Encoula (3,538 mètr.), j'avais examiné la Barre des Écrins, j'étais resté persuadé de la possibilité d'y arriver par le versant méridional; cette conviction, partagée par mes deux excellents guides, Gaspard père et fils, m'encouragea complètement à faire une nouvelle tentative de ce côté; nous nous étions mutuellement promis de n'abandonner notre projet que devant l'impossible.

Profitant d'une magnifique journée, le 25 août dernier, nous quittons tous trois la Béarde vers 4 h. du matin. La vallée de la Pilatte, que nous remontions par la rive droite, est absolument encombrée par les déjections des torrents. Un étroit sentier de mulets, souvent coupé par les ruisseaux, nous amène, en une heure, à une sorte de replat sillonné de ruisselets, au milieu duquel s'étend un assez vaste tapis de gazon et de genévriers. Nous sommes au Carrelet, au confluent des deux grandes combes des glaciers de la Pilatte et du Chardon. Bientôt, nous dépassons

¹ *Annuaire du C. A. F.*, 1878. Page 95 et suiv.

la hutte en pierres et en mottes de gazon qui sert d'abri aux bergers de Provence. Encore une demi-heure de marche à travers les roches d'érosion descendues du glacier du Vallon, et nous voici au pied d'un petit bois de sapins s'élevant contre les parois orientales de la vallée du Vénéon.

Dans un manuscrit autographe inédit que j'ai entre les mains, le célèbre botaniste dauphinois Villars parle dans les termes suivants de son voyage dans cette contrée en 1786 : « Un phénomène étonnant sont des bois de Pin de Genève, *Pinus silvestris*, L., qu'on trouve à une demi-lieue au-dessus de la Bérarde, autour d'un plateau appelé le Carrelet. Ce plateau est à moitié chemin du glacier¹; il y en a un en face, appelé le glacier du Chardon. Le confluent de l'eau et de son torrent avec celle des autres glaciers du fond de la gorge ont formé ce plateau presque horizontal, qui a un demi-quart de lieue carrée. Il présente un gazon très lisse, au milieu duquel sont dix à douze mesures, autant de traces d'anciennes granges habitables probablement en été, quoique les gens du pays nous aient dit bonnement qu'elles l'étoient avant le déluge seulement. Le baromètre s'y tient à 22 p. 6. l.; th. 12, ce qui donne environ 950 T. d'élévation au Carrelet sur le niveau de la mer. Les pins les plus élevés, qui tracent une ligne à peu près horizontale autour du plateau, sont à la hauteur de 1,164 T. sur le niveau de la mer, puisque le mercure s'y tient à 21 p. 5. l., th. 12, élévation prodigieuse, et dont il n'existe sûrement pas d'exemple dans la province. »

Nous montons à travers le petit bois, et en haut, sur la prairie qui le domine, nous laissons à droite le chemin du col de la Temple, le plus facile et le plus direct des passages faisant communiquer l'Oisans avec la Vallouise. Il est 6 h. 30 min. quand nous atteignons les premiers éboulis

¹ Glacier de la Pilatte.

de la moraine du glacier du Vallon ; la crainte des avalanches de pierres qui tombent des contreforts du Pic Coolidge qui soutiennent la rive gauche du glacier, nous engage à prendre le milieu de la moraine. Plus loin, quelques petits champs de neige font bientôt place à de la glace vive ; aussi, pour activer un peu notre marche, grimpons-nous le long d'une petite arête de rochers qui semble partager en deux bras le glacier du Vallon. A 10 h. 30 min., après une bonne halte, pendant laquelle nos sacs de vivres sont allégés, nous nous attachons à la corde pour traverser les crevasses du grand plateau du glacier du Vallon (3,100 mè.). Bientôt nous nous rapprochons du Fifre, véritable aiguille rocheuse, dressée sur la crête qui rallie le Pic Coolidge aux Écrins. Le névé présente en cet endroit un phénomène très accentué de radiation solaire : la chaleur absorbée par la face occidentale des rochers du Fifre (3,730 mè.) regardant le glacier, détermine un évidement du glacier sur une largeur d'environ quinze mètres et une profondeur de sept à huit mètres. Notre petite caravane suit le bord supérieur de ce creux ; après avoir traversé sans peine les deux crevasses supérieures du glacier, nous arrivons à la brèche ouverte entre les Écrins et le Fifre, à laquelle M. Coolidge a donné le nom de col des Avalanches (3,548 mè.). Devant nous, absolument au Nord, se dresse la muraille des Écrins. Pendant toute la montée que nous venons de faire, sa vue a ralenti notre marche ; continuellement nous nous arrêtions pour scruter de loin la valeur des replis de rochers que nous apercevions ; mais déjà depuis quelque temps, nous avons reconnu qu'il n'y avait que deux directions présentant quelques chances de succès pour notre entreprise. L'une, au sommet même du glacier du Vallon, par la paroi de l'Ouest, offrait une cheminée regagnant par des pentes et des corniches de glace l'arête des Écrins, entre le Dôme de Neige des Écrins et le Pic Lory ; c'était en somme une variante de la tentative de M. de Castelnau ;

les rochers se montraient peu solides; somme toute, les dangers étaient grands; l'entreprise, par suite, sans résultats pratiques. La seconde direction avait pour point de départ les rochers mêmes devant lesquels nous nous trouvions; leur *coupe*, comme disait Gaspard en parlant de la stratification, était bonne; au pied des cheminées par les-



Barre des Écrins, vue prise de la Tête de la Maye.
Dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. H. Duhamel.

quelles on pouvait commencer l'attaque, la couche de névé était intacte, ce qui laissait présumer que les avalanches y étaient au moins fort rares; d'ailleurs les roches, quoique assez abruptes, formaient quelques replis qui eussent entravé et annoncé les chutes de pierres. La crête de la muraille forme le contrefort méridional du Pic Lory; il soutient la rive droite d'une espèce de névé triangulaire qui

était notre point de mire ; nous baptisons déjà du nom de glacier des Écrins ce névé aérien qui correspond absolument, pour l'ascension des Écrins par ce versant, au fameux glacier Carré pour celle de la Meije. Le principal obstacle qui se présentait à nos yeux pour arriver au glacier consistait dans un passage de roches paraissant lisses, que nous appellerons le Rocher Blanc, et qui semblait nous barrer le chemin.

Il est midi passé lorsque nous nous décidons à explorer *la route* ; le ciel est magnifique, tous les bagages sont laissés au col des Avalanches ; trois heures et demie après, dans notre intime conviction, nous avons tracé la véritable direction pour l'ascension de la Barre des Écrins. Rapidement nous redescendons le glacier du Vallon, et, à 5 h., je choisis dans la moraine terminale un gros rocher, à l'abri duquel devait être établi le campement pour la nuit. J'envoyai immédiatement Pierre Gaspard fils à la Bérarde, renouveler notre provision de pain, pendant qu'avec son père nous préparions notre lit. Inutile de rentrer dans des détails pour la préparation d'un bivouac, déjà mentionnés souvent ; je rappellerai seulement que, dans les conditions où nous nous trouvons, le voyageur doit, pour confectionner son sommier, réunir une assez grande quantité de pierres sous lui, ce qui, en égalisant le sol, lui épargne d'avoir les côtes renfoncées par les angles des roches inamovibles qui couvrent le fond de sa couche. Accotés l'un à l'autre, Gaspard et moi, sous mon plaid, nous ne fîmes qu'un somme jusqu'à 5 h. du matin. A notre réveil, nous trouvons le ciel complètement couvert ; une neige fraîche s'est déjà emparée de tous les sommets ; au-dessous de nous d'autres nuages remontent la vallée ; à 7 h., la pluie nous oblige à battre en retraite. Au Carrelet, nous rejoignons Pierre Gaspard, qui a passé la nuit dans la hutte des bergers. Le brave garçon remontant de la Bérarde avec son pain et voyant le temps absolument gâté, nous attendait

d'un air fort vexé de ce contre-temps, survenu quand nous nous croyions assurés de la victoire; c'était le premier échec que j'éprouvais dans mes courses avec cet intrépide montagnard, qui est pour moi un véritable camarade plutôt qu'un guide.

Nous sommes de retour à la Bérarde à 9 h. La pluie ne cesse de tomber à torrents, et le lendemain, 27 août, lorsque nous nous réveillons vers 4 h. du matin, nous entendons l'eau des toitures de chaume s'égoutter sur le dallage du chemin. Ne voulant ni perdre encore une journée au milieu des délices relatives du chalet du père Rodier, ni trop nous éloigner des Écrins, nous repartons encore malgré tout dans la direction du Carrelet. Actuellement, mon but est d'utiliser notre séjour momentané et forcé dans la basse montagne, pour une première reconnaissance topographique des glaciers de la Temple et de la Coste-Rouge, cette région étant assez mal représentée sur la carte de l'État-Major Français. De plus, la Section de l'Isère du Club Alpin Français m'ayant chargé de rechercher un emplacement favorable à la construction d'un chalet destiné à faciliter aux voyageurs la traversée en Vallouise par les cols de la Temple, de la Coste-Rouge, du Sélé, de la Pilatte, etc., nous trouvons vers huit heures, sur la rive droite du torrent du Vallon, un endroit abrité des avalanches neigeuses de l'hiver par une paroi de rochers, qu'un petit bois de sapins, situé en amont, protège également.

Cet emplacement a été adopté pour la construction du Refuge de la Pilatte (2,070 mètr.), et, à partir du 1^{er} juillet 1881, ceux de nos collègues qui voudront s'épargner deux bonnes heures et demie de marche dans la vallée, avant d'entreprendre la traversée d'un des cols de Vallouise ou l'ascension des sommets de ce massif, trouveront un chalet solidement construit et aménagé de façon à recevoir facilement une douzaine de personnes.

Nous continuons de remonter la vallée de la Pilatte en

nous élevant le long de son versant oriental ; à 9 h. 45 min., nous atteignons la moraine du glacier de la Coste-Rouge ; pendant que nous déjeunons, le temps s'éclaircit, et, vers midi, le ciel est tellement pur que nous renvoyons Pierre Gaspard en ravitaillement à la Bérarde, dans la pensée que le lendemain, enfin, nous pourrions faire notre ascension des Écrins. Gaspard père et moi continuons notre route vers le col de la Coste-Rouge en remontant le glacier de ce nom, dominé au Sud par les sombres escarpements de l'Ailefroide. Le point coté sur la carte de l'État-Major 3,152 mètr. correspond exactement au col, où nous arrivons à 1 h. 30 min., et le point 3,283 mètr. est la cote du sommet de la crête que nous avons à notre gauche et qui nous sépare du glacier de la Temple. Au lieu de descendre par le couloir de neige qui tombe à nos pieds sur le glacier Noir, nous nous proposons de regagner directement le col de la Temple. Nous suivons d'abord pendant une cinquantaine de mètres la crête de la Bérarde par son versant occidental ; bientôt il nous faut regagner le versant opposé et rejoindre, par une petite pente de roches sans consistance, une détestable corniche, serpentant à gauche le long de la muraille de rocher, à 300 mètr. perpendiculairement au-dessus de la nappe étincelante du glacier Noir. A 4 h. 30 min., nous sommes au col de la Temple (3,524 mètr.). Pendant cette dernière étape, le ciel se rembrunit complètement, et les nuages remontent de tous côtés du fond des vallées ; quand nous arrivons, vers 6 h. 30 min., aux sapins supérieurs du petit bois du Carrelet, où nous rejoignons Pierre Gaspard, les brouillards nous environnent. La nuit nous amène une nouvelle pluie ; le matin, toute la montagne est couverte d'une neige fraîche descendue très bas ; force nous est de renoncer encore pour aujourd'hui à nous hasarder au milieu des nuages sur des rochers verglassés que nous ne connaissons pas.

Du 28 au 31 août, les orages ne discontinuèrent presque

pas dans la vallée, et, plus d'une fois, nous fûmes complètement trempés en voulant sortir de notre gîte de la Bérarde. Enfin, le 2 septembre, le temps s'étant relevé un peu, nous partons vers 5 h. du soir pour notre campement du bois du Carrelet. Le lendemain, à 5 h. du matin, nous laissons notre lanterne, les sacs et le plaid, en passant au pied du rocher de notre premier bivouac.

Cette fois, nous suivons la rive gauche du glacier du Valon; il est trop tôt pour que nous ayons quelque chose à redouter des chutes de pierres provenant du Pic Coolidge. A 7 h., nous sommes au col des Avalanches. Avant d'entreprendre l'escalade des rochers des Écrins, nous faisons une forte collation; ce sera le seul repas de la journée: chacun a dans sa poche un morceau de pain; quant au reste, tout est abandonné sur le glacier. Les dix jours de blocus que nous venons de faire aux Écrins nous ont impatientés, et comme, d'autre part, il me faut être à Grenoble le 5 septembre, nous ne devons rien négliger pour remporter aujourd'hui la victoire.

Il est 8 h. 15 min. quand nous attaquons la base de la grande cheminée; le rocher est partout excellent au pied; de loin en loin, le verglas causé par les dernières chutes de neige ralentit un peu la marche et oblige à donner quelques coups de piolets. La traversée du rocher entre la grande et la petite cheminée se fait aussi facilement que lors de la première reconnaissance; nous remontons pendant quelques mètres la petite cheminée; puis, inclinant à droite, nous atteignons le Rocher Blanc. Il devient impossible de continuer l'escalade directement devant soi; la roche surplombe, aussi doit-on la contourner pour la remonter par derrière; les prises pour les pieds et les mains sont tout juste suffisantes pour franchir ce mauvais pas, le seul, à vraiment parler, de l'ascension; le principal danger consiste surtout en ce que la forme arrondie du rocher empêche les voyageurs de se voir pendant que

l'un d'eux est en marche, et par conséquent de se prêter mutuellement assistance en cas de besoin¹. Dix minutes suffisent ensuite pour atteindre la ligne de crête servant de limite aux départements de l'Isère et des Hautes-Alpes. Nous la franchissons vers 10 h. 30 min. pour remonter un couloir de neige assez étroit qu'elle borde, et qui va en dessous plonger sur le glacier Noir, par un à-pic de plus de *quatorze cents mètres*, incontestablement le plus formidable précipice de ces Alpes Dauphinoises, où les parois abruptes ne sont pas rares. Le névé du petit glacier des Écrins succède à notre couloir; nous le gravissons en obliquant vers l'Est jusqu'au pied d'une dernière grande coulée de neige que nous abandonnons plus tard pour suivre les rochers qui sont à notre droite. A 1 h. 40 min., nous atteignons l'arête des Écrins, à une dizaine de mètres à peine du sommet.

Nul doute que ce jour-là, avec l'abondance de neige fraîche qu'il y avait sur le versant septentrional, toute tentative d'ascension par le glacier de l'Encoula n'eût échoué, ainsi que cela est arrivé si souvent en semblable occasion.

Je ne parlerai pas du magnifique panorama qui se déroulait sous nos yeux en ce moment; il a été célébré par tous mes prédécesseurs à la Barre des Écrins. Ce que je tiens à bien établir, c'est qu'une fois le chalet du Carrelet construit et le câble du Rocher Blanc placé, l'ascension des Écrins par leur versant méridional ne présentera aucune fatigue exagérée, aucune difficulté sérieuse, et en tous cas aucun danger. Du Carrelet au col des Avalanches, la pente est régulière et douce, ainsi qu'on peut s'en convaincre sur la vue des Écrins prise du rocher de l'Encoula, et, quant aux cinq cents derniers mètres, quoique nous les

¹ La Section de l'Isère du Club Alpin Français a donné l'adjudication de la pose d'un câble en fer d'une longueur de trente mètres, qui sera fixé au passage du Rocher Blanc, au moyen d'une dizaine de crampons scellés au plomb fondu.

ayons gravis dans les plus mauvaises conditions possibles, avec de la neige fraîche et sans avoir ni à boire ni à manger, je répète que le seul point présentant une réelle diffi-



Muraille des Écrins, d'après une photographie
de M. H. Duhamel.

culté est le passage du Rocher Blanc ; et je ne crains pas d'être taxé en cela d'exagération.

M. Whympfer, terminant le récit de sa première ascension des Écrins par le versant Nord, s'écriait : « Quelque malheureux, quelque désolé qu'un individu ait pu être jus-

qu'alors, il le sera cent fois plus s'il se trouve au sommet de la pointe des Écrins quand une neige fraîche vient d'y tomber. » Certes, j'aurais été pleinement de son avis s'il nous eût fallu redescendre sur le glacier de l'Encoula par cette paroi de glace inclinée de plus de 50°; mais deux heures nous suffirent pour regagner le Rocher Blanc, et, à 6 h. 40 min., nous nous jetions comme des loups sur les restes de pain et de conserves que nous avions, en montant, laissés au col des Avalanches. Cinquante minutes plus tard, nous étions sortis du glacier; mais la nuit était déjà tellement obscure, que nous mîmes assez de temps avant de retrouver la lanterne et les autres objets abandonnés le matin au milieu des blocs de la moraine, dans lesquels nous buttions à chaque pas. Enfin, nous étions de retour à la Bérarde à 10 h. 30 min. Le lendemain soir, le ciel se couvrit de nouveau, et, les jours suivants, la période d'orage recommençait. Nous avons eu la chance de tomber sur le dernier des moins mauvais jours de la saison alpine de 1880.

H. DUHAMEL,

Membre du Club Alpin Français
(Section de l'Isère).

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS
 D'UN VOYAGE EN OISANS

**COL DES SELETTES, LE VALGAUDEMAR ; COL DU SELLAR, LA VALLOUISE ;
 COL DE LA TEMPLE, LA BÉRARDE ; COL DU CLOT DES CAVALES ; LA
 GRANDE-RUINE ; COL DE LA CASSE-DÉSERTE.**

C'est si beau ces grands bois, ces fleurs, cette rivière :
 Et vous ne vouliez pas prendre par mes sentiers !

(P. DEROULEDE, *la Moabite.*)

Un voyage en Oisans n'est certainement pas ce qu'un vain peuple pense. Les profanes qui rampent sur le macadam de nos villes, auquel les attachent leurs pieds alourdis, ne lèvent que rarement la tête vers nos cimes superbes, pour leur donner le coup d'œil distrait de celui qui ne sait pas. Aussi, quand l'alpiniste part, monté sur ses grands clous de bataille, brandissant un lourd piolet, chargé de cordages, pliant sous le poids de son sac, toutes voiles ouvertes à l'espérance, les uns sourient de pitié et le traitent de fou, les autres lui serrent mélancoliquement la main, presque comme pour un dernier adieu. Celui-ci croit la montagne horrible, hérissée de dangers, béante d'âmes sous les pas, témoignant son ennui d'être dérangée chez elle par d'incessantes avalanches de glaces et de pierres, dont elle accable le téméraire qui s'acharne à lui grimper sur les épaules ; celui-là, au contraire, né dans un siècle de chemins de fer, de drames et de romans à la fin desquels

le vice est toujours puni et la vertu récompensée, s' imagine que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ; il est persuadé, l'homme naïf, que grandes routes et hôtels somptueux ne font jamais défaut, et qu'en somme, pierres, avalanches et crevasses existent seulement dans le cerveau de l'alpiniste.

Ces deux opinions sont folles, et, entre elles, il y a place pour une troisième, celle de l'adepte montagnard qui, partant à son tour de cette utopie classique que du choc des idées jaillit la lumière, entre en guerre avec le mécréant, pessimiste ou optimiste ; il entreprend de longues discussions n'ayant qu'un résultat : celui d'enfoncer plus profondément dans la tête de chacun l'erreur, comme un clou autour duquel et sur lequel les deux adversaires auront bravement frappé à bras raccourcis. C'est pourquoi j'admire Alexandre le Grand : cet illustre redresseur de torts doit certainement une part de son renom à sa manière de trancher les difficultés, manière qui, en dépit du progrès, est, entre toutes, restée la plus expéditive.

Faites ainsi, vous qui doutez : hissez-vous sur l'heureuse voiture qui chaque jour se promène le long de la Romanche écumante, de Séchilienne à Gavet, aux pittoresques passages de Riouperoux, perdu dans ses blocs énormes, à Livet, puis au Bourg d'Oisans. En allant, écoutez ces grandes voix de la montagne que vous ne connaissez pas, regardez au fond de vos paysages ces couronnes de glaciers qui étincellent au-dessus des pics noircis, donnez une minute d'attention à la jolie cascade de Sarènes, et si, alors, vous ne sentez rien d'ébranlé en vous, vous aurez le droit et même le devoir de vous replonger irrévocablement dans votre ignorance béate.

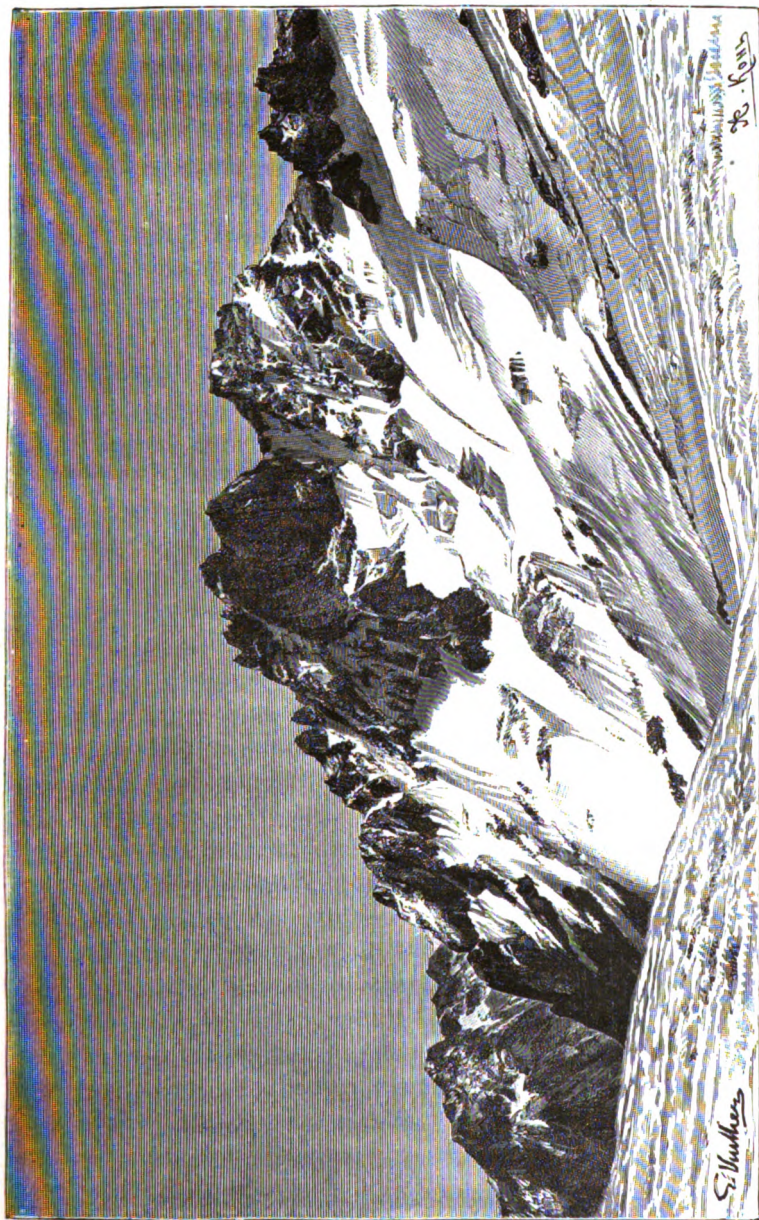
Personnellement, tout cela considéré en faveur de l'alpinisme, je ne lutte jamais à outrance, car je crois un peu à la métempyscose ! L'on naît alpiniste, comme l'on naît

Montagne de Chamoussy.

Roche Méane.

Col de Ruine Septis, 2,721 mètr.

Col de la Grande-Ruine.



Roche Méane, vue du glacier du Clot des Cavales (dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin).

poète, et, si l'on accorde à je ne sais quel flatteur que l'homme en général

Est un ange déchu qui se souvient des cieux,

le touriste, à mon avis, peut bien, somme toute, n'être qu'un chamois ou un aigle modifié qui se souvient de la montagne. Est-ce que le touriste, comme l'oiseau-roi, n'est pas le seul qui aime à regarder le soleil en face ?

L'on a vu des thèses simiennes, moins flatteuses pour notre orgueil, entrer par les grandes portes de l'Académie, et je mets en fait qu'il n'y a pas un touriste, grand ou petit, qui n'ait ses souvenirs et ne songe à la montagne comme à la chose qui lui a procuré beaucoup de ses émotions les plus vives et les plus douces. Un voyage en Oisans (surtout l'Oisans avant la lettre) est une corne d'abondance pour ces impressions qu'il faut fixer sur le papier maintenant, pendant qu'il en est temps encore, car nos petits-neveux ne les éprouveront plus, quand ils auront, peut-être, des montagnes peignées, des chemins tirés au cordeau, de grandes auberges dorées sur tranches, où des laquais insolents, mais cravatés de blanc, feront payer plus cher des services moindres.

L'on ne verra plus alors une petite révolution semblable à celle dont l'année dernière nous fûmes les inconscients auteurs, lorsque nous rentrâmes à Saint-Christophe en Oisans au nombre inouï de dix ! Depuis, il est vrai, ce pays raboteux en a vu bien d'autres ! Le 15 août 1879¹, quatre-vingts touristes, répondant à l'appel de la Section de l'Isère du Club Alpin Français, franchirent son clavier et son pont unique où, selon une expression courante, jamais certainement le bon Dieu ne passa, mais où l'on vit toute une population ébranlée, curé, maire, adjoint, conseillers mu-

¹ Réunion alpine de Saint-Christophe en Oisans.

nicipaux, garde-champêtre en tête, s'avancer comme une houle au-devant des voyageurs. L'émotion chez ces montagnards à l'écorce rugueuse fut même telle, que quatre fois l'on entendit leur premier magistrat relire nerveusement un discours de bienvenue devant les personnages les plus imposants, au juger, de la caravane qui serpentait en file indienne dans l'abrupte sentier du Plan du Lac.

Du fond de son réduit sablonneux, le grillon
Les regardant passer, redouble sa chanson.

Ces égards de l'indigène pour l'étranger présageaient-ils le retour de l'âge d'or dans nos Alpes du Dauphiné ? Espérons-le au moins ! C'est si bon et si facile d'espérer ! Que l'on nous pardonne donc, en même temps que ces généralités, ce rappel d'un fait qui malheureusement restera isolé, car au 6 juillet, lorsque nous partîmes en campagne, le cœur du Christolet¹ n'était pas le même. Mon ami Dumolard (Félix) et moi, étions entraînés pour une exploration de huit jours dans les glaciers du Pelvoux ; nous étions pénétrés de beaux projets ; nous devions, sautant de col en col, de rocher en rocher, de crevasse en crevasse, arriver au sommet de la Grande-Ruine, pour laquelle les récits émus de nos collègues et amis, MM. Coolidge et Duhamel, avaient semé dans notre cœur le germe d'un de ces amours alpins qui deviennent une maladie absolument incurable ! Nous arrivions pliant sous le faix d'un bagage photographique destiné à porter au monde des basses plaines des chefs-d'œuvre jetant la lumière sur ces pays si beaux, et cependant, ô vanité des choses humaines ! nous n'eûmes pas à savourer les douceurs de la plus petite entrée triomphale !

A San Giovanni, en Sicile, et un jour ce fait sera une belle légende, lors du dernier congrès du Club Alpin

¹ Nom sous lequel on connaît les habitants de Saint-Christophe.

Italien, demandez-le à mes amis Fabre et Duhamel, qui ont failli en mourir de joie, la population, craignant de voir lui échapper les touristes, ses hôtes de quelques heures, n'hésita pas à tirer à la face du soleil, en plein midi, un feu d'artifice ! et, à Via Grande, jalouse de sa voisine, ils furent accueillis, toujours à la barbe de l'astre du jour, par une illumination générale, avec musique vigoureuse et vivats répétés ! Pauvre soleil, comme c'est triste de devenir vieux ! Inutile de dire que rien de pareil, hélas ! ne nous avait attendus à Saint-Christophe, où l'on n'a point encore reculé jusque-là les bornes étroites de la civilisation. Cette exigence de notre part eût été déplacée, et, hormis les Gaspard père et fils que chacun connaît, et notre porteur turc Célestin que chacun devrait connaître, personne ne nous attendait.

Aussi, après quelques derniers préparatifs, et un repas solennel où nous rompîmes le pain très sec de l'aubergiste turc avec le gros de la caravane qui se dirigeait vers le col de la Lauze, nous nous élançâmes avec autant de légèreté que possible vers la vallée de la Lavey, dans les chalets de laquelle nous devons prendre gîte le soir, et où, aux premiers jours du printemps de 1881, une construction plus digne de ses hôtes, aménagée par la Section de l'Isère du Club Alpin Français, ouvrira ses portes aux touristes du monde.

COL DES SELETES

Ce chemin est battu ; la splendide cascade qui marque sa bifurcation sur la vallée du Vénéon, est dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'entrer dans le cœur de l'Oisans. Après elle viennent des pâturages émaillés de fleurs, qui en trois heures de marche vous conduisent, par des pentes douces, dans un petit pâté de constructions hideuses, faisant heureusement tout leur possible pour se

caché, honteuses de leur saleté, sous les blocs énormes descendus des cimes voisines. Autour de ces chalets, rien, sauf quelques pauvres vaches maigres qui rendraient des points à celles du songe de Pharaon, et des chèvres, véritables sujets vivants pour les études anatomiques, que l'on trouve suspendues çà et là aux rochers dans les gerçures desquels elles cherchent une herbe desséchée par les journées tropicales qui succèdent à des nuits polaires. La désolation la plus sublime est partout ; un chaos de glaces et de pierres, comme le Dante en aurait rêvé un pour encadrer un chant de son *Enfer*, clôt la haute vallée, de même que sont fermées toutes les vallées du massif.

Des brèches plus ou moins ardues, décorées du nom alléchant de cols, permettent seules d'en sortir. Pour nous, devant passer en Valgaudemar, et les autres cols nous étant connus, nous avons choisi pour nous y rendre celui des Selettes, un des plus rudes de l'Oisans. Ce col verse directement sur le village central de la Chapelle ; il a mauvaise réputation, et certes il ne l'usurpe point, car il s'ouvre dans un champ de séracs formidables et devient dangereux lorsque, à la fin de la saison, le glacier ouvre ses cent gueules immenses prêtes à vous engloutir à chaque pas. En tout temps, le touriste qui le franchit doit être fait à l'énervement du pas taillé, à la contemplation de l'abîme immédiat et sans rémission. Au jour où nous entreprîmes la traversée, un brouillard intense couvrait tout ; au-dessus de nos têtes, vers les cimes de l'Olan et du Vallon, à nos pieds dans la vallée profonde, autour de nous sur le glacier, tout était gris. Les nuées se cramponnaient à la montagne malgré un vent d'est irrité qui, de loin en loin, déchirait avec rage un coin de ce rideau sombre, pour laisser passer quelques rayons de soleil. Si rares qu'ils fussent, ces rayons étaient l'espérance ; nous marchions avec courage, et nous accomplîmes, sans trop de vicissitudes, grâce à la neige encore très abondante à cette époque, le tour de force qui

consiste à remonter directement le milieu du glacier des Selettes, jusqu'à la pyramide qui marque la division des versants. Il faut environ six heures des chalets de la Lavey pour y atteindre, et, dans un temps moins long des deux tiers, l'on peut descendre, sans détours, sur le village de la Chapelle, que l'on voit blotti, à 1,000 ou 1,200 mètr. à pic au-dessous de soi, dans son petit nid de verdure, autour duquel des torrents écumeux viennent se nouer comme des rubans d'argent. A la nuit tombante, nous étions au Clôt, frappant à la porte des Armand, de vieilles connaissances, et, après un repas qui nous eût permis de traiter d'égal à égal avec Gargantua, de rabelaisienne mémoire, repas auquel notre appétit ajouta des condiments que vous chercheriez en vain dans les traités délectables de Brillat-Savarin et du baron Brisse, nous gagnâmes l'unique lit de paille de la maison, où l'on doit coucher au moins deux, quand un seul y est déjà fort mal à son aise.

COL DU SELLAR

Nous dormions sans doute pieds et poings liés quand les Gaspard sonnèrent, au clair des étoiles, une diane fantastique bientôt suivie du *Chant du Départ*. Ce genre de petit lever, en sursaut, suivi d'une marche nocturne, plus ou moins fade ou agréable, selon les tempéraments, est connu de tous ceux qu'agite l'amour de la montagne :

Déjà brille au loin l'aube virginale,
Et, comme un nuage au vent emporté,
La lune s'enfuit sur son char d'opale ;
Le ciel est moins bleu, l'étoile est plus pâle.
La lueur s'éteint quand naît la clarté.

Que de nids jaseurs, que d'ailes ouvertes,
Quel frissonnement des feuilles du bois !
La nature entière est pleine d'alertes,
Et des merles noirs aux cigales vertes,
Tout est mélodie et rien n'est sans voix.

Murmurant ainsi tout bas, nous allions joyeux, car ce jour-là nous avons devant nous une étape modeste, où l'imprévu n'avait rien à faire. Passer le col du Sellar, situé entre le pic de Bonvoisin et celui des Opillous, est, en cette saison, chose peu extraordinaire, pour se rendre à Ville-Vallouise. L'ouverture de la journée est loin d'être brillante ; les fines dentelures du Sirac immense nous distraient seules, et il faut, en guise d'apéritif, dévorer bout à bout, pendant près de trois heures, la moraine la plus maussade que je connaisse, en remontant la vallée de la Baumette.

Mais, chaque chose ayant son tour, c'est la loi des successions dans ce monde, nous passâmes de la moraine au glacier qui la couronne, et de ce glacier nous escaladâmes l'arête rocheuse qui sépare le Valgaudemar de la vallée des Bans, dans laquelle nous avons à descendre.

Du point culminant, la vue est fort belle ; on y jouit d'un panorama très étendu sur des montagnes tellement enchevêtrées au Sud et à l'Est, qu'il vaut mieux se contenter d'en admirer le bouleversement que de travailler à leur appliquer de faux noms. Deux pas plus loin commence le revers de la montagne, c'est-à-dire, comme dans toutes les ascensions, le véritable revers de la médaille et du bonheur. La descente, j'en appelle à tous les grimpeurs, est la queue d'un plaisir qu'il faut toujours avaler après la tête, quelque dégoût que l'on en ait, sous peine de rester au sommet que l'on a conquis. Cet état de statu-quo, sur une cime quelconque, se présente tout riant de prime abord, mais il ne résiste pas à l'examen, surtout quand l'on est pris, à plus de 3,000 mètr., par un ouragan du Midi qui menace d'emporter votre chapeau et tout ce qu'il recouvre. Cette position était la nôtre, et je n'hésite pas à croire que, si le bon La Fontaine, vivant de nos jours, où il eût certainement été notre collègue, tant il aimait la nature, se fût trouvé avec

nous au col du Sellar, il n'aurait pas, dans sa fable, laissé
briser son Chêne par

Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs,

tant le vent du Midi, qui nous poussait sans égards, lui eût imprimé un durable souvenir. Pour nous, nous évitâmes le sort du Chêne en faisant comme le Roseau : nous prîmes l'envers de la pente, et, talonnés par la tempête, nous nous engouffrâmes dans le couloir qui tombe dans la vallée des Bans, et arrivâmes à la bifurcation de la vallée des Bouchiers, sans encombre, avec quelques larges gouttes de pluie chaude seulement, tandis que derrière nous, à droite, à gauche, partout en un mot, éclatait l'orage qui nous épargnait. Nous vîmes à peine sous nos pas les misérables pays perdus d'Entre-les-Aigues, les Pauries, Béassac, le Villard, qui nous laissèrent et laissent le voyageur bien insensibles; notre but était d'atteindre au plus tôt Ville-Vallouise, cet Éden des alpinistes errant dans l'Oisans.

A défaut de la quantité, en effet, soyons-en fiers, comme un mendiant sous ses guenilles, nos Alpes offrent la qualité; je défie les plus somptueux hôtels de la Suisse-Vampire de vous offrir une hospitalité, sinon plus brillante, du moins plus cordiale et mieux accueillie par vous que celle, entre autres, de Jules Gauthier, à Ville-Vallouise, où nous tombâmes en même temps qu'une pluie torrentielle.

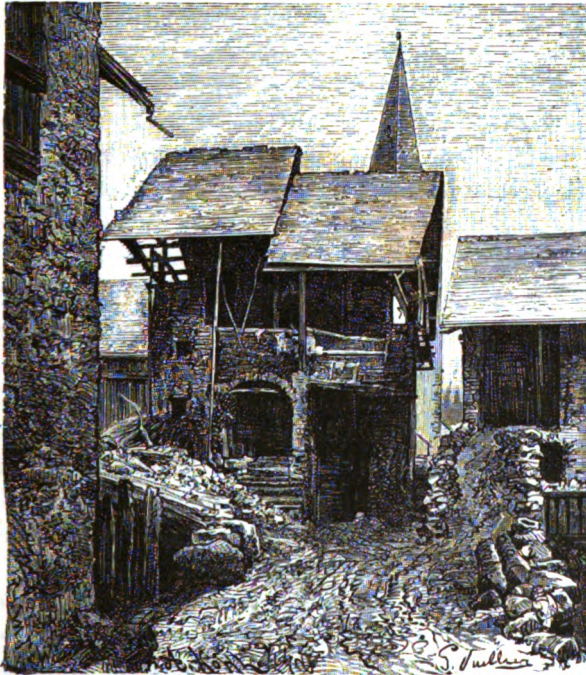
COL DE LA TEMPLE

Je doute, certes, que l'on puisse arriver à établir que la pluie est chose réjouissante à la montagne; mais elle semble plus légère quand elle vous fait prisonniers à l'hôtel du Mont-Pelvoux, où nous étions installés. Cet hôtel est une cage, négligemment propre, hélas ! faut-il le dire ? où

l'on a bonne table et bon gîte, ce qui vous fait un moment oublier le reste : quelle rose est sans épines, quelle médaille est sans revers ?

L'un de nous eut la joie spéciale d'y être pris pour un guide, mais il n'était pas assez vigoureusement trempé encore pour résister à l'épreuve ; plus heureux et bien sage fut un autre de nos collègues. Un jour, c'était en Suisse, sac au dos, piolet en main, savamment bronzé comme il sait le devenir, terni et rapiécé comme il convient à quelqu'un dont le cœur est trop haut pour s'attacher aux vaines apparences du costume, il entra dans un hôtel, respectueusement aligné derrière une famille anglaise. Ne connaissant personne dans ce monde de touristes tirés à quatre épingles, ou bien personne, peut-être, n'ayant voulu le reconnaître sous sa jaunâtre chrysalide, il alla s'attabler dans l'office avec une grappe de guides dont quelques-uns ne lui étaient pas étrangers. Là, il fit venir de vieilles bouteilles de derrière les fagots ; on but aux montagnes, sans doute aux glaciers, aux séracs, aux moraines, aux cordes et aux piolets, à la santé de tous et de chacun, sans oublier les étrangers cousus d'or qui permettaient de faire de telles libations. La fête eut une fin ; mais le sommeil fut sourdement inquiet, lourd, torturé comme celui d'un volcan qui travaille, et lorsque notre collègue se réveilla, le lendemain, le soleil était haut au-dessus de l'horizon ; il se hâta alors pour rattraper le temps perdu, et lorsqu'il se présenta à l'hôtelier, lui demandant le quantum de sa dépense, celui-ci, prenant son air le plus doux, le remercia chaudement de lui avoir amené la famille anglaise qui venait de partir, et lui dit que toutes les dépenses dont il s'inquiétait avaient été portées sur la note de mylord ! Que fit notre collègue ? Modeste comme la veille, il rasa le mur, prit la porte et salua sans dire merci ! Mais arrêtons nos histoires. Nous ne retrouverions jamais Ville-Vallouise, où nous revenons.

Ce joli village, pittoresque comme pas un, était en émoi ; les combes des Bans, de l'Onde, de Celse-Nière, de Saint-Pierre, de l'Eychauda, lui apportent les eaux d'un versant entier du massif pour former le Gyr ; tout débordait ; les flots boueux allaient rompre toutes les digues opposées à



Maisons à Ville-Vallouise.

Dessin de Vuillier, d'après une photographie de M. F. Perrin.

leur épanchement dans la vallée, les ponts les mieux assis allaient céder à leur impétuosité. Au matin seulement, et très tard, le ciel devint à peu près serein ; quelques nuages attardés s'étiraient en roulant mollement sur les crêtes environnantes. Notre journée était perdue, et, pour en utiliser au moins la matinée, nous dûmes nous résigner à

visiter une église fort jolie intérieurement, à courir, entourés de curieux, fort curieux eux-mêmes, avec nos appareils photographiques dans les rues du village, dont chaque maison semble bâtie sur pilotis boiteux, puis à tourner sur la grande place autour d'une jolie fontaine monolithique de marbre rose, taillée dans les flancs de la montagne voisine. Le soir, nous allâmes tout tranquillement coucher au Refuge Cézanne, pour franchir le lendemain le col de la Temple et gîter à la Bérarde. (*Ann. C. A. F.*, 1877, p. 205.)

Tout le monde connaît le trajet de Ville-Vallouise aux Claux, à Ailefroide, puis au Pré de M^{me} Carle : c'est une promenade délicieuse qui vous conduit à l'intersection du glacier Noir et du glacier Blanc. Le Refuge est dans une situation unique ; il est au pied de l'un des géants de nos Alpes, le Pelvoux proprement dit, qui a donné son nom à toute la chaîne dans laquelle il est enchâssé ; au fond, les Écrins montrent leur noire paroi Sud, aujourd'hui vaincue une fois après les assauts des plus braves, paroi qui s'élanche noblement à pic du bas du glacier jusqu'à la pyramide sommitale ; à droite, la Grande-Sagne que n'éclipse pas ce voisinage majestueux ; derrière, au-dessus de la chute du glacier Blanc, le Pic de Neige Cordier, puis la ligne qui sépare cette vallée de la vallée extérieure où coule la Guizanne. Nous passâmes là une nuit délicieuse, et, remis en haleine par la demi-journée de repos que le ciel nous avait versée, peut-être un peu trop généreusement, nous remontâmes le glacier Noir, directement encore au milieu de sa largeur, sans user de la corde, jusqu'au couloir final. (*Ann. C. A. F.*, 1875, p. 296.)

Il n'y a pas de description à faire de ce passage : pendant la belle saison, l'on rencontre une trace presque permanente ; il n'y a à noter qu'une chose : c'est que, ce 10 juillet à midi, à 3,500 mètr., nous n'avions pas une température supérieure à 6° au-dessous de zéro. Ce milieu est, on le

croira, trop réfrigérant pour porter à la longue contemplation des paysages, quelque beaux et étendus qu'ils puissent être; nous jetâmes un coup d'œil abrégé sur les merveilles qui scintillaient autour de nous, et établissant, comme nos devanciers, que le col de la Temple est un des plus beaux cols du Dauphiné, nous alignant à cheval sur nos piolets, comme sorcières au sabbat, nous ne fîmes qu'une de ces glissades, chéries des alpinistes, jusqu'au pied des névés qui viennent mourir dans la basse vallée de la Pilatte, presque au point où elle se confond avec celle du Chardon.

A mesure que l'on descend, le paysage est moins grandiose; au lieu de dominer l'on est écrasé; on respire bien encore à pleins poumons, mais il semble que l'air devient plus rare, il semble qu'au bas de ces rocs noirs plaqués d'argent, qui s'élèvent d'autant plus derrière vous que vous vous enfoncez plus rapidement vers leurs assises formidables, vous ne trouverez point d'issue. Les gorges étranglées de la haute région de l'Oisans, chaque jour comblées par les miettes gigantesques de la montagne qui s'éroule sans s'amoinrir, sont toutes pleines du mugissement des torrents et des cascades qui semblent s'appeler d'échos en échos; elles impriment dans l'âme un souvenir plus violent que celui des autres contrées alpines, elles sont plus grandes, plus majestueuses, et l'on comprend bien l'âpreté enivrante de l'amour qu'elles inspirent à ceux qui sont las des Alpes civilisées de l'Italie et de la Suisse.

La vallée de la Pilatte où nous sommes est, d'ailleurs, l'une des plus belles du massif. Dans une petite prairie de quelque cent mètres carrés, véritable flot de verdure perdu dans cet océan de blocs qui s'épaulent les uns sur les autres, on trouve, dépassant à peine aujourd'hui le sol dans lequel elles sont ensevelies plus profondément chaque année, les ruines écrasées d'un hameau. Cette solitude, dans laquelle la Section de l'Isère du Club Alpin Français ouvrira en 1881 les portes d'un refuge précieux, n'est plus

hantée que par un pâtre, philosophe sans le savoir, gîtant dans un trou en terre, autour duquel viennent le soir se grouper quelques chèvres, et l'on saute pendant de longs instants de bloc en bloc avant d'arriver à la Bérarde, que l'on découvre enfin avec autant de joie qu'un nouveau monde.

Formé d'une dizaine de pauvres maisonnettes basses, groupées comme pour mieux se prêter appui au bout de l'angle de terre léché et épuisé par le torrent des Étançons et celui de la Pilatte qui y marient leurs eaux et leurs pierres, ce petit pays souffreteux a sa réputation établie bien loin. Mais, si l'on en parle dans les deux mondes, ce n'est pas à cause des vertus de ses habitants. Toutefois ils ont généralement bon cœur ; je n'en veux pour preuve que cette exclamation échappée en voyant passer l'un de nos collègues avec quelques trous à son chapeau, quelques bonnes pièces à son paletot et quelques pièces meilleures encore à son pantalon : « Oh ! ce pauvre Monsieur, il dépense tout son argent pour courir la montagne, et n'a plus rien pour acheter de quoi se vêtir ! » Mais cet esprit de charité n'est pas absolument l'esprit officiel, et, raconte-t-on tout bas, lorsqu'il s'agit, il y a trois ans, d'autoriser par un vote la création de refuges alpins dans les montagnes, le conseil municipal de la commune tortura la question à résoudre, sous ce délirant prétexte que ces refuges serviraient d'abri aux voleurs de moutons ! Si grande que soit la place justement accordée dans la vie de l'homme à ce bon petit quadrupède bêlant, c'était lui en faire une un peu trop large ! Depuis lors, grâce aux invasions annuelles des touristes, le niveau intellectuel s'est bien élevé. A peine y croit-on encore un peu aux revenants ! Le dernier qui a fait du bruit dans la localité date déjà de novembre 1880 ! Une première fois à minuit et une deuxième fois à trois heures du matin, rentré par la porte, il prit une chaise, vint la déposer sèchement et sans hésitations près de la fenêtre, et sortit ! N'est-ce pas que ces revenants d'au-

jourd'hui sont plus aimables que ceux d'autrefois ? En tout cas, pour tous les renseignements y relatifs, s'adresser à la Bérarde, maison Rodier, à M^{lle} Angélique, dans les bonnes grâces de laquelle, croyez-moi, vous ferez bien de vous tenir.

Ces traits, que l'on m'en pardonne la longueur, ne servent qu'à marquer de rapides étapes vers la plus transcendante civilisation ; à tel point que, plus fort qu'à Paris, en 1879 déjà, le paterne Pierre Rodier n'hésita plus, un jour, à additionner le quantième du mois avec les dépenses de la journée ! Dieu me garde de laisser soupçonner qu'il le fit pour voir si nous nous en apercevions ; mais c'est à vous faire regretter, un peu, de n'avoir point vécu en 1786. Nous trouvons, en effet, dans un curieux manuscrit qui dort, hélas ! inconnu avec plusieurs autres, entre les mains d'un de nos collègues, des détails ravissants sur un voyage que l'illustre Villars fit, à cette époque, à la Bérarde.

« Nous avons logé, dit-il, chez la veuve Richard, où nous avons trouvé le fils cadet, nommé Charles, marié avec une fille de douze ans. Il eut l'honnêteté de nous accompagner avec une attention et une amabilité bien rares. Après avoir couru une journée entière avec nous sur les glaciers, fourni à notre nourriture, à celle de notre guide et de nos mulets, pendant deux couchées et un jour, il fit monter le *maximum* de notre dépense à 5 livres 12 sous ! M. de Bournont eut de la peine à lui faire accepter un écu de 6 livres, et nous ne pûmes obtenir de sa modestie de boire avec nous ! »

Que les temps sont changés ! Aussi jugeâmes-nous bien du progrès du siècle et de la distance réelle qui sépare la veuve Richard de 1786 du Pierre Rodier de 1879. Grâce, toutefois, à nos relations suivies avec lui, nous nous séparâmes absolument satisfaits l'un de l'autre, ce qui prouve que toujours

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !

COL DU CLOT DES CAVALES

En abandonnant la Bérarde, voyant que la neige s'opposait à ce que nous franchissions, selon notre plan primitif, le col des Écrins, puis le col Émile Pic, pour tomber au Refuge de l'Alpe du Villard d'Arène, nous choistmes pour nous y rendre le col du Clôt des Cavales. C'est une des brèches les plus faciles de l'Oisans; elle s'ouvre au plus bas point, 3,128 mèt., de la chaîne qui relie le massif de la Grande-Ruine à celui de la Meije, vers le Pic Gaspard, 3,880 mèt. Avant d'y arriver, la vallée des Étançons, que l'on remonte, forme un des tableaux les plus complets de nos Alpes; les immenses à-pic de la Meije proprement dite se détaillent en pleine lumière, et l'on savoure d'autant plus les beautés de cette course, qu'elle n'offre point de difficultés dignes de ce nom, que pendant toute sa durée l'on peut lever le nez en l'air, aller et venir des jambes, babiller de la langue, sans redouter une leçon trop dure, comme maître Corbeau, auquel un instant de distraction fit perdre un fromage. Quelques mètres seulement dans un dernier couloir demandent des soins, et l'on débouche sans efforts sur le versant opposé, celui du Clôt des Cavales. Ici, alors, l'on est saisi par deux aspects : celui de la ligne de la Meije, d'une part, et de l'autre surtout celui de l'arête rocheuse qui, de la Grande-Ruine à la Roche-Méane, présente une série d'aiguilles et de couloirs, d'un caractère vraiment fort beau.

Nous nous serions peut-être oubliés dans cette contemplation de notre future conquête, si nous n'avions dû prendre, au Refuge de l'Alpe, un repos aussi complet que possible pour entreprendre, le lendemain, avec toutes nos forces, l'ascension de la Grande-Ruine, dernière joie promise avant notre retour au pays plat. Nous nous précipi-

tâmes donc, et quelque temps après nous prenions possession du chalet et des excellents sabots-galoches qui y attendent le touriste aux pieds légers, mais humides. (*Annuaire du Club Alpin Français*, 1876, p. 251.)

Comme il connaissait bien le cœur humain et les faiblesses du voyageur, notre ami de Quatrefages, le jour où il fit don à tous nos refuges de quelques paires, assorties s'il vous platt, de ces chaussures où l'élégance est agréablement remplacée par l'utilité! Certes, il y a loin de là aux talons Louis XV ou aux pantoufles chinoises, mais nous le bénîmes une fois encore, et, ne voulant pas renvoyer au lendemain les affaires sérieuses, nous confiâmes à notre bon gros porteur turc Célestin les délicates fonctions de maître-coq. Ayant encore deux jours de vivres à prendre sur nos boîtes de conserves, nous l'envoyâmes chez les bergers voisins à la recherche d'une pâture quelconque, lui enjoignant de ne pas revenir sans les éléments d'un festin digne de nos appétits. Nous nous souvenions délicieusement qu'au chalet de Roche-Bérenger, sous Champrousse, chez le père Tasse, dont la longue barbe s'est bien souvent longuement inclinée devant les touristes de nos Alpes, une orgueilleuse pancarte suspendue dans la salle principale annonce que l'on trouve là du « Fromage de pur lait de chèvre *avec la crème*, » aussi bien qu'une série de légumes récoltés à 2,000 mètr. au-dessus du niveau de la mer; et, dit la pancarte :

« Nota. Tous ces légumes, venus dans une atmosphère
« très légère, sont d'une grande délicatesse; la laitue est
« pommée avec une consistance extraordinaire; les mille
« feuilles de la chicorée, quoique vertes, sont tendres au
« possible; les pommes de terre, surtout, sont remar-
« quables par leur saveur moelleuse qui ne peut être
« comparée qu'aux rognons de coq! »

Cette phrase mémorable passait et repassait encore dans notre souvenir, quand, au bout d'une heure, notre turc fut

de retour au chalet de l'Alpe, et sans façons vraiment, comme s'il eût été la plus belle fille du monde, donnant tout ce qu'il pouvait nous donner, il étala à nos yeux d'affamés un petit tas de pommes de terre ridées et bourgeonnantes, dont il avait farci ses poches et son vieux chapeau ! Puis, religieusement entouré de multiples bandelettes de papier, comme une momie précieuse, une espèce de cosmétique solide, jaune et d'odeur infecte. En voici la recette d'abord et l'usage ensuite, recherchés et transmis à l'intention des races futures :

Vous prenez un mouton, le plus souvent victime de l'abigeat d'un torrent, d'une avalanche, d'une pierre roulante, ou abîmé du haut d'un à-pic quelconque ; vous l'écorchez, la chair au saloir, la peau au soleil, après en avoir vigoureusement raclé toute la graisse adhérente ; vous faites fondre ladite graisse au bain-marie, dans une marmite aussi sale qu'il vous conviendra, vous moulez dans des cornets de vieux papier aigri, et une fois figé, froid et sec, au fur et à mesure de vos besoins, taillant dans le bloc ranci, vous assaisonnez votre nourriture à la quintessence de mouton. C'est fort simple, n'est-ce pas ? L'on est exposé, en montagne, à manger des choses bien nauséabondes ; personnellement, j'avais pendant deux jours vécu en partie de pain et de viande salée, rôtis sur des feux de fiente de vaches desséchée au soleil. Mais nous ne nous souvenions pas d'avoir jamais rien mangé dont l'âcre odeur *sui generis* s'imposât davantage au dégoût. Toutefois, la faim aidant, et en fait de repas surtout, un mauvais Tiens valant largement une douzaine d'excellents Tu l'auras, nous dévorâmes presque cette cuisine primitive, simplement atroce. Deux jours après, son goût et son arrière-goût nous poursuivaient encore avec un acharnement inqualifiable.

ASCENSION DE LA GRANDE-RUINE

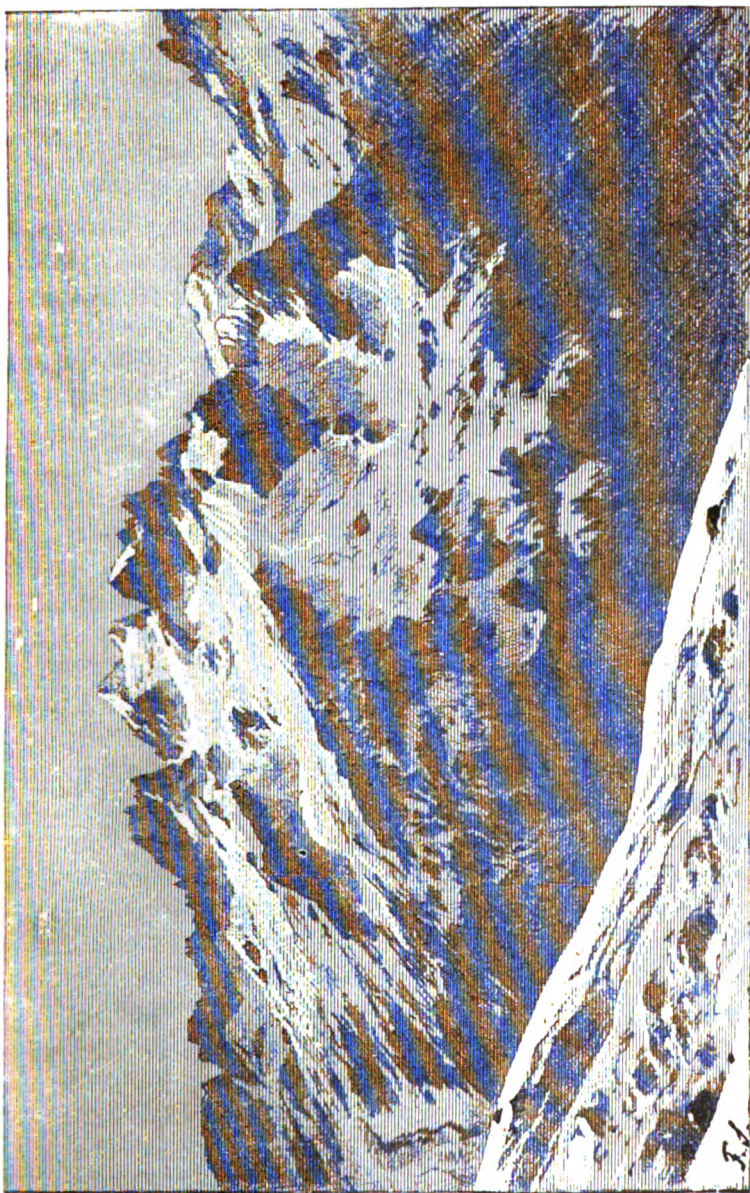
Je ne sais pas bien quels rêves nous dûmes faire ce soir-là sous cette impression, mais à l'aurore nous remontions le glacier de la Platte des Agneaux, suivant tout pensifs le chemin de la Grande-Ruine. Cette ascension devait être le bouquet de notre longue et cependant trop courte excursion, dans laquelle nous n'étions plus à compter les déboires, les accrocs de tout genre faits à notre programme premier ; car, le lendemain, au lieu de franchir, selon nos intentions, le col de l'Homme et de longer ensuite la chaîne de la Meije pour aller à la Grave, nous devions une fois encore avoir la plus belle pluie que puissent rêver grenouilles et poissons à sec sur le flanc. Quoi qu'il en dût advenir plus tard, nous avions ce jour-là un ciel d'une profondeur inouïe, un vent mou du Sud nous rapprochait et nous détaillait chaque pierre de la montagne ; nous ne pouvions assez admirer la splendide ligne de crêtes où surgissent le Pic de Neige Cordier, la longue arête de la Roche-Faurio, la Roche d'Alvau, la Tête de Charrière, entre lesquels sont entaillés quelques cols superbes, versant sur les glaciers Blanc et de l'Encoula et sur la profonde vallée des Étançons.

C'était à nos pieds, sous la neige même que nous foulions, que naît la Romanche ; mais nous ne suivîmes pas plus le fil de son onde limpide fuyant vers la plaine, que le fil des idées mélancoliques dont ce berceau glacé d'un torrent impétueux eût fait accoucher un poète élégiaque. Nous avions, au contraire, besoin de toute notre attention, car l'ascension de la Grande-Ruine était parfaitement inconnue à nos guides, et nous n'avions pour nous conduire que la très intéressante esquisse orographique de ce massif, dressée et accompagnée d'une notice par notre collègue Henry Duhamel, dans l'*Alpine-Journal*.

Cet excellent ami, auquel il faut toujours revenir quand l'on désire un renseignement ou un conseil précieux sur nos Alpes, le tout garanti par une expérience consommée et un cordial désintéressement, me permettra de lui laisser complètement ici la parole : ses collections photographiques, combinées avec ses scrupuleuses observations, donnent à ses brèves études orographiques la valeur du levé le plus rigoureux :

« Entre les deux cirques des glaciers du Clôt des Cavales et de la Platte des Agneaux, s'avance de l'Ouest à l'Est un promontoire dont le profil de la ligne de faite rappelle une scie par ses nombreuses et profondes découpures. Le sommet, qui s'élance à son extrémité orientale, est désigné dans le pays sous le nom de Roche-Méane ; il est figuré dans l'*Annuaire* 1876 du Club Alpin Français, à la page 251. Ce promontoire se rattache sur le pic 3,721 à la grande crête Nord-Sud qui longe la rive gauche du vallon des Étançons. Sa paroi septentrionale est généralement verticale, excepté près du pic 3,721, à l'Est duquel descend un long couloir de glace ; au Sud, l'escarpement est moins considérable, un contrefort indépendant venant former, au pied de l'arête, une sorte de vallonement très élevé. Le sommet principal de la Grande-Ruine (3,754), formé, comme d'ailleurs toute sa masse, d'un magnifique granit rose, est situé au Sud-Ouest du pic 3,721, dont il est séparé par la brèche Giraud-Lezin (3,598). Son aspect rappelle les Rouies et les Écrins¹ ; d'un côté, à l'Ouest, un précipice ; de l'autre, à l'Est, une pente de névé remontant jusqu'à la cime. Le col de la Casse-Déserte (3,510) sépare, au Midi, le pic 3,754 de l'aiguille 3,677. Du sommet central, qui est en même temps le plus élevé (3,754), se détache un éperon dirigé vers le Sud-Est et séparant la portion supérieure du glacier des Agneaux, appelée dans le pays glacier de la Casse-Déserte,

¹ Les Écrins, *Annuaire de 1875*, p. 336 ; les Rouies, *Annuaire de 1875*, p. 296.



La Grande-Ruine, vue du Col Émile Pic dessiné de F. Schrader, d'après une photographie de M. H. Duhaudel.

du glacier qui descend de la Grande-Ruine et ayant précédemment réuni ses glaces à celles du glacier des Agneaux.

« Au Sud, le massif de la Grande-Ruine s'étend depuis le pic 3,697 jusqu'à la brèche de Charrière (3,261), par une arête aiguë qui, en se redressant, forme la Tête de Charrière (3,442). Le col du Clôt des Cavales (3,128) interrompt, au Nord, sa crête septentrionale.

« Sur le flanc oriental de la Grande-Ruine, on peut distinguer trois groupes de glaciers. L'un, peu considérable, s'étend au pied du col des Cavales. Le plus important, appliqué à la base des parois des trois sommets principaux de la Grande-Ruine, forme quatre branches séparées : la plus septentrionale, conduisant au col de la Grande-Ruine, située entre les pics 3,721 et 3,309 ; la seconde, au pied de la brèche Giraud-Lezin ; la troisième, point culminant du névé, au col de la Casse-Déserte ; la quatrième remonte vers le sommet 3,697. Entre ce sommet et la Tête de Charrière s'étend aussi un glacier assez considérable. Enfin, je mentionnerai, pour mémoire, le névé de la brèche de Charrière. »

Avec cette page en mains et quelques grandes lignes tracées par lui sur l'esquisse accompagnant cette notice, nous ne pouvions nous égarer, le flair subtil des Gaspard aidant. Cette ascension n'avait, au jour où nous l'entreprîmes, été accomplie que deux fois : par M. W.-A.-B. Coolidge d'abord avec feu Miss Brewoorth, accompagnés de l'extraordinaire chien Tschingel et des deux Almer, et ensuite par M. Henry Duhamel avec Giraud-Lezin et le porteur Berthieux (*Annuaire du Club Alpin Français* 1878, page 112). Il faut ajouter que l'aspect sourcilleux de cette sommité, vue de tous les côtés, à part un seul, celui du Midi, n'a, en réalité, rien d'encourageant, rien qui séduise le grimpeur ordinaire. De toutes faces, celle d'ascension exceptée, c'est un type de parois à pic, de murailles immenses, sans saillies, portant à peine, sur le versant du Clôt des Cavales,

quelques séracs bleus qui semblent se cramponner au rocher comme de gigantesques nids d'hirondelles, toujours prêts à s'abîmer. Mais, quand l'on remonte le glacier des Agneaux, que du glacier des Agneaux l'on s'élève par une pente douce au plateau supérieur qui porte le petit glacier de la Grande-Ruine, l'on est surpris de voir ce plateau s'adosser à la pointe terminale de la montagne, à 3,754 mè.

Je me souviens d'avoir dit, un jour que des femmes et des enfants pourraient y atteindre; je ne m'en dédis pas, et je vais plus loin : je soutiens qu'à un certain moment de la saison, alors que le glacier est encore habillé de son épais manteau d'hiver, sous lequel il cache ses crevasses comme des blessures, on pourrait, en luttant contre la mollesse de la neige par un moyen quelconque, arriver à 200 mè. de la pyramide sommitale à dos de mulet.

De là aux connaissances, aux aptitudes et aux efforts spéciaux que semble demander une ascension à cette altitude de 3754 mè., il y a loin, et je sais ne pas être contredit quand j'engagerai tous nos collègues à l'entreprendre, comme étant, entre toutes celles de l'Oisans, peut-être, la plus séduisante par sa facilité absolue, la plus rémunératrice par rapport aux peines minimales essayées pour y atteindre, par la vue immense qu'elle commande, grâce à sa hauteur et à sa situation près du centre du fer à cheval formé par le massif du Pelvoux.

C'est d'abord une charmante promenade que d'aller, à travers de merveilleux pâturages, du Villard d'Arène, où l'on quitte la route de Grenoble à Briançon, jusqu'au Chalet de l'Alpe. Du Chalet de l'Alpe au sommet de la Grande-Ruine, un marcheur ordinaire, dans des conditions ordinaires, mettra environ six heures, haltes non comprises, et la descente s'opérera dans un temps moindre de la moitié, certainement. En couchant au Chalet de l'Alpe, au départ, l'on peut donc reprendre, à son passage, le même courrier qui vous a déposé, la veille, au Villard d'Arène, et

être à Grenoble dans la nuit suivante : c'est-à-dire que, de Grenoble à Grenoble, l'ascension peut se faire en deux fois vingt-quatre heures, et cela sans une mauvaise nuit, avec seulement quinze heures de marche divisées, aller et retour compris.

Nous ne saurions cependant trop conseiller aux touristes pouvant disposer d'une troisième journée, de redescendre, non point par la route que nous venons d'indiquer, mais en traversant le col de la Casse-Déserte, pour aller coucher, le soir de l'ascension, dans les tristes maisons du hameau de la Bérarde. De cette manière, on fera plus ample connaissance avec ce splendide massif de la Grande-Ruine, que nous sommes vraiment heureux de présenter à nos collègues; on évitera, ensuite, de suivre de nouveau, à la descente, un chemin déjà parcouru à la montée, et l'on aura une idée suffisamment exacte, quoique abrégée, des beautés sauvages des hautes vallées de la Romanche et du Vénéon. Voici, d'ailleurs, en quelques lignes, la description de cette course, dont la beauté ne le dispute qu'à la facilité; c'est encore à mon ami Duhamel que je l'emprunte, et c'est lui qui parle; écoutez-le : « En descendant, me dicte-t-il, du sommet de la Grande-Ruine par la face orientale, par laquelle on est monté, on rejoint le glacier supérieur de la Platte des Agneaux, puis, arrivé à la hauteur des séracs laissés à gauche le matin, à la montée, on appuie sur la rive droite du glacier, que l'on ne tarde pas à quitter par une espèce de petite dépression de roches décomposées, permettant d'atteindre, sans peine, en quelques instants, la portion supérieure du glacier de la Casse-Déserte. Une heure après avoir quitté notre sommet, on atteint la base du col de la Casse-Déserte; dix mètres d'escalade d'un névé semblable à celui de la Tête de la Grande-Ruine conduisent au col lui-même. » Un jour, peut-être, quelqu'un, habitué à recevoir des pierres sur la tête, pour laquelle il ne redoutera plus les fêlures, descendra-t-il di-

rectement, de la Grande-Ruine à cet endroit, par les rochers d'aspect trompeusement bonasse que l'on a alors à sa gauche. Du col de la Casse-Déserte, on gagne la Bérarde en trois heures, en traversant, du Sud au Nord, le glacier de la Grande-Ruine, ce qui exige à peine une heure; puis les alpages situés au-dessous de la moraine rive gauche de ce glacier, et, enfin, la vallée des Étançons, grandiosement fermée par les noires murailles de la Meije. Tel est, suivant nous, crions-le bien haut, le digne et presque nécessaire couronnement d'une ascension de ce sommet qui a nom Grande-Ruine. De ce gigantesque belvédère, placé à 3,754 mèl., l'on emportera avec soi une notion complète des Alpes du Dauphiné et le souvenir de l'un des plus beaux panoramas qu'il soit permis de contempler. J'en appelle à MM. Coolidge et Duhamel, les deux alpinistes qui nous devancèrent sur ce sommet; j'en appelle à ceux de nos collègues qui voudront regarder le panorama ci-joint.

Pour notre part, ce fut sans peine aucune que nous y arrivâmes; en supprimant les derniers instants de l'escalade, où la neige tombée l'avant-veille, une bergschrund assez vive et l'inclinaison de la pente ralentirent notre marche, nous aurions atteint plus rapidement encore, au plus près du ciel, les deux cairns de granit rose tendre élevés par nos prédécesseurs. Le premier était l'œuvre de M. Coolidge, dont le procès-verbal d'ascension nous a été transmis par l'auteur du second, notre ami Duhamel (*Annuaire du Club Alpin Français*, 1878, p. 112). Nous aurions bien élevé le nôtre à côté, nous, troisièmes, mais il n'y aurait vraiment pas eu de raisons pour que le nombre de ces constructions éthérées fût limité. C'était assez d'une pyramide pour la France et d'une pour l'Angleterre; nous nous contentâmes de déposer nos cartes dans celle de la France, et nous eûmes tout loisir de rester en contemplation devant le sublime spectacle que nous avions sous les yeux.

J'avais, cependant, joui de bien beaux panoramas : de

quelques hauteurs de la Suisse, de l'Italie et de la Savoie, j'avais déjà étendu de longs regards d'admiration sur cette mer houleuse que forment les Alpes, mer du haut des vagues de laquelle nous sommes si petits, d'autant plus petits que ce qui nous entoure est plus immense, et que nous savons qu'au-delà des horizons où s'arrête notre vue impuissante, il y a encore d'autres fières montagnes, des glaciers aussi bleus, des abîmes aussi magnifiques que ceux qui nous entourent. Par la pensée et par le regard, franchissant, au Nord, les massifs du Mont-Blanc et du Mont-Rose, perdus eux-mêmes comme de blanches épaves dans cet océan de montagnes, nous pouvions voler, des cimes lointaines du Valais et de l'Oberland, aux cimes mourantes des Alpes-Maritimes qui fondaient leurs brumes avec celles de la Méditerranée; par delà de nos chaînes éteintes du Devoluy et du Trièves, nous dépassions les lignes de l'Auvergne pour revenir planer à l'Est sur le Queyras que domine le Viso immense, et nous élançer plus loin, bien loin dans les plaines ensoleillées de l'Italie; puis, autour de nous, le massif entier du Pelvoux, tout hérissé, dressant, les unes derrière les autres, ses pointes, superbes rivales, se chevauchant, luttant de noblesse et d'horreur, lançant, du fond des vallées noires, cent cimes jalouses de 3,500 à 4,000 mètr., portant, d'un air de défi, leurs têtes glacées dans les nuages.

Ce sont là des spectacles qui vous prennent au cœur, par lesquels il faut avoir été empoigné pour les comprendre, car les plus belles paroles du poète le plus magnifique, les plus chaudes couleurs de la palette du peintre le plus habile, seront toujours ternes et molles pour retracer ces éblouissantes splendeurs. Quand, à nos retours des Alpes, nous parlons de ces émotions si douces, laissons sourire le mortel vulgaire qui ne nous comprend pas, et dont l'âme rampe plus bas, si possible, que le corps, car ce n'est pas pour lui que Dieu a fait la montagne et son vivifiant amour.

« Voyager, c'est vivre dans toute la plénitude du mot : c'est oublier le passé et l'avenir pour le présent; c'est respirer à pleine poitrine, jouir de tout, s'emparer de la création comme d'une chose qui est sienne; c'est chercher, dans la terre, des mines d'or que nul n'a fouillées; dans l'air, des merveilles que personne n'a vues; c'est passer après la foule et ramasser, sous l'herbe, les perles et les diamants qu'elle a pris, ignorante et insouciant qu'elle est, pour des flocons de neige ou des gouttes de rosée. »
Voilà pour la prose; écoutez, maintenant, le poète :

Les vrais voyageurs sont ceux-là, seuls, qui partent

Pour partir.....

Et sans savoir pourquoi, disent toujours : Allons!
Ceux-là dont les désirs ont la forme des nues,
Et qui rêvent, ainsi qu'un conscrit le canon,
De vastes voluptés, changeantes, inconnues,
Et dont l'esprit humain n'a jamais su le nom.

N'est-ce pas que c'est bien cela? Le prosateur se nomme Alexandre Dumas, le poète se nomme Charles Baudelaire. J'ai gravé dans mon cœur la douce harmonie des lignes de l'un et de l'autre, et je me console, aux longues heures de l'ennui, en me les répétant tout bas.

Hélas! pourquoi faut-il que tout finisse, même, et surtout, le bonheur? Après une heure d'extase véritable, nous reprîmes le chemin de la plaine, tandis que nous aurions voulu rester sur ce rocher, toujours! Derrière nous, peu à peu, la montagne reprenait sa hauteur; peu à peu nous descendions vers la terre, comme fait le mineur, en regardant, au-dessus de lui, le ciel! Peu à peu nous revoyions nos traces du matin, que le soleil de la journée avait voulu effacer, comme si lui seul avait le droit de se promener sur ces neiges éternelles!

Nous secouâmes les glaçons des derniers névés, quand des nuages affolés entourèrent d'un voile jaloux toutes les

cimes que nous venions d'admirer dans leur nudité sublime ; nous eûmes juste le temps de donner un coup d'œil d'adieu au paysage que nous voyions pour la dernière fois, et la nuit tomba, aussi noire et sans étoiles que la journée avait été belle et pleine de clartés.

Malgré la somme de fatigue amassée pendant nos passages des cols de la Temple et du Clôt des Cavales et pendant notre ascension de la Grande-Ruine, trois journées consécutives de marche, nous ne pûmes obtenir le calme qui nous était nécessaire. Toute la nuit durant, le vent du midi vainqueur, soufflant par chaudes et lourdes rafales, passait avec des roulements étranges sur le toit de notre petit refuge ; les éclairs et quelques tonnerres nous annoncèrent que nous venions d'employer notre dernier beau jour. Adieu le col de l'Homme ! Adieu les glaciers du massif de la Meije ! A l'aurore, en effet, à l'heure où nous aurions dû nous élaner vers d'autres conquêtes rêvées, nous suivions, à grands pas, pour devancer l'ouragan toujours plus fort, le chemin muletier de l'Alpe du Villard d'Arène à la Grave, notre dernière étape.

Nous n'eûmes pas d'autres distractions, toute la journée durant, que de dégraisser, avec nos doigts, un paquet de cartes huileuses, empruntées à la collection de M. Juge, qui ne nous donna même rien pour cela, et, alternativement, de regarder la pluie faire des ronds dans les mares de la route.

A force d'entremêler tout cela de réflexions, nous arrivâmes à conclure que si, à l'époque du déluge, la pluie fût tombée du ciel avec autant d'intensité, il n'eût pas fallu quarante jours et quarante nuits à la justice de Dieu pour noyer les mortels coupables, et encore que si, véritablement, la pluie avait duré quarante jours et quarante nuits, tous ces mêmes coupables seraient morts d'ennui, avant d'être noyés.

Ces pensées, couleur du temps, nous donnèrent le cou-

rage de vivre jusqu'au soir, et nous prîmes la voiture qui nous ramena à Grenoble, vaincus par les circonstances, fourbus, mais contents.

Bibliographie française.

Col des Selettes	C. A. F.,	1877,	p. 264, 267.
—	—	1878,	p. 80, 90.
Col du Sellar	C. A. F.,	1877,	p. 235, 278.
—	S. T. D.,	1876,	p. 152.
—	—	1877,	p. 178.
Col de la Temple. . . .	C. A. F.,	1875,	p. 297.
—	—	1876,	p. 220.
—	—	1879,	p. 28.
—	S. T. D.	1876,	p. 157.
Col du Clôt des Cavales.	—	1876,	p. 143.
Grande-Ruine	C. A. F.,	1874,	p. 406.
—	—	1878,	p. 110.

FÉLIX PERRIN,

Membre du Club Alpin Français
(Section de l'Isère).

DEUX COURSES SANS GUIDES

DANS LA CHAÎNE DU MONT-BLANC

Généralement, à la suite d'un succès, on n'a rien tant à cœur que d'en rechercher un second ; c'est un fait bien connu, et l'on n'a jamais autant envie de grimper que dans les jours qui suivent une belle ascension. C'est ainsi que le dimanche, 29 août, le lendemain de notre course au Mont-Blanc, nous nous promenions, mon frère et moi, sur la place de Chamonix, ayant au cœur de grands projets. Il ne s'agissait de rien moins que d'aller bivouaquer le plus près possible du fond du glacier du Nant-Blanc, et de tenter le lendemain l'exploration des pentes moitié rocheuses, moitié neigeuses, qui forment la face occidentale de l'Aiguille Verte. L'entreprise était hardie ; et, à vrai dire, nous ne comptions guère mener à bonne fin cette course fort longue à coup sûr, et probablement fort difficile. Mais, quel que dût être le résultat, l'attraction d'une route à découvrir, la séduction qui s'attache à une cime célèbre, et la curiosité de voir de près les gigantesques murailles de l'Aiguille du Dru, nous semblaient autant de bonnes raisons pour tenter au moins l'aventure.

Comme je le disais tout à l'heure, nous avions un instant songé à aller bivouaquer sur quelque moraine, où, convenablement enveloppés dans nos plaids, nous aurions cherché un abri dans un trou de rochers. Malheureusement

depuis le matin de gros nuages couraient dans le ciel avec de mauvaises teintes grises et s'accrochaient çà et là aux mille aspérités des fines aiguilles granitiques ; déjà les Aiguilles du Midi, du Plan, s'étaient enveloppées d'un voile persistant. Nous pouvions craindre que ces brouillards ne descendissent jusqu'aux régions inférieures, et, quel que fût notre désir d'avoir, pour le lendemain, un point de départ élevé, la possibilité d'être pris par la pluie au milieu de la nuit commençait à devenir si imminente que nous crûmes devoir modifier nos projets.

Une autre considération encore venait nous faire renoncer à cette idée que nous avions eue de longer la base de l'Aiguille du Dru jusqu'au névé supérieur du Nant-Blanc. Si quelque bergschrund infranchissable, ou une chute de pierres, ou tout autre obstacle nous arrêtait au pied même de la grande pente, nous n'aurions guère qu'à revenir sur nos pas sans trouver de compensation ni à droite ni à gauche. Nous nous décidâmes alors à aller passer la nuit aux chalets de la Pendant, peu connus même à Chamonix, mais très favorablement situés pour nos projets. Un petit sentier, fort mal entretenu, va d'Argentière à ces chalets, situés à une hauteur de 1,730 mètres sur les pâturages de l'Aiguille du Bochart. Nous en pourrions partir le lendemain, de grand matin, — mon frère connaissait un peu ces parages, — et, franchissant le plus haut possible la crête qui relie l'Aiguille du Bochart à la pointe des Grands-Montets, descendre par une pente facile sur le névé du Nant-Blanc ; si notre route, que de cette crête nous devons voir dans son ensemble, nous paraissait offrir des difficultés insurmontables, ou si le temps devenait incertain, nous comptions trouver un dédommagement dans la belle et facile ascension de l'Aiguille des Grands-Montets.

Malheureusement, quand, le lendemain, vers 5 h. du matin, nous mîmes le nez à la porte du chalet, le temps était non plus incertain comme la veille, mais irrémédiablement

gâté, et un brouillard humide recouvrait les pâturages mêmes où nous nous trouvions. Force nous était, pour le moment, de renoncer à toute espèce d'ascension, fût-ce à celle des Grands-Montets. Nous prîmes donc congé de notre hôte, brave Savoyard qui nous avait offert une hospitalité primitive, mais cordiale et désintéressée, et nous enfilâmes, assez penauds, le sentier qui descend, rapide et mal tracé, vers le hameau des Bois. Il tombait une petite pluie fine et froide qui ne devait plus guère nous quitter de la journée. Nous n'avions cependant pas descendu vingt minutes, et déjà nous tombions d'accord qu'il serait misérable de revenir bredouilles à Chamonix d'où nous étions partis la veille avec de si beaux projets. D'ailleurs les nuages s'étaient élevés et comme déchirés çà et là : pour-quoi ne pas rejoindre le chemin du Chapeau et, à tout hasard, le remonter ? Après tout, c'est le chemin du Jardin, ou, si nous craignons les pierres et les éboulis, le chemin des séracs du Géant, cette merveille. Aussitôt pensé, aussitôt fait ; et, quittant notre sentier, nous gagnons à travers bois le grand chemin du Chapeau. Peu à peu les nuages s'élèvent assez pour nous laisser voir par éclaircies la flèche fantastique du Dru et les roches dentelées de Charmoz. Tout à l'heure même, nous distinguerons, dans une brume vaporeuse et changeante, l'Aiguille du Géant et le Mont-Mallet.

Au bord du ruisseau du Nant-Blanc, qui forme près de là une jolie cascade, nous faisons notre premier repas. Encore une grande heure de marche sur la crête de la moraine, et nous descendons sur le glacier par une pente rapide et pierreuse. Il va falloir bientôt nous décider entre le glacier du Géant, qui s'ouvre à notre droite, et celui de Talèfre, dont les moraines nous présentent à gauche une route facile, mais pénible, vers le Jardin. Dans l'embarras du choix, nous nous arrêtâmes à une résolution qui ne surprendra personne, c'était de prendre une troisième direction et de gravir tout droit devant nous la montagne du Tacul. Nous n'a-

vions aucune donnée sur cette ascension ; nous ignorions même si jamais elle avait été faite : mais, à plusieurs reprises déjà, nous avons pensé à ce Pic du Tacul, comme à un des plus beaux belvédères de cette région. De plus, ayant eu occasion d'examiner une photographie prise du Jardin, sur laquelle l'arête Nord de notre montagne se projetait en profil avec une netteté de détails remarquable, nous avons été amenés à penser que cette arête, dont l'inclinaison était en somme modérée, constituait la véritable ligne d'ascension. Quoi qu'il en fût, nous allions bientôt juger la chose par nous-mêmes.

Ce ne fut pas une petite affaire que de gagner le pied du Tacul : bien qu'à peu près horizontale, la surface de la mer de Glace s'est fendillée dans toutes les directions à cette jonction des glaciers du Géant et de Léchaud, et des centaines de crevasses, quelques-unes larges et profondes, la plupart fort longues, nous obligent à de nombreux et fastidieux détours. A 9 h. 25 min., nous prenons pied sur la moraine du Tacul. Par un beau temps la vue serait déjà splendide : devant nous la mer de Glace, fuyant au loin avec ses mille vagues aux reflets bleuâtres ; de part et d'autre, les séracs du Géant et de Talèfre, d'où nous arrive de temps en temps la détonation prolongée d'une avalanche. Nous devrions voir, dominant ces fleuves de glace, les Aiguilles du Midi, du Plan, et l'Aiguille Verte, et les Droites : un instant nous avons entrevu la masse énorme des Grandes-Jorasses, se dressant au milieu de la brume. Mais à cette heure, et pour toute la journée, un voile épais entoure toutes ces sommités. Cependant, notre montagne est encore dégagée, et nous sommes fort heureux de ne pas recevoir la pluie que nous voyons tomber à flots sur le Montenvers.

Après avoir mis bien en évidence sur un rocher un assez beau morceau de cristal de roche trouvé sur le glacier et que nous ne manquerons pas d'oublier au retour, nous

commençons à 9 h. 30 min. l'ascension proprement dite. Elle est, dès l'abord, fort intéressante et contraste agréablement avec la monotonie du long trajet horizontal que nous venons d'effectuer depuis le Chapeau. Une gymnastique continuelle tient l'attention en éveil, et, quoique facile, cette petite escalade de roches gazonnées, où il faut à chaque instant chercher des yeux la route la moins pénible, empêche notre esprit de s'occuper de la fâcheuse tournure que prend le temps. En effet, quand, après une heure de rude montée, arrivés à la première terrasse de ce massif rocheux (2,700 mèt.), nous nous retournâmes pour constater les progrès accomplis, nous vîmes les nuages, de plus en plus épais, se rapprocher de nous grand train : plus de traces des Aiguilles de Charmoz ni du Moine ! Par instants, de grands nuages gris passaient entre nous et le plan de la Mer de Glace, et le Tacul lui-même menaçait de s'envelopper.

Mais qu'importe ? nous n'allons pas nous laisser arrêter par un méchant brouillard, non plus que par la petite pluie froide qui recommence à tomber. Nous sommes bien montés à la Grande-Sassière dans le brouillard, au Grand-Paradis dans le brouillard, à la Maladetta dans le brouillard : nous ne pouvons pas échouer sur une montagne de 3,400 mèt. Le résultat acquis nous est d'ailleurs d'un fort bon augure, et la rapidité avec laquelle nous avons enlevé cette première escalade nous laisse espérer une arrivée au sommet moins tardive que nous ne l'avions craint d'abord : et nous nous frottons les mains, et nous nous voyons déjà posant un pied vainqueur sur cette cime vierge, ou du moins supposée telle. Hélas ! c'était vendre la peau de l'ours, sinon avant d'avoir vu la bête, au moins avant de l'avoir tuée. Et tout d'abord une découverte inattendue vint nous inspirer des doutes légitimes sur la virginité de la cime du Tacul. Comme nous cherchions un lieu de repos favorable à l'installation d'un second déjeuner,

nous aperçûmes soudain, au bord d'une belle et limpide flaque d'eau, dispersés sur la neige, les débris indiscutables d'un récent repas : écorces de citron fraîchement coupées, boîtes de conserves nouvellement éventrées, quelques bouteilles vides çà et là. La nature de ces reliefs et les étiquettes des boîtes nous apprenaient clairement que nous avions été précédés dans ces parages par une caravane anglaise, et que pouvaient ici venir faire des Anglais, sinon monter au Tacul¹?

Cependant notre montagne, pour n'être plus vierge, n'en était pas moins fort intéressante. Peut-être même ces touristes n'avaient-ils pas atteint le sommet. A coup sûr ils ne l'avaient pas atteint sans guides, et nous étions bien décidés à pousser la chose jusqu'au bout. En attendant, nous fîmes notre repas dans un site vraiment grandiose. C'était un entassement curieux de blocs de toutes dimensions et de toutes formes, çà et là saupoudrés d'une broderie de neige, dominés de bien haut sur la gauche par de magnifiques parois granitiques dont le sommet se perdait dans la brume et qui plongeaient à pic sur le glacier de Léchaud. Mais la température, voisine de zéro, et l'humidité qui nous saisissait aussitôt que nous cessions de marcher, ne tardèrent pas à nous faire lever. A 10 h. 55 min. nous rebouclons nos sacs, et en route ! Il pleut.

Jusqu'à ce moment, nous avons suivi exactement l'arête de la montagne ; mais ici un redressement subit des couches rocheuses nous obligeait impérieusement à faire un détour sur la droite, où une première pente de neige parfaitement visible du Montanvers nous avait fait soupçonner une inclinaison moindre. C'est ce qui avait lieu, en effet, et cette neige, que nous pûmes traverser sans tailler

¹ Au commencement du mois d'août, MM. Hartley, Davidson, Eccles et Louis Pasteur, avec les guides Michel et Prosper Payot et J. Andregg, avaient fait l'ascension du Pic du Tacul : quant aux voyageurs dont nous voyions les traces, nous n'avons pu savoir leurs noms.

de pas, nous amena au bas d'un large couloir de rochers et de débris, où nous primes pied sans grande difficulté. Tous nos collègues alpinistes connaissent par expérience ce terrain mouvant des roches désagrégées où le pied redescend parfois plus qu'il ne vient de monter. Avec un peu d'habitude, on arrive cependant à choisir les rochers les plus solides, et, quoique plus lents, nos progrès sont encore fort sensibles. De temps en temps nous élevons, le plus en évidence possible, de petites pyramides qui nous guideront à la descente, si nous les retrouvons. A partir du pied du couloir, nous avons constamment incliné sur la gauche, de manière à gagner de nouveau l'arête, pour laquelle nous avons une prédilection. La route y est mieux marquée, et les aspects plus variés. A midi et quart nous la joignons au pied de la grande pente de neige qui va nous conduire directement au sommet et qui se déverse à gauche sous la forme d'un joli petit glacier blanc étrangement suspendu au-dessus d'abîmes vertigineux. C'est en ce point que nous nous attachons. J'ai dit que cette arête nous conduisait directement au pic du Tacul : c'est une erreur : le glacier s'arrête à une soixantaine de mètres du sommet, au pied d'un escarpement de rochers, pas bien élevé, mais d'une inclinaison tout à fait inusitée et contre lequel bientôt tous nos efforts vont se briser.

Bien entendu, nous ne doutons pas encore du succès ; au contraire, nous croyons avoir effectué la partie la plus pénible et la plus difficile de l'ascension, et cette pente de neige nous semble d'en bas si courte que nous nous croyons déjà près d'arriver. Il n'en était rien. Ce névé, que nous traitions si légèrement, ne l'ayant pu voir jusqu'ici qu'en raccourci, nous dûmes l'apprécier à sa juste valeur, lorsqu'après une demi-heure d'un rude exercice, nous pûmes constater que nous n'étions guère qu'à moitié de la hauteur. Nos progrès n'étaient pas rapides, tant s'en faut. Outre l'excessive raideur de cette pente, nous enfoncions

jusqu'aux genoux dans la neige humide, et force nous était, pour diminuer notre travail, de monter sans aucun zigzag suivant la ligne la plus inclinée. Nous ne trouvâmes que peu de secours dans les traces des touristes qui nous avaient précédés. D'ailleurs la neige qui, depuis que nous avons rejoint l'arête, tombait sans relâche, froide et silencieuse, les avait en grande partie effacées. C'est dans ces conditions qu'après avoir encore tâtonné quelque temps au passage de deux bergschrunds, nous arrivâmes au pied des rochers.

Toutes traces de pas avaient ici disparu, et, à bien regarder la muraille qui se dressait devant nous, nous commençons à douter qu'on eût jamais passé par là¹. Mais les pentes qui se perdaient à droite et à gauche dans le brouillard étaient si raides, la neige qui les couvrait nous paraissait d'une inconsistance si inquiétante, que nous crûmes plus sûr encore de monter tout droit devant nous. Je ne veux pas fatiguer le lecteur du récit d'une escalade où nous ne nous élevions que de deux ou trois mètres par minute. La position était vraiment piquante : accrochés des pieds et des mains à des roches plus ou moins solides, dont la neige encombrait toutes les saillies, au-dessus d'abîmes vertigineux où tourbillonnaient comme dans une chaudière des masses épaisses de nuages, et avec cela ne courant réellement aucun danger. L'un de nous deux n'avancait que lorsque l'autre était parfaitement établi, et nos piolets enfoncés à chaque pas dans quelque fente de rochers nous offraient un point d'appui on ne peut plus sûr. Cependant cette situation, si pleine d'intérêt, présentait bien aussi quelques côtés moins amusants : il faisait un froid très vif, très humide ; neige dessus, neige dessous ; et l'obligation d'avoir constamment nos mains en contact avec

¹ MM. Hartley, Davidson et leurs compagnons avaient en effet pris les rochers à une centaine de mètres plus à gauche, et avaient gagné le sommet en suivant la crête rocheuse qui couronne le pic.

des pierres rugueuses et glacées nous était fort pénible : chose plus grave, le temps s'écoulait et nous n'avancions guère ; enfin, à ces inconvénients, vint soudain s'en joindre un beaucoup plus sérieux : à une trentaine de mètres à peine au-dessous du sommet, mon frère, qui grimpait le premier, se trouva en présence d'une belle surface de granit lisse, à peu près verticale, qui nous parut devoir résister à toute espèce de tentative. Je ne sais si des guides s'y fussent aventurés volontiers : pour nous qui ne tenions nullement à nous mettre dans un mauvais cas, après quelque hésitation, nous décidâmes de nous en tenir là pour cette fois. Il était 1 h. 50 min. de l'après-midi.

Jetant un regard plein de regrets sur cette cime que nous touchons presque de la main, mais dont nous sépare un obstacle infranchissable, nous opérâmes notre descente avec toutes les précautions nécessaires, faisant la plus grande attention à ne pas nous faire rouler de pierres l'un sur l'autre, et surtout à ne pas glisser nous-mêmes. Arrivés sans encombre au névé, nous nous décidâmes à en descendre la pente à reculons : cette méthode, qui a l'avantage d'assurer au pied une position très sûre, présente quelque difficulté au passage des bergschrunds. Nous nous en tirons néanmoins, et le reste n'est plus qu'une affaire de temps. A 3 h. seulement, nous arrivons au bout de cette longue arête ; nous nous détachons, tout en nous amusant à faire rouler de petites avalanches sur la pente nord. Minime au début, la motte de neige lancée sur cette rampe rapide grossit, grossit, puis s'étend et se transforme bientôt en une belle nappe blanche et poudreuse qui glisse comme une flèche dans les couloirs glacés et se précipite soudain en gerbes d'argent dans le précipice brumeux.

Mais c'est trop nous attarder ; la descente que nous venons d'effectuer n'a rien de précisément réchauffant, d'autant que la neige qui tombait tout à l'heure s'est transformée en une pluie encore plus froide. Nous dévalons grand

train dans les rochers, cherchant à retrouver nos traces de la montée, et utilisant les flaques de neige quand il s'en présente. L'une d'elles me joue même un mauvais tour : la couche de neige fraîche, à demi-fondue, se détache soudain sous mon pied et glisse sur la surface gelée de la couche ancienne. Il en résulte pour moi une glissade bientôt arrêtée, où je ne laisse pas que de m'écorcher douloureusement les mains. Mon frère refuse de me plaindre, soutenant que cette glissade est le résultat de ma négligence ; je maintiens, au contraire, que toute l'attention du monde n'y aurait rien fait ; et dans le feu de cette petite discussion, le brouillard d'ailleurs s'en mêlant, nous confondons les couloirs de rochers les uns avec les autres, de telle sorte que nous ne savons plus très bien où nous sommes.

Voici cependant une de nos petites pyramides, qui nous remet dans le bon chemin. A 4 h. 30 min. nous arrivons à cette terrasse, où le matin nous avons fait halte. Notre estomac ne nous disait que trop qu'il y avait six bonnes heures de cela, et au bord du même petit lac où nous avions déjeuné le matin, nous dévorâmes sans en rien laisser le reste de nos provisions. A 5 h. 35 min. enfin nous nous retrouvions au pied du Tacul, en terrain horizontal, un peu brisés par cette rude escalade de 1,200 mètr. qui nous avait demandé huit heures de gymnastique.

Nous n'aurions pas été éloignés de nous offrir encore un petit temps de repos, mais la prudence ne nous le permettait pas ; nous étions, en effet, encore distants de Chamonix de huit bons kilomètres, et nous n'avions qu'à nous dépêcher si nous voulions sortir de la Mer de Glace avant qu'un vilain nuage gris que nous voyions errer au-dessus du Montenvers ne s'abattît sur nous, la perspective de passer la nuit sur le glacier ne nous souriant nullement. Nous gagnâmes un temps considérable sur notre route du matin, en suivant le plus exactement possible la ligne de sépa-

ration des deux glaciers du Géant et de Leschaux, au lieu qu'en allant, nous avons trop incliné du côté du premier. Nous rencontrâmes beaucoup moins de crevasses, et c'est à seulement quelques centaines de mètres avant la sortie du glacier, que nous nous trouvâmes embarrassés. La nuit était venue peu à peu, et, sans quelques traces de pas que nous apercevions çà et là sur des graviers, nous aurions eu une peine infinie à gagner à travers les moraines et les crevasses l'étroit sentier du Monteners. Nous devinons plutôt que nous ne voyons tous les aspects pittoresques de ce sentier : pressant toujours le pas, nous franchissons tant bien que mal les Ponts, au milieu d'une obscurité toujours croissante : la nuit est parfaitement noire quand vers 7 h. 30 nous passons au Monteners sans nous arrêter. La pluie, qui ne nous a pas quittés depuis le Tacul, menace d'augmenter, et, sans une lanterne pliante qui ne nous quitte jamais et que nous avons toutes les peines du monde à allumer, nous aurions passé dans la forêt une bien triste nuit. Enfin, à 8 h. 50 min., nous faisons une rentrée discrète à l'hôtel Couttet, où un bon dîner et un bon lit vont nous remettre de toutes nos fatigues. Le lendemain, comme nous cherchions à recueillir quelques renseignements sur les touristes qui nous avaient précédés au Tacul, on nous adressa à deux guides allemands qui, paraît-il, avaient été tout récemment de ce côté. Mais ces braves gens, réveillés en sursaut d'un profond sommeil, répondirent : « Ja ! » à toutes nos questions, et nous n'en pûmes tirer aucun éclaircissement. Quoi qu'il en soit, nous avons éprouvé un échec, et il nous fallait une revanche : quelques jours plus tard, nous en primes une éclatante.

Le 5 septembre, dans l'après-midi, nous recevions, sur la route de Saint-Gervais aux Contamines, une averse des mieux conditionnées : dédaignant l'usage vulgaire des manteaux et même des plaids alpins, nous nous laissâmes, par principe, tremper à fond, et bien nous en prit, car à l'orage

succéda un soleil splendide qui nous sécha en un instant. Vers 6 h. du soir seulement, après nous être attardés à picorer des myrtilles dans la forêt, nous arrivions au Pavillon, où M^{me} Mollard, après une petite hésitation, nous reconnut avec surprise pour les deux voyageurs qui, deux ans auparavant, lui avaient causé une si vive alerte ¹. En apprenant que nous étions disposés à retourner sans guides sur ce glacier qui nous avait joué un si mauvais tour, notre hôtesse, quelques précautions que nous lui assurions devoir prendre, eut bien l'air de se demander si nous n'avions pas le diable au corps : il n'en était rien, et bien qu'ayant déjà traversé dans notre ascension au Mont-Blanc des glaciers tout aussi tourmentés que celui de Trélatête, nous nous promettions bien de ne pas nous aventurer sur le névé, région des crevasses cachées, et de suivre autant que possible les crêtes, tantôt rocheuses, tantôt neigeuses, qui montent directement du Pavillon au Dôme de Miage, notre objectif pour le lendemain. Nous avons même un instant songé à ne pas mettre les pieds sur le glacier et à grimper immédiatement par les rochers qui s'élèvent derrière le Pavillon. C'est, je crois, la route suivie par M. Reilly qui fit, le premier peut-être, cette belle course du Dôme de Miage par les arêtes. Mais une reconnaissance que fit mon frère de ce côté le soir même, nous amena à penser qu'il y aurait peu d'avantage à chercher une route dans ces abruptes murailles de granit, alors que nous connaissions familièrement l'entrée et le premier étage du glacier.

Nous nous couchâmes de bonne heure, désirant partir le

¹ Le 17 septembre 1878, descendant avec mon frère le long glacier de Trélatête, je disparus soudain dans une large et profonde crevasse, entièrement cachée sous la neige. Mon frère, n'ayant pu m'en retirer à lui seul, dut aller à 2 h. de là chercher, au Pavillon, M. Mollard, qui, avec un dévouement dont je lui garde une reconnaissance bien naturelle, voulut bien venir à mon secours sur ce glacier tourmenté, à 8 h. du soir, et par un temps des plus orageux. A 1 h. du matin, nous rentrions au pavillon où M^{me} Mollard attendait son mari avec une vive anxiété.

lendemain de grand matin. Nous savions par expérience à quel point le soleil peut rendre la marche pénible sur ces immenses névés de la Bérengère et de Miage ; trois ans auparavant, nous avons fait l'ascension de la Bérengère dans les conditions les plus défavorables : soleil torride, chaleur accablante, saignements de nez, neige molle, tout avait concouru à nous retarder, et nous n'étions arrivés au sommet que vers midi, beaucoup trop tard pour songer aucunement à l'ascension du Dôme de Miage. Nous nous promettons bien de mener cette fois-ci la chose plus rondement, si toutefois le temps nous le permettait. Nous avons quelques inquiétudes à ce sujet : car, ayant à plusieurs reprises regardé l'état du ciel, pendant la nuit, nous avons dû constater qu'il nous offrait plus de présages de pluie que de chances de beau temps.

Le lendemain, à 4 h. 30 min. du matin, nous quittons le Pavillon par un temps nuageux, mais qui n'avait rien de bien menaçant, et en vingt minutes nous atteignons le bord du glacier. La tringle de fer placée en cet endroit pour faciliter la descente et qui s'arrêtait jadis à quelques mètres du pied du rocher, a été prolongée depuis notre dernière visite, et ce passage est maintenant le plus simple du monde. Un petit trajet assez pierreux sur la moraine latérale, et nous voici en plein sur la glace : ce n'est pas sans un vif intérêt que nous remontons les rampes régulières de ce beau glacier, et les souvenirs de cette nuit étrange où nous les parcourûmes en sens contraire, à la lueur douteuse d'une lune voilée, nous reviennent en foule à l'esprit. Comme en 1878, la surface du glacier est cette année fort tourmentée, et les grandes crevasses qui la sillonnent nous obligent à quelques détours. Admirons en passant les superbes murailles de glace bleue qui forment à droite comme un gigantesque escalier entre les deux étages du glacier : plus bas, au coin du Mont-Tondu, de curieuses aiguilles se pressent confondues et hérissées, et alimentent

une gigantesque chute de glace qui n'a rien à envier à beaucoup d'autres plus célèbres.

Nous avons hâte cependant de quitter ce terrain incommode, rendu fort glissant par la gelée de la nuit : les rochers qui s'élevaient à notre gauche, environ à mi-hauteur de la grande pente de glace que nous remontions, nous ayant parus praticables, nous en atteignîmes la base par une marche de flanc à travers un curieux chaos de séracs : nous dûmes y tailler un certain nombre de degrés. Une escalade, plus amusante que pénible, suivie d'un trajet de quelques minutes sur une moraine latérale, nous amena inopinément au milieu d'une petite oasis : sur quelques centaines de mètres carrés un opulent gazon recouvrait le rocher, arrosé de ruisselets bondissants et émaillé de fleurs. Il ne manquait au tableau qu'un rayon de soleil, qui malheureusement paraissait devoir se faire attendre ; depuis notre départ le ciel s'était progressivement assombri, et, à ce moment, presque toutes les cimes avoisinantes, Tête-Carrée, Aiguille du Glacier, Mont-Tondu, nous étaient complètement cachées. Je ne sais pourquoi, nous conservions néanmoins une espérance de beau temps. Elle ne fut pas trompée, comme on va le voir tout à l'heure. Du point où nous avons quitté le glacier, il nous faut une heure et demie d'une montée rapide et continue pour atteindre l'arête au point où, de rocheuse, elle devient neigeuse. Ce trajet n'offre aucune espèce de difficultés : je ne sais si l'on trouverait dans toute la chaîne du Mont-Blanc une ascension à la fois aussi intéressante et aussi facile que celle de la Bérengère par ce côté : c'est tout à fait une course pour les dames. Quelle différence avec l'itinéraire que nous avons suivi en 1877 ! Ponts de neige douteux, bergschrunds, pentes raides, rien n'y avait manqué. Ici nous n'avons pour ainsi dire qu'à mettre un pied devant l'autre : c'est une succession de terrasses reliées entre elles par des rampes rocheuses à pente douce que l'on franchit

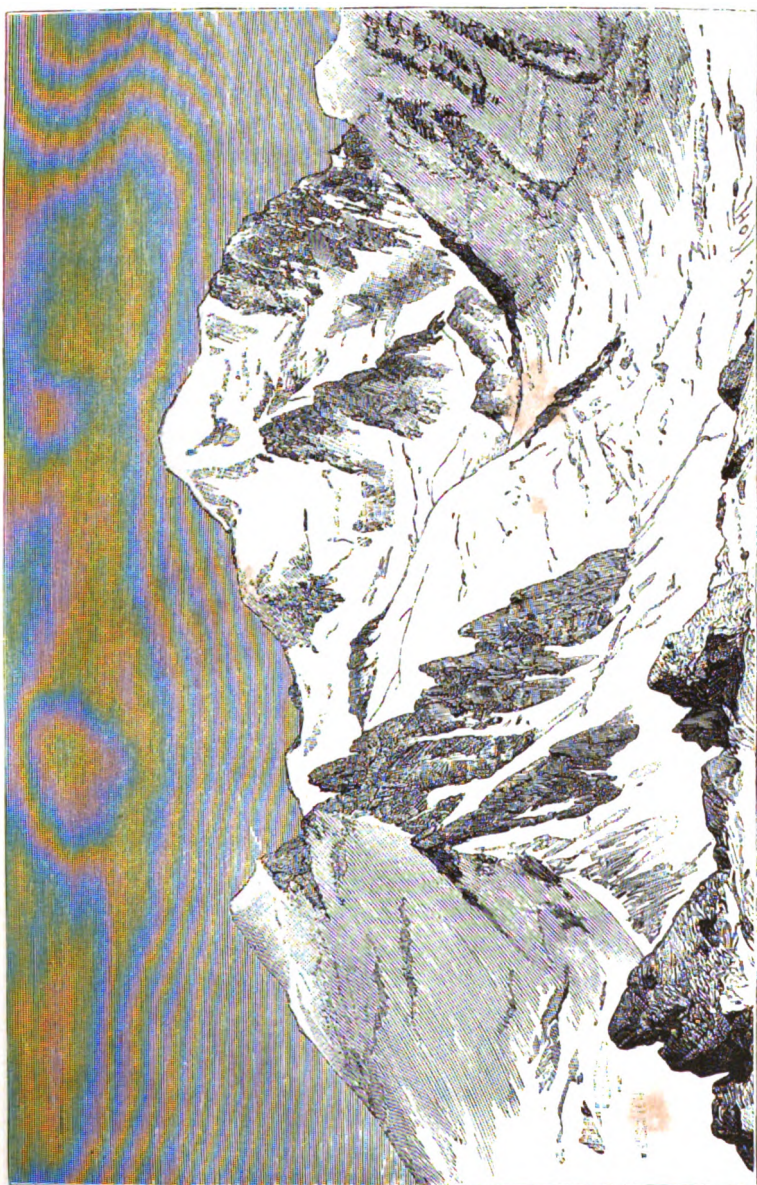
indifféremment en tous leurs points. Le terrain est excellent : c'est un schiste cristallin où les clous des souliers mordent parfaitement, condition très favorable à une ascension rapide. Ça et là des fragments de quartz ; mais les chercheurs de cristaux de Saint-Gervais ont passé par là, et nous ne trouvons aucun échantillon remarquable.

A 7 h. 10 min., nous atteignons la crête où une vive et agréable surprise nous attendait. Nous n'avions pas fait cent pas sur la neige que, soudain, chassés par quelque vent favorable ou fondus aux rayons du soleil levant, nous vîmes les nuages qui couvraient de tous côtés les bassins de Trélatête et de Miage, se déchirer, se disperser, et disparaître sans qu'il en restât la moindre trace. En moins d'un quart d'heure, le ciel était absolument balayé, et tout nous promettait une journée magnifique. Nous nous applaudîmes hautement de ne nous être pas laissé arrêter par les mauvais présages du matin. Aucune crevasse, cachée ou non, n'est à craindre d'ici au sommet de la Bérengère ; c'est par surcroît de précaution que nous nous attachons, et rapidement nous parcourons les faciles champs de neige qui s'étendent jusqu'à la pyramide terminale de la montagne. Le sol garde encore les vestiges de touristes qui nous ont précédés de quelques jours : le registre du Pavillon nous a déjà appris qu'une Parisienne faisait partie de cette caravane : je ne saurais trop engager les dames que le Club a l'honneur de compter parmi ses membres, à suivre un si bel exemple ; l'intérêt de l'ascension et la splendeur des horizons les dédommageront de toutes leurs peines.

Cependant la neige, sur laquelle les nuages ne projettent plus leur ombre protectrice, commence à se ramollir par endroits. Sur la grande pente, qui descend du sommet, un effet bien connu s'est produit : la croûte extérieure du névé se trouve encore gelée, tandis qu'au-dessous s'étend une couche de neige molle. Si le pied se pose légèrement

sur le sol, la croûte résiste et la semelle glisse sur la glace ; si l'on assure fortement son pas, la croûte se brise et la jambe s'enfonce jusqu'au genou ; le travail que nécessite cette circonstance ne laisse pas que de nous échauffer jusqu'à la transpiration, et nous arrivons au rocher avec une certaine satisfaction. Halte là ! nous sommes au sommet de la Bérengère, et la montée de 1,500 mètr. que nous venons d'effectuer, sans arrêts, nous autorise à prendre un peu de repos : il est 8 h. 20 min.

L'endroit, du reste, vaut bien la peine qu'on y fasse une station. Rien ne peut rendre l'impression saisissante que fait naître le contraste offert à nos yeux : au Sud, les solitudes immenses du névé de Trélatête, les glaciers bleus pendus au flanc des rochers rougeâtres, les crevasses d'un noir d'ébène marbrant de figures singulières la blancheur éblouissante de la neige, les arêtes, à la fois si mollement ondulées et si prodigieuses d'acuité qui, courant du Dôme de Miage au Mont-Tondu, relient entre eux les divers sommets de cette chaîne. Au Nord, la plus fraîche, la plus verdoyante, la plus ombreuse des vallées savoyardes, une perle dans l'écrin si riche des Alpes, la vallée de Montjoie, avec ses forêts, ses pâturages et ses petits villages coquets, brillant çà et là au soleil. C'est, d'un côté, la blancheur des régions polaires, de l'autre, la verdure luxuriante des campagnes françaises. Et au-dessus la coupole bleu foncé d'un ciel sans nuages, et le soleil inondant d'une lumière splendide les pics neigeux et les riantes prairies. L'horizon est immense : par-dessus le col de Trélatête qui nous rappelle de vieux souvenirs, se dressent la Grande-Casse, la Grande-Motte, le Mont-Pourri, nos conquêtes de l'année dernière ; puis toute la Savoie, de la Tournette à la Dent de Varan ; au premier plan l'Aiguille de Bionassay où nous avons échoué il y a trois jours ; enfin, tout près de nous, splendide, étincelant, le Dôme de Miage que je ne saurais mieux comparer qu'au Mont-Pourri vu de l'Aiguille Rouge.



Le Dôme de Miage et le Mont-Blanc, vue prise de la Bérengère (dessin de F. Schrader, d'après l'esquisse de M. P. Lhuisoux).

L'admiration ne nous ôte pas l'appétit : au contraire, on prolongerait volontiers le déjeuner dans une aussi belle salle à manger ; mais, si nous voulons pousser jusqu'au Dôme de Miage, il ne faut pas trop nous attarder, d'autant plus que nous ignorons quels genres de difficultés nous attendent dans cette ascension.

L'ascension commence par une descente : il faut en effet, du point où nous nous trouvons, gagner le col de Bérenger à 150 mètr. plus bas, et ce ne sera pas la partie la plus commode du trajet. L'arête qui relie ces deux points est entièrement neigeuse : elle s'appuie du côté Sud sur un mur de rochers fort abrupt ; sur la face Nord une pente d'une raideur excessive tombe sur le glacier de la Frasse ; à sa partie inférieure se dessinent quelques bergschrunds d'une forme gracieuse, mais où nous n'avons nulle envie d'opérer une descente involontaire. Aussi commençons-nous par nous tenir sur le versant Sud, côtoyant l'escarpement qui domine le glacier de Trélatête. On y pourrait chercher avec profit des cristaux de roche, mais nous ne voulons pas nous y attarder. A une centaine de mètres du sommet de la Bérengère, ce mode de circulation devient incommode : la petite corniche qui régnait jusqu'ici entre la neige et le rocher disparaît, et il nous faut remonter sur l'arête, non sans peine, car la neige molle transforme ce trajet de quelques mètres en une véritable escalade, qui exige l'emploi des pieds et des mains. Une fois sur l'arête, nous ne trouvons rien de mieux que de la suivre à califourchon ; mais cette façon d'aller, qui semblait d'abord devoir nous éviter les inconvénients de l'un et l'autre versant, nous ayant paru bien plutôt les réunir les uns et les autres, nous ne tardons pas à reprendre notre position naturelle, et une vingtaine de pas que mon frère taille à larges coups de piolet dans une neige immaculée nous amènent à 10 h. au col de Bérenger (3,300 mètr. environ).

Le plus difficile était fait, et la grande pente de neige qui couvre de ses blancs replis tout le versant Nord de la montagne ne devait nous présenter aucun obstacle. Cependant, ennemis jurés de la neige molle, nous nous tenions, de préférence, sur les rampes restées jusqu'à cette heure à l'abri du soleil; et, tombant d'un extrême dans l'autre, nous eûmes à tailler plusieurs centaines de pas. Peu ou point de crevasses, aucune incertitude sur la route à suivre, un entrain exceptionnel, ce sont là toutes circonstances favorables, et à 11 h., une heure juste après notre départ du col, nous atteignons le sommet du Dôme de Miage. C'est le moment ou jamais de quitter voiles et lunettes; on n'a tout d'abord ici qu'une sensation : celle de la lumière.

Splendide, elle descend du ciel à torrents, inondant tous les replis de la montagne, et nous est renvoyée en nappes éblouissantes par les millions de cristaux de neige qui, sur plusieurs kilomètres carrés, couvrent autour de nous la surface du névé : pendant quelques instants, on est comme étourdi par ce rayonnement immense. Peu à peu, cependant, l'œil finit par s'y accoutumer, et nous contemplons à notre aise le panorama. Je ne puis ni ne veux décrire un horizon qui embrasse toute la Savoie, la moitié du Jura, et s'étend au Sud jusqu'au Dauphiné. Immédiatement d'ailleurs, l'attention se trouve saisie par un seul objet : solitaire, gigantesque, royal, par-dessus le col infranchissable, le Mont-Blanc dresse, à une hauteur vertigineuse, sa membrure de granit toute ruisselante de glaciers. Devant cette masse formidable, l'on perd la notion de distance : le large glacier de Miage qui nous en sépare nous apparaît comme une fente étroite et profonde, ou plutôt nous ne le remarquons même pas. On est oppressé par toute cette hauteur, si bien que ma mémoire ne me rappelle aucun détail de l'étonnante vision; seuls, les grandes lignes, les aspects d'ensemble sont restés gravés dans mon esprit, mais, ceux-là, d'une manière ineffaçable. Dirai-je que nous ne son-

geâmes même pas à prendre un croquis du géant? Le coucher sur une page d'album eût été vraiment lui faire injure, quand même on aurait pu l'y faire tenir. Le dessin ci-joint a été pris de la Béréngère, qui, moins élevée et plus éloignée que le Dôme de Miage, offrait au crayon un point de vue plus favorable. Nous étions bien certainement au plus haut sommet du Dôme de Miage : mais de ce point, coté 3,688 mètr. sur la carte de l'État-major, part une longue arête horizontale dont l'extrémité Est domine directement le glacier de Miage italien. Il aurait été fort intéressant de gagner ce promontoire, d'où nous aurions pu examiner à loisir les parois italiennes du col de Miage et de la Tête-Carrée : et, pendant toute notre course, nous avons considéré le parcours de cette arête comme un accessoire des plus simples à l'ascension proprement dite ; mais, une fois au sommet, nous l'envisageâmes autrement : cette arête nous apparaissait comme une véritable lame de couteau, et parcourir quelques centaines de mètres à califourchon ou en taillant des pas dans la glace, ne nous tentait nullement. Il ne nous restait plus qu'à descendre.

Jetons cependant encore un coup d'œil sur ce beau glacier de Trélatête, où nous croyons reconnaître la route que nous avons suivie il y a deux ans, lors de notre première tentative au Dôme de Miage. Mais cette tentative ayant été opérée au milieu d'une tourmente de neige des mieux conditionnées, nos souvenirs très vagues ne nous permettent que des conjectures. Signalons enfin aux touristes entreprenants une nouvelle ligne d'ascension possible pour le Dôme de Miage. Du plateau du glacier de Miage français, une longue arête de rochers et de neige monte en droite ligne vers la crête et aboutit un peu à l'Est du plus haut sommet, qu'on atteindrait facilement par une marche de flanc sur de belles pentes de neige. Toute la difficulté serait dans les rochers du bas : autant que nous avons pu en juger de l'Aiguille de Tricod, elle ne serait

pas insurmontable. Avis aux amateurs pour la saison prochaine.

A 11 h. 40 min. nous partîmes, après avoir mesuré la température qui était de $+ 1^{\circ}$. Le trajet du sommet au col de Bérenger ne présenta aucun incident remarquable, mais le ramollissement de la neige nous rendit cette descente assez pénible, en nous interdisant les glissades. Nous rendîmes, en passant, une visite au sommet inférieur du Dôme (3,574 mètr.), où nous trouvâmes la carte de notre collègue M. Kœhler, qui avait fait l'ascension par le glacier de la Frasse quelques jours auparavant¹. A 12 h. 20 min., nous atteignions le col. La petite arête qui nous avait donné quelque mal à l'aller, ne nous en donna pas moins au retour. A tort ou à raison, nous ne quittâmes pas le versant du glacier de la Frasse, et mon frère dut tailler une centaine de pas dans un névé qui ressemblait fort à de la glace. Je ne saurais conseiller cette route aux personnes sujettes au vertige, car l'inclinaison de la pente y est excessive. A 1 h. 30 min., nous retrouvons, au sommet de la Bérengère, et nos sacs et nos provisions, auxquelles nous faisons une large brèche.

Le reste de la descente n'est plus qu'un jeu : nous opérâmes une glissade magnifique sur la belle pente de neige qui descend du sommet, et, mis en train par cet amusant exercice, nous prenons une allure rapide que nous allons garder jusqu'au Pavillon. Deux heures de marche, et le tour est fait; encore nous avons perdu du temps dans une tentative inutile pour éviter la chute de glace du glacier de Trélatête. A 7 h. du soir nous arrivons à Saint-Gervais, très satisfaits de notre journée. Peu de jours après, le départ de mon frère pour Paris mettait fin à notre campagne alpine, si bien remplie cette année.

Qu'on me permette de tirer une conclusion de la double

¹ Voir p. 79.

relation qui précède. Si nous avons échoué au Tacul et réussi au Dôme de Miage, je crois qu'il faut uniquement attribuer la différence de ces résultats à des circonstances atmosphériques différentes ; évidemment le Tacul, pic rocheux et escarpé, présentait plus de difficultés que la masse neigeuse du Dôme ; mais il est bien vraisemblable que les résultats auraient été intervertis si nous avions eu mauvais temps le 6 septembre et beau temps le 30 août. Au Tacul, une simple éclaircie nous aurait permis d'attaquer la muraille finale en un point favorable, et nous arrivions ; au Dôme de Miage, un brouillard épais nous aurait probablement arrêtés, heureux s'il ne nous avait pas égarés sur le névé du glacier de la Frasse. Je suis on ne peut plus partisan des courses sans guides, qui sont dix fois plus intéressantes et plus profitables que les autres : elles développent, à un haut degré, les qualités du véritable montagnard, et, dans de telles conditions, toutes courses sont courses nouvelles. Mais je ne saurais trop engager ceux qui se laisseraient séduire à ne jamais entreprendre de grandes courses par le mauvais temps. Toutes les ascensions que nous avons tentées avec un ciel favorable nous ont réussi : la Grande-Casse, le Mont-Blanc, le Mont-Perdu ; lorsque, comme au Tacul ou au Néthou, nous sommes partis par un temps douteux, presque chaque fois nous avons éprouvé un échec. Les deux seuls accidents qui nous soient arrivés ont eu lieu pendant des jours d'orage et de tourmente de neige. Je le répète, le beau temps est une condition à peu près indispensable à la réussite d'une grande ascension ; d'autant que, par la pluie et le brouillard, il est bien difficile de conserver son entrain et sa bonne humeur, qualités essentielles au touriste.

Mais, étant donnée cette certitude d'un temps favorable, il est nombre de cimes, tant en Suisse qu'en Savoie, dont trois et même deux touristes, alertes et exercés, peuvent tenter l'ascension sans le secours des guides ; j'entends

aussi qu'ils auront, au préalable, soigneusement étudié les abords de la montagne. Ce que j'en dis n'est pas pour nuire à l'honorable corporation des guides ; il y aura toujours assez de voyageurs à réclamer leurs services ; nous autres, touristes plus ou moins expérimentés, il est temps de montrer que nous pouvons marcher sans lisières¹. Notre Club compte six bonnes années d'existence ; nous sommes majeurs, nous devons voler de nos propres ailes, et, ce que des Anglais ont fait, je ne vois nullement pourquoi nous ne le ferions pas.

ANDRÉ PUISEUX,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

¹ Sera-t-il permis à la Rédaction de contredire notre sympathique collègue, M. André Puisseux ? Il serait extrêmement fâcheux que son exemple et celui de ses compagnons de route eussent pour résultat d'engager nos collègues à entreprendre des grandes courses sans guides. Pour un montagnard réellement aguerri, combien comptons-nous dans nos rangs de touristes qui croiraient l'être, et combien d'accidents une pareille coutume, si elle se généralisait, n'aurait-elle pas pour résultat ! Sans doute il est toujours bon de s'aguerrir à la solitude, au manque d'aide, à l'usage de sa propre initiative ; mais il n'est pas besoin pour cela de choisir les courses de premier ordre, et ces courses, faites sans guides, doivent demeurer à l'état d'exception, comme demeureront à l'état d'exception ceux qui sont en état de les faire. Une autre remarque, qui a bien son prix, c'est que, sans hommes du pays, on ne peut pas étudier la topographie d'une contrée mal connue, et que par conséquent les courses sans guides, sous peine de rester stériles, doivent se faire en pays déjà connu.

(La Rédaction.)

ASCENSION DU DOME DE MIAGE

Les guides de Saint-Gervais disent que l'ascension du Dôme ou Aiguille de Miage n'a jamais été faite. Il me paraît difficile d'admettre qu'une montagne de cette importance ait été négligée par les alpinistes anglais qui, bien avant la fondation de notre Club, ont exploré le massif du Mont-Blanc. Toujours est-il que je n'ai trouvé aucun document sur l'excursion que j'ai faite le 30 août 1879. Je la recommande à mes collègues du Club comme une des plus belles des environs de Saint-Gervais; elle n'est ni dangereuse ni même très difficile.

Je partis le 29 août avec le guide Octenier et le porteur Vincent (qui vaut presque un guide de profession), pour passer la nuit aux chalets de Truff, situés à 1,800 mètr. sur un plateau couvert de pâturages au-dessus de la rive gauche du torrent de Miage.

La carte du commandant Mieulet désigne par erreur ces chalets sous le nom de chalets de Tricot; ce nom appartient, comme on sait, au rendez-vous de chasse de MM. de Nicolaï, dont j'ai pu apprécier, comme bien d'autres, la gracieuse hospitalité. Deux heures et demie de marche suffirent pour atteindre notre gîte, et je pus consacrer les dernières heures d'une magnifique journée à étudier de près la route que j'aurais à suivre le lendemain. Le Dôme de Miage forme une longue arête à plusieurs renflements, limitée par les deux dépressions du col de Miage et du col de Bérenger. Le versant occidental, bien visible de Saint-Ger-

vais, est d'une raideur qui semble défer l'escalade ; il consiste en pentes de glace interrompues par des coupures verticales ; des avalanches s'en détachent souvent. Il est probable que du col de Miage on peut s'élever au point culminant du Dôme ; c'est une expérience qui reste à faire. Mais il est évidemment plus facile et plus court d'attaquer la montagne du côté opposé, de gravir le glacier de la Frasse jusqu'au col de Bérenger, et de suivre l'arête à partir du col. C'est ce que j'ai fait, et je n'ai pas rencontré de difficultés.

Après une nuit passée sur le foin, dans le grenier d'un des chalets, nous partons à 2 h. et nous traversons les pâturages en nous dirigeant vers un contrefort qui semble séparer le plateau de Truff du glacier de la Frasse. La nuit est très belle, mais la lune ne tarde pas à disparaître derrière le Mont-Joli, et nous sommes réduits à errer un peu à l'aventure, trébuchant dans les touffes de rhododendrons, guidés seulement par deux petites plaques de neige qui nous servent de repères et se détachent sur la masse noire, uniforme des rochers.

Quatre heures et demie d'une marche interrompue seulement par une courte halte au bord d'un ruisseau, nous sont nécessaires pour arriver au glacier. Le trajet n'est pourtant que de 3 kil. en ligne droite, mais il y a plusieurs contreforts à monter et à descendre successivement, et des passages de rochers un peu trop raides obligent à faire des détours. Nous abordons le glacier vers le milieu de sa longueur, au pied d'une arête de rochers qui forme un des arcs-boutants du Dôme de Miage ; une falaise de glace bizarrement découpée couronne ce pilier gigantesque. Des débris de séracs montrent que la place n'est pas sûre ; nous avançons aussi vite que possible vers le milieu du glacier. La pente ne tarde pas à devenir très raide (45° au moins) ; la glace est couverte de neige dure ; pendant plus d'une heure et demie il faut tailler des pas. Nous avançons très lentement,

ne déplaçant un pied qu'après avoir enfoncé profondément le piolet du côté de la pente pour maintenir l'équilibre. Oc-tenier dirige notre marche avec beaucoup d'habileté. Sui-vant l'usage, nous nous étions attachés à la corde en en-trant sur le glacier ; mais la corde n'est réellement pas une sauvegarde sur un escalier de glace : le faux pas d'un voyageur entraînerait toute la caravane. Je dois dire ce-pendant que notre corde eut sa raison d'être pour la traver-sée de trois grandes crevasses qui régnaient cette année sur toute la largeur du glacier ; nous les avons passées en rampant sur des ponts de neige. La pente s'adoucit un peu dans le voisinage du col de Bérénger, puis elle s'arrête brus-quement, le glacier semble s'ouvrir sous nos pas, et le re-gard plonge sur le cirque grandiose de Trélatête ; en face se dressent l'Aiguille de Trélatête, gracieux obélisque drapé de neige de la base au sommet, l'Aiguille du Glacier, abrupte et noire, semblable à une tour penchée ; au loin vers la droite le Mont-Thuria. Ce spectacle, auquel rien ne prépare, est un des plus saisissants que j'aie rencontrés dans les Alpes ; il fait oublier la vue panoramique, très belle et très étendue, sur le val Montjoie et sur les monta-gnes lointaines de Sallenches et de Sixt. Au reste, l'intérêt des grandes ascensions réside dans les difficultés vaincues et aussi dans la sauvage grandeur des régions que l'on parcourt ; la plupart des alpinistes sont probablement de mon avis.

Le Dôme de Miage, qui domine le col de Bérénger, ne présente aucune difficulté ; tantôt sur les rochers solides de l'arête, tantôt sur la neige, nous atteignons en cinq quarts d'heure une pointe de rochers qui semblait être le sommet. Ce doit être le point coté 3,574 sur la carte de l'État-major. Mais au delà règne encore une longue crête de neige qui s'abaisse d'abord pour se relever en pente assez douce jus-qu'à l'altitude 3,688.

Il était près de 11 h., et nous étions à jeun depuis le dé-

part des chalets ; une longue halte et un déjeuner copieux réparent nos forces. La température était remarquablement douce, l'air tout à fait calme. Nous terminons ensuite au pas accéléré l'ascension des dernières pentes du Dôme. Le point culminant est une demi-calotte arrondie seulement du côté de l'Ouest ; la face opposée est taillée à pic sur une grande hauteur, et la neige surplombe un peu en formant corniche. La vue est à peu près la même que celle du col ; on découvre en outre l'Aiguille de Bionassay et tout le versant occidental du Mont-Blanc, les magnifiques cascades de glace que l'on gravit depuis l'Aiguille Grise, par la nouvelle route de Cormayeur. J'aurais voulu descendre au col de Miage en suivant l'arête, mais il était trop tard pour se lancer dans l'inconnu. Nous revenons au col de Bérenger ; de là il est possible de descendre dans le cirque supérieur de Trélatête par un couloir assez facile que nous avons remarqué en commençant l'escalade du Dôme ; puis quatre heures suffirent pour gagner le Pavillon bien connu des touristes¹. Il faudrait alors passer la nuit dans ce pavillon.

Comme je voulais être de retour à Saint-Gervais le soir même, je me décidai à redescendre le glacier de la Frasse jusqu'au point où nous l'avions abordé le matin ; la neige, amollie par le soleil, rendait la marche facile. Je suivis les rochers de la rive droite du glacier jusqu'à son extrémité inférieure, puis un torrent qui passe près des chalets d'Armansette. Cette descente est pénible et interminable ; il y a quelques mauvais passages de rochers. Je n'arrivai au village des Contamines qu'à 6 h. 30 min. du soir, et vers 8 h. à Saint-Gervais.

¹ Je suis à même de donner ce renseignement comme positif. En 1877, avec le guide François Desplans de Saint-Gervais et l'un de ses frères, j'ai exploré toute la partie supérieure du glacier de Trélatête, cherchant à aborder de ce côté la grande Aiguille de Trélatête dont M. Whymper avait fait l'ascension par le versant italien. Cette tentative n'a pas réussi faute de temps ; j'ai dû m'arrêter à plus de 200 mètr. du sommet.

En résumé, la course du Dôme de Miage exige environ seize heures et demie de marche à partir des chalets de Truff, savoir : sept heures et demie pour l'ascension du col de Bérenger, une heure et demie pour celle du Dôme, six heures pour la descente aux Contamines, enfin une heure et demie en plaine des Contamines à Saint-Gervais. — Le guide Octenier, malgré ses soixante-trois ans, est encore vigoureux ; il a l'expérience des glaciers et réunit les qualités d'un chef de caravane.

Saint-Gervais possède d'autres guides qui connaissent bien, non seulement le Mont-Blanc, mais certaines parties du Piémont et de la Savoie. Je citerai seulement ceux dont j'ai pu apprécier les services, Désailloux, François Desplans, Gerfaux. Ce dernier a montré une prévenance et un dévouement exceptionnels dans deux circonstances que je n'oublierai pas : il s'agissait de faire franchir à ma femme des passages relativement très difficiles, la descente de l'Aiguille du Gouter et celle de l'Aiguille de Bérenger par les rochers d'Armansette. Malheureusement les guides de Saint-Gervais ne sont pas organisés en compagnie ; il n'y a pas de règlement, pas de tarif bien arrêté et surtout pas de tour de service, ni pour les hommes ni pour les mulets. Pour des courses très ordinaires, les voyageurs ne savent souvent à qui s'adresser. Il serait bien désirable que cet état de choses cessât ; voyageurs et guides ne pourraient qu'y gagner.

J. KOEHLER,

Membre du Club Alpin Français
(Sections de Paris et du Mont-Blanc).

EXCURSIONS DANS LE QUEYRAS

MAI-JUILLET 1880

(RÉCIT DE M. SALVADOR)

Le 16 mai au matin, au retour d'une ascension au Mont-Aiguille avec P. Guillemain, je prenais, en compagnie de J. Jullien, le train de Modane, et dans la nuit nous partions pour le Mont-Thabor. La saison était peu avancée, les neiges descendaient jusqu'au-dessous des derniers chalets et couvraient le col de la Vallée Étroite. Saisis par la tourmente, nous dûmes, après plus de quinze heures de marche, dont douze au moins dans les neiges, gagner Bardonnèche et de là Turin.

Nous revenions néanmoins enchantés de notre course, ayant vu la montagne, telle qu'elle doit être au cœur même de l'hiver, avec ses amoncellements de neige sur les pentes, ses avalanches retentissantes, ses brouillards froids et pénétrants, ses tempêtes subites.

J'achevai mes vacances à Zermatt. Deux mois plus tard, libre pour quelques jours, je me dirigeai encore vers le Thabor ; j'eus la bonne fortune de pouvoir entraîner avec moi mon ami Hermann Nast, qui, depuis plusieurs années, a fait ses preuves comme alpiniste dans les Alpes de Suisse et de Savoie.

COL DE LA VALLÉE ÉTROITE (2,445 MÈT.); COL DES THURES (2,283 MÈT.)

(RÉCIT DE MM. SALVADOR ET NAST)

Le 9 juillet, à 1 h. de l'après-midi, nous arrivions à Modane, et le soir même, pris par le mauvais temps, nous couchions sur le foin au chalet du Plan, au lieu d'aller bivouaquer au pied du Thabor. Le matin, nous nous mîmes en route par les brouillards et la pluie; du col de la Vallée Étroite, le Thabor se montra à travers un voile de nuages; il fallut renoncer à l'ascension.

La descente par la vallée romantique du Mélezet fut pour nous une compensation; de vertes pelouses, des mélèzes au clair feuillage, des cascades bien encadrées reposaient agréablement les yeux. Nous signalons cette course, d'une facilité extrême depuis Modane; elle offre au touriste une série de beaux paysages. La gorge de Notre-Dame du Charmaix, à une heure de marche de Modane, mérite à elle seule une visite.

Aux chalets des Granges de la Vallée Étroite, laissant le chemin qui suit la vallée du Mélezet, nous prîmes à droite le sentier de mulets un peu raide du col des Thures, pour nous rendre dans la vallée de Névache. Le col, situé à la faible altitude de 2,283 mèt., est un large plateau gazonné, riche en fleurs, au milieu duquel est un petit lac presque circulaire. Sur le versant français du col, au-dessous des chalets des Thures, qui disparaîtront au premier jour, entraînés par un glissement de terrain, si l'administration des forêts n'y prend garde, on remarque de curieuses roches. Les unes se dressent en obélisques, d'autres sont groupées comme les ruines gigantesques d'un château féodal et apparaissent mystérieusement cachées en partie dans le bois épais.

¹ Carte de l'État-major, 1/80,000 : Feuilles de Saint-Jean de Maurienne et Briançon.

La vallée de Névache est une des plus vertes du Briançonnais ; à son extrémité supérieure, la Clairée forme de belles chutes. Arrivés au point de jonction du chemin du col des Thures et de la route de Névache, nous avons encore 18 kil. à parcourir jusqu'à Briançon. Malgré nos huit heures de marche, nous fîmes assez gaiement ce dernier trajet.

Le lendemain, nous visitâmes le parc si pittoresque qui entoure l'usine Chancel, où toutes les beautés de la nature se trouvent réunies : rochers à pic, cascades écumantes, torrent au flot agité, gorge sauvage ; puis, dans le fond, les neiges de la Vallouise, et, au-dessus de soi, la ville bâtie au pied de son vieux château et défendue par les forts. Nous cédâmes facilement aux instances de l'aimable famille Chancel qui voulut nous garder cette journée de dimanche, promettant d'ailleurs de nous faire conduire en voiture, dès l'aube, au village de Cervières.

Notre itinéraire était de monter à Rochebrune par le versant des Oules et de gagner Château-Queyras par le petit col des Portes, puis avec Pic Émile, qui avait rendez-vous à Guillestre, d'aller visiter les massifs encore inexplorés de Ceillac et d'Escreins.

L'ascension de Rochebrune est connue ; nous en parlerons cependant, non point parce que nous l'avons faite par une route nouvelle, mais pour mettre en garde nos collègues contre le danger des ascensions entreprises sans guides, même par des touristes éprouvés.

ASCENSION DE ROCHEBRUNE¹ (3,324 MÈT.)

A 4 h., montés dans un char léger, nous quittons le chalet Chancel. A 6 h., après avoir rempli nos gourdes à la petite auberge de Cervières et complété nos provisions, nous

¹ Carte de l'État-major français, 1/80,000 : Feuille de Briançon.

prenons la route du col d'Hyzoar, jusqu'aux chalets des Laus ; là nous nous engageons au Sud-Est, dans la Combe des Oules.

C'est d'abord une promenade délicieuse sur un tapis de gazon, fin comme celui d'une pelouse, à l'ombre de mélèzes dont les rameaux épars laissent filtrer une lumière pure et forment un voile léger, à travers lequel paraît Rochebrune encore couvert de neige. A 8 h., la montée commence ; nous arrivons à la Fontaine des Oules qui alimente le torrent de Blétonnet ; c'est une série de sources qui jaillissent en tous sens, suivent une même pente, se réunissent après mille détours capricieux et glissent alors en belles eaux écumantes le long de rochers qu'elles ont polis. Quelques minutes après, nous sommes en face de Rochebrune.

Nous savions qu'il fallait aller chercher l'arête de droite, c'est-à-dire descendre dans la Casse des Oules et remonter au col des Portes. Si nous avons péché ce jour-là, ce n'est point par ignorance, mais par étourderie. La joie de nous sentir livrés à nos propres forces, la conscience de notre vigueur musculaire, enfin, l'enivrement que nous causaient l'air vivifiant de la montagne et la vue des cimes brillamment éclairées, durent sans doute nous troubler l'esprit, car, après une courte halte, nous montâmes à l'assaut, droit devant nous.

Des flancs de Rochebrune descend un promontoire rocheux qui, du point coté 2,580, s'élève jusqu'au sommet ; nous le suivîmes un instant, pour prendre à gauche de longues pentes de neige, puis au-dessus les éboulis ; nous étions arrivés aux gradins supérieurs de la montagne. Nous avions devant nous de grands murs de rochers qui de loin semblaient verticaux, mais où on pouvait se frayer un passage, avec de la prudence. Si nous eussions été sages, nous serions revenus sur nos pas ; mais on se laisse facilement saisir par la fièvre d'ascension, et on marche en avant dans

l'espoir que les difficultés qui se présentent sont peut-être les dernières.

Pendant le soleil déclinait à l'horizon et la cime de Rochebrune restait invisible ; nous avons gravi une succession de terrasses, suivi des corniches aériennes, tourné des blocs de rochers, en les étreignant dans nos bras ; nous étions sur l'arête qui relie l'Escavinade à Rochebrune, et nous dominions la vallée de la Cerveyrette, ayant au-dessous de nous des à-pics formidables.

Nous avançons avec lenteur ; le premier cherchait les passages, retenu par la corde que le second tenait en main et lâchait peu à peu. A 4 h., un sommet apparut, puis un second, mais ce n'étaient que de petits sommets de l'arête. Tout à coup, en contournant un rocher, nous aperçûmes la pointe de Rochebrune surmontée de sa croix de bois.

Pour mieux voir notre route, nous escaladons la pointe extrême de l'arête ; de là, nous découvrons qu'il reste un passage à la fois difficile et périlleux à franchir. Une brèche sépare le sommet où nous trouvons de celui de Rochebrune ; cette brèche, recouverte de neige, forme l'extrémité supérieure de deux couloirs qui descendent sur chacun des versants de la montagne. Éprouvant chaque rocher avant de nous y aventurer, les faisant rouler dans l'abîme lorsqu'ils menacent ruine, nous arrivons au bord du couloir, d'une inclinaison effrayante, qui va vers la Cerveyrette. L'un de nous se fait descendre le long d'une paroi lisse, au bas de laquelle est un ressaut de rocher, d'où on peut rejoindre la brèche neigeuse par une étroite corniche suspendue dans le vide ; quelques minutes après nous traversons la brèche, et à 6 h., nous nous serrons la main sur le sommet si péniblement conquis. Le panorama est vaste, mais de noirs nuages courent au ciel, et leur ombre répand sur les vallées et les cimes une teinte sombre, signe précurseur de l'orage.

Nous avons été soutenus dans l'ardeur du combat par la

certitude que nous retrouverions la vraie route de la descente une fois au sommet, et que cette descente serait facile. Nous ne mettions pas en doute que le couloir qui sert de chemin ne fût celui qui s'ouvrait au-dessous de nous, sur le versant des Oules. La raideur des pentes nous effrayait un peu, mais nous espérions, une fois arrivés aux rochers, être délivrés de nos craintes. La neige étant bonne, nous descendions le corps droit, enfonçant le talon. A diverses reprises, le pied rencontra la glace et la taille des marches fut nécessaire. Il y avait quelque chose d'émouvant dans cette descente lente et périlleuse, exécutée sans guide, où chacun des deux, tour à tour, se mettait sous la sauvegarde de son ami.

La fin du jour approchait, lorsque nous abordâmes la terrasse de rochers qui sert de base au couloir. Là, une inspection minutieuse des lieux resta infructueuse pour nous faire découvrir un passage. Brusquement, la nuit survint ; continuer nos recherches eût été courir à une perte certaine ; il fallait camper sur place.

A ce moment, une grande tristesse s'empara de nous ; pour une longue nuit, nous allions être les hôtes de la montagne, et il ne nous appartenait plus de nous soustraire à sa rude hospitalité. Un banc de rochers aigus et glacés où nous ne pourrions pas nous étendre, voilà quelle serait notre couche ; pour tente, nous aurions un ciel sombre où l'éclair luisait ; pour couverture, un plaid léger qui, depuis longtemps, laisse à chaque saison, aux rochers des Alpes, ses fils les plus chauds.

Au loin, l'orage grondait ; sur un fond d'épaisses vapeurs, on vit ressortir un instant l'Ailefroide, le Mont-Salvador-Guillemin et le Pelvoux, puis la sombre draperie se déroula devant eux, et ils ne se montrèrent plus qu'éclairés par les larges sillons de feu qui traversaient les airs.

Bientôt l'orage, concentré sur le massif du Pelvoux, se dissipa, et nous songeâmes au repas du soir. En vain cha-

cun de nous s'ingénia à dresser un couvert qui, par sa bonne mine, aiguîsât l'appétit ; nous n'avions pas faim, mais soif, et les gourdes étaient vides ; on entendait l'eau couler le long des rochers, mais nous ne pouvions, dans l'obscurité, aller à sa recherche. Bientôt, du reste, ce bruit lui-même s'éteignit. Par bonheur, nous avions deux belles oranges cueillies quelques semaines auparavant dans un jardin de Sicile et que M^{me} Chancel avait glissées dans nos poches. Pour un instant, en savourant leur chair parfumée, nous oubliâmes nos misères, parlant de l'Italie et voyant défiler devant nos yeux, hélas ! comme un mirage trompeur, les côtes ensoleillées de la Méditerranée.

Nous fûmes vite ramenés au sentiment de la réalité. La nuit s'annonçait froide ; la bise soufflait, les membres commençaient à se raidir. Nous élevâmes un mur de pierres au bord du précipice, puis, vers 10 h., le caoutchouc fut étendu sur le sol ; nous nous assîmes côte à côte, après avoir attaché nos jambes avec les courroies du sac, pour nous assurer contre l'éventualité d'une chute, et bientôt, abrités sous le plaid, nous essayâmes de dormir, en nous donnant le bras.

Le thermomètre descendit à — 2°. Le lendemain, à 6 h., nous étions trop engourdis pour nous mettre en route ; il nous tardait cependant de quitter ce bivouac, où nous avions osé passer la nuit. Derrière notre tête s'ouvrait un espèce de corridor obstrué de glace, semblable à une trouée dans le rocher, et profond de plusieurs mètres ; sur notre gauche, à deux pas, un énorme bloc menaçait ruine ; au dessus, des rochers surplombants.

A 7 h., nous hasardâmes les premiers pas. Les brouillards de la veille avaient déposé sur le sol une humidité maintenant changée en verglas. L'un de nous prit la corde en main, tandis que l'autre, ainsi soutenu, descendait, avec précaution, au bord de l'abîme, explorant la montagne, jetant des regards inquiets sur les pentes vertigineuses.

Partout des couloirs rapides, des fentes remplies de glace vive, des couloirs verticaux. Par ce versant, la descente était impossible.

Nous reprîmes le couloir de la veille, gravissant rapidement les marches intactes. Arrivés sur la brèche, au lieu d'aller de nouveau en reconnaissance sur le sommet, et attribuant le résultat infructueux de nos recherches à l'état exceptionnel de la montagne, nous décidâmes que nous essaierions de gagner la vallée de Cerveyrette.

Après deux heures d'une descente des plus dangereuses dans le couloir correspondant à celui que nous venions de quitter, il fallut remonter et se résoudre à suivre en tous points la route de la veille; les traces étaient bien marquées sur les petits champs de neige, et nous fûmes assez heureux pour ne pas nous égarer. A 4 h. seulement, nous étions dans la Casse des Oules; à 6 h. au col Perdu, et 30 min. après au refuge d'Hyzoar. Par notre imprudence et notre légèreté, nous avons fait d'une excursion facile une ascension qui comptera parmi les plus dures de nos campagnes alpestres.

Le lendemain, à 8 h., bien reposés, nous traversâmes, en flânant, le col d'Hyzoar, et nous descendîmes à Château-Queyras faire un excellent déjeuner au nouvel hôtel Reboul, où le touriste est assuré de trouver un accueil empressé et la plus aimable hospitalité.

Dans l'après-midi, nous allions en voiture à Guillestre, par la belle Combe du Queyras. Pic Émile nous attendait depuis la veille. La ville était en fête; on nous pressa de rester. Le jeune Bonabelle, qui montait à Escreins, voulut bien charger sur son cheval les sacs et les provisions, et nous offrir l'hospitalité pour la nuit suivante dans sa grange.

PREMIÈRE ASCENSION FRANÇAISE DE LA FONT-SANCTE OU FONT-**SAILETTE¹ (3,370 MÈT.)**

Les dernières gerbes d'un brillant feu d'artifice viennent de s'élever dans le ciel. On n'entend plus que le murmure de la foule qui se disperse; nous aussi, nous allons partir. D'un léger mouvement d'épaules, les sacs sont replacés sur le dos; la pointe des piolets retentit sur les pavés aigus de la ruelle, et nous nous engageons dans la vallée d'Escreins, qui s'ouvre au Sud-Est de Guillestre. Le ciel respandit d'étoiles, mais la gorge est profonde, et nous marchons dans une obscurité complète, sortant parfois du sentier, mais y rentrant vite, grâce à Pic, qui suit les traces des pieds du mulet de Bonabelle.

Plus loin, le bruit d'une chute d'eau annonce que nous approchons du plateau supérieur, où sont bâtis les chalets d'Escreins. En effet, après une courte montée, l'horizon s'élargit au-dessus de nos têtes; nous cheminons en plaine jusqu'au hameau où nous voyons luire une faible lumière, et, bientôt, nous allons nous étendre sur le foin.

A 6 h. du matin, nous sommes sur le seuil du chalet, le sac au dos, et nous nous mettons en route par un temps admirable. Presque au sortir du hameau, le chemin s'engage à travers le bois, longeant le Rioubel, et monte insensiblement jusqu'à la jonction du vallon de Rioubel et du petit vallon de Salette. A 200 mètr. plus haut, en face de la Font-Sancte, nous faisons une première halte et nous déposons, dans le creux d'un sapin, à l'abri des corneilles qui volent en troupes au-dessus du bois, les provisions qui nous sont inutiles. A 10 h., nous abordons la base de la montagne.

A droite s'étend la longue chaîne hérissée de dentelures

¹ Carte de l'État-major, 1/80,000 : Feuille du Mont-Viso.

de Panestrel, avec le sommet arrondi de ce nom, séparé par le col des Houerts du Pic Signalé, aux formes plus aiguës, dont la pointe rocheuse surgit du milieu d'un beau champ de neige. Nous remontons à gauche des pentes d'éboulis jusqu'à un gros rocher pointu, fortement incliné en avant, qui sépare deux couloirs de neige; celui de droite nous servira de route.

Bien loin derrière nous sont les bois de sapins et les verts pâturages. En nous retournant, nous avons une belle vue sur la chaîne de Panestrel et la vallée d'Escreins; mais, devant nos yeux, il n'y a qu'un couloir rempli de neige, qu'il faut suivre en droite ligne, ayant à droite et à gauche de hautes parois de rochers. De temps à autre, le bruit d'une pierre qui se détache nous fait lever les yeux, non sans inquiétude; mais la neige est déjà molle; nous n'avons rien à craindre, chacun peut s'en assurer bientôt; quoique la pente soit assez rapide, après un ou deux bonds les pierres se trouvent arrêtées : elles ne roulent pas.

Un seul passage nous donna de la peine à franchir. Le couloir se redressait, et, à cause de sa verticalité même, la neige n'ayant pu s'y fixer, la glace se trouvait entièrement à nu; il eût été long et pénible de tailler des marches, et nous cherchâmes à nous frayer une route à travers les fentes d'un banc de rochers qui émergeaient à gauche du milieu des neiges. Le soleil n'avait pas encore éclairé ce point, et il fallait, au fur et à mesure, faire sauter une mince couche de glace, afin de s'accrocher des pieds et des mains en toute sécurité.

La corde que nous avons prise jusqu'alors par prudence seule, devint d'une nécessité absolue; nous étions déjà à une grande hauteur, et la vue du couloir que nous dominions maintenant, presque dans son entier, nous causait la sensation du vertige.

Quand nous reprîmes le couloir, nous trouvâmes une

épaisse couche de neige; un peu plus haut, il y avait un beau plateau de névé; la montée se fit rapidement, et, à 3 h., une dernière pente douce nous amena au sommet. Celui-ci, placé un peu en arrière, n'est visible que quelques minutes à peine avant la fin de l'ascension.

Le point culminant de la Font-Sancte, débarrassé de neige, a la forme d'une arête allongée, mais si étroite que nous eûmes grand'peine à nous asseoir tous trois côte à côte; plus tard, nous ne pouvions parvenir à fixer solidement l'appareil photographique. Il était 2 h. 30 min.; temp. + 8, pression 702 mill. 75. Deux pyramides intactes conservaient les cartes de MM. Novarese et Coolidge.

Bien que prévenus par Pic de la grandeur du panorama, nous eûmes la surprise de le trouver encore plus beau que nous ne l'avions espéré. Le temps ne nous pressait guère, et nous jouîmes pleinement de cette fin du jour, à 3,370 mètr. d'altitude. Un seul coin de l'horizon était caché par les brouillards; le Viso, que nous n'avions pas encore salué depuis notre arrivée dans la montagne, cachait sa tête altière; on voyait seulement le glacier du Triangle, sur lequel se jouait une ombre épaisse. De toutes parts, les cimes se détachaient sur un fond brillamment éclairé par les reflets du soleil; on eût dit que toute sa lumière était concentrée dans les rayons qu'il envoyait au loin; son globe disparaissait sous un noir nuage qui semblait une immense tente dressée dans le firmament.

Au premier plan étaient les montagnes du Queyras, l'Aiguillette, le Pic d'Asti, puis la chaîne du Viso, celle du Chambeyron, le Grand-Rubren; au loin, les Alpes Maritimes, le mont Ventoux, les Cévennes et l'Auvergne, les tristes montagnes du Dévoluy, Chaillol, l'Olan, Jocelme et Bonvoisin, les Bans, l'Ailefroide, le Mont-Salvador-Guillumin, le Pelvoux, le mont de Lans et la Meije, le Bec de Grenier, le Galibier, les Aiguilles d'Arve, Rochebrune, le

Thabor, la Muande, la Vanoise, le Mont-Blanc. Tout près de nous, le massif sombre des Henvières et de la Saume, bien inférieur, comme altitude, à la Font-Sancte, et qui forme un groupe de sommets égaux, pressés les uns autour des autres, sillonnés de couloirs de neige et de petits glaciers. En nous penchant sur l'abîme, nous voyons le lac charmant de Sainte-Anne, creusé au milieu d'un cirque de vertes prairies, et la chapelle construite sur ses bords; puis le regard se pose sur les vertes vallées de Mauvin et d'Escreins.

Un haut rocher isolé forme, à l'extrémité de l'arête, un sommet semblable au pic du Glacier-Carré de la Meije. Nous cherchions des yeux dans la chaîne un but d'ascension pour le lendemain. L'attaque des Henvières ou de la Saume semblait devoir être trop longue et difficile par le versant du vallon de Rioubel, et nous n'avions plus le temps de passer dans le vallon de Sainte-Anne, ou celui des Prés-Sebeyrands, point de départ présumé pour l'ascension de ces deux pointes. Notre choix se porta sur le Pic Signalé, 3,236 mètr., qui s'élevait, solitaire, au milieu de la chaîne de Panestrel, entouré de neiges, et produisait l'effet le plus imposant. Nous prolongeâmes d'une heure notre halte, comptant, pour une descente rapide, sur les glissades ou les grandes enjambées dans la neige.

Nos prévisions ne furent pas trompées; la descente dura moins de deux heures; une fois le mauvais passage de rochers franchi, ce fut une glissade continue presque jusqu'aux premiers tapis de gazon. La chaîne de Panestrel et le Pic Signalé étaient baignés dans des flots de lumière, tandis que nous nous trouvions enveloppés d'ombre; leur vue seule, à cette heure, exerçait sur nous un attrait irrésistible, et nous nous répétions, comme au sommet de la Font-Sancte : « C'est là qu'il faut aller demain ».

Il restait encore quelques heures de jour, et nous nous demandions si, au lieu de bivouaquer, il ne serait pas pré-

féralable d'aller coucher dans la cabane du berger, située au fond du vallon de Salette. L'un de nous fit observer que les troupeaux n'étaient peut-être pas montés encore; cependant, il nous semblait voir une chèvre, broutant paisiblement à quelques pas de nous. A ce moment, Pic siffla entre ses doigts, et nous vîmes l'animal, qui n'était autre qu'un chamois, aspirer l'air, la tête haute, frapper de ses pieds de devant le sol d'un air effaré, puis, nous ayant aperçus, fuir en bonds précipités dans la direction de la chaîne des Henvières.

Lorsque, quelques minutes plus tard, nous entrâmes dans le bois, nous n'hésitâmes plus à nous prononcer pour le bivouac.

Autour de nous s'étendait une de ces forêts séculaires, bien rares aujourd'hui dans les Alpes; d'énormes sapins, image de la force et de la vigueur, malgré leur vieillesse avancée, dressaient dans le ciel leur tête touffue, tandis que leur tronc, souvent creusé, se divisait en de nombreuses ramifications, s'accrochant au rocher qui semblait leur servir de piédestal.

C'est une curieuse forêt que celle-ci; tous ses hôtes sont vieux; on ne voit point de jeunes pousses qui remplaceront un jour ceux que le temps aura renversés sur le sol; dans toutes les directions gisent des troncs énormes, des branches depuis longues années dépouillées de verdure.

Nous choîsîmes, pour nous abriter, un sapin aux branches si larges et si longues, que nous pouvions nous étendre tous trois sous l'une d'elle; des aiguilles bien sèches formaient un épais matelas; à quelques mètres au-dessous, de petites sources sortaient du rocher, jaillissant en tous sens, glissant d'abord en cascates, puis courant sur un lit de mousses veloutées. Plus bas, le torrent se frayait un passage à travers les roches, et on voyait l'écume blanche luire derrière les sapins qu'elle venait caresser d'un baiser humide. Peu à peu, la lumière du jour disparut, et la clarté

mystérieuse de la lune, dont le disque ne devait se montrer que fort tard, se répandit sur toute la vallée.

Un grand feu fut allumé à nos pieds, et nous dînâmes longuement et joyeusement, après avoir mis en œuvre toutes nos ressources dans l'art culinaire. Vers 10 h., les couvertures furent déroulées, et chacun se disposa au sommeil.

Revue alpine.

- 1^{re} ascension de la Font-Sainte, 1878. — M. Novarese. — Guide : Pic, Émile.
 2^e ascension, 1879. — M. W.-A.-B. Coolidge. — Guides : Christian Almer père et fils.
 3^e ascension, 15 juillet 1880. — MM. Hermann Nast et André Salvador de Quatrefages. — Guide : Pic, Émile.

TENTATIVE AU PIC SIGNALÉ (3,236 MÈT.)

(RÉCIT DE M. SALVADOR)

Hermann Nast et Pic venaient de s'endormir profondément. En vain j'essayai de trouver, comme eux, le sommeil. Je m'assis près de la flamme pétillante, plongé dans une douce rêverie, pensant aux plaisirs de la veille et à ceux que nous réservait la journée du lendemain. Pour la première fois, peut-être, j'étais exempt de cette crainte vague de l'inconnu, que laisse au cœur, pendant les nuits de bivouac, l'approche d'une ascension nouvelle. Vers minuit, après avoir jeté une brassée de bois dans le feu, et tracé, avec le piolet, un cercle pour isoler la flamme qui gagnait les aiguilles répandues sur le sol, je m'étais assoupi. Tout à coup, le souvenir d'une de mes courses récentes me revint à l'esprit, j'y attachai ma pensée malgré moi, et bientôt il la domina tout entière.

C'était le 22 mai, au matin. Dans la nuit, j'avais quitté

l'hôtel du Mont-Rose ouvert la veille pour me recevoir, me dirigeant, par les hauteurs boisées, vers le glacier de Zmutt. Arrivé en face du Cervin, il me fallait traverser le torrent; quoique l'heure fût matinale, l'eau bouillonnait déjà sur les pierres verglacées et trop glissantes pour permettre le passage. Plus loin, le lit s'élargissait, tout proche de magnifiques voûtes de glace et d'arceaux ornés de stalactites qui semblaient soutenir la masse du glacier. Je m'avançai pour sonder les mystérieuses profondeurs d'où l'eau s'échappait avec fracas, presque effrayé à la vue de cette nature imposante. A ce moment, le bruit d'une petite chute de pierres se fit entendre, d'autres suivirent, tombant du glacier, faisant jaillir l'eau, m'effleurant au passage. Un effroi inexprimable s'empara de moi; j'eus conscience d'un grand danger; je pensai à mon isolement, j'essayai de pousser un cri pour solliciter un secours qui ne pouvait venir, puis, affolé, j'entrai dans le torrent, ayant l'eau glacée jusqu'au-dessus des guêtres. J'arrivai tout ému au pied des pentes qui remontent vers le lac Noir, puis, une fois remis de mon trouble, je continuai ma course, et allai m'asseoir de longues heures sur le seuil de la Chapelle, au bord du lac en partie gelé, devant le Cervin aux larges épaules veinées de blanc.

Dans le calme de la nuit, cette scène se présentait à moi dans ses moindres détails; j'étais comme saisi d'un douloureux pressentiment.

A ce souvenir s'en joignit bientôt un autre; je pensais à la croyance des habitants de la montagne qui rattachent, par un lien mystérieux, le mouvement d'une montre à l'existence de son propriétaire. Quelques jours auparavant, au sommet de Rochebrune, j'avais éprouvé une vive émotion. La nuit était venue, et Nast et moi, nous élevions le petit mur de pierres de notre bivouac. Un des anneaux de ma chaîne d'argent s'étant rompu par suite du frottement contre les rochers, la montre avait glissé de la poche, tom-

bant de haut entre les pierres ; nous la crûmes perdue, ou tout au moins brisée en morceaux.

Tandis que mon ami se livrait à des recherches que ma myopie aurait rendues, de ma part, infructueuses, j'attendais immobile sur le rocher, réfléchissant aux dangers courus pendant l'ascension, et à ceux que nous rencontrerions peut-être à la descente. Un curieux effet psychologique se produisait en moi. « Si Nast découvre la montre, et qu'elle ne soit pas brisée, me disais-je, nous sortirons sains et saufs de cette expédition périlleuse ; si la montre est seulement détériorée, nous pourrions bien éprouver quelque accident : mais s'il ne la retrouve pas, alors, nous avons tout à craindre. »

L'attente se prolongea dix minutes ; enfin, Nast s'écria : « Je la vois. » Elle était à 2 mètr. au moins au-dessous de nous, couchée sur un petit lit de neige, ayant glissé entre les pierres sans s'y heurter, entr'ouverte, le verre intact, marchant toujours ; seule, l'aiguille à secondes avait disparu.

Maintenant encore, je voyais dans ce souvenir un présage. Peu à peu cependant, je me rassurai, et je rentrai dans mon état de douce quiétude jusqu'au matin.

A 3 h., mes compagnons dormaient encore. Nast n'avait pas bougé de la nuit ; j'activai le feu, préparai le café, et, quand le déjeuner fut servi, je sonnai le réveil.

A 5 h. 20 min. seulement, nous nous mettons en route, remplis d'entrain et de gaieté. Nous conservons un peu la hauteur pour aller aboutir au-dessus du vallon des Salettes, en face du Pic Signalé. Nous arrivons bientôt après à la cabane de bergers, encore déserte, comme nous le supposions. De cette cabane, placée sur un tertre de gazon qui domine le vallon de Salette et celui de la Font-Sainte, on a déjà une belle vue sur le massif du Pelvoux. Après une halte de quelques minutes, nous suivons des pentes vertes qui conduisent à une casse où sont entassées des pierres

mal équilibrées, puis nous gravissons des éboulis, et enfin un couloir de neige facile qui doit nous amener aux rochers, et de là au champ de neige étendu à la base du pic.

Vers 7 h., avant d'arriver à l'extrémité du couloir, Pic, qui marchait à 50 cent. à peine en avant de moi, nous cria : « Attention, une pierre ! » Au moment où il nous avertissait ainsi, je puis affirmer avoir vu une forme noire disparaître à travers les rochers ; c'était sans nul doute le chamois dont nous avons entendu un peu auparavant le sifflet aigu. Puis, j'aperçus la pierre qui roulait par petits bonds, sans se presser, et paraissait devoir passer à quelques mètres de nous à gauche. D'instinct pourtant, j'avais levé le bras, le ramenant au-dessus de la tête comme pour la préserver, et me détournant légèrement.

Au même instant, j'éprouvai une douleur atroce ; la pierre, changeant de route, venait de m'atteindre à l'épaule, et j'étais tombé, comme foudroyé, entre mes deux compagnons.

Mon ami Nast a raconté en détail toutes les épreuves de cette triste journée et de la nuit suivante. (Lettre au colonel Pierre, 2^e Bulletin trimestriel.) Qu'il me soit seulement permis d'adresser ici à M. Chancel, membre de la direction centrale, et à M^{me} Chancel l'expression de ma plus vive reconnaissance. Pendant un mois, M^{me} Chancel m'a prodigué les soins les plus tendres et les plus dévoués, soins tout maternels qui ont assuré la réussite du premier traitement entrepris par M. le docteur Vagnat, de Briançon.

CONCLUSION

(MM. SALVADOR ET NAST)

Le récit de cette petite campagne prouvera suffisamment à nos collègues qu'il ne faut jamais s'aventurer à deux dans les Hautes-Alpes. Si l'accident dont l'un de nous a été victime au Pic Signalé fût survenu pendant le

ours de notre ascension à Rochebrune, la situation eût été désespérée. Là, pour un homme seul, la descente n'eût pas été possible, et, au cas même où elle eût pu être exécutée et qu'on eût amené du secours, le sauvetage du blessé aurait présenté des difficultés probablement insurmontables.

Nous tenons également à le dire : cet accident, qui n'est point le fait d'une imprudence, ne nous a pas découragés des excursions alpestres. L'un de nous, quelques jours plus tard, a gravi avec succès plusieurs hautes cimes de la Savoie et de la Suisse ; quant au blessé lui-même, son amour pour la montagne ne s'est point affaibli. C'est, en effet, le souvenir de ses courses à travers les Alpes du Briançonnais qui, pendant les longues nuits d'insomnie causée par la souffrance, lui a procuré une source de jouissances inépuisables.

ANDRÉ SALVADOR DE QUATREFAGES,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

Délégué de la Sous-Section d'Embrun.

HERMANN NAST,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

VI

GRANDES

ET PETITES COURSES EN SAVOIE

PREMIÈRE ASCENSION DES POINTES DU CHATELARD. — ASCENSION DU GRAND ROC-NOIR. — PREMIÈRE ASCENSION DE LA POINTE DE VALLONET. — DE TIGNES A BOURG-SAINT-MAURICE PAR LES ARÊTES DU MONT-POURRI (COURSE NOUVELLE). — BEAUFORT ET SES ENVIRONS. — UNE PETITE MÉSAVENTURE AU MONT-BLANC.

Le touriste qui remonte la partie supérieure de la vallée de l'Arc, de Thermignon à Bonneval, longe dans toute son étendue le pied d'un chaînon de montagnes qui n'a encore été que très incomplètement exploré. Ce chaînon, que je désignerai sous le nom de *chaîne du Châtelard*, court de l'Est à l'Ouest, avec une légère déviation au Sud, depuis le col du Mont-Iseran jusqu'au Grand Roc-Noir et à la Pointe de Vallonet. Sur une longueur d'environ 20 kilomètres, les sommets y dépassent généralement 3,000 mèt., quelquefois 3,500 mèt.; mais aucun d'entre eux n'atteint 3,600 mèt. De tous côtés et à peu de distance, il est entouré de chaînes ou de massifs d'une altitude supérieure : c'est d'abord la chaîne qui sépare la Savoie du Piémont, où l'on trouve la Pointe de Charbonnel (3,760 mèt.), l'Albaron (3,662 mèt.), la Levanna (3,607 mèt.), la Grande-Sassière (3,756 mèt.), puis les montagnes situées en pleine Tarentaise et en pleine Maurienne, telles que le Mont-Pourri (3,788 mèt.), la Grande-Motte (3,663 mèt.), la Grande-Casse (3,861 mèt.), la Dent-Parrachée (3,712 mèt.).

Le pic le plus connu de cette petite chaîne est la Pointe de Méan-Martin, qui n'atteint pas 3,350 mèt. J'en avais fait l'année dernière l'ascension, qui m'avait été très recomman-

dée; mais, enveloppé au sommet par un épais brouillard, je n'en avais rien vu.

Convaincu qu'en raison de sa position centrale, cette chaîne devait offrir sur tous les points environnants des panoramas splendides, je partis de Paris avec l'intention bien arrêtée de faire l'ascension de ses pointes les plus élevées; d'abord des Pointes du Châtelard (3,362 mèt., 3,434 et 3,503 mèt.), qui me tentaient particulièrement. Placées au milieu de la chaîne, terminées par une arête neigeuse qui surplombe vers le Nord, elles se voient du fond de la vallée mieux que les autres sommets. Je me proposais ensuite de tenter l'ascension du Grand Roc-Noir (3,537 mèt.) et de la Pointe de Vallonet (3,566 mèt.) qui devaient présenter un peu plus de difficultés. Ce sont les sommets culminants. Ils s'élèvent l'un derrière l'autre au Nord de Lanslebourg, mais ne sont pas visibles de la route.

Arrivé à Bonneval, le mercredi 4 août, j'eus la bonne chance d'y trouver libre d'engagement mon excellent guide des années précédentes, Blanc, dit « le Greffier »; et il fut immédiatement décidé que nous partirions tous deux le lendemain de bonne heure de Bonneval, pour tenter l'ascension des Pointes du Châtelard.

Je crois devoir désigner ainsi les trois pics cotés 3,362, 3,434 et 3,503 mèt. sur la carte de l'État-major. Cette carte donne le nom de Pointe du Châtelard au pic central, coté 3,434 mèt., et dans le pays on désigne sous ce nom la cime la plus élevée, cotée 3,503 mèt., qui, ainsi que le pic le moins élevé (3,362 mèt.), n'est pas dénommée sur la carte. On pourrait, ce me semble, appeler le sommet le plus élevé *grande Pointe* et le sommet le moins élevé *petite Pointe* du Châtelard.

Comme la partie supérieure de la vallée de l'Arc, qui atteint déjà 1,400 mèt. d'altitude à Lanslebourg, dépasse 1,800 mèt. à Bonneval, on peut, même pour une première ascension, coucher sans inconvénient dans les villages, et

il n'est nullement nécessaire de monter dès la veille dans les chalets. Du reste, le terrain était bien connu de mon guide qui, dans ses chasses au chamois, avait souvent parcouru les glaciers que nous devions traverser. Il m'avait assuré, ainsi que son oncle M. Pierre Culet, autrefois grand chasseur et qui tient actuellement l'auberge de Bonneval, que l'ascension, quoique moins facile que celle de la pointe de Méan-Martin, ne présenterait aucune difficulté de nature à nous arrêter.

PREMIÈRE ASCENSION DES POINTES DU CHATELARD

(3,362 MÈT.; 3,434 MÈT.; 3,503 MÈT.)

Le jeudi 5 août, je pars de Bonneval à 4 h. 30 min. du matin, avec Blanc. Nous suivons d'abord le sentier des Roches, menant aux chalets qui portent le même nom sur la carte de l'État-major. Dans le pays, on les appelle habituellement les Granges. Continuant notre route, toujours dans la même direction, nous prenons en diagonale la base de la montagne de Méan-Martin, et à 8 h. 50 min. nous atteignons le glacier du même nom; nous nous attachons, et, après une heure de montée, nous nous arrêtons pour déjeuner. Nous sommes à l'extrémité occidentale du glacier, à une altitude de 3,100 mèt. environ. Adossés à une muraille de rochers dont le glacier n'est séparé que par une crevasse extrêmement étroite et peu profonde, nous pouvons jouir à notre aise d'une vue déjà très belle.

Au-dessous de nous s'étend le glacier de Méan-Martin, recouvert d'une couche de neige en partie nouvelle d'une éclatante blancheur. Dans la direction de l'Est-Sud-Est se montre l'Albaron: puis, en promenant la vue de droite à gauche, le Grand-Méan, le Mulinet, les trois sommets de la Levanna avec les nombreux glaciers descendant des montagnes qui séparent la Savoie du Piémont. Par un effet

d'optique assez fréquent dans les montagnes, le glacier de Méan-Martin paraît se confondre avec les neiges de l'Albaron dont il est cependant séparé par la vallée de l'Arc, et l'œil se repose avec plaisir sur un cirque presque ininterrompu de névés et de glaciers.

A 11 h. nous repartons, et, marchant dans la direction du Sud, nous arrivons en 30 min. à un col d'où l'on pourrait, je crois, descendre sur le glacier de Véfrette. La vue n'est plus arrêtée du côté de l'Ouest et du Nord-Ouest : elle s'étend sur le vallon de la Rocheure, la Dent-Parrachée, la Grande-Casse, la Grande-Motte.

Du col, notre route se prolonge toujours au Sud par une arête très étroite dont la pente est heureusement assez douce. Nous dominons le glacier de Méan-Martin à gauche, et celui de Véfrette à droite. Presque partout la neige fraîche recouvre la neige ancienne. C'est seulement dans la partie supérieure que nous rencontrons un instant le rocher ; puis la neige reparait, et nous atteignons sans trop de difficultés le sommet encore vierge du pic coté 3,362 mètr. Il est 12 h. 15 min. Nous sommes sur la neige, impossible par conséquent de construire la moindre pyramide pour constater l'ascension. Pas un nuage, la vue est superbe, remarquablement imposante sur la chaîne du Mont-Blanc, grâce à une échancrure dont je ne pourrai plus profiter quand j'atteindrai les deux autres pics situés plus à l'Ouest. Les panoramas qu'on découvre des trois Pointes du Châtelard se ressemblant beaucoup, je ne décrirai que celui qu'on a du pic principal. C'est à la fois le plus étendu et le plus beau.

Pour parvenir à la pointe centrale (3,434 mètr.), celle qui porte le nom de Pointe du Châtelard sur la carte de l'État-major, nous sommes obligés de suivre, dans la direction de l'Ouest, une seconde arête de neige à pente douce, mais encore plus étroite que la première et par conséquent plus scabreuse ; elle se termine à peu près comme le pignon

d'un mur de clôture. Pour la gravir, nous devons placer le pied en travers comme un couvreur qui marche sur le faite d'un toit, appuyer fortement pour écrêter ou plutôt pour écraser l'arête avec la semelle de notre soulier afin d'enfoncer le pied dans la neige jusqu'à ce qu'il se trouve appuyé tout entier. Jamais je n'avais rencontré d'arête aussi étroite, et, si la neige n'avait pas eu le degré de consistance convenable pour permettre d'avancer comme je viens de le dire, nous nous serions trouvés fort embarrassés, car du côté Sud c'était presque toujours un véritable précipice, et au Nord la pente était généralement trop raide pour s'y frayer un chemin au-dessous du tranchant de l'arête. Comme on le pense bien, dans les quelques endroits où la pente le permettait, nous avons été heureux de pouvoir prendre le versant Nord.

A 2 h. 35 min., nous sommes au second sommet (3,434 mètr.), toujours sur la neige. Impossible de rien construire. Le temps ne laisse rien à désirer, et la vue est presque aussi complète que celle que nous allons avoir du sommet le plus élevé. Nous ne faisons qu'une courte pause, et enfin, à 3 h., par une troisième arête, généralement beaucoup plus facile que la seconde, quoiqu'elle présente peut-être, sur quelques mètres, le passage le plus difficile de toute la course, nous atteignons la pointe occidentale ou grande Pointe du Châtelard (3,503 mètr.). Ce sommet domine le glacier du Vallonbrun, et c'est celui qu'on voit le mieux de la vallée de l'Arc.

Malgré quelques petits nuages, je puis jouir d'un des plus beaux panoramas que présentent les montagnes de la Maurienne et de la Tarentaise, et l'énumération qui va suivre suffira pour en donner une idée : chaîne du Mont-Blanc, Mont-Pourri, Grande-Motte, Grande-Casse, glaciers de la Vanoise, Aiguilles d'Arve, Pic de l'Étendard, Mont-Thabor, glacier du Mont-de-Lans, Meije, Pelvoux, Écrins, glaciers du Monestier, pointe et chaîne du Viso, pointe de

Charbonel, Albaron, Levanna, Grand-Paradis, etc. Sur les plans rapprochés, les montagnes se présentent avec une netteté parfaite en raison de leur proximité, et l'œil peut s'y reposer sans fatigue. Au second et au troisième plan, de grandes montagnes couvertes de glaciers et de névés forment d'admirables fonds de tableaux.

Pour descendre, nous nous dirigeons d'abord à l'Ouest par une arête assez facile qui nous mène à une faible dépression, à partir de laquelle nous nous engageons à notre gauche sur une pente de neige très raide; mon guide est obligé de tailler quelques pas au début; ensuite c'est un couloir mi-partie roche et neige, pas très long, assez difficile, sans être dangereux, car il n'aboutit pas à un précipice. Nous prenons ensuite une moraine plus ou moins ancienne, et, à 4 h. 10 min., nous nous détachons, à une hauteur approximative d'un peu plus de 3,000 mètr. De là, marchant au Sud-Sud-Ouest, sur des pentes de schiste désagrégé, excellentes pour la descente et d'où nous voyons très bien les Écrins, nous atteignons le gazon à 4 h. 50 min., et des pâturages nous conduisent bientôt aux excellents chalets de la Frèche¹.

Dans les conditions où je l'ai faite, l'ascension des Pointes de Châtelard est une course délicieuse; mais, sur les arêtes étroites qui y conduisent, il ne faut ni vent ni brouillard. En montant par un versant pour descendre par l'autre, on a l'avantage de jouir d'une succession de vues aussi belles que variées.

Au chalet où Blanc m'avait conduit, je trouvai un lit et je me couchai de bonne heure, avec l'intention de partir le lendemain pour tenter l'ascension du Grand Roc-Noir et de la Pointe de Vallonet.

¹ Ces chalets sont improprement désignés sur la carte de l'État-major sous le nom de Chalets de la Fesse. Dans le patois du pays, on appelle *frèche* une dépression de terrain offrant une disposition particulière, et ce nom donné à des chalets indique qu'ils sont placés dans un enfoncement de cette nature.

ASCENSION DU GRAND ROC-NOIR (3,537 MÈT.) ET PREMIÈRE ASCENSION DE LA POINTE DE VALLONET (3,566 MÈT.)

Le vendredi 6 août, nous partons à 6 h. 20 min. du matin par un temps douteux ; nous montons dans la direction du Nord-Nord-Ouest ; à 8 h. 20 min., nous gravissons une arête assez étroite, que termine une moraine, preuve de l'existence, il y a trente ou quarante ans, d'un assez grand glacier sur le versant Sud de la chaîne du Châtelard. Ce glacier n'a pas encore complètement disparu, mais actuellement il est réduit à bien peu de chose. A 9 h. 20 min. nous arrivons, sans difficulté, au bord d'un petit plateau de neige qui nous mène à une éminence où mon baromètre anéroïde marque 3,470 mèt. ; je me demande si c'est le point coté 3,469 mèt. sur la carte de l'État-major ? Le brouillard nous empêche de bien nous orienter. Dans un moment d'éclaircie, le pic sur lequel nous nous trouvons nous paraît assez facile à atteindre par le glacier de Vallonet. Ce serait une course à tenter par le vallon de la Rocheure.

Malgré le mauvais temps, nous avançons à l'Ouest dans la direction du Grand Roc-Noir, en nous engageant sur une arête qui devient de plus en plus étroite. La neige ou plutôt le grésil, poussé par un vent violent, nous cingle désagréablement le visage ; il fait très froid. Une moitié de ma barbe n'est bientôt plus qu'un glaçon ; le brouillard qui s'élève de la vallée se renouvelle sans cesse, et, malgré mon guide, qui croit avec raison être tout près du Roc-Noir, ainsi que je pourrai le vérifier plus tard, je juge à propos de battre en retraite, mais avec l'idée bien arrêtée de revenir à la charge.

La descente s'effectue par une pente de rocher très raide, mais cependant assez facile et que nous avons laissée sur

notre gauche ; Blanc, qui l'avait examinée à la montée, y trouve parfaitement son chemin, malgré le brouillard qui ne permet pas de voir à plus de 50 à 60 mètres. Ces chasseurs de chamois savent toujours se tirer d'affaire ! Sans nous arrêter un seul instant, nous arrivons à 2 h. 40 min. aux chalets du Coin, qui sont au nombre de trois ; de là nous continuons notre descente, toujours avec un assez vilain temps, vers Lanslebourg, où je vais prendre une chambre à l'auberge de M^{me} Garinot, près du bureau de poste. On y est vraiment bien.

Après deux fortes journées de marche, au début de mon voyage, j'avais besoin d'un peu de repos. Le lendemain était un samedi ; je remis au lundi les ascensions du Grand Roc-Noir et de la Pointe de Vallonet ; et, en effet, le 9, à 3 h. du matin, je partais de Lanslebourg, toujours avec mon excellent guide Blanc.

Nous prenons la grande route jusqu'au hameau des Champs ; puis, d'abord par un chemin de mulets et ensuite par des pâturages, nous nous élevons sur la montagne du Coin et nous traversons les chalets du même nom. A 7 h. 25 min. nous quittons les pâturages et nous obliquons un peu à droite pour aller traverser, sur une longueur de 200 ou 300 mètres, un petit glacier sans nom, de forme triangulaire, qui existe au-dessous du Grand Roc-Noir. C'est le reste de ce glacier, beaucoup plus étendu il y a quelques années, dont nous avons gravi la moraine le vendredi précédent. Après le glacier, nous trouvons des éboulis de roches schisteuses où se rencontrent encore quelques lambeaux de gazon à 3,000 mètr. environ de hauteur.

A 8 h. 5 min., nous déjeunons. Nous sommes toujours dans la combe dont notre petit glacier occupe une partie. Après un arrêt de trois quarts d'heure, nous repartons, et à 9 h. 15 min. nous prenons la corde. Il y a du verglas sur la roche par suite de la neige tombée vendredi dernier ; nous pouvons toutefois nous élever sans difficultés sé-

rieuses jusqu'à l'arête que nous avons déjà atteinte dans notre tentative précédente.

Cette fois encore, hélas ! le temps est loin d'être beau : il n'y a que de rares éclaircies. Vers 10 h. nous voyons bien le mont Viso, qui se présente mieux que de la Pointe du Châtelard ; puis nous apercevons (je crois) les glaciers du Monestier et le Pelvoux.

Pour atteindre le pied du Grand Roc-Noir, nous suivons l'arête où nous sommes. Elle court de l'Est à l'Ouest, et, quoique presque horizontale, elle n'est pas toujours commode. Nous marchons d'abord sur le versant Nord, puis nous sommes obligés, pendant quelques mètres, de prendre le tranchant même de l'arête. Ce passage est assez dangereux. Nous nous engageons ensuite sur le versant Sud, et nous arrivons, toujours sur la neige, à une partie plane qui nous mène au pied même du rocher, superbement dressé à une hauteur de 50 mètr. environ au-dessus de la neige. Il est 10 h. 40 min.

En face de nous s'ouvre une cheminée raide et étroite ; c'est évidemment la route à suivre pour arriver au sommet. Je quitte mon piolet, Blanc garde le sien ; et, pour m'essayer, je commence à monter le premier en me servant autant des mains que des pieds. Dans les anfractuosités du roc, il y a de la neige nouvelle qui ajoute à la difficulté de l'ascension. Après être monté d'une dizaine de mètres, je laisse Blanc prendre la tête, et nous n'avançons plus que l'un après l'autre. Plusieurs fois j'ai besoin d'être remorqué par mon guide ; enfin, à 11 h. 15 min., nous atteignons le sommet. A nos pieds, sur le versant Ouest, opposé à celui que nous venons de gravir, s'ouvre un profond et superbe précipice. Je crois pouvoir affirmer que nous avons suivi le seul chemin praticable.

Nous sommes mal récompensés de nos peines. On aperçoit les Écrins et quelques montagnes du Dauphiné, mais presque toutes les montagnes qui nous entourent sont complètement

enveloppées par les nuages. On distingue par moments Lans-le-Villard, Bramans, la route et le lac du Mont-Cenis, et les glaciers que nous dominons à l'Est. Quant à Lanslebourg, il n'est pas visible du Grand Roc-Noir. Je regrette d'autant plus l'absence du beau temps que le panorama doit être superbe. Nous remarquons que le glacier du Vallonbrun est plus crevassé que nous ne l'avions cru en l'examinant de la grande Pointe du Châtelard ; il serait probablement difficile à escalader.

Une belle pyramide couronne le sommet du Grand Roc-Noir. Je pense qu'elle a été établie à la demande des officiers de l'État-major. Sur une des pierres je trouve tracés les nom et prénom d'un habitant de Lans-le-Villard, Claire Jean, le constructeur probablement. D'après ce que m'a dit M. Chabert, agent-voyer à Lanslebourg, un habitant du pays, dont je ne me rappelle pas le nom et qui exerce actuellement la médecine à Milan, aurait fait tout seul l'ascension du Grand Roc-Noir.

A 11 h. 50 min. nous quittons la cime ; les brouillards et les nuages augmentent ; à 12 h. 27 min. nous sommes au bas du rocher, ayant mis deux minutes de plus pour la descente que pour la montée. Nous reprenons une partie de l'arête que nous avons déjà suivie. A l'endroit où elle est le plus étroite, la neige manque tout à coup sous mon pied droit et je me trouve à califourchon ; mais mon piolet était solidement enfoncé de l'autre côté, et je pus me remettre immédiatement sur pied.

Pour atteindre la Pointe de Vallonet, nous tournons bientôt brusquement au Nord, et, suivant sur la neige la partie supérieure du glacier de Vallonet, nous arrivons par une descente, puis par une montée, aussi faciles l'une que l'autre, jusqu'au pied du rocher. Je remarque avec plaisir que la neige fraîche a complètement disparu et qu'on peut être sûr des anfractuosités où l'on met le pied. La roche, de couleur moins foncée qu'au Grand Roc-Noir, est plus

solide; mais la pente est extrêmement raide. Au lieu de monter droit devant nous comme dans l'ascension précédente, nous devons nous élever en obliquant du Sud au Nord, mais toujours sur le versant oriental. Comme difficulté, les deux ascensions se valent; mais comme cette fois la roche est libre de neige, je n'ai que peu besoin de l'aide de mon guide. En trente-cinq minutes l'escarpement de rochers est gravi jusqu'au sommet (1 h. 50 min.). Ce sommet n'est pas large, c'est à peine si l'on peut s'y tenir deux à la fois. A l'Est comme à l'Ouest s'ouvrent des précipices; mais celui du versant Ouest est vraiment effrayant, et aboutit au glacier du Grand-Vallon, beaucoup moins considérable que celui de Vallonet. Si l'ascension par ce glacier est possible, comme je le crois, on ferait une belle course en montant à la Pointe de Vallonet par le vallon de la Rocheure pour descendre sur Lanslebourg.

A l'exception des glaciers que j'ai au-dessous de moi, je ne vois rien. Le temps est trop menaçant pour qu'on puisse espérer qu'il s'éclaircisse, et la route est longue pour descendre jusqu'à Bessans, où j'ai l'intention de coucher; je ne me repose donc que quelques instants au sommet. Nous mettons trois petites pierres l'une sur l'autre; un peu plus bas nous construisons une toute petite pyramide; car les pierres sont rares. A 2 h. 20 min., arrivés au bas du rocher, nous reprenons d'abord nos traces droit au Sud, puis nous inclinons à l'Est pour regagner l'endroit où nous avons pris l'arête en montant; même route que le matin jusqu'au bas du petit glacier triangulaire situé sur le versant Sud du Grand Roc-Noir. Puis, après nous être détachés (3 h. 10 min.), nous prenons des schistes désagrégés, assez commodes pour la descente. Pour gagner Bessans, nous devons prendre la montagne en diagonale dans la direction de l'Est-Sud-Est. A 3 h. 45 min., nous avons le plaisir de retrouver le gazon, à une altitude d'environ 2,800 mètres. Passant au-dessus des chalets de la Frèche, où nous avons

couché le jeudi précédent, nous traversons le groupe des chalets du Châtelard, et nous arrivons encore avec le jour, heureusement, à un sentier qu'on ne peut qualifier de difficile, mais qu'il serait dangereux de suivre de nuit, car il borde des escarpements où une chute serait certainement fatale. En quittant ce sentier nous traversons des champs pour atteindre la grande route. Il était à peu près 9 h. quand j'arrivai très fatigué à l'auberge de Michel Garinot, où je me couchai avec bonheur dans un excellent lit après avoir pris une bonne soupe.

Le lendemain, 10 août, je dormis la grasse matinée; puis j'allai d'abord à pied à Bonneval; de Bonneval, modestement monté sur un âne, je gagnai le col du Mont-Iseran, et je descendis à pied à Tignes.

Le mercredi, toujours avec Blanc, je fis l'ascension de la Grande-Sassière, qu'il ne connaissait pas. Il n'éprouva, bien entendu, aucun embarras pour trouver sa route. C'est, du reste, une ascension très facile. Parti de Tignes à 5 h. du matin, j'étais à 1 h. 45 min. au sommet, et à 6 h. 30 min. du soir je rentrais à l'hôtel, sans avoir jamais hâté le pas. Il est donc tout à fait inutile d'aller coucher dans les chalets qui se trouvent sur la montagne. En montant, j'avais eu, mais pour un moment seulement, une très belle vue sur la Grande-Casse, la Grande-Motte et une partie du Mont-Pourri. Au sommet, enveloppé par le brouillard, je ne vis presque rien. Une éclaircie de quelques secondes me permit seulement, non pas d'examiner véritablement, mais d'entrevoir le versant italien, qui est certainement d'un accès très difficile. Avec la neige nouvelle collée sur le rocher, l'ascension, par ce côté, eût été très dangereuse.

J'ai trouvé, sur la Grande-Sassière, des petites fleurs, entre 3,200 et 3,300 mètr. d'altitude. A Tignes, on cultive encore l'avoine, le seigle et l'orge jusqu'à 2,000 mètr.

Je recommanderai aux touristes qui feront cette ascension de ne pas prendre, à la descente, exactement le

même chemin qu'à la montée. A une heure et demie environ du sommet, on trouve, sur sa gauche, une grande pente où des schistes en débris offrent une route commode pour descendre.

Projetant une grande course pour le vendredi, je me contentai, le jeudi, d'aller examiner en détail la belle cascade qui domine Tignes.

DE TIGNES A BOURG-SAINT-MAURICE

PAR LES ARÊTES DU MONT-POURRI (COURSE NOUVELLE)

Le vendredi 13 août, je pars de Tignes à 2 h. du matin avec deux guides. Victor Mangard accompagne Blanc. Mon intention est d'atteindre d'abord le pic méridional du Mont-Pourri, coté 3,611 mèt., et de gagner ensuite, s'il est possible, le sommet le plus élevé (3,788 mèt.), pour redescendre sur Bourg-Saint-Maurice par Villaroger. Blanc ne connaît pas du tout le terrain ; quant à Mangard, il le connaît un peu du côté de Tignes, et il a déjà fait l'ascension du Mont-Pourri par le versant opposé.

Nous montons dans la direction du Nord-Ouest, pour passer entre les Granges et un petit bois. A 4 h. 35 min., nous traversons un petit cours d'eau, nommé habituellement torrent de la Sache dans le pays, et ruisseau de la Sachette sur la carte de l'État-major. A 5 h., nous prenons une moraine, et, peu après le lever du soleil, j'ai le plaisir d'apercevoir un chamois (le seul que j'aie vu dans mon voyage!). A 6 h., nous nous engageons sur une plaine de neige, à 2,700 mèt. de hauteur environ, et bientôt à la neige succède la glace. En nous retournant, nous avons déjà une très belle vue, principalement sur l'Albaron et la Grande-Sassière.

A 6 h. 25 min., nous nous attachons, et bientôt nous traversons horizontalement une pente de neige assez douce. Cette pente est coupée par un petit torrent alimenté par

un glacier qui nous domine à une assez grande hauteur, et qui pourrait bien nous envoyer des pierres ou des morceaux de glace; aussi cheminons-nous le plus vite possible. Le site est très beau. Devant nous, une pente rocheuse, très raide, présente un superbe hémicycle; elle est formée d'une succession de grandes marches où le pied peut partout se poser solidement, et où la corde est plutôt gênante qu'utile.

Au fur et à mesure que l'on monte, la vue s'étend, et, à 7 h. 20 min., nous découvrons le Pic de l'Étendard, la Grande-Casse, la Grande-Motte. A 7 h. 35 min., nous rencontrons les dernières fleurs à l'altitude de 3,250 mètr. environ. La vue est admirable: elle s'étend maintenant des glaciers de la Vanoise, à l'Ouest, jusqu'à la Grande-Sassière, à l'Est.

Après avoir gravi un glacier recouvert d'une épaisse couche de neige fraîche, très bonne pour la marche, nous nous arrêtons, à 8 h. 25 min., pour déjeuner. En me retournant, j'admire l'Albaron, j'aperçois la pointe du Viso, et les neiges de la chaîne du Châtelard me semblent se confondre avec celles des montagnes qui séparent la Savoie du Piémont.

A 9 h. 30 min., nous repartons. Je suis étonné de trouver encore un peu d'herbe, alors que mon baromètre anéroïde me donne 3,425 mètr. Bientôt reparait la neige, toujours excellente, et à 10 h. 45 min. nous arrivons, sans avoir rencontré une seule difficulté sérieuse, au sommet d'un pic coté 3,611 mètr. sur la carte de l'État-major. Ce sommet est complètement couvert d'une épaisse couche de neige et il est impossible d'y dresser une pyramide. Suis-je le premier touriste qui l'ait escaladé? je n'en sais rien, et je n'ose pas m'en flatter. Cette ascension est facile et a bien pu être faite à l'occasion de quelque tentative non réussie pour arriver au sommet supérieur du Mont-Pourri.

La vue est, sans contredit, une des plus belles que l'on

puisse admirer dans les Alpes. Pour en donner une idée, je me contenterai d'indiquer les points les plus remarquables de ce panorama grandiose. Ce sont : le Pic de l'Étendard, la Meije, les Écrins, les glaciers de la Vanoise, la Grande-Casse, la Grande-Motte, toute la chaîne du Châteaud, les montagnes qui séparent la Maurienne du Piémont, le Grand-Paradis, le Mont-Rose, le Cervin, la chaîne du Mont-Blanc.

Il est dur de s'arracher à un aussi merveilleux spectacle, mais nous sommes encore loin du vrai sommet du Mont-Pourri, et la route qui reste à faire peut présenter de sérieuses difficultés ; il faut donc se décider à partir. Nous descendons assez rapidement, grâce à une neige excellente ; nous suivons, sur une longueur de quelques mètres, une corniche de neige qui surplombe un peu, et à laquelle succède un terrain plus solide. A 12 h. 30 min., nous sommes au point le plus bas de la dépression que nous avons à franchir, et, par un beau névé, nous atteignons le bas d'une pente de rocher qui, de loin, se présentait comme une arête heureusement libre de neige. Là les difficultés vont commencer.

A distance, mes guides avaient considéré l'ascension de cette pente de rocher comme très possible, mais, plus ils avancent, moins ils sont satisfaits de leur examen. Ils savent que le Mont-Pourri doit son nom à la mauvaise qualité d'une partie des roches dont il est formé, et, si la pierre ne nous offre pas de points d'appui solides, l'ascension devient dangereuse. Je ne pense pas que ce passage ait jamais été franchi par aucun de nos prédécesseurs.

La pente qui est devant nous se compose de deux parties bien distinctes. Dans la première elle est d'un rouge sombre qui semble indiquer la présence du fer. La seconde partie, de couleur beaucoup plus claire, a une teinte verdâtre assez prononcée ; elle est excessivement raide. En montant, on a sur la droite un précipice qui donne sur le

magnifique glacier de la Gurre, coupé d'énormes crevasses, où l'on n'irait certes pas chercher le corps de celui qui aurait le malheur d'y tomber. Tout en cheminant avec précaution, nous pouvons avancer tous les trois à la fois jusqu'à ce que nous ayons atteint le bas de la seconde partie de la pente, où nous pouvons nous reposer à notre aise. C'est le passage le plus difficile ou plutôt le plus scabreux de la course. Sur une longueur d'une vingtaine de mètres, la roche ne présente que des saillies de quelques centimètres de largeur, transversales, assez peu distantes l'une de l'autre, et formant des points d'appui assez solides ; mais, en raison du peu de prise qu'elles offrent, il serait à craindre que, même en n'avancant que l'un après l'autre, le poids de celui qui marcherait seul suffît pour entraîner les deux autres, s'il lui arrivait de glisser ; dans ce cas, on irait se briser sur le glacier de la Gurre. Je me détache, ainsi que Mangard, et Blanc monte tant qu'il a de la corde. Il peut atteindre une saillie de rocher où il attache notre petit câble, et il nous crie qu'il est solide. Je m'attache alors à l'extrémité inférieure de la corde, et je grimpe, mon guide raccourcissant la corde à mesure que j'avance, mais sans pourtant me hisser, car, à vrai dire, les difficultés ne sont pas extraordinaires ; c'est une affaire de sang-froid. A l'ascension du Grand Roc-Noir, j'ai certainement rencontré, au point de vue de la gymnastique, quelques passages plus difficiles, mais l'abîme n'était pas à côté comme ici. Victor Mangard monte après moi, exactement de la même manière. Réunis sur le même point, nous nous rattachons tous les trois, et la course se poursuit dans des conditions plus ou moins faciles.

Nous nous dirigeons vers le sommet du Mont-Pourri par une arête tantôt couverte de neige, tantôt formée de roche et souvent très étroite, qui court du Sud au Nord. Pour une pareille route, il ne faut pas craindre le vertige ; malheureusement le brouillard arrive et augmente avec

une rapidité inquiétante. Enfin, à 3 h. 10 min., nous arrivons à un sommet ; je demande où nous sommes, et Maugard me répond : « Que voulez-vous que ce soit, si ce n'est le sommet du Mont-Pourri ? » Mon baromètre anéroïde me donne 3,770 mèt., la hauteur exacte du Mont-Pourri est 3,788 mèt. : je pense donc y être ; mais cette consolation doit me suffire. Nous ne voyons pas à plus d'une vingtaine de mètres. Partout une épaisse couche de neige fraîche qui doit recouvrir de la neige plus ancienne. Avec le brouillard, à 3 h. passées, quand on est à plus de 3,700 mèt., on n'a pas un instant à perdre ; il faut descendre le plus vite possible. Nous n'avons pas encore très froid, mais avec le temps de cette année, tout est à craindre.

Après quelques minutes employées à nous orienter, nous commençons la descente par le tranchant d'une arête qui doit nous mener au pic Nord du Mont-Pourri, coté 3,615 mèt. Bientôt le vent s'élève, le brouillard devient très froid, mais par moments la vue s'étend jusqu'à 50 et 60 mèt. et même un peu plus loin. Sur le versant Ouest, où nous marchons, il est resté assez de neige nouvelle pour former du verglas sur le roc, et nous avançons très lentement, tantôt montant, tantôt descendant. Deux ou trois fois nous prenons le tranchant de l'arête, où, malheureusement, la nature de la roche nous rappelle qu'à certains égards la montagne n'a pas volé son nom.

Enfin, après deux à trois heures d'une marche pénible, nous atteignons le sommet Nord du Mont-Pourri (3,615 m.). Le vent balaie en grande partie le brouillard ; nous pouvons voir la vallée au-dessous de nous et nous orienter à notre aise. Blanc examine le terrain et, contrairement à l'avis de Mangard qui voudrait suivre la route ordinaire et avancer encore dans la direction du Nord-Ouest, il propose de prendre droit vers le Nord une pente de neige très rapide, ou plutôt un glacier sans nom, recouvert de neige nouvelle qui le rend momentanément très praticable. Ce glacier.

alimente le ruisseau de Thuria, qui tombe dans l'Isère près de la Thuille de Saint-Foy. Au bas du glacier nous distinguons parfaitement la moraine, qui le dépasse de beaucoup, et bien au-delà un chalet où nous espérons pouvoir passer la nuit. L'avis de Blanc est adopté, et nous nous engageons résolûment sur le glacier. Quoique la neige soit un peu trop molle pour nous permettre de faire des glissades, nous pouvons cependant descendre très vite. Au milieu du glacier une longue crevasse remplie de neige nous arrête un instant; impossible de la tourner; nous nous asseyons, nous nous poussons avec nos piolets et nous passons par-dessus en glissant. Désormais, plus aucune précaution à prendre. Arrivés au bas du glacier à 7 h. 25 min., nous constatons avec plaisir que nous avons descendu près de mille mètres en moins d'une heure.

Dans la vallée, nous retrouvons le brouillard, mais le temps est extrêmement doux; plus un souffle de vent. Nous suivons d'abord une moraine abandonnée par le glacier; mais, comme il nous est impossible de gagner avant la nuit le chalet que nous avons aperçu, nous nous mettons à dîner au premier endroit convenable. N'ayant rien pris depuis 9 h. du matin, nous mourions littéralement de faim. J'allume ma lanterne et nous dînons à la lumière. Après un bon repas, couronné d'une tasse de café chaud, nous nous remettons en route pour chercher notre chalet; malheureusement mes guides ne sont pas sur leur terrain, et ce n'est pas avant 10 h. que nous découvrons ce malencontreux abri, où l'on nous reçoit fort mal. Du reste, l'habitation est si sale, que je le regrette peu, et pour terminer la journée nous allons nous coucher sous une énorme pierre, un peu surplombante, qui a dû servir d'abri à des pâtres. Nous y trouvons un peu de paille; je m'enveloppe dans mon plaid, et je m'endors à moitié satisfait de cette rude journée, où le beau temps m'a fait défaut la plus grande partie du temps.

Au lever du soleil nous nous séparons; Mangard reprend la route de Tignes, et je me dirige avec Blanc sur Bourg-Saint-Maurice par Villaroger. Les premiers chalets ou granges que nous rencontrons sont inhabités; c'est après une heure et demie de marche seulement que nous atteignons un hameau dépendant de Villaroger, où je suis heureux de prendre d'excellent lait chaud. Après une nouvelle étape de deux heures et demie, j'arrive enfin à Bourg-Saint-Maurice où, après avoir déjeuné à l'excellent hôtel Mayet, je me couche jusqu'au dîner.

De Bourg-Saint-Maurice j'allai le dimanche, 15 août, jusqu'au village des mines de Peisey. C'est une jolie course, et j'eus le plaisir de voir ce jour-là, tant à Bourg-Saint-Maurice que dans les villages environnants, d'assez beaux costumes locaux. Le 16, j'allai jusqu'au Petit-Saint-Bernard, et le 17, je me rendis à Beaufort, par Bonneval¹, les Châpieux, le col du Cormet et la vallée de Roselend.

BEAUFORT ET SES ENVIRONS

Grâce au chemin de fer qui va maintenant jusqu'à Albertville, Beaufort n'est plus, pour un piéton, qu'à quatre heures ou quatre heures et demie d'une gare; de plus, une excellente route de voitures qui, sur les trois quarts de son parcours, suit le fond d'une belle vallée, y conduit. C'est, je le dis sans crainte d'être démenti, un endroit trop peu connu, dont les environs sont délicieux et où les courses sont très faciles. La plus jolie est une excursion au village de Roselend et un peu au delà. J'ai fait cette promenade en descendant du col du Cormet. Trois quarts d'heure après avoir quitté le col, on arrive à une croix, et quelques mètres plus bas on a une vue ravissante sur la vallée de

¹ Ne pas confondre avec Bonneval en Maurienne.

Roselend ; mais où la route devient véritablement admirable, c'est à partir du pont de pierre au-dessus duquel se réunissent le ruisseau qui arrose la vallée de Roselend et le torrent qui descend de la vallée de Treicol. C'est le commencement d'une gorge superbe, où le chemin de mulets qui existe encore sera bientôt remplacé par une route de voitures, marquée d'ores et déjà sur la carte de l'État-major. Cette gorge aboutit à un cirque merveilleusement joli, où l'œil se repose avec bonheur sur des bois, des rochers, des pâturages, des champs cultivés au milieu desquels des chalets, gracieusement étagés, viennent compléter le paysage. Une de ces routes de voitures, comme on sait les établir aujourd'hui dans les pays de montagnes, fait de nombreux circuits, que l'on ne voudrait pas raccourcir, car ils permettent de jouir plus à l'aise de ce site ravissant. Sur la droite, en descendant, se montre une jolie cascade ; puis, après avoir quitté le cirque, on arrive par une belle gorge à Beaufort, en côtoyant le cours de la Gitte où se jette le torrent de Treicol. De la croix à Beaufort, il faut compter à peu près quatre heures de marche.

Une autre excursion intéressante est celle du lac de la Girotte, qu'on désigne à Saint-Gervais sous le nom de lac de Haute-Luce. J'y suis allé par la montagne, et je suis redescendu à Beaufort par la vallée où coule le Nant Bozona. Ce que je recommande surtout, c'est le chemin (excellente route de mulets) qui passe sur la rive gauche du torrent. Les personnes que les courses un peu longues effraient et qui ne voudraient pas aller jusqu'au lac de la Girotte, feraient une promenade charmante en remontant la rive gauche du Nant Bozona jusqu'à deux heures de Beaufort.

Citons aussi, comme promenade facile et charmante, la visite au château-fort qu'on appelle simplement *le Château*. On y jouit d'une très belle vue sur les montagnes et les vallées qui entourent Beaufort. Le Château était occupé, quand

j'y suis allé, par un orphelinat dirigé par les Pères Augustins de l'Assomption. On pourrait le visiter en venant d'Albertville. Je ne connais pas la route qui mène de Beaufort dans la vallée de l'Isère par la vallée de Poncellamont. Tout ce que je puis dire, c'est que, vue de Beaufort, l'entrée de cette gorge paraît assez belle.

De Beaufort à Saint-Gervais, je passai par Haute-Luce, Notre-Dame de Bellecombe, qui mérite bien son nom, Flumet et Mégève, en regrettant que les nuages ne me permettent pas de jouir de la belle vue qu'on doit avoir sur le Mont-Blanc quand on est au-dessus de Haute-Luce.

On trouvera encore dans ce pays des hôtels et des auberges à des prix très modérés. A Albertville on est très bien à l'hôtel Million. Les hôtels ou les auberges du Cheval-Blanc à Beaufort et des Balances à Flumet sont convenables. Les bonnes routes de voitures s'achèvent. Quand j'étais à Flumet, on travaillait activement à la construction d'un beau pont sur lequel doit passer la route qui joint Albertville à Flumet et qui, je crois, doit aller jusqu'à Salanches. Espérons que nos compatriotes sauront profiter des chemins de fer auxquels viennent ou viendront se relier bientôt d'excellentes routes carrossables, pour visiter un peu plus complètement la Savoie.

Je ne parlerai de Saint-Gervais, où j'ai passé quelques jours, que pour recommander à tous les touristes qui font l'ascension du Mont-Joly de pousser dans la direction du Sud jusqu'au col redescendant sur la vallée de Haute-Luce et de revenir par le Nant Bonnant, et je me permettrai de conseiller aux personnes qui auraient l'intention de voir les gorges de la Diosaz, de les visiter au soleil couchant.

De Saint-Gervais, je me rendis à Sixt en passant par le désert de Platé, très intéressant à visiter. Formé de roches calcaires travaillées et creusées par les eaux, il est plus crevassé qu'un glacier, mais la traversée est fatigante et dans bien des endroits un faux pas serait dangereux. On pour-

rait se contenter, pour en avoir une idée, d'aller jusqu'aux chalets où l'on trouve toujours d'excellente crème.

En allant de Sixt à Chamonix par le col d'Anterne et le Brévent, j'eus la chance de jouir, sur la chaîne du Mont-Blanc, d'un des plus splendides couchers de soleil que l'on puisse imaginer.

UNE PETITE MÉSAVENTURE AU MONT-BLANC

Avant de parler du Mont-Blanc, je demande la permission de dire deux mots d'une fort belle course que l'on fait rarement et que l'on pourrait combiner avec celle des Grands-Mulets lorsque l'on est bon marcheur. A la recommandation de mon guide, Édouard Cupelin, je me suis décidé, malgré un temps incertain, à monter au Mont-Corbeau, qu'il appelle montagne de la Côte. Nous avons d'abord pris le glacier des Bossons, exactement comme si nous allions aux Grands-Mulets, puis, après avoir suivi cette route pendant vingt minutes environ, nous avons incliné à droite à travers de fort beaux séracs, peut-être un peu moins commodes que ceux qui mènent aux Grands-Mulets. Arrivé sur le rocher, j'ai eu le plaisir de rencontrer, installé sous une bonne tente, notre collègue, M. Loppé, qui m'a offert la plus gracieuse hospitalité, et j'ai pu jouir doublement, en ayant même de la place pour me promener, d'une vue merveilleusement grandiose sur la chaîne du Mont-Blanc. La descente dans la vallée par l'arête des Frêtes, qui sépare le glacier des Bossons du glacier de Taconnaz, n'offre pas de difficultés sérieuses, et les points de vue sont superbes. Pour rentrer à Chamonix, on traverse la partie inférieure du glacier des Bossons. En combinant cette course avec celle des Grands-Mulets, on aurait l'avantage de ne pas suivre deux fois le même chemin.

Le mercredi, 1^{er} septembre, étant déjà à une heure de Chamonix, en route pour Vernayaz, et voyant le temps se mettre au beau, je me décidai malheureusement, sur les instances de Cupelin, à tenter l'ascension du Mont-Blanc, et, à 12 h. 35 min., je partais pour les Grands-Mulets, avec Tairraz (Jules) comme porteur. A 6 h. 30 min. du soir, j'étais à la cabane des Grands-Mulets, où la vue, quoique bien belle, est moins imposante qu'au Mont-Corbeau.

Le lendemain, 2 septembre, nous partons à 4 h. 15 min. du matin. Le temps est beau et la nuit n'est pas froide. Comme toujours, à pareille heure, quand il n'y a pas de lune, nous avons une lanterne. Après une demi-heure de marche environ, nous arrivons à la grande crevasse. Je l'avais franchie, à la suite de Cupelin, quand Tairraz laisse tomber la lanterne, qui disparaît dans la crevasse ; il franchit toutefois le gouffre, et, quoiqu'il n'y ait pas de lune, nous pouvons facilement continuer notre route, grâce aux traces laissées par les ascensionnistes de la veille. Jusqu'à tout allait donc bien. A 6 h. 15 min. nous étions au rocher des Bosses ; il faisait froid, mais je ne ressentais rien de particulier. J'avais des jambières en laine, mais pas de guêtres ; mes souliers étaient forts, mais mes chaussettes de laine n'étaient pas très épaisses ; je n'avais pas mis de double chemise et je trouvais le plaid, que j'avais fait emporter, un peu trop embarrassant pour m'en servir. Je ne pensais pas, je l'avoue, que, marchant presque constamment, il y eût quelque chose de grave à redouter. Un instant j'avais senti l'onglée au pied droit, mais rien au pied gauche.

A 8 h. 40 min. nous étions au sommet, par un temps très froid, mais assez beau. Dans les deux dernières heures de l'ascension, les traces de la veille avaient disparu, le vent ayant nivelé la neige.

J'ai remarqué que presque partout la neige manquait

de cohésion : c'était de la neige en farine, et, si l'on avait glissé sur une pente raide, il eût été difficile de se retenir même avec la pioche du piolet ; mais, il faut bien le reconnaître, des Grands-Mulets au sommet, *pas une difficulté*. L'arête qui mène aux Bosses peut être impraticable par une tourmente, mais ce n'est rien dans les conditions où je l'ai franchie. Comparée aux arêtes qui m'ont mené cette année aux Pointes du Châtelard, au Grand Roc-Noir, et à celles que j'ai parcourues sur le Mont-Pourri, c'est une grande route.

Ce qu'il faut au Mont-Blanc, c'est de prendre des précautions contre le froid, on verra tout à l'heure pourquoi ; et, si l'on ne peut boire du vin pur, ce qui est le cas pour moi, avoir soin d'emporter de l'eau, car on n'en trouve pas ; et lorsqu'on n'a rien pour éteindre sa soif, on ne peut guère manger.

A 12 h. 30 min. j'étais de retour aux Grands-Mulets, encore très-satisfait de ma journée ; il y avait nombreuse compagnie, entre autres plusieurs dames. Mais à Pierre-Pointue, en changeant de chaussures, je m'aperçus que le gros orteil du pied gauche avait une couleur un peu anormale : il était gelé. Je souffrais très peu du reste, et ce n'est que le lendemain que j'eus conscience complète de l'accident. Le soir même je rentrais à 6 h., sans trop d'inquiétude, à Chamonix. Parti la veille après midi, j'avais mis un peu moins de trente heures pour l'ascension.

Mon accident, cependant, était assez sérieux ; c'était ce que les médecins appellent une congélation du troisième degré. Rentré chez moi le 9 septembre, j'ai dû garder le lit ou la chambre plus de trois semaines. L'accident m'était arrivé le 2 septembre, et ce n'est que le 4 octobre que la cicatrisation a été complète. A l'heure où j'écris ces lignes (29 octobre), je suis encore obligé de porter des chaussures spéciales. Si je donne tous ces détails, c'est dans l'intérêt des ascensionnistes futurs, car malheureusement les ac-

cidents de cette nature ne sont pas très rares au Mont-Blanc, et je ne suis pas le seul cette année à qui pareille chose soit arrivée.

A Chamonix, au lieu de vous parler en termes vagues du froid intense que l'on ressent quelquefois au Mont-Blanc, on devrait bien plutôt avoir la franchise de vous dire que si vous ne prenez pas des précautions exceptionnelles, vous risquez d'avoir les pieds gelés. Vos guides, et surtout le guide-chef, devraient vous prévenir qu'il est indispensable, pour éviter toute chance d'accident, de prendre les précautions suivantes :

Graissage des pieds ; double paire de chaussettes ou chaussettes exceptionnellement épaisses comme celles des guides ; grosses guêtres de laine, et surtout *chaussures larges* ; c'est là, je crois, le plus important. Outre cela il est bon d'être vêtu très chaudement, d'avoir de quoi boire, et, si c'est possible, d'emporter un réchaud à esprit-de-vin pour se procurer une boisson chaude.

J'ai certainement fait des courses dans la neige par un temps aussi froid et même plus froid que celui du 2 septembre au Mont-Blanc, et cela sans être plus vêtu, mais jamais je n'y suis resté exposé aussi longtemps. Quand on part des Grands-Mulets, on quitte immédiatement le rocher, on entre sur la neige avant que la marche ait activé la circulation du sang, et je suis convaincu qu'aux grandes altitudes, en raison de la raréfaction de l'air, on s'échauffe beaucoup moins qu'aux altitudes inférieures ; c'est surtout, je crois, à la raréfaction de l'air qu'il faut attribuer les cas de congélation sur les montagnes extrêmement hautes.

Malgré mon accident, je n'en recommanderai pas moins l'ascension du Mont-Blanc, non point à cause du panorama, mais il faut voir *pour elle-même* cette incomparable montagne ; et je déclare hautement que les difficultés entre Chamonix et les Grands-Mulets, où tant de dames vont

maintenant, sont plus grandes que celles des Grands-Mulets au sommet du Mont-Blanc. Cette dernière partie de la course est simplement une question de précautions et de force physique.

ÉDOUARD ROCHAT,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

VII

LE MASSIF DE LA GRANDE-CASSE¹

ET

LA POINTE DES GRANDS-COULOIRS

(3,861 MÈTRES)

On désigne sous le nom de Grande-Casse le massif de rochers et de neiges qui se dresse à gauche du col de la Vanoise, et se trouve enserré, au Nord par le passage qui porte son nom et fait communiquer le vallon de la Glière de Pralognan à celui de la Plagne de Champagny, et au Midi par la vallée qui se rend de la Vanoise à la Leisse, par Entre-Deux-Eaux, élevant ses rocs à pic au-dessus de ces deux passages, et se reliant par une arête déchiquetée à la cime de la Grande-Motte. La pointe des Grands-Couloirs de la carte du Dépôt de la Guerre en forme le point culminant, et se trouve cotée à l'altitude de 3,861 mètres.

Des deux masses de glaciers comprises sous le nom générique de Vanoise, et qui dominent de chaque côté le col de ce nom, la plus remarquable par son altitude et sa robuste structure est, sans contredit, celle de la Grande-Casse. Sans doute elle ne nous offre pas ce phénomène unique connu sous le nom de Chasseforêt ou Grand-Pelvoz, et

¹ La pointe des Grands-Couloirs est appelée universellement Grande-Casse dans toute la vallée du Doron : elle n'est connue sous le nom de Grands-Couloirs que dans la haute vallée de l'Isère, du côté de Tignes, probablement à cause des immenses couloirs de rochers et de glaces sillonnant le flanc de la montagne qui regarde cette région.

consistant dans une plaine glacée d'une altitude moyenne de 3,200 mètr., s'étendant sur une longueur de 13 kil. et une largeur moyenne de 4,000 mètr., déversant ses cascades de glace sur Tarentaise et sur Maurienne, semblable de loin à une riche draperie blanche accrochée sur le sommet de ce beau dôme de Chasseforêt, et laissant onduler de chaque côté, sur d'immenses longueurs, ses plis argentés qui vont s'effranger coquettement sur des roches noirâtres dont les dentelures hardies se dessinent vigoureusement en perçant le blanc manteau glacé. Mais, si le Chasseforêt a pour lui sa grâce invincible et bien séductrice, je l'assure, pour le cœur d'un alpiniste, la Grande-Casse a, de son côté, ses roches perpendiculaires, ses grandes pentes de neige, et surtout ses 3,861 mètr. qui ne peuvent manquer d'imprimer un certain sentiment de crainte et de vénération dans l'âme de tout véritable ami de la montagne.

Et, de fait, elle se dresse immense et fière, sortant son pied rocheux de l'eau noire du lac Long, et élevant sa tête à 1,500 mètr. à pic au-dessus du col de la Vanoise ; mais du col on ne peut distinguer son sommet le plus élevé : l'on n'aperçoit que la pointe de droite qui forme comme un dôme blanc, et dont la courbe bien dessinée tranche harmonieusement sur l'azur du ciel, fort sombre dans ces régions élevées.

La reine de nos Alpes Graies, la *Jungfrau* de la Tarentaise, debout sur son socle pyramidal, drapée fièrement dans son manteau de rochers dont les plis retombent jusque sur ses pieds, et laissant voir coquettement là-haut, presque inaccessible à l'œil du profane, une de ses épaules nues où « la neige tombe en paix », la montagne terrible, montrant d'un côté ses arêtes aiguës, ses abîmes insondables, ses crêtes déchiquetées, ses murailles horribles, et de l'autre les amoncellements de séracs qu'elle lance comme la foudre sur ses longs versants glacés, — la Grande-Casse est une admirable montagne et une conquête bien ten-

tante, et d'autant plus tentante qu'elle paraît plus difficile.

Et pourtant, à la vérité, la Grande-Casse n'est pas ce dont elle a l'air. Malgré ses avalanches et ses séracs, malgré ses rochers, ses canonnades et ses crevasses, elle est très accessible, et son ascension mérite d'être rangée parmi les plus belles et les plus intéressantes de nos Alpes. Je ne sais pas qu'il soit jamais arrivé d'accident sur les flancs de cette montagne ; il est vrai que jusqu'à ce jour elle n'a été gravie que bien rarement.

Les premiers, MM. Mathews et Bonney, avec le guide Michel Croz, celui qui avait ouvert la route du Mont-Thuria (Mont-Pourri) et qui devait périr sur les flancs du Cervin, parvinrent, après avoir fait l'ascension de la pointe de droite, à 3 mètr. à peine du plus haut sommet. Ce fut en 1860. Puis longtemps après, la Grande-Casse fut escaladée par plusieurs ascensionnistes, notamment par M. Coolidge et par M. Déchy, le vice-président du Ciub Alpin Hongrois, qui construisit la pyramide placée près du sommet. Mais, le premier de tous, M. Henri Cordier avait touché sa cime, quinze ans après la tentative de M. Mathews, et sans qu'aucun autre essai eût été fait durant ce long intervalle. J'aurai d'ailleurs l'occasion de parler plus bas de l'ascension de M. Cordier ainsi que de celle de M. Mathews, lorsque je décrirai l'ascension proprement dite. Mais si le nombre des vainqueurs de la Grande-Casse n'est pas encore bien considérable, il faut espérer qu'au jour où les montagnes de la Tarentaise, *découvertes* depuis cinq ans à peine, seront plus connues, cette belle course se fera plus souvent.

Je vais tracer à grands traits la topographie de la montagne et décrire les particularités de l'ascension : il est vrai que cette ascension n'est pas nouvelle, mais elle n'a jamais été décrite en détail, à ma connaissance du moins. MM. Puiseux et Rochat ont rappelé sommairement qu'ils l'avaient effectuée, et, si l'on excepte M. Mathews et M. Cordier, personne n'en a fait une relation complète.



Massif de la Grande-Casse, d'après un tracé de M. Arnollet.

Tout d'abord je relèverai une erreur de la carte de l'État-major, qui représente comme *rochers* les pentes Nord de la montagne; or ces pentes, et surtout celles qui donnent sur le col de la Grande-Casse, sont formées presque exclusivement de neige et de glace noire¹, et les rochers ne se montrent, entrecoupant le glacier, qu'en tournant du côté de l'Est, soit au-dessus de l'extrémité orientale du glacier de Lépena. D'ailleurs, la carte de l'État-major renferme d'autres erreurs touchant la Grande-Casse et en particulier la configuration de l'arête terminale. On s'en rendra compte plus loin, pour peu que l'on veuille suivre attentivement mon récit sur le dessin ci-joint. Ce n'est qu'un croquis, mais il sera d'un bon secours pour se rendre compte de la structure assez compliquée de la Grande-Casse.

Je ferai cependant encore une observation assez importante, qui pourra également faciliter l'intelligence de ma relation et mettra déjà le lecteur au courant de la topographie de cette montagne. D'ailleurs, cette observation préviendra des erreurs que l'on pourrait commettre en s'en tenant trop servilement, soit à la carte de France, soit au récit de M. Mathews, soit enfin aux divers croquis publiés comme pris du Mont-Blanc de Pralognan.

Comme on le sait déjà, la Grande-Casse a deux cimes distinctes : l'une d'une altitude de 3,861 mètr.², l'autre mesurant 3,806 mètr.³ (et non pas 3,854 mètr., comme on l'a prétendu; le point coté 3,854 n'étant que le prolongement de la pointe 3,861⁴). La pointe 3,861 est appelée sommet Nord ou sommet de gauche; la pointe 3,806, som-

¹ N° 8 *bis* du dessin. Aussi le glacier qui recouvre les pentes ne porte-t-il pas de nom sur la carte de France. Je propose de le nommer glacier Noir, à cause du genre de glace dont il est en partie formé.

² N° 6 du dessin.

³ N° 15 du dessin.

⁴ N° 5 du dessin.

met Sud ou sommet de droite. Cette dernière est isolée, au Sud d'un haut corridor ou plateau de glace nommé col par M. Mathews, et figuré au dessin ci-joint sous la dénomination de col des Grands-Couloirs¹. La cime de gauche, au contraire, n'est que le point culminant d'une longue arête² qui, partant du lac Long, sépare le glacier des Grands-Couloirs de celui de la Grande-Casse, et va se relier à la cime de la Grande-Motte vers le col de ce nom³. Cette arête représente un arc de cercle très recourbé, dont la convexité est tournée vers la pointe de droite, et dont une des branches regarde dans la direction du Grand-Bec⁴, tandis que l'autre, renfermant la pointe de gauche, fuit du côté de la Grande-Motte. Sur cette arête même, au centre de la convexité, en face de la pointe de droite, se trouve un gros dôme ou *tête neigeuse* dont il sera parlé plus loin⁵; et c'est entre ce dôme et la pointe de droite que se trouve le col des Grands-Couloirs, où aboutit M. Mathews, et qui serait selon lui entre les deux sommets de la Grande-Casse : erreur que l'on serait tenté de commettre en se fiant à la carte du Dépôt de la Guerre.

Or, du Mont-Blanc de Pralognan, l'on ne distingue que la pointe de droite et la tête neigeuse; la pointe de gauche, se projetant dans la même direction que cette dernière, ne peut s'apercevoir, ou tout au moins se confond avec elle, et la tête neigeuse prend la place et l'apparence du sommet le plus élevé. Le col des Grands-Couloirs semble donc être entre les deux sommets de la Grande-Casse; et c'est pour cela qu'à voir les croquis pris du Mont-Blanc de Pralognan, on peut croire qu'il en est réellement ainsi⁶.

¹ N° 13 du dessin.

² N° 1 bis, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12 du dessin.

³ N° 1 du dessin.

⁴ N° 17 du dessin.

⁵ N° 9 du dessin.

⁶ Sans vouloir contester ici l'exactitude de la carte de France, non plus que ses cotes qui sont, je dois le reconnaître, toujours très scrupu-

Je passe maintenant à l'ascension proprement dite, qui doit s'exécuter en partant de Pralognan, ou plutôt, s'il est possible, du refuge du col de la Vanoise. C'est un bénéfice net de 3 h. sur une journée de 14 à 15 h. de marche, et cela en vaut bien la peine. Pour nous, il nous a été impossible de coucher au refuge, à cause de l'état déplorable où il se trouvait par suite du rigoureux hiver de 1879 et des pluies qui cessaient à peine. Nous partîmes donc de Pralognan, MM. François Arnollet et Émile Marjollet, le 9 août, à 3 h. du matin, avec les guides Joseph et Abel Amiez ; M. Ambroise Reymond, le 14 août, à 4 h., avec Abel Amiez et Michel Ruffier-Lanche, de Champagny. D'ailleurs, nous suivîmes tous le même chemin.

M. Arnollet souffrit beaucoup du froid et eut même de la neige dans le trajet de Pralognan au col de la Vanoise ; à l'arrivée au col, le mauvais temps cessa, mais un brouillard intense le prit pour ne le quitter qu'au sommet : il n'eut qu'à se louer durant toute l'ascension de la prudence et de l'habileté des Amiez, qui ne lui firent pas faire un pas inutile et le guidèrent admirablement à travers les crevasses et sur les arêtes dans ce brouillard qui ne permettait pas de voir à dix pas de soi. Pour M. Reymond, il eut des alternatives de brouillard et de mauvais temps, en somme une température plutôt très défavorable ; mais il eut le bonheur

leuses, je profiterai cependant de l'occasion qui se présente pour relever une dissidence importante entre les noms qu'elle donne à diverses cimes du massif voisin de la Grande-Casse, soit du massif du Grand-Bec ou Aiguille-Noire, et les dénominations qui sont données à ces points dans le pays. — La pointe marquée Vallonet (3,343 mètr.) n'est autre que le sommet du glacier de la Vuzelle, et fait partie de l'arête méridionale du Grand-Bec. La véritable pointe du Vallonet, ou *Vallonet de la Glière*, est la cime cotée 3,386 mètr., et dénommée sur la carte *Pointe de la Glière*. A côté du Vallonet se dresse la première des *Aiguilles de la Glière* (3,313 mètr.), dont la série bizarre se prolonge jusque sur le col de la Grande-Casse, et dont la dernière et la plus haute cime est cotée 3,433 mètr. Le Vallonet de la Glière est figuré au dessin ci-joint sous le numéro 16, la dernière des aiguilles de la Glière sous le numéro 3.

de ne pas souffrir du vent qui avait caressé désagréablement M. Arnollet sur les crêtes.

Partis donc de Pralognan (1,424 mèt.), nous gagnons en trois heures le col de la Vanoise (2,527 mèt.). Ce trajet est connu, et je n'ai pas à y revenir. Du col de la Vanoise, nous contournons le lac Long vers son extrémité Ouest, et, laissant à notre gauche les col et glacier de la Grande-Casse, nous nous élevons, en 45 min. environ, jusqu'au pied du glacier des Grands-Couloirs; ce trajet a lieu partie dans des moraines, partie sur de maigres gazons, partie enfin sur un petit névé au pied duquel nous déposons les vivres et les bagages, ne gardant avec nous que quelques légères provisions. Au pied du glacier nous prenons la corde, que nous ne quitterons plus; car, si l'on ne choisit pas la route des rochers (V. plus bas), il est nécessaire de rester attachés durant toute l'ascension.

Le glacier des Grands-Couloirs¹ a la forme d'un gigantesque couloir de neige enserré dans le bas entre deux arêtes rocheuses, et dont l'inclinaison est à peu près du Nord-Est au Sud-Ouest. Il est coupé dans sa longueur par deux paliers ou plateaux que je désignerai sous les noms de premier et second plateaux. A son sommet il aboutit : à gauche, à l'arête terminale, et à droite, au grand plateau ou corridor au fond duquel se trouve la pointe Mathews ou sommet de droite; c'est le col des Grands-Couloirs².

Nous nous élevons donc sur le bas du glacier, qui est assez peu incliné, et au bout d'un quart d'heure nous atteignons un massif de rochers qui forme saillie dans le glacier et se rattache à la grande arête Ouest par où monta M. Gordier. Ici deux routes se présentent, aboutissant toutes deux au milieu du premier plateau, l'une par les rochers, l'autre par le glacier.

Si l'on préfère suivre la première, il faut sauter une

¹ N° 14 du dessin.

² N° 13 du dessin.

crevasse qui sépare le glacier de la montagne, s'accrocher aux anfractuosités de la roche et se hisser avec les mains et les genoux jusqu'à une certaine hauteur, puis de là suivre pendant trois quarts d'heure environ des bancs de pierre assez inclinés, passer de l'un à l'autre et s'élever ainsi peu à peu jusqu'à la hauteur du premier plateau. Cette traversée de rochers est assez vertigineuse; mais la roche est bonne, et le clou du soulier y trouve fort bien prise, de sorte que l'on ne court aucun danger, si ce n'est celui des canonnades de pierres qui sont assez fréquentes en cet endroit. MM. Arnollet et Marjollet auraient choisi cette route de préférence à celle du glacier, à cause de la neige épaisse qui cachait les crevasses; mais les rochers couverts de verglas n'offrant aucune prise à la main et au soulier, ils durent se résigner à prendre la seconde route. M. Reymond, trouvant le glacier suffisamment découvert, préféra prendre aussi ce dernier parti. Laissant donc à gauche le chemin des rochers, il suffit de monter tout droit dans le glacier par une pente assez raide et fort crevassée; d'ailleurs l'on côtoie des séracs monstrueux et des gouffres de la dimension du lac Long; mais ce qui augmente encore le danger de cette traversée, c'est que, contrairement aux lois ordinaires des glaciers, celui des Grands-Couloirs n'est pas fendu seulement dans le sens de sa largeur; mais ici les crevasses se croisent et s'entre-croisent dans tous les sens, de telle sorte que, lorsqu'elles sont recouvertes de neige, il est fort possible de se trouver tous de front sur la même, ce qui constitue un péril continuel. MM. Arnollet et Marjollet trouvèrent sur ce point un pied de neige fraîche: le matin cette neige, durcie par le froid, formait croûte solide et portait fort bien; mais le soir, lorsqu'ils reprirent leurs traces pour redescendre, ils enfonçaient à chaque instant dans la neige ramollie et durent faire une partie de la descente couchés sur le dos; et, de fait, ils marchèrent continuellement sur des crevasses qu'ils ne pouvaient deviner et

que, par conséquent, il leur était impossible d'éviter ; mais avec de la prudence, ils purent enfin, sans trop de peine, sortir de cette partie du glacier.

Après avoir gravi assez péniblement cette pente, nous arrivons, en une heure depuis notre entrée sur le glacier, au premier plateau, à l'endroit où la route des rochers vient rejoindre la nôtre.

De ce point, et par une rampe de neige peu forte, nous gagnons en 45 min. environ le second plateau. Dans le bas de ce plateau d'assez grandes difficultés se présentent : il s'agit de traverser de gigantesques crevasses qui tiennent toute la largeur du glacier et que, par conséquent, nous ne pouvons contourner. Trois au moins de ces crevasses mesurent 4 à 5 mètr. de largeur : ce sont des crevasses nouvelles, nous disent les Amiez. Dans tous les cas, elles sont superbes avec leurs teintes et leurs reflets bleu verdâtre. Mais, comme nous n'avons aucune envie d'aller visiter ces cavernes étincelantes, nous devons prendre infiniment de précautions pour les traverser ; car il faut les franchir, et sur des ponts de neige en bien mauvais état, des façons de ponts suspendus, dont la croûte mesure un peu plus d'un pied d'épaisseur, et parfois de 10 à 20 centimètres. Il n'y a rien là de bien rassurant. Un de ces ponts a même à son milieu une espèce de ressaut ou escalier que, par prudence, nous franchissons en nous traînant sur le ventre. Enfin nous les passons, bien heureux de les avoir trouvés, car sans eux la Grande-Casse n'aurait pu être vaincue, ou il aurait fallu tout au moins nous munir d'échelles pour traverser ces maudites crevasses.

Au sommet du second plateau, nous faisons une halte, bien nécessaire pour nous remettre des émotions éprouvées dans la périlleuse traversée que nous venons de faire. Et cependant nous n'avons encore fait que la partie la moins pénible de l'ascension.

Depuis le second plateau, le glacier devient excessive-

ment rapide. Il ne forme plus qu'un couloir très évasé, sans le moindre accident, et d'une inclinaison uniforme de 45° environ. Comme je l'ai dit plus haut, la paroi droite de ce couloir aboutit au Grand-Plateau ou col des Grands-Couloirs et à la pointe Mathews (3,806 mèr.), tandis que la paroi de gauche rejoint l'arête au bout de laquelle se trouve la plus haute cime. C'est par la première que M. Mathews monta en 1860 pour arriver au col des Grands-Couloirs ; mais cette route est trop dangereuse à cause de la quantité énorme de séracs parsemés dans cette partie du glacier, et c'est par la paroi de gauche que doit se faire l'ascension.

Laissant donc à notre droite la route Mathews ou *grande pente*¹, nous traversons d'abord les débris d'une gigantesque avalanche descendue précisément de la paroi que nous devons attaquer. Puis nous nous élevons peu à peu sur cette paroi² que nous escaladons en 2 h. 30 min. Nous taillons plus de mille pas sur cette surface unie qui s'allonge à mesure que nous montons, et dont il semble que nous ne verrons jamais la fin.

Au tiers environ de cette pente, l'on peut, si on le préfère, quitter le glacier pour gravir des rochers qui se trouvent sur la gauche et qui, s'avancant toujours de plus en plus dans le milieu de la pente, la couronnent sur une assez grande longueur en rejoignant l'arête terminale. Ce sont des bancs de rochers fort glissants, de la même inclinaison que le glacier dont ils sortent à peine, et recouverts d'un menu gravier qui roule désagréablement sous les pieds, de sorte que l'on recule d'un pas sur deux et que cette ascension est au moins aussi pénible que celle du glacier. M. Arnollet, ayant essayé ces rochers, y trouva

¹ N° 14 du dessin.

² La ligne d'ascension est indiquée sur le dessin par un pointillé, à partir du bas de la pente, jusqu'à la tête neigeuse.

encore du verglas et dut reprendre le glacier. M. Reymond choisit aussi cette dernière route¹.

Je ferai remarquer que la pente de gauche, quoique plus sûre que la grande paroi de droite, est fort dangereuse aussi lorsqu'il est tombé de la neige fraîche, et M. Arnollet courut pendant toute cette partie de l'ascension le risque d'être balayé par une avalanche comme celle qu'il avait traversée en quittant le second plateau. Pour M. Reymond, quoiqu'il n'y passât qu'une semaine après, ce fut un inconvénient tout opposé : la neige avait fondu, elle manquait ; il rencontra à chaque instant la glace noire, et dut faire toute la descente pas à pas et à reculons, comme par une échelle.

Enfin, après 2 h. 30 min. d'escalade pénible, nous atteignons l'arête : depuis cet endroit l'ascension n'est plus pénible, elle est seulement vertigineuse. J'ai décrit plus haut cette arête : au point où on la prend, elle est formée en partie de neiges, en partie de rochers qui surplombent le glacier de la Grande-Casse et couronnent celui des Grands-Couloirs. A cet endroit² existe une pyramide construite par les Amiez ; lors de l'ascension de M. Arnollet, elle était couverte de neige. De ce signal, notre vue s'abaisse sur le glacier et le col étroit de la Grande-Casse³, dominés par la sombre muraille des Aiguilles de la Glière⁴, et sur le glacier de Lépena⁵ dont le haut est hérissé de séracs gigantesques.

De la pyramide Amiez nous parvenons, en 25 min. environ, et en suivant toujours autant que possible le sommet

¹ Ces deux routes sont indiquées sur le dessin.

² N° 10 du dessin.

³ N° 7 et 8. Les col et glacier de la Grande-Casse ne sont pas visibles sur le dessin ; ils sont cachés dans l'échancrure profonde qui sépare le massif de la Grande-Casse de l'arête noire de rochers reliant l'Aiguille de la Glière et le Vallonet (n° 3 et 16 du dessin). La ligne qui part des n° 7 et 8 indique seulement leur direction.

⁴ Du n° 3 au n° 16.

⁵ N° 2 du dessin.

de l'arête, à la tête neigeuse¹ dont j'ai parlé plus haut. Jusqu'à ce dôme de neige, l'arête domine à la fois, presque à pic, le glacier de la Grande-Casse, et par une pente plus douce celui des Grands-Couloirs ; de là au point culminant, changeant la direction de sa courbe, elle se détache du massif et s'élançe vers l'Est. Elle devient fort aiguë et tombe à pic : d'un côté sur le glacier de Lepéna qu'elle domine, à 900 mètr. de hauteur, d'une muraille de rochers et de glace ; de l'autre sur le vallon de la Leisse, à 1,600 mètr. de profondeur ; et de ce côté-ci les rochers se montrent presque seuls.

Dans cette partie de l'ascension, soit depuis la tête neigeuse, l'on ne peut suivre le tranchant de l'arête, qui forme des surplombs de neige gigantesques sur le glacier de Lepéna² ; mais l'on doit redescendre de quelques mètrés et passer, en taillant des pas, sur le flanc méridional de l'arête, où l'on se trouve suspendu littéralement à 1,600 mètr. au-dessus du val de la Leisse. Toute cette traversée est vertigineuse³. MM. Arnollet et Marjollet la firent tourmentés par un vent terrible qui menaçait à chaque instant de les emporter dans l'abtme et les aveuglait de la poussière neigeuse qu'il soulevait en longues fusées sur les crêtes.

La route côtoie une arête aiguë à laquelle est accrochée une draperie de neige à deux pans qui ondule sur les flancs de l'arête, mais que la nature n'a pas faite assez longue du côté de la Leisse, car 13 à 1,400 mètr. de rochers à pic restent encore à découvert de ce côté-là.

Enfin nous voici à la cime⁴, que nous atteignons en re-

¹ N° 9 du dessin.

² Les ombres produites par ces corniches sont visibles du Mont-Jouvet!

³ Cette partie de l'ascension n'est pas visible sur le dessin ; car l'on passe sur le côté méridional (pour être plus exact il faudrait dire sur le côté Est) de l'arête terminale, c'est-à-dire sur le côté opposé à celui que l'on voit du Mont Jouvet.

⁴ N° 6 du dessin.

montant sur la crête, plane en cet endroit sur une certaine longueur, mais toujours très aiguë.

C'est là, sur cette arête vertigineuse de 20 ou 30 mètr. de long, ayant à peu près le centième en largeur, et en tous sens les dimensions d'une lame de couteau, avec le val de Leisse à 1 kil. et demi en dessous de nos pieds, les reins appuyés sur une mince croûte de neige qui forme avant-toit à 1,800 mètr. environ sur la vallée de la Glière de Champagny, c'est là que dans toute l'amertume de notre cœur et de notre vanité blessée, nous sentons profondément la vérité de ces vers de Musset :

Un homme sur le haut
Du plus pointu des monts, serait-ce la Jungfrau,
Me fait le même effet justement qu'une mouche
Au bout d'un pain de sucre...

L'identité est frappante !... et l'effet que produit cette arête est saisissant : l'on se croirait suspendu entre ciel et terre ; on voit bien qu'on n'est pas encore dans le ciel, mais il semble qu'on n'est plus de la terre.

Et la vue dont nous jouissons de ce point ! Ah ! voilà de quoi nous dédommager amplement des fatigues et des périls de l'ascension. A Dieu ne plaise que j'aie m'amuser à décrire les splendeurs de ce panorama, à compter les vagues de

Ce paisible océan dont les monts sont les flots !

D'ailleurs, tous les alpinistes qui se sont élevés à cette hauteur savent quel coup d'œil on peut avoir d'un sommet coté 3,861 mètr. Et j'ajouterai que la Grande-Casse est dans une position toute privilégiée, à égale distance des Grandes Alpes, de la chaîne du Dauphiné et du massif italien. Mais vraiment nous avons mieux à faire qu'à décrire et à déchiffrer sur une carte embrouillée le nom et l'altitude de ces belles cimes blanches que l'on aperçoit de tous les côtés ;

nous avons mieux à faire qu'à les décrire, nous avons à les contempler. Que ceux qui veulent jouir du coup d'œil fassent comme nous :

Prenez moi la sandale et la pique ferrée...
Montez à lui, rêveurs, il ne descendra pas!

J'essaierai pourtant de donner en quelques mots un aperçu de la vue dont on jouit du sommet de la Grande-Casse. De la pointe des Grands-Couloirs, nous dominons toutes les hautes cimes de la Tarentaise et de la Maurienne, la chaîne des Grandes Alpes et celle du Dauphiné se déroulent devant nous; l'horizon est immense; le détail ci-après n'en donne qu'une faible idée :

1° Le Mont-Blanc et sa chaîne;

2° Les Alpes de l'Oberland;

3° Le Grand-Combin, le Weisshorn, le Rothhorn, les Dents-Blanches, la Dent d'Hérens, le Cervin, les Mischabels, le Breithorn, le Lyskamm, le Mont-Rose;

4° La chaîne frontière de Lancebranlette à Rochemelon, comprenant le glacier de Rutor, le grand et le petit Assaly, la Grande-Sassière, le col de la Gaillette, la grande Parei, la Pointe de Bazel, la Sainte-Hélène, le col de Rhême, la Pointe et le col de Calabre, la Pointe de Nivelé, la Pointe et le col de Galise, le massif d'Iseran, la Lévanina, le Grand-Méan, la Pointe du Mulinet, la Pointe de Bessans, l'Albaron ou Pointe de Chalanson, le mont Albaron ou Ciamarella, le mont Collerin, les Grandes-Pareis, la Pointe d'Arnès, l'ouille d'Arbéron, le Rochemelon, le mont Ambin;

5° En arrière, la chaîne complète de Cogne, la Grivola, le Grand-Paradis;

6° En dedans, les montagnes de la Tarentaise, la Grande-Motte, le Mont-Thuria, l'Aiguille du Midi de Pesey, les Aiguilles de la Glière, le Grand-Bec, le Mont-Jouvet, la

croix de Verdon, les Aiguilles vierges du Fruit, les Aiguilles de Polset et de Péclet, le Mont-Thabor, le Mont-Blanc de Pralognan, la Pointe de l'Échelle, le Dôme de l'Arpont, le Dôme de Chasseforêt, le Pelvoz, la Réchasse, la Dent Parrachée, la chaîne complète de la Rocheure, la Pointe de la Sana, l'Aiguille de Méan-Martin, la Pointe de Ronce et la Pointe de Charbonnel;

7° Le Mont-Viso, le Grand-Rubren;

8° Le massif du Dauphiné, le Pelvoux, les Écrins, la crête de l'Encoula, la crête des Bœufs-Rouges, l'Ailefroide, Rochefaurio, les Rouïes, la Grande-Ruine, le Pic de Neige et les deux pics au Sud du glacier d'Arsines, la Meije, le Râteau, l'Aiguille d'Olan, l'Aiguille du Plat, les rochers de la Muzelle, le glacier du Mont-de-Lans et le Pic de la Grave, les Aiguilles d'Arve, les Grandes-Rousses, les montagnes d'Allevard, le Grand-Charnier, le Pic du Frêne, etc.;

9° Le grand perron des Encombres, les montagnes de Saint-Jean-de-Belleville, le Cheval-Noir, Crève-Tête, le Gros-Villan, le glacier de Celliers, le Bellachat, les montagnes de Nâves, le Grand-Mont, le Charvin, la Tournette, le lac d'Annecy, le Salève et le Jura, le Crêt du Rey, les montagnes de Beaufort, les Fiz, le Roignaix et le col du Bonhomme.

Il est fort difficile de donner un détail exact de la vue de la Grande-Casse, car l'on ne peut s'y arrêter que très peu de temps à cause du froid et du vent furieux qui souffle toujours sur cette cime.

Nous n'allâmes pas à la pyramide érigée par M. Déchy, et qui se trouve sur le prolongement de l'arête du côté de la Grande-Motte¹. A partir du point coté 3,854 mètr.², cette arête se dépouille de sa glace pour n'être plus qu'une horrible crête de rocs; ce trajet, quoique effrayant, peut se

¹ N° 4 du dessin.

² N° 5 du dessin.

faire, et M. Rochat l'exécuta sans même se mettre à califourchon; mais, lors de notre ascension, les rocs étaient recouverts de neige, et il eût été au moins téméraire de s'y aventurer. D'ailleurs le soleil commençant à paraître et à chauffer le glacier, MM. Arnollet et Marjollet durent redescendre en toute hâte, car les avalanches pouvaient les surprendre dans les pentes. Ils se contentèrent de creuser un trou dans la glace pour y déposer leurs cartes enfermées dans un étui de fer-blanc; M. Reymond les retrouva huit jours après et y joignit la sienne. C'étaient les deux premières ascensions de la Grande-Casse qui eussent été réussies cette année.

M. Arnollet avait atteint la cime à midi; à 1 h., M. Reymond la touchait aussi. La descente s'exécuta très rapidement, malgré les difficultés que j'ai signalées plus haut; nous l'enlevâmes avec force glissades, ce que je ne conseillerai à personne, car nous dûmes plus d'une fois retirer un de nos compagnons d'une traîtresse crevasse. Mais nous étions attachés, la corde était bonne, les guides expérimentés, et le dieu... ou le démon des alpinistes aidant, tout alla bien. Nous mîmes trois heures pour atteindre le pied du glacier; de là deux heures suffirent pour regagner Pralognan.

Un mot en terminant sur les ascensions Mathews et Cordier.

A partir du second plateau, M. Mathews, qui n'avait pas quitté un instant le glacier, escalada la paroi de droite ou Grande-Pente, arriva au col des Grands-Couloirs, et fit l'ascension de la pointe 3,806. Puis, redescendant au col des Grands-Couloirs, il se dirigea, je ne sais trop comment, vers la plus haute cime, qu'il n'atteignit pas: trois mètres à peu près lui restaient à gravir, dit-il. La route par la Grande-Pente est fort dangereuse, à cause des séracs; l'inclinaison est la même que celle de la pente de gauche.

Quant à M. Cordier, il prit les rochers depuis le fond du glacier ; mais, au lieu de rejoindre la route actuelle vers le premier plateau, il a dû continuer à gravir des rocs et arriver directement à l'arête, un peu à gauche de la pyramide Amiez, à l'endroit où elle rejoint la crête rocheuse par laquelle il est monté¹. Son ascension par les rochers paraît impraticable dans sa partie supérieure, soit par le roc du Chasseur². Il serait bon cependant de faire une tentative de ce côté-là.

En résumé, l'ascension de la Grande-Casse est une ascension toujours pénible, parfois dangereuse lorsqu'il est tombé de la neige fraîche sur les crevasses et dans les pentes, ou lorsque le vent souffle sur les crêtes ; mais elle n'est jamais difficile pour une personne qui n'est pas sujette au vertige. Ce n'est pas une excursion qu'on puisse proposer comme *école*, mais c'est une course que peuvent faire tous les touristes expérimentés.

Les deux Amiez de Pralognan sont des guides de premier ordre. Quant à Michel Ruffier-Lanche, il deviendra un guide excellent. Il abordait la Grande-Casse le 14 août pour la première fois ; il s'est très bien conduit, et M. Reymond n'a eu qu'à se louer de lui.

N.-B. Il est très difficile, sinon impossible, de faire en même temps l'ascension des deux sommets de la Grande Casse ; d'ailleurs, l'ascension de la pointe de droite, plus facile, n'offre aucun intérêt à celui qui a gravi le sommet le plus élevé. Pour arriver à cette pointe, il suffit, lorsqu'on est à la pyramide Amiez, de traverser le sommet de la pente de gauche et de gagner ainsi le col des Grands-Couloirs : de là on n'a qu'à s'élever jusqu'au sommet du dôme. Le col des Grands-Couloirs paraît être assez crevassé.

¹ N° 11 du dessin.

² N° 12 du dessin.

Index (haltes comprises).

De Pralognan au col de la Vanoise.	environ	3 h. » min.
Du col de la Vanoise au glacier des Grands- Couloirs.	—	» 45
Du glacier au premier plateau (par le glacier ou les rochers).	—	1 »
Du premier au second plateau.	—	» 45
Du second plateau à l'arête (pyramide Amiez).	—	2 30
De la pyramide Amiez à la tête neigeuse.	—	» 25
De la tête neigeuse à la cime.	—	» 35
Total.		<u>9 h. »</u>
Retour : De la cime au col de la Vanoise.	environ	3 h. »
— Du col de la Vanoise à Pralognan.	—	2 »
Total.		<u>5 h. »</u>

FRANÇOIS ARNOLLET,

Membre du Club Alpin Français,
(Section de Paris).

A. REYMOND,

Membre du Club Alpin Français,
(Section de Tarentaise).

VIII

EXPLORATIONS

DANS LE MASSIF D'ALLEVARD

(DAUPHINÉ)

Les Alpinistes Grenoblois qui vont en Suisse ou en Italie, au fond de la Tarentaise ou au fond du Queyras, chercher des pics vierges ou des ascensions nouvelles, font un peu comme l'homme de la fable qui allait quérir bien loin ce qu'il avait sous la main. Il s'en faut encore de beaucoup que même le premier chaînon des Alpes Dauphinoises ait été complètement exploré. Il est vrai que, sauf le Grand Pic de Belledonne, il ne recèle aucune pointe dépassant l'altitude de 3,000 mètr., et que beaucoup de grands et fiers touristes trouvent indignes d'eux des conquêtes de ce niveau; mais c'est chose réellement curieuse qu'à portée d'un centre d'activité alpine comme Grenoble, il se trouve encore des courses nouvelles à faire, des régions mal figurées sur les cartes et des pics où le pied de l'homme ne s'est jamais posé.

Pour les voir, il n'est pas besoin d'aller bien loin, et, de la classique promenade d'hiver du Grenoblois frileux, du quai Saint-Laurent, on aperçoit une dizaine de cimes encore vierges. Il est vrai que peu de villes peuvent fournir un pareil spectacle, et c'est un beau coup d'œil, le soir, quand va finir un jour pur, que de contempler, par-delà les ombrages noirs de l'Île Verte, les principales pointes des massifs d'Allevarde et de Belledonne, empourprées par

le soleil couchant. Mais c'est surtout lorsqu'on s'élève, en suivant les contours de la nouvelle route du Sappey, que la vue devient imposante, et, de la terrasse de Corenc, l'œil embrasse presque tout l'ensemble de ce premier chaînon des Alpes Dauphinoises, avec sa division en deux massifs bien tranchés. L'un et l'autre présentent encore des recoins ignorés et des pics inaccédés, mais le plus curieux à parcourir est certainement le massif d'Allevard. Il renferme surtout une dent d'un aspect étrange, qui domine tout le massif, et qui, depuis longtemps, attirait mon attention. Je l'avais examinée de tous les belvédères de la Chartreuse, et je n'étais jamais arrivé à reconnaître son véritable emplacement, quand, l'année dernière, du haut de la dent de Crolles, un jeu d'ombre favorable me fit voir qu'elle n'était point sur la ligne de partage des eaux, mais bien sur le versant oriental; dès lors, j'arrivai bien vite à la déterminer : c'était Puy-Gris, auquel l'État-major donne l'altitude de 2,960 mèt., et qui s'élève au-dessus des montagnes du Gleyzin, formant le point culminant du massif d'Allevard.

Mais, avant d'aller plus loin, deux mots d'orographie ne seront pas inutiles pour éclairer mon récit.

Tous les alpinistes savent que la vallée du Graisivaudan est cette partie de la vallée de l'Isère qui s'étend entre Montmélian et Grenoble, et qui court sensiblement du Nord au Sud. Elle est bornée, à l'Ouest, par les assises calcaires des montagnes de la Chartreuse, et l'on appelle premier chaînon des Alpes Dauphinoises la longue arête dentelée de montagnes primitives qui la bornent à l'Est.

Cette chaîne est partagée en deux par une large et profonde coupure, le Pas de la Coche, qui descend jusqu'au-dessous de 2,000 mèt., et elle se subdivise alors en deux massifs principaux, celui d'Allevard au Nord, celui de Belledonne au Sud.

Le massif d'Allevard est donc limité : à l'Ouest, par la vallée du Graisivaudan; au Nord, par la vallée de l'Isère,

depuis Montmélian jusqu'à Chamousset ; à l'Est, par la vallée de l'Arc, ou Basse-Maurienne, et son affluent, la vallée du Glandon ; au Sud, par la vallée de l'Eau-d'Olle, le Pas de la Coche et la vallée de Laval. Ces dernières limites le séparent du massif des Grandes-Rousses et du massif de Belledonne.

Le massif de Belledonne reconnaît pour confins : à l'Ouest, la vallée du Graisivaudan ; au Nord, la vallée de Laval et le Pas de la Coche ; à l'Est, les vallées de l'Eau-d'Olle et de la Romanche ; au Sud, la faille profonde où coule la Romanche, entre Séchilienne et Vizille. Cette faille le sépare du massif du Taillefer qui raccorde aux grandes Alpes ce premier repli du soulèvement alpin.

Le massif de Belledonne, d'une constitution fort simple, et n'offrant, pour ainsi dire, qu'une seule arête ¹, n'a que deux points qui soient l'objet de visites fréquentes de la part des touristes : la Croix de Chanrousse et les pics de Belledonne. Tout le reste est inconnu ou dédaigné, et, cependant, un assez grand nombre de dentelures de cette arête attendent encore le pied de l'homme. L'année prochaine, je donnerai peut-être le détail complet de ces ascensions.

OROGRAPHIE DU MASSIF D'ALLEVARD

L'orographie du massif d'Allevard est un peu plus complexe. Il se compose de deux principales arêtes, en forme d'U, courant, du Sud au Nord, parallèlement l'une à l'autre. Au milieu s'étend la riante vallée du Bréda ou de la Ferrière ; au point de jonction, le plateau des Sept-Laux offre, à 2,200 mètr. d'altitude, un spectacle d'une grandiose et majestueuse désolation ; enfin, l'arête orientale, de beaucoup

¹ *La Vaudaine*, par Henri Ferrand ; extrait du *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1878.

supérieure en élévation et en importance, envoie à son tour, à l'Est et à l'Ouest, divers chaînons secondaires qui forment les curieuses vallées de la Combe-Madame, de Valloires, du Gleyzin, du Veyton, du Bens et du Gelon.

Ces grandes lignes esquissées, ce squelette ainsi déterminé, le massif d'Allevard comporte de nombreuses subdivisions.

I. — L'arête occidentale, d'abord, se compose de deux parties bien distinctes :

1° au Sud, et limitant le plateau des Sept-Laux et le fond de la vallée de la Ferrière, se dresse le massif dit de la Belle-Étoile par la carte de M. de Bourcet. Il comprend deux pointes principales, hautes : l'une, de 2,731 mèt., l'autre de 2,729 mèt., la Dent du Pra, et diverses ramifications qui en font effectivement ressembler la représentation à une étoile à plusieurs branches. L'une de ces ramifications se projette vers le Nord et forme :

2° un long chaînon de pâturages et forêts, dont l'altitude varie de 1,600 à 2,000 mèt., et qui va du col du Merdaret à la Taillat, au-dessus d'Allevard. C'est dans ce chaînon, très riche en minerais, que sont les fameuses mines de fer d'Allevard. Le col du Merdaret (1,840 mèt.), qui sépare ces deux parties, fait communiquer la vallée de l'Isère, par Theys, avec la vallée de la Ferrière.

A ce chaînon, on peut rattacher les replis secondaires de Bramefarine et du Rillan, qui en forment pour ainsi dire la continuation, et qui séparent les vallées d'Allevard et de la Rochette de la vallée du Graisivaudan.

II. — Dans la grande arête orientale qui forme la ligne de faite ou de partage des eaux entre les vallées du Graisivaudan et de la Maurienne, on trouve successivement, en allant du Sud au Nord, les massifs des Sept-Laux, de Valloire, du Gleyzin, du Grand-Clocher du Frêne, des Grands-Moulins et du Cucheron.

1° Le premier et le plus méridional est le massif des Sept-

Laux, ainsi nommé parce qu'il domine immédiatement le plateau ou col des Sept-Laux; il est limité : à l'Ouest, par la vallée des Sept-Laux; au Sud, par la gorge du Maupas (vallée de l'Eau-d'Olle); à l'Est, par la vallée de l'Eau-d'Olle (plaine de la Grande-Maison et du Plan du Seuil), par le col du Glandon et le commencement de la vallée de ce nom; et au Nord, par le col de la Croix et la Combe-Madame. Il présente les Pointes du Bunard (2,495 mè.), des Eustaches (2,725 mè.), de l'Agnelin, de la Pyramide Inaccessible (2,917 mè.), du Rocher-Blanc ou pic de la Pyramide (2,931 mè.), le Mouchillon ou Rocher-Badon, les rocs de Billian et la crête de l'Argentière. Grâce à la proximité de la cabane des Sept-Laux, ce massif est bien connu, et ce n'est guère que dans les contreforts reculés de la crête de l'Argentière que l'on trouverait quelque dentelure secondaire encore inaccédée. Il renferme quelques petits glaciers, surtout vers la Combe-Madame. Ses principaux cols, outre le plateau des Sept-Laux, conduisant de la Ferrière en Oisans, sont le col de l'Agnelin et le col des Pyramides, donnant dans la vallée de l'Eau-d'Olle.

Le massif de Valloire est le moins connu. Il s'étend entre le col de la Croix et la Combe-Madame au Sud, la haute vallée de la Ferrière à l'Ouest, la vallée et le col de Valloire au Nord, et la vallée du Glandon à l'Est. Il comprend, sur la ligne de partage des eaux, deux pics principaux : le Rocher d'Arguille ou Aiguille-Équard (2,893 mè.), et le Bec d'Arguille ou Grande-Valloire (2,887 mè.). Tous deux sont vierges jusqu'à présent, du moins à ma connaissance et à celle des chasseurs de chamois et guides de la Ferrière. Il n'est traversé que par le Collet la Folla.

Le massif du Gleyzin n'est guère plus connu, et il est bien moins exactement représenté sur la carte. Compris, comme le précédent, entre la vallée de la Ferrière à l'Ouest et la vallée du Glandon à l'Est, il va du col de Valloire et de la vallée de Valloire au Sud, au col de Merlet et à la

Combe de Veyton au Nord. Plus complexe que les autres, ce massif comprend, outre l'arête principale qui forme la ligne de faite, diverses ramifications. A l'Ouest, notamment, il envoie les deux branches qui forment la vallée de Pinsot ou du Gleyzin; et à l'Est, outre deux ramifications secondaires qui limitent une vallée sans nom débouchant vers Saint-Colomban, il projette un court chaînon qui porte la superbe Pointe de Puy-Gris, point culminant du massif et de toutes les montagnes d'Allevard. C'est également lui qui recèle les glaciers les plus importants de toutes ces montagnes, et, parmi eux, le grand glacier de Gleyzin, si renommé parmi les baigneurs d'Allevard. Ses pointes principales sont, sur la ligne de faite : les crêtes du lac Noir, la Pointe de Comberousse, origine du chaînon méridional de la vallée de Pinsot; la Pointe du Grand-Glacier ou de Chermelon (2,828 mètr.), le Pic de Gleyzin (2,709 mètr.), point de départ du chaînon septentrional de la vallée de Pinsot ou de Gleyzin, la Pointe du Haut-Pont (2,701 mètr.), et les Pattes. De nombreux cols s'ouvrent dans cette arête; ce sont : ceux du lac Noir, du lac Glacé ou de Comberousse, le col du Grand-Glacier, entre la Pointe de ce nom et celle de Comberousse; le col du Gleyzin, entre la Pointe du Grand-Glacier et celle de Gleyzin; les cols de Folmartre ou du Roi-Martre et des Fontaines, entre la Pointe du Gleyzin et celle du Haut-Pont. Les ramifications occidentales ne portent pas de pics principaux et sont couvertes de pâturages et de forêts. Les ramifications orientales, au contraire, sont très accidentées. La plus méridionale présente les Pointes de Clérans et de Monteit; la suivante porte le majestueux Puy-Gris (2,960 mètr.); la plus septentrionale se compose des Rocs de Villonet, de Fremezan et des Balmettes. Dans la représentation de ce massif, la principale erreur de la carte est de placer Puy-Gris sur la ligne de faite.

Ce point culminant de la chaîne est absolument vierge.

Il n'est pas à ma connaissance que les Pointes du Gleyzin, de Clerans ni des Pattes aient été escaladées.

Le massif du Grand-Clocher du Frêne est plus connu, quoiqu'il ne soit guère plus fréquenté. Il est borné : au Sud, par la Combe de Merlet, le col de Merlet et la Combe du Veyton ; à l'Ouest, par la vallée du Bréda ou d'Allevard ; au Nord, par la vallée du Bens et le col de la Fraîche ; à l'Est, par la Maurienne et la vallée du Glandon. Sa partie principale offre la forme d'un V, dont l'une des branches est la ligne de faite, tandis que l'autre est un contrefort important qu'elle projette à l'Ouest et qui sépare les vallées du Veyton et du Bens. La ligne de faite se compose du Grand-Crozet, du Grand-Clocher du Frêne (2,808 mè.), du Grand-Miceau (2,687 mè.), et de la crête d'Arpington. Le contrefort occidental, qui part du Grand-Clocher du Frêne, présente la Grande-Bourbière (2,641 mè.), le Grand-Charnier (2,564 mè.), la seule excursion pratiquée dans ce massif, le Petit-Charnier, et se termine par le pâturage du Collet. Les contreforts orientaux, sauvages mais peu importants, forment la Combe de Bachau. Un glacier, ou plutôt un grand névé tapisse le flanc Nord du Grand-Clocher du Frêne. Les passages principaux qui s'ouvrent dans la ligne de faite sont : le col de Fenêtre, au Midi du Pic du Frêne ; le col du Frêne ou des Pierres, entre ce pic et le Grand-Miceau ; et le col d'Arpington, dans la crête de ce nom.

Le massif des Grands-Moulins, fort simple et qui n'est que la continuation du précédent, s'étend entre la vallée de la Rochette à l'Ouest, et la Basse-Maurienne à l'Est. Il va du col de la Fraîche, au Sud, jusqu'au col d'Herbariétan, au Nord. Il présente trois pointes principales : les Grands-Moulins ou Roc Crotières (2,462 mè.), le Fort et la Pointe de Rognier (2,346 mè.). Il envoie, à l'Ouest, une petite ramification, dite la Montagne-d'Arvillard, et termine la partie rocheuse des montagnes d'Allevard.

Le massif le plus septentrional, dit du Cucheron, n'est

plus composé que de montagnes herbeuses. Il est limité : au Sud, par le col de la Perche ou d'Herbariétan, et la vallée du Joudron ou Gelon ; à l'Ouest, par la vallée de la Rochette et celle de l'Isère ; au Nord, par la vallée de l'Isère ; et à l'Est, par la Basse-Maurienne. Il porte, à son extrémité septentrionale, le fort de Montgilbert, et livre passage aux cols du Grand et du Petit Cucheron et de Montgilbert, qui conduisent de la vallée de la Rochette dans la Basse-Maurienne.

On voit, par cet exposé orographique, que les principales pointes de chaque massif des montagnes d'Allevard sont : le Rocher de la Belle-Étoile (2,731 mè.), le Rocher-Blanc ou Pic de la Pyramide (2,931 mè.), l'Aiguille-Équard ou Roc d'Arguille (2,898 mè.), le Puy-Gris (2,960 mè.), le Clocher du Frêne (2,808 mè.), et les Grands-Moulin (2,462 mè.).

Puy-Gris est donc bien le point culminant de tout le massif, et la forme triangulaire de cette pointe, qui, de Grenoble, ressemble exactement à une dent canine, ne faisait qu'augmenter mon désir de l'examiner de près.

MES EXPLORATIONS PRÉCÉDENTES

Ma première excursion dans le massif d'Allevard date d'une époque déjà bien reculée. Je fis, le 13 août 1867, la classique promenade des Sept-Laux, et revins à Grenoble par le Pas de la Coche, en traversant le massif de la Belle-Étoile en un point rarement pratiqué, dit le Pas de la Vache.

Je passe sous silence, bien entendu, de nombreuses visites au col du Merdaret, à la Taillat, voire même aux contreforts de la Belle-Étoile, à la vallée du Bens et au col d'Herbariétan.

Le 2 août 1875, je faisais une des excursions favorites

des baigneurs d'Allevard, l'ascension du Grand-Charnier¹, et, montant par la vallée du Veyton, descendant par celle du Bens, je commençais à me faire une idée de la configuration de ce système de montagnes.

Mais l'excursion qui attira le plus mon attention sur ce point fut celle que je fis les 11 et 12 août 1875, en compagnie de mon ami Charbonnel Salle, actuellement professeur à la Faculté des sciences de Lyon², et dans laquelle, partis du col du Merdaret, nous traversâmes la Belle-Étoile par le col des Fanges, et, montant au Pic de la Pyramide ou Rocher-Blanc, nous descendîmes en Maurienne. J'avais parcouru le massif dans un de ses points les plus importants, et, dès lors, je résolus de l'étudier à fond.

L'année suivante, le 15 juillet 1876, attaquant l'extrémité septentrionale du massif, en compagnie de M. Chartron, avocat à Lyon, et de M. Gariod, alors procureur de la République à Bourgoin, je fis l'ascension de la pointe des Grands-Moulins, et descendis en Maurienne, sur Épierre, par le col de la Perche. Les brouillards nous empêchèrent de tirer de cette excursion, non plus que de celle que nous fîmes, le 25 juin 1877, avec mon père, au col de la Fraiche, tous les renseignements qu'elle aurait pu nous fournir.

Le 24 juillet 1876, nous nous dirigeons, encore avec M. Chartron, vers le grand glacier de Gleyzin. Montant par la vallée de Pinsot, nous atteignîmes le col du Grand Glacier et le pied même de la dent de Puy-Gris, dont nous ne soupçonnions pas encore l'importance, mais l'heure avancée et le mauvais temps nous forcèrent à rétrograder, sans avoir pu en tenter l'escalade.

Enfin, en 1878, le 11 juillet, nous essayions d'y arriver par la vallée de Valloire, mais un orage épouvantable nous

¹ *Excursions autour de Grenoble*, t. II, par Henri Ferrand.

² *Excursions autour de Grenoble*, t. II, par Henri Ferrand.

atteignait sur les bords du Lac-Noir, et nous forçait à regagner la Ferrière en toute hâte.

Cette même année, parti de la Chambre, en Maurienne, avec mon guide habituel, Ginet, après avoir couché aux granges de Bachau, j'arrivais au sommet du Grand-Clocher de Frêne (2,808 mètr.), montagne sauvage et désolée¹. Un grand signal, construit par l'État-major Sarde, en occupe le point culminant, mais je n'y trouvai aucun indice du passage des touristes. La vue en est cependant fort belle, et les aperçus que j'en pus avoir, au milieu de trop abondants brouillards, me fournirent d'heureuses révélations sur la constitution du massif du Gleyzin.

Pendant ce temps, je continuais à examiner à la lunette tout ce massif, soit des contreforts des Aiguilles d'Arves, des Grandes-Rousses et du grand Pic de Belledonne, soit des sommités de la Chartreuse. Ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est en l'examinant ainsi que je compris la véritable situation et l'importance de Puy-Gris.

Cependant, avant de lui donner un assaut raisonné, je voulus me rendre à nouveau sur l'une des pointes saillantes du massif, et je fixai mon choix sur les Grands-Moulins, à qui leur position exceptionnelle, au Nord du massif, devait permettre de le commander en entier, et dont le panorama m'avait été dérobé, en partie, en 1876.

ASCENSION DES GRANDS MOULINS OU ROC CROTIÈRES

(2462 MÈT.)

Le 6 juillet 1880. — Porteur : Magnin

Le 5 juillet 1880, par le chemin de fer de Chambéry, et la correspondance de Pontcharra, nous nous rendions,

¹ *Vingt jours dans la Savoie Méridionale*, par Henri Ferrand. Extrait du *Jahrbuch des Schweizerischen Alpen-Clubs*, 1878.

mon père et moi, à la Rochette, joli petit bourg savoyard sur le Gelon, où l'on trouve, à l'hôtel restauré de Falquet, bon souper et bon gîte. M. Eusèbe Magnin, négociant au Villaret, nous attendait pour nous accompagner, et, le lendemain, après un réveil matinal, les provisions arrimées sur les robustes épaules de Magnin, nous nous mettions en route à 4 h. 15 min. du matin.

C'est un excellent moment pour la marche que l'aurore d'un beau jour en plein été. La brise du point du jour achève de vous éveiller; on aspire à pleins poumons l'air frais du matin, et l'on se sent tout joyeux et dispos.

Aussi nous élevions-nous rapidement à travers les chaïgneraies qui dominent le bourg de la Rochette, dans la direction de Presle et de la Croix de Prodin. Nous allions si gaillardement, qu'à 5 h. 15 min., aux dernières maisons de Presle, nous nous apercevons que nous sommes trop haut, et qu'il nous faut redescendre un peu, par une marche de flanc, dans la direction du Sud, pour regagner le fond de la vallée du Bocard ou du Joudron.

Lors de notre première ascension, en 1876, nous avions abordé les Grands-Moulins par l'arête occidentale, c'est-à-dire par la grande Montagne-d'Arvillard. Cette fois, nous comptons y arriver par la face Nord, et c'est pour l'atteindre que nous remontons la vallée du Joudron, qui devait nous amener au pied du couloir par lequel nous étions descendus en 1876 pour gagner le col de la Perche. Dans cette vallée se trouvent, comme dans tout le massif, des mines de fer; jadis, quand elles étaient exploitées, on y avait installé un four à griller le minerai, et des artifices pour le bocarder : c'est de là qu'elle a gardé le nom de vallée du Bocard.

Nous suivons le chemin de la rive droite. En quelques pas à travers une belle forêt, nous arrivons, à 6 h., à 1,000 mètr. environ d'altitude, aux ruines du Bocard.

Le chemin continue à s'élever dans la forêt; les pre-

miers rayons du soleil se jouent sur les cimes des sapins. A 6 h. 15 min., nous sommes aux chalets du Remous, après lesquels il nous faut gravir une côte escarpée. A 6 h. 50 min., nous atteignons les chalets de la Doix, que l'on est en train de reconstruire (1,500 mètr. environ). La forêt s'éclaircit; nous montons un pâturage parsemé de myrtilles, et bientôt nous arrivons dans le cirque supérieur de la vallée. A 7 h. 15 min., en vue des chalets de Gargotton, nous voyons se dresser devant nous la masse imposante de notre montagne.

L'appareil photographique est bientôt dressé, et le soleil levant fixe sur la plaque la face Nord des Grands-Moulins.

Mais, sur cette face, la saison est encore bien peu avancée, et la neige bien abondante. Un simple coup d'œil nous fait voir que le rapide couloir qui nous avait déjà donné bien du mal en 1876 est encombré de glace, et que l'accès n'en serait pas commode. Plus curieux d'arriver promptement au sommet que de vaincre des difficultés, nous nous décidons bien vite à reprendre la face du Sud-Ouest, et nous voilà, quittant à 7 h. 30 min. les chalets du Gargotton, pour suivre, sur notre droite, le vallon qui remonte vers le col de la Perrière. Ce col, très secondaire, s'ouvre dans le chaînon que les Grands-Moulins projettent vers l'Ouest, et fait communiquer la vallée du Gelon ou du Joudron, par laquelle nous sommes montés, avec la vallée du Bens, qui conduit au Grand-Clocher du Frêne.

A 8 h. 20 min., parvenus à 1,900 mètr. environ d'altitude, nous sentons le besoin de reprendre des forces, et nous procédons à un déjeuner sommaire, qu'humecte le mince flet d'eau qui, plus bas, forme le Gelon.

A 9 h., nous nous remettons en route; les dernières pentes du vallon du Gargotton sont bientôt franchies, et nous arrivons, à 9 h. 15 min., sur le col de la Perrière, à 2,020 mètr. d'altitude. Là, un peu au Sud-Est du point coté 2,047 mètr. sur la carte de l'État-major, feuille de Saint-

Jean-de-Maurienne, nous sommes au pied même de notre montagne : les pâturages finissent ; les rochers et les éboulis commencent.

De ce point, on a déjà une belle vue sur la vallée du Bens et les cimes qui l'entourent : le Grand-Charnier, le Grand-Clocher du Frêne et le Grand-Miceau. Mais il est inutile de s'attarder devant un spectacle bien inférieur à celui qui nous attend au sommet, et nous nous mettons aussitôt en devoir de gravir l'arête occidentale qui doit nous conduire, nous le croyons du moins, au faite de notre pic. Ce sont d'abord des éboulis gigantesques, puis des rochers escarpés, si bien que, perdant patience, nous obliquons à droite par des pentes rapides de gazon, qui vont se plonger, à 7 ou 800 mètr. plus bas, directement dans le Bens, et que nous venons prendre la face Sud par laquelle s'est accomplie notre première ascension.

Nous rencontrons un grand couloir fort roide, et, comme il paraît venir du sommet, nous le remontons en dépit de sa très grande inclinaison. Il y a bien des moments où les pieds glissent, où les mains ne trouvent presque pas d'appui ; mais, bah ! on ne regarde pas le vide qui s'ouvre en arrière, et on continue de monter. Peu à peu, la pente s'adoucit : en regardant derrière soi, on voit le Grand-Charnier s'abaisser ; puis, tout à coup, la pyramide apparaît à nos regards, et, à 11 h. 15 min., nous atteignons le sommet. Mon baromètre marque 2,510 mètr. ; plus modeste, la carte de l'État-major réduit à 2,462 mètr. la cote de notre exploit.

La réussite la plus complète couronnait nos efforts. Le jour était superbe, et un panorama splendide s'offrait à nous du haut de cette cime isolée.

En face de nous, d'abord, à l'Est et au Nord, par-delà quelques brouillards flottant dans la vallée de la Maurienne, c'était l'admirable tableau des Alpes Graies qui se déroulait à nos regards.

A côté du Mont-Blanc, paraissaient le Ruitor, le Mont-

Pourri, la Grande-Casse, entourée des Aiguilles de la Glière et du Grand-Bec de Pralognan, la Grande-Motte, puis la croupe des glaciers de la Vanoise, le Dôme de Chasseforêt, les Aiguilles de Péclét et de Polset, la Pointe Rénod, Rochemelon, les Dents d'Ambin, le Mont-Thabor, les Aiguilles d'Arve et le Goléon. Par la coupure du col du Frêne, on voyait la Meije et les glaciers du Mont de Lans; les Rousses se montraient par le col de la Bourbière.

A cette nomenclature de pics lointains et majestueux, dont les neiges étincelaient sous les rayons du soleil, s'ajouteraient toutes les cimes des montagnes du Vercors, d'Austrans, de la Chartreuse et des Beauges, qui formaient comme un cercle immense autour de notre belvédère.

Mais nous n'avions pas oublié, malgré l'enivrement de ce spectacle, que nous étions venus sur ce pic surtout pour étudier les montagnes d'Allevard, et l'appareil photographique, aussitôt installé, releva bientôt tous les détails de notre massif.

Nous planions, en quelque sorte, sur la partie septentrionale de ce chaînon. Au Nord, nous dominions, presque comme en ballon, tout le massif du Cucheron : le coteau du Bourget-en-Huille, avec ses ruines de château-fort, le fort de Montgilbert, les terres cultivées du Pontet, les forêts du Cucheron, les pâturages de la Table et d'Herbariétan s'étalaient sous nos yeux comme un plan en relief. Plus près de nous, les escarpements des Pointes Rognier et le Fort nous révélaient tous leurs plissements, et, au Sud, s'ouvrait, sous nos pieds, la coupure du col de la Franche, qui limite ce massif. Mais la vue la plus intéressante, le coup d'œil le plus captivant était celui du massif du Grand-Clocher du Frêne, avec sa belle vallée du Bens, dans laquelle on eût dit que le bras d'un enfant aurait pu lancer une pierre.

La crête dentelée d'Arpingon relie notre observatoire au Grand-Miceau; puis, après le col du Frêne, viennent les

quatre pointes du Clocher du Frêne, la Grande-Bourbière et le Grand-Charnier, formant un écrasant amphithéâtre à cette vallée de pâturages et de sombres forêts, au fond de laquelle murmure le Bens.

Par-delà ces deux derniers pics surgit le massif du Gleyzin, dominé par la dent aiguë de Puy-Gris, et, à l'horizon, se développe le massif de la Belle-Étoile.

Nous n'avions pas trop présumé de notre observatoire, et il nous donnait largement tout ce que nous nous en étions promis.

Devant ces splendeurs, le temps s'écoule bien vite, et il est 12 h. 30 min. quand nous songeons au départ. D'un coup d'œil distrait reporté sur notre cime elle-même, je constate qu'elle est formée d'un beau gneiss granitoïde presque blanc, et dont les blocs entassés sont recouverts de deux espèces de lichen, l'un noir et l'autre d'un jaune verdâtre. Ça et là, entre les pierres, dans les espaces où s'est amassée un peu de terre, de magnifiques tulipes jaunes agitent leurs corolles.

Les bagages sont réunis, et nous nous remettons en marche. Nous suivons, en descendant, l'arête méridionale, d'un parcours facile, et, en 20 minutes, nous atteignons le col de la Fraîche, ou plutôt l'un des cols de la Fraîche, car les dentelures de l'arête sont accessibles en plusieurs points.

Nous y rejoignons un bon sentier qui, coupant en travers et presque horizontalement les pentes raides et les couloirs de notre montagne, nous ramène, à 1 h. 40 min., au premier chalet de la Perrière (1,870 mètr. d'alt. environ). Du chalet de la Perrière, un grand sentier va rejoindre, au fond de la vallée du Bens, le chemin de Pranouveau, et ce serait bien certainement là l'itinéraire le plus facile pour l'ascension des Grands-Moulins.

Pour nous, peu soucieux de nous plonger si vite dans la gorge, nous nous dirigeons un peu au hasard à travers les pâturages et les premiers taillis. Suivant un peu en dessous

de la cime l'arête de la Grande Montagne d'Arvillard, nous arrivons, à 2 h. 20 min., aux pâturages des Hérauds, et à 2 h. 35 min., aux chalets Richard, très belle vacherie, à 1,600 mètr. environ d'altitude. De là, un sentier en lacets nous amène, à 3 h. 10 min., à la route de Saint-Hugon, au fond de la gorge. Passant alors, à 3 h. 25 min., à la fonderie de Saint-Hugon, à 3 h. 40 min. à l'ancienne Chartreuse, après un ravissant trajet dans ces magnifiques forêts, nous atteignons Arvillard à 4 h. 20 min., et nous rentrons à la Rochette à 4 h. 40 min., après une excursion des plus agréables, et une marche de 10 heures.

Le soir même, le chemin de fer nous ramenait dans nos foyers.

Index (sans haltes)

- De la Rochette aux chalets de Gargotton, 3 h.
- Des chalets de Gargotton au col de la Perrière, 1 h.
- Du col de la Perrière au sommet des Grands-Moulins, 2 h.
- Du sommet au col de la Fraîche, 20 min.
- Du col de la Fraîche aux chalets de la Perrière, 1 h.
- Des chalets de la Perrière à la Chartreuse de Saint-Hugon, 2 h.
- De la Chartreuse de Saint-Hugon à la Rochette, 1 h.

LE SIGNAL DU GRAND-ROCHER (1,940 MÈT.)

A quelque temps de là, profitant d'un jour de liberté qui s'annonçait devoir être un beau jour, nous reprenions, à 7 h. du matin, le train de Chambéry, et de la gare de Tencin nous montions à Theys.

Notre but était de chercher à côté du col du Merdaret un observatoire d'où nous pussions profiler la haute vallée de Valloire et étudier du plus près possible l'accès de ses pics et surtout de Puy-Gris.

Montant directement au travers des bois par une sorte de *draie* très raide, sur la rive droite du grand ravin, nous sommes en 2 heures 20 minutes de Theys au col du

Merdaret (1840 mètres), et la grande chaîne, malheureusement estompée de quelques brouillards, s'offre à notre vue. Un petit rocher sur la gauche nous sert de belvédère, et l'appareil photographique, en quatre plaques successives, embrasse tout le massif depuis les crêtes de la Belle-Étoile auxquelles nous touchons, jusqu'au Clocher du Frêne et aux Grands-Moulins qui se perdent au Nord dans la brume.

Les Montagnes des Sept-Laux se laissent bien reproduire, la Combe Madame également ; mais, quand vient le tour des rochers de Valloire, ils cachent obstinément leur tête dans les vapeurs, et nous sommes obligés de nous contenter de cet aspect incomplet. Du moins nous dominons directement le Curtillard de la Ferrière, et notre œil peut suivre les lacets du sentier qui s'élève vers la vallée de Valloire. Nous scrutons les détails de cette gorge, du vallon du lac Noir, et de temps en temps, au gré des brouillards flottants, nous examinons les pentes de Puy-Gris et le col qui y donne accès.

Au bout d'une heure de contemplation, nous suivons l'arête à gauche jusqu'au Signal du Grand-Rocher (1,930 mèt.), d'où l'on n'aperçoit plus Puy-Gris, mais d'où la vue est plus complète sur le Roc d'Arguille et les massifs des Sept-Laux et de la Belle-Étoile, ainsi que sur le Clocher du Frêne.

Puis, à 2 h. 30 min., nous songeons au départ. Une descente rapide de 1 h. 30 min. à travers les bois et les prairies nous ramène à Theys, et le soir de cette charmante promenade, à 8 h. 30 min., nous étions de retour à Grenoble.

Index

De Tencin à Theys, 1 h. 15 min.

De Theys au col du Merdaret, 2 h. 30 min.

Du col du Merdaret au Signal du Grand-Rocher, 30 min.

Du Signal à Theys, 1 h. 30 min.

De Theys à Tencin, 1 h.

TENTATIVE D'ASCENSION A PUY-GRIS (2,960 MÈT.)

· (Les 6 et 7 septembre 1880)

Guides : Pierre Ginet, d'Allemont, et Jean Baron, de la Ferrière.

Nos études et reconnaissances préparatoires étaient achevées, et, à la fin d'août, quand je revins de Maurienne, où j'étais allé passer quelques jours suivant mon habitude, nous prîmes, mon père et moi, nos mesures pour faire une sérieuse et profitable visite au point culminant du massif d'Alleverd. Les renseignements que nous avons pris auprès des guides et chasseurs de chamois de la Ferrière nous avaient démontré qu'aucun d'eux ne s'était risqué si haut, et ne soupçonnait même l'existence de la pointe à laquelle nous voulions donner assaut, et ce que nous en avons vu nous avait convaincus que ce serait une difficile entreprise. Or, comme dit le proverbe, la confiance ne se commande pas, et la mienne est tout entière en Ginet. Je ne conçois pas une course de quelque importance sans lui. Nous résolûmes donc de nous assurer son concours, et j'écrivis à Allemont à mon guide habituel de venir nous rejoindre le 6 septembre au soir à la Ferrière, ou plutôt au Curtillard.

Ce jour-là nous reprenions donc la direction de nos montagnes, et, à midi, le train de Chambéry nous emportait jusqu'à Goncelin. Mais, quoique nous eussions fait consciencieusement nos préparatifs, quoique le temps parût assez beau, nous fûmes bientôt persuadés que notre expédition ne serait pas couronnée de succès, tant les contre-temps et les mauvais présages s'amassèrent dès le début.

A la gare de Goncelin, d'abord, nous n'étions que trois voyageurs pour Alleverd, et les diligences ne voulurent pas s'ébranler pour un si mince profit : c'était la fin de la saison, et les transporteurs ne se souciaient plus guère de faire preuve de bonne volonté. Nous dûmes parlementer long-

temps avec un conducteur pour qu'il se décidât à nous emmener, et nous n'arrivâmes qu'à 3 h. 30 min. à Allevard-les-Bains.

Là, nouveau contre-temps : nous avons un sac assez lourd, nos provisions, nos instruments, etc., et il s'agissait de trouver un porteur qui nous accompagnât jusqu'à la Ferrière.

Il y a bien à Allevard des guides et des porteurs.... du moins sur les réclames de la station thermale et sur le Bulletin de la Société des touristes. Mais, pour les trouver en chair et en os, c'est une autre affaire. Pendant que nous nous impatientons dans un café, on finit par nous découvrir un garçon d'écurie qui daignera transporter notre bagage jusqu'à la Ferrière, mais le drôle demande 8 fr. pour ses 2 h. de marche. Exaspérés par ce chantage, nous prenons notre charge et nous partons à 3 h. 45.

Tout le monde connaît le merveilleux paysage de l'entrée des gorges du Bréda et de l'usine métallurgique. Aujourd'hui, il est un peu masqué par les récentes constructions du chemin de fer. Nous prenons à droite un chemin rapide qui abrège la distance de Pinsot en coupant l'interminable détour de la gorge du Veyton. Mais nos bagages sont bien lourds : voilà un naturel qui s'en chargera peut-être. Je l'aborde, et pour 3 fr. notre homme consent à nous accompagner jusqu'au Curtillard. Hélas ! il a promis plus qu'il ne peut tenir : il est ivre, ses jambes flageolent, et bientôt il se laisse tomber à terre. Nous continuons donc tristement et pesamment notre route. Le riant coup d'œil de Pinsot ne saurait nous émouvoir : ce n'est pas un paysage que nous cherchons, c'est un porteur. Il se présente enfin sous les traits d'un ouvrier charpentier qui, pour 1 fr. 50, nous débarrasse de tout souci jusqu'au Curtillard, où nous arrivons à 6 h. 25 min., après avoir traversé la Ferrière à 6 heures.

Le Curtillard, dernier village de la vallée de la Ferrière, où nous n'avions, il y a quelques années, trouvé qu'une misérable

auberge, possède maintenant un gentil petit hôtel, tout neuf, tout propre, et bien supérieur à ce que l'on trouve d'ordinaire même dans les grandes bourgades de la montagne. Baroz a découvert dans son champ une source minérale, il a aménagé quelques baignoires, et il s'en est autorisé pour construire son Hôtel des Bains. La tentative était bien un peu audacieuse, à si peu de distance d'Allevard, mais le succès l'a couronnée, et déjà, dans cette confortable construction, de nombreux baigneurs viennent passer une partie de l'été, au sein de la belle nature et des senteurs vivifiantes de la montagne. Pour nous, nous y trouvons des commodités inespérées; mais Ginet n'est point encore arrivé. Peut-être la lettre ne lui sera-t-elle pas parvenue en temps utile. Il faut pourtant achever les préparatifs, et nous retenons, pour nous accompagner le lendemain, Jean Baroz, frère de notre hôte et guide à la Ferrière.

Tout est prêt, et nous soupions gaiement, quand, à 9 h. 15 min., Ginet arrive enfin. Il n'a pu partir d'Allemont qu'à midi, et il a traversé la Belle-Étoile à la nuit tombante par le col désolé du Prat, à l'Est de celui de Vouret et entre les cimes 2,535 et 2,720. Il est ensuite descendu par la combe de Pleinet et le Fond de France.

A 10 h., nous allons nous coucher, et, dans de bons lits bien moelleux, affreux sybaritisme! nous goûtons un profond repos.

Le lendemain, Ginet nous réveille à 4 h. et, après avoir soldé la note très raisonnable de notre hôte, nous nous mettons en route, à 4 h. 30 min.

La combe de Valloire s'ouvre directement au-dessus du Curtillard. A 4 h. 40 min., nous traversons sur un petit pont le torrent qui en descend, et nous commençons à nous élever par de rapides lacets sur le flanc gauche de la vallée.

Le sentier serpente à travers des broussailles, en côtoyant une épaisse forêt : sa direction est assez bien indiquée sur la carte de l'État-major. Mais la vallée est si encaissée

que la vue ne s'étend pas en raison de la hauteur que l'on atteint rapidement. A 5 h. 40 min., après avoir traversé une petite combe, nous arrivons au chalet de la Petite-Valloire à 1,580 mètr. d'altitude. Puis, à 6 h. 10 min., nous atteignons le chalet de la Grande-Valloire (1,836 mètr.), situé sur la rive droite du torrent.

De ce chalet, situé sur une sorte de terrasse où commence la vallée supérieure, beaucoup moins inclinée que les pentes que l'on a gravies jusqu'alors, on commence à jouir d'une vue assez étendue sur l'arête du Merdaret, une partie du massif de la Belle-Étoile, et les montagnes de la Chartreuse. La végétation vient y expirer, et l'on sent que l'on va pénétrer dans les hautes régions de la montagne.

Le sentier continue à remonter la vallée, en suivant la rive droite du torrent dont il se rapproche de plus en plus. Bientôt, dans une gorge resserrée, il se confond presque avec lui, puis, lorsqu'on approche de l'arête dentelée qui semble vous fermer le passage, la vallée s'élargit de nouveau et le torrent se subdivise en deux branches. Celle de droite vient du lac Blanc, celle de gauche tombe en cascade du lac Noir qui occupe une terrasse supérieure.

On est auprès d'un petit chalet, à la fin des derniers pâturages pierreux, et à côté du lac de la Folla dont vous sépare un petit contrefort à droite.

Encore quelques pas, et à 7 h. nous arrivons sur les bords du lac Blanc (2,130 mètr. environ d'alt.).

On voit en face de soi la dépression du col de Valloire précédé d'un glacier qui, à en juger par le développement de sa moraine, a dû avoir jadis une bien plus grande extension. A droite se dressent les rochers ardens du Bec d'Arguille ou Grande-Valloire (2,887 mètr.), à gauche les dentelures des crêtes du lac Noir.

Nous quittons alors le sentier du col de Valloire que nous avons suivi jusqu'alors, et nous prenons à gauche.

une vallée pierreuse et rapide qui offre un spectacle de grandiose désolation.

Une demi-heure est nécessaire pour sortir des éboulis de cette gorge, et, à 7 h. 30 min., nous arrivons sur les bords du lac Noir (2,300 mètr. environ d'alt.). Ce lac mérite bien son nom, et, sous le ciel qui s'est obscurci depuis quelque temps, il semble une nappe d'encre dans laquelle se reflètent les rochers d'Arguille.

Nous continuons d'avancer dans cette vallée sauvage qui va se rétrécissant entre les contreforts de la Pointe de Comberousse à gauche et les crêtes du lac Noir à droite. Dans ces dernières, une dentelure plus accentuée formerait à la rigueur un col du lac Noir, conduisant en Maurienne.

Des plaques de neige durcie commencent à parsemer nos éboulis : une sorte de terrasse composée de gros blocs sur lesquels il faut se livrer à une véritable gymnastique d'équilibriste, se présente devant nous, et nous offre à son sommet un spectacle des plus étranges.

Nous sommes sur les bords du lac de Comberousse, que l'on n'aperçoit que rarement, et que, pour cette raison, on appelle aussi lac Glacé. A cette époque avancée de l'année, la fonte des neiges a brisé sa surface, il présente l'aspect d'une mer polaire, et charrie des glaçons qui forment des banquises en miniature. De ce point, on aperçoit enfin le fond de la vallée et le col vers lequel nous tendons et qui doit nous donner accès vers Puy-Gris.

Il est 8 h. 10 min., et nous sommes à 2,450 mètr. environ d'altitude. Nous sentons le besoin de reprendre des forces; Ginet et Baroz se débarrassent de leurs fardeaux, et nous nous mettons à déjeuner. A ce moment, la pluie, que nous avons vue arriver des montagnes du Villard de Lans, nous atteint, et ôte tout confortable à notre installation. Mouillés et grelottants de froid, nous abrégeons le repas et, à 9 h., nous nous remettons en route.

La marche continue dans le fond de la vallée, qui se res-

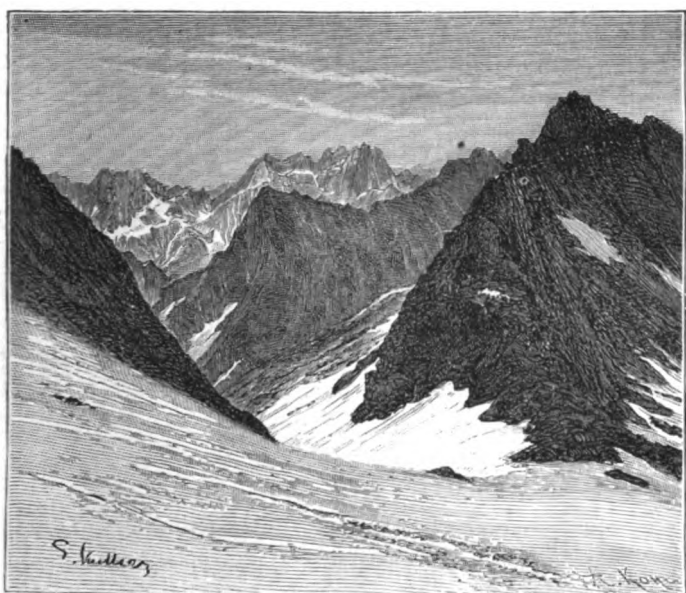
serre de plus en plus en forme de triangle : nous foulons alternativement les plaques de névés et les éboulis de la roche primitive, et, en nous retournant, nous jouissons d'un coup d'œil sauvage sur ces pics déchiquetés.

La pluie a cessé, et, à 10 h., nous arrivons enfin au som-

Grande-Bourbière.

Grand Clocher du Frêne.

Pic de Gleyzin.



Panorama Nord du col du lac Glacé
(d'après une photographie de M. H. Ferrand).

met de la vallée, au col de Comberousse ou du lac Glacé (2,780 mètr. environ d'alt.).

Ce col est une étroite arête qui donne au Sud sur la vallée que nous venons de remonter, au Nord sur un assez grand glacier qui descend directement en Maurienne. A gauche se dressent les rochers de la Pointe de Comberousse, à droite viennent expirer les crêtes du lac Noir.

Le coup d'œil est magnifique et bien fait pour nous satisfaire. Au Nord, en face de nous, de l'autre côté du glacier et à 250 mètr. à peine, s'ouvre le col du Grand-Glacier, entre la Pointe de Comberousse et celle du Grand-Glacier (2,827 mètr.), et donnant accès de la vallée de Maurienne que nous dominons dans celle de Pinsot ou du Gleyzin par laquelle doit s'effectuer notre retour. A droite est l'arête de la Pointe du Grand-Glacier; au fond, par-dessus le Pic de Gleyzin, se dresse le Grand-Clocher du Frêne, flanqué du Grand-Miceau et du Grand-Charnier.

Tout à droite, à l'Est, nous apercevons au-delà d'un bras du glacier les pentes vertigineuses de Puy-Gris.

En arrière, au Sud, notre vue domine la vallée que nous venons de parcourir, et les crêtes du lac Noir. Viennent ensuite le Bec et le Roc d'Arguille, les crêtes d'Argentière, le massif de la Belle-Étoile, et à l'horizon les glaciers des Rousses et la cime du grand Pic de Belledonne.

A l'Ouest, la pointe de Comberousse nous domine encore d'une centaine de mètres. Je m'élève d'environ 50 mètr. sur ses arêtes tranchantes, jusqu'à un homme de pierre, d'où je découvre très nettement notre Puy-Gris, et, à l'horizon oriental, les Aiguilles d'Arve, le massif du Goléon, la Meije, etc.; mais, ne trouvant pas de place commode pour installer l'appareil photographique, je redescends au col, d'où je prends trois plaques pour fixer le panorama.

Il s'agit maintenant d'escalader notre pic, et nous voilà contournant, par l'arête d'une sorte de bergschrund du glacier, la fin des crêtes du lac Noir.

En cinq minutes, nous arrivons sur le col de Puy-Gris (2,760 mètr. environ d'alt.), sorte de selle de neige qui rattache la superbe pyramide à la ligne de faite formée par les crêtes du lac Noir.

Nous touchons au but, et nous nous mettons en devoir de gravir les pentes de Puy-Gris. Mais la constitution de cette dent est des plus originales : sorte de feuillet de gneiss

dressé dans les airs, elle offre au Nord et au Sud des parois presque absolument perpendiculaires, et l'on n'y peut accéder que par l'arête que nous attaquons. L'escalade est malaisée, et l'entreprise difficile. Pourtant, nous avons déjà laissé derrière nous plus de la moitié de la besogne,

Crêtes d'Argentière. Pointe du lac Noir. Bec d'Arguille. Grand Pic de Beledonne.



Panorama Sud du col du lac Glacé
(d'après une photographie de M. H. Ferrand).

quand une sorte de tour se dresse devant nous, interceptant l'arête. Nous parvenons avec beaucoup de peine à la contourner du côté du Sud, mais un second bastion se dresse devant nous. La face Sud est absolument lisse : sur la face Nord, Baroz découvre une sorte de corniche accidentée qui pourrait la faire contourner. Mais nous sommes à 300 mètr. environ au-dessus du glacier de Puy-Gris, que nous sur-

plombons presque, le moindre faux pas serait fatal, et nous n'avons pas de corde. Cette fidèle compagne de l'alpiniste pourrait seule permettre de franchir ce mauvais pas, et, en présence des irréparables conséquences qu'entraînerait la moindre chute, Ginet, avec la prudente autorité de son expérience, donne le signal de la retraite.

Le baromètre marquait la hauteur approximative de 2,900 mètr.

Certes, il était dur de renoncer ainsi au moment de toucher le but, mais il fallait s'avouer vaincus, et, nous promettant bien de revenir l'année prochaine avec une corde, qui aidera à franchir l'obstacle, nous nous mettons en devoir de redescendre. Le mauvais état de la roche, qui se brise sous les mains et sous les pieds, nous oblige à quelques précautions, mais enfin, à 11 h. 10 min., nous sommes de retour sur la selle de Puy-Gris.

C'est ici le lieu d'exposer les observations que j'ai à faire sur le figuré de cette partie de la chaîne dans la carte de l'État-major.

Les officiers, qui ne seront sans doute venus que sur le col du Grand-Glacier, ont placé Puy-Gris sur la ligne de partage des eaux, et en ont rejeté en dehors à l'Est la Pointe de Comberousse. C'est là l'erreur. L'arête terminale va droit au Nord, du Pic du lac Noir à la Pointe de Comberousse, se rattachant à elle par le col du lac Glacé; puis elle oblique vers le Nord-Est, et vient rejoindre la Pointe du Grand-Glacier, en passant par le col de ce nom; tandis que de l'extrémité septentrionale des crêtes du lac Noir se détache vers l'Est un chaînon formé d'un énorme feuillet de gneiss qui dresse vers le ciel la pointe de Puy-Gris. Cette pointe est donc en entier sur le versant de Maurienne, entre le glacier de Cléraus au Sud, et cet autre glacier au Nord que la carte appelle improprement le glacier de Glésin, et qui doit être appelé le glacier de Puy-Gris. Elle me parait bien figurée sur la carte à sa véritable place, mais c'est la ligne de

fatte qui doit être reportée plus à l'Ouest et plus au Nord.

A 11 h. 15 min., nous quittons la selle de Puy-Gris, et, nous dirigeant au Nord, nous traversons, sur un dur névé, le glacier de Puy-Gris. A 11 h. 25 min., nous sommes sur le col du Grand-Glacier, et la vallée de Pinsot ou de Gleyzin s'ouvre devant nous. De là, la pyramide de Puy-Gris se montre dans toute sa sauvage majesté; mais une nouvelle ondée qui s'abat sur nous m'empêche de dresser l'appareil photographique, et nous nous hâtons vers la descente sur le Grand-Glacier de Gleyzin.

Ici, il faudrait bien se garder de vouloir descendre directement le glacier : on arriverait à une cascade de séracs; il faut suivre au Nord presque horizontalement, en longeant les rochers de la Pointe du Grand-Glacier qui vous envoient de temps en temps quelques canonnades. Il faut ainsi parcourir toute la longueur du glacier, et arriver à rejoindre à son extrémité Nord le sentier qui vient du col du Gleyzin, entre la Pointe du Grand-Glacier au Sud et le pic de Gleyzin au Nord.

C'est là seulement que notre guide Baroz commence à se reconnaître, car, depuis les chalets de Valloire, nous le faisons errer dans des régions qui lui étaient absolument inconnues, et où il n'aurait, dit-il, jamais eu l'idée de faire pénétrer des voyageurs, tandis qu'il a souvent mené, par la vallée de Pinsot, les baigneurs d'Allevard au Grand-Glacier et au col de Gleyzin.

Une éclaircie me permet de prendre la vue de la Pointe de Comberousse et du col du Grand-Glacier; puis, sous la pluie qui redouble, nous descendons la longue et pénible moraine du Gleyzin. Enfin, à 12 h. 20 min., nous prenons pied sur les premiers pâturages.

Là, la pluie cesse, nous retrouvons un sentier, et la descente devient plus facile et plus rapide. Nous côtoyons, sur sa rive droite, le Gleyzin, qui tombe de cascades en cas-

cares, si bien que je ne puis résister au désir d'en photographier une.

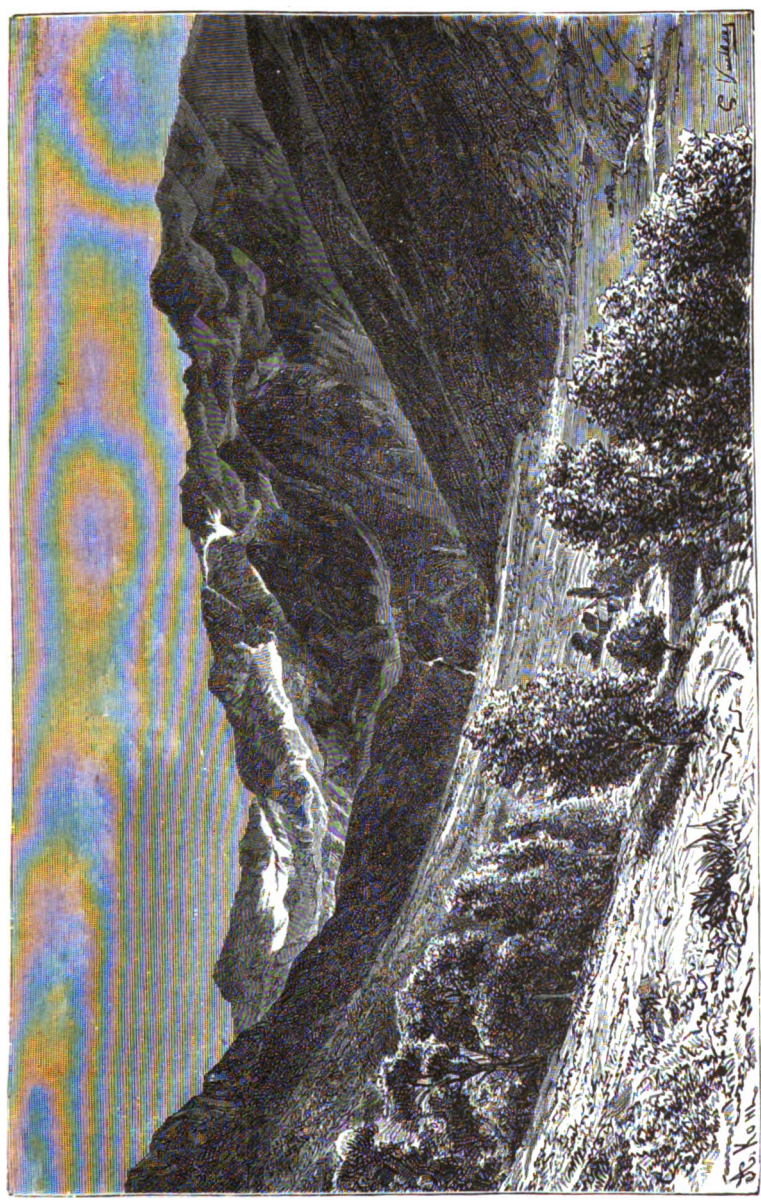
A 1 h., nous traversons le torrent, et la descente au travers des pâturages et des rocailles se poursuit sur sa rive gauche. A 1 h. 50 min., dans un charmant vallon de prairies, qui a dû être un ancien lac, nous nous arrêtons auprès d'un premier chalet, dit de Combe-Grasse (1,800 mètr. environ), pour donner aux provisions un dernier assaut.

L'orage a cessé, les nuages se dispersent et s'écartent, et le soleil nous réchauffe et sèche nos vêtements imprégnés d'eau. Sous cette gaie lumière, le vallon de Gleyzin redevient charmant, et nous pouvons jouir à notre aise des beaux spectacles de la fin de notre excursion.

A 2 h. 20 min., le dîner est terminé, et nous nous remettons en route : un ressaut recouvert d'une végétation timidement arborescente nous conduit, à 2 h. 30 min., dans un second vallon où s'élève le grand chalet de l'Oulle (1,667 mètr.). Nous retraversons le torrent sur un beau pont, et le sentier, devenu plus large, descend sur la rive droite au travers de prairies assez belles et peu inclinées.

On arrive au fond d'une sorte de cirque de pâturages, puis le sentier remonte un peu pour passer aux hameaux de Gleyzin, premières habitations perpétuelles de cette vallée (1,100 mètr. environ). De l'espèce d'éperon qui porte le hameau de Blanche, la vue est si belle en regardant en arrière, sous les rayons d'un soleil maintenant sans nuages, les montagnes que nous venons de traverser et la vallée que nous avons parcourue, que je consacre à ce charmant tableau une dernière plaque (3 h.).

Puis, nous nous hâtons sur le chemin de Pinsot. La végétation n'est guère développée sur cette rive, et le chemin ne traverse que de maigres bois taillis entrecoupés de nombreuses clairières. A 3 h. 50 min., nous sommes à l'extrémité de notre vallée de Gleyzin, et nous débouchons à Pinsot, dans la vallée de la Ferrière.



Vue de la vallée de Gleyzin (d'après une photographie de M. H. Ferrand).

Là, nous renvoyons Ginét qui regagne aussitôt le chemin de la montagne pour aller coucher aux Sept-Laux, et, suivis seulement de Baroz, nous reprenons la petite route d'Allevard sur la rive gauche du Bréda. Du hameau des Ayettes, l'ensemble de la vallée de Pinsot et les pics du Gleyzin qui la terminent forment encore un bien beau coup d'œil, illuminé par les teintes chaudes du soleil couchant. Mais je n'ai plus de plaques préparées pour en prendre la photographie, et, nous arrachant à regret à ce charmant spectacle, nous poursuivons notre route vers Allevard, où nous arrivons à 4 h. 50 min.

La correspondance du chemin de fer n'est pas encore partie; dédaignant pour ce soir les délices de la station thermale, nous faisons nos adieux au brave Baroz, et nous nous précipitons dans la voiture qui nous emporte bientôt au grand trot jusqu'à Goncelin. Le soir même, à 8 h. 30 min., nous retrouvons notre intérieur, ce qui, après une forte journée, est certainement le plus grand plaisir et le meilleur délassement.

Index.

- D'Allevard au Curtillard, 2 h. 30 min.
- Du Curtillard au chalet de la Grande-Valloire, 1 h. 40 min.
- Des chalets de la Grande-Valloire au col du lac Glacé, 3 h.
- Du col du lac Glacé au col du Grand-Glacier, 10 min.
- Du col du Grand-Glacier au chalet de l'Oule, 2 h. 45 min.
- Du chalet de l'Oule à Pinsot, 1 h. 30 min.
- De Pinsot à Allevard, 1 h.

Ainsi donc, nous n'étions point parvenus au sommet de Puy-Gris, nous n'avions pas réussi à fouler sa cime encore vierge. Mais, si l'amour-propre de l'alpiniste était ainsi désappointé, cette excursion n'en avait pas moins eu pour nous un immense résultat. Elle était venue confirmer pleinement les inductions que nous avions formées à la suite de nos diverses inspections; elle avait raccordé, comme nous le pen-

sions, les données résultant d'excursions précédentes, et elle nous avait livré un des derniers secrets du massif d'Allevard.

Il ne nous reste plus guère à vérifier que quelques contre-forts des crêtes de l'Argentière sur le versant de Maurienne. Mais l'orographie de l'ensemble du massif nous est entièrement connue, et, si nous n'avons pu en escalader toutes les pointes, s'il y reste encore quelques pics qui réservent à nos collègues les émotions d'un premier triomphe, nous avons pu du moins leur livrer, en tête de ce récit, la constitution complète du curieux massif d'Allevard.

HENRI FERRAND,

Membre du Club Alpin Français
(Sections de Tarentaise et de Maurienne).

EXCURSION CIRCULAIRE
OU SIX JOURNÉES
DANS LES HAUTES-ALPES

(AOUT 1880)

VALLÉE DE LA DURANCE. — VALLÉE DE LA BIAISSE. — COL DE DORMIL-
HOUSE. — ORCIÈRES. — ANCELLE. — COL DE MOUSSIÈRES — CHORGES.



ON ! rien au monde n'est
bon comme une excu-

sion de plusieurs jours faite en commun dans les mon-
tagnes, alors que tous les membres de la caravane sont
réunis par la pensée du plaisir que l'on va chercher ; alors

que chacun sent, comme dans la théorie, les coudes de son voisin !

Nous étions six... six ! dont trois membres du Club Alpin Français, mes chers collègues ! Trois, dont un tout récemment reçu : M. M. Ferrary, un statuaire, — féroce lactiphage, — qui se plaît à faire *agacer* des *panthères* — en bronze — au square des Batignolles par des *belluaires* les moins agaçables du monde, mais tout aussi bronzés. De plus, nous



avons un jeune débutant de 12 ans, et qui, tout débutant qu'il était, avait été nommé à l'unanimité reporter de la caravane.

Était-il possible de laisser inédite une course pareille ? J'en ai déjà dit deux mots, c'est vrai ; mais patience ! comme dit Panurge, patience ! nous veillerons et sauterons à pieds joints sur les redites... Soyez-en sûrs !... Savez-vous que mon ambition serait de vous faire dire, ô mes collègues :

Bis repetita placent ?

PREMIÈRE JOURNÉE

D'EMBRUN A SAINT-CRÉPIN

23 kil. de grande route... monotone!... Mais je fouille dans les notes de notre reporter, et j'y trouve : *Vue splendide de la vallée sous Mont-Dauphin*. Il a raison, notre homme : et le peintre sculpteur, et l'aquarelliste aussi, qui jurent comme de beaux diables de ne pas trouver sur leurs palettes ces tons si légers, si transparents des montagnes du fond, du Pelvoux surtout qui *regarde par-dessus les monts de l'horizon*.

DEUXIÈME JOURNÉE

DE SAINT-CRÉPIN A DORMILHOUSE. — VALLÉE DE LA BIAISSE

Elle est étroite, cette vallée; mais qu'elle est pleine de charme! Des pentes boisées ou gazonnées, des parois formidables qui tombent à pic et le long desquelles des cascades légères, — vraies écharpes d'Iris, — se déroulent et flottent avec une grâce incomparable; et, pour fond, le Grand-Pinier barrant la vallée et élançant à 3,115 mètres son dé élégant, garni de glaciers.

Avec cela, un petit chemin bordé d'arbres, et, sur ses bords, la Biaissee se brisant sur les rochers ou étendant dans des criques tranquilles ses ondes d'un vert à faire rugir un coloriste.

Quand nous suivions ce chemin, nous dirigeant sur Dormilhouse, le soleil inondait toute la vallée, l'estompait avec cette poussière lumineuse dont le Grand Peintre a seul le secret.

Et cette vallée a autre chose que des rocs et des Grand-Pinier, elle a aussi de bonnes maisons, les plus friandes du monde et où le fusain aurait beau jeu, et les couleurs aussi!



Et puis de bonnes vieilles femmes, au costume pittoresque, tout ahuries de se voir barrer le chemin par une bande qui s'inquiète de la santé des gens, prend des *signalements* dans des *petits registres*, donne des explications parfaite-

ment incomprises et des sous prestement empochés ; et, finalement, lâche la bride à l'âne en riant.

Dormilhouse ! Ce nom nous émeut chaque fois qu'il nous revient. C'est que Dormilhouse est intéressant par plus d'un côté.

Par sa situation elle-même. Quand on quitte Freyssinières, on suit d'abord le fond de la vallée, et l'on arrive,



après 2 h. de marche, à un point où l'on n'a plus devant soi qu'un cul-de-sac, sans apparence de village.

Où donc est Dormilhouse ?

Un petit sentier, qui attaque hardiment la montagne à notre droite, a bien l'air de se diriger vers le haut d'un rocher de 200 mètr. de hauteur, où se façonne un méplat relatif...

Dormilhouse serait-il *encore* là-haut ? — Hé oui ! nous répondra un naturel. Et l'on s'engage dans le *gripet*... Il monte, il monte rudement, le satané gripet, l'horrible gripet, comme le désigne notre reporter ; puis il s'infléchit tout à coup pour passer le défilé de la cascade. On est alors

au-dessus du formidable rocher. On traverse le défilé que la chute d'eau balaie et inonde ; on continue à monter ; et, bientôt, on entrevoit échelonnés sur la montagne les hameaux de Dormilhouse, entièrement peuplés de protestants.

Qu'ils ont l'air malheureux, ces refuges des persécutés par la révocation de l'édit de Nantes ! Pauvres, ramassés sur eux-mêmes, se blottissant les uns contre les autres, ils



ont l'air effrayé. On dirait qu'ils redoutent encore de voir arriver les fameux dragons de Louis XIV.

Et, ma foi !... savez-vous qu'ils avaient toute raison de craindre, alors qu'on maintenait dans le presbytère, pendant de longues années, — d'aucuns attestent trente ans, — non un ministre de leur culte, mais un prêtre catholique, inutile pasteur sans troupeau ?

Savez-vous qu'un jour de l'an de grâce 1864, le 15 juin, les hameaux se levèrent effarés, en sentant, comme leurs ancêtres de 1685, souffler encore l'ouragan de la Révocation?... L'émotion n'est pas encore calmée.

Ils avaient cependant bien choisi, les protestants de l'époque, pour se soustraire aux regards de leurs persécu-

teurs. On est ici réellement au bout du monde, et quelques coups de pic, au défilé de la cascade, rendraient l'abord des hameaux bien difficile.

Mais qu'on est loin des villages plantureux d'en bas ! Ici, plus de ces grandes constructions cachées sous les noyers, entourées de vergers, de jardins potagers où gazouillent les ruisseaux ; plus de cette apparence de gaieté, de bonheur, qui arrête le voyageur ! De pauvres et misérables cabanes ; quelques champs de pommes de terre grands comme des mouchoirs de poche ; quelques frênes, et c'est tout.

Il faut un rude courage pour vivre dans ces solitudes ; il faut une opiniâtreté invincible pour lutter contre les rigueurs que la nature ne ménage pas. Les habitants ont ces qualités ; ils sont forts, robustes, mais avec un air de profonde lassitude.

Fatigués, lassés?... ils le sont.

N'avons-nous pas appris cette chose lamentable : par une pétition collective, ils ont demandé au gouvernement une concession en Afrique pour les cinquante familles qui composent les hameaux !... Ils partiraient donc en masse !... Déjà des délégués sont allés là-bas, chercher, étudier l'emplacement d'un autre Dormilhouse.

N'est-ce pas navrant?... et avais-je tort de dire combien ces hameaux offrent d'intérêt ?

Cependant, quand nous arrivâmes, une note gaie jetait une joie sur cette tristesse : à l'extrémité d'un mélèze dépouillé, mais conservant encore un bouquet verdoyant, flottaient les trois couleurs. Un petit drapeau... mais quelle clarté il répandait sur ce coin solitaire ! On avait ri, on avait chanté là-haut ; et, méprisant les douleurs présentes, on avait acclamé la Patrie avant tout, et le grand jour de la Fête nationale du 14 juillet.

Empressons-nous de dire qu'ils avaient cette année près d'eux un homme de bien, M. Niel, instituteur et pasteur évangélique, qui consacre là tout ce qu'il a de cœur, — et

son cœur est large, — pour soutenir, fortifier ces braves montagnards et leur donner au besoin quelque joie.

Index.

5 heures sans halte.

TROISIÈME JOURNÉE

DE DORMILHOUSE A ORCIÈRES

C'est la journée des catastrophes... dont on finit par rire toutefois.

Le départ pour le col est triste, à contre-cœur; il y a quelque chose qui vous retient ici : l'âpre poésie de ces déserts; et puis nous ne pouvons nous lasser de nous retourner, une fois partis, pour dire adieu à Dormilhouse. Dormilhouse! que l'on entrevoit dans l'avenir, détruit, ruiné et chacune de ses maisons transformée, sous l'action lente de la nature, en autant de tumulus.

Et, pour brocher sur ces pensées tristes, voilà qu'une secousse terrible met en émoi toute la caravane : le mulet que nous avons pris pour renfort et sur lequel s'accrochait en ce moment notre petit reporter, aiguillonné (le mulet par la vue de camarades broutant en liberté, lève la tête, part brusquement en sonnant de la trompette et lance notre bonhomme sur le sol.

Effarement... ralliement général... élixir... cognac... apaisement et réjouissance... Tableau!...

Le désert partout! A gauche, le Grand-Pinier, avec ses parois à pic et ses glaciers que parcourait, ces jours derniers, une des gloires des Clubs Anglais et Français, M. Coolidge; à droite, de rudes sommets largement déchiquetés; de *belles horreurs*, quoi?... C'est un cliché, mais il est toujours bon, comme aussi toujours vives sont les sensations dans ces lieux étranges.

Ce n'est qu'à midi que nous atteignons le col, en suivant

pas à pas les traces faites par les bataillons français qui l'avaient traversé la veille ; mais nous l'atteignons en même temps qu'une pluie fine qui cingle le visage.

Le lac des Estarys!... Peuh !... M. Cardot ne le reconnaîtrait plus.

Où donc en est l'azur?... et la limpidité, et la gaieté?... Sombre, blanchâtre et noirâtre par places... Pauvre lac!



Où donc aussi est le bon dîner champêtre entrevu?

Pelotonnés les uns contre les autres, à l'abri d'un rocher qui n'abrite pas du tout, nous grelottons et nous finissons par rire de la caricaturale figure que nous faisons tous :

« Croyez-vous qu'on soit bien, Monsieur, dans cette armoire? »

— Eh bien, et nous, donc?

Dégringolade générale et furieuse : on fait rage pour se

réchauffer, mais le vent et la pluie font rage aussi, et voilà le Club Alpin Français fort mal représenté.

Les habitants des hameaux des Estarys n'ont pas dû dire :

Quels sont ces voyageurs à la marche pompeuse ?

Je vous le dis, en vérité, ô mes collègues : l'auberge Rouzier, à Orcières, est une bonne auberge. Il y a tout : cordialité, propreté, succulence et modicité du prix.

Un bon point à Rouzier.

Dame!... ses lits ne sont pas nombreux, mais sa grange est large et le parfum du foin vous monte à la tête de la plus étrange façon.

Il est un précepte d'hygiène qui dit : Il faut toujours s'endormir avec une idée gaie. Eh bien ! c'est cela, et le foin de Rouzier est *superlatif* pour l'exécution de la formule. On y chante à des heures indues et sur l'air de M^{me} Lenglumé :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

Index.

6 heures sans halte.

QUATRIÈME JOURNÉE

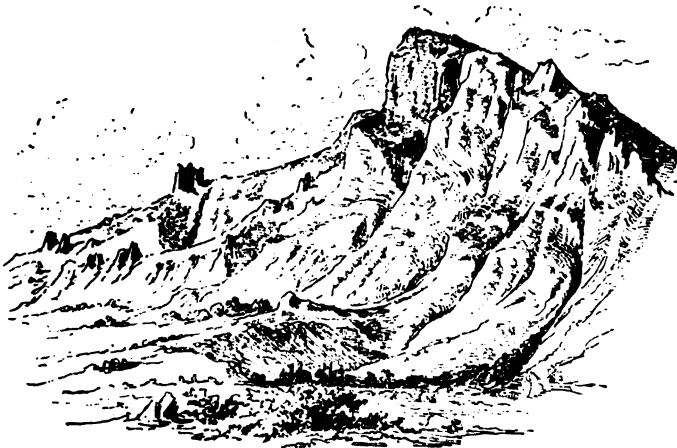
VALLÉE D'ORCIÈRES

Ce morceau de vallée d'Orcières, au Pont du Fossé, est coquet au possible, et, ce jour-là, les restes de l'orage de la nuit lui donnaient un regain d'originalité de plus. Les nuées, qui s'étaient endormies dans les gorges, se réveillaient piquées par le soleil, se déchiraient et s'en allaient par lambeaux, essayant en vain de s'accrocher aux branches des arbres et aux pointes des rocs.

On sent, par l'inspection du pays, qu'il y aurait de jolies courses à faire aux alentours ; mais demandez plutôt à M. Cardot, le restaurateur des montagnes de la région.

Le carnet de notre reporter donne le croquis fidèle d'une collection de bouteilles de toutes les formes : c'est vous dire que, chez Jouglard, les touristes pourront, le soir, après des journées de montées, de traverses, de soif et de faim, entonner :

Les rendez-vous de bonne compagnie
Se donnent tous, etc...



Il note aussi, notre reporter véridique, que le gendarme préhistorique, qui pêchait sur la pile du pont détruit, a disparu...

A quoi bon s'étonner ? Carnac avait jadis 4,000 menhirs ; il n'en a plus que 1,200, et du colosse de Rhodes il ne reste pas même une pierre.

CINQUIÈME JOURNÉE

ANCELLE. — COL DE MOUSSIÈRES. — CHORGES

Pour atteindre le col de Moussières, une vraie promenade de dames. On y va tout *doucettement*, l'ombrelle à la main : de petites montées, de petits bois, une petite route

à l'ombre des hêtres et des mélèzes ; puis des prairies, de petits morceaux de plaine... une flânerie véritable.

Et l'on atteint ainsi Ancelle ; Ancelle avec son plateau luxuriant, merveilleux tapis en haute lisse d'une richesse inouïe de couleurs : teinte pâle et charmante des avoines, or des blés mûrs, ramages, foncés des jardins potagers. Et bientôt, le col de Moussières, avec sa maison solitaire.



De là, on peut suivre deux chemins pour se rendre à Chorges : par la droite, en se dirigeant vers la Bâtie ; par la gauche, en dégringolant dans le torrent que l'on traverse.

Le premier est plus long, mais le second est plus laid. Ne prenez pas celui-ci : non !... C'est une horreur ! des pierres, toujours des pierres ; rien pour récréer la vue, et ajoutez un soleil de plomb qui démoralise son monde. Et une soif !...

Nous avons failli perdre la moitié de la caravane :

La fièvre de la soif embrase ses artères !

Et pas même la ressource du pèlerin du désert,

L'égorger un chameau, compagnon de voyage.

Rien !...

Est-il étonnant, après cela, qu'à Chorges, au café, — car tout a une fin en ce monde, voire les chemins dans les pierres, — est-il étonnant, dis-je, que, pendant une heure, on ait entendu ce cri féroce cent fois répété : Des carafes! des carafes!...

— C'est bien peu alpestre, tout cela! dira quelqu'un.

Eh bien!... là, franchement, je plains l'interrupteur.

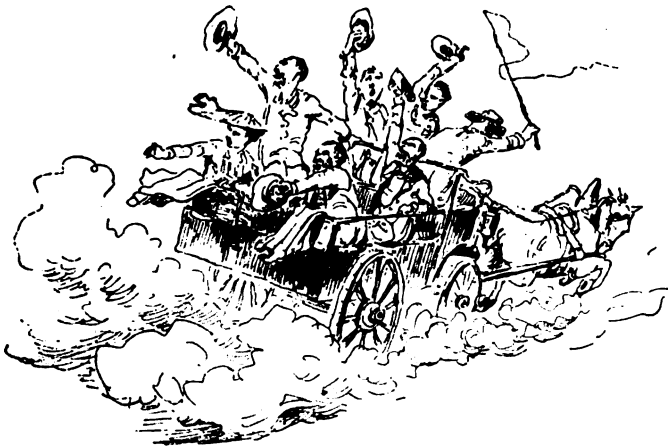
Index.

6 heures sans halte.

SIXIÈME JOURNÉE

DE CHORGES A EMBRUN

23 kil. de grande route.



E. GUIGUES,

Membre du Club Alpin Français
(Sous-Section d'Embrun).

LE BELVÉDÈRE DU PELVAS

Les points d'où l'on peut, du sommet des Alpes, découvrir tout à coup l'Italie, sembleraient devoir être assez nombreux, puisque partout ces sommets apparaissent, du sein des plaines du Piémont et de la Lombardie. Il en existe sans doute ; mais il faudrait, pour y atteindre, s'avancer sur les montagnes qui se prolongent entre les vallées ; et la plupart sont d'un accès si difficile, que bien peu de touristes pourraient s'y rendre ; encore, avant d'y arriver, auraient-ils déjà entrevu, à diverses reprises, par l'ouverture des vallées, ou sur la hauteur de quelque cime secondaire, des échappées lointaines de l'horizon italien. Cet horizon s'étant ainsi dévoilé peu à peu par des perspectives restreintes et successives, ne produit plus l'effet de surprise incomparable qu'on ressent lorsque, du sein même des montagnes, on le découvre soudain dans toute son ampleur.

Eh bien, il est un site peu connu et d'un accès relativement facile, d'où, sans quitter la terre de France, on peut, du premier coup d'œil jeté sur le revers des Alpes, voir la vallée italienne qui en descend et la plaine du Piémont qui lui fait suite, aussi loin que la vue peut s'étendre dans l'axe de la vallée.

Ce site a reçu le nom de *belvédère du Pelvas* ; c'est là que nous allons conduire le lecteur.

Quand du Queyras on veut se rendre en Italie, la route la plus fréquentée est celle du col Lacroix. Qu'on la suive

jusqu'au dernier village, qu'on appelle *la Monta*. La route le traverse, mais on doit la quitter avant d'avoir pénétré dans le hameau. En y arrivant du côté d'Abriès, on voit un petit chemin rural qui se dirige sur la gauche, vers une sommité isolée et complètement nue, qu'on appelle le Pelvas, ou *Palavas*. Cette cime isolée appartient à la formation des roches éruptives qui percent ici les gneiss.

Prenons ce petit chemin rural. Il est d'abord assez large, et suit les rives d'un ruisseau qu'on traverse par intervalles ; bientôt cependant il se rétrécit et n'est plus qu'un sentier ; alors on commence de gravir la montagne ; il faut, d'abord, traverser les bois de Chatelard, à travers lesquels se voit encore la cime nue du Pelvas, vers laquelle on ne cesse de se diriger en droite ligne, malgré d'inévitables lacets.

Au sortir de ce bois cesse la zone des arbres de haute futaie ; on est à une altitude de 1,660 mètr.

Là le terrain s'aplanit momentanément. C'est une sorte de plateau inégal, semé de roches énormes, à demi enfoncées dans la verdure, où se trouve une assez grande variété de fougères alpestres. L'abondance des plantes qui le couvrent efface parfois complètement le sentier ; mais le pic du Pelvas, qu'on voit maintenant de plus près, sert à indiquer la direction que l'on doit suivre.

Le sommet des Alpes forme, dans cette direction, une crête allongée, presque horizontale et gazonneuse, vers le milieu de laquelle s'élance le cône rocheux du Pelvas. Le point vers lequel on doit se diriger est celui où la crête verdoyante de la montagne vient toucher les flancs escarpés et nus de ce pic.

Une montée des plus raides commence à la cessation du plateau.

Ce sont les flancs mêmes de cette crête qu'il s'agit alors de gravir. Ils forment ici les parois d'une grande érosion, à profondes déchirures, qu'on nomme *Clot-la-Pierre*. L'escalade, pourtant, est plus pénible que difficile ; et pour

le botaniste, la peine est compensée par le nombre croissant de plantes intéressantes qu'il pourra rencontrer. On y trouve le séneçon uniflore, à feuilles cotonneuses, d'un beau blanc velouté; l'artémise des glaces, à feuilles blanches aussi, mais soyeuses et satinées. Sur les rochers, la pétrocale rose des Pyrénées, des saxifrages, la linaira des Alpes, d'un bleu si vif, relevé au centre de la fleur par une éclatante teinte de feu; et dans les endroits humides, la grassette, la rossolis (deux plantes insectivores), et l'élégante soldanelle, aux clochettes frangées.

Lorsqu'on approche de la cime, la végétation devient plus gazonnante. Si l'on s'arrête pour respirer, et qu'on regarde derrière soi, on voit se développer la vallée du Guil, dans son dernier tournant vers le mont Viso, depuis *la Monta* jusques à *la Taillante*, grande montagne de serpentine, à demi écroulée, de même formation que le Pelvas. Le mont Viso, lui-même, se découvre au delà, sur la droite, dans la splendide élévation de ses formes sveltes et hautaines, drapé encore d'une écharpe de neige, que l'été ne lui enlève jamais.

Les derniers pas qui nous restent à faire pour atteindre la ligne de faite, attenante au Pelvas, doivent s'effectuer sur les flancs mêmes de cette cime, que le gazon ne couvre plus. Comme ce pic dénudé s'élève au-dessus de la crête amincie où nous allons nous arrêter, il la déborde de part et d'autre, sur une certaine hauteur, de sa puissante ossature. Il serait aisé de rendre ces derniers pas plus faciles; pour le moment, il y faut quelques précautions.

Enfin on touche à cette crête, dont le fin gazon nous rassure; la voilà à la hauteur du front: on ne voit rien encore que des montagnes de tout côté; un dernier pas, et, sitôt que le regard a dépassé le faite, voilà l'Italie. Les villages, ou petites villes de Bobby, Villar, Torre-Pellice, San Giovanni, Campiglione, Cavour, Carignan, Carmagnol et mainte autre, sont sous vos yeux. La vue se perd dans le

lointain; elle ne peut s'étendre du côté de Milan, à cause des parois de la vallée, entre lesquelles s'ouvre cette immense perspective; mais il n'est pas de limite à la portée du regard, s'il se maintient en ligne droite dans la direction de la vallée. A l'aide d'une bonne lunette, on pourrait voir, dans cette direction, jusques aux plaines de Casal.

Si, fatigué de ces grandes distances, l'œil se reporte sur le tapis de verdure où l'on est paisiblement assis, ou si même, en se couchant sur le gazon, on s'amuse à inspecter du bout du doigt les petites plantes qui le composent, pour peu que l'on soit botaniste, on trouvera un nouvel intérêt à les examiner.

Les plus jolies *plantes d'album*, de ces plantes lilliputiennes, qui peuvent être fixées tout entières sur une page de souvenir, se trouvent là. Les *androsaces* couleur de chair et couleur de lait, la *cardamine des Alpes*, dont la graine est plus haute que la tige; cette élégante primule d'or, presque sans tige aussi, qu'on nomme l'*arétie de Vitalien*, mais qui verdit en herbier; et dans les roches écroulées le *saule de Laponie*, à feuilles réticulées et rondes, la *camarine*, etc., se disputent l'attention. Sur les flancs du Pelvas, on trouve la *renoncule des glaces* et le *myosotis des neiges*; enfin, dans les alentours, d'autres plantes encore, qui méritent d'être recueillies.

Ce faite gazonneux s'étend horizontalement sur une étendue de plus d'un kilomètre; il coupe à angle droit l'axe de la vallée italienne, à une hauteur de 2,640 mètr. Cette vallée se nomme *Valle-Pellice*, en français: *Val-Pélis*, du nom du torrent qui la traverse, ou *Vallée de Luserne*, du nom des comtes de Luserne, dont elle relevait autrefois. C'est la principale des quatre petites vallées appelées, dans leur ensemble, les *Vallées Vaudoises*. De tous les points de cette ligne culminante, qui constitue le *belvédère du Pelvas*, on domine la vallée entière, et l'on voit les plaines de l'Italie jusques au bout de l'horizon.

Si l'on veut passer en revue, avec plus d'attention, les bourgades étagées au pied de notre belvédère, la première qui se présente dans la vallée est ce grand village allongé qu'on voit s'étendre là-bas, dans un océan de verdure qui le presse des deux côtés.

Ces arbres sont, d'un côté, des châtaigniers; de l'autre, des noyers. Le village a nom : *Bobby*, en italien *Bobbio*. Sa rue principale est disposée de telle façon, que l'œil peut la suivre dans toute sa longueur, et qu'avec une lunette, même très ordinaire, on peut fort bien y distinguer les passants.

A l'extrémité du village, la plus rapprochée du point où l'on se trouve, cette rue semble barrée par une ligne blanche, dont on ne peut s'expliquer la nature, et qui donne à leur rapprochement l'apparence d'un T. Cette ligne est une digue, dont la présence surprend au milieu des prairies; dans le pays, on la nomme *le Rempart*, et ce nom paraît moins motivé encore, puisque son talus la rend accessible de tous côtés. En voici l'origine :

En 1720, une pluie torrentielle, qui dura pendant cinq jours, presque sans discontinuer, amena des pentes latérales de la vallée, dont les versants s'élèvent jusqu'à près de 3,000 mètr. (2,868 pour le *Cournaout*), une si grande masse d'eau dans le torrent central (le *Pélis*), que, son lit ne pouvant plus la contenir, il se forma une branche nouvelle, dans la direction de Bobby, qui fut complètement submergé.

D'abondantes souscriptions, faites dans le pays et à l'étranger, au profit des malheureux inondés, permirent d'élever cette digue, comme un *rempart* contre le retour d'une pareille invasion des eaux; et pendant plus d'un siècle elle servit à détourner le cours de la branche nouvelle, qui peu à peu allait en se rétrécissant, tandis que les cultures regagnaient le terrain envahi qui se transformait en prairies. Aujourd'hui, cette branche n'est plus qu'un faible ruisseau

devant lequel rien ne paraît justifier le rempart ni la digue.

En 1799, un acte de généreux courage fut accompli par les habitants de ce village. Depuis deux ans, Napoléon avait conquis l'Italie. Gênes et Naples étaient en république ; le Piémont avait un gouvernement provisoire. Mais une nouvelle coalition venait de se former contre la France. Sous les ordres de Souvaroff (*Chouwarou*) les Austro-Russes reconquirent la Péninsule. Les Cosaques venaient d'envahir le Piémont. Des blessés français, débris de l'armée de Vérone, refluaient devant eux, cherchant à regagner la France, pour éviter d'être faits prisonniers. Le chemin le plus court était celui du col Lacroix. Ils arrivèrent à Bobby exténués de fatigue et à bout de forces. Le pasteur du lieu fit appel à ses paroissiens, pour leur distribuer du linge et de la nourriture. On s'apprêtait à les loger, lorsqu'on apprit que les coalisés occupaient déjà le bas de la vallée. Il fallait partir immédiatement ; mais la plupart ne pouvaient plus marcher. Le pasteur (il se nommait Rostan) mit en réquisition toutes les montures du pays, tous les hommes les plus vigoureux ; et, à dos d'homme ou de mulet, les *trois cents blessés* furent transportés pendant la nuit, à travers la montagne, jusque dans leur patrie, à la Monta, premier village français.

L'année d'après l'Italie était reconquise par la France ; et le général Suchet mit ce fait à l'ordre du jour, le 24 novembre 1800.

C'est à peu de distance, en amont de Bobby (aux *Rochers du Castel*), que commence de se montrer une fleur toute spéciale à cette vallée : la *campanule élatine*, qui ne se trouve, je crois, nulle autre part, du moins avec la même abondance, car elle décore ici toutes les fentes des rochers, pour peu qu'ils soient humides. Ses tiges délicates s'étendent en éventail en dehors de la roche, chargées de petites feuilles qui ont un peu la forme de celles du lierre, mais dont le bord est dentelé.

A l'aisselle de chaque feuille surgit une fleur étoilée, qui est d'un bleu très vif ; et du centre de chacune d'elles, où se voit une teinte plus pâle comme au cœur des violettes et des pensées, s'élançait un long pistil blanc et velouté, dont le stigmate se recourbe vers le calice en deux filets opposés, comme les antennes d'un insecte.

On ne peut malheureusement pas conserver cette fleur gracieuse ; à peine cueillie, elle se flétrit, et en se desséchant se décolore, ou prend une teinte rousse qui la rend méconnaissable en herbier. C'est ce qui explique l'erreur de ceux qui, ne l'ayant jamais vue vivante, lui attribuent des fleurs rouges. (Par ex. MUTEL, *Flore française*, t. II, p. 265, dernières lignes.)

Au-delà de Bobby, en portant le regard ou la lunette plus bas dans la vallée, la seconde bourgade qu'on y découvre se nomme *le Villar*. On pourrait dire qu'elle saute à l'œil, tant elle se détache en teintes claires sur le fond sombre de l'intense verdure qui revêt la vallée. Sa principale rue est aussi toute en vue, et paraît au soleil d'une blancheur éclatante. Avec la lunette, on voit pourtant qu'elle est traversée par quelques ombres : ce sont des treillages, qui la recouvrent par intervalle, en s'étendant d'une maison à l'autre.

Au sortir du Villar, on voit un cours d'eau s'échapper d'une entaille de quelques mètres, ouverte dans des rochers peu élevés et encombrés de verdure. Ce cours d'eau, ordinairement peu considérable, se nomme le Rospart. Si l'on remonte son lit pendant un quart d'heure, ou si, à la dernière maison du village, on prend sur la gauche un petit sentier rocailleux qui vous conduit au-dessus des rochers d'où s'échappent les eaux, on a devant soi la gorge la plus inattendue, la plus effroyable qu'on puisse imaginer. Ses parois, d'une hauteur prodigieuse et d'un escarpement, d'une nudité étranges, semblent s'être déchirées avec effort, montrant à nu l'ossature de la montagne, avec ses tendons

rompus, ses apophyses dénudées et tombant en pièces, ses articulations disjointes, mais dont l'emboîtement se voit encore aux angles rentrants et saillants des rochers anfractueux qui forment cette gorge. Rien d'aussi sauvage ne se voit aux alentours du Pelvas.

La dernière bourgade qui se montre dans la vallée semble aussi s'étaler au pied même du Belvédère, d'où le regard plonge dans ses rues. Elle est cependant aux confins mêmes de la plaine du Piémont. C'est une petite ville, éclairée au gaz et qui possède un collège, une bibliothèque, un hôpital, un orphelinat et de nombreuses manufactures.

On la nomme *Torre-Pellice* ; en français simplement *La Tour*. Ce nom lui vient d'une tour qui n'existe plus, mais qui s'élevait au confluent des deux torrents entre lesquels elle est bâtie. Cette tour fut remplacée par un fort, élevé sur la colline qui domine la ville, et qui depuis peu d'années a également disparu.

La grande place, qui s'y distingue parfaitement d'ici, lui a été donnée par la Révolution française.

C'était en 1793 ; le Piémont, allié de l'Autriche, était en guerre avec la France. Les Français traversent le col Lacroix et envahissent la vallée. Ils détruisent en passant le fort de Mirabouc, qui n'avait que deux canons, dont l'un éclata lorsqu'on voulut s'en servir. On ne peut d'ici en voir les ruines, qui sont trop rapprochées de la base du Belvédère pour que l'œil puisse y porter. Un souffle de liberté remua le pays. L'égalité des citoyens fut proclamée. Cette place était alors un vaste jardin appartenant au palais du hobereau local, le comte Rorengo. La foule envahit sa demeure, demandant qu'il renoncât à ses droits seigneuriaux. Il y consent ; on l'acclame et on allume un feu de joie dans le jardin, déjà foulé aux pieds. Bientôt on exigea qu'il y apportât ses parchemins et ses titres, pour y être brûlés. Il y consentit encore, mais le lendemain il quittait le pays.

Alors les clôtures du jardin furent enlevées ; on nivela le terrain et l'on y planta un arbre de la liberté, autour duquel eurent lieu des danses patriotiques. L'arbre n'y est plus, mais la place est restée. Avec une bonne lunette, on pourrait d'ici y reconnaître les passants.

Mais l'étendue de notre belvédère offre des points nombreux d'où le même horizon d'Italie se découvre plus ou moins aux regards.

Il en est un d'un accès plus facile encore que celui où nous sommes parvenus ; on a même affirmé qu'on pourrait s'y rendre à cheval. Un bon mulet de montagne serait sans doute la monture la plus sûre.

Il faudrait pour cela suivre d'abord la route du col Lacroix jusqu'au sommet de la première montée, où se trouve un poste de douaniers, représenté par une petite cabane, à moitié enfouie dans le sol et recouverte en partie de gazon. Là le sentier s'aplanit, bordé à droite par le lit du torrent, qui descend du col Lacroix et qu'on appelle *la Morelle* ; à gauche, par une pente gazonneuse, semée de petites gentianines bleues, et qui résonne sous le pied, à cause des nombreux terriers de marmottes qui s'y trouvent creusés. Quelques minutes après avoir dépassé la cabane des douaniers, on abandonne le sentier du col, et l'on gravit cette pente gazonneuse, en appuyant toujours un peu à gauche, de manière à ne pas perdre de vue le ravin dont les eaux descendent à la Monta. Le pic du Pelvas, qui est toujours en vue et dont on se rapproche peu à peu, sans pourtant avoir pour but de l'atteindre, sert au loin d'indicateur pour diriger la marche. On arrive bientôt dans un petit vallon sans arbres, mais constellé d'asters, que l'on n'a plus qu'à suivre pour aboutir à la crête du belvédère.

Du côté de l'Italie, cette crête, qui s'élance d'un seul jet à une hauteur verticale de plus de mille mètres, est tout à fait inaccessible, sauf au point de sa jonction avec le Pelvas, où nous sommes d'abord montés.

De là, en effet, on peut descendre le versant italien, par une pente très rapide, mais sans danger. Des blocs nombreux, tombés du pic à diverses époques, s'y sont arrêtés à différentes hauteurs et, à demi enterrés, ont fait refluer la végétation autour d'eux, ce qui a produit des bourrelets de verdure, qui rassurent le regard et reposent le pied.

Cette pente aboutit à un étroit vallon, qui monte au col de Valpréveyre (nommé aussi col Lurine) et dont la partie inférieure est ordinairement comblée par une épaisse couche de neige durcie, sur laquelle on peut cheminer sans difficulté. Les crevasses qui s'y forment sont aisément franchies ou tournées; ce n'est que lorsqu'il s'agit de regagner la terre qu'on peut se trouver dans l'embarras. Cette couche de névé ne va pas, en effet, en diminuant peu à peu d'épaisseur, à mesure qu'elle descend en des régions moins froides; mais elle cesse tout à coup, en se terminant par une section verticale de plusieurs mètres de hauteur. Il faut alors, pour en descendre, profiter d'une crevasse transversale, dont le fond s'incline vers la terre latérale, où l'on n'a plus qu'à mettre le pied. Une précaution, cependant, est encore ici nécessaire. Les marges du névé sont rarement solides: des terres détremées et des sables mouvants s'y accumulent; leur surface est immobile, mais le sol qu'elles forment manque de fermeté; il faut le sonder avec le bâton de voyage, et, s'il y a lieu, se servir de cet appui pour sauter au delà.

On retrouve ensuite, dans l'herbe qui tapisse le vallon, le sentier de Valpréveyre ou du col Lurine, qui contourne, à sa base, la crête du belvédère, et se rend à la petite auberge du *Pra*, où vient également aboutir le chemin du col Lacroix. Sur son parcours, ce sentier traverse des touffes de *rhododendrons* d'une hauteur peu commune. A partir de là, il serre de très près le rocher, remontant de quelques mètres sur une de ses échancrures, d'où le bassin su-

périeur du Pélis, qu'on nomme aussi le *bassin du Pra*, se découvre soudain dans toute son étendue.

L'aspect inattendu de ce bassin profond, aux parois escarpées et nues, sauf du côté du Nord, où sont de grands bois de sapins, mais qui appartient pourtant à l'Italie, fait un saisissant contraste avec les plaines lumineuses et verdoyantes par lesquelles l'Italie s'était révélée à nos premiers regards.

Au fond de ce bassin se trouve le petit lac de Marconseil, dont le niveau est de quinze à vingt mètres supérieur à celui du bassin lui-même; il est dans une sorte de cône tronqué, creusé au centre, à la façon de certains cratères éteints de l'Auvergne; mais il n'y a pas ici de terrains volcaniques: ce n'est qu'un renflement du pied de la montagne, au sommet duquel s'est formée une dépression qui s'est remplie d'eau par la fonte des neiges et l'apport des sources environnantes.

Le Pélis coule plus bas et prend sa source plus haut, dans des gorges profondes, au bout desquelles se trouve un autre petit lac. En remontant son cours du regard, l'œil s'arrête sur les parois déchirées de la montagne qui forme l'extrémité de la vallée du Pra. Le versant français de cette montagne (qu'on nomme *Côte-Ronde*, dans la vallée du Guil) est couvert d'une végétation magnifique. C'est à son sommet (du côté de la France) que se trouve l'*Isatis alpina*, si recherchée des botanistes. La zone qu'occupe cette plante n'a que quelques mètres de largeur, mais se prolonge sur une étendue de plus d'un kilomètre, en suivant les replis que forme la montagne. Il y a bien quelques interruptions, mais de peu d'étendue. C'est de la vallée du Guil que l'on doit y monter. Pour être certain d'y arriver, voici une indication facile. Il y a, en face de *la Taillante*, une petite cascade; qu'on remonte le ravin d'où elle descend, et, vers le sommet, on trouvera les isatis (pastel des Alpes).

Si, du Pra, on voulait monter au *col Barand*, et suivre, de là, pendant une heure, le sentier qui conduit à l'alpe ou alpage de *la Roussa*, on aurait sous les yeux un exemple assez rare de roches métamorphiques. Une poussée éruptive de serpentine bleuâtre, analogue à celle de la Taillante, a eu lieu sur ce point, et les terrains environnants en ont été modifiés. Sur une certaine étendue, le sol tout entier est formé de grenats ferrugineux, pétris dans une gangue de talc. Dans le pays, on nomme cette localité *lou Coumbal de la Granada*.

On voit que les environs du *belvédère du Pelvas* ne laissent pas d'avoir aussi quelque intérêt.

Il serait à désirer que le Club Alpin Français déléguât quelques-uns de ses membres pour déterminer, sur cette longue crête, d'où l'on a partout en vue l'Italie, le point du plus facile accès, le plus favorable aux observations, et qui mériterait spécialement ce nom de Belvédère.

ALEXIS MUSTON,

Pasteur à Bourdeaux (Drôme).

ASCENSIONS

PIC DE SPIJEOLÉS (3,049 MÈT.); COL MAUDIT (3,210 MÈT. ?); PIC D'ÉROUEIL (3,030 MÈT. ?); PIC DU MARBORÉ (3,253 MÈT.); UNE NUIT SUR LE SOMMET DU GRANO-VIGNEMALE (3,298 MÈT.).

Il ne serait peut-être pas déraisonnable de classer les pics des Pyrénées en trois catégories, d'après leurs altitudes ; ceux qui atteignent ou dépassent 3,000 mèt. seraient les pics de premier ordre ; entre 2,000 et 3,000, on mettrait ceux de second ordre ; enfin, on appellerait montagnes de troisième ordre les cimes modestes qui n'atteignent pas 2,000 mèt., mais qui ne méritent pas pour cela qu'on les dédaigne, car, autour de Bagnères et dans le pays Basque, il y en a de charmantes, dont les contours, les couleurs et la grâce ont de telles séductions, que s'il fallait passer sa vie dans les montagnes, qui sait ?... ce sont peut-être celles-là qu'on choisirait. N'est-il pas vrai qu'à la longue, le sublime nous attriste ?

Quoi qu'il en soit, dès qu'il s'agit d'une *ascension*, ce qui nous frappe et nous fascine le plus dans une montagne, c'est sa hauteur. Plus elle est haute, et plus elle nous attire. On aime beaucoup à avoir pour ennemi un géant. Telle est l'excuse de ma prédilection pour les montagnes de 3,000 mèt., les seules qui, dans les Pyrénées, soient vraiment de sérieux ou dangereux adversaires. Elles ont une « position ».

Voyons maintenant si, entre Biarritz et Perpignan, il reste encore une cime de cette hauteur, qui n'ait jamais

été gravie. Qu'il soit d'abord bien entendu que je n'accorde le nom de *pics* qu'aux cimes indépendantes de leurs voisines, bien définies, et nettement séparées de celles qui les entourent ou les dominent. Sans doute, si l'on décore du nom de « pics » les excroissances, les mamelons innombrables qui se boursoufflent sur de longues crêtes, ou sur les flancs d'une « montagne mère », on n'en verrait jamais la fin. Ce ne sont que des bosses, des éperons, des épaules, faisant intégralement partie d'un massif plus élevé, avec lequel on les confond à une certaine distance.

Il ne s'agit donc pas de ces mille accidents de terrain qui portent, comme une progéniture, le nom de leurs parents, mais seulement des sommets isolés, détachés, ayant une personnalité bien caractéristique, une silhouette imposante, et une individualité nettement marquée.

Eh bien, les Pyrénées n'ont peut-être plus un seul pic de ce genre, dépassant 3,000 mèl., qui n'ait été conquis, à moins que ce ne soit ce rocher fantastique, cette crête informe et disloquée, mélange d'aiguilles et de rasoirs, qui se hérissent comme un monstre indomptable entre le *Portillon d'Oo* et le *Seil de la Vacque*, et dont on pourrait faire le « Pic de Portillon ». Non seulement il dépasse de beaucoup 3,000 mèl., mais son point culminant¹, qui forme le côté Ouest du Portillon, a l'air absolument inaccessible. Toutefois, est-ce bien un pic? N'est-ce pas plutôt la fin d'une longue arête dont plusieurs points sont accessibles?

Il serait néanmoins présomptueux d'affirmer qu'il n'y a plus, dans toute la chaîne des Pyrénées, une seule grande cime à vaincre. Depuis deux ans, MM. Gourdon, Lequeutre et Schrader ont découvert, à l'Est du Montarto, en Catalogne, des pics sur la hauteur desquels ils ne sont pas d'accord², mais d'après les calculs toujours si consciencieux

¹ 3,139 mèl. d'après M. Schrader. Ce point n'est pas coté sur la carte de l'État-major.

² Voir plus loin les cotes d'altitude déterminées par M. Schrader (*Réd.*).

et scrupuleux de mon ami Schrader, il parait avéré qu'il y a là quelques pointes dépassant légèrement 3,000 mètres : voilà une grande et précieuse découverte, un nouveau champ d'études et d'exercice dont profiteront nos successeurs. Quant à moi, j'abandonne de bon cœur ces régions à de plus jeunes explorateurs que moi. Ayant deux fois gravi le *pic d'Estats*, devant lequel s'abaissent tous les sommets, connus ou inconnus, des Pyrénées Centrales et Orientales, je me contente de cela, car il est impossible que jamais on découvre, à l'Est des Monts-Maudits, un plus splendide observatoire que celui-là. Mais on le voit, je ne parle qu'en artiste. Au point de vue géographique (et bien d'autres *ique* encore), les découvertes de nos collègues sont de vrais événements. Je les admire, et tous mes vœux les accompagnent.

Il n'en est pas moins sûr que le plaisir d'escalader un pic sérieux qui n'a pas encore été gravi tend à devenir impossible en Europe. Et c'est un peu pour cela que j'ai tant joui de quelques-unes des ascensions que je vais raconter; car deux au moins étaient nouvelles.

Commençons par le *Pic de Spijeoles* (3,049 mètr.). Ce qu'on appelle Spijeoles est presque une petite chaîne, qui, s'élevant très graduellement du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est sur la rive droite des glaciers des Gours-Blancs, a son point culminant juste au Nord du Port d'Oo, où, après un parcours d'au moins 3 kil., elle se termine abruptement par un superbe et neigeux promontoire presque à pic. C'est là que je montai. Du petit pont du village d'Oo, cette muraille bleue et sourcilleuse, se projetant sur des neiges éternelles, fait un fond de tableau saisissant. C'est une espèce d'apparition resplendissante du monde polaire. Combien de fois on l'a photographiée et dessinée!

Y monter par le Nord serait un tour de force auquel j'avais d'abord pensé, mais que je ne tenais aucunement à risquer, avant d'avoir tourné derrière, pour étudier son

côté Sud : et bien m'en prit, car par là, c'est-à-dire par la face qui regarde le Port d'Oo, les pentes sont assez douces, sauf les derniers 20 mètres, qui sont un peu vertigineux, sans être le moins du monde dangereux.

Le 30 juin, je couchai à l'hôtel du lac d'Oo (1,500 mèt.), dont je signale l'utilité aux touristes, chaque année plus nombreux, qu'attirent le magnifique massif des montagnes d'Oo et ses glaciers. Outre l'avantage inappréciable d'avoir une base d'opérations élevée de 1,500 mèt., autrement dit de 900 mèt. au-dessus de Luchon, on a celui, très rare à cette hauteur, de coucher dans des lits aussi propres que la neige, la certitude de faire bonne chère, dans un climat où on a toujours faim, et la satisfaction de n'avoir à payer, en partant, qu'une note très raisonnable. Cela soit dit en toute conscience.

J'avais Firmin Barrau : mais, comme j'allais en pays inconnu, je fis monter de grand matin, du village d'Oo, un énergique chasseur d'isards, du nom de Jean Brunet. Malheureusement, en me levant, j'en trouvai *deux* (!) montant la garde devant l'hôtel. Comment faire ? Ne pouvant partager mes faveurs, je pris Brunet, dont les formes athlétiques attestaient la vigueur, et dont je n'eus qu'à me féliciter. C'est un maître homme. La chasse n'ayant aucun attrait pour moi, je lui fis remplacer son fusil par un morceau de veau presque aussi lourd, puis nous partîmes avant 6 h., par une de ces matinées froides et pures, qui font croire au retour de l'âge suave et béni où il semble impossible de vieillir. Elles en sont le symbole.

L'aurore illuminait déjà depuis longtemps les grands sommets, lorsqu'au lac d'Espingo je m'arrêtai quelques minutes, pour admirer encore une fois les monts étincelants qui le dominant au Sud, et voir descendre le jour du haut de leurs glaciers en feu. On conserve toute sa vie (si jamais on l'a eu) l'amour des lieux sauvages, des précipices et des neiges éternelles qui rougissent à l'approche

du soleil. Comme tout est virginal dans les montagnes, à la clarté naissante d'une matinée sans nuages ! Et quel cristal a jamais eu l'éclat des gouttes aux mille couleurs que la rosée jette comme une pluie d'étoiles ou d'or sur les rochers, les sapins et la mousse ? Elles ont la transparence, le charme et la pureté des larmes qu'on verse à dix-huit ans. Mais elles ne durent pas plus longtemps !

Toutes ces petites merveilles liquides avaient déjà fondu, lorsqu'à 8 h. nous entrâmes au soleil, en nous élevant au Sud-Sud-Ouest sur les longues pentes de pierres et de gazon, très raides et fatigantes, qui montent vers le Port d'Oo. Heureusement qu'à partir du niveau de 2,200 mètr., nous les trouvâmes aussi couvertes de neige qu'en plein hiver (1^{er} juillet), ce qui accéléra beaucoup notre marche.

A l'entrée de ces neiges, nous vîmes bondir, à 200 ou 300 mètr. de nous, un vrai troupeau d'isards : il y en avait vingt-quatre. Décrire les émotions de mon chasseur, son délire, sa fureur, à la pensée de son fusil absent, me serait impossible. Je ne sais s'il jurait, car il parlait un langage inconnu : il se livrait à des évocations ; il regardait le ciel, où se perdaient ses cris ; puis, tout à coup, il frappa le rocher d'un coup de pied qui le rendit sonore. Ayant soif, je pensai à Moïse, et en effet, à l'instant même, je vis un adorable petit ruisseau, dont l'écume gazouillait au soleil en jetant des éclairs.

Mais, ayant faim aussi, nous saluâmes l'astre du jour en déjeunant sur un rocher déjà brûlant ; puis nous nous embarquâmes sur l'Océan des neiges, à 2,200 mètres.

Inutile de décrire l'itinéraire bien connu du Port d'Oo. Sur la terrasse neigeuse qui emprisonne au Nord son lac presque toujours glacé, nous essuyâmes de froides rafales qui rappelaient tristement les bourrasques de décembre, puis nous montâmes à l'Ouest dans un vallon toujours comblé de neige, laissant à gauche (au Sud) le Port d'Oo et son lac, qu'on aurait pu traverser en traîneau.

Devant nous, juste à l'Ouest, se dressait une pointe noire, qu'indique la carte de l'État-major, ainsi que sa hauteur (3,042 mè.). Ce cône aride et sombre, qui a l'air d'un récif émergeant de l'écume, sépare deux cols très caractéristiques. A sa gauche (Sud) s'ouvre le *col des Gours-Blancs* (3,020 mètres?), et à sa droite (au Nord) j'allai passer la tête dans le *col de Spijeoles*, un peu moins haut que l'autre, et moins facile à traverser à cause de la descente à l'Ouest, bien que l'on puisse passer par tous les deux du glacier d'Oo sur celui des Gours-Blancs. Ceux qui n'ont vu ces montagnes que de loin, ne peuvent s'imaginer l'immensité des neiges qui les recouvrent à perte de vue. On se croirait au beau milieu des Alpes. Plus j'étudie ce groupe, plus il m'étonne et m'enthousiasme. C'est bien ici, aux environs du lac glacé d'Oo, qu'il faudrait un refuge! Car on n'y trouve d'abri nulle part contre les tourmentes glaciales et meurtrières qui viennent soudain et dans toutes les saisons désoler ces parages. Il y a bien des rochers, mais ils sont sous la neige et n'en sortent qu'en automne. En Suisse, il y aurait là un bon hôtel, au niveau de celui du Riffel (2,569 mètres).

En plein hiver, l'aspect de ces déserts ne saurait être plus hivernal qu'il ne l'était à mon passage, au plus fort de l'été. Il le devint cependant moins un peu plus haut, car, en montant au Nord, je vis au loin des horizons brûlants et bleus; d'ailleurs les pentes se redressaient tellement, qu'il eût été impossible à la neige d'y tenir, et à quelques minutes du sommet, où nous « primes terre » sur les derniers rochers, notre ascension devint une escalade, qui, sans offrir aucun danger réel, exigeait cependant des précautions et de l'agilité. (Direction, Nord.)

A 1 h., nous étions sur le point culminant du Spijeoles (3,049 mè.), après 4 h. 30 min. de marche « réelle », de l'hôtel du lac d'Oo. Température à l'ombre, 9° centigr. Sérénité presque partout. Un cône étincelant de neige,

épais de plusieurs mètres et surplombant au Nord, où il était plus ou moins suspendu dans le vide, couvrait encore la cime ; et jaloux de nous voir dominés, même par une masse fragile de neige condamnée à tomber ou à fondre, nous y montâmes ; mais ne tenant nullement à y rester (car il semblait seulement collé au précipice), nous revînmes nous asseoir en lieu sûr, en face d'un monde glacé.

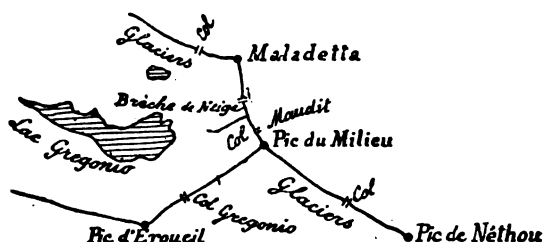
Pendant 1 h., mes yeux tournèrent autour de l'horizon : j'avais l'air d'une girouette. Juste au Sud paraissait l'âpre et blanche ouverture du *Port d'Oo* (3,002 mè.), où sanglotait le vent d'Espagne, et presque sur la même ligne, entre lui et nous, mais légèrement à droite, se dressait le *Pic Noir* dont j'ai parlé plus haut (3,042 mè.). En continuant à droite (Sud-Ouest 10° Sud), je revoyais, drapé de neige du haut en bas, un de mes plus anciens amis, le triple pic des *Gours-Blancs*, dont la hauteur est encore indécise. Les Alpes en seraient fières, et cependant, depuis mon ascension de 1864, il n'a été escaladé qu'une ou deux fois. Derrière lui, en Espagne, se laissait voir la tête blanche du *Posets*. A l'Ouest-Sud-Ouest, mais assez loin, l'aride *Suetsa* brillait comme le soleil. A l'Ouest 10° Sud, je ne me lassais pas de remonter avec les yeux sur le *Grand-Batchimale* (3,178 mè.), morne mais superbe montagne qui borne à l'Ouest le vallon d'Aygues-Tortes, et dont Schrader, qui en fut le premier conquérant, n'a pas exagéré les charmes et la splendeur. A l'Ouest, entre le vallon de Clarabide et celui d'Aygues-Tortes, le soleil veloutait la verdure du pic modeste connu partout dans le val de Louron, sous le nom de *Pétard* (2,548 mè.), et sous nos pieds, dans la même direction, fuyait, en descendant de l'Est à l'Ouest, le vallon bien nommé des Gours-Blancs, dont tous les lacs étaient gelés. Il y avait là plusieurs centaines d'hectares de neige, où on ne voyait pas une fle, pas même une ombre, sauf quand un nuage passait sur le soleil.

Mon chasseur, Jean Brunet, m'a assuré avoir suivi d'un bout à l'autre l'immense crête de Spijeoles aux rares époques où il n'y reste pas la moindre trace de neige. Elle a l'air d'un brise-lames gigantesque, mais étroit. On n'y voit guère de grandes saillies ; à peine des bosses, qui ressemblent à des vagues. Elle s'abaisse çà et là jusqu'au niveau de 2,800 mèt., mais pour se relever fièrement et brusquement au Nord-Nord-Ouest, où la cime élégante et neigeuse de *Hourgade* masque sa rivale terrible, la *Belle-Sayette* (2,969 mèt.). Voilà deux pics presque inconnus, et peut-être vierges des pas de l'homme. Dans tous les cas, la Belle-Sayette n'est pas facile, et je promets des émotions violentes à quiconque l'attaquera. Elle est au Nord du lac de Caillaouas.

Ayant maintenant consacré tant de pages au Spijeoles, c'est d'un seul bond que je vais faire descendre mon lecteur à Luchon, d'où sans perdre un instant, nous allons remonter au cœur des Monts-Maudits, dans un pays d'une sauvagerie indescriptible, et dont les mystérieux glaciers couvrent en entier l'espace triangulaire compris entre la *Maladetta*, le *Pic d'Eroueil* et le *Pic du Milieu*. Nos connaissances sur ce recoin des Monts-Maudits laissaient encore à désirer ; elles étaient un peu vagues, et, quant à moi, bien que je fusse monté en 1864 sur le pic du Milieu (3,354 mèt.) par son revers méridional, et en 1876 sur la *Maladetta* (3,312 mèt.), observatoires incomparables pour bien saisir l'ensemble et les détails de ce dédale de crêtes tortueuses, de pointes qui se ressemblent et de glaciers sans nom, j'avoue qu'il me restait encore sur tout cela d'assez graves illusions. J'en donne d'ailleurs une simple esquisse qui, toute rudimentaire qu'elle soit, en apprendra plus long sur ces régions à peines connues qu'aucun récit.

Quand on traverse du Nord au Sud le glacier du Néthou, on voit à l'Ouest, chaque fois qu'on lève la tête, une brèche très large et très profonde, un énorme col de neige, qui

s'ouvre à une hauteur vertigineuse entre les aiguilles farouches de la Maladetta, à droite, et le massif Pic du Milieu, à gauche. Ce col glacial, dont jamais la moindre tache n'a souillé la blancheur virginale, et dont la courbe est aussi élégante que grandiose, est non seulement un des plus vastes et des plus majestueux de toute la chaîne des Pyrénées, mais c'est aussi un des plus hauts, si ce n'est le plus haut, car il atteint, et même dépasse, l'altitude de 3,200 mètr. Il est beaucoup plus haut que le Balaitous. Et cependant, personne n'y va. Il n'a même pas de nom !



Deux fois déjà, en 1871 et en 1876, je l'avais visité, mais sans m'y arrêter. La seconde fois, j'avais atteint par là le Pic de la Maladetta, mais en montant à droite (Nord-Ouest) à une centaine de mètres avant le col lui-même, et en escaladant une petite brèche neigeuse qui n'en fait pas du tout partie. En sorte que ces deux courses m'avaient laissé deux illusions absurdes : je croyais la descente de l'autre côté (à l'Ouest) de cette vaste ouverture, non seulement praticable, mais facile ; et je m'imaginai que l'on pouvait passer par là dans le vallon d'Eroueil. Mon voyage m'a prouvé que c'étaient là deux erreurs colossales ; et, ne fût-ce que pour cela, je vais le raconter.

Il s'agissait de constater exactement ce qu'il y avait derrière ce col si caractéristique, si inconnu et si élevé.

Pouvait-on, oui ou non, le franchir et s'en servir pour passer du glacier du Néthou à l'origine de la vallée de Gregonio? La solution de ce problème fut le seul but de ma troisième visite à cette étonnante porte de neige, théâtralement ouverte au faite des Monts-Maudits, et au cœur même de leurs plus grands glaciers.

Le 5 juillet, gardant Firmin Barrau, j'allai coucher à l'*Hospice* espagnol de *Vénasque*, poétiquement placé sur la rive gauche de l'Essera dans un site ravissant (qui me rappelle beaucoup celui de l'Hospice de Viella), et à une altitude où on ne souffre jamais de la chaleur (1,700 mèt.). Il y a toujours du vent, le ciel y est bien moins nuageux qu'en France, et l'élasticité de l'air est telle, qu'on y devient léger comme un oiseau ; elle agit même sur l'âme. C'est un hôtel avec d'excellents lits, cuisine française, et une vue magnifique au Midi. Quel délicieux séjour ! Quelle vie tranquille et saine on pourrait y mener, sous un ciel idéal, sans rien entendre que le bruit des cascades, et sans pouvoir lire un journal !

L'Hospice est au Sud-Est d'une vaste pelouse horizontale et naturelle, qui se déroule comme un lac de verdure au sein d'un monde de rochers formidables, de sapins séculaires, de torrents, de fougères et de fleurs, tout cela dominé par des neiges éternelles et par les plus hautes cimes des Pyrénées. C'est sauvage au possible, mais pas triste : ce n'est pas un désert. Il y a toujours des douaniers à l'Hospice, où leur présence jette une animation, une vie extraordinaires : ils sont si gais ! Le jour, ils jouent aux quilles ; le soir, ils dansent et jouent de la guitare ; le reste de leur journée se passe à rire et à fumer. Un Espagnol mélancolique et taciturne est aussi rare qu'un Écossais bavard et musicien. Il y a de la philosophie dans cette manière de prendre la vie. C'était charmant. Mais la passion des ascensions, le désir de monter, m'arrachèrent vite à cette oasis : je sentis l'influence de la Maladetta, et je partis

de très bonne heure le 7 juillet, avec Firmin, pour le pays des neiges et des grandes solitudes.

Le temps était superbe, le ciel tout bleu. Nous montâmes au Sud-Est de l'Hospice, dans une forêt sinistre de vieux sapins, dont un grand nombre, tués par les siècles, la foudre ou l'avalanche, étaient blancs, renversés ou tortus. Ils ressemblaient à des squelettes. De quoi auraient-ils l'air au clair de lune, avec leurs bras immenses et décharnés ? Mais à mesure qu'on monte (et les pentes sont très raides), ces tristes géants deviennent de plus en plus chétifs et rabougris, et disparaissent enfin à 1 h. de l'Hospice, vers l'altitude de 2,200 mèt., pour faire place au désert. C'est là aussi qu'en sortant tout à coup de l'ombre et des forêts, nous entrâmes au soleil, dont les rayons, chaque jour plus chauds, allaient sans doute bientôt couvrir de fleurs les savanes nues, sauvages et tourmentées qui montent à droite jusqu'aux glaces du *Pic d'Albe*.

Laissant au Sud le vallon d'Albe, nous continuâmes à l'Est, pour contourner sur des cailloux rougeâtres le côté Nord du *Pic Paderne* (2,624 mèt.) : après quoi, obliquant au Sud-Est, et déjà sur la neige, nous trouvâmes le moyen de descendre, par un ravin presque vertical, sur les sources d'un torrent qui, sortant du glacier de la Maladetta, se jette un peu plus bas dans l'Essera. Passant alors beaucoup plus haut que la Rencluse, que nous laissâmes à gauche, en décrivant un demi-cercle au pied du grand glacier de la Madaletta, nous arrivâmes presque horizontalement au *Portillon* (2,908 mèt.), à l'Est duquel se déroule comme une mer le glacier du Néthou. Bientôt parut au Sud-Sud-Ouest, et au sommet de cinq collines de neige superposées, le col si mystérieux, si glacial et si haut, qui absorbait toutes mes pensées. Sa belle courbe blanche se profilait sur un ciel sibérien. Mais comme il était loin ! Il semblait fuir. Nous avons beau monter de colline en colline, ces neiges sans taches ne finissaient jamais. Les pentes de ces

interminables ondulations étaient si douces, que nous y fîmes au moins 3 kil., pour nous élever de 300 mèt. C'est une promenade polaire, mais facile et charmante. Nous mîmes une heure et demie du Portillon au Col.

Enfin, nous y voilà! Je suis au but de mon voyage. Il souffle un vent terrible, une vraie tempête. Nous saisissons un rocher de chaque bras, pour ne pas être emportés comme des feuilles, et nous passons la tête à l'Ouest.... Grand Dieu! Que vois-je? et où sommes-nous? Nous reculons machinalement. Un abîme infernal, absolument à pic et plein de rugissements, se creuse en demi-cercle à l'Ouest et sous nos pieds, où, sous une plaine de neige, à 600 mèt. de profondeur, je devine la présence du *lac de Gregonio*¹ (2,657 mèt.). Les parois granitiques et bistrées du haut desquelles nos regards effarés tombent sur lui ont quelque chose de satanique. Des blocs aux formes étranges y regardent dans le vide en dépassant la verticale, et ressemblent à des monstres échappés de l'enfer. Ils ont un air épouvanté, comme s'ils étaient pris de vertige, et cependant ils ne bougent pas. Un miracle d'équilibre semble retenir à leur place des masses monumentales de pierre, des obélisques cubant plus de 100 mèt., et projetés dans l'air, toujours prêts à y faire un plongeon qu'ils n'y feront peut-être jamais. Le vent les fait trembler : il siffle entre eux, mais rien ne tombe.

Ce précipice, taillé en hémicycle, porte cependant mille traces de convulsions. Le froid, la foudre et l'ouragan l'ont disloqué : il est ridé, fendu et stratifié dans tous les sens, et la malédiction y est empreinte partout. Aussi, puisque le col qui le domine n'a pas encore de nom, infligeons-lui, sans hésiter, celui de *Col Maudit*. C'est bien lui qu'autrefois j'avais appelé « Col du Néthou » : mais ce premier baptême

¹ Le vrai nom de ce lac est Querigueña. Gregonio est la dénomination imposée par M. Packe et souvent usitée en France depuis cette époque.

ayant passé inaperçu, n'y pensons plus, et disons « Col Maudit ». C'est mille fois plus logique.

Je me mis à plat ventre, car je croyais sentir une espèce de tangage..... Quelle nudité, quelles ruines et quelle dévastation, du haut en bas de ces abîmes rougeâtres et perpendiculaires, où tourbillonne peut-être une tempête éternelle! On n'y voit pas une fleur, pas même une mousse ou un lichen. C'est là qu'on devrait lire l'*Enfer* du Dante.

Voyons maintenant quelle doit être l'altitude de ce col. En me basant sur la hauteur indiscutée des deux sommets voisins (Pic du Milieu et Pic de la Maladetta), je lui donnerai un minimum de 3,200 mètr. : je le crois même un peu plus haut. Après la description que je viens d'en donner, inutile d'ajouter qu'il ne pourra jamais servir de rien. Il n'y a pas un isard qui puisse le traverser.

La vue est admirable : mais l'étendue des neiges donne une certaine monotonie au premier plan. A l'Ouest-Nord-Ouest, je voyais le Posets; à l'Ouest-Sud-Ouest, le Cotiella; au Sud-Sud-Ouest, l'aride Gallinero, etc. On ne voit pas la cime de la Maladetta. Ce que l'on touche littéralement du doigt, et ce qui frappe le plus, c'est le *Pic du Milieu* (3,354 mètr.), qui dresse au Sud et sur le col lui-même ses murailles verticales, et qui a l'air d'une cathédrale de neige. C'est une arête, plutôt qu'un pic. Son falte a plus d'un kilomètre de long et se prolonge jusqu'au lac Coroné. On peut le suivre d'un bout à l'autre : c'est même par là qu'en 1864 j'ai atteint le Néthou.

Température au Col Maudit, le 7 juillet et à 1 heure : + 7° centigrades. La trouvant un peu trop hivernale pour mon goût, surtout avec un vent pareil, je descendis à toute vitesse par la Rencluse, où régnaient le soleil, le silence et la paix. Nous rentrâmes à l'Hospice pour dîner.

Le lendemain, changeant de domicile, je partis pour les *Bains de Vénasque*, emportant mes pénates, pesant en tout 10 ou 12 kilogrammes. Restant sur la rive gauche de

l'Essera, où un sentier serpente sous les sapins à un niveau moyen de 1,600 mètr., nous arrivâmes, après une délicieuse promenade, aux Bains, pittoresquement perchés comme une forteresse ou comme un monastère bouddhique au sommet d'une colline dont la face exposée au Nord-Ouest descend sur l'Essera par un escarpement de près de 200 mètr., mais qui, à l'Est et au Nord-Est, est dominée par les montagnes sauvages qui soutiennent le pic d'Albe et par toutes les splendeurs d'une nature désolée. C'est un site fantastique. Quand on regarde par la fenêtre, on voit un précipice dessous, et l'œil plonge dans le vide.

Comme les braves gens qui tiennent l'hôtel me connaissaient depuis longtemps, je fus reçu de la manière la plus cordiale, ce qui me consola un peu de l'inaction forcée dans laquelle je passai la journée du lendemain, cerné par des orages d'une violence effroyable. Il me semblait vraiment sentir trembler la terre ; le tonnerre avait l'air de sortir des montagnes, et le *Perdighero* (3,220 mètr.), enveloppé d'éclairs, jetait des lueurs terribles lorsqu'il apparaissait, tout rouge, au haut des neiges de Litayrolles, luttant avec les nuages, le feu du ciel et les cyclones, comme un géant qui brûle et va tomber.

Le soir, ce fut bien pire. Dominant de beaucoup la vallée de Vénasque, par où tous ces orages arrivaient du Sud-Ouest, nous assistions, du haut de notre observatoire, à leurs fureurs naissantes et à leur ascension vers nous. Ils semblaient épuisés, lorsqu'à 9 heures, nous vîmes sortir de l'horizon une vraie montagne de nuages, se profilant sur les éclairs, et plus noirs que la nuit. Ils grondaient en montant, tandis qu'à notre niveau et au-dessus, il faisait clair et calme : on voyait les étoiles. Mais bientôt nous aussi, nous fûmes noyés dans un déluge de grêle et de vapeurs faisant peut-être 100 kilomètres à l'heure. De longues et tristes rafales balayaient les forêts de sapins, tordaient leurs branches et les faisaient siffler comme des

serpents. D'énormes grêlons, tombant par la cheminée, vinrent sauter au milieu de ma chambre, et les rochers, devenus sonores, avaient l'air en détresse, quand ils apparaissaient, verts et mouillés, à la lueur des éclairs.

Ce fut une de ces nuits atroces où la nature en pleurs, en délire et en feu au milieu des ténèbres, semble avoir peur et appeler Dieu à son secours.

Mais quel changement le lendemain matin ! quel calme et quelle pureté partout ! Quel air sain ! quel soleil ! C'est sous un ciel d'Orient que nous partîmes pour le lac Gregonio.

Au Sud-Sud-Est des Bains, on voit s'ouvrir, à une hauteur d'environ 300 mèt., une étroite petite brèche entourée de forêts, et dans cette petite brèche on aperçoit vaguement un sapin noir et solitaire. C'est là qu'il faut grimper pour déboucher, par le plus court chemin possible, dans la vallée de Gregonio (rive droite). On la rejoint ainsi en moins d'une heure (des Bains), à l'Est d'un monticule tout couvert de sapins, et au niveau de 2,000 mèt. De là, il faut toujours monter à l'Est-Sud-Est. L'ascension est graduelle et facile, mais les nombreux « chaos » qui barrent la route retardent beaucoup la marche. Ils ressemblent aux débris d'une montagne ou d'une ville de granit.

A 9 h., nous entrâmes dans la neige, à l'altitude de 2,400 mèt. Un peu plus haut, après avoir laissé à gauche un petit lac niché dans des rochers énormes, nous entendîmes, sous le tunnel de glace qui nous portait, la voix profonde et irritée de la cascade par où s'échappent les eaux du lac de Gregonio, et à 10 h. (3 heures des Bains) nous étions sur ses bords.

Voici ce lac fameux, mais plus fameux que populaire, bien qu'il couvre près de 100 hectares. C'est qu'il est loin et haut (2,657 mèt.). Il est encore gelé partout, sauf près des rives, où la fusion et le brisement des glaces laissent voir sous l'eau des profondeurs funèbres. Tout autour rè-

gne la neige, où la brise fait courir une espèce de fumée : on dirait une poussière de diamants. On se croirait en plein hiver : mais le soleil nous brûle et nous aveugle. On peut à peine ouvrir les yeux. Voici tous les aspects des montagnes du Pamir, à 10 heures de Luchon, et au mois de juillet. Tant de neige me dérouta : j'ai peine à reconnaître des lieux qui me sont cependant si connus, et plus d'une fois il nous est impossible de savoir si nous marchons sur l'eau ou sur la terre.

Ayant enfin trouvé dans cette mer blanche un flot de gazon chaud et sec, nous déjeunâmes sur la rive Nord du lac, en face de l'*Estatats*, qui se dressait au Sud avec autant de majesté que d'élégance. Puis, comme un photographe ou comme un médecin qui tâte le pouls à son malade, j'examinai gravement le pic d'Eroueil, dont l'ascension était le but unique de mon voyage. Il était au Sud-Est, à droite du col de Gregonio. Ce n'est pas lui personnellement qui me préoccupait; sa gracieuse pyramide n'avait rien d'alarmant. Mais l'ascension du col de Gregonio dans cette saison, et par ici, avait littéralement l'air impossible. A la fin de l'été, quand la neige a fondu ou glissé sur ces pentes extrêmement inclinées, quand il n'y reste que des cailloux entremêlés d'un peu de glace, ce n'est plus qu'une affaire de fatigue; tout danger disparaît. Mais, aujourd'hui, c'était bien différent. Il s'agissait d'escalader ce qui avait tout l'air d'un précipice de neige, de près de 300 mètres de hauteur absolue, avec un lac glacé en bas, et pas le moindre objet, pas une aspérité quelconque, pas un caillou pour amortir ou arrêter une chute. C'était sérieux; et ce qui aggravait la situation, c'est que l'inclinaison de ces immenses talus de neige augmentait vers leur base, où ils se terminaient par des falaises presque à pic sur le lac. Je le répète, jusqu'en septembre, cette ascension est si décourageante, que, sans l'irrésistible envie de vaincre le pic d'Eroueil, j'y aurais renoncé. L'angle moyen de ces pentes doit être d'au moins 50°;

parfois elles le dépassent; et la hauteur réelle dont on s'élève entre le lac et le col est de 271 mètr.

Après avoir subi l'humiliation de voir quelques isards filer comme des oiseaux sur ces parois poudreuses que nous trouvions si redoutables, nous y montâmes avec une majestueuse lenteur du Nord-Ouest au Sud-Est, laissant à gauche le col Maudit et le Pic du Milieu. La neige étant très molle, nous gardions le silence, de peur de faire partir une avalanche, et j'entendais battre mes artères. Le temps nous parut long..... Enfin, au bout de trois quarts d'heure d'é-motions plus violentes qu'agréables, nous arrivâmes au *col de Gregonio* (2,927 mètr.), qui, hélas! n'est guère plus fréquenté à présent qu'à mon premier passage en 1864, époque où il n'avait même pas encore de nom. Il est aussi facile par l'Est que difficile par l'Ouest.

Vingt minutes d'escalade au Sud-Ouest nous portèrent au sommet de l'*Eroueil* (3,030 met.?). Rien de plus simple, pourvu que l'on ait soin de se débarrasser de son bâton pour avoir les mains libres, et de toujours monter un peu à gauche de l'arête principale.

C'est un pic granitique, aussi solide que la « Grande Pyramide », avec laquelle il a beaucoup d'analogies; c'est sa reproduction exacte, avec cette différence, que l'Eroueil a pour base une crête élevée de près de 3,000 mètr., et qu'il y fait moins chaud que sur les bords du Nil. Comme il n'y avait pas la moindre trace de l'homme sur le sommet, nous y bâtîmes un *cairn*, au pied duquel (du côté Ouest) je cachai une bouteille avec nos noms, sous un amas de pierres, en cas que la tempête renversât le cairn. C'est qu'en effet le vent doit souffler fort sur cette pointe solitaire, plus haute que ses voisines, et que rien ne protège contre le tempêtes du Sud et du Sud-Ouest. De ces deux côtés-là, l'horizon était presque sans limites. Au Nord et au Nord-Est, il était plus borné, mais tout à fait alpestre, et d'une blancheur sublime. Du Sud-Est au Nord-Ouest, en passant

par le Nord, on ne voyait que de la neige, et les brillants glaciers méridionaux des Monts-Maudits, dont la grandeur et l'étrange poésie rappelaient celles de l'Océan. Quant aux sommets lointains, il y en avait toute une armée. Il n'était pas encore 3 heures, et cependant leurs bases étaient déjà plongées dans une ombre étonnante; car l'ombre, ainsi que la lumière, redouble d'intensité, quand on la voit à travers l'atmosphère raréfiée des hautes cimes. Il en résulte des contrastes incroyables.

Le temps était magique, et le soleil brûlait. Un innocent zéphyr faisait gémir et chanter les rochers, qui ont une voix à eux, comme l'Océan et comme les forêts, où chaque arbre a la sienne. Que d'heures j'aurais passées sur cette pointe inconnue, si le plaisir d'y séjourner n'avait été gâté par la pensée de notre descente inévitable au lac de Gregonio! Sans doute, nous aurions pu revenir par la vallée de Malibierne, mais quel détour! Il nous aurait fallu 7 ou 8 heures pour arriver aux Bains par là. Nous reprîmes donc d'un air soucieux la même voie qu'en montant, et Dieu merci, nous arrivâmes sans accident au bord du lac, où nous dinâmes. Température à l'ombre et à 6 heures, + 11°. Il faisait nuit quand nous rentrâmes dans les forêts grandioses qui cernent les Monts-Maudits jusqu'au niveau de 2,000 mètres; il n'y avait pas de lune, et nous eûmes quelque peine à redescendre aux Bains. Arrêts compris, notre ascension du pic d'Eroueil avait ainsi absorbé quatorze heures, dont dix de marche assez rapide. Elle est fort longue.

Le lendemain, Firmin Barrau ayant une ophthalmie, due à l'éclat des neiges, je partis seul pour la gorge de *Ramougne*, peut-être la plus sauvage des Pyrénées. Ce n'est pas sans tristesse que je quittai les Bains, où tout le monde avait été charmant pour moi, propriétaires, baigneurs ou simples passants. Et puis, quel admirable endroit pour rayonner partout, soit sur les Monts-Maudits, soit vers le pic

Posets, que l'on pourrait gravir d'ici, aller et retour, en treize ou quatorze heures ! Je ne fais pas de la réclame, je plaide surtout la cause des montagnards, en leur recommandant avec ferveur de s'installer pour quelques jours aux Bains. Les eaux sont sulfureuses, et on prétend que ce sont elles qui, traversant les Pyrénées sous terre, alimentent celles de Bagnères-de-Luchon ! Comment prouver que ce n'est pas ? C'est leur affaire.

Que dirai-je de la gorge effroyable de Ramougne, si ce n'est qu'elle est couverte et encombrée de milliards de rochers où la circulation est un vrai tour de force ; qu'elle monte de l'Est à l'Ouest où elle est dominée et fermée par un rempart toujours neigeux de près de 3,000 mètr. d'élévation, d'où sortent symétriquement trois pitons noirs ; enfin que c'est de là qu'en se retournant, on voit sous ses plus beaux aspects le fier *pic d'Albe* qui, au Sud-Est, monte dans les nues comme un Titan de neige ? C'est cette grande image blanche qui m'a le plus frappé à ma descente de la gorge de Ramougne, dont je ne dis plus rien, car c'est un vrai Ténare, qui inspire plus d'effroi que d'amour. Avec quelle joie je revins à l'Hospice, au bruit de mille ruisseaux dont le murmure, s'adoucissant au crépuscule, se mêlait à la voix des sapins et du vent, et pénétrait jusqu'à mon cœur ! Cette musique-là ne vaut-elle pas celle du théâtre ? Personne ne chante comme la nature.

Quelques semaines après, une belle et calme soirée d'août me trouva, au coucher du soleil, sur le sommet du *Pic du Marboré* (3,253 mètr.), spectacle de la dernière magnificence. Tandis que la lumière agonisante du jour empourprait tristement la plaine aride de neige et de cailloux qui forme le faite de cette étrange montagne, elle éclairait d'un rouge terrible les abîmes gigantesques qui regardent Gavarnie. Le reste du monde était déjà noyé dans une nuit bleue, semblable à celle qui règne au fond de l'Océan. En Espagne, où soufflait le simoun, les nuages avaient en-

core la fièvre; ils étaient pleins d'éclairs, et leurs sommets ressemblaient à des flammes. Enfin à l'Est, sur les glaciers livides et taciturnes du Mont-Perdu, montait gravement le deuil immense des nuits. Température, — 3° centigrades.

Quand le soleil eut disparu, je fis en frissonnant un bouquet d'*androsaces ciliatas*, qui formaient jusque dans la neige de petites tles de fleurs; puis une glissade d'un kilomètre au Sud, sur des neiges aussi bleues que la glace, me fit débarquer en vingt minutes devant la porte de la *cabane du Mont-Perdu*, dont je tenais à constater moi-même les améliorations, avant de les payer. J'y passai donc la nuit avec Haurine et Pierre Pujo. Elle est à près de 3,000 mètr.

Il nous restait 150 fr. des souscriptions de 1877. La Section du Sud-Ouest du Club Alpin Français y ayant ajouté 200 fr. et moi-même 50 fr., j'avais ainsi de disponible une somme totale de 400 fr., avec laquelle je fis construire une cheminée, percer deux fenêtres, boucher les fentes du haut du mur, qui s'était légèrement affaissé, enfin drainer et aplanir le sol, sous lequel on trouva (ô horreur !...) une couche épaisse de glace ! Je m'étais conformé, dans la mesure de nos moyens, aux instructions pratiques obligeamment données par notre intelligent confrère, M. Blaquière, et j'avais assez bien réussi, car les personnes qui se servirent ensuite de la cabane s'en déclarèrent tout à fait satisfaites. Mais, vers la fin d'août, un ou plusieurs vandales enlevèrent la porte ! Sans m'arrêter à qualifier comme il le mériterait cet acte de barbarie, je me bornerai à exprimer ici l'espoir qu'il ne restera pas sans châtiment, et que notre perte ne sera pas irréparable.

Je ne dirai qu'un mot de la journée maintenant célèbre qui réunit sous le radieux soleil de Gavarnie, dans un banquet vraiment somptueux fourni par l'excellent Hôtel Bellou, près de quatre-vingts membres du Club Alpin Français. A d'autres le soin et la mission de décrire cette belle fête : mais à moi le devoir de remercier aussi chaleu-

reusement que sincèrement tous mes collègues présents de l'extrême bienveillance avec laquelle ils m'invitèrent à leur splendide festin, et m'y donnèrent une place que j'étais loin de mériter; car ma nature essentiellement sauvage me fait chérir la solitude dans les montagnes (même à 1,400 mètr.), et j'avais eu le mauvais goût de protester énergiquement *à priori* contre l'invasion du Mont-Perdu (que je croyais aussi sauvage que moi) par quatre-vingt touristes armés en guerre. J'avoue que je ne m'attendais pas plus au généreux accueil que j'ai reçu, qu'à la facilité avec laquelle le Mont-Perdu s'est laissé vaincre, et c'est en pénitent que j'adresse aujourd'hui à mes collègues éminemment français, c'est-à-dire indulgents et sociables, l'expression bien sentie de ma profonde reconnaissance. Ils me guérèrent de ma misanthropie, bien qu'elle eût l'air, quatre jours après, de reprendre le dessus; car, le 26 août, je me rendis coupable de l'excentricité de passer toute une nuit au sommet du *Vignemale* (3298 mètr.), entre la terre et la lune.

J'avais Brioul et le porteur Haurine, tous deux assez chargés, car, si le temps l'avait permis, je comptais séjourner plusieurs nuits, au lieu d'une, sur la cime. Il y a toute une révélation morale, et des jouissances aussi réelles qu'indescriptibles, dans ces nuits fantastiques et sublimes passées au clair de lune à 3,300 mètr. au-dessus des mortels. Mais il faut les goûter pour y croire.

Étant partis très tard de Gavarnie, nous n'arrivâmes au sommet qu'à 7 h., et c'est au crépuscule que nous dinâmes en dix minutes. Du reste, nous n'étions pas fâchés d'en finir au plus vite, car il soufflait une petite brise glaciale qui nous paralysait les doigts. Heureusement qu'elle tomba subitement. Ayant ingurgité avec délices un punch beaucoup plus chaud que ceux que l'on me sert dans les cafés, puis un verre de chartreuse, j'allumai mon cigare, que je fumai solitairement sur mon trône aérien, car mes deux hommes, ayant trop froid, me demandèrent de les laisser descendre

un peu à l'Est, où ils passèrent la nuit blottis sous un rocher qui forme une sorte de niche, et qui, dans une tempête, pourrait être fort utile. Il est bon à connaître. Mais ils m'aidèrent, d'abord à me creuser sur le sommet une espèce de tombeau, où à 8 h. je m'enterrai sous les cailloux dans mon grand sac en peaux d'agneaux. Trois « bonsoir » solennels retentirent dans l'espace, et puis je restai seul, avec les sensations d'un naufragé sur le pôle Nord.

Il n'y avait cependant rien à craindre. Mon seul ennemi, c'était le froid. Je voyais bien, dans le Nord-Ouest, vers l'Atlantique, un grand rideau de nuages très sombres; mais il ne montait pas encore, et il était d'ailleurs à une distance probable de 200 kilomètres. Quoique sur un trône, j'avais la plus parfaite sécurité. De temps en temps un coup de vent violent balayait subitement les cailloux, en les faisant siffler assez lugubrement; mais il passait comme un boulet, puis tout rentrait dans le silence le plus extraordinaire. Chose étonnante! Bien que le ciel fût absolument noir, la nuit était plus transparente que dans la plaine. J'y voyais assez clair, même avant le lever de la lune, qui ne parut que vers 10 h. En sondant du regard les profondeurs qui m'entouraient, j'y distinguais nettement une mer illimitée de nuages qui, au niveau de près de 3,000 mè., couvrait partout le monde dont elle me séparait. A sa surface surnageaient tristement, comme les débris sinistres d'un continent noyé, tous les sommets des Pyrénées dépassant cette hauteur, et j'en reconnaissais beaucoup à leur silhouette. Ils ressemblaient à des collines d'argent, et leur pâleur était cadavérique.

Néanmoins j'avais soif de lumière, et j'attendais la lune avec une impatience fiévreuse, sans songer à dormir, car ce n'était pas pour cela que j'étais venu! D'ailleurs mes sens, au lieu de s'assoupir, étaient surexcités par le milieu bizarre qui m'entourait. Il me semblait sentir la nuit et entendre le silence, et la présence palpable de Dieu me

frappait d'une espèce de stupeur. Je le voyais partout. Dans les étoiles qui avaient l'air de palpiter, dans les nuages assoupis sous mes pieds, interceptant tous les bruits de la terre, et ne me laissant voir, lorsqu'ils se déchiraient, que les abîmes bleuâtres de l'air où mes regards plongeaient en vain de 2 ou 3,000 mètres ; dans les glaciers, la neige et les rochers, formant ensemble de grandes masses effroyables et confuses, où le noir et le blanc se heurtaient violemment ; dans l'espace d'effarement qui régnait sur le monde, enfin dans les pâleurs dorées que la lune vint doucement y répandre ; dans tout cela et partout, je croyais voir un univers surnaturel, où j'étais seul en face de Dieu, et sur les ruines de la nature. Je devenais théologien, mais la lune en montant me rendit astronome, et toute mon attention se concentra sur le monde sidéral.

Malgré le froid, qui augmentait à chaque instant, j'étais presque spiritualisé par le spectacle de ces millions de sphères en feu que Dieu promène autour de nous à des distances tellement incalculables, qu'elles sont vraiment miraculeuses. Sans doute, ce même spectacle est beau partout ; mais n'est-ce pas au sommet des montagnes, où l'air lui-même est imprégné d'une sorte de religion, que l'on comprend et que l'on sent le mieux les magies de la nuit, et les merveilles du monde astronomique ?

Malheureusement, le froid devint intolérable, et l'homme, le pauvre mortel, prit rapidement la place du philosophe et du théologien. Quel tyran que notre corps ! Malgré le sac, je frissonnais, j'avais des spasmes, comme au contact d'une batterie électrique. A 2 h. du matin, mon thermomètre marquait 3 degrés centigrades au-dessous de zéro, et j'entendais grelotter et tousser mes deux hommes, qui ne fermèrent pas l'œil non plus. Malgré tout cela, on aura beau m'accuser de folie, il est incontestable qu'une nuit de cette espèce est au moins bien plus saine que celle qu'on passe au bal. On ne s'enrhume jamais sur les montagnes ;

l'air et le sol sont beaucoup trop secs pour cela : quant à s'y refroidir pendant la nuit, c'est impossible, car on a toujours froid. En effet, j'étais bleu et gelé. Je sentais parfaitement que j'étais au niveau du *col Saint-Théodule* ; c'était palpable... Je n'ai jamais tant soupiré après l'aurore : mais hélas ! il n'était que 3 h. ! Je me levai cinq ou six fois pour me promener, ou plutôt pour courir, sur les 20 mètr. carrés qui forment la cime du Grand-Vignemale ; la lune la couvrait d'or et d'une lumière mystique...

Enfin le jour, qui ne manque de parole à personne, vint à notre délivrance. A 4 h. 30 min., une bande dorée, qui montait à vue d'œil, illumina l'Orient. C'était l'aurore qui s'avavançait triomphalement. A 5 h., je reçus un rayon de soleil. Quelle joie ! Ce fut une des plus grandes jouissances physiques que j'aie jamais éprouvées de ma vie, car sur les plaines de Sibérie, dont le souvenir me revint un moment, le soleil avait beau se lever, il ne me consolait jamais de rien ; il y faisait encore près de 40° de froid. Ici, malgré les neiges et les glaciers qui m'entouraient, quelle différence ! Comme j'eus chaud tout de suite ! bien que le thermomètre à l'ombre marquât encore zéro. Puis la vue seule de la lumière aurait suffi pour rallumer un peu mon sang, par le bonheur qu'elle me donnait, tant elle était ardente et pure ; tout ce qu'elle éclairait semblait brûler. Bientôt le grand glacier d'Ossouë, après avoir pris feu aussi, s'empourpra tout à coup sur une longueur de plusieurs kilomètres : il avait l'air d'un fleuve de sang, couvert de vagues énormes et rouges, et ses crevasses, qui sont tout aussi grandes que celles des Alpes, ressemblaient à des gueules écarlates.

Alors, dans ce réveil universel de la nature, les nuages qui me cachaient la terre depuis la veille commencèrent à frémir et à fondre. Je vis au Nord, à plus de 1,500 mètr. de profondeur, un coin du lac de Gaube, et j'entendis monter autour de moi le bruit de mille cascades, pendant que mes

regards se promenaient à l'horizon sur des magnificences à perte de vue. Quelle poésie ! Et quand on l'a une fois goûtée, comment jamais dire adieu aux montagnes ? Dans tous ces bruits confus, je croyais reconnaître (tant je l'aime) la voix inconsolable du torrent de Splumouse, qui remplissait d'une harmonie tantôt sauvage, tantôt morbide, l'abîme neigeux qui tombe au Nord du Grand-Vignemale. Il me rappelait vaguement la musique éplorée de Chopin.....

Mais bientôt le sommeil m'accabla, et triompha même de mon enthousiasme. Mes guides, pâles et défaits, montrèrent me dire bonjour : nous fîmes bouillir une bouteille de Bordeaux, le soleil fit le reste, et nous nous endormîmes jusqu'à dix heures, restant jusqu'à midi sur le sommet, où j'avais séjourné dix-sept heures.

Avant la nuit, nous rentrions à Gavarnie, pleins de santé, mais par un temps très orageux. Des nuages exaspérés, plus grands que le Chimborazo, prenaient des formes effrayantes et bizarres, et s'envolaient comme s'ils ne pesaient rien. Je me rappelai alors les brouillards sombres dont l'horizon était chargé la veille au coucher du soleil, et je bénis le ciel de m'avoir fait descendre à temps du Grand-Vignemale, que le tonnerre et la tempête faisaient maintenant mugir comme un volcan des Andes, et trembler sur ses bases.

C^{te} HENRY RUSSELL,

Membre du Club Alpin Français,
(Sections de Paris et du Sud-Ouest).

AUTOUR

DES SOURCES DE LA GARONNE

Pendant l'été de 1880, mes excursions ont atteint la région qui donne naissance à la Garonne d'une part, aux Nogueras Ribagorzana, de Ter, et Pallaresa, de l'autre.

La région originaire de la Garonne est la vallée d'Aran, si souvent mentionnée dans les traités de géographie et de géologie, et si mal connue, il faut l'avouer, par les géographes ou les géologues. Pas plus que le reste des Pyrénées aragonaises ou catalanes, la vallée d'Aran n'avait jamais été l'objet d'un relèvement régulier, bien qu'elle soit située sur le versant français; et parmi les notions devenues banales qui, depuis longtemps, ont cours sur cette région centrale des Pyrénées, beaucoup se transmettent par tradition et se répètent de confiance d'un auteur à l'autre et d'un quart de siècle au suivant. Aussi n'est-il pas étonnant que, dès leurs premiers pas, ceux qui ont visité les parties reculées d'Aran aient fait une moisson de véritables trouvailles. Parmi ceux-là il faut citer en première ligne M. Ch. Packe, le comte Russell dans une moindre mesure, le docteur Jeanbernat, de Toulouse, plus familier que personne avec les régions désertes d'Aran, avec la nomenclature des sommets, des lacs ou des vallons; et enfin (*last but not least*, comme disent les Anglais), notre collègue Maurice Gourdon, qui, habitant Luchon depuis quelques années, *felix sua nam bona*

noscit, a fructueusement employé ses loisirs à vaincre les pics vierges d'Aran ou des régions voisines, à en rechercher la composition géologique et à raconter ses exploits aux lecteurs de l'*Annuaire*. C'est même là ce qui me cause un embarras cruel ; car, me préoccupant fort peu d'escalader les pics le premier, et ne faisant d'ascensions nouvelles que si les circonstances m'y amènent, il advient très souvent que j'arrive sur les sommets le deuxième seulement et que, s'il y reste beaucoup à faire, en revanche il ne reste plus rien à en dire. Cette année, par exemple, j'ai fait la seconde ascension de plusieurs pics des vallées de Colomès et d'Espot que notre collègue Gourdon avait vaincus peu de mois ou de jours auparavant. Sans doute ces ascensions avaient pour moi, en outre de leur but spécial, tout l'attrait de la nouveauté, puisque je n'avais pas recueilli le moindre renseignement sur les itinéraires à suivre. Ne pouvant prendre avec moi Barthélemy Courrège, l'excellent guide de Luchon, et ayant vu qu'il serait peiné de livrer à un autre le secret des chemins suivis pas lui, je m'étais gardé, par un sentiment bien naturel, de lui en demander l'indication, de sorte que nous avons dû, mon guide ou plutôt mon ami Henri Passet et moi, découvrir tout le temps les passages praticables.

Mais qu'importe ? Le récit de toutes ces courses ferait double emploi ; aussi les passerai-je à peu près sous silence, bien heureux encore de pouvoir raconter l'ascension d'un pic vierge, le sommet de Comolos-Pales, point culminant de toute la région.

Quelques détails d'abord sur l'ensemble de ces montagnes et sur le val d'Aran en particulier. Ce « val » a toujours été considéré et décrit comme le centre orographique des Pyrénées, comme une sorte de remous de montagnes, borné au Nord et au Sud par deux chaînes de puissance égale, l'une qui termine la rangée atlantique, l'autre qui commence la rangée méditerranéenne. Cette description

Val d'Oron

Équivalent original
au 1900, 000

par
F. Schärer



n'est qu'à moitié vraie. D'abord, à mon humble avis, si l'on devait choisir une vallée comme lieu de division des deux demi-chaines, cette vallée serait bien plutôt celle de **Mon-garry**, située immédiatement à l'Est d'Aran et enfermée au Nord comme au Sud entre quatre chaînes bien autrement continues dans leur altitude. Mais, au reste, le préjugé de l'isolement de cette vallée, de sa contexture exceptionnelle, devra disparaître comme a disparu celui de la suprématie du Pic du Midi. Ce sont là des notions qui se répètent jusqu'au moment où la vérité les remplace. Aran est une vallée parfaitement, absolument française, d'exposition, d'orographie, de langue, de coutumes. Elle n'est séparée de la France que par des conventions politiques, par une gorge absolument insignifiante et par un chaînon partout franchissable, dont une seule cime approche de 2,900 mètr. L'ancien Lavedan, Luz et Barèges, est dans une situation identique, avec des cimes aussi hautes et des gorges plus après vers la France. Le col oriental du Lavedan, le Tourmalet, redescend, il est vrai, sur le versant français, tandis que les cols orientaux d'Aran, les Ports de Béret et de la Bonaigue, descendent en Espagne. C'est là une différence importante, mais qui ne change rien à l'exposition de la vallée proprement dite, et ne l'empêche pas d'être parfaitement ouverte vers la France. Au Sud d'Aran, vers l'Espagne, les montagnes sont, au contraire, très sauvages, neigeuses, presque partout élevées de près de 3,000 mètr. ; nous y trouvons encore la chaîne atlantique dans toute sa fierté. C'est seulement vers l'Est, une fois Aran fini et dépassé, que le renversement des chaînons s'opère autour du massif de Piedrafitta, dans la haute vallée de la Noguera. Mais comment pouvait-on s'en douter lorsque le nom même de ce massif était ignoré, lorsque les cartes indiquaient vaguement et comme au hasard des cimes de 2,300 mètr. environ à l'endroit où nous les trouvons de 500 mètr. plus élevées, et lorsque des vallées entières, tributaires de la

Garonne, étaient figurées comme tributaires de la Noguera ? Ces temps préhistoriques sont assez proches de nous ; il s'agit du commencement de l'année 1880.

A vrai dire, en 1879 déjà, du Pas de l'Escalette, du Pic de l'Entécade, j'avais aperçu vers l'Est des massifs inattendus et triangulé des sommets que rien ne faisait prévoir. De même, un an auparavant, de Malibierne, j'avais reconnu, en arrière des montagnes d'Aran, sur des points où la chaîne atlantique aurait dû être bien affaiblie, des sommets de 3,000 mètr.

En 1879, M. Gourdon avait fait l'ascension d'un de ces sommets, le Pic Peguera, auquel il avait donné le nom de San-Cristobal et une altitude légèrement trop forte. Dans la même année et en 1880, il gravissait, dans le massif oriental d'Aran, entre la Garonne et la Noguera, le Pic de Bacivère (ou Bacivé) et le Pic de la Lance, dont il m'envoya gracieusement une photographie. Cette photographie reproduisait précisément le profil des montagnes que j'avais pu relever par-delà les sources de la Garonne. Le vallon du Pic de la Lance appartenait-il donc tout entier au bassin de ce fleuve ? L'heure de la pose photographique et la direction des ombres, combinées avec soin, ne laissèrent bientôt plus de place au doute ; il y avait évidemment là un chaînon inconnu, s'ouvrant à l'Ouest, et des vallées dont je pus dès lors retracer les formes générales, en attendant un lever plus détaillé.

Ce lever, dont je ne dirai que peu de mots, a été l'œuvre principale de ma campagne de 1880. Je m'étais proposé de déterminer la disposition et les formes des montagnes d'Aran, de Mongarry, d'Espot, de Bohi ; d'en orienter les vallées et d'en débrouiller la nomenclature. L'esquisse qui accompagne cet article en dira plus qu'une longue description. On y distinguera les vallées qui forment l'ensemble d'Aran, groupées autour du massif central de los Armeros ; la grande coupure de la Garonne traversant toute la région

par le milieu ; les vallées méridionales de Colomès, d'Artias, de Ruda, dominées par d'admirables cirques neigeux et parsemées de lacs innombrables qui font oublier ceux du Néouvielle et du Carlitte. Derrière les frontières d'Aran s'élèvent des cimes plus hautes encore, Comolo-Forno, Comolos-Pales, los Encantados ; puis, à leur pied, de larges et profondes vallées descendent vers l'Espagne, encadrées encore de hautes sierras et de forêts de sapins, si loin vers le Sud, que le col de Capdella, ouvert entre Capdella et Tahull, à 12 kilom. au Midi de la ligne de faite, est encore élevé de 2,700 mètr. environ au-dessus de la mer.

Partout du granit, partout des lacs, partout de la neige. Pyrénées après Pyrénées, vagues après vagues ; c'est un océan de montagnes, monotone peut-être au premier abord, car il a trop de pics, mais singulièrement intéressant quand on l'étudie et passionnant quand on en détermine pour la première fois les lignes et les formes.

C'est par le Nord-Ouest que j'avais résolu de l'aborder. Forcément méthodique dans mes courses, je devais compléter tout d'abord la ligne de visées commencée l'année précédente du côté de Luchon, puis longer la frontière de l'Ariège, suivre la ligne de séparation de la Garonne et de la Noguera, enfin passer plus loin en Espagne après avoir visité et mesuré les grands cirques du Sud.

Ma première ascension fut celle du Pic de Bacanère, au N.-E. de Luchon. On en vante le panorama, et l'on n'a pas tort ; il n'est pas seulement vaste, mais harmonieux et singulièrement ennobli par les blanches silhouettes des Monts-Maudits et des Montagnes du Lys qui le dominant au Sud. Par malheur, la cime est fort éloignée de Luchon, et 5 h. de marche rapide sont nécessaires pour l'atteindre. Redescendu à Luchon, je repartis le lendemain par le Portillon pour Bosost (où je conseille de ne pas déjeuner chez M. Mases), et j'engageai pour toute la cam-

pagne, comme porteur, le brave André Rella, pasteur de chèvres de la commune. Rella est un excellent homme, lent à partir, mais difficile à arrêter, et dont le principal souci pendant tout le voyage fut de ramener intact un vieux parapluie, jadis vert, qu'il avait absolument voulu prendre avec lui. Je fus retenu pendant un jour et demi dans le village de Lès par un orage interminable ; mais ce temps ne fut pas absolument perdu, car ma bonne étoile de géographe fit dîner à ma table le señor Antonio Prats, *capataz de cultivos* (c'est-à-dire garde-champêtre) des vallées supérieures d'Aran et de Mongarry. Je souhaite à l'Espagne beaucoup de gardes-champêtres comme Antonio Prats, et ce fut une vraie bonne fortune pour moi que de causer avec ce jeune homme intelligent et studieux. Tous les noms de montagnes, de barrancos, de cols, de pics, de villages, de chapelles, furent passés en revue, soigneusement notés par moi, et le *capataz*, en revanche, apprit avec plaisir la véritable disposition des vallées soumises à son contrôle. Il s'y reconnaissait avec un peu de peine, et pour cause : ses instructions lui apprenaient, par exemple, que la vallée de Barrados confinait à la France. Grande fut sa joie quand je lui démontrai que la vallée de Saint-Jean-de-Toran s'ouvrait entre les deux, et il me promit dès lors toutes les recherches dont je pourrais avoir besoin pour mon travail.

De Lès, par la vallée de la Garonne, je descendis jusqu'à Ponthaut, puis, dans la même journée, en remontant le rio de Toran, j'atteignis le plateau de Liat, singulière région de lacs, de collines, de mamelons, située à 2,300 mètr. à peu près d'altitude et traversée en tous sens par des filons métalliques. Plusieurs cabanes s'y élèvent, abris bien nécessaires contre les vents glacés qui parcourent sans cesse le plateau, un des sites les plus froids des Pyrénées. Nous couchâmes, mon guide Henri Passet, le porteur André Rella et moi, en compagnie de cinq mineurs, dans

une de ces cabanes, bien pourvue de paille et de bois de chauffage : une vraie nuit de sybarite.

Le lendemain, 8 août, ascension du Pic de los Armeros, point central ou, pour mieux dire, « point radiant » des chaînons septentrionaux d'Aran. C'est une protubérance insignifiante de 2,532 mètr. d'altitude, mais d'où la vue domine sans obstacle toute la vallée avec ses ramifications.

De los Armeros, par la région de Montolieu, fort triste, très curieuse, élevée de 2,400 à 2,500 mètr., je passai dans la vallée de Montgarry, où nous arrivâmes le soir, à 6 h. 45 min. Chemin faisant, j'admirai les beaux pâturages de Fourcail où, à 2,300 mètr., la température était aussi tiède qu'elle s'était montrée piquante la veille sur le plateau de Liat. Nous avons changé de climat en même temps que de versant.

L'Ermitage de N.-S. de Montgarry est situé à 1,600 mètr., au pied des pentes allongées du Plà de Béret, qui s'étendent vers le S.-O. La nourriture et les lits y sont relativement bons et les prix modestes ; par malheur, le catalan y prend la place de l'espagnol, et, au premier abord, ce changement ne facilite pas la conversation.

Après une bonne nuit, nous partons en traversant tout d'abord la Noguera Pallaresa, dont nous remontons la rive gauche (Sud) pendant 15 min. environ, au milieu des pins, des pierres éparses et des hautes herbes. Une sorte de sentier se dessine bientôt à notre gauche, et Henri Passet déclare que nous sommes tombés sur la bonne piste. Nous prenons donc le sentier, et voici notre objectif :

Étant donné un groupe de sommets dont on connaît à peu près la situation, le problème est tout d'abord de les atteindre, puis de gravir, parmi ces sommets, celui qui donnera le plus de facilités pour étudier les autres.

Pour résoudre ce problème, il fallait le séparer en deux

questions : la question *ubi* et la question *quâ*. Je me chargeais de la première, Passet de la seconde. Je déterminais sur ma carte, à l'aide de mes visées et avec toute la précision possible, le point où je pensais aboutir et le côté par lequel nous pourrions y aboutir ; puis Henri Passet, rassemblant ses souvenirs des jours précédents, aidé de son instinct montagnard, se chargeait de choisir les passages les plus directs, sinon toujours les plus praticables. Il s'agissait d'être vite en haut pour y travailler longtemps. En plus de quinze jours, nous n'avons pas manqué une seule ascension, pas même celle du Pic de Peguera, faite dans la pluie et dans le brouillard.

Pour l'instant, il s'agissait d'atteindre le massif de Béret, ou de Ruda, ou de Piedrafitta, ce massif mystérieux qui allait agrandir le bassin de la Garonne au détriment de celui de la Noguera, l'Atlantique au détriment de la Méditerranée. Aux visées de 1879, j'avais pu en joindre de nouvelles, prises du Pic de Bacanère et du Pic de los Armeros. Je tenais les grands traits du massif ; il ne s'agissait plus que de le mettre sous mes pieds pour en faire l'anatomie.

Nous montons au Sud-Ouest, à travers les bois de pins sylvestres, et bientôt, tournant sur la droite, nous pénétrons dans un vallon pastoral, qui monte au Sud, et qui doit nous conduire, si j'ai bien jugé, en face de nos sommets. Montée douce, facile, sur de larges pâturages qui ondulent en s'élevant devant nous. Je suis surpris de ne pas apercevoir encore au-dessus de ces pentes si peu redressées les cimes après lesquelles nous languissons. La seule explication possible, c'est que nous en sommes séparés par un large plateau ou par un vallon. Bientôt (8 h. 30 min.), les pentes s'adoucisent encore, les montagnes s'arrondissent autour de nous, et nous voyons pointer à l'horizon, fort loin encore, mais dans la direction prévue, une longue sierra neigeuse, déchirée, manifestement granitique. Un large vallon boisé nous en sépare, fuyant vers notre gauche

(N.-O.), et nous présentant à son origine vers la droite un éventail de ravins herbeux ou rocheux qu'il nous faut contourner : c'est le vallon de Marimaña. Celui-là est tributaire de la Méditerranée.

D'ici, la sierra de Piedrafitta est très fière et très individuelle. C'est tout un système de crêtes, de vallées, de cirques, absolument indépendant des massifs voisins. Les Ports de Béret et de la Bonaïgue le séparent des monts Aranais, la Noguera l'isole des montagnes de l'Ariège, que nous voyons se profiler à l'Est. Comment se peut-il qu'un tel ensemble de cimes granitiques ait échappé à tous les regards ?

Nous choisissons le pic qu'il nous faudra gravir. Ce n'est pas le plus élevé, qui me paraît rejeté beaucoup trop loin vers l'Est, mais une cime détachée, très peu inférieure, et qui dominera vraisemblablement les deux versants, Garonne et Noguera.

Les vallons supérieurs de Marimaña sont bientôt contournés, et nous voici à l'improviste sur les bords d'un beau lac entouré de chaos et de promontoires granitiques auxquels s'accrochent de vieux pins de montagnes. Au fond s'élève notre pic, taché de neige. L'air est doux, le ciel très pur, les vagues bleues chantent sous les blocs du rivage, et nous déjeunons pendant que mon objectif photographique recueille ce beau et calme paysage. La solitude de ces régions est étonnante ; les seules traces que nous ayons rencontrées depuis Mongarry sont celles d'un loup, tout au bord du lac. C'est Rella qui nous les fait remarquer, et nous l'engageons à tenir son parapluie prêt à toute éventualité. Le brave homme prend très bien la plaisanterie et n'en perd pas une bouchée.

A 10 h. 25 min. nous repartons, contournant le lac par l'Est et montant droit vers les crêtes que nous atteignons sans grandes difficultés à midi. O bonheur, nous sommes précisément au-dessus de la séparation des eaux ! Sous

nos pieds, au Sud, deux grands cirques se creusent : l'un, à gauche, qui envoie ses eaux à la Noguera, à l'Est; l'autre, à droite, d'où sort le Rio Malo pour rejoindre la Garonne.

Entre les deux, une crête se dresse, à peine surélevée de 150 mètr., mais régulière comme un ouvrage des hommes, et séparant nettement les deux grandes régions. Dans chaque cirque miroitent plusieurs lacs bleus, que la brise fait frissonner et pâlir par instants. Je retrouve devant nous, mais en contre-bas, le Pic de la Lance, gravi par Gourdon; plus loin à droite, et un peu moins élevé, le Pic de Bacivère, qu'il a également visité. Mais, sans perdre une minute, je profite du ciel pur et de ma situation centrale pour relever et photographier tout le pourtour de l'horizon. Nous admirons au Sud les hautes crêtes de Comolos-Pales et des Encantados, qui dominent en arrière tous les sommets d'Aran. Les Encantados surtout affectent des profils aigus et hardis qui nous attirent vivement.

A 3 h. 10 min., ayant achevé mon travail et mes photographies, je donne le signal du départ. Il s'agit d'aller coucher à Salardú dont nous connaissons à peu près la distance kilométrique, mais nullement la distance réelle. Nous estimons vaguement à 4 h. le temps nécessaire pour y arriver, et nous nous hâtons de descendre vers les lacs supérieurs de Rosario, d'où sort le Rio Malo. Les premiers cent mètres exigent un peu d'attention, après quoi les éboulis nous offrent une route facile jusqu'au fond du cirque. Nous contourignons les lacs par la droite, afin d'éviter plus bas la traversée du ruisseau qu'ils envoient au lac inférieur de Bacivé; grandes nappes de granit fauve, brûlé, presque blanc, descendant en pentes douces vers le lac de Bacivé (Bacivère de M. Gourdon). Bientôt nous apercevons ce lac sur notre gauche, en contre-bas. Dans ses eaux bleues et sombres se reflètent des pins aux branches tourmentées, et le ruisseau des lacs supérieurs y projette un large delta

sous-marin, dont la teinte grise ou verte contraste avec le bleu des eaux profondes.

Graduellement nous dépassons la conque où repose le lac ; le Rio Malo descend à notre gauche vers les immenses dépressions de la haute vallée d'Aran. Certes, j'avais entendu parler bien souvent du Plà de Béret, mais j'étais loin de me figurer le paysage aux larges traits et aux nobles contours qui s'étendait maintenant devant nous. Ce n'était pas le val d'Aran proprement dit qui attirait nos regards, car ses montagnes centrales sont modestes et sans caractère ; mais le premier plan était pris tout entier par l'immense pelouse de Béret, plus vaste à chaque minute, et le fond du tableau, dominé par les Monts-Maudits, les Posets, les grandes cimes du Montarto, resplendissait de neiges et de glaces. Plus encore que les jours précédents, j'étais frappé de la supériorité du val d'Aran sur celui de Luchon. En Aran, bien rares sont les points un peu dégagés d'où l'on ne voit pas l'immense crête des Monts-Maudits dominer l'horizon, tandis que dans les environs de Luchon il est assez rare de la voir apparaître au-dessus des montagnes.

De longues pentes herbeuses, de longs mamelons boisés sur lesquels nous descendons en pente douce, nous amènent bientôt sur la grande pelouse du Plà de Béret, qui s'étend vers le Nord-Est avec une pente insensible, et descend vers le Sud-Ouest en un rapide escarpement. Là, traversant un petit col (col de Béret) qui s'élève à peine dans l'étendue des pâturages, nous faisons encore 1 kil. vers le Nord-Ouest transversalement à la direction de la plaine, pour croiser le sentier qui va d'Aran en Espagne par la source de la Garonne. Nous ne rencontrons ce tracé que tout au bord opposé du Plà de Béret, près d'une petite échancrure de 5 à 6 mètr. qui entaille la bordure de la plaine. C'est le *Port de Béret* ; la Garonne n'est pas loin. En effet, après avoir tourné à gauche pour prendre le sentier et descendre vers Salardú, nous voyons, à quelques mètres

à peine, en contre-bas du port, surgir une petite source presque invisible entre deux berges de pierre et d'herbe. Serait-ce la Garonne? La chose semble d'abord improbable. En bas, par l'ouverture du vallon, nous voyons rouler à grands flots la large rivière que forment le Malo, la Ruda, l'Aiguamoch, et ce serait ce petit filet liquide qui leur imposerait son nom? Au premier abord, cette prétention semble presque ridicule. En nous désaltérant, nous épuisons pour un instant le petit réservoir du fleuve, et nous rions de bon cœur en songeant aux navires qui vont certainement se trouver à sec dans le port de Bordeaux. Cependant, suffit-il de rire? Si ce petit filet d'eau claire est la Garonne, il y faut une raison, bonne ou mauvaise. Pour moi, je la crois bonne. Certes, ceux qui ont choisi cette maîtresse branche n'étaient pas des géographes, mais c'étaient des hommes pauvres et naïfs, qui n'allaient pas chercher midi à quatorze heures. Ils savaient très bien que la grande eau ne venait pas de là. Les forts courants qui l'apportaient de la haute montagne s'appelaient Malo, le *méchant*; Ruda, *la rude*; Aiguamoch, *le beaucoup d'eau*; voilà qui est bien vu et bien dit. Mais d'où venaient-ils, ce « méchant », cette « rude » ou ce « beaucoup d'eau »? Des montagnes sauvages, glacées, ennemies, où la neige reste toujours, où l'on ne passe qu'à grand'peine, à grand péril et au milieu de l'été seulement. En haut de leurs bassins, rien que glace et rochers. Pas d'herbe, rien d'amical ou d'utile pour les pauvres hommes.

Au contraire, vers le Plà de Bérêt, partout l'herbe grasse et les montagnes unies; une grande ouverture, la plus profonde, la plus facile de toutes les Pyrénées centrales; un grand chemin de pelouses entre les deux pays, avec les rochers largement écartés à droite et à gauche. Et puis, tout au sommet, jaillissant de l'herbe, ne gelant jamais, ne débordant et ne tarissant jamais, la bonne petite source, connue des troupeaux, aimée des bergers et des voyageurs,

faite à souhait pour les petits oiseaux qui ont juste de quoi se baigner dans le bassin de la fontaine. Le voyageur s'y arrêta au passage, s'y rafraîchissait, y reprenait des forces, la remerciait d'instinct, et lui demeurait reconnaissant. Qu'importent maintenant les grands torrents qui grondent là-bas et roulent leur écume sur les granits ? C'est toi, petite source, qui es la Garonne, la seule vraie Garonne des montagnards ! Et en suivant le cours du fleuve dont le murmure s'entendait à peine, je songeais au Prophète qui avait demandé à son Dieu de se révéler à lui. Une tempête souffle, mais l'Éternel n'était pas dans la tempête. La foudre éclate, mais l'Éternel n'était pas dans la foudre. La terre tremble, mais l'Éternel n'était pas dans le tremblement. Tout à coup passe un souffle doux et subtil, le Prophète tressaille : il avait senti l'approche de l'Éternel.

La Garonne a bien une autre source, plus abondante et plus pittoresque ; mais les montagnards n'ont jamais voulu la considérer que comme une source secondaire. C'est la Garonne de Jouéou, qui rend à la vallée d'Artigue-de-Li n les eaux disparues sur le versant opposé, dans le trou du Toro, au pied des plus vastes glaciers des Monts-Maudits. Si l'on tenait compte avant tout de la fierté de l'origine, cette Garonne-là serait la véritable. Quant au rio Ruda, dont certains voudraient faire la véritable origine du fleuve, il l'est certainement par la longueur et par la masse des eaux ; mais cela suffit-il pour lui imposer un nouveau nom ? Tout au plus oserais-je proposer de l'appeler Garonne de Ruda, réservant toujours le nom de « Garonne » par excellence pour le petit filet d'eau qui a toujours porté ce nom. Ainsi seraient mis d'accord la force et le droit, la géographie et l'histoire.

A Salardú (chez Roste), j'eus la chance de rencontrer le plus fougueux défenseur de la Ruda, le docteur Jeanbernat, de Toulouse, dont la modestie égale la science, et auquel je reprocherais presque d'avoir laissé ignorer pendant bien

des années sa profonde connaissance du val d'Aran. Botaniste et géologue passionné, il a tout vu, tout parcouru, tout étudié consciencieusement, et sa conversation me fit passer une soirée dont je me souviendrai longtemps.

Le lendemain, par la vallée de Colomès, large, verte, boisée, admirable, je fis l'ascension du Pic Sandrous (2,701 mèr.), d'où je découvris autour de moi les nombreux lacs des vallées de Colomès et de Ruda, et les grandes montagnes méridionales d'Aran. Nulle part dans les Pyrénées une pareille masse de granit ne renferme un tel dédale de nappes d'eau. Sans l'orographe qui les retraçait l'une après l'autre, sans l'objectif photographique et sans les détails que m'avait donnés la veille au soir le docteur Jeanbernat, je n'aurais certainement rapporté de cette cime qu'une impression vague et inexacte, tellement sont innombrables les miroirs liquides qui brillent de tous côtés, de la base des forêts au niveau des neiges. Mais, en quelques heures de travail, je retraçai soigneusement tous les détails importants du panorama, me réservant de le contrôler sur mes photographies et de le corriger encore le lendemain, depuis le sommet du grand pic de Colomès. La nuit se passa forcément en plein air, à 2,400 mèr., au bord d'un lac où nous pûmes faire un petit feu de genévriers pour combattre le froid, qui fut vif; le lendemain matin, tout était gelé autour de nous.

A 4 h. 40 min., le 11 août, nous partons, non point directement pour le Grand Pic de Colomès, mais pour le sommet occidental, que M. Gourdon nomme « Pic Désolation ».

Ayant étudié la veille, depuis le Sandrous, la meilleure ligne d'ascension, nous contournons par le Sud le piton que M. Gourdon appelle Pouce de Colomès; puis, à travers les digues de granit qui séparent les lacs du repli occidental, nous atteignons le fond d'un beau cirque tout encombré de neige. Peut-être d'autres lacs dorment-ils sous les

dépressions crevassées qui s'enfoncent au milieu du cirque ; aussi les évitons-nous soigneusement et demeurons-nous toujours sur les pentes de gauche, nous dirigeant au Sud vers l'arête Est de notre adversaire. L'ascension est raide, mais sans difficultés, et à 6 h. 50 min. nous atteignons le sommet, auquel je me permettrai de donner le nom de Pic Occidental, car il n'est pas plus désolé qu'un autre, et si nous devons créer des noms, au moins donnons-leur une signification géographique. Au Sud s'entasse le grand massif, très noir, très neigeux, de Comolos-Altes, où personne n'est encore allé. La raideur de ses masses granitiques impose le respect, et entre tous les sommets qui le composent s'élève, bien au-dessus de nous, la dent aiguë de Comolos-Pales, que nous gravirons dans quelques jours. Au Sud-Est, la sierra de San-Nicolas, noire, tachée de neige, verte de sapins à la base, nous présente des formes d'une régularité surprenante.

Le soleil brille, mais le vent fait rage, les granits tremblent. Posé à plat sur un bloc, l'objectif photographique s'envolerait si je ne le chargeais de pierres ; quant à déployer l'orographe, il n'y faut pas songer. Le trépied est renversé dès que je le dresse, il s'en faut de peu que je ne sois enlevé moi-même. Mes yeux pleurent, et je ne pourrais mettre mon objectif au point, si je n'avais pris la précaution de marquer la distance focale à l'aide d'une ligne circulaire sur la glissoire de cuivre. Cette ligne, soit dit en passant, me permet d'obtenir des épreuves toujours comparables et des angles toujours identiques, sans me servir même du verre dépoli.

A 7 h. 50 min. nous repartons, en nous dirigeant tout droit à l'Est vers le Grand Pic de Colomès, d'abord sur les neiges du versant du Sud, puis à travers des murailles un peu scabreuses, où les pierres roulent sur nous, enfin par le couloir qui aboutit à un petit col ouvert au Sud du pic. Tout cela est peut-être difficile, peut-être fort simple, mais

nous n'en savons rien. A partir de ce moment, une hardiesse singulière nous est venue ; nous irons toujours droit devant nous, au plus court et sans croire aux obstacles. Par ce système, quand on est bien sûr les uns des autres, on va vite et loin. Il est vrai qu'on risque une fois ou l'autre de se casser le cou, comme je le dirai tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, à 9 h. nous sommes sur notre principal sommet, élevé de 2,926 mètr.¹. La vue est bien supérieure à celle du Pic Occidental : les Monts-Maudits sont admirables ; c'est un petit Mont-Blanc. Partout des lacs, au Nord, à l'Ouest, à l'Est. Vers le Sud monte l'énorme sierra de los Encantados, avec son hérissément fantastique de pointes aiguës, ses grands déserts pierreux, ses neiges et sa fière aiguille de Peguera dominant l'ensemble. Le vent s'est brusquement apaisé, le soleil brille dans un ciel sans nuages et nous réchauffe doucement.

Je travaille et je photographie avec acharnement jusqu'à 2 h. 30 min. ; puis, en route ! Il nous faut maintenant aller camper dans la sierra de los Encantados, pour être le lendemain sur le sommet de Peguera. Je suis si certain d'avoir dans mon carnet et sur mes clichés tous les détails de ce versant, grâce aux deux ascensions de la journée, que je veux, sans perdre de temps, me transporter sur le versant opposé. Nous dégringolons donc à travers les neiges et les granits, en évitant des murailles verticales au Sud, jusqu'à la *Pleta de los Gavachos*, puis, en longeant vers le Sud-Est les bases de la crête qui nous sépare d'Arán, nous atteignons à 4 h. 40 min. le vaste col du Portarron d'Espot. Au Sud-Ouest, très bas, au milieu des forêts de sapins, miroitent les grands lacs de San-Nicolas. Plus à l'Est s'élève la sierra de los Encantados, dominée en apparence par le pic trapu de Subenulls, et de plus en plus hé-

¹ Altitude calculée après coup à l'aide de mes visées ; le baromètre indiquait 3,005.

rissée à mesure que nous nous en approchons. Au Nord, une haute crête nous sépare du Port de la Ratère, que nous dominions la veille de Sandrous et que nous dominerons le lendemain de Peguera.

Marchant au Sud, extérieurement à la sierra de los Encantados, nous avançons, sans monter, vers l'ouverture du petit vallon oblique où repose le lac Negro, et à l'extrémité orientale duquel nous avons reconnu un col franchissable. Ce col nous conduira dans la vallée de Subenulls. Bientôt, tournant à gauche dans le vallon, sur des pentes granitiques très escarpées, nous dépassons la nappe noire du lac qui remplit à notre droite le fond d'un véritable gouffre; puis, après une courte halte pendant laquelle nous admirons le beau pic de Subenulls et le col arrondi de la Montañeta (col del Pescador de M. Gourdon), nous faisons un dernier effort qui nous amène sur le col. La vallée de Subenulls s'ouvre au-dessous de nous, à l'Est, profonde, sauvage, avec deux lacs et des forêts de sapins, dominée par une rangée d'aiguilles extraordinaires, auxquelles correspond dans l'ouverture inférieure de la vallée la double pointe rougeâtre des rocs Encantados. Comme je n'abuse pas des superlatifs, je puis dire, pour une fois, que c'est prodigieusement beau.

Avec quelques précautions, mais sans rencontrer de difficultés, nous dévalons jusqu'au bord du lac, qui repose au pied Est du col, et où nous arrivons à la tombée de la nuit. Là, un rocher surplombant formera notre ciel de lit, et des sapins morts, entassés en quelques minutes, nous donneront un grand feu qui éloignera le froid et les bêtes sauvages.

Quand nous nous réveillons, le 12 août, à 4 h., le temps est gris, les sommets sont couverts de nuages. Un peu de thé nous reconforte, et nous décidons de faire à tout hasard l'ascension projetée, sauf à la recommencer le lendemain si elle est inutile. Nous quittons le campement à 5 h.

15 min., au moment où une pluie fine commence à tomber.

Il nous faut tout d'abord atteindre la vallée de Monestero, qui s'ouvre à l'Est de la nôtre et dans une direction parallèle, Sud-Nord. Pour cela, nous montons vers un col qui nous domine à l'Est et que nous atteignons par de longs éboulis à 5 h. 50 min. (2,510 mè.). Le vallon de Monestero apparaît sous nos pieds, vert, parsemé de pins et de sapins, avec un joli lac au milieu de la dépression.

A droite (Sud), le Pic de Peguera cache encore sa cime et ses neiges dans les nuages ; il pleut.

Nous voudrions bien éviter de descendre jusqu'au lac, mais les murailles qui s'élèvent entre nous et Peguera sont si verticales, si déchiquetées, que nous n'y voyons aucun passage praticable. C'est partout un hérissément comme une suite de gigantesques lames de sabre. Comme nous hésitions un instant sur le parti à prendre, j'aperçois tout en bas un berger qui pousse son troupeau sur la berge du lac. Dès lors mon parti est pris ; il faut descendre et nous renseigner auprès de ce berger sur les noms des montagnes environnantes. Quarante minutes plus tard, nous sommes en bas, à 200 mè. au-dessous du col. Le berger, qui arrive lentement vers nous, très méfiant d'abord, s'humanise bientôt, après avoir bu une gorgée de vin déjà aigri. Il nous renseigne sur les noms de toutes les montagnes qui nous entourent et s'offre à nous accompagner un instant, son troupeau devant suivre la même route que nous. Pendant ce temps, un coup de vent balaie les nuages, et je puis dessiner l'admirable aiguille du Pic de Peguera, l'un des plus fiers sommets des Pyrénées¹.

¹ La vue que M. Gourdon a donnée de ce pic sous le nom de San-Cristobal (*Annuaire* de 1879) le représentait sous une forme plus écrasée, bien qu'elle fût d'une extrême fidélité ; mais cet aplatissement



Pic de Peguera (dessin de F. Schrader, d'après nature).

Pendant que je dessine, une pluie légère tombe sur mon album, ce que voyant, André Rella déploie triomphalement son *paraguas*, et se venge noblement des plaisanteries de Passet et des miennes en m'abritant, non sans m'adresser un sourire d'une ironie magnifique. Le dessin fini et le parapluie reployé avec soin, nous traversons le torrent au-dessus du lac, et nous nous dirigeons vers un petit vallon ouvert au pied du col qui échancre à gauche le Pic de Peguera.

A l'entrée du vallon, le berger s'arrête, et nous continuons notre route. Rien de plus sauvage que ce vallon, où les granits ont croulé de toutes parts en blocs immenses, tandis que les murailles de Peguera et du Pic de Monestero, qui le dominant à droite et à gauche, s'élèvent verticalement vers le ciel.

Les nuages sont redescendus et nous entourent au moment où nous arrivons sur le col de Peguera (barom. 2,700 mètr.). Aussi prenons-nous le parti de déjeuner en attendant une éclaircie, qui se produit bientôt, non pas sur le pic, mais dans le vallon de Peguera qui descend vers l'Est et dont je puis retracer les dispositions et l'entourage.

A 10 h. nous commençons l'assaut du pic. Nous faisons par l'Est le demi-tour de la cime, ce qui nous amène à un second col, plus élevé, situé entre les vallées de Peguera et de Capdella. Au Sud, sous nos pieds, apparaît la constellation des lacs de Capdella; ces lacs sont moins nombreux mais plus rapprochés que ceux de Colomès, et tout le pla-

résultait d'une illusion, la vue ayant été prise à la base même du pic, avec un objectif très redressé, et ce redressement ne pouvant naturellement pas être reproduit sur le dessin, où l'œil du spectateur plaçait le plan de l'horizon beaucoup plus haut que dans la réalité. Du fond du vallon de Monestero, le pic de Peguera apparaît avec tout son relief; seul dans les Pyrénées, le Pic du Midi d'Ossau, moins haut de 100 mètr., pourrait rivaliser avec lui pour la fierté des profils.

teau qui les supporte paraît recouvert d'une immense nappe d'eau à peine interrompue çà et là par des digues de granit.

Du col, nous nous élevons au hasard dans les nuages. Un couloir neigeux, très incliné et scabreux à cause des chutes de pierres, nous amène sur l'arête Sud-Est du pic, puis nous prenons la face Sud par laquelle nous atteignons la cime à 11 h. 30 min. (2,983 mètr.).

Quel chaos que cette cime ! Des blocs gros comme des maisons se sont entassés, écroulés, fendillés, et forment la pointe terminale. Les plus élevés, moins gros, sont perchés en équilibre instable et laissent voir les nuages par en bas dans tous les interstices. Pour dresser mes instruments, je suis obligé d'attacher sur le vide une des pointes de mon trépied.

Bientôt les nuages se dissipent ; je travaille et je photographie pendant 2 heures et demie, au milieu d'un cercle de sommets aigus, sans pareil dans les Pyrénées, puis nous repartons (2 h.) pour atteindre Capdella avant la nuit.

A 2 h. 45 min., nous sommes au bord du premier grand lac, puis nous atteignons le second, où nous prenons un léger repas ; après quoi, contournant toutes les nappes d'eau à travers un vrai dédale de granit, de torrents, de caps et de golfes, nous arrivons au bord du plateau, et le gouffre de la vallée de Capdella se creuse sous nos pieds. Nous ne voyons pas le fond de la vallée, caché par un nuage, mais les rochers qui fuient au-dessous de nous paraissent praticables ; nous nous y engageons résolument.

Cette descente, assez mauvaise, nous fait passer au-dessus d'un dernier grand lac que nous laissons bien loin à gauche, et nous arrivons à 5 h. 30 min. sur un petit ressaut de prairies (la Pleta), où le ruisseau venu de l'Estañ-Tort (Nord-Ouest) rencontre un autre torrent, moins abondant, venu du Nord. Quelques vaches paissent autour de nous

(2,120 mètres), et il s'en faut de bien peu qu'elles ne nous coûtent la vie, car, rassurés par leur présence et convaincus de la possibilité de descendre directement sur Capdella par la paroi qui supporte la Pleta, nous nous engageons sur cette nappe de granit, polie, inclinée, que nous supposons dans le brouillard n'avoir qu'une hauteur insignifiante et devoir nous amener en quelques pas sur les prairies inférieures.

Mais la paroi s'incline de plus en plus et semble aboutir à un vide dont le fond nous est caché. Bientôt les masses de granit auxquelles nous nous accrochons des mains et des pieds n'offrent plus de saillie ; toute la masse est imbriquée au-dessous de nous. Le brouillard monte vers nous et s'épaissit. Nous nous dirigeons péniblement à droite, vers le torrent, et subitement nous le rencontrons sous la forme d'une cascade qui tombe du nuage sur nos têtes pour rentrer dans le nuage sous nos pieds et descendre en grondant jusque dans des profondeurs que notre oreille seule nous fait deviner.

Nous voulons remonter, mais sur ces parois humides, au milieu de la brume, nous ne pouvons parvenir à ressaisir une corniche. Nos pieds glissent sur le rocher poli : « Je ne tiens plus guère, » me dit Henri Passet. Je ne puis que lui répondre : « Moi non plus, » et nous nous accrochons fortement des pieds et des mains à la faible anfractuosité qui nous supporte encore et va nous laisser tomber au moindre mouvement. Mais où est Rella, notre porteur ? Nous l'avons quitté à 20 mètr. de là, nous ne l'y voyons plus. Une éclaircie survient et nous le fait retrouver un peu plus loin, presque au-dessus de nous, suspendu contre le rocher où il nous crie qu'il croit avoir trouvé une corniche. Elle ne doit pas être large, car nous apercevons toute la semelle de ses chaussures. Il s'arrête, s'efforce d'équilibrer son paquet maladroitement attaché, ne peut y parvenir, chancelle et s'accroche de son côté. « Cet homme a peur ; il est

perdu ! » me dit Passet. Le remords me saisit : « Bon courage, Rella, lâche tout, jette le paquet ! » Mais le brave homme me répond : « Non, non, je sauverai tout ; je suis arrivé ; je n'ai qu'un pas à faire, seulement je ne puis pas le faire. »

Après 5 min. d'immobilité, il se hasarde, fait le pas décisif, se laisse glisser d'une corniche invisible sur une autre non moins invisible, et finit par retrouver le rocher praticable, où il pousse un cri de joie.

Un poids nous tombe de dessus la poitrine et la force nous revient : puisqu'il s'est sauvé, nous nous sauverons bien aussi ! Et lentement, avec des précautions infinies, nous quittons notre appui et nous laissons glisser nos pieds sur le granit. Où s'accrochent-ils ? Je n'en sais rien ; mais nos mains s'incrument dans la pierre, nos genoux, le drap de nos vêtements, tout nous sert de soutien et de crampons. L'action ramène vite la confiance ; peu nous importent maintenant les cris lugubres que jette du fond la vallée un berger qui nous a aperçus ; nous descendons toujours, d'un mètre par minute, chacun pour son compte, sans parler. Enfin nos pieds rencontrent un obstacle, un petit relief, deux brins d'herbe ; nous sommes sauvés, les brisures du granit sont désormais en saillie !

Un quart d'heure après, nous retrouvons Rella sur le premier ressaut de prairies (Bar. 1,785 mètr.). Il avait tout sauvé, même les instruments, même les clichés, même lui, même son parapluie !

A 7 h. nous arrivions à Capdella, où l'on nous reçut dans la maison hospitalière de Gaspard, après nous avoir fait attendre assez longtemps devant la porte. Si Henri Passet n'avait déjà obtenu une fois, il y a deux ans, l'hospitalité dans la même *casa*, nous eussions été impitoyablement mis dehors, car le jour baissait et les portes ne s'ouvraient pas volontiers. Une fois la glace rompue, les hôtes furent pleins de prévenances et la causerie se prolongea.

gea jusqu'à 10 h., ce qui nous valut le plaisir d'apprendre que pour notre descente nous avions pris la bonne route ; seulement, dans le brouillard, nous avions manqué le passage de quelques mètres à droite ou à gauche, et l'on nous félicita d'être encore de ce monde.

Après avoir passé, le 13 août, par le col de Capdella, à Tahull, Bohi et Caldas, nous nous proposons, Passet et moi, de nous accorder un jour de repos. Rella fut rendu à la liberté et partit pour Bosost, par le port de Caldas, le 14 août dès l'aube. En l'accompagnant jusque sur le chemin, nous fûmes frappés de la beauté du ciel. Le lendemain nous réserverait-il une journée semblable pour l'ascension de Comolos-Pales ? A quoi bon tarder ? Vite nous rassemblons quelques provisions et nous voilà partis, à 7 h. 20 min., pour ce pic inconnu dont je m'approchais depuis trois ans et dont la sévère majesté (bien plus que la hauteur) m'attirait vivement. Personne à l'Établissement des bains ne peut nous dire où il se trouve ; à peine a-t-on entendu ce nom prononcé une fois ou l'autre par quelque chasseur.

Pendant 25 min. nous remontons la rive droite de la Noguera de Ter. Belles forêts de sapins, neiges sur les sommets à droite et à gauche.

A 10 min. au-dessous de la belle cascade qui sert de déversoir au lac de los Caballeros, nous traversons le torrent sur un tronc de sapin, puis nous montons vivement à l'Est à travers une forêt vierge où les troncs renversés sont aussi nombreux que les arbres debout. Blocs entassés, broussailles, framboises, sauvagerie complète. La gorge dans laquelle nous nous élevons est la première à l'Est au-dessus de Caldas. Elle est enfermée entre les pentes de Comolos-Pales à gauche et celles du chaînon méridional de Comolos-Altes à droite. Tel est du moins mon avis ; mais Henri, voyant surgir sur la droite une rangée de cimes neigeuses, tandis que les sommets de gauche n'offrent que du granit ensoleillé, serait disposé à croire que les

pics dominants sont ceux de la rangée méridionale. Je lui affirme que le point culminant est à gauche, et nous montons toujours. Les arbres s'éclaircissent vers 2,000 mèt. ; à 2,200 mèt., ils disparaissent et, derrière nous, de l'autre côté de la grande vallée, les vastes névés de Comolo-Forno deviennent superbes.

Nous montons toujours; le baromètre indique déjà 2,510 mèt. et la vallée s'élève encore, mais au-dessus de nous semble s'ouvrir un vaste col, dominé par les cimes glacées que Henri prenait pour le sommet. Nous nous arrêtons pour manger (11 h.) auprès d'une imperceptible source qui jaillit du granit, mais ni l'un ni l'autre nous ne pouvons rien prendre ; aussi nous remettons-nous bientôt en route, montant vers le col supérieur.

Nous y arrivons : changement à vue ! Un cirque tout empâté de névés, entouré de pics noirs, renferme deux vastes lacs d'un bleu sombre. Henri s'exclame : « Quel pays ! quel pays ! Jamais je n'ai vu tant de montagnes nouvelles ! »

Ici nous inclinons à gauche et nous attaquons la paroi de granit qui s'élève au Nord. Une fièvre ardente m'affaiblit de plus en plus. Passet, de son côté, m'avoue qu'il est accablé de fatigue, mais nous voulons aller aussi loin que nos jambes nous porteront. Pas à pas nous grimpons. Nous voici bientôt au niveau des grands pics de droite, et le granit qui nous porte n'a pas l'air de vouloir finir encore. La presque-certitude d'arriver nous rend quelque force, et nous continuons avec plus d'entrain la montée qui devient assez raide. Le rocher se redresse, la montagne s'effile, nous approchons visiblement du sommet. Encore 20 min. de gymnastique, et nous foulons la cime méridionale de Comolos-Pales, au Nord de laquelle, à 300 mèt. à peine, se dresse, comme un véritable *pal*, le point culminant. Une crête déchiquetée nous en sépare, mais ce pas est vite franchi et, à 1 h. 45 min., nous dominons toutes les montagnes d'Aran et de Caldas (3,006 mèt.).

A peine sur la cime, Henri est pris d'une courte défaillance ; de mon côté, je ne vaux guère mieux ; évidemment nous sommes à bout de forces ; mais quelques instants de repos nous remettent en état de service, et pendant que Passet élève une pyramide, « avec plus de plaisir, dit-il, qu'il n'en a jamais construit aucune, » je travaille à relever avec soin les montagnes qui nous entourent, surtout du côté d'Aran et du Montarto, où nous apercevons tous les lacs supérieurs du vallon de Caldas, le lac des Monges, Tramesane, etc. Je néglige les points éloignés pour plusieurs raisons : d'abord notre pic est déjà placé exactement sur ma carte, puis je possède ces chaînons en détail, tandis que je n'ai presque rien de celui qui nous entoure ; enfin, l'extrême fatigue me force à concentrer mon attention sur un moindre nombre d'objets. Du reste, les nuages s'élèvent de toutes parts et nous cachent bientôt les Encantados, la sierra de San-Nicolas, puis Comolo-Forno, puis l'horizon tout entier. Il n'y a plus qu'à redescendre.

A 3 h. nous quittons la cime et nous nous engageons dans des couloirs neigeux qui descendent rapidement vers l'Ouest.

Une seule pente de plus de 1,000 mètr. nous amène au-dessus de la vallée, un peu au Nord du lac de los Caballeros. Un instant seulement nous sommes embarrassés pour franchir une paroi verticale qui domine la rive gauche de la Noguera et où les eaux de Comolos-Pales descendent en cascades ; mais en tournant un peu vers le Nord, à droite, nous rencontrons bientôt un sentier de chèvres qui nous permet d'atteindre le fond de la vallée.

Nous descendons maintenant la rive gauche de la Noguera jusqu'à l'extrémité inférieure de la belle nappe du lac de los Caballeros (Barom. 1,750 mètr.), puis, traversant le déversoir, nous arrivons à Caldas, par la rive droite, à 6 h. 30 min., complètement épuisés.

Le surlendemain, après un jour de repos bien nécessaire,

nous rentrions dans la vallée de la Garonne par le port de Caldas. Je ne décrirai pas la suite de ma campagne, qui se prolongea jusqu'en septembre et m'amena des montagnes catalanes à celles qui dominant le Gallego (*Peñas de Cançias*, etc.); j'en aurais peut-être trop à raconter et mes collègues en auraient sûrement trop à lire.

FRANZ SCHRADER,

Membre de la Direction Centrale,
Président honoraire de la Section du Sud-Ouest.

XIII

EXCURSIONS EN CATALOGNE

Ma campagne de l'été de 1880 comprend, comme celles des années précédentes, des courses dans quelques régions peu connues de Catalogne. Pendant près de trois semaines, accompagné de mon guide de prédilection B. Courrège et de mon domestique, j'ai visité à plusieurs reprises les montagnes de Bacivère, des Pouys, de Colomès, des Encantados, etc.

Il serait bien long de narrer ici toutes ces excursions, aussi passerai-je rapidement sur les moins intéressantes, dont je ne dirai que quelques mots, pour m'étendre plus longuement sur les plus importantes.

LE PIC DE LA LANCE (2,658 MÈT.)

(PREMIÈRE ASCENSION)

Le 22 mai dernier au soir, après avoir les jours précédents, malgré des neiges molles et extrêmement abondantes, traversé les ports de Viella (2,453 mèt.) et de Rieux (2,370 mèt.), je me trouvais à Salardú.

Le 23, au point du jour, je partais pour le *Pic de la Lance*, dont j'atteignais le sommet granitique en 4 h. 30 min. (sans les arrêts). J'opérai l'ascension par le sud et la descente sur le *Plan de Béret* par le beau lac de *Bacivère* et les curieuses gorges du rio *Malo*. Ascension très facile l'été, mais très fatigante avec les neiges fondantes : fort belle vue sur l'Aran et le massif de Béret-Montgarry.

DE SALARDU A ESPOT

(13 juillet 1880)

Six semaines ne s'étaient pas encore écoulées que je me retrouvais de nouveau à Salardú. Je suis à peine entré à la posada Roste, que la padrona m'annonce qu'un Français m'a précédé de quelques heures. Je n'en puis croire mes oreilles; mais, pour me convaincre, la brave femme me montre un sac, une lunette et un bâton d'excursionniste. Le tout appartenait à un abbé ariégeois venu en Catalogne par le Port de Girette et Montgarry.

Mon porteur ordinaire n'est pas encore revenu de France, où il a passé l'hiver : il faut donc m'en procurer un autre. Je réussis, non sans peine, à mettre la main sur un ancien carabinero que j'engage pour deux jours.

Le soleil était à peine levé que j'étais debout; dans la salle commune, Barthélemy m'attendait avec Narciso Ullastres (tel est le nom de mon porteur, et je ne saurais trop le recommander). Il est jeune et vigoureux, et sa figure franche et ouverte dispose en sa faveur. Je n'ai eu du reste qu'à me louer de lui pendant tout le temps qu'il est resté avec moi. Toujours gai et serviable, il a encore un autre avantage : il se contente (chose rare) de 2 fr. 50 par jour comme salaire.

Nous prenions une tasse de café noir lorsque entre notre compatriote, M. l'abbé Cau-Durban. La connaissance fut promptement faite, et un quart d'heure après nous nous quittions, moi pour gagner Espot par le massif des Pouys, lui pour explorer au point de vue archéologique une partie de l'Aran; mais le Club Alpin comptait un nouveau membre.

Je ne dirai rien de la route qui de Salardú conduit par le Port de Pallas (2,072 mèt.) à l'hospice de la Bonaigue; je

l'ai décrite ailleurs¹. En face de nous, vers le sud, s'élève le massif des Pouys, dont les principaux sommets sont : le *Pic de la Bonaïgue*, le *Basiero* et le *Gerdat*. A 9 h. 35 min. nous quittons l'*Hospice d'en haut*, nous franchissons directement le torrent au-dessous de la maison sur une mauvaise palanque, et nous nous engageons sous bois dans un sentier serpétant sur la rive droite. Il monte légèrement (contournant la base du Pic de la Bonaïgue) dans le vallon où dort, bien au-dessus de nous, le lac solitaire des Cabanes. Un bûcheron que je rencontre me dit qu'en moins de 2 h. je l'atteindrais. D'après lui, le pic qui nous domine au Sud serait le *Monte Saliente*; c'est celui-là même qu'à l'hospice on m'indiquait sous le nom de *Gerdat*. Chose peu étonnante du reste, si l'on songe que nous sommes en Catalogne, où cols, lacs et pics portent presque toujours plusieurs appellations. Ces divergences tiennent souvent à ce que l'Espagnol ne s'occupe guère des sommets, mais seulement des pâturages, tandis que le touriste n'a pour objectif que les cimes dont les bergers n'ont que faire.

A 10 h. 20 min., quittant le sentier muletier du *lac des Cabanes*, nous passons, non sans peine, au-dessous d'une misérable hutte, le torrent fougueux qui en descend. Nous voici, rive droite, à 1,705 mètr. d'altitude. Montant alors au travers de pins clairsemés, de clairières émaillées de fleurs, nous atteignons à 1,835 mètr. d'altitude un chemin qui longe à moitié hauteur les flancs granitiques du Gerdat et conduit au lac des Cabanes et à l'Estan Gervais. Nous leur tournons le dos et arrivons à la *Coume de Brebiari*. Il est 10 h. 40 min.; le baromètre indique 1,835 mètr. et le thermomètre + 16 1/2.

Trois Espagnols de *Sorpe* y préparent une charbonnière non loin d'un cercle de blocs granitiques qu'on croirait arrangés de main d'homme, tandis qu'un vieux berger à l'œil intelligent, appuyé sur son long bâton recourbé, les

¹ Soc. Ramond, Bulletin d'octobre 1879, page 135.

regarde faire en caressant de sa main osseuse un superbe chien. Trois chemins s'offrent à nous : celui de droite conduit dans le massif des Pouys ; celui de gauche à *Son* ; le dernier, montant vivement sous bois, se dirige vers un vaste col herbeux où nous accompagne le vieux pasteur.

A peine avons-nous atteint le passage qu'un magnifique panorama se déroule à mes yeux. Devant nous, ondulant par trois ou quatre fois, semé comme à plaisir de bouquets de pins à crochets, s'étend un immense pâturage ; on dirait un tapis de velours, et auprès de ces belles prairies où bondissent des milliers de brebis, les pacages de Campsaure (près Luchon), tant vantés cependant, me paraissent bien peu de chose. Depuis les montagnes de la Bonaigue et du massif de Béret jusqu'à celles de l'Andorre, je ne vois que pics encore neigeux, et entre tous je distingue le Vallier (2,840 mè.), les Monts Rouges de France et d'Espagne, le Montcalm (3,079 mè.), la Pique d'Estats (3,141 mè.) et bien d'autres encore. A mes pieds, la vallée de la Pallaresa trace ses innombrables méandres au travers des étroits défilés des sierras catalanes, puis d'autres vallées secondaires descendent vers la vallée principale ; là des forêts, ailleurs des *pueblos* perchés sur les pentes. Je marche lentement, captivé par ces sites dont les sommets et les gorges me rappellent mille souvenirs de ma vie de touriste. Nous sommes à 2,000 mè. environ. Au-dessous de nous, très bas dans une vallée verdoyante, m'apparaît le village de *Son*, ses champs déjà jaunissants, ses prairies et ses arbres. Sur les pentes qui le dominant j'aperçois des blocs erratiques, et malgré l'éloignement je distingue au-dessus du village une puissante moraine barrant le vallon.

Les vertes pelouses des montagnes de *Son* semblent ne jamais finir, et, chemin faisant, Narciso me montre à notre droite le *Pic de Ustésó de Son*, la *canall de l'Estañ Negro*, dont le nom seul suffirait pour indiquer l'existence d'un laquet, invisible pour nous. Près d'une source délicieuse,

où nous étanchons notre soif, trois grosses boules bleues et blanches semblent immobiles : on dirait un tas de couvertures ; en effet, ce sont trois bergers qui, malgré la chaleur, roulés dans leurs mantilles et étendus sur des peaux de moutons, dorment comme des marmottes. Nous les réveillons, mais impossible de tirer d'eux aucun renseignement, ils ne sont pas du pays ; du reste, ils paraissent aux trois quarts abrutis. Je les quitte, ne sachant si je dois plaindre ou admirer ces pauvres créatures qui, indifférentes au froid comme au chaud, le sont bien plus encore à la beauté du pays qu'elles habitent.

A 4 h. cependant, après une dernière montée, nous arrivons à la *Collada de Fougarus* (schiste en place) ; d'après notre porteur, ce col se nommerait également *col de Loboïsne del Scouns* (?). Barom., 2,100 mètr. ; therm., +16 1/2. Malgré la grande altitude, des pins végètent çà et là, et un troupeau de belles chèvres blanches en broutent les jeunes pousses.

Avant d'atteindre ce passage, rien ne peut faire pressentir la vue dont on va jouir ; vous montez toujours, et, subitement, apparaît un panorama fort beau, dont les montagnes d'Espot forment le principal objectif. La *Collada de Fougarus* s'ouvre largement dans la longue crête qui, partant du Pic de Basiero (dans les Pouys), descend en ondulant vers la Pallaresa : à gauche du col s'élève le *Pic Vellendo*, à droite le *Pic de Fougarus*. Ce dernier est bien modeste, car en cinq minutes j'en atteins le point culminant, d'où, tranquillement assis à l'ombre d'un bouquet de vieux pins, je puis tout à mon aise reconnaître la région qui m'entoure.

L'an dernier, je l'avais en partie aperçue du *San-Cristobal*¹. Aujourd'hui, les points de l'horizon s'éclaircissent

¹ Au mois de juillet 1879, les bergers que j'avais rencontrés au Port de la Ratère ignoraient le nom de cette belle pointe, tandis que ceux de la cabane del Port me l'avaient tous indiquée, mais faussement, sous le nom de Pico Cristobal (ou San-Cristobal). D'après les nouveaux

pour moi de toutes parts. A mes pieds, vers le bas de la vallée, c'est *Espot*, bâti sur les deux rives du torrent du même nom ou de *San-Moricio*. (L'appellation de *San-Narciso* est erronée.) Si j'en remonte le cours accidenté et si des yeux j'arrive à sa partie supérieure, c'est au *col de Portaron* que s'arrêtent mes regards. C'est le seul passage muletier conduisant à *Caldas de Bohi* par le val de *San-Nicolas* : 7 h. pour des piétons; 9 h. avec un mulet.

Entre ce large col et la frontière de l'Aran, est le *Pic des Crabes* ou de la *Craouette*, près du *Port de la Ratère*. En face de moi, sur la rive droite du rio d'*Espot* (ou de *San-Moricio*) s'élève le facile *Puig de Linyas*; derrière lui se creuse la *vallée de Peguera*. Le *Cristobal* (ou *Cap de Peguera*), au Sud, se montre en dominateur, et tout près de moi les deux *roches des Encantados* au-dessus du *lac San-Moricio*.

A 1 h. 45 min. je suis de retour à la *Collada de Fougarrus* d'où, après une nouvelle observation du baromètre, je commence la descente vers *Espot*. Elle ne fut rien moins qu'agréable; tandis que sur l'autre versant nous marchions sur de moelleux gazons doucement ondulés, sur celui-ci au contraire nous dégringolons plus vite que nous ne le voulons, sur des corniches, et ensuite sur un routin à peine tracé à travers des schistes gris et rouges coupés de bandes calcaires. A 1,900 mèt. d'altitude environ, pendant que mes hommes se désaltèrent longuement à une fontaine, je récolte quelques plantes, entre autres deux superbes touffes d'*aster*; puis sans les attendre, je continue seul à descendre. A 200 mèt. plus bas, non loin d'un filon de porphyre gris verdâtre, je remarque, sur les schistes en place, des blocs de granit erratiques et des stries glaciaires. A 3 h. 15 min. mes

renseignements que j'ai pu recueillir cette année dans la vallée d'*Espot*, ce fier sommet porterait le nom de *Cap de Peguera*. Réparant une erreur bien involontaire, qui n'enlève rien au mérite de ma première ascension, je restitue à ce pic son vrai nom de *Cap de Peguera*, et c'est ainsi que je l'appellerai désormais, réservant le nom de *Pico Cristobal* pour la véritable cime qui le porte, si tant est qu'elle existe.

compagnons me rejoignent, et nous passons sur la rive droite du rio de San-Morcio pour descendre vers Espot, où nous pénétrons en repassant deux autres ponts, dont un en pierre.

Le village d'Espot occupe une position pittoresque un peu avant la jonction de la vallée d'Espot avec celle de Peguera. Construit à 1,365 mètr. au-dessus du niveau de la mer, ce village se compose de deux agglomérations de maisons, car on ne peut décemment donner le nom de maisons aux baraques vieilles, noires et crevassées dont se composent *Espot de Dalt* et *Espot de Abajo*. Espot Dessus possède un joli pont de pierre en dos d'âne. L'église s'élève isolée et sans apparence extérieure, sur la rive gauche. Le retable, au contraire, offre des sculptures sur bois de pin fort remarquables (entre autres deux statues de grandeur naturelle), qu'on est surpris de trouver dans ce coin perdu de la Catalogne. En attendant la préparation du dîner et des lits (chose toujours fort longue), je monte, à 50 mètr. environ au-dessus du village, à une vieille tour ronde : haute de 35 à 40 pieds, large de 15 à 20, elle n'est percée que d'une seule grande fenêtre ouverte à 4 mètr. du sol ; une autre, carrée et toute petite, la surmonte, et cinq à six meurtrières s'ouvrent au milieu les murailles, dont le faite commence à se démanteler. De ce point élevé je domine tout le bassin dont Espot occupe la partie supérieure, et de tous côtés j'aperçois, sur le flanc des montagnes, des blocs erratiques ; il y en a même d'un volume considérable suspendus au-dessus du hameau ou empâtés dans une boue glaciaire très sablonneuse¹.

La casa del alcalde, où nous sommes descendus, se trouve dans Espot de Abajo ; c'est, me dit Ullastres, une « mai-

¹ C'est de ces montagnes que proviennent les blocs que je vis, il y a deux ans, en me rendant en Andorre, un peu au-dessus de Valencia de Arreu, et dont j'ai parlé dans mon opuscule : *Catalogne et Andorre*, publié par la Soc. Ramond, dans son Bulletin trimestriel d'octobre 1879.

son riche »; j'ai besoin de son affirmation pour le croire, car la demeure du señor Aleu est tout aussi misérable extérieurement que ses voisines. La description de la chambre qui nous sert de dortoir pourrait à elle seule donner une idée d'un intérieur aisé dans un hameau catalan, mais je préfère la passer sous silence, et je me contenterai de signaler aux amateurs d'antiquités deux petits mortiers en bronze, et un vieux bahut en bois sculpté. Il orne la grande salle de la posada, où il fait bonne figure.

Avant de nous coucher, nous allons à la recherche d'un guide local, et je suis assez heureux pour rencontrer le *cazador* arrivant d'Esterri, où il était allé porter le produit de sa chasse. Je l'engage pour le lendemain.

Le *cazador* d'Espot est légendaire dans le pays; c'est un jeune homme au regard vif et intelligent; il est âgé de vingt-huit ans, et cependant a déjà tué plus de trois cents isards et dix à douze ours. Il me montre même avec orgueil la dépouille du dernier qu'il a tué, il y a un mois à peine, dans les montagnes de Peguera. Ces animaux, paraît-il, n'y sont pas rares.

LA PUNTA DE SUBENULLS (2,948 MÈT.)¹

(PREMIÈRE ASCENSION)

Malgré les apparences peu engageantes de notre dortoir, la nuit se passa fort tranquillement, et à 4 h. seulement nous étions en route; le thermomètre indique + 12 degrés. Fidèle à sa parole, le *cazador* m'attend sur sa porte, le fusil en bandoulière; à ses pieds est couchée une belle chienne braque à poil brun et rude comme celui d'un griffon.

Cette exactitude de Joseph Brouet (tel est le nom du

¹ Les altitudes ont été reprises et rectifiées d'après les visées de M. Schrader.

cazador) me prouve que le prix fixé la veille au soir pour la journée lui paraît rémunérateur de ses peines. Nous étions convenus de 3 fr., et je dois dire que le brave garçon ne réclama pas un centime de plus, et se trouva très satisfait d'une très légère gratification que je lui donnai en nous séparant.

Nous partons d'Espot, nous dirigeant vers le lac de San-Moricio, et remontant le torrent qui lui sert d'écoulement. Nous suivons d'abord la rive droite, pour passer ensuite sur l'autre, au-dessous de la Collada de Fougarius. Brouet a été pêcheur dans son temps, et me montre en passant les bons endroits où l'on trouve les meilleures truites dans le torrent. Fougueux et tapageur, ce joli rio est souvent bien au-dessous de nous, encaissé dans des parois rocheuses; d'autres fois, les arbres se penchent sur ses eaux, et y répandent une ombre mystérieuse. Nous ne tardons pas à laisser derrière nous les derniers champs; les pâturages, puis la forêt de pins et de bouleaux, leur succèdent. C'est sous leur ombrage que nous atteignons la *capilla de San-Moricio*. Situé dans une petite *pleta*, et adossé à une paroi calcaire, cet humble sanctuaire (1,860 mèt.) précède de 25 min. environ le lac du même nom. Pendant ces 2 h. de montée, le cazador me nomme toutes les montagnes qui entourent la vallée d'Espot. A partir du village, sur la rive gauche du rio, ce sont les *Pics de la Roca de San Juan*, les *Pales* avec les deux *pitons de Vellendo* et de *Fougarius*, entre lesquels s'ouvre la collada de ce nom, puis les *crêtes de Llosana*, de *Cuartibles*, la *Pala Llebrera*, la *Solane*, les *crêtes d'Agudes* et de *Llaunoba* qui vont rejoindre les pentes du *Basiero* et le Port de la Ratère; les petits torrents du *Bédât*, de *Pinata* et d'*Agudes* en descendent, en formant mille cascates. Sur la rive droite, s'élèvent les *Pics de Llinyas*, de *Fonguera*, de *Monestero* et les deux *Rocs des Encantados*; les ruisseaux de *Botero* et d'*Estranse-rull* prennent leurs sources sur ce versant. En face du lac

de San-Moricio s'ouvrent au Sud deux vallées parallèles : la première avec son grand lac (*Estañ de Mar* d'après le cazador) et son *Cap de Peguera*, le plus haut sommet de la région. La suivante est celle de *Subenulls*, dont le plus fier piton porte le même nom. Toutes deux conduisent, par de haut cols, dans la région lacustre de *Capdella*¹.

Du lac de San-Moricio, les *Encantados* sont vraiment splendides et imposants ; je m'empresse d'en prendre un croquis. Pendant que Barthélemy referme les sacs, Brouet nous raconte une curieuse légende qui s'y rapporte. C'était un dimanche, deux chasseurs étaient partis de grand matin, à la poursuite des isards ; mais ils n'avaient point entendu la messe. Cependant la journée s'annonçait bien, les isards traqués semblaient ne pouvoir échapper à nos deux montagnards. Ils étaient déjà parvenus à l'enfourchement qui sépare les deux pointes, l'un d'eux même se préparait à tirer, lorsque Dieu, pour punir les mécréants, les changea soudain en pierre. Depuis lors, la montagne porte le nom de Roc des *Encantados*, ou des Enchantés ; du lac de San-Moricio, qui baigne sa base, on distingue très bien, dans le col qui s'ouvre entre les deux cimes, deux pitons calcaires affectant, d'une façon surprenante, la forme de deux silhouettes humaines ; l'un d'eux, surpris le fusil à l'épaule, est resté dans cette position ; l'autre a déjà été endommagé par les injures des siècles. Je donne ce récit pour ce qu'il vaut, en laissant la responsabilité à mon cazador ; mais il est pittoresque, et explique l'espèce de terreur superstitieuse des habitants de la vallée, quand ils parlent de la montagne maudite.

Il est 6 h. 45 min. lorsque nous quittons les rives du lac de San-Moricio, laissant Ullastres garder les sacs et rêver tout à loisir, dans ce site merveilleux de sauvagerie et de fraîcheur. Nous montons d'abord, rive droite du tor-

¹ Voir page 250.



Los Encantados (dessin de M. Gourdon, d'après nature).

rent, les premières pentes du *val de Subenulls*, et passons bientôt après sur la rive opposée. Aux pelouses succèdent les blocs et les pins. Le sentier contourne la base du pic du *Roc de l'Estañ*; à notre droite s'élève un des pics du cirque de Subenulls.

50 min. de marche nous amènent sur les berges désolées du même nom (Barom. = 2,190 mètr.; therm. = + 15). Quelques touffes de rhododendrons en fleurs égayaient encore ce val solitaire; 20 min. plus haut dort, en partie entouré des neiges de l'hiver, un laquet sans nom. J'y fais une halte de 10 min., pour prendre un rapide croquis. Au fond du cirque se dresse notre pic, et à sa droite, le col qui doit nous livrer passage, pour l'attaquer par l'Ouest. En effet, la paroi qui s'offre à nous est inabordable. Les premiers bancs de neige, qui ont fait leur apparition au laquet, se montrent plus fréquents, et bientôt de rares blocs viennent seuls, de loin en loin, faire tache sur ce blanc tapis. Nous obliquons sur la droite, la pente s'accroît de minute en minute, se redresse fortement, et c'est à quatre pattes que nous atteignons, à 9 h. 25 min., le col fort élevé de Subenulls (2,795 mètr.).

La vue est déjà fort belle, et vers l'Aragon mes regards vont jusqu'au Cotiella. La crête qui, du col, monte à la Punta, est horriblement déchirée; il nous faut la longer un peu en contre-bas, sur le versant de San-Nicolas, sur le roc vif, ou sur les neiges glacées, qui parfois présentent des angles redoutables. 30 min. de rude escalade, et nous posons enfin le pied sur le sommet vierge de la *Punta de Subenulls* (2,948 mètr.).

De cette haute cime, la vue s'étend sur une région que j'avais déjà entrevue l'an dernier du *Cap de Peguera*. Le panorama qu'on embrasse est fort étendu, et le regard plane de tous côtés sur des contrées à peu près inconnues, et où aucun touriste n'a encore pénétré. Dans les vallées qui s'ouvrent sous mes pieds, miroitent des légions de

lacs de toute grandeur, d'un bleu d'azur : on dirait de gros saphirs enchâssés dans leurs cuves de granit fauve. Dans cette partie de la Catalogne, les estañs sont si nombreux, que souvent les montagnards désignent d'un seul nom tout un groupe et n'ont pas d'appellation spéciale pour chacun d'eux ; ceux-là seuls où l'on pêche la truite ont eu cet honneur. Pendant que Barthélemy et le cazador construisent une tour en pierres sèches, je prends rapidement quelques alignements à la boussole : à l'Est et bien plus bas que nous, c'est le lac de San-Morcicio, avec les Encantados ; à l'Est-Sud-Est, le Puig de Llinyas, et derrière lui, le val de Peguera, aux sources sulfureuses et ferrugineuses ; au Sud-Est, le Cap de Peguera, couronné de ses deux tourelles ; un peu à sa droite, le Pic del Canto de Monestero de la Drata (?) ; au Sud, la Punta de Moncenito, à la tour ébréchée par la foudre depuis l'an dernier ; au Sud-Sud-Ouest, vers les plaines ensoleillées d'Aragon, la Sierra de Guara ; à l'Ouest, le massif du Cotiella, tout neigeux ; à l'Ouest-Sud-Ouest, les Monts-Maudits, couverts de glace ; au Nord-Ouest, le Grand Pic de Colomès, sur la frontière de l'Aran ; au Nord, la profonde échancrure du Port de la Ratera, et dans le même alignement, vers l'Ariège, le cône arrondi du Pic de Mauberme.

Dans le granit qui forme le sommet de la pointe, et la roche constitutive de presque toute la région environnante, on rencontre parfois de beaux cristaux de feldspath rose, des filons d'épidote cristallisée ou amorphe, et du grenat brun.

Il fait un temps délicieux ; j'en profite pour prendre trois observations barométriques à un quart d'heure d'intervalle. Nous déjeunons, il en est temps, car depuis 4 h. ce matin, et suivant mon habitude, je n'ai encore pris qu'une simple tasse de thé bouillant.

A 11 h. 30 min. cependant, nous songeons qu'il nous faudra quitter notre observatoire. Je glisse ma carte dans

une boîte de sardines vide, je la place dans le cairn, et à 11 h. 40 min. nous partons. En 15 min., nous avons rejoint le col de Subenulls. Nous nous y arrêtons 10 min. à peine, et nous nous séparons du cazador. Avant de nous quitter, il nous serre vigoureusement la main et nous dit au revoir. Je le charge de passer au lac San-Morcicio, d'où il nous enverra Ullastres à la cabane de la Pleta des Gavachos. Lorsqu'il a disparu sur le versant de Subenulls, Barthélemy et moi opérons, non sans peine, une descente fort roide par une étroite cheminée agrémentée de neige et de glace; 25 min. de dégringolade nous amènent à la base de ce couloir, à l'endroit appelé *la Questio (?) de Portaron*; tout près de nous, à l'Ouest de la Punta de Subenulls, s'ouvre le large col des Pêcheurs (de Capdella). Peut-être a-t-il un autre nom, mais jusqu'à présent je ne lui en connais pas.

Quelques instants après, nous nous arrêtons sur le bord d'un des cinq ou six petits laquets de cette gorge solitaire, et pendant plus d'une heure je fais des photographies et m'amuse à voir gambader comme des fous, à 300 mètr. de moi, un troupeau de quatorze isards, grands et petits. Ces gentils animaux sautent, jouent entre eux comme des chevreaux, font des courses sans fin, montent, descendent, se poursuivent sur un vaste névé. Les vieux semblent donner l'exemple, et les jeunes, avec mille petites gambades enfantines des plus risibles, cherchent à les imiter. C'était charmant : j'eus un moment la mauvaise pensée d'interrompre brusquement d'un coup de sifflet les joyeux ébats de la harde. Mais ils étaient si heureux, si contents d'être libres ! A quoi bon troubler leur douce quiétude ? et sans bruit nous quittâmes les berges du lac. Nous descendons toujours au travers des blocs de granit, reposant sur la même roche en place, entrecoupée çà et là de superbes parois polies et moutonnées ; ailleurs d'étroites bandes de gazon formant des corniches où végètent des pins, tandis qu'un

peu plus loin ils s'accrochent aux anfractuosités, et leurs fines aiguilles frémissent sous une brise légère.

A 2 h. 15 min. nous voici au déversoir du *lac Noir*. Quel nom lugubre, et comme il est en rapport avec la couleur sombre des eaux du lac ! Elles semblent immobiles, c'est triste et froid comme le Tartare. De hautes murailles à pic y plongent d'un seul jet, depuis le col qui le domine (Barom. = 2,320 mèt. ; therm. + 18). Un tout petit laquet sans nom lui sert d'écoulement. 20 min. de marche nous amènent, par une remontée fort douce, à l'*Estañ des Gavachos* (Barom. = 2,350 mèt. ; therm. + 17), d'où nous gagnons la *cabane del Port*. Comme elle est solitaire cette année ! L'été dernier j'y couchai ; c'était la veillée des armes : nous allions, le lendemain, conquérir le Cap de Peguera. Mais alors les bergers avaient envahi le pauvre réduit, où nous passâmes une nuit détestable et complètement blanche. Aussi, aujourd'hui, suis-je tout heureux de voir que nous serons seuls. Il est 3 h., le baromètre indique 2,215 mèt. et le thermomètre + 18. Après 1 h. de repos, je vais faire une promenade vers le Pic de la Crabette et le col de Portaron. Pendant ce temps, je laisse Barthélemy préparer le dîner. C'est un soin pour lequel je n'ai aucune aptitude, à l'encontre de collègues plus heureux.

La cabane del Port, dont j'ai déjà parlé ailleurs¹, est un excellent point de départ, comme centre d'excursions dans cette région de San-Nicolas et d'Espot, et sa proximité du grand col de Portaron permet de passer facilement (même à mulet) d'une vallée dans l'autre. Mais aujourd'hui j'y cherche un abri pour gravir demain le Grand Pic de Colomès et redescendre de là dans le val d'Aran. Après des courses sans nombre dans cette belle contrée, je m'y suis attaché ; elle me platt infiniment, et chaque fois que je me rapproche de ses montagnes, dont le moindre

¹ *Annuaire du Club Alpin Français*, année 1879, page 302.

repli m'est familier, j'éprouve un sentiment de bonheur. Si l'inconnu a des charmes secrets, si l'on aime à découvrir, on revoit aussi avec plaisir les sites qui les premiers ont captivé vos regards.

A 6 h. 30 min., Ullastres nous a rejoints, on dîne, et tout en causant et fumant, on achève la soirée; la lune se lève pure et dans un ciel sans nuages; à 9 h. je dormais tranquillement, les pieds au feu, roulé dans mon plaid, sur un lit de branchettes de pins, étendues sur le sol humide de la cabane.

GRAND PIC DE COLOMÈS (2,926 MÈT.)

(PREMIÈRE ASCENSION)

De la cabane del Port, le Grand Pic de Colomès paraît au Nord-Ouest, à l'angle gauche d'une sorte de petit cirque granitique, aux hautes parois difficilement abordables. Vers le centre tombe de trois lacs (invisibles d'ici) une élégante cascade. Elle est si légère qu'on dirait une longue chevelure dénouée et flottant au gré du vent.

Nous avons été paresseux, et je ne sais trop pourquoi nous ne partîmes qu'à 4 h. 15 min., le matin du 16 juillet. Une petite chauve-souris attardée, ou attirée peut-être par le feu de notre campement, traversait à tout instant la *pleta* à notre nez, et, dans son vol saccadé, décrivait mille cercles autour de nous. Une fois même, de son aile glacée elle m'effleura le visage. J'aurais bien désiré punir cet excès d'insolence, et surtout m'emparer de ce chiroptère. C'est la première fois, en effet, qu'à pareille hauteur j'ai pu constater en montagne la présence de ces animaux. Mais je dus y renoncer.

Ullastres nous fait monter directement au-dessus de la cabane, sur des gazons et des pierres mobiles, pour rejoindre l'espèce de sentier suivi par les pêcheurs allant de

Capdella à Artias (Aran). A 2,500 mètr. à peu près, nous passons près d'une excellente source. 5 min. après, redescendant un peu, nous laissons à notre gauche un tout petit laquet encore gelé. A 5 h. 5 min., nous sommes à 2,540 mètr., au déversoir de deux lacs, un peu plus grands que le précédent, et auxquels le premier sert d'écoulement. Les eaux de ces trois estañs forment la cascade dont j'ai parlé; elle tombe elle-même dans un lac (lac Noir?) tout près de la cabane del Port, et par lui descend au torrent de San Nicolas. De là, mon porteur me montre, dans la crête frontière de l'Aran, une échancrure à peine large de 3 mètr.; c'est le *Traou* ou *Forade de Portaron*, le passage le plus direct de Capdella à Artias, et dont se servent les pêcheurs. Quel dur métier! les voyez-vous ces hommes, chargés de 50 à 60 livres de truites, chaussés de spadrilles, franchir trois longues vallées, traverser deux cols de plus de 2,700 mètr. d'altitude, par n'importe quel temps, et pour la modique somme de 20 à 30 sous par jour! Voilà d'où viennent les truites que les baigneurs savourent à Luchon pendant la saison thermale.

Du dernier lac, nous obliques légèrement à gauche, et la montée sur les blocs entassés ou les neiges molles nous prend 40 min. Ullastres nous suit difficilement malgré son ardeur. J'avais pitié de lui : les pieds nus et violets de froid, chaussés de mauvaises spadrilles, il pataugeait comme nous dans ce névé fondant, où nous enfonçons souvent jusqu'aux genoux. Mais je dois lui rendre cette justice, que jamais une plainte ne sortit de sa bouche; il était le premier à rire de ses chutes. Le *Traou de Portaron* s'ouvre à 2,775 mètr. d'altitude; de là sur le val d'Aran, une pente excessivement rapide tombe presque d'un seul trait de cette espèce de porte aérienne, jusque dans cinq lacs, encore à moitié congelés, et dont le plus grand porte le nom d'*estañ Blau* (ou Bleu). Le sommet du pic est encore loin de nous, et le chemin trop moelleux qui s'allonge devant nous

semble inquiéter notre homme. Aussi me propose-t-il de passer *la Forade*, de descendre sur l'autre versant (Colomès) et d'atteindre par là, si c'est possible, le pic convoité. Je refuse net, il insiste; de mon côté je résiste et parviens, non sans peine, à lui prouver que, même en montagne, la ligne droite est presque toujours la meilleure, et souvent la plus courte. Mon instinct me disait que j'avais raison, il en convint plus tard, et m'avoua naïvement que je connaissais admirablement, et mieux que lui, tous les mauvais chemins de son pays.

Mon avis, chaudement appuyé par Barthélemy, ayant prévalu, nous continuons de grimper sur le même versant, nous dirigeant directement, et d'abord presque sans monter, vers un col de neige ouvert à gauche de notre pic, dans le chaînon qui en tombe vers le val de San-Nicolas. Un petit vallon insignifiant s'ouvre bientôt sous nos pieds, nous y descendons en glissades sur les neiges, et, gravissant ensuite une pente courte, mais fort rapide, nous atteignons le col. Le reste de l'ascension ne fut plus qu'un jeu d'enfant; nous suivîmes pendant 10 min. la crête, et, à 6 h. 50 min., nous foulions, les premiers, la cime du Grand Pic de Colomès (2,926 mè.).

A peine y sommes-nous arrivés, que le vent d'Ouest se met à souffler avec violence, et ce n'est qu'en nous cramponnant aux blocs que nous pouvons sans danger nous tenir debout. Malgré le soleil qui brille dans toute sa splendeur, il fait frais, et le thermomètre n'indique que $4-7 \frac{1}{2}$. La vue dont on jouit du Grand Pic de Colomès est fort belle. Il s'élève sur la crête frontière de l'Aran, entre le val de Colomès (ou de Trédos), et la vallée de San-Nicolas. Mon premier soin est de regarder dans la direction du *Cap de Peguera*, que j'aperçois fort loin au Sud-Sud-Est, tandis que la *Punta de Subenulls* se montre un peu plus à sa droite, et plus près de nous. Le panorama qui s'offre à moi est presque identique à celui que présente ce dernier pic. Cepen-

dant la région de Capdella est complètement invisible, tandis que vers le Nord, l'Aran se développe plus largement, et tous les lacs du cirque de Colomès (j'en compte quinze) s'étagent sous mes pieds jusqu'à la base du Sandrous. Un homme de pierre s'élève bientôt sur le sommet extrême de Colomès, j'y dépose ma carte, et nous partons. Le chemin que nous allons prendre n'est rien moins qu'agréable. Il nous faut en effet, pour ne pas revenir sur nos pas, passer à moitié hauteur, sur les pentes presque verticales d'une muraille toute zébrée de neige, de glace, et coupée de couloirs des moins attrayants. Le trajet fut court heureusement, mais le moindre faux pas aurait pu être le dernier. Profitant autant que possible de légères aspérités de la roche, nous nous glissons à sa surface, nous nous y cramponnons solidement, et, après 25 min. d'une rude gymnastique, nous atteignons sans avaries une sorte de petit entablement de 2 mètr. carrés, qui s'avance dans le vide au-dessus du *Traou del Rat*. De cet étrange balcon, nous dominions tout un coin du val de San-Nicolas. Nous nous y arrêtâmes à l'abri du vent, pour déjeuner.

A 8 h. 20 min., nous quittons sans regret notre étroite salle à manger, où nous pouvons à peine nous tenir assis tous les trois, avec nos sacs et nos bâtons; 2 min. après nous faisons la première traversée du col ou *Traou del Rat* (2,845 mètr. d'altitude). C'est une petite échancrure de 50 à 60 centimètres de large environ, sur 1 mètr. 50 de profondeur, ouverte comme d'un vigoureux coup de hache dans la crête granitique du cirque de Colomès. C'est certainement le plus haut passage de l'Aran. De cette brèche, véritable meurtrière de forteresse démantelée, l'œil plonge d'un seul trait jusque vers le bas de la vallée, par-delà les *Bains de Trédos*, et nous voyons s'étagier neiges, lacs, forêts et prairies, entre les deux crêtes séparatrices des vals de *Valartias* et de *Ruda-Sabouredo*. Le Salana et le Sandrous semblent les deux vigies préposées à la garde de ce

val solitaire, où pas un bruit ne se ferait entendre, si ce n'était celui des avalanches qui roulent sur les pentes autour de nous. En effet, toute la partie supérieure du cirque est encore encombrée de neiges comme en plein hiver, et c'est avec bonheur qu'après quelques minutes d'arrêt au Traou del Rat nous dévalons rapidement en glissades jusqu'au *Clot des Estañols*. C'est une sorte de plateau où reposent, en grande partie constellés de glaçons, une quinzaine de laquets se déversant les uns dans les autres, et dans un dernier, pour former ensuite une belle cascade tombant plus loin au travers des pins, dans une anfractuosité de la roche. Plus bas, ces eaux vont rejoindre celles des *lacs Major, Long et Blau* (ces deux derniers s'étendent à la base du Sandrous).

A 10 h. 25 min., nous atteignons le déversoir de l'*estañ Long* de Colomès, d'où Ullastres me montre le sentier de la *Ratère d'Espot*; ce routin passe très haut, entre le Sandrous et le *Pico de la Vista de la Ratera*. A notre gauche, mais invisible pour nous, s'étend l'*estañ Major*, dont nous passons non sans peine le torrent d'écoulement. Le pont est des plus primitifs; c'est un tronc de pin, long et mince, dépouillé de ses branches et de son écorce. Le rio, rapide et profond, le submerge à tout moment sous ses vagues écumeuses. Encore 1 h. de marche, au travers de belles pelouses, sous l'ombrage des forêts de la rive gauche, et nous arrivons aux *Bains de Trédos*. Je n'en parlerai point, l'ayant déjà fait ailleurs; je me contenterai seulement de dire que, depuis mon passage en octobre 1877, le señor J. Varo a triplé ses prix, et maintenant on est indignement écorché dans cet établissement embryonnaire (altitude, 1,747 mètr.). 1 h. 40 min. de marche rapide nous conduisent des Bains à Salardú, d'où en 2 autres heures nous gagnons Vieilla, et le lendemain Luchon, par le pic de los Anténes.

Pendant le mois d'août, et une partie de septembre, je fis de nombreuses courses géologiques, tant sur le versant

espagnol que sur le versant français des Pyrénées, et réussis plusieurs premières ascensions de pics secondaires; l'un d'eux surtout, le *Mail Plané*, sur la crête frontière de la Haute-Garonne, au fond du *val des Graouès*, offre un magnifique coup d'œil.

LE LAC SAN-MORICIO (1,880 MÈT.)

Septembre allait finir, et c'est par une de ces belles matinées d'automne, si communes dans nos montagnes pyrénéennes, que je partis de Salardú, le 29, au point du jour. A 11 h. du matin, après avoir traversé l'interminable vallée de la Ruda, nous étions, mes hommes et moi, au *Port de la Ratère* (Barom. = 2,544 mèt., therm. = +7), d'où nous descendîmes sur le *lac de San-Morcio*, glanant tout le long de la haute vallée d'Espot de superbes photographies. Dans cette région merveilleuse, qui ne ressemble à rien du reste des Pyrénées, et serait digne des Alpes, les sites pittoresques abondent à chaque pas; et mes hommes, qui cependant connaissent déjà comme moi ces vallons solitaires, ne peuvent s'empêcher d'en admirer les beautés comme au premier jour.

Nous revoyons ces vieux arbres, ces pics aux âpres silhouettes, et l'étrange *Roc des Encantados*. Sur la rive Sud de l'estañ se trouve, à la lisière des pins, un éperon de calcaire : il forme une sorte de cavité qui nous servira d'abri. Du côté Nord de cette excavation, nous élevons un petit mur en pierres, pour nous protéger du vent; quelques brassées de rhododendrons, jetées sur le sol humide, nous tiennent lieu de couchette. Le soir, devant un bon feu, roulés dans nos couvertures, nous attendîmes tranquillement, après dîner, l'heure du sommeil.

COL DE SAN-MORICIO (2,675 MÈT.)

(PREMIÈRE TRAVERSÉE)

ET PREMIÈRE ASCENSION DU BASIERO (2,743 MÈT.)

Le lendemain matin, après une nuit très fraîche (le therm. indiquait seulement $+ 3$ degrés à 5 h.), nous nous levâmes quelque peu engourdis par le froid et les membres endoloris. Les pelouses de la haute vallée d'Espot étaient couvertes d'une gelée très forte; des buées blanches se levaient sur l'estañ, s'enroulant en flocons laineux à sa base et sur les grands pics; les premiers rayons du soleil font étinceler comme des diamants de longues traînées de grêle congelée, tombée la semaine précédente. Le verglas frange en maints endroits les flancs du *Roc des Encantados*, et nous interdit, à mon grand regret, l'ascension de ces belles pointes calcaires; leurs pentes sont assez roides et mauvaises pour qu'on ne s'y aventure pas dans des conditions défavorables. Bon gré mal gré, je me contente donc pour aujourd'hui de reconnaître la possibilité d'une ascension, et remets à l'an prochain la conquête de cette nouvelle Fourcanade. Si elle est moins haute que sa sœur du massif des Monts-Maudits, elle n'en sera, je crois, pas plus facile.

A 6 h., nous abandonnions le campement (Barom. = 1,880 mèt.; therm. = $+ 5$), nous passons sur un tronc d'arbre le rio descendu des lacs supérieurs, et montons directement en face de nous (Nord), laissant bien à notre gauche la gorge par laquelle nous sommes descendus hier.

Nous grimpons d'abord sur les pentes d'un filon de schiste rougeâtre, incrusté dans les granits de la région; des pins, des bouleaux, des saules même poussent au travers de la rocaïlle. Plus nous gravissons, plus les arbres deviennent

rares ; de maigres touffes de rhododendrons seules végètent misérablement dans ce désert de pierres, où les blocs énormes, entassés les uns sur les autres, forment des chaos gigantesques. Peu à peu nous approchons du col, but de notre escalade. Tout autour de nous ce sont des murs de granit rougis par le soleil, flanqués de tours ébréchées, d'obélisques branlants, tout un monde en un mot de ruines imposantes et grandioses, groupées dans un équilibre très douteux.

Que de variétés de roche dans ces grands éboulis, entassés par les siècles ! J'y récolte, en particulier, trois espèces de granit, dont l'un renferme de superbes cristaux de feldspath noir ; l'autre est mouchetée de vert et de lilas, tandis qu'une autre, d'un blanc gris, présente à peine quelques légères taches de couleur plus foncée. Nous passons au-dessous d'une aiguille plus menaçante encore que les autres, on dirait qu'elle va se précipiter sur nous ; une partie déjà en est tombée tout dernièrement : 10 min. après nous sommes sur la brèche. Il fait presque froid (+ 3 1/3), et pendant que mes hommes se grillent comme des lézards dans un petit coin tout ensoleillé, je prends quelques vues des montagnes de Peguera et de Subenulls. Le haut col in-nommé (Barom. = 2,675 mè.), où nous nous trouvons, fait directement communiquer la haute *vallée d'Espot* et celle où dorment le grand *lac des Cabanes* et trois lacs plus élevés que lui, dont j'ignore les noms. Cette brèche s'ouvre au Sud-Sud-Est du *Pic Basiero*.

Nous allions passer sur le revers opposé, quand tout à coup un craquement sinistre se fait entendre, et, muets d'admiration et de stupeur, nous assistons à un spectacle grandiose et qu'il est bien rarement donné à un touriste de contempler. L'aiguille près de laquelle nous venons de passer il n'y a qu'un instant, semble s'ébranler, osciller dans le vide, puis soudain nous la voyons s'abîmer avec un fracas épouvantable. Des quartiers de rochers, gros

comme des maisons, bondissent dans l'espace, se heurtent violemment les uns contre les autres, se triturent, volent en éclats au milieu de nuages de poussière; de formidables grondements s'échappent de ces masses brusquement arrachées à leur base; elles dévalent sur les pentes de la montagne, et les échos d'alentour répètent en les grandissant ces effroyables détonations. Les dernières notes de cette artillerie des Titans font vibrer les vieux pics jusque dans leurs entrailles, et nous sentons le sol trembler sous nos pieds. C'était une sublime et belle horreur, et le souvenir de ce majestueux effondrement restera longtemps présent à ma mémoire.

Avant de passer le col, usant moi aussi du droit de baptême, je lui donne le nom de *col San-Moricio*. A 8 h. 30 min. nous sommes sur le revers opposé. A notre gauche se dresse la double cime du *Basiero*, dont quelques plaques de neiges maculent la puissante ossature. Suivant alors sur le versant du lac des Cabanes la crête qui du col monte au pic, nous atteignons facilement en moins d'une demi-heure la première pointe. La vue y est fort belle sur les montagnes de l'Aran, d'Espot, de Peguera, et du côté occidental on distingue nettement jusqu'aux glaciers des Posets et du Perdighero; le Pic du Midi de Bigorre lui-même se dessine avec une pureté merveilleuse, sur les vapeurs ensoleillées des plaines de France. Quant à l'autre piton (d'où la vue doit être identique, car il n'est éloigné de nous que d'une vingtaine de mètres), il faut renoncer à y monter. Pour y arriver, des cordes eussent été nécessaires, vu l'état actuel de la roche déjà empâtée de glace; ou bien il nous aurait fallu perdre un temps précieux, et contourner longuement peut-être les murailles tombant sur la vallée du lac Gerbel (ou Gervais). Nous entassons quelques pierres sur ma carte de visite, et nous partons.

Du *Basiero* (2,745 mètr.), nous suivons autant que possible l'arête qui forme la ligne de partage des eaux, entre les

vallées qui se creusent à l'Orient et à l'Occident, sous nos pieds. Dans les endroits trop scabreux, nous descendons sur le versant Est, pour remonter ensuite, et faire au passage l'ascension de *toutes les pointes principales* de ce chaînon disloqué. Dans le vallon de Gerbel scintillent plusieurs laquets, ses tributaires ; dans celui de l'estañ des Cabanes (encore invisible pour nous), miroitent trois lacs, dont un assez grand ; il occupe le haut du cirque, que nous contournons à sa partie supérieure. Comme ses acolytes, cette nappe d'eau se déverse dans le grand lac inférieur, et, par lui, envoie ses eaux à la Pallaresa, par le barranco de la Bonaïgue.

A 8 h. 45 min., nous faisons halte quelques minutes seulement, à une large dépression gazonnée (2,660 mètr.) d'où la vue plonge sur les deux bassins de droite et de gauche. Avant de faire l'escalade de la dernière cime (à double sommet), qui précède le pic le plus modeste de la Bonaïgue, nous descendons (en 30 min.) à l'un des lacs du val des Cabanes. Les provisions sont étalées, et mes hommes, dont le froid de la nuit et les premières heures de la journée ont aiguisé l'appétit, y font une large brèche. Il est 9 h. 20 min., nous sommes à 2,530 mètr. d'altitude, et malgré le soleil, le therm. ne marque à l'ombre que + 7 degrés. A 10 h. 5 min., nous commençons l'attaque de pentes fort roides, qui d'un seul jet s'élancent vers le pic. Ce n'est pas qu'elles soient difficiles, mais, pour éviter une chute qui pourrait être dangereuse, il nous faut souvent marcher à quatre pattes, nous cramponner aux aspérités de la roche, dont les clivages sont presque verticaux. ou bien à des touffes d'eskia, dont les fines aiguilles font aux mains de douloureuses piqûres. Le granit, de plus en plus désagrégé, ne présente bientôt plus qu'un amoncellement de dalles, de prismes et de cubes, qui forment la crête et les deux fleurons de notre pic. Un de ces blocs, fraîchement frappé de la foudre, a été brisé en menus frag-



Pic des Pouys et Estafé Gerbel (dessin de M. Gourdon, d'après nature).

ments ; mais c'est en vain que j'y cherche des traces de vitrification.

A 10 h. 45 min., nous sommes sur le premier fleuron, qu'un espace de 20 mètr. environ sépare du second, plus élevé de 50 centimètres à peu près. Nous y allons de suite, et, pendant que mes guides y construisent un cairn et y déposent une carte dans une boîte de-fer blanc, je reviens à la première cime. Le temps est superbe, l'air d'une limpidité sans égale ; aussi j'en profite pour photographier une partie du magnifique panorama qui se déroule à mes yeux. Une des vues surtout est d'un haut intérêt ; elle embrasse toutes les sommités qui, du Perdighero (en Aragon), s'étendent jusqu'à la Punta de Subenulls (en Catalogne) : le massif des Monts-Maudits, celui des deux Montarto, tout le Sud de l'Aran, se dessinent nettement à mes regards ; un autre cliché me donne toute la frontière ariégeoise du Mauberge aux Monts-Rouges, et dans les premiers plans, le massif des Armeros, de Béret-Montgarry et de la Bonaïgue. Avant de quitter notre dernière conquête de la journée, je consulte mon barom., il me donne une altitude de 2,825 mètr. et le therm. indique + 9 degrés.

Pendant que nous bouclons les sacs, mon porteur Ullastres me montre avec orgueil la haute tour qui maintenant couronne le pic. « Voilà de quoi, me dit-il, montrer aux incrédules que j'ai fait avec vous, señor, une belle ascension. » Il est certain que, du Port de la Bonaïgue, on voit la pyramide.

A 11 h. 25 min., nous partons, et Barthélemy s'engage le premier dans un des rapides et étroits couloirs, qui sillonnent les flancs Ouest de la montagne. 1 h. plus tard, sans nous être arrêtés, nous nous trouvions à 500 mètr. au dessous de notre point de départ, à une excellente source près de laquelle venaient mourir de longs éboulis (Barom. = 2,310 mètr. ; therm. = + 8).

Nous nous y reposons 45 min. Pendant ce temps je pho

tographie le lac Gerbel, les pics de lo Campo, et celui de la Lance. De la source, nous atteignons en quelques instants une mine de fer abandonnée, qui se trouve à 100 mètr. environ au-dessus de l'estañ. Un sentier muletier nous conduit à son déversoir (Barom. = 2,355), où je prends une nouvelle photographie. Qu'il était donc beau à cette heure ! Ses eaux bleues scintillaient sous les rayons de soleil, et de grands martinets, de leur aile rapide, effleuraient sa surface. Au Sud trônait, superbe de forme et de hardiesse, le beau pic à triple sommet, que mon Espagnol me désigne sous le nom de *Pic des Pouys de l'estañ Gerbel*. De là nous gagnons par un bon chemin, en 1 h. 25 min., le Port de la Bonaigue (2,072 mètr.), d'où je jete un dernier coup d'œil sur les montagnes de Catalogne. A 3 h. du soir, nous entrons à Salardú.

LE LAC ET LE PIC BACIVÈRE

Le 1^{er} octobre, le temps se maintenant toujours au beau, je repartis pour le massif de Béret. En 2 h. 40 min., depuis Salardu, je montai par les sauvages gorges du rio Malo au lac de Bacivère (Barom. = 2,110 mètr. ; therm. = + 9). Quelle différence avec ce qu'il était, lorsque j'y arrivai au mois de mai dernier, en redescendant de faire la première ascension du Pic de la Lance (2,665 mètr.) ! Il n'y a plus de neige ; l'herbe, déjà jaunissante sous les premières atteintes de la gelée, se dessèche ; les longs éboulis se teintent de tons gris ; les lacs de Bacivère et de Rosario semblent s'endormir déjà dans le calme de la mort, et dans leurs eaux bleuâtres se reflètent tristement les crêtes d'alentour : la nature paraît en deuil et se prépare au long repos de l'hiver.

Voulant encore gravir une cime avant de dire adieu pour cette année aux montagnes de l'Aran, je monte au

Grand Pic de Bacivère (altitude, 2,642 mètr.). J'y contemplai longtemps, dans une délicieuse rêverie, ces belles sommités dont les silhouettes émergeaient d'une lumière douce qui, en côtoyant leurs formes, les faisait encore mieux ressortir. C'était le déclin des beaux jours ; avec eux allaient finir les grandes courses, et lentement je descendis du pic à Salardú et à Viella.

Le lendemain je rentrai à Luchon.

MAURICE GOURDON,

Membre du Club Alpin Français
(Section des Pyrénées-Centrales).

XIV

COURSES DIVERSES

DANS LES

MONTAGNES DU HAUT-ARAGON

Cette année (1880), j'ai fait une assez longue série d'excursions, toujours dans les montagnes du Haut-Aragon. Je voulais contrôler et compléter mes levés précédents¹. J'ai revu des localités déjà visitées et décrites ; je n'en dirai rien, ou seulement ce qui sera nécessaire comme lien du récit. Mais, pendant cette tournée en zigzag, j'ai fait des ascensions et des excursions nouvelles pour notre *Annuaire* : ce sont celles-là que je détache de mon carnet de courses, par ordre chronologique.

LA SIERRA DE LUXIARRE, PUNTAS DE ASIN, DE SUERIO ET DE COMIELLO

Le 4 juillet, j'étais dans la vallée de Broto avec mon fidèle compagnon Pierre Pujo de Gavarnie. Le soir, après avoir serré la main à mon ami don Constancio, nous recevions, comme d'habitude, l'hospitalité la plus cordiale dans la confortable habitation de mon autre ami don Blas Ballarin de Sarvisé. Je pensais que je trouverais là, au pied de la Sierra de Luxiare, des renseignements et un guide pour mon excursion dans ces montagnes, que j'avais déjà vues et dessinées du Pueyo de Mondicieto ou Faradiello et de

¹ Pour toute la région située à l'Est du Rio Gallego, et jusqu'au Rio Cinca, les altitudes ont été révisées d'après M. Schrader. (*Red.*)

Santa-Marina, et que je voulais, maintenant, étudier de près. Il me fallait un homme qui connût ces sierras et la vallée de Solana, qu'elles circonscrivent. Grâce aux soins de don Blas, ce caballero, nommé Antonio Castillo, fut trouvé au village voisin de Buesa.

Le 5, nous quittons Sarvisé, après déjeuner, à 11 h. Barom. hol. 689; therm. 25°, 5; altit. 871 mètr. Il est un peu tard et la chaleur est déjà vive; mais, au dire de Castillo, la première journée doit être peu pénible et une partie de la course doit se faire sur des versants boisés.

Après les champs cultivés et au-delà du Rio Jalle ou *Chate* (30 min. de Sarvisé), nous montons immédiatement au Sud, dans une épaisse forêt de hêtres et de pins, en suivant un sentier de bûcherons d'abord assez bien tracé sur la rive droite du barranco de *Furcalo*. Le sentier se perd peu à peu, mais nous atteignons bientôt la cime des bois. Il est 12 h. 30 min.; la montée a été rude, et, en peu de temps, nous nous sommes élevés beaucoup. Nous nous trouvons sur un plateau de pâturages assez étendu, dont la croupe arrondie forme une ligne assez régulièrement droite, se dirigeant au Sud : c'est le *cerro de Furcalo*, d'une altitude moyenne de 1,900 mètr. Ses flancs, composés d'un émiettement de schistes jaunâtres et de grès, sont labourés par des ravins assez profonds, dont les principaux forment : au Sud, les barrancos de *Furcalo*, de *Lavetar* et de *Solana*, qui descendent au Jalle; à l'Ouest, ceux d'*Uviar* et de *Ascuer*, qui débouchent au Rio Ara, en amont de son confluent avec le *Forcos*.

Notre promenade sur le cerro est ravissante. Le panorama est très beau de tous côtés, et un vent assez fort tempère la chaleur. Nous nous dirigeons droit au Sud, en montant insensiblement vers le point où le cerro se détache de la Sierra de Luxiarre. Les pâturages sont émaillés de brebis et, à notre grande surprise, nous sommes bientôt hélés par deux bergers. Nous nous trouvons en pays de

connaissance. Ce sont les serviteurs de don Constancio qui gardent ses troupeaux sur cette montagne. Ces bergers connaissent bien tous ces parages et j'accepte, avec empressement, leurs offres de services pour me donner les explications que je pourrais souhaiter. Et d'abord, je les engage à nous accompagner à la cime des deux mamelons qui s'élèvent à une faible distance, et me paraissent les points culminants de la région; ils me disent « qu'en effet, de là, on voit tout à une très grande distance ». La plus rapprochée de ces cimes, la Punta de Luxiarre, s'élève au Sud-Sud-Est, et l'autre, la Punta de Asir, au Sud, à un kilomètre plus loin.

A 1 h., nous sommes sur le mamelon occidental de la Punta de Luxiarre, — Barom. 609, 2; therm. 21; altit. 1,972 mèt., — presque au centre de la Sierra. Le temps est resté beau et la vue est très vaste. La Punta s'élève, en dôme, à l'angle saillant que forme la Sierra de Luxiarre entre le Rio Ara et le Jalle. De là, on peut suivre du regard le développement entier de la Sierra tant à l'Est, où elle se lie à la Punta de Comiello et à la Sierra de Solana, qu'au Sud-Sud-Ouest, où elle s'infléchit vers Fiscal, parallèlement au Rio Ara. Du côté du Nord et de Fanlo, on voit tout jusqu'à la frontière : pics, murailles, plateaux, forêts, barrancos, etc. Du côté du Sud-Est, la vallée de Solana s'étale comme un immense éventail, montrant ses divers vallons et ses villages. Mais, au Sud-Ouest, la Punta de Asin, qui paraît un peu plus haute, masque la vue du côté de Fiscal. Comme je veux étudier aussi les détails du versant de ce côté, je quitte la Punta de Luxiarre pour aller m'installer sur celle de Asin.

Nous nous dirigeons au Sud-Ouest, en restant sur le faite peu mouvementé de la Sierra. C'est une terrasse arrondie, où le gazon alterne avec quelques affleurements de grès jaunes, émiettés par places.

A 2 h., nous atteignons le monticule le plus élevé

de cette terrasse. Nous sommes sur la *Punta de Asin* : Barom. 607 ; therm. 20°, 5 ; altit. 1,990 mètr. Rien n'obstrue la vue du côté du Sud et de l'Ouest ; tout le bassin de Fiscal paraît, au Sud, dominé par les fières murailles des Peñas de Cancias. A l'Ouest, on voit la vallée de Sobrepuerto ou du Forcos monter en larges étages plaqués de cultures et de forêts, jusqu'aux montagnes de *Sobas* et de *Santa-Orosià* ou *Autoria*. Au Nord-Ouest, au-delà du Rio Ara, le Pic de Gabalo (2,038 mètr.), aux formes régulières, domine le verdoyant vallon de Sarvisé.

La partie méridionale de la sierra, au-delà de la Punta de Asin, est nommée par les bergers Sierra de *San-Mame*. La Ermita (chapelle) de ce saint s'aperçoit sur la croupe, à moitié chemin de Fiscal. Le versant occidental, boisé çà et là, descend en pentes douces au Rio Ara, tandis que le versant oriental, qui paraît nu et aride, est coupé plus raide jusqu'au fond du barranco de *Iardo*. Le ruisseau de Iardo, qui commence là, arrose, un peu plus bas, le vallon de *Sase*, séparé du reste de la vallée de Solana par la sierra de *San-Jago*, qui se détache de la Punta de Luxiarre, parallèlement à la Sierra de San-Mame.

Laissant la Punta de Asin, nous revenons sur nos pas ; mais, bientôt, nous abandonnons le chemin déjà suivi, et, laissant à gauche, Nord, la Punta de Luxiarre, nous nous dirigeons, presque en droite ligne, vers le dernier cône oriental de la sierra, la Punta de *Suerio* ou de Cajol.

Notre marche, sur ces croupes faciles et gazonnées, est une promenade charmante. De tous les côtés, la vue est très belle et très étendue. A mesure que nous avançons vers l'Est, les villages de la Solana paraissent l'un après l'autre.

A 3 h., nous sommes près du cairn élevé au point culminant de la Punta de Suerio : Barom. 606 ; therm. 18° ; altit. 1,992 mètr. Ce cairn, assez bien construit, marque, en cet endroit, la limite des pâturages pour les troupeaux des

deux versants. Nous en voyons d'autres s'élever, de distance en distance, sur les monticules de la sierra.

La Punta de Suerio, à peu près de même hauteur que ses voisines, en diffère peu par la forme; cependant, son plateau terminal est un peu plus tourmenté. Il est zébré par des bandes de grès tailladées régulièrement comme par la main de l'homme.

La vue d'ensemble est la même que celle que j'avais déjà eue du haut des autres puntas. Mais, comme au-delà du Suerio, la Sierra de Luxiarre s'abaisse sensiblement, l'endroit est beaucoup plus favorable pour étudier les détails de la région orientale. Aussi, je m'arrête là un peu plus de temps pour travailler.

Le village de Cajol, qui paraît assez important, se montre en entier, au pied du versant méridional de la Punta de Suerio, sur la rive droite du Rio Guarga, qui forme l'axe de la vallée de Solana.

Du haut de la Punta de Suerio, quoique d'une hauteur très modeste, le panorama est cependant très vaste et plein d'intérêt.

Au Sud, au-delà de la Solana et de la vallée du Rio Ara, les sierras de Janovas et de Cancias paraissent en entier, et, au-delà d'elles, la Sierra de Guarra. Du côté de l'Ouest, le regard embrasse tout, depuis la Collarada jusqu'à la Sierra de Oroel. Au Nord, ce sont les massifs de Tendenera, de Gavarnie, de las Tres Sorores (Mont-Perdu), de Sesa (Niscle), et, plus près, toutes les montagnes de Broto et de Fanlo qui montent en plateaux verdoyants, jusqu'à la Sierra Acuta, formée par la crête des murailles méridionales de la vallée d'Ordesa. Du côté de l'Est, au-dessus d'une foule de sommets de toutes formes, je distingue plus particulièrement les Posets, au glacier étincelant, et, plus près, le Cotiella et les cimes jumelles de la Peña-Montañesa.

A 4 h. 30 min., nous quittons la cime de la Punta et nous

descendons d'abord au Sud-Est, ensuite au Sud, pour gagner l'une des ramifications du Rio Guarga. Nous trouvons bientôt un sentier qui se dirige vers Cajol, que nous ne perdons jamais de vue. De belles strates de grès alternent avec celles de schistes marneux de toutes couleurs. Ces diverses couches, redressées presque perpendiculairement, forment dans le lit du ruisseau, où elles sont mises à nu, une série de digues régulièrement espacées, dont la symétrie étonne au premier abord.

A 6 h., nous étions à Cajol, village dont les blanches maisons s'étagent sur les bords du Rio Guargá. Après que nous nous fûmes rafraîchis à la belle fontaine qui coule à l'entrée du village, Antonio Castillo nous conduisit à la casa du señor *Narciso*, une de ses connaissances, qui nous reçut avec la plus grande cordialité. Barom. à la casa *Narciso*, 647,5; therm. 22°; altit. 1,425 mètr.

Pendant que l'on prépare le souper et des vivres pour le lendemain, je recueille, de la bouche même du señor *Narciso*, une foule de renseignements sur les environs.

Le village de Cajol est bâti sur un plateau en amphithéâtre, à la cime du vallon de Rio Guarga de Suerio. Du point où nous sommes, je peux suivre du regard presque tous les contours du Guarga, descendant au Sud-Est, pour se jeter dans le Rio Ara, en aval de Lacorte. Le vallon de Cajol, arrosé par ce ruisseau, est assez gai. Les champs cultivés alternent avec les prairies et les bois, surtout sur les flancs de la Sierra de San-Iago qui, à l'Ouest, sépare ce vallon de celui du Iardo ou de Sase.

La partie orientale de la vallée de Solana est cachée par le chatnon de Castellar, qui limite, à l'Est, le bassin de Cajol. Je ne peux donc pas suivre les descriptions de *Narciso* concernant ce côté; toutefois il m'affirme que, si, le lendemain, je veux faire l'ascension facile de la Punta de Comiello, je verrai, chemin faisant, ou de la cime, tous les vallons et les villages de la Solana par lui décrits, sans

compter les pays de Fanlo, de Vio, etc. Du reste, ajoutez-il, je peux être certain de trouver là des bergers connaissant bien cette contrée, et qui se mettront complaisamment à ma disposition.

Le 6, le soleil se lève splendide. La journée promet d'être superbe. Nous irons donc à la Punta de Comiello au lieu de descendre vers le bas de la Solana, comme je l'avais d'abord projeté.

A 7 h., nous quittons Cajol, après une première collation que veut absolument nous offrir le señor Narciso. Barom. 648,7; therm. 19°,5. Nous suivons, pendant quelques minutes, le sentier de la veille; ensuite, nous obliquons un peu à droite, Nord-Nord-Est, pour gagner directement la Punta de Comiello par les croupes de la Sierra de Luxiarre.

A 7 h. 30 min., nous franchissons la collada de Castellar, où nous sortons du bassin de Cajol. Barom. 639,5; therm. 19°; altit. 1,555 mètr. Au-delà du col ouvert sur un chaînon détaché de la sierra de Luxiarre, nous montons constamment sur des pentes faciles de gazons ou de débris calcaires, et, à 8 h., nous atteignons la collada de Burgase, large dépression de la crête de la sierra. Barom. 631; therm. 18°,5; altit. 1,670 mètr. Au Nord, se déroule la grande courbe du vallon de Jalle.

La collada de Burgase fait communiquer le village de ce nom et les vallons orientaux de la Solana avec la vallée inférieure de Fanlo, par le barranco del Molino qui descend au Jalle.

Au-delà de la collada, nous descendons un peu au Nord, pour contourner un monticule, après lequel nous regagnons la croupe de la sierra pour ne plus la quitter.

Depuis la Punta de Luxiarre jusqu'à la collada, la sierra suit la direction Est-Ouest; mais, au-delà du monticule de la collada, la ligne de faite s'infléchit de plus en plus au Nord-Est.

A 9 h., nous sommes sur la *Punta de Comiello*, dôme aux courbes gracieuses, s'élevant à la jonction des sierras de Solana et de Luxiarre. Barom. 612; therm. 17°; altit. 1,916 mètr.

Nous venions de faire une promenade plutôt qu'une course. Sans tarder, je me mets au travail, voulant profiter de la pureté encore complète de l'atmosphère.

Pour les lointains, le panorama est analogue à celui de la Punta de Suerio, dont j'ai donné plus haut les grandes lignes. Mais, pour les premiers plans, la position du Comiello est incomparable pour étudier les détails des plateaux et des ramifications qui entourent Fanlo, Vio, Buerba, Ceresuela, etc. A l'Est, ces trois derniers villages laissent voir toutes leurs maisons. Il n'est peut-être pas d'endroit mieux choisi pour admirer les hardies murailles qui gardent le débouché de la curieuse vallée de Niscle ou de Ripareta.

La Sierra de Solana, au Nord de la Punta de Comiello, s'abaisse, par degrés, jusqu'à la dernière terrasse sur laquelle est bâtie Fanlo. Au Sud-Sud-Est, elle conserve, au contraire, à peu près la même hauteur jusqu'à la profonde collada de Yeva, au-delà de laquelle elle se lie aux murailles de Santa-Marina.

Un berger nous a aperçus et est venu nous trouver pendant que je travaille. Je tire le meilleur parti possible de ses connaissances du pays; après quoi, installés sur le gazon, autour d'une plaque de grès, nous faisons grandement honneur au déjeuner, auquel, cela va sans dire, est convié le berger.

Je ne pouvais détacher mes regards de cet admirable groupe de Gavarnie, du Mont-Perdu et de Niscle, dont je n'avais peut-être jamais pu contempler aussi bien le prodigieux ensemble.

A 1 h. 30 min., quittant, avec regret, ce site ravissant, nous descendons d'abord au Nord-Nord-Est, sous la con-

duite du berger, dans la direction de Fanlo. Nous traversons, en restant sur le faite, les terrasses gazonnées de Coma-Lacruz, et nous aboutissons à un large plateau où commencent les croupes du Castellon de Fanlo, dont les dernières pentes boisées finissent au-dessus du village. Arrives au plateau (30 min. de la cime), nous tournons à l'Est-Sud-Est, et nous nous dirigeons droit vers le Cuello-Trito. Aux pâturages ont succédé les buis et les pins croissant au milieu des grès.

A 2 h. 45 min., nous rejoignons le sentier de Fanlo au Cuello-Trito. Barom. 642; therm. 24°; altit. 1,464 mètr. Nous suivons pendant quelque temps le chemin de Vio et de Buerba sur les flancs méridionaux de la montagne de *Metils*, qui sépare le vallon du Rio Aso de celui du Rio Yesa. Au delà de *Metils*, nous abandonnons le sentier à l'origine du barranco d'*el Pozino* et nous montons, au Nord, jusqu'au bord du plateau de Larbiosa, au-dessus de Vio. Nous nous reposons là un moment, en face de la vallée de Niscle, dont on ne se lasse jamais d'admirer les merveilles.

A 5 h., nous étions à Buerba, où Castillo nous installa à la casa Laplaza, chez le señor George Palacio, sous la recommandation de Narciso de Cajol. Près de l'église, barom. 662,5; therm. 25°,5; altit. 1,223 mètr.

Le 7, à 5 h. 30 min. du matin, nous quittâmes Buerba. J'avais d'abord projeté de descendre à Escalona, et de partir de là pour visiter la sierra de San-Vicente, qui sépare la vallée du Rio Yesa de celle de Boltaña. Mais, arrivé à Pouey-Arruego, je modifiai mon itinéraire, remettant à plus tard ma visite à Escalona et à ses environs. Le beau temps continuant, je voulus en profiter pour revoir cette interminable mais admirable vallée de la Cinca, qui m'avait si profondément ému la première fois que je l'avais parcourue en venant de la vallée d'Aure.

Après un déjeuner assez confortable, à la casa de Maria

Nabal, que je recommande, nous remontâmes donc vers Bielsa en quittant Pouey-Arruego.

Je ne dirai rien de cette partie de mes excursions dans une région qui a été déjà plusieurs fois décrite. Mais, je tiens à réhabiliter une localité où je m'arrêtai au retour. Je veux parler d'Escalona.

Ce petit village, bâti au confluent des Rios Ara et Bellos, au milieu de verdoyants jardins, ne se compose, il est vrai, que d'un petit nombre de maisons, mais il est loin d'être aussi misérable qu'on pourrait le croire au premier aspect. La place de l'église est entourée d'habitations assez confortables, et, parmi elles, je cite surtout la casa du señor Francisco Bielsa, où je me suis très bien trouvé sous tous les rapports. En somme, Escalona vaut mieux que la réputation qu'on lui a faite, à tort, auprès des touristes.

Le 11, nous partîmes d'Escalona de bon matin, et, après avoir franchi la sierra de *San-Vicente*, qui vient mourir au confluent de la Cinca et du Rio Ara, nous rentrâmes à Sarvisé par la gorge de Janovas et la Ribera de Fiscal. Mon ami don Blas et la señora nous attendaient avec impatience; ils commençaient à craindre qu'il ne nous fût arrivé quelque accident, mais notre appétit au souper les rassura complètement.

La tournée que je viens de décrire pourrait se faire presque en entier à dos de mulet.

VALLON DE YOSA — COLLADA DE MUNCHAYO

CERRO D'OTAL

Le 12 juillet, je quittai Sarvisé à 6 h. du matin, — Barom. 688,7; therm. 16°; altit. 871 mètr. — et prenant par le vallon du Yosa, affluent de g. du Rio Ara, je fis l'ascension de la *Collada de Munchayo* (1,920 mètr.), qui s'ouvre entre les vallées de Yosa et de Sobrepuerto.

La collada de Munchayo s'ouvre entre la Punta de ce nom (1,992 mètr.) au Sud, et celle de Polopin (2,020 mètr.) au Nord. Elle fait communiquer la vallée de Sobrepuerto et le vallon d'Otal avec la vallée de Broto. La croupe gazonnée de Munchayo n'est que l'une des ramifications du long chaînon qui, des murailles méridionales de Tendenera, se détache vers le Sud, et soude les Sierras aux Pyrénées. Après s'être beaucoup abaissé au col de Cote-Fablo, ce chaînon se relève au Cerro d'Otal, où il se subdivise en plusieurs crêtes.

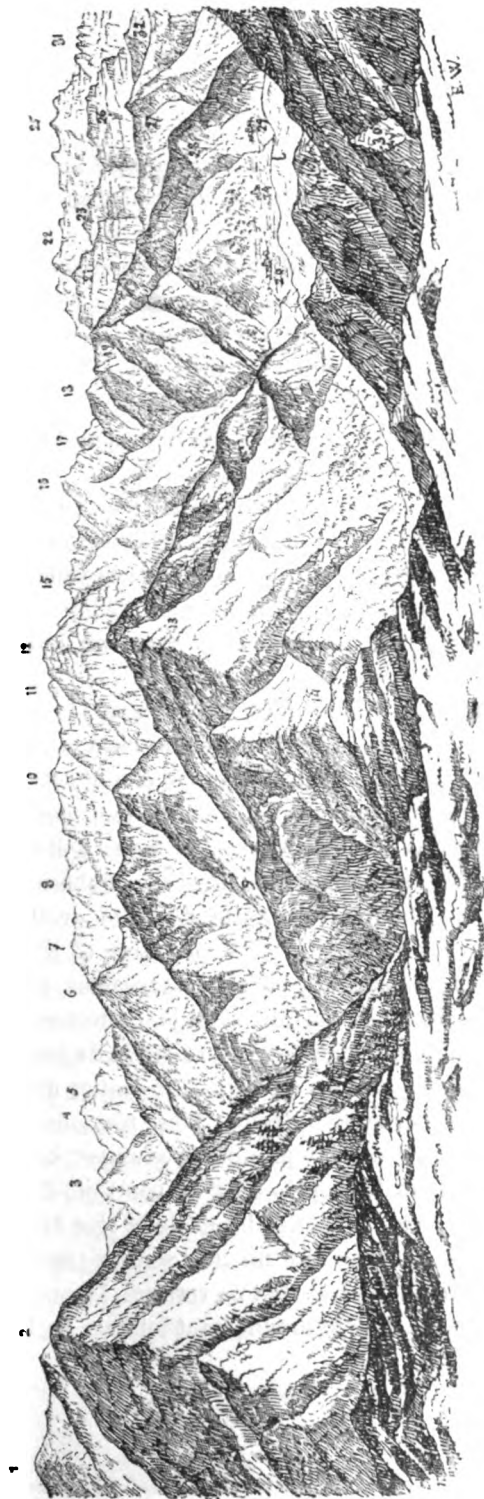
Le Cerro d'Otal est donc un point central que je ne pouvais négliger pour l'étude de cette région. Nous le voyons, au Nord-Ouest, à une petite distance — 1 kil. 1/2 environ — et un peu plus élevé que la collada. Quelques minutes de promenade nous auraient suffi pour y arriver. Mais nous déjeunons d'abord à l'abri du vent, et, après notre repas, en 20 minutes de montée au Nord, sur un versant gazonné et facile, nous atteignons le Cerro, à peu près à son centre. C'est un plateau presque uni de l'Est à l'Ouest, entre Polopin et Pouy de Buey, et régulièrement arrondi du Nord au Sud. C'est toujours la même nature de terrain : cailloutis schisteux jaunâtre, alternant avec des bandes de grès qui affleurent au milieu des plaques d'une herbe longue et piquante.

Du haut du Cerro, le regard embrasse un panorama d'un immense développement. Les détails des premiers plans sont surtout très intéressants, car il n'y a pas d'endroit mieux choisi pour voir en entier les vallées de Linas, de Jesero et de Sobrepuerto avec leurs villages.

Du côté du Nord, tout le chaînon de Tendenera est splendide. Ses murailles calcaires, d'un jaune-orange vif, montrent toutes leurs découpures, leurs bastions, leurs cheminées, depuis la Peña d'Hoz jusqu'au Pic d'Otal nommé aussi Arañonera.

Au Nord-Est, les belles crêtes de Gebollar (Sebouillat) se

VUE PANORAMIQUE PRISE DU CERRO D'OTAL (1,957 mètres), par E. WAILLON.



1. Punta de Lucas, 2,001 (3 k. 2).
2. Puy de Buey, 1,908 (1 k. 8).
3. Puntas du plan de Sabas, 2,171 (15 k. 3)
— 2,222 (18 k. 4)
4. Peña Telera, 2,755 (17 k. 5).
5. Pic d'Escarra, 2,754 (25 k. 5).
6. Barranco Fabaroso (1 k. 5).
7. Vallée de Jesero (4 k. 2).
8. Punta de Soaso, 2,372 (7 k. 5).
9. Pic de Tendenera, 2,850 (9 k.).
10. Linas, 1,275 (3 k. 2).
11. L'Escuzana, 2,644 (13 k.).
12. Punta de Soaso, 2,372 (7 k. 5).
13. Punta de Soaso, 2,372 (7 k. 5).
14. Co de Cotefabio, 1,624 (3 k. 5).
15. El Turco, 2,647 (9 k.).
16. Arañonera ou Pic d'Otal, 2,717 (9 k. 1)
17. Pic Fenez de Cebollar, 2,539 (9 k. 8).
18. Le Gabiedou, 2,326 (7 k. 8).
19. Mondinero, 2,304 (6 k. 6).
20. Linas, 1,275 (3 k. 2).
21. L'Escuzana, 2,644 (13 k.).
22. Brèche de Rolland, 2,804 (17 k.).
23. Pic de Salarous ou Gallinero, 2,740 (13 k. 8).
24. Viu, 1,264 (4 k.).
25. St. Eugenia; chap. ruinée, 1,860 (3 k. 6)
26. Las Tres-Sorores, le Mont-Perdu, 3,323 (21 k. 1).
27. Pic de Diazas, 2,169 (12 k.).
28. Tossal de Barbatunga (6 k.).
29. Bases de Polopin (1 k.).
30. Picas de Nisicle — le 1^{er}, 2,830 (23 k. 8).
31. El pueyo de Mondicieto ou d'el Faradiello, 2,372 (16 k. 8).
32. La Fraucata — Mont-Arrouebo, 2,792 (15 k. 8).
33. Vallée de Linas et Rio Sorosa (3 k. 5)

NOTA. — Le premier chiffre indique l'altitude; le chiffre () entre parenthèses indique la distance en ligas droite du Cerro d'Otal

détachent avec une remarquable netteté, depuis leur origine au Pic d'Otal jusqu'à leur dernier contrefort au-dessus de Torla.

Du côté de l'Est et du Sud-Est, toutes les montagnes de Broto et de Fanlo s'étagent depuis les murailles d'Ordesa jusqu'à la Punta de Comiello. Dans le lointain, de ce même côté, c'est une forêt de sommets, parmi lesquels je distingue surtout le Cotiella et la Peña Montanesa.

Au Sud, s'étend toute la vallée de Sobrepuerto. Au fond, les Sierras de Cancias et de San-Julian.

Du côté de l'Ouest, le Pouy de Buey (1,998 mètr.), un peu plus haut que le Cerro, cache une partie de l'horizon lointain; mais, à sa droite, on voit, dans l'axe de la vallée de Jesero et au-delà de Biescas, les montagnes d'Asun et du Plan de Sabas se lier aux crêtes de la Partagua où domine la Peña Telera.

A 3 h., nous quittons le Cerro d'Otal. Nous avons le choix entre plusieurs voies à suivre pour descendre dans la vallée de Jesero. La plus facile serait celle du col de Cote-Fablo, mais elle est bien longue, et nous sommes menacés par l'orage! Nous prenons la plus courte, c'est-à-dire celle qui doit nous faire aboutir à l'origine du Barranco Fabarnoso, l'une des branches du Rio Sia. Cette descente droit au Nord-Est est en certains endroits fort mauvaise, et il faut franchir quelques ressauts calcaires désagréables avant d'arriver à la forêt de pins; mais, une fois là, on trouve des sentiers d'exploitation qui aboutissent au chemin de Jesero, bien tracé sur la rive gauche du Sia, — le sentier du col de Cote-Fablo passe sur la rive droite. Nous n'avons mis que 45 min. pour arriver aux premières granges, tandis qu'il nous aurait fallu bien près de 2 h. par Cote-Fablo pour atteindre, en face, le bas des lacets de la rive droite.

Maintenant nous sommes sur un bon sentier tracé au pied des bois dont est tapissé tout ce versant. La promenade eût été charmante si le grondement lointain du ton-

nerre ne s'en était mêlé. Il faut marcher le plus vite possible, car les nuages s'épaississent de plus en plus au-dessus de nos têtes. Une demi-heure après les granges, nous traversons le Barranco de Fourco, où nous trouvons deux bergers qui s'empressent de rassembler leurs moutons et nous engagent à nous abriter avec eux ou à presser le pas. Nous prenons ce dernier parti, et nous nous mettons à marcher très vite, presque à courir, vers Jesero qui n'est pas loin. Les éclats de la foudre deviennent épouvantables. Aurons-nous le temps d'arriver? Quelques grosses gouttes se mettent à tomber. Heureusement, nous traversons alors le Barranco Erata au-delà duquel se trouve Jesero sur une haute terrasse. Encore quelques minutes, et nous atteignons, tout haletants et trempés de sueur, les premières maisons du village, au moment où l'ouragan se déchaîne avec une fureur inouïe. En un instant, toutes les montagnes sont blanches de grêle. Nous assistons à ce cataclysme, de la casa de Manuel Gil où Antonio Castillo nous a conduits. L'orage cesse enfin, mais il est déjà tard pour gagner Biescas. D'ailleurs, le señor Manuel nous fait remarquer qu'il nous sera peut-être impossible de traverser, en aval de Gabin, le Rio Sia énormément grossi. Alors, nous acceptons, pour la nuit, l'hospitalité dans cette maison.

Le lendemain 13, nous partîmes de bonne heure pour Biescas, où l'on trouve toutes les ressources possibles pour un bon déjeuner, et le soir nous étions rendus pour dîner aux Bains de Panticosa. Là, je dus me séparer, quoique à regret, d'Antonio Castillo dont j'avais été enchanté, à tous égards; mais, pour les explorations que je voulais poursuivre dans le voisinage des Bains, un homme de la localité m'était indispensable. Le temps s'étant remis au beau, j'engageai donc Pujo à chercher un Espagnol qui pût nous accompagner, le lendemain, du côté des Batans que j'avais projeté, depuis longtemps, d'étudier de près.

Précisément, pendant que Pujo va aux informations, il

est accosté par une de nos anciennes connaissances de Panticosa, Ramon Bello, qui, à ses moments perdus, fait un petit commerce de bibeloteries sur l'esplanade de los Embajadores. Après compliments faits, Bello, informé de mon intention, se met à notre disposition pour l'excursion projetée. J'accepte volontiers ses services, car, depuis longtemps, je connais son énergie.

Le soir, pendant que nous prenons tous ensemble le café, les Batans sont le sujet tout naturel de notre conversation. Lorsque je suis parvenu à bien faire comprendre à Bello où je veux aller, il m'avoue franchement qu'il ne connaît pas la crête qu'il s'agit d'escalader, quoique bien souvent il ait chassé l'isard dans les environs; mais il se charge de nous guider jusqu'au pied; une fois là, nous verrons.

LA DENT CENTRALE DES BATANS

(PREMIÈRE ASCENSION)

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, je crois utile de préciser d'abord la position topographique des Batans.

Ce nom est appliqué par les bergers et les chasseurs espagnols aux crêtes qui se détachent de la frontière au Pic d'Aratille ou de Bramatuero des Français (2,904 mè.). Au-delà de la brèche bien connue de Bramatuero, le chaînon des Batans se recourbe vers l'Ouest, et ensuite vers le Nord-Ouest, à peu près parallèlement à la frontière, et forme un grand arc qui limite, au Sud, le vallon sauvage et plein de lacs de Bramatuero, dont les eaux tombent au Caldarés, dans le bassin lacustre de Bachimaña. Lorsqu'on monte sur la crête de Peterneille, à la Badette surtout, on voit toutes les dentelures des Batans. On remarque, presque au centre de l'arc, une série de tours ou de dents dominant le reste de la crête. Trois de ces dents diffèrent peu de hauteur et forment par leur assemblage le Pic des Batans. Ces dents

sont, en réalité, séparées l'une de l'autre par des brèches profondes, mais, vues de profil (du Pic d'Enfer ou du Vignemale, par exemple), elles se confondent en une seule cime. Plusieurs arêtes secondaires partent de là, laissant entre elles des gouffres qui aboutissent au vallon du Port vieux de Brassato. A l'Ouest, la crête est terminée par le Pic Sarrato ou Torre de Bramatuero (2,879 mè.), et la Punta de Xuans (2,829 mè.), détachée du Sarrato un peu plus au Sud-Ouest. Les assises occidentales de ces deux cimes sont baignées par les lacs de Bachimaña.

Au pied des murailles méridionales du pic des Batans, s'ouvre une brèche séparée par un mamelon du Port vieux de Brassato, aujourd'hui presque entièrement délaissé. Au-delà du Port vieux commence le massif de Brassato, qui se dirige vers le Sud, envoyant à l'Est et à l'Ouest une foule d'arêtes qui forment la série de barrancos et de vallons descendant d'un côté au Rio Ara, et de l'autre au Caldarés. Parmi ces derniers, il en est deux qu'il nous importe de connaître : 1° le barranco de Lavasa, naissant au Port vieux ; 2° celui de Brassato, qui débouche dans le bourg même des Bains.

Après cet aperçu topographique, quittons les Bains de Panticosa.

Le 14 juillet, à 5 h. du matin, nous nous mettons en route. — Barom. anér. 627; therm. 13°,5; altit. 1,673 mè. sur la promenade. — Le temps est bien beau; la matinée est ravissante, et c'est avec entrain que nous gravissons les premiers lacets du chemin du Port de Marcadan.

A 6 h. 30 min., nous sommes sur le ressaut qui domine le grand entonnoir de Lavasa. — Barom. 587; therm. 13°,2; altit. 2,160 mè. — Nous nous arrêtons pour faire une première collation.

A 7 h., nous nous remettons en marche, mais nous laissons le chemin du Port, qui contourne la Lavasa, pour monter à droite, à l'Est, sans trop nous éloigner de la rive

gauche du torrent de Lavasa qui doit nous servir de guide. Bello connaît bien ce versant et nous dirige, sans hésiter, au milieu des mamelons granitiques formant une série de terrasses. La montée est raide, sans être difficile, et en peu de temps nous nous élevons beaucoup. A la roche en place succèdent des amas de blocs granitiques de toutes dimensions, au milieu desquels croissent quelques rhododendrons dont les premières fleurs égaiant un peu cette solitude. Il faut quelques précautions pour marcher dans ce chaos de roches tremblantes. Enfin, nous trouvons quelques plaques de neige assez étendues qui facilitent la marche et nous reposent les pieds.

Au-delà du dernier ressaut, nous voyons subitement apparaître une belle pièce d'eau de sept à huit cents mètres de long, encore chargée d'icebergs; le torrent de Lavasa s'en échappe. A défaut d'autre nom, donnons-lui celui de lac de Lavasa. Son entourage sauvage et désolé ne manque pas de grandeur. Il occupe le fond d'un hémicycle tapissé de neige, et dont le faite est découpé en dentelures de toutes formes : tours, aiguilles, portes, etc.

A 8 h., nous sommes au déversoir du lac. Barom. 564; therm. 12°; altit., 2,455 mètr.. Ses eaux sont très froides (+ 5°); néanmoins, au dire de Bello, on y pêche de très belles et délicieuses truites. De là, nous voyons parfaitement les trois dents du Pic des Batans qui se dressent, au Nord-Est, à gauche de la brèche du Port vieux, à une faible distance. Pendant que nous prenons quelques instants de repos, j'étudie, à l'aide de ma lunette, les détails de ces pointes menaçantes, qui, du côté Sud-Ouest, nous faisant face, me paraissent absolument inaccessibles. Il y aurait folie à tenter l'escalade de ce côté. Dès lors, longeant la rive méridionale du lac, nous nous dirigeons vers la brèche, au pied du pic. Nous marchons maintenant presque constamment sur la neige, en nous élevant par degrés. Nous atteignons ainsi la croupe d'une arête qui

sépare le ravin de Lavasa de l'une des ramifications du vallon de Brassato. Sur le versant méridional de cette arête brille un lac de trois ou quatre hectares qui semble captif dans sa conque de granit. Il n'a pas de déversoir apparent; cependant Ramon Bello m'affirme que ses eaux forment le ruisseau qui descend au Caldarés près de la source del Estomago. Du haut de cette croupe, la vue est déjà très étendue sur les montagnes de Panticosa.

Arrivés à l'extrémité orientale du lac, à une centaine de

Lac de la Baza
(2,545 mét.).

Crêtes des
Xuans.

Aiguilles des Batans
(2,920 mét.).

Brèche
(2,730 mét.).

Port-Vieux



Crêtes des Batans (croquis pris du plateau des lacs).

mètres plus haut, nous sommes sur un plateau presque entièrement couvert de neige où aboutit le ravin du Port vieux; nous le laissons à droite, Est-Sud-Est, et nous montons, à l'Est-Nord-Est, vers la brèche, plus rapprochée du Pic des Batans et plus élevée que le Port vieux, dont elle est séparée par un piton très disloqué. La montée est raide et désagréable, mais sans difficultés. Toutefois nous devons prendre quelques précautions sur ces pentes d'éboulis mêlés de neige. Plusieurs fois, en effet, il nous arrive de nous enfoncer entre deux blocs dans la neige ramollie. Je remarque, en montant, que le granit devient lamellaire et que, dans les éboulis, les roches de transition et secon-

daires se trouvent de plus en plus mêlées aux blocs granitiques.

A 9 h. 15 min., nous atteignons la brèche. — Barom. 542; therm. 11°,5; altit. 2710, . mètr. — Notre ennemi apparaît en face de nous, au Nord. Il semble que ses trois dents nous narguent du haut de leurs effrayantes murailles. La pointe la plus rapprochée paraît la moins difficile, mais elle est plus basse que ses sœurs, qui semblent toutes deux de même hauteur. Nous optons pour celle du milieu. Par où l'attaquerons-nous? Nous ne le voyons guère, quoique nous soyons très rapprochés. Ce qui nous paraît évident, c'est que nous allons rencontrer bien des difficultés.

Du haut de la brèche — que nous nommerons *brèche des Batans*, — le tableau est tout à fait polaire. A l'Est, le vallon des Batans ou du Port vieux est presque partout encombré de neige jusqu'à son débouché dans Cerbillona. J'y remarque quatre petits lacs, dont les deux supérieurs, très rapprochés l'un de l'autre, dorment encore sous la glace, au pied du Port vieux, à la base septentrionale du Pic de Brassato, qui s'élève tout chamarré de neige, de l'autre côté du vallon, au Sud. A l'opposé, c'est-à-dire du côté de l'Ouest-Nord-Ouest, il y a aussi beaucoup de neige. J'aperçois maintenant de ce côté, au pied de la *torre de Bramatuero* ou Pic Sarrato, un lac assez grand que nous n'avions pu voir en montant. Il est complètement gelé, mais, au milieu du champ de neige qui l'entoure, la silhouette de ses bords est indiquée par un feston vert-bleu d'une transparence ravissante.

L'air est très frais sur la brèche, et, après ce premier regard jeté sur son entourage immédiat, nous descendons sur son revers oriental et nous allons nous installer pour déjeuner, au pied même des murailles du pic, à côté de la neige. Le temps est splendide et l'appétit ne manque pas. Notre repas serait donc des plus gais, si nous n'étions vivement préoccupés par la recherche du point vulnérable de

notre ennemi. C'est la dent centrale que nous voulons attaquer, mais il faut d'abord vaincre la dent méridionale et passer de celle-ci à l'autre. Le pourrons-nous? Trouverons-nous des passages sur ces corniches surplombantes et dans ce dédale de pointes et d'aiguilles qui hérissent les dents? Les cheminées sont d'une pente extrême, et les éboulis si rares, que nous n'avons guère à compter sur eux pour notre escalade.

Nous en étions là de notre examen, lorsqu'un bruit de pierres roulantes se fait entendre non loin de nous. Mes deux guides se lèvent précipitamment pour voir si nous ne courrons pas quelque danger et s'écrient à la fois : *Los zarríos!* les isards! et en même temps ils me montrent du doigt le chef de la bande qui descend l'une des cheminées. Nous nous dissimulons le mieux possible; néanmoins, malgré nos précautions, nous sommes sans doute aperçus, car la troupe se disperse, fuyant à toutes jambes vers les crêtes orientales des Batans. Cette circonstance remonte notre courage et nous donne de l'espoir : peut-être ces isards nous auront-ils ici, comme tant d'autres fois, tracé la voie à suivre.

Nous terminons vite notre déjeuner, et à 10 h. nous quittons notre campement, après avoir déposé sous un gros bloc tout ce qui pourrait nous embarrasser. Nous laissons même nos souliers, que nous remplaçons par les espadrilles qui s'accrocheront mieux au rocher. Nous n'emportons qu'une gourde de rhum et mes instruments que les guides attachent derrière le dos, de façon à rester constamment libres des mains.

Nous sommes au pied des pointes, et les difficultés commencent dès les premiers pas. Nous nous dirigeons vers la cheminée des isards et nous ne tardons pas à trouver leurs traces. Nous les suivons très scrupuleusement, malgré les difficultés de certains passages, car ces traces montent dans la vraie direction de la dent que nous voulons escala-

der. Mais, ô désappointement ! nous aboutissons par là à une arête étroite et tranchante comme une lame de couteau, adossée seulement aux escarpements perpendiculaires du pic. Impossible d'aller plus haut. De l'autre côté descendent des raillères vertigineuses jusqu'au fond d'un cirque désolé où commence l'une des ramifications du vallon des Batans ; les isards venaient de là.

Maintenant, nous n'avons plus qu'à nous fier à notre bonne étoile et à notre instinct de montagnards pour nous tirer d'affaire. Nous ne savons qu'une chose : c'est que nous sommes dans la bonne direction. Appuyant un peu à gauche, pour ne pas perdre le flanc de la dent, nous grimpons au milieu d'un dédale d'aiguilles se ressemblant toutes. Je comprends bien vite l'embarras que nous aurons à retrouver notre chemin à la descente. Alors, j'emploie un stratagème qui, précédemment, m'avait été fort utile : je jalonne la direction suivie, en plaçant des morceaux de papier entre deux blocs, de distance en distance.

Assurés dans tous les cas de la retraite, nous attaquons les murailles encore avec plus d'ardeur, mais sans nous départir d'une extrême prudence. Nous sommes au milieu des roches secondaires ruinées et désagrégées, et il faut tâter chaque pierre avant d'y accrocher la main ou d'appuyer le pied. Les difficultés sont presque partout sérieuses et le moindre faux mouvement pourrait coûter la vie. Souvent, nous sommes obligés de nous pousser les uns les autres pour nous hisser plus haut, sur une encoignure ou une corniche, où le premier arrivé doit se cramponner avec beaucoup de précautions pour ne pas se laisser entraîner en aidant ses compagnons à monter à leur tour. Quelle vigilance ne faut-il pas pour ne pas détacher des débris qui, infailliblement, blesseraient ou feraient dégringoler ceux qui se trouveraient dessous !

Nous avons entrepris une lutte à outrance, et, sans souci du danger, nous escaladons presque avec rage, tant est

grand notre désir d'atteindre la cime. Nous arrivons ainsi à la base de la profonde brèche qui sépare la dent méridionale de celle du milieu, dont nous voyons la cime, au Nord, presque perpendiculairement au-dessus de nos têtes. Les difficultés à surmonter seront encore grandes; mais nous sommes pleins de courage, et quelques instants de repos nous donnent une nouvelle ardeur. Nous voulons réussir à tout prix, et nous ne reculerons que devant une impossibilité absolue.

Nous reprenons l'assaut de ce dernier rempart, qui nous réservait le passage le plus périlleux de tous. Pour le franchir, il faut se coller, au-dessus du précipice, à la paroi d'une arête en saillie, afin de pouvoir atteindre, du côté opposé, un rebord étroit et dégradé. Au-delà de ce mauvais pas, nous grimpons plus facilement sur des veines de mica-schistes qui forment des échelles praticables.

Enfin, après *une heure un quart* de cette escalade fatigante et périlleuse, la *dent centrale des Batans* est vaincue. — Barom., 528; therm., 9°,2; altit., 2,108. — Cette pointe qui, vue de la brèche, me semblait très aiguë, est cependant terminée par un petit plateau sur lequel je dresse assez aisément mes instruments. Toutefois, comme je n'ai pour me mouvoir que quelques pieds carrés, mes deux braves guides, Pujo et Bello, s'allongent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, pour circonscrire l'espace et me faire un rempart de leurs corps.

La conquête de cette cime avait été difficile; mais aussi quel tableau et quel panorama!

L'entourage immédiat n'est que ruines et gigantesques précipices. Tout est à pic, et ces pointes ont l'air de rester debout par un prodige d'équilibre. A chaque pierre qui roule, il semble que c'est le commencement d'un effondrement général. On a bien sous les yeux l'image de la désolation: le tableau est hideux, mais il est grandiose.

Si le regard se porte au-delà de ces ruines, tout change

d'aspect, et l'on est entouré d'un panorama admirable et d'une majestueuse étendue. Je n'entreprendrai pas de le décrire dans ses détails ; mais voici, en quelques mots, quels en sont les traits généraux.

Au Nord-Ouest, la pyramide aiguë de la Grande-Fache ouvre la série de ces beaux pics coniques de la région de Piedrafitta, presque tous de même hauteur. Au-delà de cette première ligne, le Balaitous et le Pic du Midi d'Ossau dominent tout.

Du côté de l'Ouest, le massif d'Enfer ou de Pundillos s'élève en formidable promontoire, dessinant ses moindres détails depuis son origine au chaînon de Piedrafitta jusqu'à la *Costuena*, son dernier contrefort au-dessus de Panticosa.

Au Sud-Ouest, les belles murailles de la Partagua et de Bucuesa dessinent, au-delà du verdoyant bassin de Panticosa, un de ces tableaux de contrastes que le regard ne quitte qu'avec regret. De ce côté, la Peña de Oroel, au-delà de Jaca, laisse voir, dans un vapoureux lointain, sa masse carrée qui lui donne l'aspect d'une immense forteresse.

Au Sud, tout le massif si compliqué de Brassato apparaît avec ses nombreuses ramifications, et, au delà, la chaîne de Tendenera est splendide de couleur et de formes. Plus loin, c'est la silhouette azurée de la Sierra de Guarra qui complète le tableau.

La région du Sud-Est est tout simplement sublime avec ses neiges éblouissantes ; le Mont-Perdu y trône en souverain.

A l'Est, au-delà du frais vallon de Cerbillona, la masse altière du Vignemale s'élance d'un jet au-dessus de ses imposantes murailles. A sa droite, les montagnes de Plalaube et du Cardale semblent s'être abaissées exprès pour laisser voir tout le sommet du cirque de Troumouse couronné par la Munia.

Au Nord, la troisième pointe des Batans, séparée de nous par un profond et infranchissable précipice, forme un sau-

vage repoussoir pour les montagnes de Cauterets, de Saint-Sauveur et de Barèges.

Les roches qui composent la crête des Batans appartiennent aux terrains secondaires et de transition, tandis que j'avais remarqué, à l'origine du vallon de Lavasa, et même plus haut, le granit en place. Il s'est donc produit sur ce chaînon un phénomène analogue à celui déjà remarqué au Vignemale, aux pics d'Enfer, sur les crêtes de Piedrafitta et au Balaitous. A n'examiner que la base de ces montagnes, on peut supposer leurs cimes granitiques; mais, en les ascendant, on voit clairement que le granit n'est pour elles qu'un point d'appui. Les roches de transition et secondaires ont été refoulées, et ce refoulement a constitué une série de sommets disposés en alignement à peu près régulier, depuis le Vignemale jusqu'à l'extrémité de Piedrafitta. Cette ligne suit la direction Ouest-Nord-Ouest, avec un crochet au Nord, à la Frondella et au Balaitous.

Je ne fais qu'ébaucher ces indications géologiques, laissant à mes collègues spécialistes le soin d'en examiner les détails.

Après plus de 2 h. de travail sur notre étroite plate-forme, où j'avais eu toutes les peines du monde à m'affranchir du vertige, il faut songer au retour. Mais, avant de partir, mes guides dressent une pyramide avec tous les débris qu'ils peuvent arracher à la cime. Pauvre monument qui, sans doute, sera balayé ou démoli par la première tempête !

A la descente, nous reprenons la voie suivie en montant. Nous allons très doucement et avec des précautions infinies, car les difficultés sont encore aggravées par cette impression que produit le vide constamment sous les yeux. C'est alors que nous apprécions les services rendus par mes petits morceaux de papier. La certitude de retrouver tous nos passages, dans cet amalgame de corniches et d'aiguilles, double notre courage. Partout où en montant il nous avait

fallu faire la courte échelle, mes guides, à l'aide de leurs ceintures, laissent filer plus bas instruments et bâtons, afin d'être tout à moi en cas de besoin. Dans ces passages, nous avons l'air de couleuvres glissant sur les rochers.

Enfin, nous rejoignons la trace des isards : le danger est passé. Mon cœur éprouve un soulagement indéfinissable. Jusqu'alors, en effet, j'avais été très perplexe. Je me reprochais amèrement d'avoir provoqué une expédition où mes deux guides s'étaient exposés, avec un dévouement sans limites, pour me suivre.

Heureusement, le temps était resté constamment calme et beau. En temps de brouillard ou orageux, il faudrait bien se garder d'entreprendre l'escalade.

Revenus à l'endroit où nous avons laissé nos bagages et le reste de nos vivres, nous nous réconfortons avec tout l'entrain que nous donnent le succès et la joie de nous tirer d'une telle aventure sans autre accident que quelques écorchures aux pieds et aux mains. Après quoi, nous prenons le chemin des bains de Panticosa.

Nous suivons nos traces sur la neige jusqu'au-dessus du lac de Lavasa ; mais, à partir de là, inclinant à gauche, Bello nous fait descendre sur la rive orientale du petit lac que nous avons laissé à droite en montant. Par là nous abrégeons beaucoup et nous aboutissons directement à la Fuente del Estomago.

Je suis ravi d'avoir fait l'ascension de la dent centrale des Batans, qui m'a dévoilé les mystères de son entourage ; mais je déclare que je ne la recommencerais pour rien au monde. Cette ascension est certainement très intéressante à divers points de vue, et offre un échantillon bien choisi des difficultés qu'on peut rencontrer dans les Pyrénées ; toutefois elle doit rester dans la catégorie de celles qu'il faut se garder de conseiller à qui que ce soit.

Les jours suivants, je fis encore quelques explorations au Nord des Bains, et je rentrai ensuite à Cauterets où m'at-

tendait le plaisir de rencontrer d'aimables collègues avec lesquels je recommençai, pour me reposer, la série des petites excursions des environs.

Au mois d'août, après nos fêtes si fraternelles et si cordiales du Club Alpin à Luz, au Pic du Midi et à Gavarnie, je recommençai mes courses dans la vallée du Rio Ara, montant partout où je croyais voir quelque chose de nouveau pour moi.

L'une de ces ascensions, celle des Peñas de Cancias, m'a beaucoup intéressé au point de vue géologique et topographique. Elle est d'ailleurs nouvelle pour notre Annuaire et les touristes français. C'est à ce double titre que je l'extrais de mon carnet de notes.

LES PEÑAS DE CANCIAS

Lorsqu'on descend la vallée du Rio Ara, on voit constamment devant soi une montagne carrée qui ferme, au Sud, le vallon de Fiscal. Ce sont les Peñas de Cancias, dont l'altitude n'est pas considérable, mais qui cependant dominent fièrement toute cette région, du haut de leurs imposantes et très remarquables murailles. Lorsqu'on regarde les Peñas, du village même de Fiscal, par conséquent de leur base, on est frappé par la régularité de structure de leurs assises terminales dont la belle couleur jaune, un peu rouge, tranche sur le vert foncé des forêts de pins qui tapissent les premières strates des Peñas. On admire cette belle plate-forme, qui ressemble à un formidable bastion, sans se douter de la peine qu'il faut prendre pour y arriver directement.

J'avais souvent eu le désir de visiter Cancias, mais le temps m'avait toujours manqué. Cette année, presque à la fin de la saison, me trouvant encore une fois avec Pujo chez notre ami don Blas, à Sarvisé, je n'ai pas voulu laisser passer

cette occasion sans mettre à exécution un projet déjà ancien.

Le 26 août, la journée s'annonçant bien, nous partons à 6 h. du matin de Sarvisé avec le pêcheur *Miguel Asnar*, gaillard fort dégourdi, dont nous avons déjà pu apprécier l'adresse à capturer les truites dans le Rio Ara. De cette spécialité à celle de guide il y a loin, il est vrai, mais, comme en Espagne on est toujours embarrassé lorsqu'il s'agit de trouver un caballero qui puisse vous servir d'autre chose que de porteur, et que, d'un autre côté, Asnar nous avait déjà parlé de Cancias, en homme qui connaît, au moins, les approches de la montagne, je n'hésitai pas à accepter ses services. Du reste, je n'eus, plus tard, qu'à m'en louer.

A 8 h. 30 min., nous étions au pont de Fiscal. Barom. holost. 694; therm. 16°,5; altit. 771 mètr.; et quelques minutes après au village.

Là, nous nous arrêtons une demi-heure pour faire un premier déjeuner, puis nous nous mettons en route pour les Peñas, où je veux monter le plus vite et le plus directement possible, afin d'avoir plus de temps à passer à la cime.

Les Peñas de Cancias forment, au Sud-Ouest de Fiscal, une masse dont la cime, aplatie en forme de terrasse, varie peu de niveau d'un bout à l'autre, sur une étendue de deux kilomètres environ, avec une orientation générale de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est. Du côté de l'Ouest, les Peñas s'abaissent brusquement, et là commence une série de cols, séparés par des monticules qui sont l'origine du chaînon rattachant la Sierra de Cancias aux montagnes de Sobrepuerto et à la Sierra de Santa-Orosia. Tous ces cols font communiquer le bassin de Fiscal avec la vallée de Bassa. C'est au premier de ces passages que commence le ravin où naît le ruisseau de Fiscal.

Du côté de l'Est, l'abaissement des Peñas est aussi très

subit, et là s'ouvre, au Sud-Est de la Peña orientale, un autre col où commence le barranco de Gabardun, débouchant au Rio Ara, en aval et près du village de San-Juste. Le chemin de Fiscal à Fablo passe par ce col.

Asnar connaît bien ces passages et m'assure que, par le col de l'Ouest, nous arriverons plus vite. Quant à l'idée que j'avais un moment caressée, de gravir directement les Peñas, Asnar la combat énergiquement, m'assurant que je serai de son avis lorsque je verrai les murailles de près.

Nous fiant complètement à notre guide espagnol, en sortant de Fiscal, nous prenons un sentier bien tracé au milieu des cultures, sur la rive gauche du ruisseau. C'est le chemin muletier qui monte aux colladas de Fenez et de Sobas. Nous le suivons pendant une demi-heure environ; ensuite, nous traversons le ruisseau de Fiscal pour prendre, sur sa rive droite, un sentier qui monte au milieu des pins. Ce sentier, d'abord assez doux et passablement tracé, ne tarde pas à devenir très raide et à se perdre même dans les ravins encombrés de blocs de poudingues de toutes dimensions. Alors, la montée devient désagréable.

Les Peñas de Cancias reposent sur une base de grès jaunes, au milieu desquels croissent de belles forêts; mais leurs murailles, qui produisent un si bel effet d'ensemble, vues d'un peu loin, ne sont, en réalité, qu'un énorme poudingue, que le soulèvement a redressé à divers angles et disloqué en tous sens. Lorsqu'on arrive au pied de ces poudingues, composés de cailloux roulés de toutes dimensions et de toute nature enchâssés dans un ciment de grès, on croirait voir les vestiges de ces formidables murailles d'autrefois, qui font encore l'admiration des archéologues. Les Peñas de Cancias offrent un bel échantillon de la puissance que peuvent atteindre les poudingues.

Plus nous montons et plus je vois qu'Asnar avait raison de déconseiller l'ascension directe, au milieu de ces murs de cailloux roulés, surplombant presque partout.

Nous perdons quelquefois notre chemin, mais le col montre toujours son ouverture devant nous et nous ne pouvons nous égarer en montant toujours au Sud-Ouest.

Les pins deviennent de plus en plus clairsemés. Nous sortons de la forêt, et, bientôt, nous arrivons près du col que nous laissons à droite pour prendre un sentier de troupeaux qui nous conduit sur un monticule. Nous sommes là sur un lambeau détaché de la Peña occidentale, et nous voyons tout à coup, à l'Ouest, toute la vallée de Bassa.

Il est 11 h. 10 min. Nous trouvons que la première collation de Fiscal est bien bas, et, malgré le désir que j'ai d'atteindre, le plus vite possible, la cime des Peñas, je cède aux sollicitations de mes compagnons et à celles de mon estomac, et nous allons nous établir, à l'ombre, au pied du monticule, ayant devant nous une vue superbe et... des mets appétissants.

Pendant que nous déjeunons, mes deux guides dressent leur plan d'attaque des vraies murailles terminales des Peñas, qui surgissent tout près de nous. Il faudra gravir plusieurs étages de gradins entre lesquels nous voyons des bandes de gazon.

A 12 h., nous reprenons le sentier des troupeaux, et c'est, maintenant, à l'Est-Sud-Est que nous nous dirigeons, en montant insensiblement. Nous longeons ainsi le pied du premier étage des murailles occidentales.

Le sentier se perd bientôt au milieu des éboulis, où croît un maigre gazon, dans les interstices des cailloux. Nous n'essayons pas de longer plus longtemps la muraille; cela ne nous servirait à rien. Le moment est donc venu d'attaquer résolument le rempart qui reste à escalader.

Essayant de toutes les fissures, nous nous élevons d'étage en étage, non sans prendre beaucoup de peine, car, dans ces couloirs très raides, les cailloux détachés des murailles tiennent très peu, et le moindre mouvement les fait filer

sous les pieds. Heureux encore sommes-nous lorsque, près d'atteindre la cime de ces cheminées, nous ne la trouvons pas barrée par un pan de mur.

Enfin, à 1 h. 30 min., nous sommes sur la plate-forme qui couronne le dernier gradin : nous sommes arrivés.

Je m'attendais à trouver la cime des Peñas fissurée et tourmentée comme leurs murailles. Aussi, ma surprise est grande d'arriver subitement sur un plateau d'au moins deux kilomètres de long, ne présentant que quelques légères ondulations. Ce plateau, recourbé en arc, dont la convexité fait face à Fiscal, finit brusquement, de ce côté, à la cime des murailles. On peut s'approcher jusqu'au bord même, et, de là, si l'on n'est pas sujet au vertige, on peut contempler le plus magnifique *à-pic* et les plus vertigineux précipices que l'on puisse rêver. Du côté du Sud, au contraire, c'est un plan incliné qui descend régulièrement, par des pentes douces, jusqu'à l'origine du *Rio Galindo*, vers Fablo.

Je vais m'établir, pour travailler, sur une ondulation qui me paraît être le point culminant du plateau. Barom. 604,8; therm. 13°,4; altit. 1,925 mètr.

Quoique la hauteur de Cancias soit très modeste, comparée à celle des pics de la frontière, néanmoins sa plate-forme domine tout autour d'elle; aussi on a, de là, une vue à peu près illimitée sur les quatre coins de l'horizon. Au Sud seulement, la Sierra de Guarra, qui fait très belle figure, masque en partie les plaines; mais, à droite et à gauche de cette sierra, le regard ne trouve plus de limite vers Huesca et Barbastro.

Le temps est superbe, et, dans l'hémicycle immense formé par les grandes cimes du côté de la frontière, je vois tout, depuis la Peña Montanesa et le Cotiella, à l'Est, jusqu'au Bisaurin, à l'Ouest-Nord-Ouest. Pour faire une description exacte de ce panorama si vaste, il me faudrait citer tous les sommets, grands et petits, célèbres ou peu connus, de l'Orient à l'Occident. Cette nomenclature me paraît inu-

tile : le lecteur qui connaît les Pyrénées espagnoles peut parfaitement y suppléer.

Si je néglige cet ensemble, c'est qu'on peut aisément en comprendre l'étendue, en considérant la position centrale de Cancias, au milieu de la région montagneuse de la province de Huesca. Toutefois, il est quelques détails qui attirèrent plus particulièrement mon attention et que je signale.

Du côté de l'Est, le Rio Ara, comme un immense serpent, dessine tous ses replis dans la Ribera de Fiscal, et ne cesse un moment de paraître que dans le curieux défilé de Janovas qui, vu de Cancias, ressemble à une grande crevasse. De ce côté, tous les villages, au pied de la Solana, montrent leurs maisons blanches, et depuis Santa-Marina jusqu'à la Punta de Comiello, et à l'extrémité de la Sierra de Luxiarre, plus au Nord, on voit tous les ravins et barrancos de la Solana et du versant de Asin.

Du côté de l'Ouest, le regard est ravi par les belles lignes de la Sierra de San-Julian, régulièrement moutonnée par les barrancos et couverte de bois. Cette sierra se détache de Cancias et sépare la vallée de Bassa de celle de Sarrablo. On voit ces deux vallées descendre parallèlement au Gallego. De ce même côté la ligne de la Sierra de San-Julian est continuée par la Sierra de Oroel, qui s'élève graduellement jusqu'à la Peña carrée qui domine Jaca au Sud. — J'avais déjà remarqué sur le versant septentrional de la Sierra de Oroel un bourrelet dégradé par les ravins, dont je ne m'expliquais pas bien la structure. Je n'avais pu le voir encore que de face. Du haut de Cancias, je le vois dans son enflade. Il produit l'effet d'un sillon arrondi qu'une gigantesque charrue, traçant en même temps l'Arroyo de la Tulivana, aurait adossé aux flancs septentrionaux de la Sierra de Oroel. Les eaux du Gallego, passant jadis par là, après l'époque glaciaire, pourraient bien avoir contribué à façonner ainsi ce bourrelet.

Du reste, cette supposition est naturellement suggérée

par l'aspect géologique de la région. On voit, en effet, à la suite de la vallée inférieure de Bassa, les plaines de Sanegüe et de la Tulivana s'allonger vers l'Ouest et se lier à celles de Jaca et à la canall de Berdun, avec une étonnante régularité d'alignement et de niveau. On dirait un large fossé séparant les dernières ramifications pyrénéennes de la ligne continue des sierras de San-Julian, de Oroel, de San-Juan, etc.

Les cours d'eau, descendus de la haute chaîne, rencontrant la digue des sierras, ont dû primitivement chercher leur écoulement vers l'Ouest, au milieu de ces plaines. C'est ainsi que l'on voit encore le Rio Aragon se recourber brusquement à angle droit, au pied de la Peña de Oroel, et poursuivre ensuite son cours au milieu de la large canall de Berdun. Le Gallego, avant de percer la sierra, près del Puente de Savignaño, devait aussi se recourber vers l'Ouest, au-delà de Sanegüe, et unir ses eaux à celles du Rio Aragon.

Ne serait-ce pas à la suite d'une formidable embâcle accumulant les détritits dans son cours, que le Gallego, un moment arrêté, serait parvenu à se frayer un passage au milieu de la sierra ? La configuration des plaines de Sanegüe et de la Tulivana pourrait parfaitement justifier cette supposition. Lorsqu'on parcourt ces plaines, on remarque près d'Orante une boursouflure sur laquelle le village est bâti. Pour y arriver, la pente est peu sensible, quoique ce soit là que se trouve actuellement la ligne de partage des eaux, à peu près à égale distance du Gallego et du Rio Aragon. D'un côté, commence le Gas, qui coule à l'Ouest et se jette dans le Rio Aragon, en aval de Jaca ; de l'autre côté, nait la Tulivana, qui se dirige à l'Est pour finir au Gallego, en amont del Puente de Savignaño. Mais à l'origine de ces ruisseaux, la pente est très indécise. Il est certain que ces maigres cours d'eau, au courant paisible, n'ont jamais eu assez de puissance pour créer la configu-

ration actuelle. Trouvant un lit abandonné, ils en ont profité pour s'y tracer leur cours actuel.

Toutes ces conjectures, que j'avais déjà faites plus d'une fois en allant vers Jaca, se représentaient à moi, plus vives que jamais, à la cime de Cancias, pendant que mes regards se perdaient dans le lointain de ces plaines vaporeuses.

Après plus de deux heures passées sur les Peñas de Cancias, il fallut cependant s'arracher aux charmes de cette contemplative rêverie et songer au retour.

J'aurais voulu descendre par le versant oriental et le baranco de Gabardun ; mais nous avons eu la maladresse de laisser quelques objets à l'endroit où nous avons déjeuné et nous dûmes revenir par le même chemin. Le regret que j'en eus me prouva, une fois de plus, qu'en montagne on fait bien de garder, autant qu'on le peut, son bagage avec soi.

A 8 h. 30 min., nous arrivions à Sarvisé, fatigués, mais enchantés de notre course.

Je ne dis rien de mes excursions suivantes destinées à contrôler ce que j'avais déjà fait aux environs de Biescas et de Sallent. Je mentionne seulement, à l'adresse de ceux de mes collègues qui s'occupent des recherches héraldiques, une trouvaille faite à Escarilla. Me reposant dans ce village, je vis, au-dessus de la porte de l'une des principales maisons, un blason assez finement sculpté, disposé ainsi qu'il suit : un casque empanaché surmonte un écu sur le champ duquel un croissant se détache en relief ; au bas, on lit : **ESTAS. SON. D. LOS SOROSALES.** Pendant que je le dessine, le maître de la maison s'approche et, après nous avoir gracieusement offert l'hospitalité, me dit qu'il a là-haut, dans un coffre, parmi ses papiers de famille, un vieux parchemin qui porte ces mêmes armes dessinées. Sur ma demande de le voir, cet hidalgo, fier de me montrer les titres de ses ancêtres, fait jouer une clé monumentale fort

ancienne, et exhibe du coffre plusieurs vieux parchemins, parmi lesquels se trouve le titre en question portant en tête, naïvement dessinées, les armes et la devise sculptées au-dessus de la porte. Je ne fis qu'y jeter un coup d'œil, le temps me manquant pour déchiffrer tout ce grimoire de vieux latin.

Le 29 août, je rentrai en France par le Somport ou Port d'Urdo.

E. WALLON,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

EXCURSION EN CERDAGNE

ET ASCENSION DU PUIGMAL

Dans une de ses poésies les plus connues, Victor Hugo a dit :

Par le chemin qui va vers la Cerdagne,
Je ne sais où.

Sans faire injure au grand poète, il est permis de supposer que la Cerdagne figure ici quelque peu pour la rime, et peut-être le second vers résume-t-il assez bien les connaissances d'un certain nombre de personnes sur ce petit coin perdu de la France et de l'Espagne. Je ne dis pas cela, il est vrai, pour les alpinistes, car, en feuilletant les volumes de l'*Annuaire*, je trouve plusieurs pages consacrées à la partie orientale des Pyrénées; mais, si la situation et les routes de la Cerdagne ne sont plus ignorées parmi nous, je ne crois pas que nous ayons suffisamment exploré ce pays et les montagnes qui l'entourent. La chaîne des Puigmals et la Sierra de Cadi, entre autres, ont été jusqu'ici assez délaissées.

En 1875, l'*Annuaire du Club Alpin* insérait un article sur les environs de Montlouis et l'ermitage de Fontromeu; M. le professeur Ch. Martins y rendait compte de ses courses dans un attrayant langage et avec un remarquable esprit d'observation scientifique. Dans les volumes suivants, nous voyons M. A. Lequeutre gravir d'abord les pics de Peyre-Fourque et de Campcardos, puis faire sur le ver-

sant méridional des Pyrénées une série d'excursions fort intéressantes, qui le conduisent de Saint-Béat jusqu'à Bourg-Madame, au cœur même de la Cerdagne ; mais à peine a-t-il quitté la vallée d'Andorre pour pénétrer dans celle du Sègre, qu'il cesse de faire un récit détaillé de son voyage et renvoie le lecteur aux ouvrages de Fervel et de Leymerie ; ces ouvrages laissent pourtant de côté les hautes montagnes et sont écrits à des points de vue bien spéciaux, l'un militaire, l'autre géologique.

C'est aussi dans un but géologique qu'à deux reprises, au printemps et à l'automne, j'ai visité cette région retirée des Pyrénées-Orientales. J'avais pour compagnon de voyage un de mes frères ; nous avons constamment partagé fatigues et plaisirs, et dans les pages suivantes je puiserai plus d'une fois à la source de ses propres impressions. Les recherches auxquelles je me livrais m'ayant trop souvent retenu dans la plaine, je ne saurais avoir la prétention de combler la lacune qui me semble exister dans nos connaissances au sujet de la Cerdagne ; tout ce que je puis espérer est de contribuer pour une très modeste part à attirer l'attention sur ce pays. J'essaierai d'abord brièvement de donner un aperçu de son aspect général ; nous monterons ensuite au Puigmal, l'un des trois sommets principaux des montagnes environnantes, et le seul dont j'aie eu le loisir de faire l'ascension.

Il est facile d'embrasser d'un regard tout le pays de Cerdagne ; la nature en a tracé les principaux traits avec beaucoup de simplicité et d'harmonie. Une petite plaine en forme la partie centrale ; longue de 18 à 20 kil., large de 6 à 8, elle est orientée du Nord-Est au Sud-Ouest et située à plus de 1,100 mètr. d'altitude. Adossée du côté de la France au plateau de Montlouis, elle s'abaisse doucement vers l'Espagne en présentant d'abord une surface bosselée et onduleuse, puis des allures de plus en plus régulières. Sur tout son pourtour elle se relève en collines, en ter-

rasses dont les flancs profondément ravinés par les eaux et colorés de teintes rougeâtres ou orangées forment çà et là des cirques pittoresques. Au-delà de ces premières hauteurs se dressent de puissantes montagnes, qui entourent la Cerdagne d'une ceinture continue et semblent l'isoler du reste du monde. D'un côté ce sont d'énormes entassements de granit à demi décomposé, dominés par le Pic de Carlitte ; de l'autre, c'est l'arête de schiste massif dont le Puigmal d'Err est le point culminant ; puis viennent, vers le Sud, et souvent baignées dans une chaude lumière, les croupes plus adoucies des calcaires rouges ou gris de Bellver et les cimes dentelées de la Sierra de Cadi. Les plus hauts sommets de cette majestueuse enceinte dépassent 2,900 mètr. ; ils n'ont plus aujourd'hui de glaciers permanents, mais demeurent plus de la moitié de l'année couverts d'une épaisse couche de neige.

Trois rivières descendent de ces montagnes, convergent vers le centre de la plaine et s'y unissent, au pied de la butte glaciaire sur laquelle s'élève fièrement la ville de Puigcerdá. La moins importante d'entre elles porte le nom de Raour ou Regur ; elle sort d'une gorge très aride creusée dans les flancs du massif de Carlitte, puis coule au fond des frais vallons d'Angoustrine et d'Ur, laissant un peu à droite celui que domine l'établissement de bains des Escaldes. A l'Ouest la rivière d'Aravo ou de Carol, alimentée par les eaux du lac de Lanoux, parcourt, en bondissant au milieu d'innombrables blocs de granit, une vallée assez divergente, encaissée entre deux âpres murailles rocheuses ; c'est la plus fière et la plus limpide des rivières de Cerdagne, celle que préfèrent les truites et dont les eaux réfléchissent les paysages les plus sévères. Enfin, à l'Est, coule le Sègre, dont nous remonterons bientôt la haute vallée ; pénétrant plus largement dans la plaine, il y recueille successivement toutes les eaux du pays, puis se fraie avec peine un passage dans le défilé d'Isobol, qui clôt la Cer-

tagne au Sud. Avant d'atteindre la grande plaine de l'Èbre, il devra franchir une série de défilés analogues, interrompus par de petits bassins fertiles ; mais aucun de ceux-ci n'aura l'ampleur du bassin d'origine, et l'explication de ce fait assez spécial est dans le passé géologique de la Cerdagne.

Au lieu d'être sillonnée par de petites rivières, cette plaine était jadis recouverte par les eaux d'un lac, sans doute le plus vaste des Pyrénées, et vraiment il ne faut pas un grand effort d'imagination pour le concevoir. Le soupçon que fait naître à cet égard un examen superficiel se transforme promptement en certitude par l'exploration du sol ; les eaux y ont laissé d'irréfutable témoignage de leur séjour. Dans des couches alternantes d'argile et de lignite nous avons pu nous-mêmes retrouver quelques traces d'une belle végétation forestière, qui a dû précéder le lac, puis se développer sur ses bords ; nous avons également recueilli de faibles débris des animaux qui vivaient alors, notamment ceux d'un carnassier redoutable, plus ou moins proche parent du tigre des cavernes. A diverses reprises les forces volcaniques dont le centre d'action est près de la ville d'Olot, en Catalogne, ont fait sentir leur influence jusqu'en Cerdagne ; c'est ainsi, par exemple, que le 2 février 1428, un violent tremblement de terre tua à Puigcerdá 140 personnes et mit fin à la principale période de prospérité de cette petite ville. A une époque plus reculée, des mouvements de terrain encore mal déterminés ont dû contribuer au comblement du lac ; la nappe d'eau paisible des temps pliocènes fit place à la plaine fertile que nous voyons de nos jours. Je me souviens qu'un soir, grâce au jeu des ombres et de la brume qui se répandaient sur la plaine, nous avons éprouvé du haut d'une petite place de Puigcerdá une singulière illusion. Tout semblait se noyer dans l'eau : les champs devenaient des lagunes, les bouquets d'arbres, des terrains vagues ou des forêts sombres ;

nous assistions à la dernière phase lacustre, le lac mourait, envahi par les terres formées dans son sein et sur ses bords.

Aujourd'hui son emplacement est très peuplé et très cultivé. L'agriculture et l'élevage des troupeaux font la richesse des habitants, richesse qui serait, il est vrai, susceptible de s'augmenter beaucoup. A cet égard, la Cerdagne est encore loin d'être une petite Suisse, comme voulait un jour me le prouver un de ses cultivateurs; elle pourra le devenir lorsque ses communications avec les pays voisins seront rendues plus faciles. A Bourg-Madame aboutissent déjà deux routes excellentes, mais longues à parcourir; l'une vient du Roussillon par le col de la Perche, l'autre de la vallée de l'Ariège par le col de Puymaurens. Du côté de l'Espagne, on a enfin songé à améliorer la route de Barcelone à Puigcerdá par le col de Tósas; mais la plupart des chemins témoignent encore de l'insouciance du Génie. Les paysans qui vont au marché tous les dimanches s'accommodent de cette incurie; tandis qu'ils fument leur éternelle cigarette de papier grossier, leurs mules empanachées cheminent avec philosophie au milieu des rocailles et des fondrières. Ajoutons cependant qu'en Espagne on semble se préoccuper aujourd'hui de la prolongation possible de la voie ferrée qui déjà atteint la ville de Ripoll, et qui pourrait dans l'avenir se raccorder avec les lignes françaises en passant par la Cerdagne.

Au point de vue du paysage, le charme de ce pays résulte de la disposition topographique que je viens d'esquisser, et de son caractère agricole et pastoral; ce charme est beaucoup plus grand au printemps qu'à l'automne. On est alors dans un petit monde à part, très nettement limité, à la fois gracieux et sauvage: au centre ondulent les champs de seigle vert et fleurissent les prairies; sous les premiers rayons du soleil d'Espagne scintillent les toits d'ardoise de nombreux villages; l'aspect intérieur de ceux-ci laisse par-

fois à désirer, mais, vus de quelque distance, ils semblent propres et pleins de gaieté. Au-dessus d'eux s'élancent les montagnes, parées de forêts de pins et couronnées de neiges éblouissantes; puis, quel que soit le point de l'horizon où se porte le regard, il semble qu'il n'y ait rien au delà. Les hivers étant plus longs et plus froids qu'en Roussillon, à cause de l'altitude, la végétation y est totalement différente; on n'est plus sur les côtes brûlantes de la Provence ou même de l'Afrique, mais dans quelque fraîche vallée du centre de la France. En automne, les ruisseaux sont à sec, les moissons sont fauchées, et, la neige ayant fondu, les arêtes des montagnes apparaissent plus rudes, plus arides; un de mes voisins d'hôtel compare à des dos d'éléphants ces hauteurs souvent trop déboisées. Néanmoins, l'isolement du pays, la douceur de quelques lignes, l'aspect pastoral et rustique des campagnes, conservent encore à la Cerdagne une certaine grâce.

La nature avait fait ce pays pour l'unité, la politique l'a divisé de la façon la plus bizarre. Depuis le traité des Pyrénées, la frontière passe au beau milieu des prairies et des cultures, coupe d'abord la plaine en deux parties, puis dessine au centre de la moitié française le contour sinueux de l'enclave espagnole de Llivia; dans la partie espagnole, la répartition des villages entre les deux provinces de Lérida et de Gerone n'est pas moins étrange. C'est une singulière destinée politique que celle de la Cerdagne, ainsi morcelée à l'infini et dépendante d'administrations lointaines et diverses, tandis que tout près d'elle le Val d'Andorre, moins peuplé et moins riche, moins un par sa situation géographique, a conservé plusieurs des privilèges de la souveraineté.

L'air qu'on respire en Cerdagne est vif et sain; aussi les maladies y sont-elles rares. Notre guide nous raconte que dans sa jeunesse le gottre était assez fréquent dans quelques vallées; aujourd'hui il en a disparu. La population cepen-

dant ne semble ni belle ni très forte. Les traits manquent en général de cette finesse et de ce charme qui nous ont souvent frappés en Roussillon ; la démarche elle-même est moins alerte et moins gracieuse. Les femmes ont pour coiffure un simple mouchoir de couleur noué sous le cou, à bouts flottants en arrière ; pour aller à l'église, elles s'affublent du *capucho*, grand capuchon de laine noire à pointe recourbée, qui leur donne l'air de véritables sorcières ; mais ce dernier usage tend à se perdre dans la Cerdagne française. Assurément, rien dans leur costume n'a le charme de la mantille, ni même de la jolie *coiffe* blanche des femmes du Roussillon. Quant aux hommes, ils sont vêtus de laine ou de velours, et, dans la partie espagnole, ils portent tous le bonnet catalan (*berettina*), en laine rouge ou de couleur sombre, généralement enroulé en volute et rabattu sur le front ; quelquefois ils le rabattent en arrière, ce qui, joint à leur physionomie assez grave et mystérieuse, leur donne des airs de sphinx égyptiens. Hommes et femmes arpentent les sentiers les plus rocailleux de la montagne chaussés d'*espadenyas*, espadrilles à semelles de corde très épaisse et dont ils vantent beaucoup l'excellence pour de telles marches. Ils en mettent parfois même à leurs chiens ; du moins notre guide nous dit l'avoir fait, et nous avons vu nous-mêmes de très mignonnes espadrilles pour chiens exposées à la devanture d'un cordonnier de Barcelone.

Les avis sont assez partagés sur les qualités morales des habitants de la Cerdagne. Si j'en crois le docteur Companyo, auteur de l'*Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales*, ils ont des mœurs douces et paisibles, des habitudes laborieuses, un caractère hospitalier. D'autre part, un magistrat que ses fonctions ont mis à même de bien les connaître, nous les peint sous un jour moins favorable. Les paysans des environs d'Osseja ont la réputation d'être à la fois plus doux et plus industrieux que les autres. Ceux de

la vallée de Carol (ou Querol) auraient, au contraire, gardé quelque rudesse, en harmonie avec la nature âpre et la situation isolée de leur district; c'est chez eux que s'est maintenu le plus longtemps le brigandage, aujourd'hui d'ailleurs tout à fait disparu. En dépit des bruits peu rassurants qui circulent sur le compte des Espagnols, c'est peut-être à Bellver que nous avons trouvé l'accueil le plus cordial, la complaisance la plus désintéressée; cette ville en miniature, si fièrement campée sur un monticule calcaire dont le Sègre ronge la base, est le chef-lieu d'un petit bassin fertile qui fait suite à la Cerdagne du côté du Sud et en reproduit, en les réduisant, les principaux traits; il pourrait être le point de départ d'excursions intéressantes, notamment dans des *cuevas* (grottes) encore en partie inexplorées et dans la Sierra de Cadi ou diverses autres montagnes.

En général, et c'est une conséquence de l'isolement de leur pays, on peut reprocher aux descendants des anciens *Ceretani* trop de routine et d'ignorance; mais à cette règle il y a sans doute plus d'une exception, et c'est ainsi que nous avons rencontré entre autres deux esprits éminemment progressifs, l'un parmi les paysans, l'autre dans la classe cultivée. A tout visiteur attentif de la Cerdagne nous conseillerons volontiers de recourir, d'une part aux services de notre fidèle guide Jean Govern, et de l'autre à l'obligeance de M. Marti, pharmacien à Puigcerdá. Ce dernier, malheureusement trop absorbé par les devoirs de sa profession, s'est acquis sur ses compatriotes la plus légitime et la plus intelligente influence; s'intéressant aux ordres d'idées les plus variés, écrivain, artiste et alpiniste à ses heures, il est certainement, parmi les enfants de la Cerdagne, un de ceux qui semblent la connaître le mieux et l'aimer le plus vivement.

Comme centre d'excursions et rendez-vous général, l'hôtel Salvat, à Bourg-Madame, est de beaucoup le plus impor-

tant du pays ; le service, surtout celui de la table, y est fort attentif. Je signalerai en outre aux touristes le petit hôtel connu sous le nom de *Casa à biayna*, à Bellver ; malgré un certain désordre apparent, qui parfois d'ailleurs ne manquait pas de couleur locale, nous avons été séduits par sa propreté, ses prix modérés, la cordialité à la fois franche et discrète de l'hôtelier, M. Pablo Tuset. En général, les auberges un peu confortables sont trop rares dans les villages de la Cerdagne ; plus rares encore sont les refuges ou abris dans les passages fréquentés de ses montagnes.

Lors de notre première et bien rapide excursion dans ce pays, installés à Saillagouse, nous regardions avec envie une vallée montagneuse d'où se précipite le Sègre naissant et qui semble se prolonger au loin en de romantiques profondeurs. A son entrée, les petites maisons de Llo grimpent comme des chèvres à l'assaut de trois monticules escarpés. On était alors au printemps. Nous ne pûmes que, la veille du départ, gravir à la hâte, sur la gauche du village, une forte arête rocheuse ; sur ses flancs, la neige couvrait à demi de vastes éboulis schisteux, parmi lesquels croissaient quelques pins à courtes branches, tandis qu'aux approches du sommet s'ouvraient, tremblantes, les délicates corolles des hépatiques et des *crocus*. Nous parvînmes, non sans peine, sur la crête, brusquement taillée à pic du côté de la vallée voisine d'Eyna ; devant nous, la neige vierge étincelait au loin sur tout le cirque qui protège les sources du Sègre.

En redescendant vers Llo, nous fîmes la rencontre d'un personnage assez inculte, sauvage sans rien de farouche, à la démarche penchée et attentive ; il nous demanda, dans un jargon franco-catalan à peine intelligible, si nous recueillions des herbes, et offrit de nous conduire à leur recherche dans tous les sentiers de la montagne. Plus tard, nous le vîmes broutant à même les baies de certains arbustes ; ses repas, nous dit-il, se réduisent parfois à cet aliment

frugal. Un gamin qui le vit avec nous s'écria : « Voilà le sorcier de Llo! » Ce nom de sorcier a quelque justesse, mais ne doit pas être pris en mauvaise part. Jean Gobern ¹, qui devint bientôt notre guide habituel, cherche des plantes médicinales dans la montagne et en fait un commerce lucratif dans tout le Roussillon et l'Ampourdan. Il ne sait ni lire ni écrire; mais, ayant parfois servi de guide à des botanistes, aidé d'ailleurs d'une prodigieuse mémoire, il a retenu jusqu'aux noms latins des plantes, connaît leurs propriétés et a des recettes, plus ou moins infaillibles, pour la guérison de toutes les maladies. Il n'est point cependant *saludador*.

Il faut savoir qu'en Cerdagne on appelle *saludador* le septième fils, sans interruption de filles, des mêmes père et mère; cet être privilégié doit avoir à la voûte du palais et à la paume des mains une marque distinctive, comme uné croix ou une fleur de lis; il a le pouvoir de guérir diverses maladies, entre autres la rage, et d'éteindre les incendies. Nous avons vu à Llivia un petit *saludador* âgé de huit ans, et nous avouons avoir eu quelque peine à distinguer dans sa bouche et sur ses mains la marque traditionnelle; mais, à en croire les bonnes femmes qui l'entouraient, si elle n'est pas encore bien apparente, c'est que l'enfant est trop jeune. Originaire d'Espagne, la croyance aux *saludadors* a pénétré depuis longtemps en Roussillon, mais elle y est moins vivace qu'en Cerdagne; jadis ces sorciers populaires étaient initiés dans certains couvents de l'Ampourdan à l'aide de cérémonies spéciales.

Revenons à Jean Gobern. Nous avons de bonne heure éprouvé une sympathie réelle pour cet homme dépourvu de toute instruction première, mais essentiellement observateur, et dont l'esprit toujours en éveil « frissonne curieux » à la moindre chose : curiosité qui souvent n'a pas l'intérêt pour

¹ Prononcez *J. Gouverne*.

mobile et qu'exalte la joie d'apprendre. Joignez à cela un fonds de sauvagerie qui fait que cet être éminemment sociable aime cependant à vivre à part, à errer librement dans ses vallées natales, dont il pénètre à sa façon la vie intime, celle des plantes, des animaux et du moindre insecte.

Notre philosophe en espadrilles s'est créé au plus haut de son âpre village un repaire approprié à son caractère. Entre la colline qui porte l'ermitage de Saint-Feliu et celle qu'escaladent les maisons de Llo dominées par une vieille tour, surgit un troisième roc; on entre chez J. Govern comme dans une demeure des temps préhistoriques, par un souterrain taillé dans la pierre vive. Une fois de l'autre côté de la voûte, on découvre une petite maison très rustique, tout à fait isolée, adossée au roc et à de vieux pans de murailles, et un jardinet conquis sur les penchans presque abrupts de la colline, au pied de laquelle bondissent avec fracas les eaux d'un torrent. C'est là que vit la nombreuse famille de notre ami : déplorant sans la moindre fatuité l'ignorance des paysans ses confrères et la sienne propre, il fait donner à ses enfants le plus d'instruction possible et se réjouit beaucoup de leurs succès à l'école. Le jardin témoigne d'une lutte incessante de l'homme contre la nature; la terre en a été apportée peu à peu, on s'ingénie à la soutenir ainsi qu'à abriter dans les recoins les plus favorables divers légumes et arbres fruitiers, voire même un petit figuier, le seul de la Cerdagne. De ses courses et voyages, J. Govern rapporte tout ce qu'il peut de plantes rares ou curieuses, sans oublier de très jolies fleurs qu'il cultive pour leur seule beauté ou leur parfum. C'est dans cet humble mais pittoresque logis qu'un matin de septembre, nos courses géologiques dans le bassin de Cerdagne étant terminées, nous vîmes, mon frère et moi, relancer J. Govern, afin de franchir sous sa direction le col de Llo, descendre coucher à l'ermitage de Nuria, puis faire le lendemain l'ascension du Puigmal.

Nous partons de bonne heure ; un des fils de notre guide nous accompagne, chargé, en vue de recueillir des herbes médicinales, d'un sac plus gros que lui. Quatre vallées presque parallèles entre elles, celles d'Eyna, de Llo (ou du Sègre), d'Err et d'Osseja, entament profondément le massif des Puigmals sur le versant français, qui appartient à la Cerdagne ; sur la ligne de faite, qui coïncide ici avec la frontière, elles aboutissent à des cols d'où l'on peut descendre dans la vallée du Fraser et de là gagner assez rapidement Barcelone. Nous avons choisi la vallée de Llo, celle dont l'entrée est la plus pittoresque et que parcourt le cours d'eau le plus important, le Sègre. Ainsi que sa voisine du Nord, la vallée d'Eyna, elle est riche en minéraux, plantes et insectes rares. On y a signalé du cuivre, de l'amiante, une source sulfureuse, de l'anhracite et même de l'or ; toutes ces richesses sont d'ailleurs inexploitées. Nous passons à quelque distance de la fontaine intermittente de la *Cayella* ; l'écoulement de cette source se fait à des intervalles irréguliers, et il est en général précédé d'un bruit souterrain ; plus haut on cite une fontaine incrustante. Voici d'excellents pâturages où quelques pâtres suffisent à garder, pendant la belle saison, des moutons et de nombreuses vaches aux formes assez fines, des juments renommées pour leur sobriété, des mulets dont on fait un grand commerce avec l'Espagne. Les bergers ont pour abris de petites cabanes allongées ou *barracas*, pourvues d'un lit de paille au fond, et qu'on transporte aisément à bras ; dans d'autres vallées, nous dit notre guide, ils dorment simplement à la belle étoile, enveloppés dans de grands manteaux de laine brune.

Llo est à environ 1,500 mètr. d'altitude. Bientôt après les saules, puis les vernes, deviennent chétifs et disparaissent ; les pins leur succèdent. Un des flancs de la vallée, celui qui est adossé à la vallée d'Err, charme longtemps les yeux par sa végétation touffue de noisetiers, pins, aïrelles et rhododendrons ; ces derniers forment, vers 1800 mètr.,

des fourrés immenses, atteignant une vigueur qu'ils n'ont pas toujours peut-être dans les Alpes. Cette luxuriante végétation alpestre cesse malheureusement bientôt. Les pins, qui formaient des tentatives de forêts, s'éclaircissent, deviennent de plus en plus rabougris et disparaissent vers 2,250 mèt. ; un genévrier rampant, des gentianes et saxifrages, la charmante *Linaria alpina*, et surtout des groupes fréquents d'aconits aux longs panaches d'un bleu sombre, se distinguent parmi les fleurs.

Chemin faisant, J. Govern nous initie à d'étranges procédés de chasse. Avec certaine drogue odorante de sa composition et dont il enduit ses chaussures, il nous affirme avoir attiré des renards et des martes jusqu'auprès de sa maison ; il lui suffisait de se promener de jour autour de leurs retraites, et la nuit, à l'affût dans la sienne, il les exterminait sans fatigue. D'autres fois, après la moisson, il a parcouru les champs en agitant une clochette ; les alouettes, croyant avoir affaire à un troupeau, se blottissaient aussitôt immobiles dans les sillons ; le faux mouton les prenait alors à l'aide d'un bâton, voire même avec ses mains ou son chapeau. Ce genre de chasse est d'ailleurs connu en d'autres régions, notamment en Provence. Soudain notre guide s'interrompt : son oreille exercée vient de percevoir le bruit lointain de quelques pierres qui roulent, et bientôt son œil d'aigle découvre, à une immense distance, sur les flancs arides du petit Puigmal, une longue bande d'isards. Il les compte, suit ou devine leurs mouvements ; mais, avant que nous ayons pu parvenir à les voir, un sifflet à peine perceptible s'est fait entendre : c'est le cri d'alarme de la sentinelle, et les isards ont disparu. Nous les retrouverons plus haut demain matin.

Après une longue marche, la plupart du temps sur le gazon des pelouses, nous atteignons un cirque très aride et sans grande beauté ; à son centre est la source du Sègre, vers 2,250 mèt. L'importante rivière qui parfois, dit-on,

fait refluer le cours de l'Èbre lorsqu'elle s'unit à ce fleuve, jaillit du schiste sous la forme d'un mince filet d'eau glacée. A droite se dresse la cime chauve du petit Puigmal, ou Puigmal de Llo, tandis que derrière lui se cache encore le grand Puigmal. Ces points culminants de la Cerdagne et de la Catalogne méritent bien leur nom de *montagnes mauvaises*, non par les difficultés de leur ascension, mais par l'aspect stérile et revêche de leurs roches schisteuses, mêlées de quelques veines de quartz. L'humidité des hauteurs commence à nous pénétrer; encore quelques efforts pour gravir par un sentier très roide les derniers escarpements, et nous voici au col de Llo (2,558 mè.). La vue y est assez belle, moins étendue cependant que nous ne le pensions: elle embrasse les vallons que nous venons de parcourir, quelques pics élancés, tels que celui de Fénestrelles, et devant nous l'entonnoir solitaire au fond duquel on découvre l'ermitage de Nuria. C'est près de là que les botanistes disputent aux moutons, qui en sont très avides, la précieuse ombellifère baptisée en l'honneur d'un collectionneur rousillonais *Xatardia scabra*; c'est dans le monde entier le seul habitat connu de cette plante. Tous les vallons d'Eyna, de Llo et de Nuria sont d'ailleurs le paradis des botanistes. Parmi les trésors qu'ils y cherchent, quelques espèces, par exemple l'*Adonis pyrenaïca*, le *Delphinium elutum*, et surtout un pavot à superbes corolles jaunes (*Papaver aurantiacum*), méritent d'être signalées pour leur vigueur ou leur beauté.

Il n'est plus temps de monter ce soir au Puigmal. Nous descendons rapidement sur le versant espagnol, car le paysage est aride, le temps froid, et la brume du soir nous enveloppe déjà. Un instant cependant ce voile épais s'éclaircit, et, par un singulier effet d'optique, une gorge profonde, un véritable gouffre semble s'ouvrir sous nos pieds, tandis que les montagnes situées en face de nous paraissent atteindre une hauteur invraisemblable. Nous sommes au

centre d'un paysage absolument fantastique, tel qu'en évoque parfois le crayon de Gustave Doré. L'un de nous songe à la descente de Dante aux Enfers, et, pour compléter l'illusion, un groupe d'âmes en peine nous apparaît soudain dans le creux d'un rocher gigantesque. C'est un simple troupeau de moutons accompagné de son berger, mais tous tellement blancs et diaphanes, qu'au milieu de la brume on peut vraiment se demander s'ils sont en chair et en os ou s'ils appartiennent à quelque monde imaginaire. Les environs de Nuria, assez tristes et dépouillés, revêtent en ce moment une beauté d'emprunt saisissante.

L'ermitage, sorte de grande caserne froide et sans caractère, est bâti au fond d'un vallon silencieux, au pied d'un amphithéâtre de montagnes pelées, à pentes uniformes et fort peu relevées d'accidents pittoresques; un petit bois de pins clairsemés est seul flanqué comme par hasard contre le coteau qui domine l'établissement. Au nord, le col de Nou-Fonts conduit dans la vallée française de Querança. Trois petits ruisseaux se réunissent au milieu des prairies de Nuria, et l'on vante l'abondance et la fraîcheur des sources de ce vallon. L'ermitage peut loger deux ou trois cents personnes, mais l'hospitalité qu'il leur offre n'est pas à l'abri de toute critique. Il faut dire que, lorsque nous y arrivâmes, on était précisément à la veille d'une fête; l'affluence des pèlerins peut excuser dans une certaine mesure le rare désordre dont nous fûmes victimes. Rien de plus dénué de tout confortable que nos chambres, littéralement conquises à grand' peine sur la paresse des hôteliers. En outre, on est ici dans un milieu moins familier et moins sympathique qu'en Gerdagne. Je comprends le désarroi de deux Lyonnais de ma connaissance qui, après une longue course, étaient venus quelques jours avant nous y chercher le repos du soir; les infortunés ne savaient pas un traitre mot de catalan et n'avaient aucun guide ou interprète; ils pouvaient se croire à cent lieues de la France.

La légende religieuse de Nuria a beaucoup d'analogie avec celles de Fontromeu et d'un grand nombre d'autres lieux de pèlerinage des Pyrénées et de l'Espagne. C'est toujours un taureau qui flaire le sol et le gratte avec persistance au même point, jusqu'au moment où le berger y découvre enfouie une statue de la Vierge, cachée jadis lors de l'invasion des Maures ou d'autres infidèles. Ici, on découvrit en 1079 non seulement une statue, mais une cloche et une marmite en cuivre pleine de fèves. Selon la tradition du pays, ces objets auraient appartenu à saint Gilles, qui vécut, au VII^e siècle, en berger et en anachorète dans les solitudes de Nuria. Ils sont en grande vénération dans une partie de la Catalogne.

Nuria n'est habitée que pendant quatre mois de l'année; à l'approche de l'hiver, prêtres et hôteliers descendent à Caralps, le village le plus voisin, et les loups ou les isards restent les seigneurs de la vallée, généralement ensevelie sous les neiges. C'est en partie dans l'espoir de rencontrer les *cabras de montaña*, les isards entrevus la veille par J. Gubern, qu'au point du jour, munis d'un bon fusil confié à mon frère, nous partons et résolvons de faire l'ascension du grand Puigmal. Je tenais en outre à honneur de ne pas m'éloigner de la Cerdagne sans avoir gravi un de ses plus hauts sommets. Celui-ci me semblait relativement délaissé; pourtant, il n'est dominé, dans ce pays, que par deux autres cimes, et de quelques mètres à peine. Il atteint, en effet, 2,909 mèt., tandis que le signal de Campcardos est à 2,914, et que le Pic de Carlitte s'élève à 2,921.

L'intérêt du Puigmal ne réside guère, d'ailleurs, que dans cette altitude relative et la vue dont on jouit de son sommet. C'est une montagne très massive, pénible à gravir, mais n'offrant aucun danger, aucun de ces pas difficiles qui rendent souvent l'ascension de nos Alpes bien autrement émouvante. Les schistes grisâtres forment, en se désagrégeant, des chaos plus fatigants que pittoresques.

C'est avec parcimonie que la nature accidentée par quelques crêtes saillantes leur profil monotone, ou égaie leurs flancs arides par quelques touffes de gazon, des fleurs et des plaques de neige. L'ossature de ce colosse manque de finesse, et ses formes trapues ne sont revêtues que de maigres lambeaux de parure. Parmi les fleurs, cependant, la *Swertia perennis* me rappelle, au début de l'ascension, les pâturages du Lautaret, et, à la cime même, un petit myosotis d'un bleu intense, l'entrée des glaciers des Grandes-Rousses, en Dauphiné.

Ce qui fait oublier les côtés ingrats de l'ascension du Puigmal, c'est la vue qu'on découvre quand on est parvenu au sommet. Lorsque nous y arrivâmes, un voile de nuages flottait sur la Cerdagne et le Pic de Carlitte ; bientôt se produisit une belle éclaircie, puis une épaisse brume venue d'Espagne se répandit de nouveau pour quelques instants autour de nous. Ces alternatives d'ombre et de lumière, en variant rapidement le cadre et l'aspect du tableau, en augmentèrent l'effet. La vue était double : d'un côté, au fond de son enceinte grandiose, semblait dormir, à nos pieds, la calme Cerdagne, dont les traits familiers se fondaient dans un ensemble harmonieux ; de l'autre, les montagnes de la Catalogne ondulaient et se pressaient jusqu'à l'extrême horizon en longues files parallèles et tumultueuses. Élisée Reclus les compare avec justesse aux vagues de la mer ; c'est, me dit mon frère, qui est officier de marine, une mer *démontée*, une énorme et longue houle, semblable à celle qui suit les grandes tempêtes. Ce spectacle est très beau ; il gagne en originalité et en charme par le contraste qu'il nous montre entre deux grandes choses, l'orage déchaîné et le calme tranquille, la violence et la douceur.

C'est près du sommet, sur la crête qui conduit au *Paso de los Ladrones* (passage des Voleurs), qu'après avoir admiré cette belle vue et jeté un regard d'adieu sur la Cerdagne,

nous attendons, anxieux, le moment de faire feu sur une superbe bande de douze isards. Nous les voyons très bien, cette fois, 4 à 500 mèt. au-dessous de nous, se détachant en brun rouge sur le flanc des rochers et immobiles dans une sécurité apparente. Un pâtre catalan, qui les traque depuis l'aube avec l'aide d'un de ses amis, s'est rencontré avec nous sur la cime; c'est un solide garçon, aux traits hardis, qui porte le bonnet traditionnel, les espadrilles, la ceinture rouge flottante, d'amples vêtements de laine brune ouverts sur la poitrine; il s'unit à nous et va tenter, en rampant prudemment et hors de la vue des isards, de rabattre vers nous ce gibier si convoité. Pendant ce temps, J. Govern exécute, dans une autre direction, une manœuvre analogue. Tout d'abord, le sorcier de Llo s'est jeté brusquement à terre, et, ramassant quelques brins de gazon, il les lance en l'air avec anxiété. Serait-ce pour consulter un oracle? Non, mais pour connaître la direction de la moindre brise. Puis, sous l'influence de la passion de la chasse qui s'empare de lui, il rampe, et d'autrefois il court sur les pentes glissantes, tour à tour plein de prudence et d'ardeur. Les traqueurs se rapprochent; il leur est bien difficile d'avancer désormais sans donner l'alarme. Du moins, il n'y a nul doute! Les isards gagneront la hauteur et passeront près de nous; ils n'ont pas d'autre issue. Hélas! nous avons compté sans leur finesse. Après avoir donné quelques signes d'inquiétude, dressé la tête, fait deux ou trois pas, ils s'élancent tous en ligne de file vers la plaine, par le seul passage non gardé.

Une heure et demie nous suffit pour descendre du Puigmal à Nuria; trois heures nous seront nécessaires pour atteindre Ribas. La gorge sauvage que nous suivons est ce que j'ai vu jusqu'ici de plus imposant dans les Pyrénées-Orientales. Un torrent, aux eaux d'une pureté admirable, bondit en une série de rapides et de cascates, tantôt presque au niveau du sentier, tantôt à une grande profondeur.

De chaque côté, des schistes lustrés revêtus de lichens verts, puis des gneiss et des granites sur lesquels reparaisent des pins aux branches étrangement tordues, s'élancent en deux hauts remparts; nous admirons les lignes fières de leur profil, puis la majesté de leur masse et la forme variée de leurs pics, de leurs aiguilles ou colonnes hardies. Un énorme empâtement de rochers termine, à gauche, cette gorge d'une beauté si sévère, au point où le torrent de Nuria va rejoindre le Fraser; peu après, nous atteignons les chétives maisons du village de Caralps. Le long du sentier, nous avons rencontré force pèlerins, montant au pas lent de leurs mules à tabliers pomponnés, à panaches multicolores, et larges étriers de bois massif; nous entrons bien réellement en Espagne. Je me rappelle alors une entrée en Italie, par la vallée du Pellice, mais peut-être était-elle moins grandiose. Aux rochers sauvages des flancs du Viso succédait, presque subitement, une éclosion de végétation plantureuse, tandis qu'au delà brillaient, dans un lointain magique, les immenses plaines lumineuses du Piémont et de la Lombardie. Une jeune femme de Bobbio, comme je lui demandais si elle aimait son pays, me répondit aussitôt : « *Come l'uccello il suo nido* (comme l'oiseau aime son nid). » Ici, la transition de la montagne à la plaine est moins brusque, et, d'autre part, je doute fort qu'il jaillisse spontanément, sur les lèvres des indigènes, une réponse aussi gracieuse.

Au-delà de Caralps, l'aspect de la vallée s'adoucit peu à peu, et, quand nous arrivons à Ribas, vers 900 mètr. d'altitude, nous sommes déjà loin de la Cardagne; bientôt nous atteindrons le chemin de fer qui doit nous conduire à Barcelone. Fatigués d'une longue course, nous sommes heureux de trouver chez Rulliat un gîte meilleur, plus propre que celui de Nuria. Nous y prenons congé, non sans regret, du brave Jean Govern et de son fils. Malgré l'exiguïté de ses dimensions, ce dernier n'a pas faibli à la marche; demain, il

grimpera, sans doute, comme un chevreau, sur les rochers et y fera une ample moisson d'*herbes* précieuses. Quant au père, il nous quitte en nous promettant de nous *régaler le fourrage*, c'est-à-dire de nous donner la fourrure du premier isard qu'il abattra.

LOUIS RÉROLLE,
Membre du Club Alpin Français
(Section de Lyon).

LE BRÉZOUARS¹

(SOUVENIR D'UNE EXCURSION D'HIVER, LE 5 FÉVRIER 1880)

Le massif montagneux dont le Brézouars est le point culminant appartient au versant alsacien des Vosges. Il est situé dans la partie de cette chaîne à laquelle son altitude, comparée à celle du groupe septentrional, a valu le nom de Hautes-Vosges, et qui s'étend de la Trouée de Belfort au col de Saales, sur une longueur de 80 kilom. à vol d'oiseau. Isolé du reste du système par les vallées de la Poutroye et de Sainte-Marie, dont les dernières ramifications se rejoignent presque à l'Ouest, et ne lui laissent qu'un point de contact fort étroit avec la chaîne faîtière au col de la Petite-Liepvre, il se dresse à 1,231 mètr. d'altitude absolue.

Sans être géologue, on peut se rendre compte, à la simple inspection de la carte, que la configuration de ce massif n'a pas toujours été telle que nous la voyons aujourd'hui. Son isolement doit être la conséquence des dernières dislocations qui ont donné à la chaîne vosgienne son aspect actuel, et cette cime, aujourd'hui solitaire, a dû, pendant une période géologique antérieure à la nôtre, être soudée au massif des Chaumes d'Orbey, et faire partie de l'énorme dorsale issue du Hohneck, comme d'un centre de soulève-

¹ Feuille de la carte de l'État-major français n° 86 (carré de Colmar). La presque-totalité des altitudes indiquées a été donnée par la carte du Dépôt de la Guerre.

ment, pour aboutir, vers le Sud-Est, au Grand-Ballon, et vers le Nord-Nord-Est, à la Tête-des-Faus, en formant ce qu'on pourrait appeler le *massif central des Hautes-Vosges*.

En examinant l'arête qui, du Hohneck, se dirige vers le Nord-Nord-Est, on la voit d'abord s'abaisser au col de la Schlucht, faisant communiquer, à 1,150 mèt., les vallées lorraines de la Meurthe et de la Vologne avec la vallée alsacienne de la Petite-Fecht, et se relever aussitôt, à 1,255 mèt., pour former, sur une longueur de 8 à 9 kilom., la ligne de séparation des eaux. Sa silhouette longitudinale, peu accentuée, est formée d'une série de dômes aplatis, à pentes douces, confondant souvent leurs sommets qui figurent une ligne légèrement ondulée. Les points culminants de cette crête sont le Vieux-Monthabey (1,257 mèt.), dont les escarpements orientaux portent le nom de Kruppenfels (Roches des Corbeaux); la Roche-de-Tanet (1,296 mèt.), qui domine le lac Vert; le Gazon-de-Fête (1,306 mèt.); les Hautes-Chaumes de Pairis (1,300 mèt.), au-dessus du lac Noir; le Reisberg (1,291 mèt.), dans les flancs duquel se creuse le beau cirque granitique du lac Blanc. A partir du Reisberg, dont les populations lorraines ont fait *Rècheperq*, l'arête que nous suivons cesse de se confondre avec la ligne de faite, qui forme ici un angle presque droit; elle poursuit sa direction initiale, et fournit, sous le nom général de Chaumes d'Orbey, les cotes suivantes : Signal de Zimmerlin (1,118 mèt.), Tête-de-Zimmerlin (1,174 mèt.) et Tête-des-Faus¹ (1,222 mèt.), dont les pentes tombent brusquement sur la rive droite de la Béhinc. De l'autre côté de la profonde ornière où coule cette rivière, l'arête se relève immédiatement, à une altitude égale, et l'œil en suit l'alignement

¹ La carte de l'État-major l'appelle *Tête-de-Faux*, mais son nom local est *Tête-des-Faus* (Tête-des-Hêtres) ou Tête-du-Gazon-Cada, d'une grande métairie qui se trouve sur son flanc Nord, au-dessus du Bonhomme.

qui se continue sans déviation par les Ennebéche (1,110 mè.), le Brézouars (1,231 mè.), le Petit-Brézouars (1,195 mè.), le Haut-de-Moyennegoutte (1,142 mè.), et le Signal d'Aubure (1,140 mè.), pour tomber ensuite à 1,000 mè., au Hury, et finir avec les dernières ondulations que le Tœnnichel et la montagne du Haut-Kœnigsbourg projettent dans la vallée du Rhin.

Comblons un moment, par la pensée, la gorge creusée dans ce massif par la Béhine, et réunissons aux Chaumes d'Orbey le tronçon du Brézouars : la longue chaîne qui vient d'être sommairement décrite, rattachée à celle du Hohneck au Grand-Ballon, se développe en un immense arc de cercle : sa convexité est tournée vers l'Ouest, son centre de circonférence peut être placé sur le Rhin, à la latitude de Brisach, et sa corde serait tendue du Grand-Ballon au Signal-d'Aubure.

Cette hypothèse, faisant du Brézouars un tronçon détaché de la crête centrale, semble devenir une réalité, quand on regarde la grande chaîne du haut des montagnes secondaires du versant lorrain. Du sommet d'Ormont (890 mè.), au Nord-Est de Saint-Dié, l'unité de cet alignement est particulièrement remarquable. La longue suite des hauteurs que nous venons de passer en revue, du Hohneck au Signal d'Aubure, fait face à l'observateur, sans solution apparente de continuité, à une altitude sensiblement uniforme : on dirait des bastions d'une gigantesque forteresse dont le profil serait légèrement incliné du Sud au Nord.

La constitution géologique des deux tronçons de cette chaîne est, du reste, la même. L'analogie à peu près complète des roches cristallines (granite, gneiss) qui composent leurs masses, témoigne aussi de leur commune origine et de leur antique liaison. L'étroite vallée de la Béhine porte encore sur ses versants déchirés les traces du cataclysme qui l'aura sans doute creusée en même temps que s'effon-

drait le plateau central unissant la Forêt-Noire aux Vosges, pour livrer passage aux eaux descendues des Alpes suisses, ces cadettes privilégiées des Vosges, mieux douées que leurs aînées, sinon en grâce, du moins en taille et en incomparable beauté !

Revenons au Hohneck¹. Nous voyons s'en détacher un second chatnon, parallèle au premier, mais d'une altitude inférieure. Situé en Lorraine à son origine, et orienté comme l'autre au Nord-Nord-Est, il offre d'abord un col évasé, le Collet (1,116 mèt.), entre les gorges boisées où la Vologne prend sa source et le Fond-de-la-Combe où coule la branche principale de la Meurthe. Au-delà de cette dépression, il se relève à 1,203 mèt. et forme le massif de Balvurche, dont les chaumes étendent leur fauve gazon au-dessus du lac de Retournermer. Mais au Signal de Balvurche, en face du créneau de la Schlucht, son altitude n'est plus déjà que de 1,186 mèt. ; au Gris-Thalet, au dessus du Valtin, elle descend à 1,092. De l'autre côté de la dépression occupée par le village du Grand-Valtin (854 mèt.), les Roches-du-Valtin (cote 1134 du massif de Sérichamps) en jalonnent l'alignement qui, passant ensuite par-dessus la vallée de la Meurthe, entre le Rudlin et Xéfosse, nous ramène à la ligne de séparation des eaux avec laquelle notre chatnon va désormais se confondre jusqu'au col d'Urbeis, sur une longueur de 25 kilomèt., presque jusqu'à l'extrémité des Hautes-Vosges.

Cette crête s'abaisse insensiblement vers le Nord. Ses points culminants sont : la Tête-de-la-Grande-Combe (1,080 mèt.), la Tête-de-la-Petite-Combe (1,077 mèt.). le

¹ Les Lorrains appellent le Hohneck, *Haut-de-Chaumes*. Beaucoup de sommets ont à la fois un nom français et un nom allemand. Le Rothernbach, dont nous avons fait *Rotabac*, se dit en patois lorrain *Rouge-goutte*. En général, les dénominations allemandes ont prévalu sur les mots français, qui en sont la traduction plus ou moins littérale. Tanet est la corruption de *Tanneck* (coin des Sapins).

Haut-Feignet (959 mèt.), la Vieille-Charrière (954 mèt.). Au-delà du col du Bonhomme (949 mèt.), nous relevons, au Rossberg, 1,127 mèt. ; à la Tête-des-Vieux-Gazons, 1,130 mèt. ; aux Grands-Ordon, 1,114 mèt. Au Signal du Bonhomme, le faite n'a plus que 1,086 mèt. d'altitude. A partir de ce point, il descend par une suite de pentes douces à 950 mèt. (Côte d'Échery). Le Haut-de-Bréhaingoutte atteint 995 mèt. ; et au-delà du col de Sainte-Marie (750 mèt.), où passe la route de Saint-Dié à Schlettstadt, au pied des ruines du château de Fête (891 mèt.), on ne rencontre plus la cote 1,000. Le Haut-des-Vaux¹ avec 998 mèt. est le sommet qui s'en rapproche le plus. Puis la faitière s'abaisse de plus en plus par une série de dômes boisés jusqu'au Haut-de-Schnarupt (857 mèt.). A cet endroit elle projette un éperon vers l'Est entre les vallées de Villé et de Sainte-Marie, éperon dont l'altitude descend parfois à 600 mèt., mais se relève, entre Liepvre et Villé, à 880 avec l'Altenberg dont le dernier mamelon supporte la ruine mérovingienne de Franckenbourg.

Cette seconde chaîne a, comme la première, subi des dislocations qui ont ouvert dans sa masse des brèches profondes. Tels sont le col du Grand-Valtin, et la vallée de la Meurthe entre le Rudlin et Habeaurupt, qui isolent Sérichamps, et coupent l'arête en trois tronçons.

¹ Tel est le véritable nom donné en Alsace et en Lorraine au sommet que la carte de l'État-major et, sans doute d'après elle, M. Grad, dans ses travaux sur cette partie des Vosges, appellent *Haut-des-Héraux*. Cette dénomination est inconnue dans le pays. Celle de *Haut-des-Vaux* est due, sans doute, aux nombreux vallons ou *vaux* qui rayonnent autour de ce sommet. Les principaux sont ceux de *Ménaupré*, des *Merlusses*, des *Trois-Maisons* sur le versant Ouest, du *Petit-Rombach*, de *Sainte-Catherine*, de *Brifosse* sur le versant Est.

Le nom de *Dansant-de-la-Fête*, donné à un mamelon voisin par les mêmes auteurs, me paraît ridicule. De *fête*, *fatte*, *fastigium*, on a fait une fête. Il n'y a pas de fête sans dansoir : mais qu'est-ce qu'un *dansant* ? Ce sont, sans nul doute, les *Censes* ou *Acensements de Fête* ou *Feste*, qui ont causé cette incroyable confusion.

Entre les deux chaînes dont nous venons de suivre le développement parallèle règne une profonde dépression, partant de la base Nord du massif du Hohneck, au pied du Collet, et dont la direction se poursuit jusqu'à la plaine du Rhin où elle débouche entre l'Altenberg et le Kœnigsbourg. Séparé du massif central par ce long fossé, le second chaînon figure assez exactement une contre-garde en avant du corps de place.

L'isolement de ces deux crêtes a-t-il jamais été complet?... En tous cas, il a cessé de l'être ; et des bouleversements dus, soit à l'affaissement de la plaine, soit au soulèvement des montagnes, ont élevé deux barrages qui ont divisé cette dépression en trois parties : l'une, en deçà de la ligne de faite, est le thalweg du cours supérieur de la Meurthe et du ruisseau du Louchpack¹ ; et les deux autres, rejetées sur le versant alsacien par le bourrelet du Louchpack, servent de lit, le premier à la Béhine et au ruisseau des Bagenelles, qui confondent leurs eaux au Bonhomme, et le second à la Liepvre, depuis sa source au pied du col de la Petite-Liepvre, jusqu'à son confluent avec le Giesen. Le col du Louchpack (976 mèt.) fait partie de la ligne de séparation des eaux, et joint, en baïonnette, le massif central (Reisberg) à la seconde arête (Tête-de-la-Petite-Combe). Quant au col de la Petite-Liepvre (908 mèt.), il relie le massif du Brézouars à cette même arête. La soudure se fait entre le Heycot (en allemand *Kahlkopf*, c'est-à-dire *tête chauve*) et le signal du Bonhomme. Dans l'état actuel, le Brézouars figure une vaste presque reliée par un isthme étroit à la grande chaîne, qu'il dépasse de plus de plus de 200 mèt. en altitude. Cette disposition orographique présente, au point de vue pittoresque, le plus heureux effet. Séparée du massif central par un véritable précipice, la montagne s'élève, d'un seul jet, à plus de 800

¹ Déformation du nom allemand *Lustbach*, ou *Lichtbach*.

mèt. au-dessus des vallées environnantes et dresse fièrement une cime dégagée, qu'on rencontre rarement dans les Vosges.

..

Le Brézouars¹, dont le nom s'écrit également *Brézouard* ou *Bressoir*, et qui porte la double dénomination allemande de *Bludenberg*² (Bluttenberg, Blottberg) et de *Brischbuckel*, n'a pas la notoriété que la grâce pittoresque de ses vallées, l'étendue de ses admirables forêts, l'élégance de ses lignes et la beauté du panorama qu'offre son sommet devraient lui mériter. Pour ma part, je le préfère, comme belvédère, aux autres sommités de la chaîne, dont plusieurs le surpassent en altitude. Son isolement et son élévation au-dessus de la partie correspondante de la ligne de faite, rendent son horizon libre de tous côtés. Ses environs offrent au géologue et au minéralogiste un riche champ d'études. Le nombre et la variété des roches qui composent son massif et les gisements métalliques qu'elles renferment (surtout le bassin de la Liepvre) lui ont valu plus d'une visite d'Élie de Beaumont à la tête de l'École des mines.

La presque-totalité de ce massif appartient à la formation cristalline. Le versant méridional, dont les eaux vont grossir la Weiss ou Blancrupt par les ruisseaux de Fréland (Urbach), de Saint-Jean, etc., et le versant septentrional, qui envoie directement les siennes à la plaine par plusieurs vallons, dont le plus remarquable est celui du Strengbach, sont formés par le granite proprement dit qui affleure à peu près partout, sauf au Tœnnichel, au Seelbourg, au

¹ On l'appelle aussi *Ballon de Sainte-Marie* ou de *Fréland*, parce que ses nervures descendent dans ces deux vallées. Quelques cartes lui donnent une altitude de 1,251 mèt.; celle de Heck, 1,254. J'ai pris l'altitude indiquée par l'État-major français.

² *Blott*, nu (patois alsacien), et *Berg*, mont.

Kalbling et au Kœnigsbourg, couronnés par des gisements assez considérables de grès vosgien. Les dernières collines du massif déroulent, le long de la plaine, une bande étroite, allant de Siegolsheim (Savaumont) à Roderen, où les terrains triasique (muschelkalk) et jurassique (lias inférieur, grande oolithe) sont représentés. Quelques dépôts houillers de peu d'importance affleurant dans le granite, ou à la limite du granite et du grès des Vosges, se rencontrent aux environs de Saint-Hippolyte, de Roderen, et près du sommet du Hury. Les versants Ouest et Nord, comprenant le vallon des Bagenelles et la vallée de la Liepvre, sont formés par le gneiss. Cette région est certainement la plus intéressante du massif et peut-être de toute la chaîne. Dans le gneiss sont enclavées des masses de diorite, de porphyre, de serpentine, d'euphotide; des gisements de grauwacke s'y rencontrent également. Les filons métalliques que ces roches recèlent dans leurs profondeurs furent, pendant plusieurs siècles (du x^e au xviii^e), l'objet d'une importante exploitation, dont les bénéfices étaient partagés par les ducs de Lorraine et les comtes de Ribeaupierre. La plupart de ces mines sont situées dans les flancs mêmes du Brézouars; leur siège principal était le vallon de Faunoux ou de Rauenthal, un des plus beaux et le plus sauvage du bassin de la Liepvre. Après avoir été considérées, au xvi^e siècle, comme les plus riches de l'Allemagne, elles sont passées aujourd'hui à l'état de curiosités géologiques. L'argent natif, l'argent sulfuré, l'argent sulfuré antimonié, le cuivre gris, la pyrite de cuivre, la galène argentifère, le cobalt arsénié, et l'arsenic natif, telles sont les minerais utiles qu'elles fournissaient¹.

Les formations glaciaires, si remarquables dans les vallées méridionales des deux versants des Hautes-Vosges, ont

¹ *Description géologique et minéralogique du Haut-Rhin*, par Delbos et Kœchlin-Schlumberger.

laissé, nous dit M. Grad ¹, peu de traces dans les bassins de la Weiss et de la Liepvre. « C'est à peine si le bassin de la Liepvre recèle quelques dépôts morainiques dans ses dernières ramifications, bien au-dessus de Sainte-Marie-aux-Mines, où de petites formations tourbeuses se sont développées à leur abri. »

Mais le Brézouars n'eût-il d'autre attrait que la grâce séduisante de son paysage, ce seul charme suffirait pour y ramener ceux qui l'auront une fois visité.

La forme du Brézouars varie avec la face qu'il présente au spectateur. Tantôt il élève une double pyramide au-dessus des hauteurs qui l'entourent ; c'est l'effet produit par ses faces Nord et Sud. Tantôt il dessine sur l'horizon un trapèze allongé, flanqué, au Nord, du cône évasé du Petit-Brézouars ; il offre cet aspect du versant lorrain. Du Signal de Sérichamps, au Sud-Ouest, il figure un cône tronqué aux pentes fortement déclives ; vu du bassin de Saint-Dié, il semble posé sur la chaîne factière, en arrière de laquelle il est pourtant rejeté de plus d'une lieue.

Poudrées à frimas par les premiers froids, ses chaumes revêtent en novembre un brillant manteau de neige, qui persiste, d'ordinaire, jusqu'au retour du printemps, tandis que ses voisins, moins élevés, le perdent à chaque dégel, et dépouillent définitivement en février ou en mars leur parure hivernale. Ce fut toutefois le contraire pendant ce paradoxal hiver de 1879-1880 : nos vallées disparaissaient sous une neige épaisse, nous grelottions d'un froid quasi-sibérien, et les hauteurs jouissaient d'une température moins âpre, presque douce sur les sommets les plus élevés de la chaîne². Mais quel plaisir à les aborder quand plu-

¹ *Description des formations glaciaires de la chaîne des Vosges, etc.*, par Charles Grad.

² Cet adoucissement de température progressant avec l'altitude produisit des effets qui méritent d'être notés. Ainsi, pendant qu'à Remiremont le thermomètre marquait avec persistance — 20° et — 25°, au Haut-

sieurs pieds de neige couvraient leurs flancs, et que le thermomètre ne remontait pas au-dessus de — 20°? Aussi, malgré mon goût pour les courses d'hiver, je m'étais calfeutré entre quatre murs, attendant, au coin du feu, une température plus clémente, et explorant philosophiquement avec ma lorgnette les Vosges alignées devant mes fenêtres. Vers le milieu de janvier, la calotte neigeuse du Brézouars se ponctuait de taches brunes, qui, se rejoignant, mirent à découvert l'arête Sud descendant vers le Bonhomme, dont la sombre teinte tranchait sur un paysage d'une éblouissante blancheur. En même temps, la neige accumulée par terre diminuait d'épaisseur ; et, sur les pentes exposées au Midi, elle fondait aux rayons d'un soleil de jour en jour plus chaud.

Désireux de mettre à profit ce temps exceptionnel, plusieurs membres du bureau de la section Vosgienne et moi avions projeté, sur les Hautes-Chaumes, une course qu'une suite d'obstacles fit rester dans le domaine spéculatif. Craignant de nouveaux contre-temps, et un changement de température qui ne tarda guère, je me décidai à partir pour le Brézouars, et le 5 février, au matin, en compagnie de mon ami S..., je débarquais à Fraize vers 8 h. 30 min., par le premier train de la ligne des Vosges. Temps sec et beau, froid piquant : la journée s'annonce splendide. Le versant Nord du vallon de Scarupt, par où nous allons monter, est complètement déblayé de neige. Nous traversons rapidement Fraize, bourg de 2,600 habitants et chef-lieu de canton, à cheval sur la Meurthe, au milieu des prairies qui recouvrent les alluvions de cette rivière. Vainement son nom fait venir l'eau à la bouche ! Rien à voir dans ce

du-Tôt, vaste plateau élevé de plus de 800 mètr., entre Vagney et Gérardmer, il ne gelait pas. Dès le mois de décembre, la partie méridionale des chaumes de Hohneck, complètement dégarnie de neige, était le rendez-vous de tout le gibier des forêts de la contrée, qui trouvait là-haut de l'herbe à brouter, et presque de la chaleur.

gros village où présent et passé se confondent dans une désolante uniformité.

En quelques minutes, la route de Lacroix-aux-Mines conduit au pied des collines de la rive droite. Nous la quittons près d'une tuilerie, pour nous élever rapidement par une traverse, une *chlêfe*¹, comme dit un paysan qui chemine avec nous, sur le flanc Ouest de l'Atémont. Derrière nous, au milieu des prairies coupées d'arbres et couvertes de neige qui tapissent le fond de la vallée jusqu'en aval d'Anould, Fraize, Mazeville, les Aulnes, Belrepaire, se perdent dans l'ombre des hauteurs de la rive gauche couronnées par les Roches de Fraize (756 mè.) et de Clefey (762 mè.); sur la colline, à droite, les hameaux de Mandràmont et des Sèches-Tournées éparpillent leurs blanches maisonnettes dont les fenêtres s'illuminent aux gais rayons du soleil levant. En 18 min., nous atteignons la Folie, autre écart de Fraize, bâti au sommet de l'Atémont (628 mè.). L'horizon s'élargit : les vallons de Scarupt et de la Hardalle, dont les pentes exposées au Nord disparaissent sous la neige, se creusent à nos pieds, et le roulement monotone des filatures de Plainfaing par instants s'élève jusqu'à nous.

9 h. 15 min. Du col des Journaux (700 mè. environ) où nous arrivons au bout de 15 min. de montée sur le versant Est du Mandràmont, la vallée d'Habeaurupt, dominée à une grande hauteur par Sérichamps (1,147 mè.), les Têtes de la Grande et de la Petite Combe, et la roche de Tanet, offre un intéressant coup d'œil. Ici nous prenons à droite le chemin des Caluches ; il se tient d'abord sur la crête qui s'élève entre les vallées de la Meurthe et de la Morte, longeant la lisière des forêts du Chipal ; puis il s'élève insensiblement sur les pentes du Rain-de-l'Orge (1,000 mè.), en vue d'un de ces tranquilles horizons de montagnes, aux

¹ *Chlêfe*, patois, signifie un chemin creux ; allemand *Schleife*.

ondulations gracieuses et peu mouvementées, si nombreux dans les Vosges. Ce sont, en commençant par la gauche, les Hautes-Chaumes en partie cachées par le Hangochet (915 mèt.), dont nous sépare le vallon de Scarupt, le Tanet, Sérichamps, le Planeau (1,090 mèt.), point culminant des hauteurs qui séparent la Petite-Meurthe de la Vologne ; et vers la droite, en arrière d'Anould, les collines de Hennefête (668 mèt.), de la Goutte (689 mèt.), le col du Plafond (620 mèt.) et la silhouette des montagnes de la vallée du Neuné (Thirville, 752 mèt. ; Colimont, 704 mèt. ; Cour-Moynel, 791 mèt.).

Au-dessus de Scarupt, le chemin entre dans la forêt ; silencieuse d'abord, elle retentit bientôt du bruit des haches abattant les plus beaux sapins, dont la chute élargit les éclaircies par où la vue s'échappe vers le lointain bleuâtre et incertain de la Haute-Meurthe. Une demi-heure de marche sous bois nous mène au pied de la maison forestière des Caluches (10 h. 10 min.).

— Ohé ! la *satte*¹ est à gauche, hèle un bûcheron qui, nous voyant gravir à pic la pente, ma foi ! fort raide du gazon des Caluches, ne comprend pas qu'on grimpe ainsi pour son plaisir ! Nous le remercions, tout en négligeant son avis, et toujours grim pant, et toujours sans neige, nous gagnons sur une herbe courte et sèche la ferme de Rossberg (1,050 mèt. environ). Un dernier raidillon d'une dizaine de minutes, et nous débouchons sur le parcours de la Chaume recouverte d'un véritable névé (10 h. 50 min.). Nous avons marché 2 h. 20 min., depuis Fraize, presque sans nous douter que nous sommes en hiver et qu'il gèle, tant l'air est calme et le froid peu piquant.

Le Rossberg, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme qui s'élève entre les vallées de Masevaux et de Saint-Amarin, en Alsace, est l'observatoire de prédilection des

¹ *Satte*, patois, signifie sentier (*sente*, en vieux français).

habitants de Saint-Dié. Les modestes monuments de leur cité s'aperçoivent à l'œil nu (la distance est de 16 kilomètres), depuis la cathédrale jusqu'au pont de la Meurthe. Avec un peu de patience et une bonne vue, chacun pourrait presque reconnaître le toit qui l'abrite. Malgré notre amour pour le lieu qui nous vit naître, ses clochers n'attirent guère notre attention, toute au curieux panorama du versant lorrain.

Les montagnes du bassin de la Meurthe, en amont de Raon-l'Étape, depuis les Hautes-Chaumes jusqu'aux Donons, partout dégarnies de neige, entourent d'une haute ceinture bleu foncé le *Val de Galilée*¹. Dans la vallée, la neige en maint endroit devenue glace couvre toute la surface de ce vaste bassin, étincelant comme un *chott* algérien. Ébloui par le rayonnement de ce singulier miroir, l'œil perd les détails du paysage, dont les grandes lignes, seules visibles, prennent une ampleur inaccoutumée. Par-delà cette lumineuse oasis, les plaines lorraines disparaissent sous d'épais brouillards, morne océan fuyant à perte de vue, et tranchant sur le ciel par une ligne d'une incroyable netteté. Les montagnes en vue de ce côté sont, en allant du Nord au Sud, les deux Donons (1,010 et 914 mèt.), les Hautes-Chaumes de Framont ou de Prayé (940 mèt.), le Grand-Brocard (819 mèt.), autour duquel se groupent les montagnes de la vallée de Celles, la longue ligne des montagnes de la vallée du Taintroué (roche de Chevry, 654 mèt.; Chazeté, Noirmont, 646 mèt.); le groupe des hauteurs qui séparent le Neuné de la Vologne (Colimont, Thirville, Cour-Moynel, etc.); le Plateau, Sérichamps, Balvurche, et la puissante croupe des Hautes-Chaumes. Sur un plan

¹ Dénomination historique du bassin supérieur de la Meurthe et de ses affluents, en amont de Saint-Dié, et qui fut pendant le moyen âge le nom vulgaire de cette contrée, mais n'est plus guère employée aujourd'hui. Quant à son origine, *grammatici certant*, et leurs savantes discussions n'ont que faire ici.

LE MASSIF DU BRÉZOUARS (Vue prise de la Chaume de Rossberg, 1,130 mèt. d'alt.).



- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1. Tête des Vieux-Gazons, 1,114 mèt. | 6. Col du Petit-Brézouars. | 11. Col du Plan de Fréland, 1,023 mèt. |
| 2. Vallée de la Petite-Liepvre. | 7. Le Petit-Brézouars, 1,195 mèt. | 12. La Forêt-Noire. |
| 3. Signal d'Aubure, 1,140 mèt. | 8. Le Brézouars, 1,231 mèt. | 13. Les Ennebechey, 1,110 mèt. |
| 4. Haut de Moyengoutte, 1,142 mèt. | 9. Vallée des Bagennes. | 14. La Kandel (Forêt-Noire), 1,148 mèt. |
| 5. Le Heycot, 1,111 mèt. | 10. Le Rossberg, 1,130 mèt. | 15. Le Kayserstuhl, 559 mèt. |

plus rapproché, Ormont (890 mèt.) et Kemberg (741 mèt.) laissent entre leurs pentes une large ouverture, occupée par Saint-Dié, et où passe la Meurthe, dont l'œil embrasse toute la vallée jusqu'au défilé de Raon-l'Étape au-delà duquel les brouillards règnent sans partage.

Peu d'horizon, par contre, sur le versant alsacien. La partie allemande de la Chaume, qui est traversée d'un bout à l'autre par la frontière, est complètement boisée, et, dans quelques années, la vue sur la vallée du Rhin, déjà si restreinte, sera complètement interceptée. En montant sur les bornes de la frontière, nous croyoûs toucher de la main la haute crête du Brézouars, flanquée à droite par les Ennebéchey et à gauche par la longue chaîne qui se termine au Signal d'Aubure. La couleur rougeâtre de ses chaumes tranche sur les teintes opalines de cette partie de l'horizon noyée dans la lumière du matin. Vers le Sud-Est, les montagnes de Kaysersberg et de la Baroche (Vorhoff, 818 mèt.; Cras, 879 mèt.) perdent leur base dans les brumes de la vallée de la Poutroie, dont l'échancrure laisse apercevoir la silhouette vaporeuse du Kayserstuhl (559 mèt.) et de la Forêt-Noire (Kandel, 1,148 mèt.). A droite, s'alignent les Chaumes d'Orbey et s'arrondit la coupole surbaissée du Reisberg, couvertes d'une neige immaculée, ensevelissant sous son linceul les rochers du lac Blanc.

La traversée de la chaume de Rossberg dure 7 à 8 min., en suivant la frontière. Il faut la quitter ensuite pour prendre un chemin qui contourne le versant alsacien de la Tête-des-Vieux-Gazons. La neige devient épaisse et craque sous nos pieds; ce n'est plus le beau névé du Rossberg sur lequel nous glissons tout à l'heure; à chaque pas elle est plus molle, et nous enfonçons davantage. Il est 11 h. Dans ce coin abrité, le soleil darde ses rayons; insensiblement nous ralentissons la marche, qui devient fatigante. Me voilâ pris jusqu'au mollet. S..., d'un volume et d'un poids plus respectables, disparaît jusqu'au genou, puis jusqu'à la

ceinture. Nous nous réfugions sous le bois impénétrable aux rayons et à la chaleur solaires ; la neige nous supporte ; mais il y en a tant que nous donnons de la tête contre les branches des sapins, et qu'il faut marcher courbés en deux. Les ouragans de décembre ont dû chasser là toute la neige de la contrée. Enfin nous tombons dans une frayée bien battue, tracée par les contrebandiers du Chipal et de Lacroix-aux-Mines qui vont au Bonhomme se bourrer de tabac et d'eau-de-vie. Sans ces braves gens, nous serions encore à patauger là-haut ! Nous avons mis 2 h. à faire un trajet d'une trentaine de minutes.

12 h. 50 min. Notre frayée descend à pic sur le cirque de la Gloserie où nous touchons enfin terre : à nos pieds, le vallon des Bagenelles, aux grandes fermes recouvertes en chaume, aux vastes pâturages aussi verts qu'au printemps ; en face, le Brézouars, dont les flancs disparaissent sous un manteau velouté de forêts séculaires. L'hiver a fui de cet Éden ensoleillé. Un chemin de ronde, serpentant à mi-côte des pentes granitiques, rapides et rocheuses, de la Tête-des-Grands-Orçons, au-dessus des belles prairies qui tapissent le fond du vallon, nous mène par une rampe douce au col de la Petite-Liepvre, où nous arrivons en 20 min., séchés par le soleil, et porteurs d'un robuste appétit apaisé difficilement par la collation rudimentaire qu'on nous sert à la ferme-auberge des Bagenelles. 1 h. 25 minutes.

Au col de la Petite-Liepvre convergent tous les chemins conduisant de Lorraine au Brézouars. Celui de Fraize ou du Chipal par le Rossberg, celui de Laveline par le Pré-de-Raves, enfin celui de Wiesenbach par le vallon de la Cude, aboutissent à cette digue naturelle élevée entre le Heycot et la ligne de faite. Cet endroit est peut-être le plus intéressant de notre course au point de vue géologique : ici l'on emploie la serpentine comme pierre à bâtir.

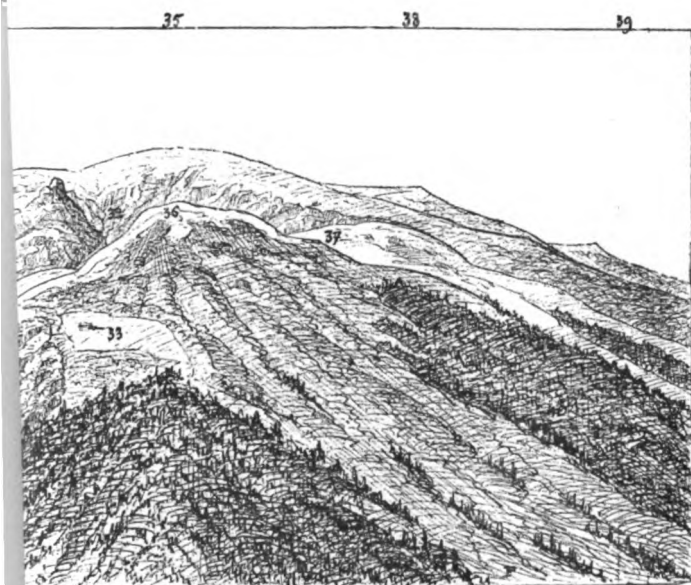
La vue qu'on a du col sur les fonds du Bonhomme et les Chaumes d'Orbey groupées autour de la Tête-des-Faus

est empreinte de grandeur ; mais elle ne saurait être comparée à celle de la vallée de la Liepvre, véritable entonnoir au fond duquel Sainte-Marie semble tombée, écrasée par les hautes montagnes qui l'enserrent, et que rehaussent encore l'Ungersberg (904 mètres) et le Champ-du-Feu (1,084 mètres).

Mais le temps presse. Nous accordons 15 min. à nos estomacs, quelques minutes à l'admiration, et en route pour le Brézouars dont commence ici la montée (1 heure 50 min.). Traversant la route de Sainte-Marie au Bonhomme, nous nous engageons à droite du col dans un chemin qui dessert les fermes supérieures de Faurupt ; puis nous le quittons pour nous élever par un sentier à pic sur le flanc Ouest du Heycot, sorte d'avancée du Brézouars, dans la belle forêt de la Goutte-Jacques. Sous bois, nous retrouvons la neige ; mais elle n'entrave pas sensiblement la marche, et au bout de 40 min. nous foulons le gazon de la Chaume, aussi sec qu'au cœur de l'été. Les pentes Nord, dévalant vers Sainte-Marie, sont au contraire toutes blanches. Peu de vue sur ce plateau (1,111 mètr.) dominé de tous côtés, sauf au Nord. Sans perdre de temps à relever l'horizon, et laissant à notre gauche le chalet-auberge, habité toute l'année, à demi enseveli sous la neige, nous arrivons en 15 min. à l'extrémité Sud du Rain-de-l'Horloge, qui s'élève entre le val d'Eschery et le Rauenthal. Un col couvert d'arbres nous sépare du Brézouars dont les pentes Nord, seules en vue, sont couvertes d'un blanc manteau, troué çà et là par les rochers, qui lui donne un faux air alpestre. A nos pieds le gouffre sauvage et profond du Rauenthal, le bien nommé (*la rude Vallée*), déjà envahi par une ombre bleuâtre, disparaît sous la neige, tandis que, plus bas, la vieille église de Saint-Pierre adossée à la colline de Surlatte, couverte d'un rouge taillis de chênes, se chauffe au soleil. Ce coup d'œil est saisissant.

2 h. 30 min. La neige couvre le col et la forêt qui monte

Brézouars, à 1,132 mètres d'altitude.



36. La Tête des Faux, 1,222 mètr.

37. Le Zimmerlin, 1,118 mètr.

38. Tête du Rudlin, 1,236 mètr.

39. Chaume de Béliure, 1,098 mètr.

40. Forêt de la Verse.

A. Vallée d'Orbey.

B. Vallon de la Goutte.

C. Vallée antérieure de Munster.

D. Vallée de Sondernach.

E. Grande Vallée de Munster ou
Vallée de la Grande-Fecht.

F. Vallée de la Béchine ou du Bon-
homme.

sur le Brézouars ; et, après quelques moments d'une marche lente et difficile, reproduction en miniature du trajet de Rossberg à la Gloserie, obliquant à droite vers le Midi, nous retrouvons, en prenant pied sur le gazon, le sentier tracé par le Club des Vosges. Qu'il fait chaud sur ce versant, au grand soleil ! Enfin nous rejoignons, près d'un rocher, le sentier de Faurupt, et, escaladant la dernière pente, nous atteignons le signal du Brézouars installé sur le sommet le plus élevé. Il est 3 heures.

Rien ne saurait effacer l'impression que nous a laissée cet instant. L'air était doux et d'une incomparable transparence ; une brise légère agitait à peine les pailles jaunies de la chaume ; nous nous assimes pour contempler, dans le solennel et religieux silence des hauteurs, l'Alsace et la Lorraine couchées à nos pieds dans une lumière radieuse. Il faudrait la plume du comte Russell ou le crayon de M. Schrader pour retracer le cercle merveilleux qui nous entoure. A l'Ouest, par-dessus la chaîne que nous dominons de 200 mèt., les Vosges lorraines, grandies par le clair-obscur, s'abaissent en gradins successifs : leurs dernières assises vont se perdre dans la mer de brouillards sous laquelle disparaissent les plaines de France. Au Nord ondulent les longues croupes des Basses-Vosges dominées par les fières silhouettes de l'Ungersberg et des Donons. Ici, plus de neige ; mais un horizon bleu, aux tons lourds et opaques, dus à la sombre végétation des sapins, aux contours nettement dessinés par la limpidité de l'atmosphère, et que le soleil couchant va revêtir de teintes violacées. Au Sud règne l'hiver dans sa froide splendeur. C'est le massif central des Hautes-Vosges, étalant à nos yeux ses plateaux et ses ballons ensevelis sous une éclatante parure de frimas où l'ombre du Nord trace des sillons et étend des plaques bleuâtres qui font rêver aux glaciers ! Au dernier plan, le Grand-Ballon, la Tête-de-Chien, et les montagnes où la Grande-Fecht et la Thur prennent leur source ; plus

près, le Petit-Ballon, le Langenfelskopf, le Kleinkopf, le Wissort, aux pieds desquels une brume transparente remplit le vide de la vallée de Munster. Au premier plan, le Rain-des-Chênes, le Linge, le Grand-Hurlin ; autour d'eux rayonnent les plateaux de la Baroche, des Hautes et des Basses-Huttes, secouant en maint endroit leur linceul hivernal, sous lequel dorment encore le Gazon-de-Fête, le Reisberg, la Tête-des-Faus, la Côte-de-Cru-nande ; à peine les cirques du lac Blanc et de l'étang du Devin trahissent-ils, par quelques pointes noirâtres, leurs murailles de rochers.

Mais ce qui captive nos regards, c'est l'admirable horizon du Jura et des Alpes derrière les cimes plus sombres de la Forêt-Noire, parmi lesquelles le Feldberg, le Belchen, le Blauen dessinent leurs harmonieux contours. Triomphant d'une distance de 50 lieues, l'œil découvre avec ravissement les têtes étincelantes des glaciers helvétiques, depuis Glaris jusqu'aux Alpes Vaudoises. Entre tous se dressent les géants du classique Oberland : les Wetterhœrner, le Schreckhorn, le Finsteraarhorn, l'Eiger, le Mœnch, la Jungfrau, rehaussant de leur écrasante majesté cette couronne aérienne des *Blanches-Montagnes*, suivant la gracieuse et si juste expression de nos montagnards.

A nos pieds se creusent les vallées de Fréland, de la Liepvre et de la Poutroye, et s'étalent les vastes plateaux du Bonhomme fermant les vallons d'Echery et des Bagenelles. Rien de gracieux comme Fréland aux admirables forêts, aux blanches chaumières disséminées sur les flancs des montagnes à la manière des populations latines des Vosges qui peuplent presque exclusivement les vallées de ce massif. Rien de sauvage comme le Rauenthal dont les pentes effrayantes encadrent Sainte-Marie à 800 mètr. audessous de nous. D'un autre côté, les escarpements des Chaumes d'Orbey, plongeant dans l'abîme béant de la vallée de la Béhine, complètent ces premiers plans qu'on dirait

disposés pour grandir encore les lignes de ce magnifique panorama.

Un charme pourtant manque à ces splendeurs. L'immense vallée du Rhin, coupée par le ruban argenté du fleuve, bigarrée de champs, de prairies, de bois, de vignes, animée par ses villages et ses villes entre lesquelles l'œil s'arrête sur les flèches de Strasbourg et de Fribourg, disparaît sous une mer de brouillards, découpant au pied des Vosges ses golfes et ses promontoires, mer immobile et blanchâtre qui répand sur le paysage une inexprimable tristesse. Du sein de cette méditerranée surgit, comme une île étroite et allongée, la chaîne du Kayserstuhl et du Catherinenberg ; et sur les falaises vosgiennes se dressent, pareilles à des phares, les tours de ces admirables ruines d'Alsace qui peuplent le paysage de tous les souvenirs du passé !

4 h. Le soleil baissant sur l'horizon nous avertit de songer à la descente. Nous renonçons à jouir de son coucher, car nous avons encore une assez longue traite jusqu'à Fréland et Lapoutroye. En outre, nous trouverons probablement de la neige dans le vallon supérieur de Fréland, et il nous répugne de renouveler, avec la circonstance aggravante de la nuit, la désagréable expérience du matin.

Reprenant le sentier de Faurupt, nous dégringolons, en une douzaine de minutes, au Plan-de-Fréland (1,023 mètr.), col où passe le chemin direct du Bonhomme à Fréland. Puis nous prenons à gauche le chemin forestier qui y descend à travers une région d'admirables forêts entrecoupées de prairies. Dès les premiers pas, la neige reparait, mais dure et battue ; et, jusqu'à la fin de la descente, nous n'aurons à enregistrer que quelques glissades sans conséquence. Le chemin suit d'abord le fond du ravin, puis, s'accrochant au flanc Nord des Ennebéchey, il s'enfonce dans la sombre forêt de Gissait ; au fond du vallon gronde

le ruisseau. En nous retournant, nous voyons au-dessus de nos têtes le signal du Brézouars doré par le soleil couchant. Autour de nous, la neige et le crépuscule produisent les plus fantastiques effets.

A 150 ou 200 mètr. au-dessous des fermes du Barlin, le chemin se bifurque ; nous suivons l'embranchement de gauche, qui, plus rapide, nous conduira plus tôt au fond de la vallée. Nous arrivons bientôt à un carrefour où les torrents descendus du Brézouars, du Haut-Barlin, de la Moyenne-Goutte et de la Pierreuse-Goutte forment le ruisseau de Fréland. Le site est sauvage et grandiose ; l'obscurité croissante le rend presque terrible. Au moment où nous mettons le pied sur la route (5 h. 10 min.), la nuit se fait. Quand, après 30 min., nous arrivons à Fréland, elle est close.

5 h. 40 min. Nous traversons d'un bout à l'autre cet interminable village dont les lumières brillant à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous de nous, produisent dans l'obscurité la plus curieuse illumination. A 1 kil. environ au-delà des dernières maisons, la route se divise ; l'embranchement de droite, que nous laissons, mène à Kaysersberg. Celui de gauche nous conduit en une demi-heure à Hachimette (allemand, Eschelmeer), où nous rejoignons la grande route. Une demi-heure après, quelques minutes avant sept heures, nous atteignons La Poutroye (en allemand *Schnierlach*).

Un bon souper et un lit confortable à l'*Hôtel de la Poste*, tenu par M. Zimmerlin, nous remettent de nos fatigues ¹, et le lendemain matin, vers 8 h., remontant la longue rue de cette poétique bourgade, déjà nommée par les Romains *Petrosa Via*, nous nous enfonçons dans les gorges de la Béhine où la route actuelle suit la direction, sinon les tra-

¹ Le *Café américain* a aussi quelques chambres très propres et une bonne cuisine que le propriétaire, M. Jacques, met, avec la meilleure grâce, à la disposition des touristes (recommandé).

ces de l'antique chaussée que le peuple-roi avait construite pour relier Toul à Brisach. Nous côtoyons la rivière qui serpente au travers des prairies, des arbres, des rochers, des chaumières entassés dans le plus pittoresque pêle-mêle. Paysages tantôt gracieux, tantôt sévères, où les brillantes cristallisations du givre remplacent le feuillage et la verdure, et qui se succèdent sans interruption jusqu'au Bonhomme.

Laissant derrière nous le hameau de Ribeaugoutte perché sur les collines de la rive gauche, au milieu des noyers; ceux de Froidefontaine et du Longtrait, serrés entre la rive droite du torrent et les pentes rocheuses du Rain-de-l'Hautel et de la Tête-des-Faus, nous passons (8 h. 45 min.) devant l'agreste vallon de Faurupt dominé par la Tête-des-Hopels (933 mètr.) et débouchant dans les gorges de la Béhine par un véritable portail de rochers; puis nous atteignons les premières maisons du Bonhomme (allemand, *Diedolshausen*), incrustées comme des nids d'hirondelles aux roches couronnées par les ruines pittoresques du château de Judenbourg.

9 h. Nous passons devant l'église, belle construction moderne, élevée en 1858 à la suite d'un incendie qui détruisit aussi quatorze maisons, et après avoir serré la main à notre excellent ami, M. le curé H..., dont le presbytère nous a maintes fois offert sa cordiale hospitalité dans le cours de nos excursions, nous prenons la vieille route de Saint-Dié.

9 h. 30 min. La montée, d'abord rapide, s'adoucit. A mi-côte, près d'une petite chapelle autour de laquelle se groupent quelques fermes, nous jouissons d'une belle vue d'ensemble du Brézouars, depuis la base jusqu'à la cime. Puis nous entrons sous bois et, après une heure de montée et de flânerie, nous arrivons au col (10 h. 30 min.).

Pour la descente, nous suivons également l'ancienne

route, plus courte de près de 2 kil. que la nouvelle. Nous regagnons celle-ci aux Auvernelles (11 h. 15 min.). Un quart d'heure après nous traversons Plainfaing, et, à 11 h. 45 min. nous arrivions à Fraize pour prendre le train qui, vers 1 h., nous débarquait à Saint-Dié.

Gaston DE GOLBÉRY,
Membre du Club Alpin Français
(Section Vosgienne).

ASCENSION DU LELLA KHREDIDJA

(GRANDE KABYLIE)

Pour faire une excursion dans le Djurdjura, le principal massif de l'Atlas algérien, on ne saurait choisir de meilleur point de départ que le Fort-National. Ce fort occupe, comme on sait, la plus importante position de la Grande-Kabylie; le magnifique plateau qui le porte se trouve à 916 mètr. d'altitude, au centre de ces *Beni-Iratem* qui résistèrent le plus longtemps aux armes françaises. Du haut de son piton, cette imposante forteresse domine tout le pays kabyle et le tient en respect.

Une promenade aux environs du Fort-National laisse un souvenir ineffaçable. Les perspectives sont d'une infinie beauté, surtout vers le Sud, où l'œil s'égaré sur de verdoyantes vallées dominées par une foule de pitons escarpés que couronnent des villages kabyles. Ces villages, souvent en guerre entre eux, occupent toujours des positions presque inaccessibles. La sublime barrière du Djurdjura ferme l'horizon.

Ce panorama de la chaîne algérienne est aussi inoubliable que celui des Pyrénées, qu'on embrasse du haut de la Place Royale de Pau; mais combien l'aspect en est différent! Nos montagnes d'Europe ne peuvent donner aucune idée de ces formidables masses rocheuses d'apparence inaccessible, dont les crêtes se découpent en châteaux, en clochetons, en tourelles, en murailles verticales. Les crêtes

se succèdent comme les vagues de l'Océan, toutes d'une teinte cendrée qui se détache vivement sur un ciel d'un bleu intense.

On ne peut s'imaginer les effets atmosphériques que produit cette violente lumière africaine. L'air est d'une telle pureté que cette chaîne, située à 25 kilom. en droite ligne, semble n'être qu'à quelques pas : on croirait presque pouvoir en toucher les parois d'un jet de pierre.

S'il était situé sous la même latitude que les Alpes, le Djurdjura porterait des neiges éternelles; mais, sous le brûlant ciel d'Afrique, les neiges fondent en été; à cette époque de l'année, les cimes sont complètement dépourvues de leur blanche auréole, et c'est le seul élément qui manque à leur beauté; les yeux habitués aux frimas des Alpes ne se font pas tout de suite aux montagnes africaines, que ne rehausse point cette éblouissante parure.

Assis sur d'épaisses touffes de diss¹, nous restions silencieux devant ce magnifique panorama. Mais nous fûmes arrachés à nos rêveries par l'arrivée d'une demi-douzaine d'enfants kabyles, qui n'avaient pour tout vêtement qu'une queue de cheveux au sommet de la tête. Ils se hasardèrent à nous demander des sous, en souriant et en nous montrant des dents dont la blancheur d'ivoire tranchait sur un teint bistré; les petites filles, pour nous mieux séduire, nous disaient que nous étions fort jolis : cette phrase était d'ailleurs tout ce qu'elles savaient de français. Les câlines! comme elles étaient gentilles et mignonnes avec leurs grands yeux étonnés et leurs cheveux ébouriffés! mais quelle saleté! La crasse leur tenait lieu de vêtement. Elles regardaient d'un air interdit à travers nos lunettes de verre fumé, dont elles s'étaient emparées; elles en avaient, hélas! grandement besoin, car l'un de ces pauvres enfants, qui n'avait pas sept ans, avait déjà le globe des yeux tout

¹ Graminée aux feuilles plates et velues.

enflammé par l'effet du soleil d'Afrique. Mon camarade voulut dessiner ces petits Kabyles; mais, dès qu'ils s'en aperçurent, ils prirent peur et s'enfuirent à toutes jambes.

Le lendemain 15 septembre, nous consacrons la matinée aux préparatifs de notre expédition au Djurdjura. A midi, nous enfourchons nos montures, en échangeant une poignée de main avec les aimables officiers du bureau arabe. Le commandant supérieur a eu l'obligeance de mettre à notre disposition un « manteau bleu » ou cavalier arabe, qui doit nous escorter au milieu des tribus kabyles que nous allons traverser; il a reçu du colonel le pouvoir de réquisitionner les hommes et les vivres dont nous pourrions avoir besoin, et il répond de notre sécurité. Les guides et les muletiers forment le reste de notre personnel, entièrement composé d'Arabes.

Notre petite caravane offre une physionomie des plus pittoresques; en tête marche notre soldat, Ali-ben-Ahmed, monté sur un bel arabe bai, vêtu du *soulham* bleu, coiffé d'une pièce de fine toile blanche autour de laquelle s'enroule en turban la corde brune en poils de chameau, chaussé d'une paire de babouches noires qui laissent voir une jambe nue et nerveuse. Il porte le fusil sur l'épaule. Une barbe noire orne son visage au teint hâlé. Il est le chef de la troupe, et il semble très fier de l'autorité qu'il exerce sur les muletiers. Nos mulets sont bizarrement harnachés: un anneau grossier en guise de mors, des chaînes de fer en guise de rênes; dès que les bêtes se mettent à trotter, c'est un bruit de ferrailles assourdissant. Et puis, quelle selle! une sorte de bât, qu'on nomme « barda », et dont l'immense largeur exige un affreux écart de jambes, qui, au bout de quelques heures, devient une vraie torture: cette position n'incommoder guère les gens du pays, qui ont l'habitude de s'asseoir les jambes croisées; mais rien n'est plus pénible que la barda pour d'honnêtes Nazariens. Il va de soi que la barda n'a pas d'étriers: la seule

ressource du cavalier est de fourrer les pieds dans le *tellis* ou sac à blé qui pend de chaque côté du bât. Quand je regarde mon compagnon, je le trouve admirable en selle, ou mieux en bât, jambe de ci, jambe de là. Que pense-t-il de moi ? Quelle drôle d'équitation !

Nous sortons du fort par la porte du Sud, et nous nous engageons dans une avenue plantée de magnifiques robiniens. Au bout de 500 mètres à peine, nous découvrons toute la chaîne du Djurdjura : on croirait pouvoir l'atteindre en 15 min., tant l'air est diaphane. Le Lella Khredidja, que nous gravirons demain, se dresse comme une pyramide qui domine de toute sa hauteur les sommets environnants. Non loin de ce pic surgit à droite le massif calcaire du Thalelath, tout hérissé de tours, d'aiguilles qui semblent menacer le ciel ; on dirait d'un palais des Mille et une Nuits érigé au sommet de l'Atlas.

Nous cheminons, pleins d'ardeur et d'espérance, sur une belle route militaire taillée horizontalement dans la montagne, dont elle suit toutes les sinuosités capricieuses ; on n'y trouve pas un coin d'ombre, et le brûlant soleil au zénith y est réverbéré par les parois rocheuses auxquelles elle est adossée. Cette route mène du Fort-National au *Bordj des Beni-Mansour*, dans l'*Oued-Sahel*, par-delà le Djurdjura : elle traverse la chaîne au col de *Tirourda*, chez les *Illiten*.

Après avoir suivi ce chemin facile sur un parcours de 7 kil., nous nous engageons à droite dans un sentier de mulets qui nous mène au fond d'une vallée dont nous ignorons le nom, mais qui est bien le plus joli site que j'aie rencontré depuis que je parcours des montagnes ! Ni les Alpes ni les Pyrénées n'ont rien d'aussi séduisant que ces vallées de Kabylie : ce qui en fait le principal charme, c'est la végétation africaine qui se développe avec une vigueur inouïe dans ces montagnes abritées des vents desséchants du désert. S'il y a au monde un jardin d'Armide, c'est bien le pays que

nous parcourions en ce moment ; les essences forestières les plus différentes s'y trouvent réunies ; les oliviers, les grenadiers, les chênes-verts, les lièges, les arbousiers, les lauriers-roses, les yeuses s'élèvent autour de nous avec une infinie variété de port et de feuillage ; au-dessous, ce sont des genêts, des lentisques, des tamaris d'Afrique, du myrte, et une moisson de fleurs de toutes nuances. Çà et là, on aperçoit des arbres sacrés, aux branches desquels sont suspendus, en *ex-voto*, des lambeaux d'étoffe rouge. Cette délicieuse vallée est arrosée par un de ces torrents des montagnes dont les eaux claires et abondantes réveillent le souvenir des Alpes. Pendant 2 h., nous le côtoyons, le traversant à gué par intervalles, car il n'y a pas la moindre trace de sentier dans cette vallée sauvage qui rappelle la terre aux premiers jours de sa naissance ; nous pourrions nous croire les premiers qui découvrons ce site ignoré : personne n'y passe, pas même les Kabyles, qui fuient les vallées pour s'établir sur des pitons à pic.

Comme on respire un air pur dans ces solitudes oubliées des hommes ! Comme on s'y sent heureux et libre ! Comme la vie y devient légère ! On a beau être rivé à l'anneau de la civilisation, on ne peut se défendre de la fascination qu'exerce cette nature vierge sur quiconque n'a pas entièrement perdu l'instinct de sa première indépendance. Pendant que nos Arabes devisaient entre eux dans la langue du Coran, nous philosophions de la sorte, mon camarade et moi.

Mais voici qu'il nous faut gravir la pente ardue d'un contrefort du Djurdjura, où croissent d'innombrables figuiers chargés de beaux fruits mûrs. Ces figues de Kabylie sont exquises : il y en a de blanches et de brunes ; les blanches ont un goût plus délicat. Tous les figuiers sont exactement recensés : ces tribus kabyles sont imposées suivant le nombre de figuiers, comme celles du Sahara le sont suivant le nombre de palmiers. La figue fraîche est

enivrante comme le vin nouveau, et c'est généralement à l'époque de la cueillette des figues que fermentent chez les Kabyles les idées de liberté et d'émancipation.

Au sommet de la montagne habite une tribu dont je n'ai pas noté le nom. A 5 h. du soir, nous pénétrons dans le village. Ali a un message du bureau arabe à remettre au chef : pendant que l'on court à sa recherche, nous l'attendons sur nos mules, comme il convient à des personnages importants qui daignent visiter une tribu kabyle. Bientôt nous voyons arriver le chef en question : il est vêtu d'une ample tunique blanche et coiffé d'un fez rouge garni d'une floche ; il porte un bâton, symbole de l'autorité. Il vient à nous, nous serre la main, et nous salue par la petite phrase stéréotypée chez les Kabyles : « Bonjour, comment vas-tu ? » C'est tout ce qu'il sait de français. Pendant qu'il prend connaissance du message, un jeune nègre trop curieux s'est approché de lui tout doucement, ce qui lui vaut de la part du chef un formidable coup de bâton : le bâton n'est donc pas un simple symbole ; le nègre se retire confus, au milieu des éclats de rire de la foule.

Notre arrivée dans ce village, perdu au sommet de l'Atlas, est un événement extraordinaire : toute la population se trouve rassemblée autour de nous, et l'on nous étudie avec une curiosité silencieuse. Chaque nouvel arrivant nous adresse un respectueux salut : on nous prend évidemment pour des autorités militaires, et à ces démonstrations, nous répondons par le salut militaire avec une gravité digne. *Risum teneatis, amici!* Les femmes, qui sont si rigoureusement tenues au secret chez les Maures, se montrent ici en toute liberté, et elles semblent plus avides encore que les hommes de jouir de la vue des Roumis : elles ne se soucient en aucune façon de voiler leur visage, et, à l'inverse des Mauresques, elles sont fort peu vêtues ; leur tunique, identique à celle des hommes, se rabat sur le dos et la poitrine et laisse voir les flancs nus,

elles s'enveloppent la tête d'un madras en cotonnade, souvent en soie. Elles ont les oreilles percées dans le haut et accrochent de grands anneaux. Lorsqu'elles portent sur la tête un de ces vases kabyles dont la forme rappelle les amphores romaines, elles déploient gracieusement leurs bras nus en relevant le coude en l'air, et dans cette pose classique elles sont vraiment belles à voir, avec leurs grands yeux noirs étincelants, leur taille svelte et leur démarche aisée.

C'était la première fois que nous nous trouvions dans un village kabyle. Pour y entrer comme pour en sortir, on passe sous une espèce de corps de garde dont les portes sont si basses, qu'il faut se courber sur sa monture pour ne pas se briser la tête contre les murs. Le corps de garde franchi, on se trouve dans une longue ruelle n'ayant d'autre pavé que les aspérités des rochers, large de deux mètres à peine, et bordée de murs sans fenêtres ni portes; ces murs servent de clôture aux cours qui précèdent les habitations. Rien de plus primitif que l'architecture de ces demeures kabyles, qui ressemblent plus à des granges qu'à des maisons; elles sont toutes construites sur le même plan, basses, couvertes de tuiles rouges, compactes, serrées les unes contre les autres. Elles sont éclairées non par des fenêtres, mais par d'étroites ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des murs, assez semblables à des lucarnes de prison. Au centre du village se trouve une maison un peu plus grande que les autres : c'est le lieu de réunion des membres de la *djemma*, sorte d'assemblée législative qui gouverne la petite république. Les tribus kabyles sont divisées en une infinité de républiques indépendantes, qui sont souvent en guerre les unes contre les autres. La *djemma* se compose des hommes en état de porter un fusil.

Après avoir franchi trois montagnes et trois vallées, nous arrivâmes à 7 h. du soir à Thala-Thaza, village situé

presque au pied du pic de Lella Khredidja. Ali avait décidé que nous y passerions la nuit. Le caïd du village avait été informé de notre arrivée par le télégraphe kabyle, qui n'est autre que le télégraphe aérien ou par signaux en usage chez les Romains. Une députation envoyée par le caïd vint au-devant de nous et nous introduisit dans cette espèce de corps de garde qu'on trouve à l'entrée de tout village kabyle. Nous crûmes d'abord qu'on nous réservait un autre lieu de réception ; mais, quand nous vîmes venir le cheik en personne, nous en conclûmes que c'était là notre gîte pour la nuit. Triste gîte, en vérité, ouvert à tous les vents, et donnant passage à une rue !

Ce gourbis présentait l'aspect d'une écurie, percée à chaque extrémité d'une porte non close, et, comme la rue qui le traversait était la seule artère de l'endroit, gens et bêtes passaient constamment au milieu de la salle de réception. Il n'y avait aucune espèce de mobilier, et nous étions fort intrigués de savoir de quelle manière serait servie la *diffa*, et comment nous dormirions. Nous avons bien remarqué qu'il y avait, adossé au mur, de chaque côté de la rue, un banc grossier formé de pierres amoncées et occupant toute la longueur de la pièce : ce banc, haut de trois pieds, était couvert d'un tapis crasseux qui dissimulait mal les aspérités des matériaux entassés au-dessous. Nous étions loin de penser que ce tapis serait à la fois notre table d'hôte et notre lit commun. Le cheik nous invita à monter sur le banc.

A l'exemple de notre hôte nous nous asseyons à la mauresque, les jambes croisées ; autour de nous font cercle les principaux du village, tous accroupis sur les talons : parmi eux sont les deux fils du cheik ; leur figure féminine est d'une rare distinction ; ils ont mis, pour la circonstance, leur costume de gala : turban de soie blanche rayée de brun, burnous blanc sous une veste bleue galonnée d'argent, amples culottes de drap blanc, ceinture de laine rouge,

bottes rouges ornées d'arabesques d'argent. Ils paraissent très flattés des compliments que nous leur adressons sur leur riche costume, et ils règlent leurs montres d'après les nôtres pour nous faire voir qu'ils connaissent les raffinements de la civilisation.

Mais voici qu'on apporte la traditionnelle *diffa*, ou repas des hôtes. Elle consistait en une pyramide de couscoussou amoncelée sur un immense plat en bois pouvant mesurer trois pieds de diamètre ; au sommet de la pyramide se trouvait le sucre de cassonade, et en différents endroits on voyait des morceaux de mouton bouilli.

Le plat fut déposé sur le tapis, en face du cheik, et les quinze ou seize convives rétrécirent le cercle. Une lanterne accrochée au plafond éclairait notre groupe pittoresque. Avant le repas, on fit une courte prière en fixant les yeux sur les deux mains ouvertes comme un livre. Puis le cheik distribua gravement les morceaux de viande qu'il prenait avec les doigts et qu'il disposait sur le tapis devant chaque convive, car les assiettes sont inconnues des Kabyles. Chacun s'empara alors d'une longue cuiller en bois d'une forme grotesque, attaqua d'une main au moyen de cet instrument le plat de coucoussou, et de l'autre main sans aucun instrument entreprit la viande. Par intervalles, et au fur et à mesure que la montagne de coucoussou diminuait d'altitude, le cheik y versait un affreux bouillon, et chacun manœuvrait sa cuiller de bois de manière à opérer le mélange.

Nous imitions consciencieusement nos voisins. Ali s'aperçut que la viande résistait à l'attaque de mes mâchoires : aussitôt il détacha de son quartier de viande avec les doigts le morceau le plus tendre, et me l'offrit délicatement entre le pouce et l'index : comme on y voyait l'horrible empreinte de ses dents, je me serais bien passé de la politesse ! Mon compagnon, qui avait observé cette scène du coin de l'œil, fut pris d'un accès de rire dont je ne pus me

défendre, et je craignis un instant que cette explosion d'hilarité ne nous fût fatale ; mais les Kabyles ne soupçonnaient même pas la cause de notre gaieté intempestive, et ils se bornèrent à nous regarder d'un air étonné. Ils n'articulèrent pas une parole pendant tout le repas, sauf quelques mots d'invocation à Allah.

Nous mangions de bon appétit, avec les dents de la foi, bien qu'en toute autre circonstance cette barbare cuisine nous eût fait fuir. Ce n'est pas que le couscoussou soit absolument mauvais : ce mets national des Arabes et des Kabyles, assez semblable au pilau des Turcs et des Persans, se fait avec le grain de froment cuit à la vapeur : c'est l'accompagnement ordinaire de la volaille et du mouton. Nos hôtes en consommèrent de prodigieuses quantités. Nous dûmes bientôt, mon camarade et moi, nous déclarer vaincus, au grand étonnement du cheik, qui continua courageusement l'attaque avec les autres, se servant de temps à autre de son burnous en guise de serviette.

Nous avons beau chercher des yeux un peu d'eau pour satisfaire la soif que provoque le couscoussou, nos hôtes ne se préoccupaient pour le moment que de manger. Ce ne fut qu'un quart d'heure après la fin du repas qu'on apporta un large bol rempli d'eau claire, auquel chacun porta les lèvres à tour de rôle. Les Arabes se gardent de boire en mangeant, et il paraît que c'est une coutume très hygiénique. L'eau, servie à discrétion, était excellente.

Quand le plat eut disparu, on apporta des figues qui venaient d'être cueillies : ce fut un délicieux régal. Puis l'on servit le café préparé à la mauresque. Après le café, nous offrîmes un cigare au cheik, et il rompit enfin le silence. Il savait parler le français et même un peu l'allemand, car il avait été prisonnier de guerre en Prusse. Il n'aimait guère les Prussiens, et ne leur pardonnait pas de l'avoir nourri de pain noir et de *Kartoffel* et de l'avoir fait grelotter tout un hiver au milieu des frimas de Stettin, auxquels il préfé-

rait le beau ciel bleu de sa Kabylie. Il nous demanda pourquoi nous avons abandonné si tôt la bataille au couscoussou. « Ah! je sais bien, dit-il en riant, que du cochon ferait mieux votre affaire. Comment pouvez-vous toucher à cette viande impure? Quel péché! » Pour toute réponse, nous lui objectâmes qu'Allah, en créant le cochon, avait commis un plus gros péché que nous qui nous bornons à le manger. Notre interlocuteur parut assez interdit de cette observation et parla d'autre chose.

Vers 9 h. du soir le cheik nous fit apporter des coussins de cuir pour reposer la tête, et nous invita à nous coucher sur le tapis où nous venions de dîner. Nous nous enveloppons dans nos couvertures de voyage, car les nuits sont fraîches dans la montagne, et notre gîte est ouvert à tous les courants d'air. A nos côtés s'étendent les Kabyles, et nous sommes là plus de douze dormeurs ronflant tout habillés sur une couche commune. Le cheik souffle la lampe, et bonne nuit! Je me serre contre mon compagnon, et reste longtemps à fermer l'œil : c'est que c'est drôle de dormir sous le toit d'un gourbis juché sur un piton du Djurdjura, au milieu de ces Kabyles qui ont massacré tant d'Européens par amour de l'indépendance! Et puis, je ne sais quelles atroces émanations, essence de burnous ou parfum de bouse, nous saisissent à la gorge. Enfin, brisé de fatigue, je m'endors à la garde de Dieu et de l'hospitalité.

Je fus debout aux premières lueurs du jour. En mettant le nez dehors, je constatai à ma grande surprise qu'il régnait un épais brouillard et que la température était singulièrement froide : il me sembla que nous venions de passer en une nuit de l'Afrique au Nord des Alpes. Tous les coqs du village chantaient de leur plus belle voix. Malgré le froid et le brouillard, des Kabyles dormaient en pleine rue, tête nue : peut-on s'étonner qu'ils aient tous mal aux yeux? Je remarquai que trois gardes veillaient autour de la maison.

Étaient-ils là pour nous protéger contre les voleurs ou pour nous interdire toute invasion dans le village ? C'est ce que nous n'avons pu savoir.

Nous réveillâmes Ali et les muletiers, car nous voulions atteindre de bonne heure la cime du Lella Khredidja. Notre départ fut grandement retardé par les dévotions et les ablutions de nos hommes. L'hospitalité kabyle est absolument gratuite, et nous ne pûmes offrir au cheik que nos remerciements.

Nous nous remîmes en route à 6 h. du matin. Nous suivions un sentier tracé au milieu d'énormes blocs calcaires qui nous rappelaient le Chaos de Gavarnie. La brume était d'une telle intensité que la fin de la caravane ne pouvait voir ceux qui marchaient en tête. Nos vêtements mouillés nous collaient au corps, et nous grelottions comme dans les brumes glacées de la Laponie. Comme nous regrettions la chaleur et le ciel bleu de la veille ! Les montagnes d'Afrique sont capricieuses comme celles d'Europe. L'idée de l'insuccès de notre ascension nous jetait dans un profond découragement.

Il y avait deux heures et demie que nous étions en marche quand nous atteignîmes le col de Thala-Rana, qui s'ouvre entre le Lella Khredidja et le massif du Thalelath. Nous nous demandions si par un pareil brouillard nous devions entreprendre l'ascension du pic, et s'il n'était pas plus sage de gagner immédiatement le versant méridional du Djurdjura. Nous décidâmes de déjeuner pour résoudre la question. On ouvrit les *tellis*. Nous tirâmes du panier aux provisions le pain blanc, la viande froide et le vin que nous avions emportés du Fort-National, et nous nous mîmes à table sur une pointe de rocher. Le froid nous avait singulièrement aiguisé l'appétit, et nous jugions qu'il en devait être de même de nos Arabes ; mais les malheureux se trouvaient en rhamadan, et ne pouvaient prendre aucune nourriture jusqu'au coucher du soleil :

nous pensions qu'ils profiteraient de la dispense dont jouissent les musulmans en voyage, et nous leur offrîmes une part de nos provisions ; mais, en rigoureux observateurs de la loi de Mahomet, ils ne voulurent rien accepter, et ils ne mangèrent ni ne burent de toute la journée. On frémit à l'idée de faire absolument à jeun l'ascension du plus haut pic du Djurdjura !

Pendant que nous prenions notre repas, le voile de brume se déchira partiellement et nous laissa voir le superbe massif du Thalelath, dont les murailles à pic offraient l'aspect d'un château gothique. L'espoir d'une prochaine éclaircie nous fit pousser des cris de joie. Bientôt le pic de Lella Khredidja se dressa à son tour au-dessus de nos têtes : c'était une grande pyramide jaune, parsemée de taches de verdure que nous prenions pour des bruyères, et qui n'étaient ni plus ni moins que des cèdres plusieurs fois séculaires, comme nous pûmes le constater dans la suite de notre ascension.

La caravane se divisa au col. Les muletiers et leurs bêtes poursuivirent leur route vers Thala-Rana, tandis que nous nous mîmes à gravir à pied le cône du Lella Khredidja. Quoique réduite, notre troupe était nombreuse encore : Ali avait réquisitionné une dizaine de Kabyles qui portaient nos couvertures et nos provisions, et qui devaient nous mener en lieu sûr au cas où nous serions assaillis par une de ces bourrasques subites qui surviennent si fréquemment à ces hauteurs, brisant les arbres et renversant les hommes. Comme un de ces Kabyles refusait de nous suivre, Ali me pria d'écrire son nom en français pour faire rapport au bureau arabe. Une violente dispute s'éleva entre le Kabyle et le soldat, une de ces disputes homériques chères aux Arabes : le Kabyle tint bon et déclara qu'il paierait l'amende plutôt que de suivre les Nazaréens.

Comme nous gravissions la montagne, nous fîmes la rencontre d'un troupeau de chèvres et de moutons conduits

par un berger couvert de guenilles : il portait la houlette traditionnelle. Ce tableau nous transportait au cœur des Alpes. Six semaines avant, j'avais fait une semblable rencontre sur les pentes du Pic de Ténériffe; le berger de Ténériffe, le berger arabe et celui des Alpes n'ont rien qui les distingue l'un de l'autre; tous mènent la vie nomade et patriarcale, et c'est le seul type qui se retrouve dans chaque pays; mais le berger arabe semble avoir plus d'affection pour ses troupeaux: on le voit porter les agneaux sur les bras et exercer sa vigilance de mille façons; il désigne chaque mouton, chaque chèvre, par un nom spécial, et les troupeaux reconnaissent sa voix et accourent sitôt qu'il la leur fait entendre.

Notre petite caravane, suspendue aux flancs rapides du Lella Khredidja, marchait bravement à la conquête de la cime. La montée était rude et tout le monde haletait comme le daim poursuivi par le chasseur. Ah! les belles montagnes qui se découvraient à mesure que nous nous élevions! Des parois verticales, des pyramides, des tours d'une hauteur prodigieuse, des crêtes tailladées en scie, hérissées de glaives levés vers le ciel, des corniches aériennes suspendues au-dessus d'abîmes vertigineux, voilà les visions fugitives que nous laissaient apercevoir de rapides éclaircies. Mais le voile de brume ne s'était déchiré pour un moment que pour se refermer bientôt, plus épais que jamais.

Lorsque nous atteignîmes la région des cèdres, nous fûmes témoin d'un magnifique spectacle: tantôt nous planions au-dessus des brouillards, qui se développaient sous nos pieds comme une mer d'un blanc laiteux; tantôt la brume, montant des vallées et chassée par les courants inférieurs, nous envahissait subitement et nous enveloppait au point que nous pouvions à peine voir à dix pas. A chaque minute, c'était un changement à vue, et la température passait continuellement par des alternatives de chaleur et

de froid, suivant que nous étions plongés dans les nuages ou que le soleil brillait au-dessus de nos têtes.

Les cèdres, que nous avons pris d'en bas pour des bruyères, offraient l'aspect le plus grandiose : leurs troncs mesuraient à la base 5 ou 6 mètres de pourtour ; leurs branches, qui se ramifiaient à l'infini, couvraient de leur ombre épaisse un immense espace. Ces géants de l'Atlas sont peut-être contemporains de leurs congénères du Liban. On ne peut se défendre d'une religieuse émotion à la vue de ces arbres antiques, qui ont vu passer tant de siècles et ont résisté à tant de tempêtes. L'impression est rendue plus vive encore par le silence et le calme profonds qui règnent à ces grandes altitudes ¹.

Lorsqu'on a dépassé la région des cèdres, toute végétation disparaît : on ne voit plus que la pierre grise et nue, tachée çà et là d'un lambeau de mousse. L'ascension devient une véritable escalade. Naguère transis par la brume, nous étions maintenant tout en nage et tourmentés par une soif ardente : à chaque instant nous pensions voir surgir la cime au-dessus de nos têtes ; mais de nouvelles cimes se dressaient sans cesse les unes au-dessus des autres. Pendant 2 h. nous ne cessâmes de côtoyer les précipices : au moindre faux pas, nous roulions dans des abîmes dont le brouillard nous cachait le fond. Nos Kabyles étaient pleins de sollicitude pour nous ; ils nous tendaient la main aux mauvais pas. On a trop médité de ces braves Kabyles.

Il était près de midi quand nous atteignîmes le point culminant de la montagne. Un soleil chauffé à blanc dardait au-dessus de nos têtes, mais à nos pieds une brume impénétrable enveloppait toute la nature. Ah ! se trouver au sommet de l'Atlas, sur le plus haut pic de la Kabylie, du haut duquel on découvre, par un temps clair, des cen-

¹ Le cèdre de l'Atlas (*Cedrus Libani*, var. *atlantica*) croît dans les régions les plus élevées. On le trouve rarement au-dessous d'une altitude de 1,000 mètr.

taines de pitons couronnés de villages kabyles, et, par-delà ces pitons, les plaines de la Mitidja et la tache blanche qui indique l'emplacement d'Alger, à 40 lieues à vol d'oiseau, deviner un tel spectacle par l'imagination et ne pouvoir en jouir par les yeux, j'avoue qu'une telle infortune mettait en défaut toute ma philosophie. Je considérais d'un œil abattu cette mer de nuages qui nous cachait un panorama splendide, et je me répandais en malédictions contre les éléments. Mon compagnon, plus fort en face de l'adversité, dut me ramener à la résignation.

La cime est un petit plateau absolument inculte, très étroit, et long de 15 mètres à peine. Elle est formée de roches feuilletées dont les stratifications sont presque verticales. Au Nord-Ouest, le pic surplombe un effroyable précipice aux parois dénudées : ce versant est inaccessible. Sur le bord du gouffre se trouve une petite construction en pierres sèches, sans toiture : c'est un sanctuaire destiné à consacrer le souvenir d'une sainte femme qui vivait autrefois au sommet du pic, s'il faut en croire une vieille tradition. Elle s'appelait Lella¹ Khredidja, et c'est à elle que la montagne doit son nom. Le sommet est considéré par les Kabyles comme un lieu saint, et ils y vont en pèlerinage à certains jours de l'année, comme les Hindous vont en pèlerinage au sommet du Pic d'Adam, et les Japonais au sommet du Fusi-Yama. Lella Khredidja est en grande vénération à cause des innombrables guérisons miraculeuses qu'elle opéra pendant sa vie par la vertu d'Allah et du prophète. Lorsqu'elle voulait descendre de la montagne, elle n'avait qu'à s'asseoir sur une pierre, et sur cette monture elle chevauchait à travers les espaces. A ceux qui douteraient de l'authenticité du fait, on montre la pierre qui se trouve encore à sa place : j'ai vu la pierre, mais j'avoue qu'elle ne m'a pas complètement convaincu.

¹ Lella est un titre qui se donne aux marabouts; c'est l'équivalent féminin du titre de Sidi, que l'on donne aux marabouts.

Au centre du petit plateau est érigée une pyramide formée par les pèlerins : chaque individu y apporte sa pierre, et elle a déjà atteint plusieurs mètres de hauteur. Nous nous hissâmes jusqu'au sommet du monument, nous y déposâmes chacun notre pierre, et nous y inscrivîmes nos noms et la date de notre ascension.

Nous déjeunâmes ensuite sur les rochers, dans l'attente d'une éclaircie. Nos Kabyles avaient apporté un grand plat de couscoussou au poulet, des œufs durs et un pot de miel; le poulet eût été trouvé trop coriace par les affamés de la Méduse; mais le couscoussou mélangé au miel eût fait un repas passable si nous avions pu étancher notre soif brûlante : hélas! ces fanatiques musulmans avaient la tête tellement dérangée par leur rhamadan, qu'ils n'avaient pas emporté la moindre goutte d'eau. Nous avons bu au col notre dernière bouteille de vin, et comme les pentes du Lella Khredidja étaient entièrement à sec en cette saison, nous en fûmes réduits à la dure nécessité de nous désaltérer avec nos œufs durs. Celui qui n'a pas gravi une montagne d'Afrique au cœur de l'été ne peut se faire une idée du tourment de la soif. Pour un verre d'eau nous eussions donné toute la Kabylie. Nous ne devions pas rencontrer de source avant d'arriver à Thala-Rana, localité située à 2 h. de marche.

Nous attendîmes vainement pendant 1 h. que le soleil au zénith dispersât les brumes, et, comme nous ne pouvions rester perpétuellement au sommet de l'Atlas, nous reprîmes nos bâtons de montagne. Nous avons gravi par le versant Nord, nous descendîmes par le versant Sud pour gagner cette portion de la Kabylie qui s'étend par delà le Djurdjura. Cette chaîne, qui se dirige de l'Est à l'Ouest, divise la Kabylie en deux parties absolument distinctes : elle envoie ses eaux au Sud dans l'immense vallée de l'Oued-Sahel, qui est à la Kabylie méridionale ce que l'Oued-Sebaou est à la Haute-Kabylie.

Le versant Sud du Lella Khredidja est beaucoup plus escarpé que le versant Nord : si nous avions abordé la montagne de ce côté, l'ascension nous eût été infiniment plus pénible. Depuis la cime de la montagne jusqu'au village de Thala-Rana on descend continuellement à pic. Il est assez curieux que la plupart des chaînes de montagnes qui ont la même orientation offrent la même disposition. Les Alpes, les Pyrénées sont généralement à pic du côté de l'Italie et de l'Espagne : c'est un fait connu de tous les alpinistes ¹.

Nous descendions depuis une heure à travers des touffes de *diss*, quand le voile de brume se déchira tout à coup au Sud, du côté de la plaine des Beni-Mansour. Ce fut comme un magnifique lever de rideau. L'Afrique du Sud, l'Afrique ensoleillée et calcinée, était devant nous ; toute la Kabylie méridionale se déroulait à nos yeux, avec sa grande vallée de l'Oued-Sahel, vers laquelle convergeaient une infinité de vallées transversales dominées par des montagnes secondaires qui nous paraissaient tellement surbaissées, qu'on eût dit que la contrée était parfaitement plane. Un soleil flamboyant inondait cette immense étendue de pays, tandis qu'au-dessus de nos têtes le Lella Khredidja se déroba dans la brume.

Après avoir traversé une forêt de cèdres, plus belle encore que celle que nous avons vue sur le versant Nord, nous arrivâmes, à 3 h. de l'après-midi, au village kabyle de Thala-Rana, où nous courûmes tout de suite nous désaltérer à la fontaine : jamais champagne Cliquot ne nous parut si délicieux que la gorgée d'eau que nous bûmes dans le creux de la main.

Thala-Rana est le sanitarium où se transportent en été le bureau arabe et la garnison des Beni-Mansour, pour échapper aux fièvres qui règnent dans l'Oued-Sahel. Nous

¹ Cela ne paraît plus tout à fait certain pour les Pyrénées dans leur ensemble.
(N. de la R.)

primes une heure de repos sur la terrasse du bureau arabe, du haut de laquelle on embrasse un des plus beaux panoramas de l'Algérie : la large vallée de l'Oued-Sahel se déroule au pied du spectateur, avec sa rivière scintillante, ses champs, ses villages, ses forêts et son admirable ciel bleu ; la petite ville des Beni-Mansour apparaît comme une tache blanche à 20 kil. de distance.

Nous retrouvâmes à Thala-Rana nos mulets. Pendant 3 h. nous descendîmes à fond de train dans la vallée, dont le sol durci, desséché et crevassé par le soleil d'Afrique, rappelaient assez bien l'aspect de nos plaines pendant les fortes gelées d'hiver.

Nous traversâmes la rivière sur nos mulets, par un admirable coucher de soleil. Le Djurdjura, maintenant tout à fait dégagé des brumes, surgissait derrière nous dans toute sa gloire : l'ombre du soir avait déjà envahi la vallée, que les cimes des montagnes reflétaient encore les feux du soleil ; de roses elles devinrent violettes ; le plus haut piton du Lella Khredidja reçut les dernières lueurs du jour : longtemps le soleil couchant caressa sa cime altière avant de lui donner le baiser d'adieu. Je ne pouvais m'empêcher d'éprouver un mélancolique sentiment de dépit à la vue de cette cime qui se baignait maintenant dans une pure atmosphère, et du haut de laquelle nous n'avions vu que d'affreux brouillards.

Dans cette région, les couchers de soleil sont d'une merveilleuse beauté : la prodigieuse transparence de l'air y produit des effets atmosphériques inconnus dans nos froides contrées du Nord. Les monts lointains du Djurdjura offrent à la chute du jour une magie de teintes que nulle palette ne pourrait rendre : les nuances les plus variées, les plus riches, s'y fondent dans des gradations d'une exquise délicatesse ; puis, à cette féerie de couleurs succèdent ces admirables nuits africaines, d'une infinie sérénité : des millions d'étoiles émaillent le ciel de paillettes scinti-

lantes. S'il est au sein du Club Alpin Français des hommes blasés que ne peuvent plus émouvoir les beautés de la nature, qu'ils viennent ici ranimer le sentiment éteint de l'enthousiasme.

Nous arrivâmes à sept heures du soir à Thaourirth, brisés de fatigue, mais pourvus d'un appétit aiguisé par vingt-quatre heures de couscoussou. Nous cherchâmes un gîte dans un de ces *loghouses* qu'on trouve dans tous les pays nouveaux : une maison faite de troncs d'arbre, sans étage, avec des chambres sans plafond et une toiture à travers laquelle pénétraient l'air et la lumière. L'hôte, un Lorrain, était dans un état pitoyable : bien qu'il fit une chaleur atroce, il grelottait, en proie aux fièvres du pays. Quand il nous regardait avec ses yeux ternes, on eût dit la fièvre en personne.

Thaourirth se trouve sur la route des diligences. Le surlendemain nous étions à Constantine.

JULES LECLERQ,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

ÉTRANGER

XVII

LA SIERRA DE CADI

(PYRÉNÉES CATALANES)

De toutes les chaînes espagnoles secondaires qui se détachent de la crête des Pyrénées, la *Sierra de Cadi* est sans contredit une des plus importantes, et la plus importante peut-être de la région catalane. Elle s'étend du Nord-Est au Sud-Ouest, sur une longueur de 70 kil. environ, depuis le Puigmal, point où elle se sépare de la crête de partage des eaux, jusqu'au rio Sègre entre la Seu-d'Urgel et Organya. Mais sa largeur est fort minime et varie de 5 à 10 kil. Voici comment on peut diviser cette sierra :

I. Massif du *Puigmal* (2,909 mètr.) jusqu'au col de *Tosas* (1,743 mètr.)

II. Massif du *Puig d'Alp* (2,535 mètr.), compris entre les cols de *Tosas* et de *Sau*.

III. Le *Muxaró*, massif assez bas entre les cols de *Sau* et du *Pendis*, contient les puigs de *Muxaró* et de *Riu*. Presque au sommet du *Muxaró*, il existe une fontaine célèbre, où vont s'abreuver les troupeaux qui pacagent sur ces hauteurs ; une mine de cuivre existe sur le versant sud.

IV. Le *Pendis*. Ce massif, situé entre les cols du *Pendis* et de *Tanca-la-Porta*, ou *Mutanegre*, se nommerait aussi dans une portion *Serrat-dels-Gats* ; le *Puig du Pendis* est auprès du col de ce nom.

V. Le *massif central*, compris entre le col de *Tanca-la-Porta* et

un col occidental dont j'ignore le nom, renferme les pics les plus élevés de la sierra : la *Punta Aguda* (2,570 mètr. env.), entre le col de *Tanca* et la canall de *Bastanist*, avec une merveilleuse fontaine de cristal près du sommet ; les pics de *Roc-Plan* et *Salto-del-Sastre*, entre les canalls *Bastanist* et *Oribell*, et enfin le *Puig de la Canall-Baredana* (2,670 mètr. env.), point culminant de la Sierra entre les canalls *Oribell* et *Baredana*.

VI. Le massif de *las tres Canaletas*, renfermant de nombreux pitons (2,500 à 2,635 mètr.).

VII. Le massif du col de *Creux*, dont la partie orientale renferme la *Fonda-Buscal* ; l'occidentale, peu élevée du reste, descend jusqu'au Sègre et se nomme le *Monsech*.

Les massifs IV, V, VI forment la Sierra de Cadi proprement dite. Toutes les eaux au Nord et à l'Ouest de la sierra descendent vers le Sègre, celles au Sud donnent naissance aux rios Cardoner et Llobregat. Il serait trop long de faire la géographie complète de cette sierra, que je n'ai pas assez visitée pour cela ; aussi ma nomenclature provisoire peut-elle renfermer des inexactitudes.

Inexplorée des touristes, cette sierra avait un renom de contre bande et une mauvaise réputation bien faits pour me séduire. Puis quelles altitudes ne donnait-on pas à ses pointes ! On les faisait varier de 2,500 mètr. à 3,000 mètr. Aussi je résolus de commencer par elle ma campagne de 1880. Je débutai par le pic d'*Alp*, en l'aimable et gaie compagnie de mon collègue M. Clot, jeune écrivain catalan, et de quelques-uns de ses amis de Puycerda. La relation suivante de cette ascension fut faite par lui, et je n'ai eu qu'à la traduire de l'espagnol.

St.-S.

LE PUIG D'ALP (2,535 MÈTR.)

Avec huit jeunes gens, grands amateurs d'excursions, je sortais de *Puycerda* (1,185 mètr.), à 4 h. du matin, le 18 juin 1880. Notre projet était de faire l'ascension du Puig d'Alp, et d'accompagner en même temps M. le baron de Saint-Saud, secrétaire général de la Section du Sud-Ouest du Club Alpin Français, qui, depuis quelque temps, s'est adonné avec zèle à l'étude de nos contrées et de la région pyrénéenne.

A 5 h. 30, nous entrons dans le village d'*Alp* (1,168 mètr.), et y faisons une courte halte pour absorber rapidement un frugal déjeuner, servi dans l'unique et bien médiocre auberge du pueblo,

et pour nous enquérir du guide qui devait nous conduire à la plus haute cime de la montagne.

Avant de continuer ce récit, je ne crois pas inutile de placer quelques réflexions sur le mot *alp* : il signifie, en celtique, *pâturages élevés*, et a donné son nom à la plus haute chaîne de montagnes de l'Europe. Il est fort possible que le village d'*Alp*, situé au pied du pic de ce nom, doive sa fondation à quelqu'une des colonies celtiques jadis installées en Cerdagne ; et les pâturages nombreux et excellents qui existent encore ont pu motiver cette dénomination.

Peu après 6 h. commença l'ascension sur un terrain pierreux et assez incliné ; des deux côtés du chemin, c'étaient des arbustes, des hortolages et des champs de seigle ; puis nous aperçûmes à gauche la nouvelle route de la *Molina* et la redoute connue sous le nom de *Tour-de-Riu*.

Mais le sentier devint plus pénible, et nos poumons commencèrent à aspirer fortement la brise légère qui soufflait autour de nous. Comme pour récompenser nos peines et stimuler nos efforts, la nature nous présentait à chaque pas des échantillons de son incomparable beauté et de sa majesté sublime. Le disque éclatant de l'astre du jour commençait à poindre sur la cime neigeuse du Puigmal, dorait de ses rayons lumineux les feuilles des arbres, et, au travers du feuillage, les gouttes de rosée brillaient comme des perles fines. Du haut des rochers, l'eau tombait avec bruit en cascades écumantes, ou serpentait limpide et silencieuse dans le lit des torrents. La Cerdagne, cette plaine si poétique et si belle, vantée à juste titre par les écrivains et les artistes, s'étendait à nos pieds comme pour nous charmer avec les séductions enchanteresses de sa campagne, ce trésor qu'enchaînent avec une légitime fierté les titanesques chaînes des alentours : les champs de blés nuancés de diverses sortes figuraient un vaste échiquier dont les villages parsemés représentaient les pions, les tours et les fous.

A l'altitude de 4,350 mètr., nous nous trouvions placés sur une éminence d'où l'on distinguait parfaitement, à gauche, les pointes neigeuses de Casamanya, en face la magnifique montagne de Campearδος, à droite l'imposant Puig de Carlitte, et, plus au loin, dans la brume, les cimes élevées de Prigue ; la *solana* de la Tour de Riu avec sa riche végétation était à nos pieds et, au-dessus de nous, la masse imposante, but de nos efforts.

Mais nous avions encore 4,200 mètr. à gravir, près de 4 h. de chemin, et nous ne pûmes prolonger notre repos, car les rayons

ardents d'un soleil tropical nous firent rapidement quitter l'ombre protectrice des pins et sapins rachitiques à qui nous avons demandé asile. Notre guide augurait mal de ces ardeurs solaires insolites; il se méfiait, — et la suite lui donna raison, — de certains flocons nuageux qui, oiseaux de mauvais augure, se groupaient sur les cimes de la Sierra de Cadi.

Cette seconde partie du chemin présenta une pente plus douce et partant plus facile à ascendre. Nous traversions les bois et les pâturages appelés dans le pays *Avellanosa* (la *Coudraie*, 1710 mèt.), et célèbres dans les sanglantes annales de la dernière guerre civile; c'était là, en effet, le quartier-général d'une des colonnes carlistes qui assiégèrent, en 1874, l'invincible ville de Puycerda. A l'extrémité d'un ressaut, appelé *Serrat de la Costa Pelada*, M. de Saint-Saud installa rapidement un petit appareil photographique et prit deux vues de la Sierra de Cadi qui se développait devant nous avec sa majesté imposante.

Une heure encore, et nous aurions atteint le Puig d'Alp, dont nous apercevions la cime frangée de bandes neigeuses; mais, malgré l'impatience légitime de notre infatigable collègue qui, craignant que le mauvais temps ne contrariât ses projets, voulait terminer promptement l'ascension, il fallut que l'avant-garde attendit un peu trois retardataires. Quand ils eurent répondu à nos appels, nous nous disposâmes à repartir; en ce moment, ils apparurent, deux soutenant le troisième dont un bandage enveloppait la tête; force nous fut donc de les attendre davantage dans la crainte d'un accident. Mais, à quelques pas de nous, le prétendu blessé détacha le foulard, et un éclat de rire général accueillit cette ruse innocente, — c'était un médecin qui avait simulé un blessé! — ruse à laquelle plusieurs ne s'étaient pas laissé prendre.

Pendant ce temps, la nature, comme pour faire parade de ses différents attraits, transforma le riant panorama, décrit sommairement, en un fantastique décor où devait se passer un terrible drame atmosphérique. Insensiblement, l'horizon prit une couleur opaque qui teinta de violet la Cerdagne, enveloppée de ténèbres; la Sierra de Cadi et la Tossa de Das disparurent à nos yeux, tandis que de gros nuages amoncelés couraient lourdement dans le ciel en lançant dans l'air le surplus de l'électricité qu'ils avaient peine à contenir.

Un incident vint nous distraire de ce spectacle; nos compagnons écartés nous appelaient pour chercher ensemble le moyen de faire face à cet ennemi commun et formidable qui nous me-

naçait. Nous nous réunîmes en vain ; pas le moindre refuge dans les rochers ou les arbres, — en route donc de nouveau ! Au fur et à mesure que nous avançons, la végétation diminue ; nous arrivons en effet à la région des neiges. Aussi rencontrâmes quelques échantillons de primulacées et autres plantes plus rares qui ne croissent et fleurissent que sous les froids climats du Nord. Le terrain, qui jusqu'alors avait été calcaire, devint plus marbreux, ainsi qu'il nous fut facile de nous en convaincre d'après les pierres nombreuses qui encombraient notre route.

Je ne puis aller plus loin sans mentionner ici un fait secondaire, c'est vrai, mais qui attirera notre attention et nous fit bien rire. Un de nos compagnons, un léger touriste, aperçut, dans une prairie, d'inoffensives juments qui paissaient une herbe courte ; n'eut-il pas l'idée originale de sauter sur l'une d'elles et de monter ainsi la partie de la montagne la plus rude ! Malgré notre fatigue, cet exemple ne fut point suivi ; le terrain offrait vraiment trop de difficulté pour ce nouveau genre de locomotion.

Le baron de Saint-Saud fut le premier touriste qui posa le pied sur la cime de la montagne (2,535 mètr.). Quoique le suivant d'assez près. quand je le rejoignis, il avait déjà noté sur son carnet la situation et la hauteur barométrique du pic ; il se désolait de l'absence du guide, resté bien en arrière, car cet homme portait dans son sac ses instruments photographiques et topographiques avec lesquels il eût pu prendre des vues et des visées pendant les courtes éclaircies que laissait la tourmente. À peine les eut-il installés que la grêle le força à plier bagage.

Le spectacle dont on jouit à ce sommet est merveilleux. Au Sud, ce sont les montagnes de Gozol, le *furat* ou gorge de Baga, le Puig de Piedra-Forca ou Pic de l'Aigle¹ ; à l'Est, les vallées de Ribas et de Ripoll, au Nord-Est le Puigmal et les montagnes du Capsir ; au Nord, le Carlit, le Campcardos, la Portelle Blanche de Maranges, Casamanya et les monts de l'Andorre ; à l'Ouest, la Sierra de Cadi. Nous n'avions mis que 4 h. 10 min. pour faire l'ascension. La cime de la montagne d'Alp présente la particularité d'appartenir à quatre districts municipaux (Alp, Das, Urus et Baga), aussi la connaît-on également dans le pays sous la dénomination de *Padró dels quatre batles* (ou *batllias*, pyramide des quatre bailliages).

Tous nos compagnons ne purent jouir du spectacle. La tempête, un instant suspendue, mugit sourdement sur nos têtes,

¹ 2,455 mètr. env. .

puis éclata tout d'un coup avec une rage indescriptible. Bien nous en prit d'avoir quitté le sommet précipitamment, car la foudre y tomba plusieurs fois. Après les éclairs, ce fut le tour du tonnerre, puis d'une grêle et d'une pluie torrentielles, qui nous trempèrent jusqu'aux os. Nous ne nous préoccupions guère des dangers auxquels nous exposait la descente sur des pentes rapides; sans songer qu'à chaque pas nous risquions de nous briser la tête, nous courions pour fuir les éclats des éclairs qui nous éblouissaient de leurs sinistres lueurs. L'un de nous, même, aveuglé au moment où il passait sur la neige, fit une glissade, tomba, roula, nous causa une grande frayeur, et il ne put se remettre complètement que rendu au village. Nous ne songions qu'à arriver le plus promptement possible au bois de noisetiers pour trouver sous ses branches un abri tutélaire.

Enfin, après une course effrénée d'une heure, nous vîmes le soleil reparaitre à l'horizon, et, en un clin d'œil, nous allumâmes un immense feu de joie pour sécher nos vêtements. Le gai crépitement du bois et la douce chaleur de la flamme bienfaisante calmèrent, comme par enchantement, notre mauvaise humeur, et nous entamâmes avec bon appétit les frugales provisions que nous avions apportées. Puis nous redescendîmes par groupes au village d'Alp, où nous nous rafraîchîmes en absorbant de nombreuses « gazeozas », et nous rentrâmes de bonne heure à Puycerda.

Malgré la tourmente qui contraria notre excursion, notre ascension au *Puig d'Alp* ne fut pas sans résultat pour la science. Nous pûmes déterminer l'exacte position topographique de ce pic, lui-trouver une altitude de 2,535 mètr. et corriger l'erreur de plusieurs cartes qui l'appellent *Pic du col de Jau*, tandis que le pic de ce nom est plus au Sud-Est, et à 2 h. environ de distance.

JOSÉ-LUIS CLOT,

Membre du Club Alpin Français
(Section du Sud-Ouest)

Et de la Société Catalane d'excursions scientifiques.

(Traduit de l'espagnol par M. de Saint-Saud.)

DE PUYCERDA A QUERFORADAT

Le lendemain de cette ascension, je dus aller coucher à la base de la plus haute cime de la Sierra de Cadí. Jusqu'à Bellver,

je suivis la route connue de la Seu d'Urgel. Mais, à partir de Bellver (1,070 mè.), il me fallut traverser chaînons sur chaînons, monter et descendre de vallons en vallons pour arriver au but de notre étape. Quoique le temps fût incertain, il se découvrit assez cependant pour me permettre de juger des formes majestueuses de la sierra. En voyant les crêtes abruptes, les couloirs redressés, souvent pleins de neige, les cols rares et difficiles, je me pris à songer à la vieille réputation de *bandolerismo* dont ces mystérieuses montagnes, voisines de l'Andorre du reste, jouissent dans les contrées avoisinantes.

Je passai à Santa-Eugenia (1,050 mè.), puis en face de Montellá (1,160 mè.), dont les maisons étagées sur le flanc d'une haute colline se présentent sous un aspect des plus étranges. Puis, ayant franchi les torrents de Aynet, Prat-de-Guilo, Capiscol, j'arrivai par Villech (1,100 mè.) au pauvre village d'Astana (1,500 mè.), d'où je descendis, par le col de Pallès (1,505 mè.), dans le frais vallon de Arenys, avant de monter au village de Querforadat.

Arrivé au pueblo, grâce à un mot de recommandation d'un habitant de Bourg-Madame, je reçus l'hospitalité dans la maison du señor Pablo Mun, qui me servit de guide le lendemain. Quoique surnommé *lo coix* (le boiteux, en catalan), je puis affirmer qu'il n'est nullement infirme ; c'est même un excellent chasseur, fort renommé dans la contrée. Dans sa maison habitaient quatre infortunés carabineros, dont le caporal eut la bonté de me céder son lit.

Le village (1,460 mè.) tire son nom d'une tour, *tosal dal Quer*, située sur un mamelon au Sud-Ouest du village, et d'où l'on communiquait par signaux avec la Seu-d'Urgel et Puycerda. A l'époque de l'occupation musulmane, un roi maure était assiégé dans sa tour de Quer par quelque confrère qui n'avait sans doute pas autre chose à faire. Il allait, l'infortuné, périr d'inanition, quand un soldat du pays lui proposa une friture de goujons ou une bouillabaisse. Étonnement du prince, étonnement encore plus grand quand, ayant suivi le soldat par une excavation percée dans le rocher, il se trouva transporté sur les bords du Sègre ; il se mit à pêcher à la ligne, pendant que le confrère se morfondait autour de la tour de Quer. La légende ne dit pas comment le siège finit, si c'est parce que la rivière tarit, ou que le moricaud avala une arête de travers. Toujours est-il que le susdit passage fut agrandi (*foradat*) dans la suite, et le village qui se bâtit auprès prit le nom de *Quer-Foradat*.

Je note, en passant, que les femmes de ce village portent un capulet noir, et les hommes une grande cape, comme les paysans des Hautes-Pyrénées, puis qu'au milieu du village il se dresse à pic un petit rocher, en apparence inaccessible, et que surmontent cependant trois maisonnettes.

**DE QUERFORADAT A TUXENT. — PREMIÈRE ASCENSION DU PUIG
DE LA CANALL-BAREDANA (2,670 MÈT. ENV.)**

L'aurore du 20 juin se leva brillante comme l'aurore d'un grand jour, jour où on allait enfin mettre le pied sur le point culminant de la Sierra de Cadi; mais le temps ne tarda pas à se couvrir, pour présager sans doute mon amère déconvenue, car ce point, auquel certains donnaient 3,000 mèt., arrivait à 2,670 mèt. seulement.

Le señor Mun nous guidait ainsi qu'Alfonso, son fils, un intelligent gamin; ils avaient emporté un morceau de pain, un parapluie et un fusil. L'arme à feu abattit un inoffensif écureuil; quant au riflard, il servit à l'envers, la pointe en bas. En effet, après avoir passé au petit col de *Ruga* (1,615 mèt.), qui fait communiquer les vallons d'Areñys et d'Ansevell, après avoir longé l'oule qui est au fond de cette vallée, traversé des pseudo-forêts de pins, nous arrivâmes au pied (1,910 mèt.) de la *Canall-Baredana*; il fallut d'abord gravir une pente fort raide d'éboulis, puis la neige, et c'est là que maestro Coix se mit à tracer des pas avec son parapluie! Au début, nous avions peine à le suivre, car la pente était rude et il montait à pic, mais bientôt il n'en put plus; alors Passet et moi primes les devants.

A 11 h. 15 min., nous étions au sommet (2,265 mèt.) de la fameuse *Canall-Baredana*, un des passages les plus difficiles et les plus redoutés de la sierra; un peu connu, dit-on aussi, des brigands et des carlistes; puis, après quelques minutes de montée, toujours dans le brouillard glacé, nous foulâmes à nos pieds la cime la plus élevée de la Sierra de Cadi, le *puig* ou *lo cap* de la *Canall-Baredana*. — (Therm. 4°, barom. 547, altit. 2,670 mèt. environ).

Un vent très froid se mit à souffler, faisant courir de gros nuages qui couvraient et découvraient tour à tour les sommets environnants. Sans prendre le temps d'avalier même un œuf dur, je dus rester plus d'une heure à guetter le moment favorable où

je pourrais viser un sommet quelconque; ce fut un vrai supplice. Je ne jouis que d'une vue incomplète; par un temps propice, elle doit être superbe. Au Nord, les montagnes de l'Andorre vont en s'étageant depuis l'énorme et fort élevé massif de Punta-Negra jusqu'à l'Ariège. Je ne parlerai que pour mémoire du Campcardos, du Carlitte, du Puig d'Alp; au Sud, c'est la Catalogne avec ses massifs isolés du Monseñ, du Montserrat, et du Montsech de Lerida; auprès on domine les deux masses des Sierras de Vert (2,320 mètr.?) et du Port-del-Compte (2,375 mètr.?) ainsi que la jolie cime fourchue du Puig del Aliga (Pic de l'Aigle, 2,455 mètr. env.), plus connu, je crois, sous le nom de Piedra-Forca.

Lo Coix et son fils rentrèrent à Querforadat, et nous dûmes seuls nous diriger sur Josa. La descente, au milieu d'une sauvage canall de calcaire gris, fut bien fatigante; nous découvrîmes heureusement une petite et fraîche fontaine (1,880 mètr.), entourée de fleurs alpestres, où nous bûmes à longs traits; le ciel s'était peu à peu éclairci et me permit de prendre une jolie photographie du Puig del Aliga.

Nous voici enfin à Josa (1,890 mètr.), ou plutôt au bas de ce village; c'était un dimanche, inutile de monter au pueblo pour nous faire remarquer avec nos accoutrements insolites; un gamin alla nous chercher pour quelques cuartos de pain et de vin, — car si je n'avais pas déjeuné au sommet, j'avais, en revanche, fait honneur aux provisions au bord de la fontaine. — puis nous nous remîmes en route vers l'Ouest pour atteindre Tuxent avant la nuit.

Le sentier suivi est charmant; il longe d'abord, dans le haut, en le dominant d'environ 50 mètr., puis, dans le bas, en côtoyant le torrent assez bondissant, un curieux barranco de calcaire gris, nuancé d'orangé, présentant ainsi cet aspect étrange particulier aux défilés d'Aragon et de Catalogne. Je signale une grotte-abri auprès de laquelle nous passâmes, et qui aurait pu être habitée par quelque tribu troglodyte; avis aux amateurs de pierres de l'époque magdalénienne ou solutréenne. Aux feux du soleil couchant et au son de la musique, nous débouchions sur la place de Tuxent (1,200 mètr.). Sensation! le quadrille s'interrompit, le violoniste en cassa une corde de son instrument. (De Querforadat au Puig de la Canall-Baredana, 4 h.; du Puig à Josa, 2 h. 30 min.; de Josa à Tuxent, 2 h. 15 min.)

DE TUXENT A LA SEU-D'URGEL PAR LE COL DE CREUX

(1,425 MÈT.)

Je reçus l'hospitalité la plus cordiale chez le señor Marqués, dont la femme est Française, de Bourg-Madame, et à qui j'étais recommandé par son père. Pendant que nos aimables hôtes nous préparaient un succulent repas, je me mis au balcon pour voir continuer le bal sur la place publique. A part la chaussure (les espadrilles découvertes), tout, dans le costume et le maintien, dans la musique même, avait un cachet assez français. D'abord, absence complète de guitares et castagnettes; les jeunes filles vêtues de robes foncées, avec un petit tablier plus clair; les jeunes gens, avec le pantalon long et la blouse, exécutaient les pas de la valse, de la mazurka et de la schottisch avec une grâce modeste et une simplicité naturelle, qui contrastent étrangement avec les jotas aragonaises et surtout les malagueñas andalouses.

Je recueillis d'intéressants renseignements sur la région, sur ses mines exploitées ou à exploiter, et je souhaite qu'un chemin de fer, ou tout au moins des routes carrossables, viennent desservir ces contrées reculées, chez lesquelles il y a beaucoup de ressources morales et physiques.

Pour me rendre à la Seu-d'Urgel, le lendemain, 21 juin, je n'avais qu'un chemin : celui du col de Creux. Je dois avouer qu'il n'offre pas un grand intérêt; mais, au col, je pus prendre quelques visées, et cela me faisait poser le pied, pour la troisième fois, sur la crête de la Sierra de Cadi. Le chemin longe d'abord le Rio de la Vansa, qui serpente dans la petite et fraîche vallée de Tuxent, enserrée dans les contreforts des Sierras de Santaló, Cornasas, Vert, Mitjoser et del Compte; puis on grimpe sur un resaut qui sépare Cornellana de Fornolls (1,265 mèt.), pour atteindre un premier col, le *col de Bans* (1,385 mèt., 2 h. 40 min. de Tuxent.)

De ce col, on descend à pic dans le vallon de Bañeras (?) (1,190 mèt.), puis, remontant au Nord, on laisse le village d'Adrahent à droite, pour arriver péniblement au *col de Creux* (4 h. de Tuxent; therm. 16°, bar. 638, alt. 1,425). L'hostal, qui est auprès, me parut si misérable que je préférerais ne pas m'y arrêter. Le terrain de cette portion de la Sierra de Cadi est d'une formation géologique bien étrange; c'est une espèce de conglomérat siliceux-calcaire, parfois très dur, parfois très friable, et dont la couleur

rouge lie de vin foncé lui donne, de loin comme de près, un cachet très original.

Peu après, nous passions à la *Bastida* (980 mètr.), d'où l'on jouit d'une belle vue sur la conca de la Seu, si fraîche, si verte; puis, à 5 h., nous faisons notre entrée dans la capitale de cette région, cette vieille ville féodale, prise et reprise à toutes époques. Les rues, les places à arcades, la cathédrale, lui donnent cet aspect sombre et sévère qu'on ne trouve que dans ces antiques cités espagnoles. A la fonda Lorenzo Pallarès, je passai une bien agréable soirée. D'abord, le souper fut servi sur la terrasse qui domine la plaine, avec la Sierra de Cadi comme fond de tableau; puis, toujours sur cette terrasse, éclairée par les blancs rayons de la lune, je me pris à oublier les heures de la nuit en causant avec un intelligent officier, le capitaine d'artillerie L...., à qui aucun sujet de conversation n'était étranger.

Baron A. DE SAINT-SAUD,

Membre du Club Alpin Français
(Section du Sud-Ouest)

Et de l'Association d'excursions Catalane.

ASCENSIONS

DANS LA NORVÈGE SEPTENTRIONALE

LE CAP NORD (308 MÈT.). — **LE TROMSDALSTIND** (1,232 MÈT.; 3,970 PIEDS NORVÉGIENS). — **LE MIDDAGSFJELD** (635 MÈT.; 2,024 PIEDS NORVÉGIENS). — **LE SULITJELMA** (1818 MÈT.?)

Ja vi elsker dette Landet.

Oui, nous aimons ce pays.

(*Chant national norvégien.*)

Les montagnes de la Scandinavie Septentrionale méritent, au plus haut degré, d'attirer l'attention des touristes qui désirent ajouter, aux charmes d'un voyage dans un pays pittoresque, l'intérêt des études géographiques.

L'orographie de cette région n'est pas encore très bien connue. L'an dernier seulement, l'État-major suédois découvrit le point culminant de la partie septentrionale de la péninsule ; au Nord de ce massif s'étend une région encore inconnue, dont les travaux des officiers suédois resserrent chaque été la zone. La Norvège a été entièrement triangulée, mais, dans le Nord, la cartographie est loin d'être achevée. La carte de la province de Tromsø¹, seule, a été publiée. Des alpinistes munis d'instruments, d'un simple baromètre même, peuvent donc faire, en Norvège, des travaux intéressants.

A la différence de la Suisse et du Tyrol, la Scandinavie n'est pas hérissée de chaînes de montagnes comme la représentent certaines cartes. La Norvège est couverte de plateaux d'altitudes et

¹ Dans l'orthographe des noms propres, j'ai substitué, pour des raisons typographiques, à l'o barré la lettre *ö* qui a le même son.

La terminaison *ö* indique une île.

de dimensions variables, dont les longues lignes monotones sont rompues par des dômes de granit ou par des soulèvements alpins : les plus célèbres sont ceux du Sulitjelma et du Lyngenfjord. Leur altitude ne peut se comparer à celle des géants des Alpes. — leur plus haut sommet atteint 1,910 mè^t.¹, — mais, ici, les pics se dressent d'un seul jet au-dessus de la mer, ou bien dominant des vallées dont la hauteur atteint au plus 250 mè^t. En deux mots, l'altitude relative a sensiblement le même chiffre que l'altitude absolue. De plus, l'exploration de ces montagnes présente de grandes difficultés, par suite du manque absolu de guides et de la rareté des habitations. Toute la région montagneuse de la Scandinavie, large d'environ 400 kilom., est un désert de glaciers, de névés et d'éboulis, qui n'a qu'un habitant, un Esprit de terreur, selon l'expression de Michelet.

I

Le 17 juillet, à midi, je m'embarquais à Thronhjøm, sur le *Kong Carl*, pour le Cap Nord. La distance, 1,000 kilom., est parcourue en quatre jours et demi par d'excellents vapeurs qui partent trois fois par semaine de Thronhjøm. Ces steamers visitent presque tous les fjords et font route entre les îles et la côte, de telle sorte que l'on se croirait, non plus sur l'Océan Atlantique, mais sur un grand fleuve ou un lac. A partir du fjord de Namsos, la côte s'élève, et, alors, commence le plus merveilleux voyage. Sans être précédés de contreforts, d'avant-monts, qui rapetissent la grandeur des montagnes, les fjelds ² s'élèvent au-dessus des flots par des escarpements de 400 à 1,200 mè^t. Une description minutieuse de la côte n'entre pas dans le cadre d'un récit destiné à des alpinistes. Je me bornerai à des indications topographiques.

Les divisions politiques de la Norvège Septentrionale correspondent presque à des différences dans l'orographie du pays. La partie septentrionale de la province de Thronhjøm est une région de hautes collines, découpée par de nombreuses vallées, ordinairement très courtes. Au-delà de la frontière commence le plateau de Helgeland, dominant la mer par des escarpements de

¹ Au Jæggevarre (Lyngenfjord).

² Nom générique par lequel les Norvégiens désignent leurs montagnes.

6 à 800 mèl., auquel succède celui du Svartisen, immense névé de plus de 800 kilomèt. carrés, séparé du premier par un abaissement entre le Vefsenfjord et le Ranenfjord. Ce glacier, comme ceux de Jostedal et de Folgefonn, dans le Sud de la Norvège, ne remplit pas de hautes vallées et n'est point entouré de crêtes. Il recouvre un plateau dont le piédestal s'échancre de distance en distance pour livrer passage à des glaciers qui se précipitent en cascades de séracs dans les vallées. Cette disposition explique la propreté de ces courants de glace. Ne recevant aucune avalanche de pierres, ils ne charrient pas ces masses de débris qui s'amoncellent en moraine à l'extrémité des glaciers alpins. Le Svartisen peut se comparer aux névés ondulés de l'Adamello, couvrant un socle de granit qui domine les vallées environnantes de 800 à 1,000 mèl. Derrière ces plateaux s'aligne une seconde chaîne, séparée de la première par une longue dépression qui ride les fjelds depuis Namsos jusqu'au Saltenfjord, formée par le Vefsen-dal, le Dunderlandsdal et le Saltdal. Cette chaîne, dont les pics, beaucoup plus élevés que ceux du littoral, atteignent parfois 1,800 mèl., est appelée par les géographes norvégiens *Kjølen*, nom dont la signification correspond à celle d'Alp, ou pâturage élevé.

Si l'on compte le chapelet d'îles qui s'étend entre la côte et la pleine mer, et dont les sommets s'élèvent jusqu'à 950 mèl. ¹, aux Sept-Sœurs (Syv Søstre), on a ainsi trois chaînes dont la hauteur augmente à mesure que l'on avance vers l'Est.

Perpendiculairement à la dépression longitudinale, des coupures entaillent les plateaux du littoral. Ce sont les fjords, dont quelques-uns, par l'étroitesse du chenal, ressemblent à de vrais fleuves, au fond desquels, derrière plusieurs plans de plateaux formant perspective, on voit se dresser les pics de la deuxième chaîne.

La première escale importante est Bodø, capitale du Nordland, petite ville de 1.500 habitants, dans une merveilleuse situation, à l'entrée du Vestfjord. Aucune description ne peut rendre l'imposante beauté de ce détroit entre la côte et les Loffoden. Le fjord, large, au début, d'environ 80 kilom., se resserre vers le Nord et se termine par l'Ofotenfjord, « qui pénètre dans le continent comme un clou » ². A droite, sur le rivage, les montagnes ont des formes alpines; l'une d'elles nous rappelle la forme des

¹ Docteur Broch.

² Léopold de Buch.



Le Lyngstadfjeld et le Jægevarre, vue de Havnaas (d'après une photographie).

Ecrins. A l'Ouest surgit en pleine mer la crête des Loffoden, dont les pans abrupts mesurent en certains endroits 1,500 mètr. C'est un mur de granit s'abaissant de distance en distance, hérissé, dans ses parties élevées, de pointes dentelées, et dominé par le Vaagekallen, semblable à la pointe d'une hallebarde. Dans la soirée du 18 juillet, le *Kong Carl* traversa le Vestfjord. A 10 h. 40 min., le soleil disparut derrière les Loffoden. Sur un ciel jaune d'or, les montagnes détachaient leur masse violacée, frangée de satinements d'argent, produits par les derniers rayons sur les glaciers. L'an dernier, au col de Sélé, j'avais été témoin du coucher du soleil. C'étaient les mêmes effets de couleur que nous admirâmes ici pendant quatre heures, tandis que, dans les Alpes, ce merveilleux spectacle ne dura que quelques minutes. Depuis que nous avons dépassé le 63° de lat., le jour était continu. Entre le coucher et le lever du soleil, vers 4 h. du matin, il n'y a pas de nuit, le soleil disparaissant seulement un peu au-dessous de l'horizon. C'est une sorte de crépuscule, dont la clarté est beaucoup plus vive qu'à 8 h. du soir, dans nos longs jours d'été. Le lendemain, à Tromsø, nous vîmes, à minuit juste, le soleil raser les sommets des fjelds. Les côtes de la province de Tromsø sont très pittoresques. Tandis que l'intérieur du pays est formé par des plateaux qu'accidentent des montagnes de formes arrondies, le littoral est bordé par des chaînes alpines, dont les lignes s'accroissent à mesure que l'on avance vers le Nord. Le peu de largeur des passes et des fjords, l'aspect hardi des montagnes, la douceur du coloris, tout contribue à classer le Senjen Sund et le Malangenfjord parmi les plus beaux sites de la Norvège Septentrionale. Au-delà de Tromsø, le vapeur passe devant le Lyngenfjord, laissant à peine le temps de jeter un coup d'œil sur les incomparables montagnes de la rive gauche du fjord, le soulèvement alpin le plus caractérisé de la Laponie. Le point culminant, le Jæggevarre (1,916 mètr.), est le sommet le plus élevé du Nord de la Norvège. Le dessin ci-joint supplée à toute description.

A partir du Lyngenfjord commence le plateau de Finmark, qui s'étend jusqu'au Varangerfjord, socle de granit dominant l'Océan Glacial par des escarpements verticaux de 3 à 400 mètr., échancre par des fjords et des vallées très courtes, accidentées à leur extrémité par des pics¹ dont les formes élancées contrastent avec les vastes nées à peine ondulés des îles Sörö et Seiland.

De Hammerfest, la ville la plus septentrionale du monde

¹ Appelés en langue laponne Gaiserne.

(2,500 hab.), le *Kong Carl* se dirigea vers le Cap Nord, distant d'environ 90 kilomètres. Ce promontoire n'est pas, comme on le croit généralement, la pointe suprême du continent européen. C'est le Nordkyn, situé à 50 kilomètres plus à l'Est, qui a cet honneur. Le Cap Nord n'est que la saillie la plus avancée de Magerö, l'île de la Norvège la plus septentrionale. Un voyageur a dit que la tempête est le cachet naturel de l'Océan Glacial. J'étais servi à souhait. La mer, éclairée par un pâle soleil, était livide, et, tout autour des sombres falaises mouchetées de neige, les nuages s'enroulaient en longues banderoles. Quoi qu'en aient dit certains voyageurs, l'ascension du Cap Nord, si ascension il y a, n'offre pas la moindre difficulté. Le 24 juillet, à 11 h. du soir, notre bateau jette l'ancre dans une petite anse à l'Est du cap, et, en 30 min., nous parvenons sur le plateau qui recouvre entièrement l'île. Hélas ! les brouillards nous entourent au point que nous devons rebrousser chemin sans avoir atteint le signal trigonométrique. Ce désagrément n'est malheureusement pas rare ; presque tous les voyageurs, cette année, ont eu à se plaindre du soleil qui se cachait absolument derrière les brumes de l'Océan Glacial.

II

Ma première ascension a été celle du Tromsdalstind. Depuis le Malangenfjord jusqu'au Lyngenfjord, toutes les découpures de la côte sont hérissées de soulèvements alpins. Celle qui est comprise entre le Balsfjord et l'Ulfsfjord, le Stuoranjarga, est séparée en deux par une profonde dépression, le Bredvikreid (93 mèl.). Au Nord s'étend un massif de plateaux, percé par le Tromsdals-tind (4,232 mèl.), et crevasé par une profonde vallée, le Tromsdal, qui prend naissance au fond d'une sorte de cirque formé par les crêtes de cette montagne. On a comparé ce site au cirque de Gavarnie et au Creux du Champ. Il y a là une certaine exagération, mais on ne peut toutefois méconnaître le caractère imposant de ce *tind*¹ dont la face sud-occidentale présente une paroi noire, s'élevant en deux étages.

Un instant, je craignis de ne pouvoir mettre à exécution mon projet. Le printemps ayant été neigeux et l'été froid, la montagne était chargée de masses considérables de neige, sur lesquelles

¹ Le mot *tind* signifie *pic*.

personne ne voulait s'aventurer, par crainte des crevasses que masquaient les névés.

Un jeune chasseur intrépide, M. von Paahlmann, voulut bien se joindre à moi, ainsi que M. Scherbeck, membre du Club Alpin, et, le 26 juillet, à 5 h. du soir, nous traversions le Sund qui sépare Tromsø du Tromsdal¹. La vallée du Tromsdal, longue d'environ 11 kilom., est large, encadrée par les pentes des plateaux qui s'abaissent régulièrement, et sans autre accident que des terrasses glaciaires. Aux deux tiers de la vallée se trouve un campement de Lapons, composé de trois huttes en terre. Ces nomades, au lieu de se confier à quelque Barnum, exploitent eux-mêmes la curiosité des voyageurs. Ils demandent la modique somme de vingt couronnes (28 francs), pour montrer un troupeau d'une centaine de rennes galeux.

Bien que les Lapons déclarent notre projet inexécutable, toujours à cause de l'énorme quantité de neige, nous n'en commençons pas moins l'ascension en gravissant les pentes Nord-Est du Flöifjeld. Sur les bords du fjeld se trouvent quelques crevasses, pas aussi redoutables que le disent les habitants de Tromsø. Ce sont des trous creusés dans le schiste par la fonte des neiges et recouverts d'une mince couche de névé. En suivant les bords du plateau, nous arrivons à une sorte de col, un « sattel », entre le Tromsdal et le Tunsvikdal. Nous sommes à 590 mètr. au-dessus de la mer, au milieu d'un paysage semblable à ceux que nous rencontrons dans les Alpes à plus de 3,000 mètr. Le sol disparaît sous une épaisse couche de névé, au milieu de laquelle est enchâssé un petit lac glacé, source du Storfosskar, dont la vallée est bordée à l'Ouest par une crête couverte d'un manteau immaculé. Devant nous, à gauche, s'élève une pente de neige escarpée que nous devons gravir pour atteindre l'arête Sud-Ouest du Tromsdalstind. C'est le seul endroit de l'ascension qui exige quelques efforts et des précautions. Au delà, l'arête est large, mamelonnée par deux renflements et parsemée d'éboulis recouverts de neige, où nous enfonçons d'une manière désagréable. Enfin, à 11 h. du soir, nous atteignons le sommet, ayant marché juste 5 h. depuis le camp des Lapons.

Le soleil est voilé par des nuages, pas assez épais, cependant, pour ne pas laisser passer de temps en temps quelques rayons qui produisent les plus curieux effets de lumière. A l'Ouest, les montagnes sont jaunâtres, tandis qu'à l'Est elles sont colorées

¹ La terminaison *dal* indique une vallée.

en violet et en rose. A chaque instant, les tons varient. Les fjords se colorent tour à tour en jaune orange, puis en bleu foncé, et passent ensuite au gris cendré. Le panorama est extraordinaire; la silhouette des montagnes du Lyngenfjord paraît même plus hardie que celle des Alpes par suite de l'étroitesse de leur base, et, entre chaque massif, serpentent les replis sinueux des fjords. Ce sont les Alpes, dont les hautes vallées auraient été inondées jusqu'à 2,500 mètr. Le thermomètre marque 2°. Le succès nous a grisés; dédaignant les chemins battus, nous décidons de descendre par l'arête septentrionale, route qui n'a jamais été suivie. Cet itinéraire ne présente pas de difficultés, mais il faut prendre des précautions pour ne pas déterminer un éboulement dans des monceaux de rochers mal équilibrés. La paroi septentrionale du Tromsdalstind, que nous vîmes en descendant, est un magnifique escarpement d'éclogite de plus de 600 mètr., qui s'est soulevé au milieu des gneiss des plateaux environnants à une altitude de 450 mètr. A l'origine de la cuvette de la vallée se trouvent les premiers bouleaux entourés de neige; c'est ici le cas de dire, avec le poète Wolf : « Der Winter kämpft mit dem Mai. » A 4 h. 50 min., nous sommes de retour chez les Lapons, ayant employé 2 h. à la descente. Après cette expédition, on nous taxa presque de fous, et le récit de notre ascension eut l'honneur de figurer dans le *Tromsøstiftstidende*, journal du diocèse de Tromsø.

III

Deux jours après cette course, un vapeur me conduisait à Harstad, port de Hindø, la plus grande des Vesteraalen¹. En passant devant cette Ile, on voit s'élever, au dessus des premières pentes couvertes de bois et de prairies, une longue crête noirâtre, striée de couloirs de neige, qui a un certain air de ressemblance avec l'Ailefroide, *si parva licet componere magnis*. C'est le Middagsfjeld, l'Aiguille du Midi. La montagne n'a que 627 mètr. de haut, mais son ascension, si l'on peut décorer de ce nom cette promenade, permet de voir sous un nouvel aspect la nature si grandiose des fjelds norvégiens.

Le 31 juillet, je quitte Harstad en compagnie d'un aimable habitant, qui tient à m'accompagner, et d'un guide. Il est 8 h. 30 min. du soir; dans ces pays septentrionaux, il est préférable de

¹ On appelle ainsi l'extrémité septentrionale de la chaîne des Loffoden.

faire les ascensions la nuit ; la chaleur, qui s'élève quelquefois à 25° degrés pendant le jour, ne vous incommode pas, et les effets de lumière sont incomparablement plus beaux. La vallée qui débouche au fond du fjord de Harstad nous conduit sur un premier étage de la montagne, marécageux, et dominé, au fond, par une paroi verticale que nous gravissons en suivant l'arête Nord-Est ; à minuit, après de très longues haltes, nous arrivons sur le Middagstind. Hélas ! cette crête, qui me paraissait si imposante d'en bas, n'est que le rebord d'un plateau qui semble isolé par un effet de perspective, et le Middagstind n'est qu'un simple monticule du fjeld circonscrit par la mer et la vallée de Bergselv. Ce plateau est couvert de pâturages, accidenté par quelques mamelons, plaqué en certains endroits de neige, et criblé de petits lacs sans émissaires. Sur la rive gauche du Kvædfjord, qui nous est masqué, s'élève, en retrait sur un premier escarpement, une chaîne de dômes bulbeux, mouchetés de champs de neige, et, vers l'Est, s'aligne une longue chaîne dentelée, le Blaafjeld, puis, au milieu de la mer, se dressent des massifs de montagnes élancées, dont l'une me rappelle la Rochebrune du Briançonnais. De tous côtés, comme au Tromsdalstind, miroitent les fjords, dont l'éternel scintillement égaye le paysage. Par une déchirure des pics d'Andø, on distingue même la pleine mer, semblable à « un dais de brume à l'horizon ». Comme toujours, le coloris est admirable : les tons se fondent et s'harmonisent en une gamme violette qui disparaît au lever du soleil, vers 2 h. A ce moment, la lumière est déjà si vive, qu'une photographie du panorama réussit complètement.

Dans la nuit du 2 au 3 août, je fis, en compagnie de mon collègue, M. Scherbeck, une course jusqu'au Kvædfjord et dans les vallées du Bottenelv et du Storelv, dans l'intention de me rendre compte de la formation du terrain. Cette course est très facile : une route convenable relie Harstad au Kvædfjord, d'où un sentier conduit, par les vallées, soit à Sandtorv, soit à Greppsholm, deux stations de bateau à vapeur,

La surface des fjelds est déchirée par de profondes dépressions, au fond desquelles coulent des rivières, dirigées dans des sens différents, et que séparent des mouvements de terrain insensibles. Ces coupures, appelées *Eid*, analogues à celles que l'on remarque dans le Tyrol, sont d'anciens fjords, émergés dans le mouvement de soulèvement que subit la péninsule scandinave. Les marais, les lacs, les terrasses d'alluvions sont des témoins irrécusables. De plus, l'altitude de ces *Eid* est très faible : elle ne dé-

pas 200 mètr. Aux environs de Tromsø, ce phénomène est écrit sur le roc. Sur les côtes de l'île, les traces de deux anciens rivages sont nettement marquées, l'un à 8 mètr., et l'autre à 40 mètr. au-dessus du niveau habituel. A Hvalø, les anciennes côtes sont également indiquées dans les escarpements de gneiss par deux lignes, l'une à 18 mètr., l'autre à 40 mètr.

IV

De Harstad, je revins à Bodø, projetant de faire une pointe dans l'intérieur jusqu'au Sulitjelma. Ce sommet, de là, ne paraît pas justifier son nom ambitieux d'Œil de la Péninsule, car telle est la signification de Sulitjelma en langue laponne. Mais n'insultons pas un ennemi que nous n'avons pu vaincre. Les habitants de Bodø ne purent me donner aucun renseignement sur cette montagne; ils savaient seulement que Wahlenberg, l'illustre naturaliste suédois, l'avait gravie au commencement du siècle, et parlaient de voyageurs anglais qui avaient visité ce massif. A grand peine, je pus trouver un guide, dont les réponses furent très ambiguës. J'en conclus, avec raison, que mon homme ne connaissait pas plus le Sulitjelma que moi. Je dois pourtant lui rendre cette justice, que je n'eus qu'à me louer de ses services.

Le 5 août, un bateau nous conduisit à Dybvik, au fond du Sörfolden, fjord situé immédiatement au Nord de celui de Salten. L'entrée de cette profonde baie est très sauvage. D'énormes masses de rochers polis, tantôt blanchâtres, tantôt gris, forment les premiers escarpements des montagnes, que surmontent des pics. L'un d'eux, dont la roche luit sous les pâles rayons du soleil, a les formes élancées du Cervin. Partout des rochers, pas le plus petit coin de verdure. Plus avant dans le fjord, le caractère du paysage s'adoucit, des bois, des pâturages recouvrent les pentes, et au milieu du feuillage bruissent des cascades. A cet endroit, la forme des montagnes se modifie. Le soulèvement alpin fait place à des plateaux recouverts de glaciers. Peut-être dois-je attribuer cette agréable impression au changement de temps qui se produisit. Jusque-là, le ciel avait été nuageux; vers le soir les nuées se déchirèrent, laissant apercevoir les glaciers dorés par le soleil couchant.

Dybvik, petit village d'une dizaine de maisons, à l'extrémité du Sörfolden, communique avec Fuske sur le Skjerstadsfjord par

une vallée longue de 15 kil., séparant à l'Ouest le massif alpin entre le Sörfolden et le Skjerstadvjord, et les plateaux du Blaamand. Le paysage est peu intéressant, comme dans toutes les vallées de la Laponie. Un beau glacier se montre sur la gauche, mais notre conducteur, qui habite Dybvik et qui a passé maintes fois par là, en ignore le nom. Ce petit fait indique combien peu les Nordlandais connaissent leur pays. La toponymie est du reste très simple : autrefois en Suisse le Weissberg, le Weisshorn, la montagne Blanche, étaient les seules dénominations usitées pour désigner un pic couvert de neige; de même ici on trouve à chaque instant le nom de montagne Bleue, le Blaastind, le Blaafield, le Blaamand.

A partir de Fuske, je devais continuer mon voyage par eau. A l'extrémité du Skjerstadvjord commence un chapelet de lacs qui se prolonge jusqu'à la base du Sulitjelma, formant ainsi une vallée lacustre profondément encaissée. Tandis que la Suède est sillonnée par de longues et puissantes rivières issues des grands lacs de la région montagneuse, la Norvège est entaillée par des dépressions relativement courtes remplies de lacs dont le dernier est souvent très rapproché des derniers « Javra » suédois. Du Skjerstadvjord à la base du Sulitjelma s'étendent trois lacs : le Nedre Vand¹, l'Övre Vand et le Lang Vand, séparés les uns des autres par des rétrécissements où se forment des rapides.

Rien ne peut égaler le charme de ce trajet. D'abord, c'est un lac entouré de bois, excepté sur sa rive gauche, qui est si escarpée que les arbres ne peuvent prendre racine sur les rochers; puis c'est une magnifique nappe d'eau entourée de parois verticales, polies et arrondies comme dans les gorges creusées par les eaux, sur lesquelles trois niveaux d'eaux sont marqués.

De tous côtés, le regard est attiré par de superbes cascades auprès desquelles la Handeck et le Reichenbach paraîtraient bien mesquines. La Norvège est par excellence le pays des cascades. Les plateaux, couverts de neige et de glaciers, s'élèvent pour ainsi dire verticalement au-dessus des vallées et des fjords, et les torrents descendent dans les vallées par des bords prodigieux. De même, dans la vallée de Saint-Christophe en Oisans, le Vénéon coule dans un lit bordé d'escarpements, même au débouché des combes secondaires, et, pour le rejoindre, ses tributaires forment les cascades du Diable, de la Lavey, des Étages. La base de la Tête de Loranoure, sillonnée par la belle chute

¹ Lac en norvégien.

de la Pisse, est un excellent point de comparaison avec les parois des fjelds norvégiens.

Le terme de notre navigation est Skjönstuen, *gaard* situé à l'extrémité de l'Övre Vand, à l'embouchure dans ce lac du Skjönstundalelv, écoulement du Lang Vand. Le lendemain, après 3 h. de marche, nous arrivons au point d'embarquement sur ce dernier lac. Le Lang Vand, comme son nom l'indique, est le pendant du lac de Longemer, mais ici les bouleaux remplacent les sapins. Pour la première fois, nous voyons le point culminant, sombre pic dont la noirceur fait ressortir la blancheur des glaciers qui se développent à sa base. A la vue de l'ennemi, ma première impression est la crainte. Pourrai-je déterminer mon guide à tenter l'escalade ? Hélas ! mes appréhensions n'étaient que trop justifiées. Après 4 h. de traversée, nous abordons à Fagerlid-gaard, le dernier gaard de la Norvège, distant du premier lieu habité en Suède de plus de 40 kil.

Le 8 août, à 6 h. du matin, nous partons pour notre ascension, accompagnés d'un des fils du fermier, en dépit de la mauvaise apparence du temps. Le Lang Vand se termine dans une sorte de cirque, boisé jusqu'à une hauteur de 200 mè., couvert de tous côtés de pâturages mouchetés dans le haut de plaques de neige ; de magnifiques cascades, formées par de puissantes rivières qu'alimentent les grands lacs des plateaux. De Fagerlid-gaard, on compte trois grandes chutes dans un rayon de moins de 500 mè., et plus de onze de moindre importance qui, partout ailleurs, feraient la réputation d'une vallée. Le plateau de schiste micacé sur lequel se dresse le Sulitjelma a une hauteur d'environ 500 à 600 mè. vers l'Est ; au Nord, il est beaucoup plus élevé et présente au sommet des successions d'étages de couleur blanche qui le font ressembler à une montagne calcaire. Arrivés sur le plateau, la violence du vent nous oblige à demander asile à des Lapons établis sous la tente. Ils sont là une famille de huit membres, venus de Quickjock en Suède pour faire pâturer sur les fjelds leur troupeau de rennes composé de plus de trois cents têtes. La bonne réception de ces nomades et les brouillards nous décident à renoncer à notre ascension pour ce jour-là.

Le lendemain, le Sulitjelma est encore enveloppé dans son manteau habituel de brumes chassées par le vent d'Est. Ce vent, en passant sur les nombreux lacs de la Suède, se charge d'humidité, et, dans leur vol, les nuages s'enroulent autour de ces pics, les plus hauts de la région. Le soir, nous allons coucher chez

les Lapons, espérant le lendemain matin faire l'ascension avant l'arrivée des brouillards. A cette époque et à cette latitude, l'obscurité dure environ 5 h.

Le 10 août, à 3 h. 30 min., nous commençons à remonter la vallée du Kjelvand, émissaire du Lomni Javra, dernier lac du versant norvégien, séparé du Pieski Javra par un isthme étroit. La vallée est couverte de blocs de toute dimension, entremêlés de plaques de neige et d'un maigre gazon. Le spectacle indescriptible de l'aube dans les Alpes vous enthousiasme. Ici le paysage a un caractère triste qui vous porte au spleen. Cette appréciation chagrine se ressent peut-être du vide de mon estomac. Depuis trois jours ma nourriture se composait uniquement de lait et de fladbrød, sorte de galette d'avoine, mince comme une feuille de papier. La veille seulement, j'avais été assez heureux pour pêcher quelques truites dans le Lang Vand, et le matin, en partant, je n'avais rien mangé, préférant jeuner plutôt que de boire, avant l'ascension, du lait de renne où une crème épaisse tient une trop grande place.

Après une heure de marche, abandonnant la vallée, nous commençons à gravir les pentes abruptes d'un plateau, escalier à deux étages dont le palier sert de piédestal au Sulitjelma. Le pic culminant est flanqué, à l'Est, d'une chaîne composée de deux dômes rocheux dont il est séparé par une profonde entaille remplie par le Fenis-Bræ, glacier qui se termine en biseau sans être précédé de moraine. Le Sulitjelma a un aspect superbe. C'est une arête déchiquetée au sommet et présentant des parois verticales de plus de 700 mètr. Déjà les nuages arrivent de Suède en masses serrées tourbillonnant autour des pics. Avant qu'ils nous entourent, jetons un coup d'œil sur le panorama. Vers l'Est, les montagnes sont déjà embrumées, et au milieu des plateaux couverts de neige brillent les glaces du Lomni Javra. Partout de la neige et des glaciers, devant nous, derrière. Au Sud-Ouest s'alignent de vastes plateaux violacés, tachetés de neige, derrière lesquels s'élèvent les cimes neigeuses du Beierenfjord, et à l'Ouest se déroulent les immenses névés du Blaamand. Toutes les lignes du paysage sont monotones et sans accident. Le seul trait accentué est le Sör Saulo, superbe pic qui domine les plateaux du Sud-Est. L'ascension du Sulitjelma se fait par l'arête Sud-Ouest dont la base est défendue par des éboulis qui ne le cèdent en rien à ceux du Dauphiné. Nous atteignons d'abord une sorte de col entre le grand pic et un monticule rocheux situé au Sud-Ouest ; puis, après avoir gravi un névé incliné, nous com-

mençons l'ascension de l'arête. Cette crête, recouverte de blocs de toute dimension qui menacent de s'écrouler à la moindre secousse, conduit à un premier sommet séparé du point culminant par quatre déchirures.

Parvenus à ce point, mes guides, à la vue de la fragile arête qui nous reste à franchir, refusent péremptoirement d'avancer, malgré l'offre d'un salaire élevé. En Norvège, les montagnards, même les plus braves, se contentent de conduire les voyageurs sur le premier sommet. Pareille mésaventure faillit m'arriver au Gausta¹, où je parvins à grand peine à décider mon guide à aller jusqu'au sommet le plus élevé, le seul où les alpinistes aient à faire preuve de quelque adresse.

Le point que nous avons atteint au Sulitjelma est l'épaule de la montagne, pic très visible même de Bodö. Son altitude est d'environ 1,710 mètr., d'après mes observations barométriques. Les données précises manquent sur l'altitude du sommet le plus élevé. Wahlenberg lui donne 1,818 mètr., d'autres 1,925. Le premier chiffre me parait plus exact que le second. A mon grand regret, je ne puis donner de détails sur l'ascension de Wahlenberg, le livre qu'il a publié étant aujourd'hui introuvable. Dans ces derniers temps, M. le baron von Dübén a fait une tentative qui n'a pas été plus heureuse que la mienne.

On dit bien vrai : la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois, avecques elle....

Les nuages nous entouraient complètement ; de temps en temps seulement, à travers les déchirures des nuées, une section du panorama nous apparaissait comme une vision. A la descente, au lieu d'aller retrouver la vallée du Kjelvand, nous traversons, en quittant l'arête, un large cirque, dont la muraille est dessinée par la face Nord-Ouest du grand pic et quatre autres sommets de moindre importance. Le beau tapis de névé qui le recouvre et dont la pente alimente le Yaki, cours d'eau parallèle au Kjelvand, facilite, par ses pentes modérées, la rapidité de la marche.

Trois heures après avoir quitté le sommet, nous sommes de retour au campement des Lapons, où l'excellente M^{me} Nilsen, — c'était le nom de mon hôtesse laponne, — s'empressa de m'offrir

¹ Point culminant de la Norvège Méridionale.

une jatte de lait de renne qui me parut alors la boisson la plus agréable.

Deux jours après, j'étais de retour à Bodø, d'où je me dirigeai rapidement vers le Romsdal, la vallée la plus fameuse de la Norvège Méridionale.

Je ne saurais quitter ce pays sans remercier tout particulièrement M. le capitaine de Seue, de l'État-major norvégien, de l'obligeance avec laquelle il m'a fourni les renseignements les plus précieux sur l'orographie de la Norvège qu'il connaît si bien. Pour achever d'acquitter mes dettes de reconnaissance, je dois également mentionner M. Mack, vice-consul de France à Tromsø.

Je m'estimerai très heureux si ce récit peut déterminer quelques-uns de nos collègues à faire un jour le voyage de Norvège. Je me permettrai seulement de leur adresser une recommandation qui résumera mes impressions. Pour bien apprécier les paysages norvégiens, le touriste doit oublier les Alpes. Les montagnes scandinaves n'ont pas les lignes fières des pics granitiques du Dauphiné, de la Suisse et du Tyrol, ni les contours imposants des Dolomites reluisantes de lumière; chaque pays a son genre de beauté que le voyageur risque de ne pas apercevoir s'il cherche des comparaisons.

CHARLES RABOT,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

SCIENCES ET ARTS

ESQUISSE

D'UNE HISTOIRE GÉOLOGIQUE

DU MONT-BLANC

Ily a dans la nature, comme dans les arts, des choses difficiles à comprendre, qu'on doit voir ou entendre plusieurs fois pour en saisir la grandeur : il en est ainsi de la chaîne du Mont-Blanc : plus on la voit et la parcourt, mieux on en saisit la beauté.

(AL. FAVRE).

SOMMAIRE. Structure et constitution géognostique du Mont-Blanc. Mouvements du sol accomplis à la fin de l'époque paléozoïque ; les strates dont il se compose deviennent verticales ou fortement inclinées. — Pendant les époques triasique et jurassique, il constitue une chaîne sous-marine. — Pendant l'époque crétacée, il forme probablement un îlot, et, pendant l'époque éocène, un promontoire au bord de la mer nummulitique. Lors de l'époque miocène, c'est le point culminant d'une région montagneuse encore peu élevée. — Évènements accomplis, à la fin de l'époque miocène, dans les Alpes Nord-Occidentales et dans les régions voisines. — Apparition du Mont-Blanc, qui est soulevé, comme un seul bloc, à la hauteur où il se trouve. — Conditions qui ont présidé à son soulèvement. — Changements ultérieurement apportés à sa configuration par les actions dynamiques et les phénomènes d'érosion. — Les anciens glaciers dans le massif alpin. — Le Mont-Blanc pendant l'époque pliocène. — Période glaciaire ; la vallée de Chamonix complètement comblée par la glace. — Époque actuelle. — Avenir réservé au Mont-Blanc.

Les montagnes, comme toutes les choses dans la nature, ont leur histoire. Le géologue peut indiquer, d'une manière plus ou moins précise, l'époque de leur première appari-

tion; il peut signaler les changements que leur forme et leur altitude ont éprouvés et retrouver la succession des événements qui leur ont imprimé leur structure et leur configuration; il peut, enfin, prévoir, dans une certaine mesure, quel avenir leur est réservé.

C'est à une étude de ce genre que nous allons nous livrer pour le Mont-Blanc et la contrée dont il est le centre géologique. Depuis de Saussure, cette contrée n'a pas cessé d'être l'objet des préoccupations des géologues; plus récemment elle est devenue la terre classique de l'alpinisme. Nous avons pensé qu'un résumé de nos connaissances géologiques relatives à cette partie des Alpes présenterait quelque intérêt pour les lecteurs de l'*Annuaire du Club Alpin*.

STRUCTURE ET CONSTITUTION GÉOGNOSTIQUE DU MONT-BLANC

Le trait le plus saillant de la constitution orographique et géologique de la partie Nord-Occidentale des Alpes, c'est-à-dire de cette partie qui comprend les Alpes du Dauphiné et de la Savoie, résulte de la réunion, en un même bourrelet montagneux, des massifs des Grandes-Roussès, de Belledonne, des Aiguilles Rouges et du Mont-Blanc. Les points culminants de chacun de ces massifs sont respectivement le Pic de l'Étendard (3,629 mè.), le Pic de Belledonne (2,982 mè.), la plus haute des Aiguilles Rouges (2,958 mè.) et le Mont-Blanc (4,810 mè.).

Le massif du Mont-Blanc est limité au Nord par la vallée de Chamonix qui le sépare des Aiguilles Rouges, à l'Ouest par le val de Montjoie, au Sud par l'Allée Blanche (ou la Lex Blanche), le val Véni et le val Ferret, et à l'Est par la vallée de la Dranze, depuis Orsières jusqu'à Martigny. Sa longueur, mesurée entre le col du Bonhomme et Sembranchier, est de 50 kil. environ; sa largeur, entre Chamonix et Entrèves, est de 14 kil. Les roches cristallines du Mont-

Blanc et des Aiguilles Rouges se réunissent vers le Nord-Est et se prolongent de l'autre côté du Rhône où elles forment un pointement recouvert par les terrains secondaires.

La chaîne complexe dont nous venons d'indiquer les quatre massifs principaux s'étend, sur une longueur de 160 kil., depuis La Mure (Isère), jusque sur les bords du Rhône, entre Martigny et Saint-Maurice. Elle est l'élément essentiel du système du Mont-Seny (montagne située dans la province de Barcelone), système qui, depuis la Catalogne jusqu'au centre de l'Europe, réunit un grand nombre d'accidents stratigraphiques et orographiques ayant la même direction et quelquefois le même âge. Dans la région qui entoure le Mont-Blanc, l'orientation de ce système est N. 37° E. ; une ligne menée dans ce sens, par le pointement cristallin situé à l'Ouest de La Mure, coïncide avec la chaîne de Belledonne et marque la direction générale d'une zone groupant tous les accidents stratigraphiques et orographiques des parties les plus élevées de la Savoie et du Dauphiné.

En réalité, cette zone peut être représentée par deux lignes parallèles. La ligne occidentale, c'est-à-dire celle que nous avons menée par La Mure, correspond à la chaîne de Belledonne et à son prolongement par les Aiguilles Rouges. La chaîne orientale comprend le Mont-Blanc et les Grandes-Rousses, et, par conséquent, les plus hauts sommets de l'ensemble que nous considérons. Toutefois, dans cet ensemble, c'est la ligne occidentale qui fait fonction d'axe principal et joue, au point de vue stratigraphique, le rôle le plus important.

Cela résulte notamment de la disposition des terrains dans le massif formé par la réunion du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges. Dans ce massif, comme M. Lory l'a déjà fait remarquer, l'axe géognostique est fourni par le gneiss du Brévent ; viennent ensuite, du côté du Sud, les schistes cristallins du versant français du Mont-Blanc et, enfin, la

protogyne, considérée comme une roche subordonnée aux schistes talqueux. Sur le versant Nord du Brévent, la même succession de terrains existe sans doute, mais ceux-ci disparaissent sous les formations secondaires.

Le massif du Mont-Blanc est, parmi les quatre que nous avons mentionnés, celui qui, sous tous les rapports, offre le plus d'importance. Mais, ce que nous venons de dire le montre suffisamment, on ne saurait voir en lui, malgré la puissance de son relief, un accident isolé, n'ayant aucune relation orographique ou géologique avec la région qui l'entoure ; l'étude de ce massif doit, au contraire, s'éclairer par l'étude de l'ensemble auquel il se rattache.

La partie centrale du massif du Mont-Blanc se compose de protogyne passant aux schistes talqueux, chloriteux et amphiboliques. Sur le versant Nord, la protogyne cède la place aux schistes cristallins et au gneiss. Toutes ces roches, dites *primitives*, datent de l'époque *azoïque*, c'est-à-dire presque du commencement des temps géologiques ; elles sont caractérisées par leur texture cristalline, leur structure stratifiée et l'absence de fossiles.

Les géologues ont diversement interprété la disposition stratiforme qu'offrent la protogyne et les roches qui l'accompagnent.

Pour M. Studer, le gneiss et la protogyne de la chaîne du Mont-Blanc, comme des Alpes Bernoises, ne seraient point stratifiés ; leur structure stratiforme résulterait d'un clivage ou d'un effet de retrait, analogues à l'action qui imprime aux laves et aux porphyres leur structure tabulaire.

M. Daubrée, en se basant sur les belles expériences qu'il a faites récemment, serait disposé à rattacher la structure feuilletée des roches du Mont-Blanc à la circonstance suivante : la protogyne, une fois arrivée près de la surface du sol dans un certain état de plasticité, aurait subi, en passant à travers les masses entre lesquelles elle était encastrée et comprimée, une pression avec laminage, et cette pression

aurait déterminé une schistosité avec feuilleté parallèle aux parois de la masse encaissante.

Pour M. Lory, dont l'opinion nous paraît seule admissible, la protogyne et le gneiss sont des roches stratifiées. D'après lui, les roches éruptives ne jouent qu'un rôle insignifiant dans les Alpes Nord-Occidentales. « On ne peut guère citer, dit-il, que les filons bien connus de Valorsine et d'autres veinules analogues dont l'étendue est minime ; toutes les masses alpines indiquées comme granites éruptifs offrent un déli bien prononcé, une disposition stratiforme et sont plus ou moins feuilletées. Quant à la protogyne, c'est encore, comme l'a dit Cordier, une roche granitoïde, éminemment stratifiée. »

Pour trouver, dans le massif alpin, des roches réellement éruptives, il faut se transporter sur le versant italien. C'est là que l'on voit apparaître les euphotides et les serpentines du Piémont. D'après Sismonda, il y aurait eu deux éruptions de serpentines. La première aurait amené des roches diallagiques passant à l'euphotide, et aurait précédé les dépôts miocéniques du Piémont, comme le démontrent les cailloux de serpentine contenus dans ces dépôts. L'autre éruption serait contemporaine de la fin de la période miocène, c'est-à-dire de la révolution qui, en coïncidant avec l'apparition du système des Alpes Occidentales, aurait imprimé au massif alpin son relief actuel ; alors auraient surgi les serpentines se rapprochant de l'amphibolite.

Autour de la masse protogynique, et ordinairement en contre-bas par rapport à elle, se développe une première zone de terrains appartenant aux formations houillère, triasique et jurassique. A ces terrains se joignent, dans une zone plus extérieure, les terrains crétacé, nummulitique et miocène. Ceux-ci achèvent de constituer toute la partie Nord-Occidentale du massif alpin. Ils se succèdent, suivant leur ordre d'ancienneté, en dessinant des zones irrégulières. Aucune formation postérieure au terrain miocène

n'entre dans la composition des Alpes du Dauphiné et de la Savoie.

La structure du massif du Mont-Blanc est actuellement très bien connue, grâce aux travaux récents parmi lesquels on doit placer en première ligne ceux de M. Al. Favre et de M. Lory. Mais l'accord n'est pas encore établi parmi les géologues relativement à l'interprétation des faits que cette structure met en évidence.

La situation de la masse du Mont-Blanc par rapport aux terrains environnants l'a fait comparer, par Élie de Beaumont, à un doigt passant à travers une boutonnière. Cette masse, comme nous l'avons déjà dit, est stratifiée; tous les observateurs ont constaté, en outre, que les strates sont verticales ou se rapprochent plus ou moins de la verticale de manière à prendre, dans leur ensemble, une disposition en éventail. La verticalité des strates est liée aux inflexions et aux mouvements qui se sont produits dans la région des Alpes bien avant le soulèvement du Mont-Blanc et sans doute à la fin de la période paléozoïque. Quant à la disposition en éventail, nous verrons comment elle se rattache aux conditions dans lesquelles l'apparition du Mont-Blanc s'est opérée.

Les deux faits importants qu'il nous reste à rappeler, en ce qui concerne la structure de la région du Mont-Blanc, sont les suivants :

1° La discordance de stratification entre le terrain primitif et le trias, les couches horizontales du trias s'étant déposées sur les couches redressées du terrain primitif. Cette discordance s'observe sur tous les points où ces deux formations se trouvent en contact. On remarque, en outre, que le terrain houiller est en concordance de stratification avec le terrain primitif, ce qui démontre que les mouvements qui ont imprimé au terrain primitif ses caractères stratigraphiques sont postérieurs à la période houillère.

2° La concordance de stratification entre tous les terrains

depuis le trias jusqu'au terrain nummulitique inclusive-
ment. Cette circonstance permet d'établir que les mouve-
ments auxquels nous venons de faire allusion sont anté-
rieurs à l'époque triasique.

LE MONT-BLANC AVANT LA FIN DE L'ÉPOQUE MIOCÈNE

Pendant la période *paléozoïque* (les temps anciens des géologues), la région des Alpes, réunie au plateau central de la France, est émergée et forme une île d'une moyenne étendue. Le sol de cette terre émergée est constitué par le gneiss ou par les schistes cristallins dont le massif du Mont-Blanc se compose ; mais ces schistes sont encore dans une situation à peu près horizontale. L'île occupant le futur emplacement des Alpes a l'aspect d'un plateau sans fortes saillies de terrain, et, sur ce plateau, lors de la période houillère, apparaissent çà et là des lacs et des dépressions marécageuses, siège de la formation de l'antracite exploitée dans le Dauphiné. Sur cette île, rien ne pourrait probablement signaler à l'observateur le point où, dans un avenir très éloigné, se dressera la plus haute montagne de l'Europe.

Au commencement de la période *secondaire* ou *mésozoïque* (le moyen âge des géologues), nous voyons la région des Alpes s'affaisser et disparaître sous les eaux de la mer triasique. En même temps, les strates de protogyne et de terrain primitif éprouvent des plissements et des inflexions qui les rendent verticales ou fortement inclinées. C'est cette disposition qu'elles conservent encore et qui, par conséquent, date de la fin de la période paléozoïque.

Ces inflexions et ces plissements peuvent avoir été produits par l'affaissement du sol. Mais leur cause essentielle doit être plutôt cherchée dans les ridements de l'écorce terrestre qui ont amené l'apparition de saillies de terrain

ou d'axes anticlinaux. Et comme les feuillets verticaux se dirigent à peu près dans le même sens que les chaînes des Alpes, il faut en conclure que, dès l'époque triasique, les forces intérieures avaient déjà tracé le plan de leur futur édifice; les jalons étaient posés.

Les eaux océaniques, amenées par l'affaissement du sol, forment une mer comprise entre les Vosges, le Plateau Central et les Apennins. Elles ne cessent pas de recouvrir toute la région des Alpes pendant les époques triasique et jurassique. Alors se déposent les terrains qui entreront, concurremment avec les roches primitives, dans la constitution géognostique de la région du Mont-Blanc; alors s'accablent les matériaux du monument que les forces intérieures élèveront plus tard. Mais sur la surface mobile des eaux, pas plus que sur le plateau des époques antérieures, son futur emplacement n'est encore indiqué. Pourtant la faible épaisseur relative du trias et du terrain jurassique, autour du Mont-Blanc, permet de penser que, sur ce point, et pendant les époques correspondant à ces terrains, la mer avait peu de profondeur; la saillie de terrain dont nous venons de parler constituait déjà une chaîne sous-marine.

Dès le commencement de l'époque crétacée, certaines parties des Alpes Nord-Occidentales sont incontestablement émergées, ou, tout au moins, se trouvent à une assez faible profondeur sous les eaux pour ne recevoir aucun dépôt. C'est ainsi que dans les mers peu profondes, comme la Manche et le Pas de Calais, l'action sédimentaire est suspendue et quelquefois même remplacée par des phénomènes d'érosion.

Le terrain crétacé apparaît à la montagne des Fiz, mais ne se montre de nouveau, vers le Sud, qu'aux environs de Turin. S'il eût jadis recouvert tout l'espace compris entre les Fiz et Turin, quelques lambeaux de ce terrain seraient restés pour témoigner de son ancienne existence. On accorde aux agents de dénudation plus d'influence qu'ils

n'en ont réellement ; sans doute, les limites des terrains ne dessinent pas les rivages des mers qui les ont reçus, mais ces rivages ne sauraient être cherchés bien au-delà de ces limites.

Si l'opinion que nous venons d'émettre est exacte, on peut en conclure que, pendant l'époque crétacée, le Mont-Blanc, ou du moins ce qui se trouvait à sa place, s'élevait comme un écueil, peut-être même comme un flot, toujours battu par les vagues et pareil à une pierre d'attente pour un futur édifice.

D'après ce que nous venons de dire, un changement important s'était accompli, dans le relief des Alpes Nord-Occidentales, à la fin de la période jurassique. Nous pensons que ce changement a coïncidé avec l'apparition de la chaîne de Belledonne ou de l'axe de terrain primitif qui la constitue depuis La Mure jusque sur les bords du Rhône ; le trait le plus saillant de l'orographie du pays se trouvait ainsi ébauché.

Quel que fût l'état des choses pendant l'époque crétacée, le massif alpin était définitivement émergé, non en totalité, mais en majeure partie, au commencement de la période *tertiaire* ou *néozoïque* (les temps modernes des géologues). Depuis ce moment, ce massif a toujours constitué une région montagneuse dont toutefois l'altitude, l'étendue et les limites ont varié d'une époque à l'autre.

Vers le commencement de la période tertiaire, et, par conséquent, pendant l'époque nummulitique, la mer vient baigner le versant méridional des Alpes dont elle fait une île en les contournant à l'Est, du côté de l'Autriche, et à l'Ouest du côté de la France. Vers le Nord-Ouest, un détroit sépare cette île d'une terre émergée comprenant le Jura et une partie de la Suisse. De nos jours, le terrain nummulitique de la montagne des Fiz ne se retrouve pas de l'autre côté du Mont-Blanc. Nous en concluons que celui-ci est alors définitivement émergé, et peut-être se dresse-t-il

comme un promontoire au bord du détroit où se déposent les couches à nummulites de la Savoie.

Nous venons d'admettre que l'émergement du massif du Mont-Blanc était définitif dès le commencement de la période miocène. Rien n'indique, en effet, que l'emplacement qu'il occupe ait été recouvert par la mer qui, pendant cette époque, s'étendait sur toute la plaine helvétique et contournait le massif alpin pour aller rejoindre la Méditerranée. En isolant ainsi le massif alpin, elle jouait par rapport à lui le même rôle qui avait été rempli par la mer nummulitique.

Lors de l'époque miocène, le massif du Mont-Blanc domine les régions voisines également portées au-dessus des eaux. Son altitude est bien moindre que de nos jours, et on pourrait, sans attacher aucune importance à cette appréciation, évaluer cette altitude à 3,000 mètr. environ. Quelle était alors sa configuration? Il serait assez difficile de répondre d'une manière précise à cette question; mais notre incertitude à ce sujet nous paraît peu regrettable, disposé que nous sommes à ne faire commencer l'histoire du Mont-Blanc qu'avec l'époque pliocène.

C'est, en effet, au commencement de l'époque pliocène que s'est opéré le soulèvement de la chaîne du Mont-Blanc: c'est alors qu'elle a pris, pour ainsi dire tout d'un coup, son relief et son altitude; c'est alors que son individualité s'est en quelque sorte constituée.

ÉVÈNEMENTS ACCOMPLIS DANS LE MASSIF ALPIN A LA FIN DE L'ÉPOQUE MIOCÈNE

Un fait hors de doute dans l'histoire du massif alpin et, en particulier, de la chaîne du Mont-Blanc, c'est que le moment où ils ont acquis leur relief actuel a coïncidé avec la fin de l'époque miocène, ou, si l'on veut, avec le commencement de l'époque pliocène.

Les évènements accomplis à la fin de l'époque miocène se personnifient dans le système des Alpes Occidentales établi par Élie de Beaumont sur un grand nombre d'accidents stratigraphiques et topographiques orientés, dans le massif montagneux compris entre la France et l'Italie, au N. 27° E. « Dans l'intérieur de ce massif, dit le créateur de la stratigraphie systématique, on n'aperçoit pas de couches plus récentes que la craie et le terrain nummulitique; mais, sur ses bords, on voit les rides du système des Alpes Occidentales se transmettre aux couches de l'étage tertiaire moyen, aussi bien qu'aux couches secondaires qui les supportent. Ainsi les couches de la molasse coquillière se trouvent également redressées au milieu de la Suisse, dans la Provence, près de Manosque, à la colline de Superga, près de Turin, et au pied occidental des montagnes de la Grande-Chartreuse. Ce dernier exemple est surtout très frappant, parce que les couches de molasse qu'on voit se redresser jusqu'à la verticale, à l'approche des escarpements alpins, s'étendent horizontalement jusqu'au pied des montagnes granitiques du Forez, qui viennent border le Rhône de Lyon à Saint-Vallier. »

Lorsqu'on étudie l'histoire géologique d'une contrée quelconque, on voit, à des périodes de tranquillité, succéder d'autres périodes pendant lesquelles le sol est agité et tourmenté par les forces intérieures. Durant ces périodes de dislocations et de renouvellement, dont la durée est difficile à déterminer, de profonds changements sont introduits, d'une manière plus ou moins brusque et plus ou moins violente, dans la constitution topographique de cette contrée.

Vers le commencement de l'époque miocène, des changements de cette nature se sont accomplis simultanément sur toute une vaste région comprenant le versant septentrional des Alpes, la plaine helvétique, le Jura et le bassin du Rhône. Ces changements ont eu pour conséquence de

porter le Mont-Blanc à la hauteur où il se trouve et d'en faire le centre stratigraphique de la région dont nous venons d'indiquer l'étendue.

Ces évènements se sont produits à la suite d'une *impulsion générale, venue de l'intérieur du globe et dirigée verticalement de bas en haut*. On ne saurait contester ce fait si l'on veut bien se rappeler que ces évènements ont amené le retrait de la mer qui occupait la plaine helvétique, et le soulèvement du terrain miocène qui a été porté à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer. Les accidents stratigraphiques de la région que nous avons en vue ne sont pas, comme on le prétend, le résultat de refoulements latéraux dus à un mouvement de contraction de l'écorce terrestre ou à toute autre cause ; ils sont tout simplement la conséquence d'une seule et même impulsion dont les effets ont varié, d'un point à un autre, suivant diverses circonstances, telles que la structure du sol, l'énergie plus ou moins grande avec laquelle cette impulsion s'est manifestée, etc.

Parmi les évènements se rattachant à cette même cause fondamentale, nous mentionnerons : le soulèvement général de toute la contrée que nous considérons ; le retrait de la mer qui, pendant la dernière partie de la période miocène, avait occupé la Suisse et la vallée du Rhône ; l'établissement, au milieu de la plaine helvétique, de l'accident stratigraphique désigné par les géologues suisses sous le nom de « ligne anticlinale » ; l'exhaussement du Jura Oriental et la formation des soulèvements en voûte qui sont le caractère essentiel de la constitution topographique de cette partie du massif jurassien ; le soulèvement du versant septentrional des Alpes, et, enfin, *l'apparition du Mont-Blanc*.

A la suite de ces évènements, et dès le commencement de l'époque pliocène, le Mont-Blanc et les montagnes qu'il domine avaient acquis, à très peu de chose près, leur alti-

tude et leur configuration actuelles ; une seule impulsion avait suffi pour amener ce résultat. L'énergie qu'il faut supposer à cette impulsion ne doit pas nous étonner. A la Combe d'Evoaz, près du Crêt de Chalam (Ain), la molasse marine se trouve à une altitude de 1,253 mètr. Elle a été portée à cette hauteur d'une manière subite, car le mouvement du sol qui l'a soulevée s'est produit aussitôt après son dépôt. En accordant à la mer miocène une profondeur de 500 mètr., on arrive à reconnaître à ce mouvement une amplitude de près de 2,000 mètres.

Après cette vue d'ensemble sur les phénomènes dont les Alpes Nord-Occidentales et les régions voisines ont été le théâtre à la fin de l'époque miocène, il nous faut fixer notre attention sur le Mont-Blanc et rechercher comment il a pris sa structure et son modelé : *verè scire est per causas scire.*

Mais, avant de nous livrer à cette recherche, il est un fait fondamental que nous voudrions établir en montrant que les terrains sédimentaires qui environnent le Mont-Blanc ne le recouvraient pas à l'époque de son soulèvement ; sa masse de protogyne était déjà mise à nu.

D'après les évaluations de M. Al. Favre, la nappe de terrains sédimentaires superposée au massif protogynique n'aurait pas eu moins de 1,250 mètr. d'épaisseur. Cette nappe, en se recourbant comme un immense arceau, se serait donc développée sur une longueur de 25 kil., depuis la montagne des Fiz jusqu'à celle du Cramont, en passant par le sommet du Mont-Blanc.

Or, le soulèvement du Mont-Blanc date de la fin de l'époque miocène, et dès le commencement de l'époque quaternaire, il avait à peu de chose près sa configuration actuelle. Il faudrait donc admettre que l'ablation d'une masse aussi considérable que l'aurait été la nappe de terrain sédimentaire recouvrant le Mont-Blanc aurait eu lieu dans un intervalle de temps relativement aussi court que

l'a été l'époque pliocène. Nous ne saurions accorder aux agents de dénudation une telle puissance.

D'ailleurs, si cette gigantesque ablation s'était produite dans les seules conditions que nous puissions admettre, on devrait découvrir quelque part les débris des roches disparues. Mais sur aucun point des régions qui accompagnent le versant septentrional des Alpes, on ne retrouve de dépôts pouvant se rattacher par leur origine à une puissante action détritique s'étant manifestée pendant l'époque pliocène.

En outre, si le lac de Genève existait dès le commencement de cette époque (ce qui est parfaitement plausible, car son apparition a dû se rattacher à cet ensemble de changements que nous avons énumérés comme datant de la fin de l'époque miocène), cet afflux de débris provenant non seulement du Mont-Blanc, mais aussi des autres parties des Alpes, aurait déterminé son comblement.

Mais, nous objectera-t-on, comment concilier l'absence, à un moment donné, de tout terrain de sédiment, sur le massif du Mont-Blanc, avec ce que nous savons par rapport à l'immersion de ce massif pendant tout ou partie de la période secondaire ?

Il est certain, en effet, que le Mont-Blanc, au commencement de l'époque crétacée, avait un revêtement fourni par les terrains houiller, triasique et jurassique. Mais, à dater de ce moment, comme nous l'avons déjà dit, il a d'abord formé un flot ou un écueil soumis à l'action destructive des eaux, puis il a été entièrement émergé. Non seulement la nappe de terrain sédimentaire qui l'enveloppait ne s'est pas accrue, mais, tout au contraire, elle a subi une destruction incessante et sa disparition était complète au moment où le soulèvement du Mont-Blanc allait s'effectuer.

**DANS QUELLES CONDITIONS LE SOULÈVEMENT
DU MONT-BLANC S'EST-IL OPÉRÉ?**

Jusqu'à présent nous avons été disposé à voir dans le massif du Mont-Blanc un véritable soulèvement en voûte, absolument semblable à ceux du Jura, mais édifié dans des proportions gigantesques et aujourd'hui démantelé ; après ce démantèlement, il ne serait resté en place que la masse de terrain primitif ayant fait fonction d'agent de soulèvement. Cette opinion nous avait été inspirée par la coupe théorique du Mont-Blanc donnée par M. Al. Favre et si souvent reproduite. Un nouvel examen de la question nous a conduit à renoncer à notre première opinion.

Si nous pensons maintenant que le massif du Mont-Blanc n'est pas et n'a jamais été un soulèvement en voûte, c'est parce que, au moment même de son apparition, la nappe de terrains stratifiés destinée à se recourber et à donner naissance à l'accident stratigraphique dont il s'agit n'existait plus. La voûte n'a pas été construite, parce que les matériaux nécessaires à son édification faisaient défaut.

Et quand bien même la chaîne du Mont-Blanc eût été recouverte d'une nappe plus ou moins puissante de terrains stratifiés, celle-ci, obligée de se mouler sur la masse sous-jacente portée à une hauteur énorme, aurait subi des étirements, des déchirures, des inflexions et des renversements encore plus prononcés que ceux que présentent les montagnes comprises entre le Mont-Blanc et le lac de Genève. Dans ce chaos, il eût été difficile de retrouver l'allure régulière et la continuité des soulèvements en voûte proprement dits.

Un soulèvement en voûte est, pour nous, un accident local et de peu d'étendue ; si ses dimensions deviennent très grandes, son caractère se modifie. Sans cette restriction,

on serait conduit à voir des soulèvements en voûte dans tous les massifs montagneux et notamment dans le massif correspondant aux Vosges et à la Forêt-Noire jadis réunies. Il suffirait pour cela d'établir par la pensée, entre les strates triasiques et jurassiques du Wurtemberg et celles de la Lorraine, une continuité qui n'a sans doute jamais existé. On réédifierait ainsi une voûte gigantesque dont la disparition daterait du moment où est survenu l'effondrement ayant donné naissance à la vallée du Rhin.

Dans un précédent article (*Annuaire du Club Alpin*, 1878, p. 469), nous avons essayé de décrire l'action orogénique, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes géologiques qui ont présidé à la formation des chaînes de montagnes proprement dites.

Nous avons d'abord montré l'action orogénique fonctionnant comme le ferait une charrue; chacune des mottes rejetées à droite et à gauche de la charrue est une montagne, et la série des mottes alignées de chaque côté du sillon est une chaîne de montagnes. Dans cette comparaison, le soc de la charrue est représenté par la matière éruptive. L'arrivée de celle-ci près de la surface du sol est favorisée par une faille préexistante, dont l'intervention est nécessaire, parce que l'écorce terrestre est assez souple et assez puissante pour résister à l'effort intérieur sans se déchirer.

Mais, pour le massif du Mont-Blanc, les choses ne se sont pas passées ainsi.

Rien, en effet, n'y accuse l'existence d'une grande faille, ni celle de la roche éruptive qui aurait fonctionné comme le soc d'une charrue. Cette roche ne se montre nulle part; on ne saurait considérer comme telle, ou comme indiquant sa présence à une faible profondeur, les quelques filons de granite apparaissant çà et là. Probablement même, ces filons existaient-ils non seulement avant l'apparition du Mont-Blanc, mais aussi avant l'époque triasique, car ils ne pénètrent pas dans le terrain datant de cette époque.

On ne constate pas non plus l'influence exercée par la masse soulevée sur les terrains environnants, influence que nous croyons avoir été très faible dans le voisinage immédiat de cette masse et nulle à peu de distance. On ne voit pas, sur les flancs de la chaîne du Mont-Blanc, les terrains stratifiés prendre cette disposition anticlinale, caractéristique des chaînes de montagnes édifiées dans les conditions qui viennent d'être indiquées.

La chaîne du Mont-Blanc n'est donc pas le résultat d'un soulèvement effectué suivant une ligne anticlinale. La chaîne de Belledonne, à laquelle le Mont-Blanc se rattache, comme nous l'avons vu, a pu présenter ce caractère au moment de sa première apparition, c'est-à-dire probablement à la fin de la période jurassique, mais ce caractère s'est effacé en majeure partie, au moins pour le Mont-Blanc, lorsqu'une dernière impulsion l'a fait ce qu'il est.

Dans quelles conditions le soulèvement du Mont-Blanc s'est-il opéré? Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord rappeler ce que nous disions dans l'article précédemment cité (page 467).

L'écorce terrestre est divisée en fragments prismatiques placés les uns contre les autres. Sous l'impulsion des forces intérieures, ces fragments sont portés à des hauteurs différentes ; quelques-uns même, obéissant à la pesanteur lorsqu'ils ne subissent pas l'influence de ces forces intérieures, peuvent s'affaisser. L'écorce terrestre prend ainsi l'aspect d'une mosaïque aux pièces non rabotées et non polies ; les pièces en relief sont les montagnes, les pièces en creux sont les vallées.

Dans l'explication que nous adoptons, le massif du Mont-Blanc et celui des Aiguilles-Rouges correspondent chacun à un fragment prismatique ayant obéi à une impulsion de bas en haut ; la vallée de Chamonix correspond à un fragment qui a subi une impulsion contraire.

L'hypothèse que nous venons de mettre en œuvre est à

peu près la même que celle que M. Lory a adoptée pour expliquer non seulement le mode de formation du Mont-Blanc, mais aussi, comme nous allons le voir, l'allure stratigraphique et l'orographie si compliquée de la région comprise entre le lac de Genève et le Mont-Blanc.

Quel a été, dans le phénomène qui nous occupe, l'agent de soulèvement ? Rien ne permet de reconnaître ici l'intervention directe d'une matière éruptive quelconque. L'éruption des serpentines du Piémont ayant été contemporaine du soulèvement du Mont-Blanc, peut-être ces roches ont-elles joué un rôle dans le phénomène dont nous recherchons la cause ; mais ces roches se seraient alors maintenues à une grande profondeur. Peut-être aussi l'agent de soulèvement, quelle qu'ait été sa nature, se trouvait-il dans la pyrosphère.

Nous venons d'admettre que le massif du Mont-Blanc avait été soulevé en un seul bloc. Nous admettons, en outre, que les roches dont il se compose étaient, au moment où s'opérait son soulèvement, telles qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire complètement solidifiées et déjà divisées en feuillets verticaux.

Quant à la disposition en éventail présentée par ces feuillets, elle est purement et simplement la conséquence de ce que le bloc a été porté à une hauteur telle au-dessus des masses environnantes, que les points d'appui lui ont manqué. Les strates se sont donc inclinées à droite et à gauche comme les épis d'une gerbe, suivant l'élégante comparaison de M. Desor et de M. Lory, ou bien comme un jeu de cartes que l'on maintiendrait verticalement dans la main, tout en lui laissant une certaine liberté de mouvement.

L'énorme masse du Mont-Blanc, dans son mouvement ascensionnel, n'a exercé aucune action dynamique autour d'elle et n'a pas produit ces effets de refoulement si souvent invoqués. Les idées très ingénieuses émises par

M. Lory¹ permettent de renoncer à ces vagues hypothèses de pressions latérales dont l'influence se serait étendue jusqu'au Jura. La constitution orographique du Mont-Blanc et de la contrée qui s'étend jusque sur les bords du lac de Genève se comprend aisément en admettant partout de simples impulsions verticales. Pour le Mont-Blanc et pour les régions voisines, les mêmes actions dynamiques se sont manifestées ; les mêmes fragments prismatiques ont également obéi à des impulsions diverses. Si les résultats n'ont pas été partout les mêmes, c'est parce que les terrains existant à la surface du globe avaient des caractères différents. Au Mont-Blanc, les fragments prismatiques formés de terrain primitif faisaient saillie à la surface du sol, tandis qu'ailleurs ils étaient recouverts par des assises plus ou moins puissantes de terrains sédimentaires.

Dans l'article auquel nous avons déjà renvoyé le lecteur, nous faisons (page 485) la remarque suivante : « Puisque les roches volcaniques paraissent n'avoir joué aucun rôle dans la formation des chaînes de montagnes, puisque dorénavant les roches éruptives seront exclusivement volcaniques, il semblerait naturel d'admettre qu'il ne se produira plus de chaînes de montagnes. C'est là (disions-nous) une déduction hasardée et tout à fait inadmissible. »

¹ Le terrain primitif du Mont-Blanc, avec sa structure en feuillets verticaux, doit se prolonger, en se déroband à l'observation directe, jusqu'à une distance indéterminée du côté du Nord. Il constitue, dit M. Lory, « un fond de vieilles roches qui a reçu les dépôts du trias et du terrain jurassique. Lorsque plus tard se sont produites de nouvelles dislocations, les terrains anciens, complètement rigides, n'ont pas pu se prêter à de nouveaux plissements, et ces déchirures ont eu pour effet de les diviser en lambeaux par des failles et des fissures. Ces lambeaux ont été portés aux niveaux les plus divers, tout en conservant leur direction et leur inclinaison générales. Les terrains secondaires, éminemment flexibles et ductiles, ont été tout autrement bouleversés ; ils ont fléchi et se sont adaptés, sans se rompre, par des contournements multiples et des plus compliqués, aux nouvelles positions relatives des divers lambeaux de leur base disloquée. »

Les idées que nous avons exposées pour expliquer le soulèvement du Mont-Blanc sont une réponse à la question implicitement comprise dans le passage que nous venons de transcrire. Le règne des roches éruptives, fonctionnant comme agent immédiat du soulèvement des chaînes de montagnes, est fini, ou du moins leur centre d'action se place à une profondeur telle que leur rôle dans l'action orogénique se dérobe à notre examen. Dorénavant, cette action se manifestera, non en agissant comme une char-rue qui trace un sillon, mais en soulevant à des hauteurs inégales les fragments dont se compose la croûte du globe.

**MODIFICATIONS APPORTÉES A LA CONFIGURATION DU MONT-BLANC
APRÈS SON SOULÈVEMENT. — INFLUENCE DES PHÉNOMÈNES
D'ÉROSION**

Aucune action dynamique ne s'est manifestée dans le massif du Mont-Blanc postérieurement à l'époque miocène ; depuis lors, aucune dislocation du sol ne nous paraît s'être produite dans les Alpes Nord-Occidentales. Pour rencontrer des traces de mouvements de l'écorce terrestre postérieurs à cette époque, il faut se rapprocher de la Méditerranée. C'est dans la région méditerranéenne qu'apparaissent les accidents stratigraphiques appartenant, par leur âge et leur direction, au système des Alpes Principales. Ces accidents manquent dans le massif alpin, et la désignation donnée à ce système par Élie de Beaumont a été mal choisie.

Les quatre premiers systèmes de montagnes qui aient attiré l'attention d'Élie de Beaumont sont ceux de la Côte-d'Or, des Pyrénées, des Alpes Occidentales et des Alpes Principales ; ils faisaient l'objet du mémoire qu'il présenta, en 1829, à l'Académie des Sciences. A cette époque, il n'avait en vue que les grands accidents orographiques de l'Europe, et il n'avait pas été conduit à reconnaître qu'une

même chaîne se décompose en éléments distincts correspondant à des systèmes différents par leur âge et leur orientation. La direction qu'il donnait au système des Alpes Principales était celle de la chaîne elle-même, depuis le Mont-Blanc jusqu'en Autriche, et il se basait, pour lui assigner son âge, sur les indications très vagues que lui fournissaient les dépôts diluviens reçus dans les vallées circumalpines.

L'absence de toute action dynamique, dans la région du Mont-Blanc, postérieurement à la fin de l'époque miocène, nous autorise à déclarer que ce massif était, dès ce moment, ce qu'il est aujourd'hui. Mais il nous reste à apprécier : 1° l'action destructive que les agents atmosphériques ont exercée sur la chaîne du Mont-Blanc en diminuant sa masse et son altitude ; 2° l'influence qu'ils ont eue sur son modelé.

Dans l'appréciation des effets dus aux phénomènes de dénudation, il faut tenir compte d'un élément très important : c'est le climat.

Lorsque le climat est chaud, comme il l'était pendant l'époque pliocène, ou tempéré, comme pendant l'époque actuelle, les pluies et les chutes de neige sont peu abondantes, les cours d'eau n'éprouvent pas de fortes crues et les agents d'érosion opèrent avec peu d'énergie. Si, lors de la période diluvienne, le Pô et le Rhône ont pu transporter de gros cailloux jusque sur le littoral de la mer, il n'en est plus de même aujourd'hui ; le Pô, au-delà de Plaisance, le Rhône, au-delà de Beaucaire, ne charrient que du sable et du limon.

Mais, vers le commencement de l'époque quaternaire, le climat a éprouvé un refroidissement très intense, et une période glaciaire est survenue ; alors les phénomènes de dénudation ont pris une très grande importance, qu'il faut pourtant ramener à sa juste valeur.

On pourrait calculer approximativement le volume des

matériaux que les courants diluviens dépendant du bassin du Rhône ont enlevés aux Alpes pendant la période glaciaire. Ces matériaux ont formé des amas au débouché des vallées alpines, et notamment dans la partie inférieure de la vallée de l'Arve, aux environs de Genève. Plus loin, ils ont édifié un cône de déjection dont le sommet se trouvait au pied de la Grande-Chartreuse et dont la circonférence de la base s'étendait jusqu'à Lyon et Bourg-en-Bresse; ce cône est en partie démantelé. Autour du delta du Rhône se montrent les témoins d'une ancienne nappe de diluvium à quartzites également détruite en majeure partie; ces témoins sont la Crau de Provence et celle de Languedoc. Enfin, il reste à mentionner les sédiments entraînés par le Rhône et déposés au fond de la Méditerranée, auprès de son delta.

Si l'on calculait le volume des matériaux dont nous venons d'énumérer les gisements, on serait bientôt convaincu qu'en les rendant aux Alpes, la masse de celles-ci ne serait pas beaucoup accrue. Dans l'appréciation des effets produits par les agents d'érosion, on perd de vue que la quantité de matériaux enlevée au massif alpin, pendant la période glaciaire, quelque grande qu'on la suppose, est peu de chose à côté de la masse elle-même dont ils proviennent.

On peut donc formuler la conclusion suivante : Ce n'est qu'avec lenteur que, sous l'influence des agents atmosphériques, s'abaissent les hauts sommets et se creusent les vallées. Diverses circonstances retardent l'œuvre destructive de ces agents. Les montagnes sont protégées par les neiges qui recouvrent leur cime, par la végétation qui se développe sur leurs flancs et par les éboulis qui s'accumulent à leur base. Avant qu'un cours d'eau soit mis à même d'approfondir la vallée qu'il arrose, il doit enlever la nappe de cailloux roulés que lui-même a charriés.

Depuis qu'il a été porté à la hauteur d'où il domine ma-

jestueusement toutes les régions voisines, c'est-à-dire depuis le commencement de l'époque pliocène, le sommet du Mont-Blanc ne s'est pas abaissé de 200 mètres.

Dès le commencement de l'époque quaternaire, la région du Mont-Blanc avait certainement la configuration générale qu'elle possède ; la répartition des moraines, des blocs erratiques et des dépôts diluviens le prouve assez. D'un autre côté, si l'on tient compte de la faible énergie qu'ont présentée les phénomènes de dénudation pendant l'époque pliocène, on sera disposé à penser que, dès le commencement de cette époque, la région du Mont-Blanc avait déjà les principaux traits de sa constitution topographique.

Dans tous les cas, cette constitution topographique se trouvait ébauchée ; c'étaient les mêmes groupes montagneux que de nos jours, mais leur altitude était moindre ; c'étaient les mêmes vallées, mais elles avaient moins de largeur et moins de profondeur.

Portons maintenant notre attention sur le massif du Mont-Blanc, et montrons l'influence que les agents atmosphériques ont exercée sur sa configuration.

Dès que les forces intérieures ont eu extrait le bloc de la carrière, les agents atmosphériques se sont mis à l'œuvre. Ils ont accompli et ils continuent d'accomplir leur tâche comparable au travail de l'artiste achevant de donner à la statue son modelé. Ils ont imprimé à certaines parties du massif les formes mamelonnées que le regretté Viollet-le-Duc cherchait à mettre en évidence et qu'il retrouvait dans la magnifique coupole du sommet du Mont-Blanc. Ils ont creusé ces vallées latérales par où les glaciers prennent leur écoulement. Ils ont taillé ces immenses obélisques dont l'aspect frappe si vivement l'imagination, et que l'on appelle l'Aiguille du Midi, l'Aiguille Verte, l'Aiguille du Dru. Toutefois la formation de ces aiguilles a été due avant tout à deux circonstances : la verticalité des strates et l'inégale résistance opposée par les roches aux agents atmo-

sphériques. Nous dirions volontiers que ceux-ci, dans l'accomplissement de leur travail, avaient un modèle à suivre.

LES ANCIENS GLACIERS DES ALPES. — LE MONT-BLANC PENDANT L'ÉPOQUE PLIOCÈNE ET PENDANT L'ÉPOQUE GLACIAIRE

L'aspect d'une montagne est dû non seulement à sa configuration, à sa structure et à sa constitution géognostique, mais aussi à d'autres circonstances extérieures dépendant de son altitude et de son climat. Nous voulons parler soit du tapis végétal qui la recouvre, soit des neiges et des glaciers qui en occupent parfois la partie supérieure.

Les Alpes, depuis l'époque éocène, ont toujours eu probablement des glaciers. Nous pouvons ajouter que, à trois reprises différentes, ces glaciers ont pris une extension assez grande pour attester l'apparition d'autant de périodes glaciaires.

A Habkeren, sur le côté Nord du lac de Thoune, des blocs, ayant des dimensions colossales, sont engagés dans le flysch, formation qui termine la série nummulitique. L'un d'eux, d'après Lyell, qui n'hésitait pas à admettre leur transport par les glaciers, mesure 32 mètr. de long sur 27 de large et 13 de haut. Ces blocs ont encore été rencontrés dans l'Oberland bernois, dans le Sihlthal, près du lac de Zurich, dans le Toggenburg (Saint-Gall), à Bolgen, près Sonthofen (Bavière). Presque toujours, ils ont une origine inconnue qui permettrait, quand bien même ils ne seraient pas engagés dans le flysch, de les distinguer des blocs erratiques plus modernes; parmi eux, il en est qui sont formés d'un granite rouge qu'on n'a retrouvé nulle part en place.

On peut évaluer à 20° la température moyenne de l'époque miocène sous la latitude de Lyon, qui est à peu

près celle des Alpes. A Lyon, la température moyenne actuelle est de 11° et, par conséquent, inférieure de 9° à celle de l'époque miocène. Divers tâtonnements nous ont conduit à admettre un abaissement de 1° de température par 200 mètr. d'altitude. La différence thermométrique de 9° correspond à une différence de 1,800 mètr. en altitude. La limite inférieure des neiges perpétuelles, qui est en moyenne, dans les Alpes, à 2,700 mètr., se trouvait à $2,700 + 1,800 = 4,500$ mètr. La question suivante : Les Alpes ont-elles eu des glaciers pendant l'époque miocène ? se ramène donc à savoir si certains sommets atteignaient alors cette altitude. Nous serions disposé à répondre à cette question par l'affirmative. Ajoutons d'ailleurs qu'une circonstance devait favoriser la formation des glaciers dans les Alpes : c'était leur situation au milieu d'une région recouverte par les eaux des lacs et des mers.

Quoi qu'il en soit, une deuxième période glaciaire est certainement survenue vers le milieu de l'époque miocène. Les témoignages de cette deuxième extension des glaciers s'observent dans les Alpes, les Pyrénées et ailleurs. Le nagelfluhe molassique est un diluvium correspondant à cette deuxième période glaciaire. La grande épaisseur du conglomérat qui le constitue essentiellement (au Mont-Righi et à la montagne de Speer, près de Lucerne, elle atteint jusqu'à 2,000 mètr.) accuse certainement une action alluviale très énergique et, pour mieux dire, une véritable action diluvienne.

Les traces d'anciens glaciers, pendant les époques éocène et miocène, ont été constatées dans les Alpes Centrales ; c'est là, par conséquent, qu'existaient alors les points culminants de ce massif montagneux. Avec l'époque pliocène, le point culminant a été transporté plus à l'Ouest, et c'est là que nous allons le retrouver en ramenant notre attention vers le Mont-Blanc.

En se basant sur les appréciations de M. G. de Saporta

dont l'opinion fait autorité dans les questions relatives aux anciens climats, la température moyenne, pendant l'époque pliocène, était, aux environs de Lyon, de 18° , et, par suite, supérieure de 7° à la température de l'époque actuelle. En prenant pour base de notre calcul les données qui viennent de nous servir, nous sommes conduit à conclure que, pendant l'époque pliocène, la limite inférieure des neiges perpétuelles se placait à $7 \times 200 = 1,400$ mèt. plus haut que de nos jours et, par conséquent, à $2,700 + 1,400 = 4,100$ mètres.

Les sommets du massif du Mont-Blanc où pouvaient s'établir les neiges perpétuelles étaient isolés; il en résultait une circonstance défavorable au maintien des neiges; mais une autre circonstance agissait en sens contraire et rendait les chutes de neige plus abondantes; c'était le voisinage de la mer qui occupait toute la vallée du Pô et venait baigner le bord méridional des Alpes. Or, au commencement de l'époque pliocène, le Mont-Blanc avait approximativement une altitude de 5,000 mèt.; il pénétrait de 1,400 mèt. dans la région des neiges perpétuelles, et il devait posséder des glaciers. Mais ces glaciers, situés au-dessus des cirques, étaient des glaciers de second ordre, comme ceux des Pyrénées pendant l'époque actuelle.

Les glaciers, du côté de la vallée de Chamonix, descendent à 1,100 mèt. (glacier des Bossons). Pendant l'époque pliocène, leur limite inférieure aurait pu se trouver à l'altitude de $1,100 + 1,400 = 2,500$ mèt. Toutefois leur limite remontait plus haut, car leur surface d'alimentation offrait moins d'étendue que de nos jours; elle existait à peu près à l'altitude de 3,000 mèt., de sorte que l'intervalle entre la limite inférieure des glaciers et celle des neiges perpétuelles n'était que de 600 mèt., tandis qu'aujourd'hui il est de 1,600 mèt. environ.

Afin d'avoir un terme de comparaison, supposons que la configuration du massif du Mont-Blanc fût, vers le com-

mencement de l'époque pliocène, exactement la même que de nos jours. Un touriste qui aurait voulu faire l'ascension du Mont-Blanc par le chemin suivi actuellement eût observé, d'abord dans la vallée de Chamonix et sur le flanc du massif jusqu'au-delà de Pierre-Pointue, une riche végétation analogue à celle des environs de Lyon. Il aurait entendu ensuite le bruit d'un torrent aux eaux limpides, se précipitant de cascade en cascade à travers le vallon envahi maintenant par le glacier des Bossons. Les premiers sapins se seraient montrés à lui un peu avant la Pierre à l'Échelle. Arrivé aux Grands-Mulets, il aurait vu la végétation forestière disparaître, les mélèzes céder la place aux pâturages, et il aurait rencontré l'extrémité inférieure d'un glacier descendant du Mont-Blanc. Au Petit-Plateau, il aurait pénétré dans la région des neiges perpétuelles et il aurait enfin atteint le sommet du Mont-Blanc dont l'aspect devait ressembler beaucoup à celui qu'offre maintenant le Buet. Dès ce moment, le Mont-Blanc portait déjà sur ses épaules son manteau de neige et de glace ; ce manteau ne l'a plus quitté, mais ses dimensions ont beaucoup varié.

Le voyageur, qui se serait rendu de Chamonix à Courmayeur par le col du Géant, aurait pu effectuer son voyage sans passer ni sur la glace, ni sur la neige, et, en arrivant à Entrèves, il aurait rencontré la végétation de la Provence.

Pour un observateur placé au sommet du Brévent, la chaîne du Mont-Blanc se serait présentée comme un massif de verdure, avec deux zones superposées, l'une d'arbres feuillus, l'autre de sapins, le tout surmonté de quelques sommets neigeux.

LA PÉRIODE GLACIAIRE AU MONT-BLANC

L'état de choses que nous venons de décrire n'a dû se modifier que peu à peu pendant l'époque pliocène. Mais, dès le commencement de l'époque quaternaire, l'abaisse-

ment de la température qui, jusque-là, avait été très lent, est devenu tout d'un coup très rapide ; il a eu pour résultat l'apparition d'une période glaciaire bien plus importante que les deux que nous venons de mentionner.

Depuis plusieurs années cette période glaciaire fait l'objet des méditations et des recherches des géologues. Notre intention ne saurait être d'en parler avec détails ; et, d'ailleurs, les limites de cette notice ne nous le permettraient pas. Nous nous en tiendrons aux remarques suivantes.

A l'époque du grand froid, la limite inférieure des neiges perpétuelles, dans le Jura méridional, vis-à-vis Lyon, se trouvait à l'altitude de 700 mèt., et, par conséquent, à 2,000 mèt. plus bas que de nos jours ; cette différence correspond à un refroidissement de 10°. La température moyenne à Lyon était de 1° environ au-dessus de zéro ; on peut ainsi se faire une idée du froid qui sévissait à Chamonix et au sommet du Mont-Blanc.

Le touriste imaginaire que nous avons supposé faire l'ascension du Mont-Blanc lors de l'époque pliocène, n'aurait pu retrouver les localités qu'il avait jadis parcourues. Les vallées étant toutes comblées par la glace, il lui eût été difficile de reconnaître la configuration de la contrée qu'il revenait visiter.

Une masse de glace de 1,000 mèt. d'épaisseur remplissait la vallée de Chamonix ; notre touriste, que nous supposons insensible au froid, aurait pu se rendre directement du Brévent aux Grands-Mulets, non en été, parce que la largeur et la profondeur des crevasses ne le lui auraient pas permis, mais en hiver, lorsque la neige aurait établi des ponts au-dessus de ces crevasses. Arrivé au sommet du Mont-Blanc, il aurait vu se développer autour de lui, s'étendant à perte de vue, une région toute blanche de neige. Il aurait compris qu'un linceul de glace s'étendait, sans solution de continuité, jusqu'au pôle, de sorte que le Mont-

Blanc se trouvait renfermé dans la calotte de glace circumpolaire.

Quant à la durée de la période glaciaire, nous croyons qu'on s'en fait une idée exagérée. Le refroidissement ayant été subit et intense, le stock de neiges destiné à l'alimentation des glaciers s'est promptement constitué. D'un autre côté, le transport des blocs erratiques a pu s'opérer d'une manière assez rapide. La distance qui sépare le Mont-Blanc de Lyon, en suivant les vallées de l'Arve et du Rhône, est de 200 kil. environ. En admettant une vitesse moyenne de 100 mètr. par an, le voyage d'un bloc allant du Mont-Blanc à Lyon n'aurait exigé que 2,000 ans. Il ne serait donc pas impossible que la période glaciaire n'eût duré que quelques milliers d'années.

Une nouvelle élévation dans la température a déterminé le retrait des glaciers. L'océan de glace, sur lequel voguaient les blocs erratiques, a disparu, et ces blocs ont atterri çà et là. Le gros bloc de protogyne qui, à Pierre-Pointue, repose sur les schistes cristallins, est, d'après M. Al. Favre, probablement erratique. Nous le comparerions volontiers à un navire échoué sur la plage lorsque, au moment où il allait entreprendre son voyage, la mer s'est retirée.

Les glaciers, en retournant par étapes vers les hautes vallées des Alpes, laissent derrière eux les moraines qui, dans la vallée de Chamonix, comme ailleurs, marquent la fin de la période glaciaire. En même temps, la limite des neiges perpétuelles remonte à l'altitude où nous la voyons aujourd'hui, et chacune des diverses zones de végétation subit un déplacement correspondant.

La terre végétale, enlevée par les courants glaciaires, se reforme rapidement, et la flore actuelle prend possession de son domaine. Mais d'où viennent les éléments de cette flore? Évidemment elle est composée des mêmes espèces qui vivaient dans les Alpes au moment où la période de froid est survenue; celles-ci ont effectué leur retour après

un exil dans une contrée plus ou moins éloignée. Un problème digne de toute l'attention des géologues et des botanistes est la recherche des conditions dans lesquelles s'est accomplie cette odyssée des plantes alpines. Mieux il sera établi que la durée de la période glaciaire a été courte et moins ce problème présentera de difficultés.

DERNIÈRES REMARQUES

En résumé, lorsque l'époque triasique a commencé, les terrains strato-cristallins dont se compose le massif du Mont-Blanc existaient depuis longtemps ; mais ils étaient encore dans une situation horizontale. C'est alors qu'ils ont pris la verticalité qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours.

L'histoire géologique du Mont-Blanc, depuis l'époque triasique jusqu'à l'époque actuelle, peut se diviser en trois phases ou périodes.

Pendant la première période, la masse du Mont-Blanc s'exhausse lentement. Elle forme d'abord une chaîne sous-marine, puis un flot, et enfin le centre d'une région montagneuse placée à l'extrémité occidentale des Alpes. Cette période, marquée notamment par l'apparition de la chaîne de Belledonne, nous conduit à la fin de l'époque miocène.

Pendant la seconde période, une impulsion verticale porte violemment le Mont-Blanc à la hauteur où il se trouve. Il se dresse, comme un immense rocher, au-dessus des régions voisines, et dès lors il constitue le point culminant du continent européen. Cette période, pendant laquelle le sol des régions voisines du Mont-Blanc est fortement ébranlé, dure très peu de temps, peut-être seulement quelques siècles, qui ne sont qu'un moment dans la longue suite des temps géologiques ; ce moment se place entre les époques miocène et pliocène.

Pendant la troisième période, le Mont-Blanc n'obéit plus

à aucune action dynamique venant modifier sa configuration générale, mais les agents atmosphériques ne cessent d'opérer lentement et achèvent l'œuvre commencée par les forces intérieures. L'histoire géologique du Mont-Blanc se borne alors à l'indication des changements apportés dans la répartition des neiges, des glaciers et des zones de végétation.

Si nous jetons un regard vers l'avenir, nous dirons que l'état actuel des choses se maintiendra longtemps. Rien ne nous autorise à prévoir une nouvelle et prochaine période glaciaire qui n'apporterait, après tout, qu'un faible changement à la configuration de la chaîne du Mont-Blanc. La civilisation pénètre de plus en plus dans une région qu'elle avait longtemps délaissée, et bientôt, dans la paisible vallée de Chamonix, retentira le sifflet de la locomotive entraînant après elle des flots d'alpinistes. Le séjour de la vallée de l'Arve perdra une partie de son attrait. Mais l'homme ne saurait modifier le régime des glaciers ; il ne pourrait changer l'aspect du pays qu'en abattant les forêts et en transformant en un vaste désert de pierres une contrée qui fait, par sa belle végétation, la joie du botaniste et le charme du voyageur. Et, quant au majestueux et solide édifice dont nous avons essayé d'esquisser l'histoire géologique, de longs siècles s'écouleront avant que les agents atmosphériques aient pu le démanteler ; une commotion semblable à celle qui lui a donné naissance pourra seule le renverser et le détruire.

ALEXANDRE VÉZIAN,

Professeur à la Faculté des Sciences de Besançon,
Président de la Section du Jura
du Club Alpin Français.

LA LIMAGNE

ET LES

BASSINS TERTIAIRES DU PLATEAU CENTRAL

STRUCTURE GÉOLOGIQUE, ARCHITECTURE, CLIMAT

FAUNE ET FLORE

CONFÉRENCE FAITE LE 4 DÉCEMBRE 1880

A LA SECTION D'Auvergne DU CLUB ALPIN FRANÇAIS,

PAR M. A. JULIEN, COMMISSAIRE DE LA SECTION,

PROFESSEUR DE GÉOLOGIE A LA FACULTÉ DE CLERMONT

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA LIMAGNE

Le Plateau Central (à propos duquel Leymerie disait, non sans malice, qu'il avait échappé aux géographes) est ainsi nommé parce qu'il forme, au centre de la France, un vaste plateau à la surface modérément accidentée, d'une altitude moyenne de 800 mètr. au-dessus du niveau de la mer, et de 6 à 700 mètr. environ au-dessus des grands bassins qui l'entourent; ce sont ceux de la Loire et de la Seine au N. et au N.-O., de la Gironde au Sud, et du Rhône à l'Est. Il occupe une étendue de huit à dix départements; on le voit admirablement dessiné sur la grande carte géologique de France d'Élie de Beaumont et Dufrénoy. Il apparaît coloré de teintes roses, qui indiquent la nature des roches cristallines anciennes, gneiss, micaschistes et granites, qui en forment la charpente. Une large ceinture bleue, indiquant le terrain jurassique, en dessine les con-

tours et le fait sortir en relief. De larges taches d'un rouge brique marquent çà et là l'emplacement des massifs volcaniques de formation plus récente, qui émaillent sa surface. C'est le Mont-Dore, le Cantal, le Mezenc; ce sont les masses basaltiques des Coirons et de l'Aubrac, qui ont surgi vers la fin de l'époque tertiaire. Ce sont aussi les cônes et cratères de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais, édifiés à l'aurore de la période actuelle, vers ces temps reculés où l'humanité primitive ne connaissait encore que le silex, où elle coexistait avec le mammoth et le renne, alors que les grands glaciers qui avaient recouvert le Plateau Central d'un vaste linceul venaient à peine de disparaître.

Ce magnifique plateau présente, dans sa moitié septentrionale, deux larges échancrures ouvertes dans la direction de Paris, arrosées, l'une par l'Allier, l'autre par la Loire. La première est la Limagne d'Auvergne. Largement ouverte au Nord, et s'inclinant en pente douce vers les plaines fortunées de la Loire, elle est, au contraire, brusquement rétrécie vers le Sud, à quelque 20 kilom. de Clermont; à l'Ouest et à l'Est, elle est limitée latéralement sur tout son parcours par deux grandes falaises de granite, savoir : la falaise du Forez, au pied de laquelle sont les deux villes de Thiers et de Vichy, dominées par des cimes échelonnées, Pierre-sur-Haute, le Montoncelle, le roc de Saint-Vincent; et la falaise occidentale, que couronnent la file des volcans à cratères et l'imposant Puy-de-Dôme, dont le gigantesque profil, dessiné sur un ciel pur, affecte un air singulier de ressemblance avec ces grands volcans alignés sur les hauts plateaux du Mexique.

Le rétrécissement de la Limagne, au Sud, force l'Allier à couler dans une gorge étroite, resserrée entre deux murailles à pic. Elle sépare les hauteurs de Four-la-Brouque de celles de Saint-Yvoine (Pierre-Scize au moyen âge). Mais bientôt la coupure s'élargit et s'ouvre dans le fertile et circulaire bassin d'Issoire. Plus au Sud, un nouveau défilé

fait communiquer la plaine d'Issoire avec le bassin de Brioude, que ses habitants se plaisent aussi à décorer du nom de Limagne. Le Plateau Central offre encore d'autres bassins allongés ou circulaires comme les précédents, véritables dépressions pareilles à des effondrements qui se seraient produits à sa surface.

Ainsi, dans le Forez, la grande vallée de Roanne, également ouverte vers le Nord, et rétrécie vers le Sud; le bassin de Feurs, circulaire comme celui d'Issoire, et communiquant avec Roanne par le long et étroit défilé de Neulize.

Dans la Creuse, le petit bassin de Couzon. Au Sud du Puy-de-Dôme, les petites Limagnes de Blesle et de Massiac, et les profonds entonnoirs d'Aurillac et du Puy. Enfin, vers la limite méridionale, aux abords du bassin de la Gironde, ceux de Maurs (Cantal), et d'Asprières (Aveyron).

STRUCTURE DE LA LIMAGNE

Le sous-sol de la Limagne est de granite. Cette roche relie souterrainement le plateau volcanique de l'Ouest à la chaîne du Forez. Ce substratum granitique est recouvert par 300 ou 400 mètr. de terrains d'origine torrentielle, lacustre ou marécageuse. Ce sont des grès, des calcaires et des argiles. Jusqu'à ce jour, les données scientifiques précises ont fait absolument défaut sur ce terrain. Il n'existe encore, à l'heure actuelle, qu'une seule coupe géologique des collines qui bordent la rive droite de l'Allier dans le bassin d'Issoire. Elle a été publiée vers 1840 par un de nos savants compatriotes, M. le sénateur Pomel, directeur de l'École supérieure des sciences d'Alger, dans l'un des Bulletins de la Société géologique de France.

Cette coupe nous renseigne exactement sur la division du terrain tertiaire de cette région en étages, et sur la superposition de ces étages. Malheureusement, cet exemple,

donné il y a près de quarante ans par notre jeune compatriote, n'a été suivi par aucun géologue auvergnat, et, cependant, les naturalistes n'ont pas manqué à notre pays. Pendant la première moitié du siècle, l'Auvergne n'a cessé d'être visitée et étudiée par une nombreuse pléiade de géologues, les uns nés parmi nous, les autres venant des régions les plus éloignées pour admirer nos belles montagnes. Mais la plupart étaient entraînés de préférence vers le pays volcanique, et se donnaient rendez-vous, soit au Puy-de-Dôme, soit au Mont-Dore, ou encore au fond de ces cratères éteints où les scories brûlantes, où les produits de l'activité volcanique la plus intense ont fait place à de moelleux et rians tapis de fleurs. D'autres dirigeaient bien leurs études vers nos collines tertiaires, mais c'était pour y recueillir les innombrables et curieux fossiles enfouis dans leurs couches, du reste sans le moindre souci de la stratigraphie. C'étaient l'abbé Vasson, curé de la Sauvetat, qui découvrait le gisement d'insectes et de poissons de Coirent, de Chalaniat, qui explorait les carrières d'Authezat, de Laiser et de Parieu, celles de Cournon, de Gergovia, d'Aigueperse et de Gannat; l'abbé Croizet, Bouillet, Bravard et Pomel, dont les recherches ont illustré les gisements des environs d'Issoire, Antoingt, Chauffour, Orbeil, Perrier, etc. D'autres encore collectionnaient avidement ces magnifiques minéraux dont l'Auvergne est si riche, et dont il existe de si brillantes collections : la barytine, la pyroxène, l'orthose, la mésotype, le fer spéculaire, l'arragonite. Tel était le cas de Monestier, de Duvernin, de Montcervier, de Fouilloux père, de Meige, etc. Mais je serais injuste si j'oubliais, dans cette énumération, le plus distingué de tous, le créateur du magnifique musée dont il a doté la ville de Clermont, le regretté Henri Lecoq.

Cependant, je le répète, malgré ce mouvement et cette activité scientifiques incomparables, nul n'a su ou n'a voulu employer dans l'étude de notre région la méthode

stratigraphique, cette méthode créée par A. Brongniart et W. Smith, si rapidement répandue et vulgarisée en Europe et en Amérique. Était-ce par réelle ignorance? Était-ce en raison des difficultés considérables qu'il faut vaincre dans un pays formé sous l'eau douce, où les fossiles caractéristiques sont rares, où le sol est presque à chaque pas recouvert et voilé par de puissantes nappes de basalte ou par une végétation luxuriante? Je l'ignore. Toujours est-il qu'aucun d'eux n'a suivi l'exemple donné jadis par M. Pomel dans sa jeunesse, et qu'il n'existe encore aujourd'hui, dans la science, qu'une seule et unique coupe géologique du terrain tertiaire de la vallée de l'Allier, celle à laquelle je faisais allusion plus haut.

Appelé, en 1875, à l'honneur d'occuper la chaire de géologie qui venait d'être créée à Clermont, les nécessités de mon enseignement m'obligèrent bientôt à étudier de près la Limagne. J'ai fait de bien nombreuses courses dans tous les sens, j'ai gravi successivement chacune de ses collines, étudié chacun de ses escarpements à la lumière de la stratigraphie, et c'est le résultat bien incomplet encore, je l'avoue, de ces premières campagnes que je viens exposer ici.

La Limagne a exactement la composition des collines étudiées par M. Pomel dans le bassin d'Issoire; elle offre seulement un ensemble plus complet. Sur les 400 mètr. de terrains qui recouvrent le granite, les 50 ou 60 mètr. de couches inférieures, en contact avec la roche cristalline, sont formés d'argiles plus ou moins sableuses ou de grès durs, que l'on désigne dans le pays sous le nom d'*arkoses*. De nombreuses carrières sont ouvertes dans cet étage, qui fournit d'excellents matériaux de construction.

Les couches supérieures sont formées de bancs calcaires, alternant avec des lits plus ou moins nombreux d'argile et de cendres basaltiques. Ces dernières ont été cimentées par la vase calcaire et constituent une roche désignée par

les géologues sous le nom de *pépérite*. On peut facilement diviser ces 350 mètr. d'épaisseur en quatre étages superposés, distingués chacun par la présence d'un ou deux fossiles caractéristiques. Ces fossiles sont :

Cerithium Lamarckii, nommé aussi *Potamides Lamarckii*, coquille turriculée qui vivait dans les lacs s'ouvrant largement dans la mer ;

Lymnæa pachygaster et *Planorbis cornu*, coquilles plus franchement lacustres que la première, et que l'on trouve toujours associées entre elles ;

Helix Ramondi, dédié au savant naturaliste, célèbre d'ailleurs à divers titres, qui dirigeait l'administration du Puy-de-Dôme au commencement du siècle. L'*Helix Ramondi* n'est plus une coquille lacustre, mais bien un gastéropode terrestre dont la présence dans certaines de nos couches indique qu'à l'époque où il vivait, le lac avait fait place à des marais le plus souvent à sec ;

Enfin *Melania aquitana*, charmante coquille, abondante à la colline de Gergovia, dans ces bancs supérieurs intercalés entre la nappe basaltique inférieure de Merdogne, et celle qui forme le plateau de la montagne, plateau célèbre qui supportait l'ancien oppidum gaulois sous les murs duquel vinrent échouer les armes de César.

Les couches à *Cerithium Lamarckii* sont les plus anciennes. Elles reposent directement sur les arkoses ; puis viennent ensuite les couches à lymnées et planorbes, qui ont une épaisseur égale de 50 mètr. environ ; puis la puissante formation à *Helix Ramondi*, qui comprend aussi les curieux calcaires à phryganes et les pépérites. Elle n'a pas moins de 200 mètr. Enfin, comme couronnement de l'édifice tertiaire, les couches à mélanies, de 40 à 50 mètr. environ.

Les arkoses ne sont point caractérisées par des fossiles. Les coquilles y sont rares, mal conservées, écrasées, presque indéterminables. Elles ne renferment guère que des empreintes de végétaux ; mais leur superposition directe au

granite, leur recouvrement constant par les calcaires à potamides, et la constance non moins grande de leurs caractères minéralogiques, suffisent toujours pour les distinguer.

La structure du terrain tertiaire de la Limagne, telle que je viens de l'indiquer, est démontrée par l'examen détaillé que nous allons faire des trois grandes coupes ci-jointes. Chacune d'elles a une longueur moyenne de 40 kil. Deux sont dirigées du Nord au Sud, le long des rives de l'Allier, et la troisième de l'Ouest à l'Est, perpendiculairement aux deux premières.

La première, partant de Pont-du-Château, passe au Puy de Mur, puis au Puy de Saint-André et à la grande colline de Saint-Romain, du sommet de laquelle on jouit d'une des plus belles vues de la Limagne. Elle franchit le plateau de Vic-le-Comte, la colline de Parent, celle de Buron, couronnée d'un faisceau de colonnes basaltiques ; Fourlabrouque, au triple sommet, rendez-vous incessant des minéralogistes, amateurs des beaux cristaux d'orthose et de barytine. Du haut de ses escarpements élevés de 300 mètr. au-dessus de l'Allier qui serpente à ses pieds, on domine à la fois la Limagne, dont ils forment le rempart méridional, et le bassin circulaire d'Issoire, tandis que le regard est sollicité à l'Ouest et à l'Est par le massif du Mont-Dore aux cimes aiguës et aux gorges profondes, et par la chaîne accidentée du Forez. Puis notre coupe franchit les collines de la rive droite de l'Allier dans le bassin d'Issoire pour atteindre, à sa limite extrême, le piton basaltique de Nonette.

La seconde coupe, établie le long de la rive gauche de la rivière, enfile les collines de Cournon, d'Orcet, le vieux plateau gaulois de Coirent. Elle continue par Montpeyroux, franchit la vallée de Neschers, les hauteurs de Sauvagnat, le Puy de Neyran, et, après avoir traversé le ravin de Cros-Roland, de belliqueuse mémoire, elle se termine dans le

bassin d'Issoire aux plateaux de Pardines et de Malbattut.

Quant à la troisième coupe, dirigée normalement aux deux premières, à cheval sur les flancs de la vallée, elle court du Puy de Monteynard au château d'Auger, c'est-à-dire des hauteurs où règnent les volcans à cratères jusqu'aux premiers contreforts du Forez. Elle passe par le hameau de Pradas, près de Fohet, et par le Puy d'Anzeine, près d'Olloix. Elle franchit ce plateau de granit aux paysages bizarres et étranges, où se dressent à tous les points de l'horizon des sommités nombreuses, de hauteur modérée, couvertes de blocs arrondis entassés les uns sur les autres, ressemblant à des moutons au repos. Notre coupe traverse ensuite le grand Puy de Barneyre ou de Saint-Sandoux, masse sombre de basalte d'une épaisseur de plus de 200 mètr. qui domine la vallée de l'Allier de ses escarpements énormes, Plauzat, Montpeyroux et sa tour, Buron, les hauteurs boisées et presque impénétrables de la Comté, et enfin elle se termine à Manglieux et à la colline d'Auger.

L'examen de ces trois coupes va nous permettre de nous faire une idée exacte de la structure de la Limagne. Commençons par l'étude d'une des collines les plus élevées de la première coupe, où l'ensemble des étages est le plus complet. C'est le Puy Saint-Romain, dont le point culminant, supportant la chapelle du saint qui a donné son nom à la montagne, est à 779 mètr. d'altitude. Au pied de la montagne, à l'établissement thermal de Sainte-Marguerite, la rivière coule sur le granite; les bancs d'arkose superposés plongent légèrement vers le Nord, et si l'on suit le cours de l'Allier quelques instants, on ne tarde pas à voir même les bancs supérieurs d'arkose disparaître et faire place aux bancs calcaires à *Cerithium Lamarckii*. De nombreuses excavations existent à la surface de ces derniers bancs. Elles sont dues aux recherches des paysans qui exploitent du gypse pour les besoins de l'agriculture. Tout le bas de la montagne, à la hauteur de ces calcaires, est comme écorché

par les ravinements produits par les eaux, et dont la cause première réside dans l'existence de ces cavités d'exploitation. Si l'on cherche des fossiles dans ces calcaires, on ne tarde pas à en découvrir. Outre le *Cerithium Lamarckii*, on trouve aussi très abondamment une paludine de très petite taille, la *Bithynia Dubuissonii*; puis des empreintes végétales, feuilles variées, tiges de charas, fruits et graines, des poissons du genre *Lebias*, des insectes nombreux, des plumes d'oiseaux, etc. Le-paléontologiste peut faire une ample moisson dans ces curieux calcaires, tantôt formant des bancs épais, jaunâtres et d'une compacité moyenne, tantôt se délitant en feuillets réguliers et excessivement minces. A mesure qu'on s'élève, les cérîtes deviennent de plus en plus rares, et se mêlent progressivement à de nouvelles coquilles, les lymnées et les planorbes. Si l'on s'élève davantage, en franchissant de nouveaux bancs, les cérîtes disparaissent complètement, les lymnées et les planorbes seuls subsistent. On est arrivé dans un nouveau monde. Si l'on mesure la hauteur des couches à cérîtes, depuis le niveau où elles reposent sur les arkoses, on la trouve égale à 50 mètr. environ. Elles ne sont pas toutes calcaires. Quelques-unes sont de marne, d'argile ou de grès, mais le géologue ne tient compte de ces variations lithologiques que dans une étude minutieuse et approfondie. Ce qui lui importe le plus, c'est d'établir les limites verticales entre lesquelles se meut le fossile qu'il a choisi pour caractériser l'étage.

Les lymnées règnent aussi sur une épaisseur de 50 mètr. environ, puis elles disparaissent à leur tour, pour faire place à un nouvel ordre de choses. On perçoit un changement très net dans le caractère général des couches à lymnées. L'argile y abonde, tantôt grise ou verdâtre, alternant nombre de fois avec les bancs calcaires, beaucoup moins jaunes que ceux de l'horizon inférieur des cérîtes, le plus souvent même très blancs, tendres et friables ou

durs, compacts et siliceux. Les lymnées y abondent. Elles sont d'espèces variées. Nous avons choisi de préférence comme type la *Lymnæa pachygaster*, à cause de sa belle taille et de sa grande extension géographique dans le centre de la France. Les ossements fossiles ne font pas défaut dans cet horizon, et leurs débris recueillis, non pas au Puy Saint-Romain, où il n'existe pas de carrières à ce niveau, mais à la Sauvetat, à Orbeil, à Chauffour et à Antoingt, ont permis aux géologues de se faire une idée exacte de la faune qui habitait l'Auvergne dans ces âges reculés.

Si nous continuons à monter, nous ne tardons pas à rencontrer les pépérites, assez bien stratifiées en général et résultant des pluies de cendres basaltiques qui retombaient dans les eaux du lac et s'épalaient au fond, mêlées à la vase calcaire, en couches de plus en plus épaisses. C'est à ce moment précis que commencent les phénomènes volcaniques en Auvergne. On ne trouve jamais de ces pépérites, en effet, ni dans les arkoses, ni dans les deux horizons inférieurs que nous venons de parcourir. Ces pépérites enferment de nouvelles coquilles d'une forme différente et dont la présence dans le sein des pépérites ou des bancs calcaires qui alternent avec eux, nous révèle, dans l'état physique, les changements qui ont commencé déjà à s'opérer. Ce sont des coquilles terrestres. La plus belle et la plus commune est l'*Helix Ramondi*. Bien d'autres l'accompagnent, l'*Helix ligeris*, l'*Helix phacodes*, des *pupas*, etc. Le lac, à ce moment, a pour ainsi dire disparu. Il s'est divisé en une multitude de lacs, d'étangs et de marais, comme la mer qui abandonne un rivage, en voie de soulèvement lent, égrène derrière elle un chapelet de petites mers intérieures et de lagunes. C'est dans ces étangs que se développent à l'infini ces myriades de larves de phryganes et que se forme ce curieux calcaire particulier à notre pays. C'est, je le répète, à ce moment précis, car jamais je n'ai pu en découvrir la moindre trace soit dans l'horizon des

lymnées, soit dans la zone à cérites. A ces pépérites et à ces calcaires à phryganes viennent se mêler des produits de l'activité thermale. Les eaux jaillissantes qui accompagnaient la sortie du basalte et les premières pluies de cendres déposaient autour de leurs orifices et amoncelaient sur les terres déjà émergées ou stratifiaient au fond des amas d'eau des travertins de nature variée. Ici ce sont des blocs de silex mamelonnés, concrétionnés, cariés ; là, des calcaires siliceux tantôt compacts, durs et tranchants, tantôt finement rubannés. Ailleurs ce sont des travertins exclusivement calcaires, identiques à ceux qui se déposent autour de nos sources thermales, à Saint-Alyre, par exemple. C'est bien la formation la plus variée, et en même temps la plus épaisse, car lorsqu'elle présente tout son développement, elle n'a pas moins de 200 mètr. L'*Helix Ramondi* règne dans toute la hauteur. Il y a cependant un fait curieux à signaler. On trouve encore, dans l'épaisseur de cette formation, des bancs calcaires parfaitement réglés, bien stratifiés, et dont la présence révèle, sur certains points, la permanence ou le retour momentané des eaux de l'ancien lac. On recueille, dans ces bancs, les mêmes lymnées et planorbes que dans ceux de l'horizon immédiatement inférieur, ce qui prouve que ces coquillages continuaient à se développer concurremment avec les *Helix*. Mais, si nous comprenons dans l'étage tous les bancs qui renferment la coquille terrestre, depuis les premières couches de pépérite jusqu'à celles qui, au sommet de la montagne, sont directement recouvertes par le basalte, nous trouvons bien l'épaisseur signalée plus haut, 200 mètr. environ.

En quittant l'*Helix*, nous abordons le basalte qui forme le point culminant, et notre ascension prend fin.

Telle est la constitution de la colline de Saint-Romain. Or, depuis la publication de la coupe de M. Pomel, nous savons que le bassin tertiaire d'Issoire est formé d'une série de trois étages superposés : l'inférieur constitué par des

arkoses alternant avec des argiles très sableuses, et les deux supérieurs de nature calcaire, caractérisés l'un par le *Cerithium Lamarckii*, l'autre par nos lymnées et nos planorbes. Il y a donc un parallélisme complet entre la moitié inférieure de la colline de Saint-Romain et l'ensemble des collines de la rive droite de l'Allier dans le bassin d'Issoire. Mais à Saint-Romain la formation est plus complète, puisqu'elle comprend en outre l'étage de l'*Helix Ramondi*. Voici donc un premier point acquis.

La lecture de la coupe nous est désormais rendue facile, et je m'arrêterai seulement sur quelques points nouveaux et intéressants. Ainsi, le système des couches de Saint-Romain plongeant vers le Nord, les étages inférieurs finissent par disparaître, et la base même de l'étage à *Helix Ramondi* vient affleurer au niveau de l'Allier. Le Puy de Mur a par suite une composition moins complexe que le Puy Saint-Romain. Il est presque entièrement formé des couches à *Helix*, c'est-à-dire qu'il correspond dans toute son épaisseur à la moitié supérieure de Saint-Romain. Mais il offre en outre un étage plus élevé que celui-ci. Ce sont des dépôts d'origine assurément fluvatile. C'est un fragment du lit d'un ancien fleuve; c'est le témoin qui nous reste d'un Allier tertiaire et qui nous montre que les marécages mêmes de l'*Helix Ramondi* avaient définitivement disparu. C'est là le niveau de la *Melania aquitanica* et de bien d'autres coquilles, ses compagnes habituelles. Ce même fleuve descendait de Gergovia, car les couches à mélanies de Merdogne, qui séparent les deux nappes de basalte, sont aussi d'origine fluvatile, et doivent être rattachées au lambeau du Puy de Mur. On sait depuis longtemps que de grands fleuves, descendant à cette époque du Plateau Central, arrosaient les plaines de l'Orléanais, à l'aurore de la période miocène moyenne. Les sables et marnes fluviales du Puy de Mur et de Gergovia sont les témoins parvenus jusqu'à nous du cours de l'un de ces fleuves. Si, tournant

nos regards vers le Sud, nous examinons successivement toutes les hauteurs échelonnées le long de notre coupe, nous voyons le plateau de Vic-le-Comte dénudé par des érosions puissantes et réduit à la formation des arkoses et aux couches les plus basses de l'étage à cérites. Les Puys d'Ecoüyat et de Buron, qu'un chapeau de basalte protège au sommet, possèdent en outre l'étage à lymnées. Au Puy de Maurion, l'un des sommets de Four-la-Brouque, il ne reste plus que les arkoses. De même au plateau de Moida ; et nous arrivons ainsi, à travers le bassin d'Issoire, jusqu'à Nonette, où les deux étages inférieurs seuls subsistent. Un souvenir intéressant se rattache à Nonette. C'est en effet là, dans les carrières de calcaire compact connu sous le nom de marbre de Nonette, que Brongniart, le fondateur de la géologie moderne, découvrait le premier, dès 1809, le *Cerithium Lamarckii*.

Un coup d'œil rapide sur la seconde coupe nous suffira pour nous rendre compte de la structure des collines de la rive gauche de l'Allier. Elle est la même que celle des collines de la rive droite. Mais il est deux points cependant qui sollicitent notre attention. Les hauteurs d'Orcet et les collines de Perrier et de Malbattut, colorées en vert, sont des dépôts beaucoup plus récents. Ce sont des amas de blocs anguleux de trachyte, de basalte, de calcaire et de granite, entassés pêle-mêle, offrant souvent à leur surface des stries caractéristiques, ayant, en un mot, tous les traits des moraines glaciaires. Ce sont, en effet, des dépôts analogues, de véritables moraines, témoins de la grande extension des glaciers qui a clos l'ère tertiaire. Aux collines d'Orcet, le glacier qui déposait les blocs erratiques émanait du Mont-Dore. Il avait plus de 40 kil. de long. Au plateau de Perrier, celui qui remplissait la vallée de la Couze était de 25 kil. A cette dernière montagne, ainsi qu'à Malbattut, les dépôts glaciaires reposent sur un ancien lit de fleuve, coloré en bleu sur la coupe. C'est ce lit, depuis longtemps

célèbre, qui renferme les ossements de la faune pliocène récente. C'est là que les recherches de Bravard, de M. Pomel et de l'abbé Croizet ont mis au jour, dans une des anses formées par la Couze pliocène, l'*Ursus arvernensis*, le *Tapirus arvernensis*, le *Felis machairodus*, la *Hyæna arvernensis*, le *Mastodon arvernensis*, et nombre de cerfs qui venaient se désaltérer dans l'onde du torrent, et qui succombaient sous la griffe du terrible Machairodus, aux canines fortes et acérées comme une lame de poignard, le plus terrible carnassier que la terre ait jamais vu. Ces dépôts de sable, comme le montre la coupe, reposent sur la surface ravinée des couches inférieures de l'étage à lymnées et planorbes. L'étude de la colline de Perrier est très facile aujourd'hui par suite de la création d'un chemin neuf, qui s'élève en serpentant jusqu'au sommet. Il permet de passer successivement en revue les couches d'argiles sableuses, les bancs à *Cerithium Lamarckii*, des couches de passage pétries de cérites, de lymnées et de planorbes, puis les marnes qui ne renferment plus que des lymnées et qui, ravinées à la surface, supportent les sables fins, micacés et ferrugineux, renfermant les ossements pliocènes. Je n'aurai garde d'oublier le Nez-de-Perrier, immense bloc erratique de basalte qui se profile sur le flanc de la montagne et l'un des plus curieux du monde.

Nous connaissons les collines entre lesquelles serpente l'Allier depuis le Sud du bassin d'Issoire jusqu'à la hauteur de Clermont. Pour bien montrer que la Limagne a tout entière la même constitution, nous avons fait la troisième coupe en travers des deux premières. Au Puy de Saint-Sandoux, limite occidentale du bassin de l'Allier, le basalte repose sur un système identique de couches. Elles sont difficiles à étudier, à cause des cultures qui couvrent tous les flancs de la montagne. Heureusement, il existe deux ravins, l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest, qui permettent de voir les affleurements des couches. Au-dessus des arkoses sont encore

les calcaires à cérîtes. Nous avons été très longtemps avant de mettre la main sur ce fossile caractéristique. C'est à notre préparateur des cours d'histoire naturelle de la Faculté, M. Paul Gautier, que revient l'honneur de la découverte. Au-dessus, les calcaires blancs à lymnées, par exemple, sont, comme d'habitude, remplis de coquillages. Ils forment le sol de la petite plaine élevée qui sépare les Puys de Barneyre et de Terneyre, au milieu de laquelle s'élève le village de Saint-Sandoux. En poursuivant nos investigations plus à l'Ouest, nous avons reconnu l'existence des arkoses et du calcaire à cérîtes aux deux Puys d'Anzeine et au grand Puy d'Olloix, mais disloqués, brisés par les éruptions basaltiques. Ces découvertes témoignent de l'ancienne extension de ces deux horizons sédimentaires sur des points élevés aujourd'hui d'au moins 800 mètr. Nous avons, dès l'année dernière, arrêté notre coupe en ce point ; mais, pendant les vacances de 1880, l'étude que nous poursuivions du terrain cambrien, aux environs du lac d'Aydat, nous a donné l'occasion de la continuer jusqu'à la chaîne des Puys volcaniques, et nous a permis de faire une découverte que nous considérons comme capitale, en ce qu'elle projette une vive lumière sur le mode de formation de la vallée actuelle de l'Allier. Au mois de septembre dernier, au retour d'une excursion aux environs de Pradas, et par un vent très violent, nous avons gravi les premières pentes de la montagne qui domine le village, pour nous mettre à l'abri d'un rocher. Là, ayant consulté la carte géologique de Lecoq, l'idée nous vint, pour rentrer à notre centre d'excursions, l'auberge de Sauteyras, tenue par l'un des descendants de l'illustre famille des Latour d'Auvergne, Jean de Latour de Bozat, de revenir par les crêtes au lieu de suivre le chemin de la vallée. Lecoq, en effet, avait colorié en vert le sommet de la montagne et indiqué par cette teinte l'existence sous le basalte d'un lambeau de tuf ponceux. Nous voulions voir ces tufs ponceux

qui nous apparaissaient de loin, sous la forme d'un escarpement de couleur blanche, recouvert d'un chapeau sombre de basalte de 5 ou 6 mètr. d'épaisseur, planté d'un bouquet de jeunes pins. Quel ne fut pas notre étonnement de trouver là, non point des tufs ponceux, mais le terrain tertiaire en place : couches d'arkoses grises alternant avec des argiles, puis, au-dessus, des calcaires blancs, compacts, siliceux, pétris de *Cerithium Lamarckii*, le tout sur une épaisseur visible de 30 mètr. environ ! Évidemment, ni Lecoq, ni personne, avant M. Paul Gautier et moi, n'avait gravi cette hauteur, située à 976 mètr. d'altitude sur le faite du plateau anticlinal qui supporte la chaîne des volcans d'Auvergne et sépare les deux bassins de la Sioule et de l'Allier. Lecoq venait du Mont-Dore, où il avait observé tout le long de la route des masses de conglomérats ponceux. Il crut sans doute reconnaître de loin, à la vue de ces escarpements élevés, la continuation de ces mêmes conglomérats, et il ne jugea pas à propos de s'en assurer en gravissant la montagne. Il eut tort, grandement tort ; les observations faites à l'aide de lunettes d'approche sont, à juste titre, tenues pour fort suspectes en géologie. En n'observant pas les règles admises et justifiées maintes fois, il a perdu, ce jour-là, l'occasion d'une découverte remarquable et n'a pu saisir la vraie clef de la géologie de la Limagne. — Je ne dirai rien de plus de ce que nous révèle l'examen des collines placées à l'extrémité orientale de notre coupe. Ce serait me répéter d'une manière fastidieuse. Je ferai remarquer seulement l'existence de l'étage à *Helix Ramondi* dans les bois de la Comté, jusqu'à une hauteur de 800 mètr., venant buter, par suite de failles, contre les arkoses de Four-la-Brouque et d'Yronde.

On voit combien la structure de la Limagne est simple et facile à saisir ; mais on voit aussi qu'il n'était possible de s'en rendre compte qu'en employant la méthode stratigraphique.

Les terrains qui remplissent le bassin de l'Allier ne sont pas particuliers à l'Auvergne. Ils s'étendent bien au delà et couvrent en France d'immenses étendues. Leur âge relatif est fixé depuis longtemps. Ils forment l'étage du *Calcaire de Beauce*, qui s'est déposé vers le milieu de l'époque tertiaire, époque qui n'est séparée de celle dans laquelle nous vivons que par la période diluvienne. Si nous voulions mettre un peu plus de précision dans le parallélisme avec les bassins situés au Nord du Plateau Central, nous dirions que l'étage des arkoses correspond à celui des sables de Fontainebleau des Parisiens ; les deux étages calcaires inférieurs, au calcaire de Beauce proprement dit ; l'étage de l'*Helix Ramondi*, à celui des calcaires de l'Orléanais, mais chez nous avec un développement et une richesse que n'offre point ce dernier ; enfin, les couches supérieures à mélanies correspondent au moins à la base de la formation dite des sables de l'Orléanais.

Il nous est tout aussi facile de mettre en regard de la Limagne la nature des autres bassins tertiaires du Plateau Central. Celui d'Aurillac, par exemple, comprend des argiles sableuses à la base, synchroniques de nos arkoses, et un beau développement des couches à *Cerithium Lamarckii* et à lymnées et planorbes.

Il en est de même de celui du Puy, qui offre exactement la même nature et la même succession d'étages.

Il en est de même encore des bassins de Feurs et de Roanne, et ce dernier se complète même vers le Nord par la formation de l'*Helix Ramondi*.

On voit donc que tous ces bassins se sont remplis en même temps que le nôtre ; seulement ils sont moins complets, probablement par suite d'érosions qui ont enlevé les couches supérieures à *Helix* et à mélanies.

ARCHITECTURE DE LA LIMAGNE

Certains géologues ne s'occupent guère de l'architecture du sol, qui ne peut être révélée que par des coupes géologiques d'une grande étendue. Tous leurs regards sont exclusivement tournés du côté de la stratigraphie pure, qu'ils se plaisent parfois à scruter jusque dans ses plus minutieux détails. S'il est des géologues qui abusent de la lorgnette, il en est aussi qui aiment à étudier la terre avec une loupe. L'architecture du sol, cependant, est une des branches les plus importantes, que nous ne devons jamais négliger. Elle seule nous permet d'expliquer les mystères du relief actuel, d'en comprendre l'origine et le développement dans le temps. Elle est comme le couronnement de l'édifice géologique, dont les fondations seraient la lithologie et la stratigraphie.

Revenons donc, dans ce but, à l'examen de nos trois coupes. En aucun point, les divers étages de notre terrain tertiaire n'ont conservé leur horizontalité. Ils sont inclinés et, de plus, disloqués par des failles nombreuses. De prime abord, et avant tout examen, on pourrait croire, et l'on a cru en effet, que ces dislocations sont dues à la sortie des basaltes qui ont traversé les couches de leurs filons innombrables. Mais ce serait une erreur de le croire et de s'arrêter à cette idée. La dislocation produite par la sortie d'une roche éruptive est quasi limitée à ses parois. Elle ne dépasse guère une cinquantaine de mètres de rayon. Ce sont des actions mécaniques générales, indépendantes des phénomènes volcaniques prochains, qui ont produit les dérangements que nous constatons sur ces coupes.

Ce que l'examen attentif des deux premières nous révèle d'abord, c'est l'existence d'un plissement, d'une direction à peu près transversale à l'axe de la vallée de l'Allier,

et qui a déterminé la séparation de la Limagne et du bassin d'Issoire. Toutes les couches des collines de la rive droite de l'Allier s'élèvent graduellement, malgré quelques cassures et quelques dérangements partiels, de Pont-du-Château au Puy Maurion. Entre ces deux points extrêmes, la dénivellation atteint près de 500 mètr. Les grandes failles du ravin de Moida et du ravin de Naves ont dénaturé le sommet de la voûte, en le brisant. Néanmoins on peut voir que les couches similaires du bassin d'Issoire offrent encore une différence de niveau de plus de 300 mètr. avec celles de Moida et de Maurion. Ce plissement est tout aussi visible, si l'on examine l'allure des couches sur la rive gauche. A Cournon, en face du Puy de Mur, l'*Helix Ramondi* est au niveau de l'Allier. Mais les bancs inférieurs, invisibles en ce point, apparaissent successivement à mesure qu'on s'avance dans la direction d'Issoire. Ce sont les couches à lymnées d'abord, aux collines d'Orcet, puis la zone à cérites à Coirent, puis les arkoses à Montpeyroux. La clef de voûte se trouverait comprise entre Montpeyroux et le Puy de Neyran, juste en face du Puy Maurion, car Montpeyroux et Buron sont situés sur le même parallèle, Neyran et Moida se font vis-à-vis, sur les deux rives de la rivière. Là encore, des failles ont disloqué cette voûte. Elles l'ont affaïssée en laissant néanmoins subsister les deux ailes qui permettraient, au besoin, de la rétablir dans son intégrité.

Ainsi, l'examen des deux premières coupes nous révèle une particularité de la plus haute importance. La Limagne et le bassin d'Issoire n'étaient pas séparés par le grand barrage de Four-la-Brouque et de Saint-Yvoine avant le dépôt du terrain tertiaire. Ce barrage est plus moderne. Il résulte d'un plissement dont l'axe est dirigé à peu près de l'Est à l'Ouest, postérieur au dépôt des couches à *Helix Ramondi* et à *Melania aquitana*. Le mot de *bassin* appliqué à la Limagne et à la concavité d'Issoire est donc une expression impropre.

Coup

Paraignac
Les Pradaux
Ch.^{me} de la Garage
Ch.^{me} de Beausseuil
Ch.^{me} de Navette
Navelle
Allier Rive

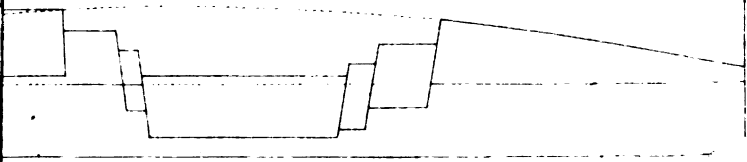
S

logique de la vallée du Rhin (d'après Elie de Beaumont)

ive ga



ement combinés qui ont produit la plaine du Rhin (d'après Elie de Beaumont)



ivers

de Barneyre
86
Vindiolet
508 m
Nargiloux
Auger Ch.^{me}
Roy d'Auger

E

s hauteurs



J'aurais bien autre chose à faire remarquer dans l'étude de ces deux coupes. D'abord le rôle des érosions qui ont fait disparaître, avec le temps, des étages entiers; l'antériorité des érosions à la sortie des basaltes, etc. Mais cela nous entraînerait trop loin et sortirait actuellement de mon sujet.

Si nous examinons maintenant la troisième coupe, allant de la chaîne des Puys vers le Forez, nous voyons que les couches tertiaires forment un pli concave dont le point le plus bas, occupé par l'Allier, présente, avec les extrémités les plus élevées de ses ailes, une différence de près de 700 mèt. Nous acquérons ainsi la notion d'un fait encore plus considérable que le premier; c'est que le bassin de la Limagne lui-même est le résultat d'un plissement latéral énergique dirigé de l'Est à l'Ouest, plissement effectué à une époque plus récente que la zone à mélanies, qui en a été affectée aussi bien que les couches inférieures.

Il est possible de préciser un peu plus la date de ce grand phénomène. Le petit bassin de Menat, situé à l'Ouest de la Limagne, isolé au milieu des micaschistes de la montagne, est aussi plissé. Or il renferme, dans ses feuillets de schistes et de tripoli, d'innombrables empreintes végétales, débris conservés jusqu'à nous d'une flore de l'époque miocène supérieure. A cette époque, la mer avait remplacé les lacs autour du Plateau Central et déposait une ceinture de faluns dans la Touraine, à Lyon, dans l'Armagnac. Le plissement de la Limagne, que tout porte à croire contemporain de celui de Menat, serait donc plus récent que la mer des faluns. Il coïnciderait sans doute avec le retrait de cette mer.

Cette coupe en travers ne franchit pas les vallées de la Sioule et de la Dore. Ses deux extrémités s'arrêtent aux axes anticlinaux qui séparent ces deux vallées latérales de la grande vallée centrale. Mais nous savons déjà, bien que nos observations soient encore incomplètes, que le terrain

tertiaire occupe ces deux petites vallées, et qu'il y offre les mêmes plissements, de telle sorte que, dans ma pensée, la même poussée latérale a produit ce triple ridement accusé par la vallée de l'Allier et les deux vallées tributaires de la Dore et de la Sioule. Les failles que nous avons constatées et qui devront faire, un jour, l'objet d'études spéciales, me paraissent être la conséquence de ces grands mouvements de plissement de l'écorce terrestre. Elles ont des directions variées qui me semblent en rapport avec celles des grands filons de roches éruptives anciennes, leptynites, pegmatites, porphyres quartzifères, qui sillonnent nos granites, et leur production ne serait due, dans bien des cas, qu'à la réouverture d'anciennes fentes, jadis remplies par ces roches plutoniques.

La coupe ci-jointe de la vallée du Rhin nous fera exactement comprendre le mode de formation de la grande vallée de la Limagne.

Les rampes des deux falaises, Vosges et Forêt-Noire, sont formées de grès vosgien, supportant les couches du trias, qui plongent, celles de l'Ouest vers Paris, celles de l'Est du côté de l'Allemagne. Entre elles, les plaines de l'Alsace sont formées des mêmes couches disposées en un pli concave dont les ailes se dressent, de part et d'autre, contre les falaises. Celles-ci sont bien des lèvres de failles, de deux grandes failles, courant N.-S., parallèles entre elles, résultat de l'écrasement de la voûte produite lors du plissement convexe de toute la région.

Voici ce que dit Élie de Beaumont dans le chapitre consacré aux Vosges, au tome I^{er} de l'*Explication de la Carte géologique de la France*, page 436 :

« L'imagination se représentait aisément cette plaine remplacée par des masses aussi élevées que les Vosges et la Forêt-Noire, entre lesquelles elle s'étend, formant de ces deux groupes une seule proéminence légèrement bombée, dont la voûte, extrêmement surbaissée, s'inclinait légère-

ment, d'un côté vers la Lorraine et de l'autre vers le Wurtemberg. Il semblait qu'il ne manquait que la clef de cette voûte, qui se serait un jour abîmée pour donner naissance à la plaine du Rhin, flanquée, de part et d'autre, par ses culées restées en place, de manière à former sur ses flancs deux escarpements ruineux en regard l'un de l'autre. C'est ce qu'exprime le diagramme ci-dessous, qui, en figurant un terrain bombé, fissuré, puis écroulé, me paraît indiquer l'origine la plus probable des failles qui forment le caractère essentiel des montagnes du système du Rhin. »

La vallée de la Limagne s'est produite d'une manière identique. On le verrait bien plus nettement encore si nous avions pu donner ici une quatrième coupe, à la hauteur de Clermont, allant du plateau des volcans à la falaise du Forez ; mais le temps nous a manqué pour l'exécuter, et il a fallu nous contenter de la coupe plus méridionale de Monteynard à Manglieu. Cette dernière ne montre pas les falaises aussi nettement que le ferait la coupe Clermont-Thiers, parce qu'elle rencontre dans son trajet le plissement secondaire de Four-la-Brouque-Neyran. L'aspect de la Limagne, en aval de cette coupe, est absolument identique à celui de la vallée du Rhin. Notre falaise granitique, au sommet de laquelle se dressent le Puy-de-Dôme et la série des volcans à cratères, est l'équivalent de la falaise des Vosges. La falaise de Thiers-Vichy, où règnent les grands filons massifs de porphyre, ses principales sommités, nous représente les escarpements de la Forêt-Noire ; et les dépôts de terrain tertiaire échelonnés sur les plateaux à diverses hauteurs nous prouvent que le terrain tertiaire de la vallée s'étendait à droite et à gauche, de même que le trias français et allemand. Le Plateau Central s'est soulevé dans cette région ; mais, de même qu'en Alsace, des fractures nombreuses, parmi lesquelles deux fractures mattresses, dirigées N.-S. et sensiblement parallèles entre elles, se sont

produites et ont dessiné les deux falaises Ouest et Est de la Limagne.

Des mouvements précurseurs du sol avaient précédé ce drame final. Lors du dépôt des couches à *Cerithium Lamarckii*, le Plateau Central avait subi un premier affaissement, et sans doute tout le Nord de la France avait été entraîné dans ce mouvement, car la mer, qui a déposé sur ses rivages les sables de Fontainebleau, s'avancait alors jusqu'à Étampes. C'est en ce point que le lac à cérites se déversait dans la mer. Au mont Saint-Martin, près d'Étampes, et dans quelques localités voisines, on a découvert une alternance de lits coquillers marins et de couches lacustres à *Cerithium Lamarckii* et à *Bithynia Dubuissonii*.

Plus tard, la France s'exhausse, la mer se retire au loin, les eaux douces prennent sa place et le lac de Beauce, où vivaient les lymnées et les planorbes, s'étend sur d'immenses surfaces. On ignore encore les points où il se déversait dans la mer et la direction des fleuves qui l'alimentaient. Le mouvement d'exhaussement s'accentue, le lac s'égrène, des étangs disséminés prennent sa place. C'est l'époque de l'*Helix Ramondi* et du calcaire à phryganes. Le relief du Plateau Central s'accuse de plus en plus. C'est le moment où s'établissent les fleuves dans les anses desquels viennent s'échouer les cadavres de la faune miocène moyenne. Ce n'est que beaucoup plus tard, après le dépôt des couches miocènes supérieures, après la formation des faluns de Touraine, à l'aurore de la période pliocène, dernière phase de l'époque tertiaire, que le soulèvement et le plissement énergétique du Plateau Central amènent le plissement local de Four-la-Brouque, qui sépare la Limagne du bassin d'Issoire, le plissement de la Limagne lui-même et les ruptures, enfin, qui produisent les deux falaises latérales.

L'érosion a fait le reste. Or, si nous cherchons en Europe la production de quelque grand phénomène qui puisse

nous expliquer, par sa concomitance, ce qui s'est passé dans notre région, nous ne voyons que le *soulèvement des Alpes*.

Dans une conférence faite il y a deux ans, je rattachais à ce grand phénomène l'étonnante activité volcanique qui a laissé des traces si exubérantes dans la France centrale ; j'y rattache aujourd'hui la poussée latérale qui a achevé le relief de la vallée de l'Allier.

Maintenant, des mouvements aussi énergiques ont-ils pu rester limités à la production de ces deux bassins de la Limagne et d'Issoire et à l'élévation de notre plateau semé de volcans à cratères, qui, nous le voyons, supporte à 976 mètr. d'altitude des lambeaux de la formation tertiaire en place? Je ne le crois pas. Je dirai plus, j'ai la conviction profonde et presque la certitude que le relief actuel du Plateau Central a été la conséquence du soulèvement des Alpes ; que tous les bassins de Roanne, de Feurs, du Puy, d'Aurillac, de Maurs, etc., ne sont que des lambeaux épars, aujourd'hui plissés, *effondrés*, d'une grande formation lacustre tertiaire, *jadis en continuité parfaite*, et qui s'étendait largement du Nord au Sud, à travers les vastes plaines devenues le Plateau Central de l'époque actuelle. Ce que je sais de la structure de ces bassins me le démontre, mais ce qui me le prouve d'une manière péremptoire, ce sont ces *innombrables témoins*, disséminés, sur les hauteurs, à toutes les altitudes, même les plus extrêmes, le plus souvent protégés ou marqués par les basaltes qui relient tous ces bassins entre eux. Le lambeau de Pradas (976 mètr.) est bien loin d'être isolé. Nous en connaissons des exemples nombreux dans le voisinage de Saint-Nectaire et jusqu'au Cézallier. A Autrac, près de Blesle, un fragment de ce terrain dépasse 1,000 mètr. Du bassin de Brioude à celui du Puy, il n'y a pour ainsi dire pas de solution de continuité. Les bassins de Feurs et de Roanne ont leurs couches tertiaires plissées en fond de bateau, se redressant de part et d'autre

contre les flancs du Forez et des Cévennes. Je ne puis m'empêcher de voir, dans ces deux vallées de la Loire et de l'Allier, deux immenses plis concaves, séparés et limités à l'Ouest et à l'Est par des plis convexes dont le plus oriental forme la chaîne des Cévennes, le pli central, le Forez, et le plateau du Puy-de-Dôme le pli occidental, et *synchroniques de la formation des Alpes*.

Cette conception, qui nous présente la structure du Plateau Central sous un jour bien différent de celui sous lequel on est habitué à le voir, est nouvelle, à coup sûr, dans la science. L'avenir en démontrera, je l'espère, le bien-fondé.

Je voudrais, pour terminer, esquisser rapidement le tableau de la vie dans notre Limagne à l'époque tertiaire.

CLIMAT, FLORE ET FAUNE

Le climat qui régnait en Auvergne, à l'époque de nos grands lacs, était bien différent de celui de nos jours. On s'en convainc facilement en étudiant avec soin les précieux débris de plantes enfermés dans nos arkoses et nos calcaires. La flore en effet est le critérium du climat. La température moyenne de nos jours est d'environ 10°, avec des écarts considérables. Nous venons de traverser un hiver terrible pendant lequel le thermomètre est descendu jusqu'à —25° au jardin Lecoq. A l'époque tertiaire, le climat était torride et les hivers devaient ressembler à notre printemps de juin. Pendant le dépôt des arkoses, la température moyenne était au moins de 22°. Il semble que cette moyenne ait atteint son maximum à ce moment, car elle a diminué graduellement jusqu'à la fin de la période pliocène. Elle était encore de 20° pendant la phase d'existence de l'*Helix Ramondi*, et de 18° alors que s'épanouissait la luxuriante flore de Menat, vers le miocène supérieur. Le pôle n'avait point de glaces. Une végétation tempérée, pa-

reille à celle de nos forêts actuelles, couvrait les terres du Spitzberg, du Grœnland, aujourd'hui ensevelies sous un éternel et froid manteau de neiges. A l'époque de l'*Helix Ramondi*, la température moyenne des pôles, d'après les paléophytologistes, était de 0°.

L'établissement des premières glaces dans ces régions désormais désolées et dans les hautes vallées des Alpes qui commençaient à se dessiner, coïncide avec la fin de l'ère tertiaire et le commencement de l'époque quaternaire.

Les arkoses ont encore peu fourni de spécimens de plantes fossiles. On connaît un pin à Saint-Germain-des-Fossés ; à Ravel-Salmeranges, le *Betula dryadum*, un aulne, un chêne, un noyer du genre *Engelhardtia*. A Four-la-Brouque et à Moida, ce sont encore des conifères ; à Chadrat, près Saint-Saturnin, il existe des palmiers dans les feuillettes de dusodyle intercalés dans les arkoses. Mais ces rares débris seraient bien insuffisants pour nous renseigner sur le climat de cette époque, s'il n'existait en Europe des gisements synchroniques d'une richesse admirable et bien étudiés.

Les couches à cérites et à lymnées renferment aussi des empreintes à Corent, à Orbeil et Chauffour, par exemple ; mais elles sont, en général, rares, isolées, et il faudrait des recherches spéciales et conduites avec persévérance, pour constituer une florule instructive. Il n'en est plus de même vers la fin de l'*Helix Ramondi*, à l'époque de la *Melania aquitanica*. A Gergovia, sur les pentes méridionales, et à quelques mètres au-dessus du village de Merdogne, les calcaires marneux déposés par ce grand cours d'eau, dans le sein duquel vivaient les Mélanies, les Mélanopsides, les Unios, les Cyclades, etc., renferment un véritable herbier fossile. Une végétation touffue ombrageait les rives, et chaque année, à la chute des feuilles, les arbres, les arbrisseaux se dépouillaient de leur verdure, et les fruits et les feuilles emportés par le vent venaient successivement

s'abattre et disparaître dans le limon du fleuve. Je ne sais qui a découvert ce beau gisement, mais il était bien connu de nos anciens, qui l'ont exploité avec une patience louable dont nous avons la preuve et qui témoigne qu'ils comprenaient bien l'intérêt de cette riche et curieuse flore. En 1876, notre éminent botaniste, M. de Saporta, a pris connaissance des spécimens du musée Lecoq. Il a publié une première liste de ces espèces dans une savante notice sur *la Flore fossile des arkoses du Puy*. Moi-même, je me suis empressé de lui adresser plus de 400 échantillons de ces remarquables empreintes que j'ai découvertes dans la riche collection du marquis de Laiser, lequel, d'après les indications du catalogue, les avait acquises de Bravard. J'aurais voulu pouvoir vous en donner la liste complète; mais l'étude n'en est pas terminée. Je dois me contenter de la liste antérieurement publiée par M. de Saporta dans la notice citée plus haut :

- Myrica lignitum*. Ung.
- Myrica lævigata*. Heer.
- Comptonia dryandræfolia*. Brong.
- Id. dryandroïdes*. Ung.
- Quercus elæna*. Ung.
- Lomatites aquensis*. Sap.
- Laurus primigenia*. Ung.
- Cinnamomum lanceolatum*. Ung.
- Id. spectabile*. Heer.
- Id. Scheuchzeri*. Heer.
- Liquidambar europæum*. Al. Brg.
- Diospyros varians*. Sap.
- Zizyphus Ungeri*. Ett.
- Acacia Sotzkiana*.
- Gleditschia*.

« Il y a de plus à Gergovia ce fruit si curieux signalé originellement par M. Pomel et dont la détermination n'est pas encore faite. M. Pomel voit dans ce fruit un type assi-

milable aux hibiscus, ce qui est fort possible. Ce fruit abonde à Merdogne. Il est pédonculé et montre une capsule à 3-5 valves déhiscentes qui s'élève au-dessus ou de l'intérieur d'un calice persistant dont les sépales affectaient, à ce qu'il semble, une préfloraison valvaire. » (DE SAPORTA, *in litt.*)

M. de Saporta nous a donné des indications précieuses sur le caractère de cette flore et sur les contrastes étonnants qu'elle offre avec celle de Menat. Les feuilles sont, en général, petites, coriaces, chétives, et dénotent l'influence d'un climat sec et chaud. L'Australie seule, de nos jours, offre un caractère végétal comparable. A Menat, au contraire, un changement complet de physionomie se révèle. La flore est luxuriante. Le climat est modéré et humide, ce qui tient sans doute au voisinage de la mer qui enveloppait alors le Plateau Central devenu momentanément une île véritable.

La population animale dont l'existence se déroulait au milieu de cette végétation australienne, tout en ayant quelques rapports génériques avec celle qui vit dans nos forêts et dans nos campagnes, en différait totalement sous le rapport spécifique. Les nombreux paléontologistes qui l'ont étudiée signalent ses affinités avec la faune actuelle du Brésil. On pourra consulter avec fruit, à ce sujet, les magnifiques ouvrages de MM. A. Edwards, Pomel, et l'œuvre toute récente de M. Filhol fils, sur les oiseaux et les mammifères recueillis depuis quarante ans par Milne-Edwards, Feignoux, Jourdan, Pomel et par moi-même dans les calcaires à *Helix Ramondi* et à phryganes de Saint-Gérand-le-Puy et des environs. On se souvient qu'en 1867, au Congrès anthropologique de Paris, l'abbé Bourgeois avait annoncé la découverte de silex taillés dans le calcaire de Beauce, près de Pontlevoy. J'ai cherché longtemps, avec persévérance, à découvrir des traces de l'existence de nos premiers ancêtres, dans nos calcaires contemporains de la

Limagne. J'aurais été heureux de trouver des preuves décisives de la découverte encore contestée de ce savant naturaliste. Je n'ai pu réussir jusqu'à présent. Mais il ne faut pas perdre l'espoir, et on me permettra de signaler ce point à l'attention des futurs investigateurs.

La vallée de l'Allier me paraît être le terrain le mieux choisi pour des recherches de cette nature. Les ossements que recèlent ses innombrables gisements sont si nombreux, si parfaits de conservation, ils se présentent avec une telle variété de circonstances, qu'il est facile au géologue de faire revivre, pour ainsi dire, les paysages de cette nature primitive, à jamais disparus. A Gannat, par exemple, des eaux jaillissantes et chaudes déposaient des travertins au milieu d'une forêt de cycadées dont elles incrustaient les troncs. Des bandes de rhinocéros erraient dans le voisinage. Les grands flamants s'y abattaient fréquemment. Nous possédons le beau squelette du *Phœnicopterus Croizeti* découvert par M. de Laiser. A Saint-Gérand-le-Puy, de grands marécages étaient peuplés de *Palæochærus*, de *Cænotheriums* et de tortues. Un cours d'eau limpide ombragé de grands arbres serpentait près de Montaigut-le-Belin, comme l'indiquent les nombreux écureuils (*Sciurus Feignouxi*) et les loutres (*Lutra Valetoni*) que l'on y découvre chaque jour. Nous possédons jusqu'aux coprolithes de cette dernière espèce. De nombreux ruminants, voisins des chevrotains (*Dremotherium Feignouxi*, *Amphitragulus elegans*), venaient s'abreuver le long des rives, mêlés à d'innombrables vols de hérons, de palæodus; ces derniers avaient souvent à se défendre contre les attaques des crocodiles qui infestaient ses eaux (*Crocodilus Ratéli*). Des milliers de mouettes, de chevaliers, etc., couvraient les bords d'étangs dans le voisinage, emplissant l'air de leurs cris sauvages. C'est par centaines de mille que l'on a recueilli les ossements d'oiseaux et de mammifères dans ces parages. Leur collecte est une source permanente de bénéfices pour les

ouvriers des nombreuses carrières ouvertes dans ce magnifique horizon de l'*Helix Ramondi*. Les ossements sont de toutes les tailles et de tous les âges, depuis ceux de fœtus jusqu'à ceux de l'animal mort de vieillesse. Des combats incessants se livraient dans cette nature exubérante. Je possède un certain nombre d'os d'oiseaux cassés et resoudés du vivant de l'animal. Des chaleurs torrides devaient parfois mettre à sec les faibles nappes d'eaux où se développaient les phryganes. Car j'ai des tubes renfermant des nymphes dans un admirable état de conservation à qui il n'a manqué, croirait-on, que quelques heures pour passer à l'état d'insecte aérien. Des incendies fréquents, dus, sans doute, à la foudre, devaient s'allumer dans ces forêts vierges, car on trouve parfois des os calcinés, portant souvent la trace de la dent des rongeurs. Veut-on un exemple de l'abondance des restes fossiles de cette époque ? A Saint-Gérard-le-Puy, dans une carrière, j'ai pu compter un jour plus de 200 œufs d'oiseaux incrustés dans la roche. Sans doute, comme l'a dit M. Filhol, ces énormes entassements d'os doivent être dus en partie à de puissantes effluves d'acide carbonique, qui faisaient périr une foule d'animaux dans le cours des éruptions basaltiques de l'époque. Mais je crois aussi fermement que les inondations, à la saison des pluies, ont dû avoir une large part dans ces hécatombes. Je possède un squelette de jeune rhinocéros (*Rh. Croizeti*) ayant encore une dent de lait et dont tous les os sont intacts. Il a succombé, sans doute, dans une telle occurrence.

On s'est demandé, depuis longtemps, la cause des variations de climat indiquées par les variations de la faune et de la flore dans le cours des âges tertiaires et anciens. Bien des théories ont été émises à ce sujet. Celle du docteur Blandet a réuni jusqu'à présent l'assentiment général, parce qu'elle est celle qui se plie le mieux à l'explication des phénomènes. Elle est résumée

dans le bel ouvrage de M. de Saporta, *le Monde des Plantes*. Je ne saurais mieux faire que de citer cet intéressant passage :

« On sait que, d'après la théorie de Laplace, le système solaire tout entier aurait formé d'abord une immense nébuleuse qui se serait condensée en abandonnant successivement des anneaux de matière cosmique, origine des astres secondaires, planètes et satellites, tandis que l'astre central, réduit à des dimensions toujours moindres, mais plus dense, plus lumineux et plus ardent, devenait à la longue un globe pareil à ce qu'il est maintenant. Notre soleil ne serait donc que le dernier terme de la condensation d'une série de soleils antérieurs. Il en résulte qu'avant de mesurer le diamètre encore énorme de 357,290 lieues et le diamètre apparent sur notre ciel d'un peu plus d'un demi-degré, le soleil a dû passer par bien des états de grandeur réelle et de grandeur apparente. La masse très inégale des planètes, dont les plus éloignées du soleil sont aussi les moins pesantes et dont la plus rapprochée de cet astre (Mercure) est en même temps la plus lourde, semble fournir une preuve indirecte de ce mouvement de condensation de la matière solaire à travers les âges ; mais, lorsque la dernière planète a été détachée de l'astre central, aujourd'hui formé d'un mélange de gaz et de vapeurs incandescentes dont la densité n'équivaut qu'au quart de celle de notre globe, le soleil était encore très loin de se trouver réduit aux dimensions que nous lui connaissons, et qu'il n'a probablement acquises que par une marche très lente. Sans doute il est impossible de savoir par quelle sorte de soleil ont été éclairées les scènes de la vie primitive. On peut cependant conjecturer que ce soleil différerait beaucoup du nôtre, et l'immensité du temps écoulé permet de croire qu'il était d'une grandeur en rapport avec le terme encore très éloigné du mouvement de condensation auquel il n'a peut-être pas entièrement cessé d'obéir.

« Un soleil égal en diamètre à l'orbite de la planète Mercure serait énorme, vu de la terre. Il apparaîtrait sous un angle de plus de 40 degrés ; il remplirait à lui seul le quart de l'horizon et donnerait lieu à des crépuscules si lumineux et si prolongés que la nuit en serait annulée. A plus forte raison, il en serait de même de l'effet des latitudes ; la zone torride, transportée sous nos climats, déborderait bien au-delà des cercles polaires. Avec un soleil n'occupant que la moitié seulement du même orbite, les mêmes effets se produiraient encore, et l'illumination des crépuscules compenserait, surtout au sein d'une atmosphère plus étendue, la diminution du diamètre apparent, qui excéderait encore de plus de quarante fois la dimension actuelle. Un semblable soleil brillerait d'une lumière plus calme et répandrait une chaleur moins vive, mais plus égale, justement parce que le foyer en serait moins concentré ; il retiendrait encore quelques-uns des caractères de la nébuleuse primitive ; il prolongerait le jour par l'amplitude de la réfraction, et reculerait les bornes de la zone tropicale en projetant des rayons verticaux jusque dans nos régions. Sans doute, cette hypothèse est loin de tout résoudre ; mais elle s'adapte si naturellement aux phénomènes du monde primitif, elle fait si bien comprendre ses lois climatériques, ses jours à demi voilés, ses nuits transparentes, la tiède température de ses contrées polaires, l'extension originaire, puis le retrait progressif de la zone torride, réduite enfin aux limites actuelles, que l'on est fortement tenté d'y croire, tout en se répétant à voix basse : serait-ce donc là l'unique cause d'une réunion si complexe de phénomènes ? »

Arrivé au terme de la tâche que je m'étais imposée, je m'estimerais très heureux d'avoir pu inspirer à mes chers collègues de la Section d'Auvergne du Club Alpin Français le goût de ces nobles et belles études ! Puissé-je avoir fait naître en eux la ferme résolution d'ajouter désormais, dans

leurs excursions, au bagage de l'alpiniste, le carnet, la boussole et le marteau du géologue ! Ils auront alors réalisé le meilleur souhait que je puisse faire en faveur de la science et de notre chère Auvergne.

A. JULIEN,

Professeur de géologie et de minéralogie
à la Faculté de Clermont,

Membre de la Section d'Auvergne du Club Alpin Français.

LA GUERRE DE MONTAGNES

ET L'ALPINISME MILITAIRE

Nous ne sommes plus au temps où une armée française de 60,000 hommes traversait *incognito* les Alpes par un sentier de piétons et le col de Larche ou de l'Argentière, surprénait à table, dans la petite ville piémontaise de Villafranca, le général ennemi Prospero Colonna, qui demanda naïvement *si les Français descendaient du ciel*, et ne trouvait de résistance qu'à Marignan; où une autre armée de 40,000 hommes, réunie à l'insu de l'Europe incrédule et railleuse, franchissait le Grand-Saint-Bernard sans être inquiétée, et tombait à l'improviste, par le Nord, sur le général autrichien qui l'attendait à l'Ouest. De pareils coups de théâtre ne seraient plus possibles aujourd'hui. Prévenus par l'agence Havas, Colonna et le baron de Mélas attendraient François I^{er} et Bonaparte au débouché des Alpes, ou plutôt chercheraient à leur barrer le passage dans les gorges et les défilés de la chaîne, qu'il est plus facile de défendre que de forcer.

Dans les montagnes, en effet, une poignée d'hommes résolu et connaissant bien le terrain, peut arrêter longtemps une armée. Sans aller jusqu'aux Thermopyles, nous en trouvons dans les Alpes une preuve, entre autres, dont nous avons le droit d'être fiers. En 1799, Souvarof, après nous avoir battus à Cassano, à la Trébie, à Novi, après nous avoir repris l'Italie, pendant que l'armée qui l'avait conquise était inutilement enfermée en Égypte, avait hâte d'aller

donner la main, par-dessus les Alpes, à son lieutenant Korsakof et à ses alliés les Autrichiens, qui l'attendaient sur la Limmat pour attaquer Masséna. S'il arrivait à temps pour mettre celui-ci entre deux feux, notre dernière armée était perdue probablement, et la route de Paris ouverte. Le bonheur voulut qu'au lieu de faire un détour par le Bernardin ou le Splügen, où il aurait passé hors de notre portée, il prit la route du Gothard, comme étant la plus directe, — comme si, dans les montagnes, d'un point à un autre, la ligne droite était la plus courte! — Notre bonheur surtout voulut que nous eussions là, comme lieutenant de Masséna, un homme qui est resté le type accompli du général de montagnes, le Franc-Comtois Lecourbe.

C'est le 23 septembre, — il importe de préciser la date, — que Souvarof arrive avec 18,000 hommes devant Airolo, où débouche aujourd'hui le tunnel du Gothard, et où commence la véritable montée. Il ne trouve devant lui que 600 grenadiers, dont il pense avoir bon marché. Mais ces braves gens tiennent ferme et donnent à Lecourbe le temps d'accourir d'Altorf. Dès lors, les deux adversaires en présence sont dignes l'un de l'autre. Après trois jours d'un duel acharné, Souvarof n'avait pas gagné un pouce de terrain. Étonné, furieux de ne plus justifier son surnom d'Invincible, il envoie une division tourner le Gothard par Dissentis et le Crispalt. Alors, seulement, Lecourbe, menacé en tête, en flanc et en queue, livre enfin le passage. Mais il était trop tard pour Souvarof. On était au 26 septembre, jour où Masséna, ayant pris l'offensive, avait livré et gagné l'immortelle, la décisive bataille de Zurich. La coalition était vaincue et la France sauvée. « Gloire éternelle à Masséna! » s'écrie avec raison M. Thiers. Il eût été juste de dire qu'une partie de cette gloire revient de droit à son lieutenant Lecourbe, qui avait rendu possible la victoire. Quant au vieux et indomptable Souvarof, on sait que, cerné, traqué de tous les côtés, il fit une retraite admirable, quoique désas-

treuse, par la vallée de la Muotta et le Panix, perdant la moitié de son corps d'armée, mais sauvant l'honneur. A cette occasion, *l'incurable légèreté française*, tant décriée par ceux qui, ne pouvant pas être légers, *se vengent à en médire*, commit ce quatrain, que je ne donne pas pour un chef-d'œuvre :

Par trop d'empressement, sujet à se méprendre,
Souvarof vers Paris prenait le chemin *droit*,
Quand, battu vers Glaris, chacun en cet endroit
Lui dit : c'était *Lecourbe*, ami, qu'il fallait prendre.

Les Alpes étaient favorables à Lecourbe. Dans les mois de mars et avril de la même année, manœuvrant avec moins de 5,000 hommes dans l'Engadine, au Grimsel, à la Furca, il avait fait 22,600 prisonniers et enlevé 30 canons autrichiens, d'après un relevé officiel. Il avait mérité qu'un Suisse composât, en son honneur, ce distique, — les vers latins n'avaient pas encore été abolis :

*Nuper ut acrias superat Lecourbius Alpes,
En, juga conclamant, Annibal aller adest.*

Il a mérité un bien plus grand honneur, celui du jugement que porte sur lui le général Lamarque : « Lecourbe, qui avait été chargé de défendre le Gothard et de retarder la marche de Souvarof, faisait, dans ces hautes régions, des combinaisons audacieuses et inaccoutumées, qui créaient un nouvel art de la guerre de montagnes. Traversant les glaciers, franchissant des précipices, il livra, pendant quinze jours, des combats de géants, terribles comme la nature sauvage et colossale qui, pour la première fois, leur servait de théâtre. »

Il est heureux pour mon incompetence dans une question militaire, que je puisse me retrancher derrière la haute autorité du général Lamarque. Mais cette question de la guerre de montagnes touche, par un côté, à l'alpinisme,

et, à ce titre, elle n'est pas déplacée dans une publication du Club Alpin Français. Elle préoccupait vivement notre regretté président, Ern. Cézanne, qui écrivait, en 1875, dans le Préambule de nos Statuts : « Certes, la France n'est disposée à provoquer personne ; mais, si on l'attaque, c'est dans les Vosges, le Jura et les Alpes qu'elle devra repousser l'assaut. » Aujourd'hui, pas plus qu'il y a six ans, nous ne désirons la guerre avec personne. Mais la plus sûre garantie de la paix, c'est que nous soyons et qu'on nous sache prêts à accepter la guerre, d'où qu'elle vienne. *Si vis pacem, para bellum.*

Qu'avons-nous fait depuis dix ans pour nous mettre en mesure de repousser l'assaut contre lequel Ern. Cézanne voulait nous prémunir ? Qu'ont fait nos voisins pour le préparer ?

Je ne dirai rien de nos voisins actuels de l'Est, auxquels la fortune des armes a livré la *clé de notre maison* et le versant oriental des Vosges. Tous ceux qui se tiennent au courant de ce qui se dit et se fait de l'autre côté du Rhin, savent que nous y sommes plus haïs que jamais, — si c'est possible ! — Nous devons toujours être sur le qui-vive de ce côté.

Nos bons, nos chers voisins les Suisses, dont le Jura nous sépare, n'ont rien à craindre et ne craignent rien de nous, malgré de récentes et perfides suggestions. La neutralité de leur pays, nécessaire à l'Europe, garantie par elle, et que d'ailleurs ils ont la force et la volonté de ne plus laisser violer par personne, est pour eux, comme pour nous, un rempart encore plus sûr que leurs hautes montagnes.

Après le Jura, les Alpes élèvent, entre la France et l'Italie, du Mont-Blanc à la Méditerranée, un gigantesque mur mitoyen, percé de grandes et de petites portes, dont elles ont chacune une clé. La mitoyenneté est parfois une cause de querelles entre voisins. Que Dieu préserve à jamais d'une lutte fratricide deux peuples, unis par tant de liens,

et faits pour rester amis! Remise en possession de sa frontière naturelle, l'Italie est protégée au Nord-Ouest, au Nord et au Nord-Est par le formidable rempart des Alpes. Avoir le rempart, c'est beaucoup; mais ce n'est pas tout. Il faut le garnir de défenseurs. C'est dans ce but qu'elle a, depuis peu, doté son armée d'une organisation spéciale, d'autant plus digne d'être étudiée qu'elle n'est pas encore très connue chez nous. Je veux parler des *Compagnies alpines*.

Nos hardis collègues, MM. Guillemin et Salvador de Quatrefages, allant, en 1879, de Cézanne (Piémont) à Abriès, par le col de la Mayt, en ont rencontré une, qu'ils ont présentée aux lecteurs de l'*Annuaire* de 1879 en quelques lignes qu'on relira avec plaisir : « Dans le vallon, sur les hauteurs, nous voyons établis de petits bivouacs de trois hommes, qui préparent leur soupe dans une marmite nouveau modèle, à essence. Chaque année, les Compagnies alpines passent ainsi trois mois de la belle saison à explorer les sommets de la frontière, à reconnaître les cols et à déterminer leur accessibilité pour les divers corps de troupes. La compagnie est de 240 hommes, pied de guerre. Le capitaine qui la dirige a sous ses ordres un lieutenant et trois sous-lieutenants. La marche est, en moyenne, de neuf heures par jour; le sac pèse 15 kilogr. Nous devons ces renseignements au capitaine, qui nous reçoit dans la grange, érigée en quartier général, et nous fait, avec une parfaite courtoisie, les honneurs de cette salle plus que modeste. A travers les poutres mal jointes de la toiture, le soleil, le vent et la pluie trouvent un libre passage; près de la large ouverture qui sert de croisée, deux caisses, faisant office de tables, sont couvertes de plans, de cartes et d'instruments d'étude. »

Voilà le côté pittoresque; voici maintenant l'organisation militaire¹. L'Italie, qui a créé, en 1873, quinze Compagnies

¹ J'emprunte la plupart de ces renseignements à la petite brochure : « Alpi ed Alpini, considerazioni del Tenente nella Tredicesima Com-

alpines, en a aujourd'hui trente-six, formant 10 bataillons, et présentant un effectif d'environ 9,000 hommes, auxquels se joindraient, en cas de guerre, les contingents alpins libérés, en tout déjà plus de 16,000 hommes. On a vu quels succès a remportés Lecourbe, avec des forces bien moindres. *Recrutées et cantonnées* dans les vallées qu'elles auraient à défendre, la plupart des hommes qui les composent sont des bergers, des bûcherons, des muletiers, des guides, des chasseurs de chamois, des contrebandiers, tous gens robustes, hardis, adroits, rompus, dès l'enfance, à la vie et aux courses de montagnes, ayant le pied sûr, le jarret infatigable, de bons poumons, l'œil perçant et la tête incapable de vertige; habitués à escalader les pentes de rochers et de neige, à traverser les glaciers, trouvant toujours le bon chemin, même là où ils n'ont jamais passé, bravant le froid, le chaud et l'orage, vivant de peu, et pouvant, après une journée de marche, coucher à la belle étoile. Quand à ces qualités acquises, — on ne naît pas alpiniste, on le devient, — ils ont joint l'éducation militaire, la discipline, l'habitude des manœuvres et du tir, quels services de pareils soldats ne peuvent-ils pas rendre dans la guerre de montagnes, guerre d'escarmouches, d'embuscades, et plutôt défensive qu'offensive! Quelle force de résistance n'opposeraient-ils pas, surtout s'ils s'appuyaient sur des forts élevés pour barrer les routes! Supposons quelques compagnies alpines embusquées autour et au-dessus du fort de Bard, qui faillit, à lui seul, faire échouer le passage du Grand-Saint-Bernard, le sentier d'Albaredo, par lequel nos pères tournèrent la position, leur aurait présenté au moins autant de difficultés que la route de la vallée d'Aoste, qu'ils ne purent suivre.

pagnia Alpina, Bertelli Giuseppe. — Firenze, 1876. » — Le lieutenant Bertelli a traité le côté technique de la question comme un militaire qui le connaît à fond, et de plus en homme d'esprit, ce qui n'empêche pas d'être un bon officier.

Après le recrutement, le cantonnement. Les 10 bataillons que forment les Compagnies alpines italiennes ont leurs quartiers d'hiver, — en allant de l'O. à l'E., — à Mondovi, Fossano, Bra, Suze, Turin, Chivasso, Milan, Chiari, Vérone et Conegliano. Dans la belle saison, les 36 compagnies sont réparties, une par une, mais assez près pour pouvoir se donner la main, sur tout le demi-cercle des Alpes : 20 sont groupées du côté de la France, 4 vers la Suisse, 12 du côté de l'Autriche. L'inégalité de cette répartition donne la proportion des préoccupations italiennes.

Ne parlons que des compagnies qui regardent la frontière franco-italienne, c'est-à-dire les Alpes-Maritimes, Cottiennes et Grées. Elles ont leurs centres d'opération à Garessio, Pieve di Teco, Triora, Mondovi, — Tende, Borgo San Dalmazzo, Chiusa di Pesio, — Demonte, Vinadio, Dronero, Costigliole, — Luserna, Fénestrelles, Oulx, — Suze, Giaveno, — Courgné, Aoste, Chatillon. Elles gardent les importantes vallées de la Bormida, du Tanaro, de la Stura, du Pò, du Clusone, de la Doire-Ripaire, de l'Orco, de la Doire-Baltée, qui se subdivisent à l'infini. Elles surveillent les routes carrossables du col de Tende, du Mont-Genèvre, du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, le chemin de fer franco-italien du Mont-Fréjus, ainsi qu'un nombre considérable de cols, passages de mulets ou de piétons, depuis le col de Cadibone, par où Bonaparte entra en 1796, jusqu'à ceux du Bonhomme et de la Seigne. Il n'y a pas une vallée, petite ou grande, pas un sentier, un défilé, un passage, en un mot pas le plus petit coin de leurs domaines respectifs que les Compagnies alpines ne connaissent à fond, pour l'avoir exploré au moins par détachements et y avoir manœuvré. Quelle école pratique et permanente de guerre de montagnes pour les commandants, les officiers et les soldats de ce corps d'armée spécial!

La Suisse n'en a pas de semblables et peut s'en passer. La sécurité dont elle jouit, grâce à sa neutralité, la dispense d'entretenir, à grands frais, une armée permanente. Mais tout citoyen valide est soldat, et tout soldat est montagnard, à cause de la configuration du sol.

L'Autriche¹ a, dans les Alpes orientales et surtout dans le Tyrol, dans ses provinces montagneuses de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie, de Salzbourg et de la Haute-Autriche, le recrutement assuré d'un nombreux et excellent corps d'armée de montagnes : une population brave, fortement attachée au sol natal, dévouée à la dynastie nationale des Habsbourg, et joignant à ces qualités morales une mâle beauté, une rare précision de tir, enfin, au plus haut degré, le tempérament et les aptitudes particulières des montagnards.

En 1866, quand l'Autriche, obligée de diviser ses forces pour faire face à la Prusse et à l'Italie, paya si cher la possession précaire de la Vénétie; qui retenait 200,000 hommes, dont la présence à Sadowa eût changé ses destinées et celles de l'Europe, elle organisa en outre, sur la frontière italienne, un corps spécial de chasseurs des Alpes (*Alpen-Jäger-Corps*), comprenant 5 bataillons à 4 compagnies de 250 hommes, en tout 5,000 combattants environ, familiers d'instinct et d'habitudes avec la montagne. Ce corps, qui fit dans le Frioul et les Dolomites d'Auronzo une brillante campagne, fut dissous après la guerre. Il semble qu'il ait donné l'idée et le modèle des Compagnies alpines italiennes.

En tout temps, l'armée autrichienne compte 5 bataillons de chasseurs-impériaux (*Kaiser-Jäger*) et 60 bataillons de

¹ Je dois les renseignements relatifs à l'armée autrichienne à M. Julius Meurer, président du Club Alpin Autrichien, rédacteur en chef de l'intéressante Revue *Österreichische Alpen-Zeitung*, et ceux qui concernent l'Espagne à notre collègue M. Franz Schrader, qui a fait des Pyrénées son domaine.

chasseurs de campagne (*Feld-Jäger*). Ce sont deux troupes d'élite, recrutées et organisées en vue de la guerre de montagnes.

L'importante province du Tyrol, indépendamment du contingent qu'elle fournit aux chasseurs impériaux, entretient une petite armée particulière, qui, en vertu d'anciens privilèges, ne peut être employée hors du pays que dans des circonstances exceptionnelles. Ce sont les chasseurs tyroliens (*Tiroler Landes-Schützen*). Tout homme valide fait partie de cette armée, dans le service actif ou dans la réserve. Hardis montagnards, habiles tireurs et chasseurs de chamois, adorant leur patrie particulière, leur bravoure et leur solidité sont proverbiales. Nous en avons senti le poids, quand Napoléon, par l'abus de la force, voulut les faire Bavares malgré eux. C'est dans les chasseurs tyroliens que les alpinistes autrichiens aiment à se faire inscrire lorsqu'ils ont fini leur service dans l'armée active. Chaque année, il y a, dans les montagnes du Tyrol, de grandes manœuvres d'été. Le docteur Bruno Wagner, vice-président du Club Alpin Autrichien, officier dans ce corps, a publié, dans le Bulletin du 1^{er} octobre dernier, une vive et intéressante relation de celles qu'ont faites, en août et septembre, 6,000 chasseurs tyroliens et impériaux, à une altitude de plus de 2,000 mètr.

Passons des Alpes aux Pyrénées, et nous aurons fait le tour de nos frontières de montagnes. Malgré le mot de Louis XIV, il y a et il y aura toujours des Pyrénées. Mais il n'y a nulle apparence que des difficultés surgissent entre nos voisins espagnols et nous, les intérêts des deux pays ne se heurtant nulle part. Nous savons, du reste, par une triste expérience, ce que coûte la guerre de montagnes en Espagne, le pays qui s'y prête le mieux, à cause de la configuration du sol et du caractère national. Nous n'avons oublié ni le défilé de Roncevaux, où toute l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne périt avec Roland,

écrasée par les Basques espagnols; ni ces guerrillas qui, au commencement du siècle, défendant leur pays contre une injuste agression, pied à pied, derrière chaque rocher, chaque buisson, détruisirent en détail une admirable armée, victorieuse de l'Europe. Aujourd'hui, ce sont les « carabineros », c'est-à-dire les douaniers, qui gardent les Pyrénées non seulement contre les contrebandiers, mais contre tout ennemi. Dans la dernière guerre carliste, qui désola les provinces du Nord de l'Espagne, les « carabineros », guidés par le général Delatre, un de leurs anciens chefs, familier comme eux avec les sentiers de ce labyrinthe de montagnes, ratissèrent en quelque sorte la frontière comme un véritable râteau, rejetant tous les corps carlistes, les uns après les autres, sur des points où le seul passage possible était celui qui les conduisait en France, pour s'y faire désarmer. Le résultat de cette manœuvre stratégique du général Delatre fut la fin de la guerre civile. Les Carlistes furent vaincus, bien moins par la supériorité des forces de leur adversaire que par l'habileté et la sûreté de sa marche. Les « carabineros » remplirent, en cette occasion, l'office de véritables compagnies alpines, à leur grand honneur et pour le bien de leur pays.

A l'exemple des nations voisines, la France s'est préoccupée, — tardivement, — de la défense de sa frontière de montagnes, c'est-à-dire des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées. En 1873, quand l'Assemblée Nationale discuta le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée, quelques mois après que l'Italie eut formé ses 15 premières Compagnies alpines, Ern. Cézanne, député des Hautes-Alpes, qui suivait d'un œil attentif les agissements de nos voisins transalpins, déposa la proposition suivante :

« Un certain nombre de bataillons de chasseurs à pied, formés, en majeure partie, avec les hommes originaires des montagnes, seront affectés aux frontières des Alpes,

du Jura, des Vosges et des Pyrénées, et spécialement exercés à la guerre de montagnes. »

A l'appui de sa proposition, il rédigea un Exposé des motifs, reproduit par le *Journal officiel* (16, 17 et 19 juillet 1873). C'est un rapport très étudié, où la question est envisagée sous toutes ses faces, par un homme d'une haute intelligence et d'un ardent patriotisme, et dans lequel Ern. Cézanne, tout en s'excusant de son incompetence en matière militaire, développe, avec autant de force que de clarté, les raisons qui militent en faveur de son projet. Ce remarquable travail, je ne le connaissais pas, je l'avoue, en commençant cet article, et peut-être beaucoup de nos collègues ne le connaissent pas non plus. Le remettre en lumière, en l'exhumant du *Journal officiel*, c'est encore rendre hommage à la mémoire de notre regretté président, enlevé prématurément à la France et au Club Alpin Français.

Après avoir, dans la première partie de l'Exposé des motifs, fait la description sommaire de la région du Sud-Est, résumé l'histoire militaire des Alpes, et traité, comme un habile ingénieur qu'il était, des voies de communication et des fortifications, Ern. Cézanne aborde la question des *corps spéciaux*.

« De tout temps », dit-il, « les populations des montagnes se sont signalées par leur énergie et leur adresse à défendre leurs rochers, pour lesquels leur attachement est proverbial. Les plus grandes puissances de l'Europe n'ont pu soumettre les Suisses. Les descendants des Vaudois vivent encore dans les vallées des Alpes. Sous le nom de Barbets, ils entretinrent seuls la guerre contre Louis XIV; Catinat ne put les dompter; Berwick leur opposa les montagnards français, qu'il appelait des fusiliers de montagnes. Kellermann, en 1793, frappé des conditions spéciales de cette guerre, demanda à la Convention et obtint l'autorisation de créer un corps de chasseurs des Alpes. Les carabiniers tyroliens se sont maintes fois distingués dans les

armées autrichiennes. Mais l'exemple le plus décisif est celui de l'Italie elle-même. Dans ces derniers temps, cette préoccupation de la guerre de montagnes a donné lieu à une organisation précise, préparée sans bruit, mais avec persévérance, et parfaitement appropriée à son objet... Qui pourrait trouver mauvais cette intelligente préparation de l'Italie? De ce que l'administration de la guerre en France néglige la frontière, il ne s'ensuit pas que les Italiens soient tenus à la même négligence. L'Italie, d'autre part, ne peut trouver mauvais que la France, s'occupant enfin de son organisation militaire, prenne des mesures que la disposition des lieux rend bien plus urgentes chez nous qu'en Italie, puisque le Piémont, ainsi que cela a été signalé par les auteurs militaires, est une plaine unie, entourée d'une muraille, tandis que la Savoie, le Dauphiné et la Provence sont un labyrinthe de montagnes... En présence de ces exemples, il me paraît démontré que si la France, attentive aux périls qui la menacent, veut tirer parti de toutes ses forces, elle doit former des corps spéciaux, dans lesquels les sujets les plus robustes de la montagne seront mélangés avec quelques hommes de la plaine bien choisis. La France ne doit pas copier servilement l'Italie, pas plus que l'Allemagne. Elle doit tenir compte des habitudes et des caractères de ses habitants, de son régime politique, des traditions de ses provinces. Il est inutile d'ajouter que je ne réclame aucune faveur, aucun privilège pour nos montagnards. Il s'agit au contraire, pour eux, d'être placés en avant-garde et de recevoir le premier choc. Colbert, il y a 200 ans, comprenant qu'on ne fait de matelots qu'avec des marins, créa l'Inscription maritime. Sans créer « l'Inscription alpine », n'est-il pas évident qu'il y a un grand intérêt à utiliser les *montagnards* pour la *guerre de montagnes*? »

La conviction qui animait Ern. Cézanne, on le voit par cet extrait de son Exposé des motifs, était si profonde,

si évidemment patriotique, qu'appelé à soutenir sa proposition devant la commission de l'Assemblée chargée d'étudier le projet de loi sur l'organisation de l'armée, il fut entendu par elle « *avec la plus grande sympathie* ». Sans faire alors aucune objection de principe contre son projet, la commission jugea qu'il serait discuté avec plus d'opportunité, lors de la délibération de la loi relative aux cadres de l'armée. Cet ajournement entraîna un retard de dix-huit mois. Quand cette loi fut présentée, E. Cézanne reproduisit son amendement, le 15 janvier 1875. Cette fois, il se bornait à demander que, sur les 30 bataillons de chasseurs à pied dont l'Assemblée venait de voter la création, 6 fussent spécialement affectés au service de la garde des frontières de montagnes. Au nom de la commission, le rapporteur objecta qu'il y avait des inconvénients graves à créer des corps spéciaux; à recruter dans le même pays l'effectif des compagnies de montagnes; à y faire séjourner indéfiniment des corps soumis à des fatigues exceptionnelles. Enfin, il fit observer qu'il s'agissait là d'une question d'administration à régler par un décret et non par voie législative. Tout ce que E. Cézanne put obtenir, ce fut l'assurance, donnée par le ministre de la guerre, que les troupes séjournant dans les départements montagneux seraient exercées à la guerre de montagnes.

C'est ainsi que l'organisation spéciale qu'il réclamait pour notre pays, à l'imitation de celle qui existe en Autriche et en Italie et dont ces deux pays s'applaudissent, fut écartée pour des difficultés ou plutôt pour des craintes qui ne s'étaient point réalisées ailleurs. Mais la pensée patriotique qui inspirait Ern. Cézanne, et au service de laquelle il mit tant de persévérance et de dévouement, mérite de ne pas tomber dans l'oubli. Il appartient au Club Alpin Français de la revendiquer comme l'héritage de l'homme éminent qu'il s'honore d'avoir eu pour président.

Est-ce à dire que, en dehors des fortifications créées ou

agrandies, et des nouvelles routes stratégiques, rien n'a été fait pour que nous puissions repousser un assaut dans les Vosges, le Jura et les Alpes? Loin de là. A défaut de la formation de corps spéciaux, une autre organisation a été adoptée, et réglementée par le décret du 2 avril 1875, rendu en exécution de la loi de 1873 sur l'organisation de l'armée. Je n'apprendrai rien... à nos voisins, en rappelant qu'aux termes de ce décret, « le personnel actif des Douanes et celui de l'administration des Forêts entrent dans la composition des forces militaires de la France. Chaque Inspection des Douanes forme, pour la mobilisation, un bataillon ayant un nombre de compagnies égal à celui des capitaineries de l'Inspection. Les agents et préposés des Forêts sont organisés, par chaque Conservation, en compagnies ou sections qui prennent la dénomination de Compagnies ou Sections de chasseurs forestiers. Dans l'un et l'autre de ces corps, les hommes sont divisés en deux catégories. Ceux qui sont propres au service de campagne forment les compagnies actives. Les autres sont appelés à concourir au service de l'armée territoriale. Le lieu de rassemblement de chaque bataillon, compagnie ou section, est déterminé à l'avance, afin que les officiers chargés de les commander, — ce sont, en général, leurs chefs du temps de paix, — puissent les y réunir au premier ordre. »

Cette organisation, dont j'indique seulement les dispositions générales, a ajouté à nos forces militaires 30 bataillons du corps actif des Douanes, 67 compagnies et 23 sections de chasseurs forestiers, — la Corse et l'Algérie à part. — Tous les hommes qui entrent dans la composition de ces deux corps sont d'anciens sous-officiers ou soldats, bons tireurs, endurcis à la fatigue et aux intempéries, habitués à déjouer les ruses et, au besoin, à repousser par les armes les attaques des contrebandiers et des braconniers, enfin et surtout esclaves du devoir. Si, le 4 août 1870, au matin, le brave et malheureux général Abel

Douai, en même temps qu'il envoyait de la cavalerie et de l'infanterie faire une reconnaissance sur la grande route, où elle ne vit rien de suspect, avait pu faire fouiller par les forestiers et les douaniers du pays les bois et les houblonnières qui dominent cette route en pente douce, il aurait su que des masses prussiennes s'y tenaient cachées depuis la veille et comme à l'affût. Au lieu d'engager une division de 7,600 hommes contre une armée de 40,000, puis de 60,000, il aurait pu se replier à temps, et nous n'aurions à déplorer ni sa mort, ni notre première et glorieuse défaite de Wissembourg. Aujourd'hui, nos frontières et nos montagnes sont mieux gardées. On peut avoir toute confiance dans la vigilance, la bravoure et le dévouement de nos chasseurs forestiers et douaniers, qui rendraient, le cas échéant, autant de services que les « carabineros » ou douaniers espagnols en ont rendus dans les Pyrénées lors de la dernière guerre carliste. Mais ne peut-on pas se demander, sans vouloir leur faire aucun tort, si, étant ordinairement disséminés, ils auraient, réunis en temps de guerre, l'homogénéité que donne à des soldats l'habitude de vivre, de marcher ensemble, et, comme on dit, de se sentir les coudes? Ont-ils l'instinct, l'habitude, le tempérament de la montagne, comme les chasseurs des Alpes du Tyrol et d'Italie, recrutés, cantonnés dans leur pays natal? Comme eux, sont-ils exercés chaque année à la petite guerre de montagnes?

Je m'arrête et borne là mes questions. *Tractent fabrilis fabri*, diront les militaires avec Horace, — les militaires aiment beaucoup Horace, — en renvoyant à ses montagnes l'interrogant alpiniste. Prévoyant et redoutant cette critique, j'ai voulu seulement reprendre l'idée d'Ern. Cézanne, appeler l'attention sur un sujet intéressant et peu connu : sur les institutions militaires spéciales par lesquelles l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, et la France en dernier lieu, ont pourvu à la défense des montagnes qui couvrent leurs frontières. Laquelle de ces institutions est la meilleure, la

mieux appropriée à son objet ? Je laisse aux hommes compétents à prononcer un jugement, pour lequel je me récusé. Mais parler de l'alpinisme militaire, et incidemment de la guerre de montagnes, ce n'est pas sortir de notre domaine, à nous alpinistes civils, qui ne portons d'autres armes qu'un bâton ferré. Quand nous parcourons nos chères montagnes, nous ne faisons pas que grimper pour grimper, comme le prétendent charitablement ceux qui les trouvent trop vertes ou trop blanches, et disent qu'elles sont bonnes pour nous. Nous observons en marchant, nous interrogeons, nous apprenons, nous réfléchissons aux évènements dont elles ont été le théâtre, à ceux dont elles peuvent le devenir. Si nous rapportons de nos courses, outre une provision de santé et de souvenirs, — ce qui ne manque jamais, — un renseignement, une observation que nous puissions soumettre aux hommes *sérieux*, nous n'avons pas tout-à-fait perdu notre temps et notre peine... ou du moins nous le croyons.

EM. TALBERT,

Membre de la Direction Centrale,
Vice-Président du Club Alpin Français.

LE PIC DU MIDI

CONFÉRENCE FAITE DANS L'OBSERVATOIRE DU SOMMET DU PIC DU MIDI
A LA RÉUNION DU CLUB ALPIN FRANÇAIS, LE 21 AOUT 1880

PAR C.-X. VAUSSENAT

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES, L'UN DES FONDATEURS
ET ADMINISTRATEUR DE CET OBSERVATOIRE

MESSIEURS,

Au nom de la Commission de l'Observatoire, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Je regrette vivement, et plus que vous, qu'un malencontreux orage empêche notre réunion à l'extérieur, sur l'admirable sommet que vous êtes venus visiter, et ne permette pas de vous démontrer, devant un immense horizon, l'utilité et l'opportunité de notre entreprise.

Je sais que, pour la plupart d'entre vous, cette démonstration n'est pas à faire ; aussi, puisque tout aussi bien nous sommes forcés de chercher un abri, vous voudrez me permettre de suppléer à cette démonstration par un rapide historique de notre Montagne et de notre Œuvre.

Oui, Messieurs, le Pic du Midi a son histoire, elle est même digne d'intérêt, car elle se repère sur les travaux et les recherches que, pendant ces quatre derniers siècles, nos plus illustres savants dans les sciences physiques et naturelles ont faits tant sur ses flancs que sur son sommet.

Même au simple point de vue alpiniste, le Pic du Midi était déjà connu par les nombreux baigneurs qui, au siècle

de Froissart (1300-1400), venaient séjourner dans cette « bonne et grosse ville fermée qui avait nom de Baignères ». Et cette notoriété s'est manifestée dans tous les travaux des anciens cartographes. Les collections que nous avons formées des cartes de Munster, de Belleforest, de Hondius, de Mérian, de Blaeu, de Tassin et de beaucoup d'autres géographes des xvi^e et xvii^e siècles, nous montrent soit le Pic du Midi en vedette, avec une mention accentuée et prouvant qu'il était connu et visité, soit les lieux remarquables par leurs accidents naturels qui entourent la base du Pic, sites célèbres aujourd'hui comme alors.

Vers le milieu du xvi^e siècle, le poète Du Bartas le célébrait dans ses vers ; plus tard, le philosophe Daldin d'Hauterres le signalait, dans son ouvrage *De rerum aquitanicarum*, comme point remarquable au centre des bassins fluviaux et à l'origine de l'Adour.

Au point de vue scientifique, il avait attiré l'attention de Bernard Palissy pendant son séjour à Tarbes ; mais les renseignements les plus précis qu'à ce point de vue nous ayons pu réunir, se rattachent aux travaux de l'astronome Plantade, de Montpellier, qui vint, à plusieurs reprises, sur ce splendide promontoire, pour y faire des observations astronomiques et qui, finalement, y mourut en 1741, à l'âge de 70 ans, au milieu d'une observation et son sextant à la main. Le lieu sur lequel le vieux savant expira est celui même sur lequel nous avons établi, depuis huit ans, notre station provisoire au col de Sencours ; c'est le mamelon qui abrite l'hôtellerie et que nous avons appelé le Mamelon Plantade ; le récit de ses guides, qui était consigné dans les archives de Campan, mentionne ses dernières paroles : « Ah ! que tout ceci est beau ! »

Par une coïncidence curieuse, le même ordre de recherches qui fit alors la réputation de Plantade, a rendu aujourd'hui célèbre le savant qui est le président d'honneur de notre commission ; en effet, ainsi que le relate Arago

dans son *Astronomie populaire*, la première description vraiment scientifique de la couronne lumineuse dont la lune est entourée pendant une éclipse totale de soleil, se trouve dans le mémoire de Plantade et Clapiès, publié à l'occasion de l'éclipse de 1706, et nul de vous n'ignore les belles découvertes faites par M. Janssen, le directeur actuel de l'Observatoire national de Meudon, sur la composition de la photosphère ou de l'atmosphère lumineuse du soleil. Les travaux de Plantade ont paru en mélange dans un recueil de l'Académie de Languedoc, devenu presque introuvable; ceux de notre président d'honneur alimentent depuis quinze ans les travaux de tous les physiciens de l'Europe.

Plantade, astronome établi à Montpellier au commencement de 1700, ne dut être attiré sur le Pic du Midi, à son grand âge, que par l'importance des travaux antérieurs aux siens, mais qui nous sont encore inconnus.

Les travaux scientifiques les plus anciens que nous ayons pu trouver, et spécialement relatifs au Pic du Midi, ont été publiés par le célèbre physicien d'Arcet en 1775, à la suite d'observations qu'il avait faites pendant l'année précédente avec Monge. Ils constituent le *Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des Pyrénées et sur les causes de leurs dégradations*. Ce travail est suivi de détails très circonstanciés, présentés par Monge, sur le nivellement du Pic du Midi opéré par les deux savants et sur les variations des pressions barométriques qu'ils y ont observées. Ce mémoire, que l'on trouve cité très souvent par les savants de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, sert de discours inaugural au cours de chimie que d'Arcet professait au Collège de France, et y fut lu le 11 décembre 1775. C'est le premier discours académique prononcé en français dans le célèbre établissement où, jusqu'alors, ces discours étaient prononcés en latin.

A dater de ce moment, l'attention du monde savant se

porta de plus en plus sur le Pic du Midi. Il serait trop long de citer toutes les observations faites par la pléiade de savants des vingt dernières années du XVIII^e siècle ; mais nous ne pouvons passer sous silence les travaux importants exécutés par Vidal et Reboul, deux physiciens de l'Académie de Toulouse, qui avaient entrepris de fixer mathématiquement les altitudes des principaux sommets des Pyrénées. Telle était alors la réputation du Pic du Midi, qu'il passait pour la montagne la plus élevée des Pyrénées. (Ici, permettez-moi une parenthèse ; il est de mode chez certains éditeurs de faire sonner bien haut l'ignorance des Français dans les sciences géographiques, ignorance qui est quelquefois le lot individuel de ces honorables commerçants ; il y a à peine six ans que l'un des principaux éditeurs d'ouvrages géographiques, de Paris, a réimprimé en toutes lettres, dans un document important, cette erreur aujourd'hui grossière et inexcusable sur la hauteur du Pic du Midi.)

En 1787, Reboul et Vidal exécutèrent le nivellement du Pic du Midi, et ils prirent pour point de départ le château de Sarniguet, qui se trouve dans la plaine de Tarbes, à 15 kilomètres environ au Nord-Ouest de cette ville. Ils firent ce nivellement et sa contre-épreuve par petites stations et avec des soins et une précision infinis ; ils se servirent d'une mire dessinée dans leurs mémoires et qui constitue un paragraphe à ajouter à l'histoire du *Vieux-neuf*, car leur instrument était de tout point ce que nos ingénieurs ont cru avoir inventé il y a une trentaine d'années, la *Mire parlante*, c'est-à-dire permettant la lecture à distance. Nous savons qu'ils stationnèrent plusieurs jours au sommet du Pic, où ils installèrent une cabane dont nous avons retrouvé les fondations en 1874, à quelques mètres du point où nous sommes réunis.

Si Plantade et d'Arcet sont nos précurseurs et les premiers qui aient formulé la nécessité d'établir un Observa-

toire au Pic du Midi, Vidal et Reboul sont les physiciens qui en ont fait la preuve la plus complète à cette époque ; cette preuve, nous la trouvons dans le remarquable alinéa qui commence le mémoire de Reboul et que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « Je ne m'étendrai point sur les avantages qui peuvent résulter de notre mesure ; ils sont tels, que nos travaux ne sauraient être perdus, fallût-il en réduire le terme à n'avoir fait que préparer aux observateurs une montagne toute graduée et l'observatoire le mieux disposé pour tenter des recherches exactes sur les modifications de l'atmosphère. » Et plus loin : « Le Pic du Midi avait attiré notre attention et nous semblait désigné par l'exemple de plusieurs savants qui y avaient déjà établi le siège de leurs observations. »

Un incident bizarre faillit compromettre leurs travaux commencés.

« A Tarbes, nos opérations avaient éveillé la sollicitude d'un avocat de cette ville et alarmé la vigilance du maire. Il fallut rendre compte de nos projets à ce dernier ; nous eûmes bien de la peine à lui faire entendre qu'on pouvait traverser Tarbes avec des niveaux sans en tirer le plan : il nous opposa son devoir, ses scrupules et les lois d'État. Nous n'avons pas eu, depuis, de plus grand obstacle à combattre que la conscience de ce maire. Enfin, vaincu par notre obstination ou peut-être séduit par les propos flatteurs que l'un de nous prit le parti de lui adresser, il nous permit d'achever, sous prétexte qu'en temps de paix les gens de notre espèce n'étaient pas fort à craindre. »

Je vous vois sourire et prendre en pitié l'ignorance de ces anciens Bigourdans. Eh bien, Messieurs, ne nous enorgueillissons pas outre mesure, car à un siècle d'intervalle, siècle pendant lequel nous avons vu se créer tant de grandes institutions affectées au service de la science moderne, en 1874, disons-nous, nous avons vu ces mêmes paysans, des bergers de la plaine de Tarbes, et sur l'emplacement même

où je parle, briser avec furie et à deux reprises différentes les instruments d'observations que nous y avons installés. Il nous fut expliqué que, dans leur pensée, nos opérations n'avaient pour but que de jeter des *sorts* sur leurs troupeaux. Il ne fallut rien moins que les avertissements transmis par notre observatoire, à la date néfaste du 22 juin 1875, aux divers bergers stationnant dans les vallées qui entourent le Pic, pour leur démontrer l'utilité de nos observations ; car ceux d'entre eux qui ne furent pas prévenus virent périr leurs troupeaux, emportés par les ravines et les torrents, subitement et démesurément gonflés.

Pendant que Vidal et Reboul faisaient leurs recherches sur les hauteurs de nos principales montagnes, d'Arcet ne restait pas inactif à l'égard du Pic du Midi, et peu s'en est fallu que l'édifice dans lequel nous sommes réunis ne fût élevé à cette époque.

En effet, d'Arcet, qui était lié avec le ministre Turgot, le baron de Breteuil, M. d'Angivilliers, surintendant des bâtiments, et avec le duc d'Orléans, plus tard Philippe-Égalité, avait obtenu d'eux, surtout du dernier, la promesse de subsides importants (80,000 livres) « à l'effet de pourvoir aux frais d'établissement d'un groupe d'habiles physiciens au sommet du Pic du Midi, pour, dit une de ses biographies, y recueillir une suite d'observations météorologiques dont il attendait de grands résultats ». La Révolution interrompit les relations de d'Arcet avec ce prince, et le projet ne reçut pas d'exécution ; il ne resta debout que le souvenir de la promesse et l'idée. Le souvenir.... il est renouvelé, mais très platoniquement, toutes les années, par le passage ici des princes, petits-fils du duc d'Orléans, en l'honneur desquels les populations de la vallée élevèrent, il y a quarante ans, l'Obélisque devant lequel vous êtes passés ce matin. Quant à l'idée, nous l'avons recueillie et réalisée ; vous saurez dans un instant à quel prix.

Déjà depuis Plantade le Pic du Midi était devenu célèbre ;

il fut depuis, et chaque année, le rendez-vous de prédilection de toute une pléiade de savants, parmi lesquels nous citerons Dolomieu, Dangos, Flamichon, Palassou, Lapeyrouse, Cordier et Ramond.

Ramond était venu chercher dans nos vallées un abri contre les agitations de la capitale ; il s'adonna tout particulièrement à l'étude du Pic du Midi. Cette montagne a été le pivot de ses études d'histoire naturelle et de ses travaux si remarquables sur les mesures barométriques. Il lui a consacré quelques-unes de ses plus belles pages dans l'admirable livre intitulé : *Observations faites dans les Pyrénées*, publié en 1788 ; l'un de ses plus beaux mémoires présentés à l'Institut est relatif à la *Végétation sur le Pic du Midi* (1802, in-4°). Notre Pic occupe aussi une part de ses importants mémoires sur la *Mesure des hauteurs par le baromètre* et sur la *Correction de la formule barométrique de Laplace*.

Vers 1820, Mirbel, Léon Dufour et beaucoup d'autres savants prirent le Pic pour centre de certaines de leurs recherches d'histoire naturelle.

Puis vint le colonel Peytier, le fameux ingénieur géographe, qui stationna pendant plus de quinze jours sur la petite plate-forme près du sommet, dans l'endroit même où l'on parque les chevaux.

Peytier considéra le sommet du Pic comme un des centres géodésiques les plus intéressants ; il le fit servir de sommet à trois des triangles fondamentaux les plus importants et à plusieurs de ses triangles d'ordre secondaire. Déjà, en 1740, Cassini l'avait pris pour terme de ses opérations dans le Midi et l'avait fait servir de sommet à deux de ses triangles principaux.

Peytier a laissé dans ses travaux, publiés dans le *Mémorial du dépôt général de la guerre*, des notes intéressantes sur l'importance du Pic du Midi comme signal et comme lieu d'observation. Il avait fait construire au sommet une de

ses plus belles tours géodésiques, dont la base renfermait un espace abrité contre le mauvais temps. Il ne reste plus rien aujourd'hui de cette utile construction, dont nous avons vu les dernières assises en 1859. La rage destructive et inconsciente de vulgaires touristes a démoli cette tour, pierre par pierre, dans le but de les voir bondir dans les profondeurs des vallées, au risque d'écraser soit des brebis, soit même des bergers. Chose triste à dire, les guides eux-mêmes ont trop souvent prêté une main complaisante à cette stupide manie, alors que leur devoir professionnel, d'accord en cela avec leur intérêt, indique suffisamment qu'ils doivent veiller à la conservation de ce qui est établi utilement au prix de si grands sacrifices ; il ne se passe pas de jour encore sans que la plate-forme, déjà si restreinte, du sommet, ne soit ébréchée pour satisfaire cette banale curiosité. Il est essentiellement dans votre rôle, Messieurs, vous qui constituez la principale association alpiniste de France, d'instruire les guides à cet égard et d'encourager, par des récompenses, ceux qui contribueront à la conservation de ce qui fait l'objet de vos plus chères études.

De 1830 à 1840, Chausenque, Rozet, puis le botaniste Schérer et le professeur Ch. Desmoulins, de la Faculté de Bordeaux, firent de nombreuses stations au Pic du Midi. Le dernier y a puisé les éléments d'un intéressant mémoire, *État de la végétation au Pic du Midi en 1840*.

Tant de travaux, tant d'opinions d'hommes illustres dans les sciences, ne pouvaient être oubliés et restèrent d'abord à l'état latent dans l'esprit des gens studieux, mais qui, isolés, ne pouvaient rien. En 1854, la construction par souscription d'une hôtellerie au col de Sencours, sur l'initiative du docteur Costallat de Bagnères, vint réveiller les espérances et les désirs des météorologistes. Vers cette époque, les travaux de Piazzi Smyth sur le Pic de Ténériffe ramenèrent aussi l'attention des physiciens sur le Pic du Midi. Babinet entre autres, dans ses revues scientifiques,

comparait avec avantage les ressources que présentait notre Pic sur celui dont on parlait alors. Le docteur Costallat, de son côté, tentait quelques démarches et poussait quelques-uns de ses amis dans cette voie, mais là encore tout se borna à des paroles et à de vaines démarches.

En 1866, une association parvint à se fonder à Bagnères ; elle prit pour nom patronymique celui de Ramond, le savant qui avait étudié les Pyrénées sous tous leurs points de vue ; le choix de ce nom était comme une indication exacte du genre d'études auxquelles se livraient les quelques hommes d'initiative qui la constituèrent.

Dans le sein de cette Société, l'idée déjà ancienne de la création de l'Observatoire fit souvent l'objet des réflexions réciproques de ceux qui connaissaient l'historique de la question, dont le résumé avait été fait en 1867 dans le Bulletin de la Société par le docteur Costallat.

Cette idée devenait un peu plus réalisable par la création définitive, après 1854, de l'hôtellerie au col de Sencours. Elle fut même surexcitée par un avis favorable de sir John Herschell, l'illustre astronome, puis par certains écrits qui préluaient au projet d'une installation météorologique au Puy de Dôme et qui furent portés à la connaissance de la réunion par le docteur Costallat lui-même. Bien qu'on ne songeât alors qu'à établir provisoirement un Observatoire comme annexe à l'hôtellerie, cette fois encore tout se borna à des vœux stériles, puisque les ressources manquaient, même pour parachever l'hôtellerie restée jusqu'à ce jour incomplète.

Les années qui suivirent sont trop tristement gravées dans nos annales françaises pour qu'il soit utile d'insister sur le peu de place que conservèrent dans nos préoccupations les idées qui nous avaient souri jusqu'alors.

Mais dans l'année de recueillement qui suivit nos désastres, nous avons senti la nécessité de resserrer nos relations et de donner plus de corps à l'esprit d'association

dans ce que l'on appelait alors le *relèvement moral de la France*.

La part qu'avait prise dans ces discussions, relatives à l'établissement d'un observatoire, celui qui a, dans ce moment, l'honneur de vous entretenir, l'amour de la montagne, la longue habitude des travaux dans les hautes régions, deux hivernages passés en 1853 et 1854 à une très haute altitude, avec un nombreux personnel d'ouvriers, sur l'une des montagnes les plus abruptes des Alpes; la conviction acquise, par une longue fréquentation du Pic du Midi en toutes saisons, de la possibilité de la construction d'un Observatoire non pas à l'hôtellerie où il n'avait aucune raison d'être, mais bien au sommet même du Pic; enfin, le caractère patriotique que pouvait revêtir cette entreprise par les circonstances au milieu desquelles elle se produisit, m'engagèrent, en 1872, à élaborer définitivement ce projet. Ce travail, qui constitue aujourd'hui le premier fascicule de nos publications, eut la bonne fortune de conquérir les suffrages de la Société Ramond, qui offrit immédiatement son patronage et qui promit d'affecter à l'œuvre ses ressources disponibles, dès que nous ententerions l'exécution.

Un encouragement précieux entre tous fut celui du regretté Charles Sainte-Claire-Deville qui nous offrit des instruments, un abri pour les recevoir, et qui nous promit de nous faire voter des subventions par différentes sociétés savantes.

Déjà un homme chevaleresque et généreux, M. le général de Nansouty, avait mis à notre disposition une somme de 1,000 francs, et offrait de mettre au service de cette entreprise les loisirs forcés que venaient de lui créer la jalousie et l'injustice des hommes, ainsi que les haines de l'esprit de parti. Mais devant la grandeur de cette entreprise et devant la pénurie des ressources disponibles, nous en étions encore à tâter le terrain avant de nous lancer

dans l'exécution, lorsqu'une circonstance heureuse, mais toute fortuite, vint lever nos hésitations.

L'*Institut des provinces* allait tenir son Congrès annuel à Pau. Dès 1872, il avait inscrit dans le programme de ses réunions plusieurs des questions qui intéressaient notre pays. La section des sciences physiques avait posé dans ses travaux, à l'article 5, une thèse à soutenir sous le titre de : *Utilité d'un Observatoire sur un point culminant de la chaîne des Pyrénées.*

Cette question, que nous avons déjà traitée dans nos réunions et qui se trouvait développée tout au long dans le projet que j'avais élaboré, me trouvait prêt, et je me fis inscrire pour la soutenir, après avoir été délégué à ce Congrès par la Société Ramond.

Nous fûmes mus dans cette détermination par la conviction profonde dans laquelle nous étions, qu'en trois années au plus, nous aurions réuni les ressources nécessaires, soit par les promesses déjà faites, soit par les subventions des particuliers, des communes, des départements, des sociétés savantes, subventions qui ne manqueraient pas d'arriver à nous, surtout quand une réunion nombreuse de savants aurait sanctionné le projet que nous allions lui développer.

Ce fut donc le 4 avril 1873 que nous lançâmes notre premier appel au public, dans une mémorable séance du Congrès scientifique de France, à Pau. Cet appel fut entendu, le Congrès émit des vœux pressants tant auprès des ministres compétents qu'auprès des Conseils généraux des départements pyrénéens. Des particuliers souscrivirent. Mais, hélas ! toutes ces souscriptions furent minimes, et nous dûmes, chaque année, par de nouvelles démarches, faire renouveler celles de quelques Conseils généraux et de quelques municipalités.

Notre retour du Congrès de Pau fut le signal de notre élan. D'accord avec M. le général de Nansouty, qui ne de-

mandait qu'à mettre ses offres à exécution, le 8 avril 1873 nous *résolûmes* la construction d'un Observatoire au Pic du Midi, et la Société Ramond voulut préluder à nos premières dépenses, par l'impression à 5,000 exemplaires de notre projet, qu'accompagnait un appel de souscription, et que nous fîmes distribuer partout où nous pensions être écoutés.

A partir de ce moment commença pour nous un rude labeur, dans lequel, malgré de nombreuses déconvenues dans nos espérances, d'innombrables difficultés matérielles et de terribles intempéries, notre volonté n'a pas failli un seul instant.

En tête de notre programme d'exécution et pour démontrer à la fois l'utilité des observations météorologiques à cette altitude et la possibilité de notre entreprise, nous *résolûmes* d'installer le service d'observations avant toute chose, de manière à ce que la preuve fût toujours debout contre les objections des timorés ou des indécis.

Nous avons promis de commencer vers le 1^{er} août suivant et de faire, pour cette première année, le service des observations pendant 60 jours. Nous avons tenu parole, et, après nous être constitués en commission régulière, en tête de laquelle nous avons placé M. le général de Nansouty, poste d'honneur et de peine qu'il n'a plus quitté, nous fîmes durer cette première campagne pendant 70 jours malgré la pénurie de notre installation provisoire.

Combien, hélas! était grande notre illusion, nous qui avions espéré de rapides et copieuses subventions, au moins semblables à celles qui avaient accueilli le projet moins important de l'Observatoire du Puy-de-Dôme; nous qui espérions terminer cette œuvre d'intérêt public en trois années d'efforts, de sacrifices, de temps et d'argent! Voilà huit ans que nous sommes sur la brèche, sans désespérer un seul instant, après avoir vu se succéder et s'évanouir presque aussitôt l'aide officieuse de plusieurs coopérateurs

de mérite, sur lesquels nous fondions de plus longues espérances. Après huit ans d'un travail continu, nous nous retrouvons seuls, les mêmes hommes du début. Mais j'ai hâte de le dire, et je suis heureux que ce soit devant un auditoire d'hommes instruits et bons juges dans les questions de cette nature : c'est à la vigueur et à l'abnégation de M. le général de Nansouty que nous devons la preuve matérielle qu'il a faite de la possibilité de notre entreprise, pendant sept hivers consécutifs passés au col de Sencours, sacrifiant à l'œuvre commune son repos, ses relations journalières et les douceurs d'une existence confortable que lui permet sa situation de fortune. C'est encore aux mérites de ce rude pionnier qu'est dû le maintien intégral de ce faisceau de volonté, d'énergie et de dévouement qui, quoique réduit à nos deux individualités, nous a permis d'arriver à l'achèvement de l'œuvre. Aussi, Messieurs, permettez à son collaborateur d'exprimer devant vous, et d'une manière officielle, toute l'admiration dont il se sent pénétré pour cet homme généreux, loyal et vaillant, auquel les hésitations et les défaillances sont inconnues.

Il me reste, en quelques mots rapides, à vous initier aux difficultés que nous avons eu à vaincre dans notre entreprise.

D'abord le choix de l'emplacement : Ne pouvant soustraire aux touristes l'admirable panorama qui se déroule de la plate-forme du sommet, nous avons dû chercher sur la crête le lieu propice pour nous établir; d'autre part, cette plate-forme ne présentait pas une surface suffisante, puis elle était souvent foudroyée, ainsi que l'attestent les roches fulgurées qui la constituent. Sur cette crête nous avons excavé à la mine tout l'emplacement nécessaire à cet édifice, soit une longueur de 25 mètr. avec 10 mètr. de largeur et 3 à 4 mètr. de profondeur moyenne. A ce travail, commencé en 1875, nous avons affecté nos souscriptions au fur et à mesure qu'elles arrivaient. Sur un des pitons de

cette crête, situé à 30 mètr. de l'édifice, nous avons établi la plate-forme destinée aux instruments extérieurs de l'Observatoire. Cette plate-forme est surmontée d'un abri du genre de ceux dits de Montsouris, et elle n'est qu'à quelques mètres au-dessous du plus haut sommet de la masse du Pic.

Quant à l'édifice, il est solidement établi, ainsi que vous pouvez en juger, et fait corps avec la roche dans laquelle il est encastré. Il est complètement voûté et à l'abri des secousses et vibrations produites par les terribles ouragans qui parfois se déchainent sur ce sommet. — L'épaisseur du mur de face au rez-de-chaussée est de 1^m,15, celle de l'étage supérieur est de 0^m,80; toutes les ouvertures et saillies sont formées d'une pierre de taille prise sur place et appartenant aux calcaires de transition. Le sable pour les maçonneries a été fourni en partie par le déversoir du lac d'Oncet et en partie par le lit du Bastan, près de Transarriou, sur le chemin de Barèges. Cette partie de la maçonnerie a été l'une des plus coûteuses, grevée qu'elle était de frais de transport considérables. — L'eau pour les maçonneries a été fournie par la neige que l'on a fait fondre dans des barriques que vous avez aperçues sur la plate-forme d'arrivée; quand cette neige a fait défaut, il a fallu aller chercher l'eau au lac d'Oncet, avec un parcours d'environ 5 kil. de sentier, ce qui a constitué une valeur de 5 francs par hectolitre.

Mais la partie la plus intéressante de la construction au point de vue de sa préservation, celle qui a le plus excité nos soins et nos recherches, c'est la toiture; le quadruple problème à résoudre, en dehors de la question de prix et de poids, était de trouver :

1° Un système qui permet par son adhérence de résister à des coups de vent dont la force de propulsion atteint jusqu'à 250 kilog. par mètre carré;

2° Un système d'imperméabilité suffisante pour ne pas

emmagasiner de l'eau qui, avec les gelées, détruirait la matière employée et ferait éclater les voûtes;

3° Des matériaux pouvant résister dans leur constitution intime et dans leur liaison à des températures variant de $+60^{\circ}$, température de la chaleur emmagasinée en été, à -40° et -45° , température minima déjà observée par nous pendant l'hiver de 1874-1875, soit un écart de plus de 100° ;

4° Enfin, des matériaux dont la nature ne pût altérer ni infecter les eaux pluviales destinées à alimenter les citernes de nos eaux potables.

La solution a été coûteuse mais parfaite; à l'orientation Sud, la toiture est constituée par des tuiles vitrifiées très épaisses, faites dans l'usine Oustau, de Tarbes, sur le modèle de celles qui couvrent les bas côtés du palais du Trocadéro. Ces tuiles sont noyées à bain de mortier sur l'extrados de la voûte. A l'orientation Nord, la toiture est constituée par d'énormes schistes ardoisiers provenant de Labassère, lesquels sont parfaitement agrafés et noyés à bain de mortier sur l'extrados de la voûte.

Le couvert proprement dit (tuiles et schistes), mis en place, nous a coûté 10,000 francs.

Enfin, la sécurité dans l'habitation nous a prescrit le placement d'une série de paratonnerres, dont l'épreuve se fait en ce moment même d'une manière très satisfaisante, car nous entendons la foudre éclater au loin tout autour du Pic, tandis que nous avons pu constater par le sifflement qui se dégage du paratonnerre de l'entrée avec quelle force se fait l'épanchement du fluide allant à terre. Cette préservation est telle, que l'un de vous vient d'éprouver, sans aucun danger, ce que nous avons éprouvé nous-mêmes plusieurs fois, c'est-à-dire les divers phénomènes qui accusent, dans le milieu où nous nous trouvons, une abondante électrisation.

Afin de rendre nos paratonnerres parfaitement sûrs, nous les avons tous reliés les uns aux autres par un fort

câble métallique passant souterrainement, et nous avons mis le tout en contact avec le fond du lac d'Oncet, par un autre câble de 1,100 mètres de longueur et de 0^m,020 de diamètre. Avec une pareille installation nous n'avons pas de déflagration à craindre directement ; tout au plus aurions-nous à redouter les chocs en retour. Nous nous mettons préventivement à l'abri de ces inconvénients en garnissant tous les pieds de nos *meubles, tables, chaises, lits*, avec des godets isolateurs en porcelaine ou en verre.

Tels sont, Messieurs, les principaux éléments de notre installation matérielle.

Quant aux privilèges dont est doté notre Observatoire, ils sont naturels ; il les doit surtout à son admirable situation.

En effet, 1^o Il domine de 500 mètres les nuages orageux et, sept fois sur dix, il émerge dans l'azur du ciel quand les vallées inférieures sont inondées par la pluie et sillonnées par la foudre ;

2^o Les vents et les températures de l'air ne sont influencés par aucune cause terrestre, puisque, depuis l'orientation Ouest jusqu'au Sud, en passant par le Nord, notre sommet n'est pas dominé ;

3^o De l'Ouest au Sud, les pics dont l'altitude est plus élevée sont situés à 30 kil. environ ; le plus rapproché, le Néouvielle, se trouve à une distance horizontale d'environ 15 kil. ;

4^o Cette absence d'influences locales nous permet de recevoir la manifestation des phénomènes météorologiques beaucoup plus exactement et plus rapidement que dans des situations inférieures. C'est ainsi qu'à propos des observations prévisionnelles du 21 juin 1875, lors des terribles inondations du Sud-Ouest, les graphiques tenues avec la plus parfaite exactitude par M. le général de Nansouty nous ont démontré une avance de 24 h. sur les observations de Tarbes et de 48 h. sur les observations de Paris ;

5^o Les lignes visuelles de la vigie s'étendent au niveau

de la mer sur un horizon de 185 kil. de rayon, et beaucoup plus loin dans les régions montagneuses ; c'est ainsi qu'on aperçoit parfaitement les coteaux situés au N.-E. d'Alby et le Pic Carlitte dans les Pyrénées-Orientales ; de ce point jus qu'à l'Océan, on a devant soi l'immense et majestueux panorama de la chaîne, au travers de laquelle cinq grandes échancrures permettent à l'œil de fouiller fort loin sur le territoire espagnol. Enfin, dans les claires journées de l'automne, la ligne bleue de l'Océan paraît à l'horizon de Dax, au Vieux-Boucaut ;

6° Il occupe le centre de trois bassins hydrologiques dans lesquels le régime des cours d'eau est sujet à de violents changements, la Garonne, l'Adour et les Gaves ; cette situation permet de surveiller, avec précision, la direction et la vitesse des orages qui, le plus souvent, se forment au-dessous du sommet ;

7° Tout en étant d'une parfaite accessibilité, il est deux fois plus élevé que l'observatoire du Puy-de-Dôme et à l'abri des inconvénients de la zone atmosphérique dans laquelle émerge ce dernier ;

8° La limpidité et la transparence de l'atmosphère y permettent avec succès les recherches astronomiques ; un emplacement très convenable, et qui sera affecté spécialement à cette destination, a été réservé par nous à l'Est de notre grande plate-forme ;

9° Enfin, bien que situé à 16 kil. à vol d'oiseau de Bagnères-de-Bigorre, un fil télégraphique, d'une plus grande longueur, toujours abordable même en hiver, a été installé entre ces deux stations sur le long de la route et du chemin, c'est-à-dire avec un parcours d'environ 30 kil. La communication est assurée par un fil sur poteaux le long des vallées, et par un câble souterrain le long des gorges servant de déversoir aux avalanches. Enfin, un téléphone Edison perfectionné met en communication les deux stations du Pic et de Bagnères.

L'exiguïté de nos ressources ne nous a pas encore permis d'installer des appareils enregistreurs; nous faisons régulièrement quarante-huit observations par jour en cinq séries, avec des instruments usuels, mais très exacts, scrupuleusement éprouvés et contrôlés; ils proviennent, du reste, des meilleurs ateliers de Paris.

Il nous reste à vous dire ce que coûte notre entreprise.

Et d'abord quelles sont nos ressources? Hélas, Messieurs, elles sont minimes. Si le Puy-de-Dôme a pu affecter plus de 250,000 francs à la construction de son observatoire, il n'en est pas de même du Pic du Midi. La plupart des souscriptions qui nous ont été faites ont été modiques; la plus forte que nous ayons reçue est du généreux Mécène qui a nom Bischoffsheim; puis vient une souscription de 7,000 francs de M. Charles Baggio, puis celle de 2,300 francs de la Société de géographie de Bordeaux, où, sous le patronage de votre digne président, je reçus un si cordial accueil lors de ma conférence de janvier 1876; enfin trois souscriptions de MM. les ministres Freycinet et Ferry, ce qui établit les souscriptions les plus importantes au chiffre de. 55,000 fr.

Viennent ensuite les souscriptions annuelles de M. Jean Cistac, de Montréjeau, qui sont les plus importantes de cette catégorie; puis celles de quelques sociétés savantes, de quelques municipalités, de quatre Conseils généraux, et enfin celles des particuliers, en tête desquelles se placent les dons manuels, qu'en sus d'autres sacrifices, a faits M. le général de Nansouty 21,000 fr.

Soit un total de. 76,000 fr.

Vous voyez, Messieurs, que nous sommes encore bien éloignés du chiffre du Puy-de-Dôme et même de celui de 80,000 livres obtenu par d'Arcet en 1788.

Si nos dépenses s'étaient bornées aux frais relatifs à la construction, nous nous estimerions très heureux, car nous serions libérés vis-à-vis de notre constructeur. Mais, pour réussir dans notre entreprise, nous avons dû, avant tout, faire la preuve de sa possibilité et de son utilité. Nous avons donc été dans l'obligation, dès le début, d'installer un observateur à gages. Cet agent, exact et éprouvé, M. Baylac, que nous payons 200 francs par mois, a constitué dans notre budget une brèche notable depuis 1873, et de ce chef nous avons dû précompter environ 18,000 francs.

Or, après prélèvement des frais généraux et de ceux que nous avons spécifiés pour l'observateur, il ne nous est resté à affecter aux bâtiments qu'une somme de 40,000 francs environ, ce qui nous constitue en dette vis-à-vis de notre constructeur pour une somme d'environ 30,000 francs. Il nous restera après cela à pourvoir à notre mobilier scientifique et à notre ameublement ; c'est donc 40,000 francs au moins qui manquent fatalement à notre budget et pour lesquels nous sommes engagés, en sus de nos autres sacrifices personnels.

Nous accusera-t-on d'avoir manqué de prévision ? Nous répondrons à cela que notre confiance dans la générosité des amis des sciences a été sans bornes, et que nous avons compté comme nous comptons encore sur les souscriptions qui nous sont encore nécessaires. Puis, pouvions-nous faire moins que ce que nous avons fait ? Évidemment non. Mais, heureusement, nous avons eu pour constructeur principal un homme qui, quoique simple et modeste, a su voir toute la portée de notre œuvre ; il a fait comme nous, il a eu confiance ; permettez-moi, Messieurs, de vous présenter cet homme laborieux et intelligent. Il nous fallait un entrepreneur comme M. Abadie, secondé par une vaillante femme, pour mener à bonne fin pendant trois courtes campagnes un travail aussi important que le gros-œuvre de notre construction. C'est à M^{me} Abadie que plus de cin-

quante ouvriers de tous corps d'état ont dû, pendant ces trois campagnes, de trouver au sommet du Pic les soins matériels et une nourriture saine et abondante, qui n'ont pas peu contribué à leur faire braver les intempéries des commencements et des fins de saison.

Mais, revenant à notre situation financière et songeant aux subventions qui accueillent actuellement le projet d'Observatoire du Mont-Ventoux, subventions qui dépassent déjà celles que nous avons pu obtenir, nous sommes frappés par un fait anormal :

Étant donnée l'utilité, aujourd'hui reconnue, des observatoires de montagne, ne pensez-vous pas qu'il est souverainement illogique d'éparpiller les efforts et qu'il serait utile, avant tout, de terminer les paiements et de parfaire les observatoires commencés depuis longtemps, avant d'en subventionner de nouveaux à créer ? L'expérience acquise dans le fonctionnement de ceux qui sont achevés ne serait-elle pas d'une puissante économie dans l'installation de ceux à établir ? Si tel est votre avis, Messieurs, nous vous prions de le faire prévaloir dans toutes les occasions où vous aurez à l'émettre.

Quoi qu'il en soit, notre confiance en l'avenir n'est pas plus ébranlée que notre constance et notre ténacité. Nous tendrons de nouveau la main s'il le faut ; nous recommencerons nos pérégrinations, nos conférences, pour appeler à nous l'obole des retardataires ; comme par le passé, nous provoquerons surtout l'appui des sociétés savantes qui, par des subventions régulières pendant les deux ou trois premières années que nous allons traverser, nous assureraient le service courant de nos agents et celui des frais généraux ; les signes d'adhésion que vous voulez bien me donner en ce moment, me portent à prier les délégués des sept Sections françaises ou étrangères ici représentées, à vouloir bien porter cette question à l'ordre du jour des prochaines réunions de leurs sociétés.

Y a-t-il rien de plus international que le programme des Clubs Alpains, dans lesquels les observations physiques trouvent une si grande place, ainsi que M. le colonel Goulier, l'un des vôtres, l'a si bien démontré? De qui pourrions-nous solliciter un appui, si ce n'est des Clubs Alpains, qui n'ont encore donné à notre œuvre aucun encouragement matériel?

Je regrette d'avoir abusé aussi longtemps de vos instants précieux, mais l'orage se calme et je vais tâcher de l'imiter. Aussi terminerai-je cet entretien par le chapitre de la reconnaissance, d'abord vis-à-vis de vous, Messieurs, qui m'avez prêté une si bienveillante attention.

Notre reconnaissance doit monter plus haut encore, aujourd'hui que notre œuvre touche à sa fin; nous devons ne pas oublier nos précurseurs et nos souscripteurs.

Le souvenir de la fondation et de la construction de l'Observatoire est consacré par l'inscription suivante, sur une plaque de bronze à l'intérieur et sur une pierre à l'extérieur :

LA CONSTRUCTION DE CET OBSERVATOIRE
RÉSOLUE EN 1873

PAR LE GÉNÉRAL CHAMPION DE NANSOUTY
ET L'INGÉNIEUR C.-X. VAUSSENAT
A ÉTÉ EXÉCUTÉE EN HUIT ANNÉES
PAR LEURS SOINS CONTINUS
ET AU MILIEU DE GRANDES DIFFICULTÉS

ILS ONT ÉTÉ SOUTENUS DANS LEUR ŒUVRE
PAR LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ RAMOND DE BAGNÈRES
ET PAR PLUSIEURS CITOYENS GÉNÉREUX, NOTAMMENT
MM. JEAN CISTAC, DE MONTRÉJEAU
CHARLES BAGGIO, DE CARVIN
BISCHOFFSHEIM, DE PARIS
PAUL BERT, D'AUXERRE
ET PAR LES MINISTRES BARDOUX, FREYCHINET ET FERRY

ACHEVÉ LE GROS ŒUVRE CE JOUR
XXX JUILLET M.DCCC.LXXX.

Autour de nous se trouvent de nombreux repères naturels ou factices, des lieux, des points que nous devons citer journallement ; notre premier soin en prenant possession de notre domicile aérien a été de consacrer les noms amis du Pic aux points auxquels leur souvenir se rattache plus particulièrement.

Ainsi, nous avons appelé du nom de Plantade le mamelon sur lequel cet astronome est mort et où se trouve notre station provisoire. Nous avons donné le nom de Costallat, le fondateur de l'hôtellerie du col de Sencours, au Pic innommé qui se trouve au Sud de cet établissement.

Cette magnifique terrasse qui unit la plate-forme de l'Observatoire à notre édifice a reçu le nom de d'Arcet, le plus complet de nos précurseurs.

La grande galerie dans laquelle nous sommes et dans laquelle seront fixées les tables de marbre portant les noms de nos souscripteurs, s'appelle galerie Bischoffsheim ; la galerie parallèle, au Nord, a reçu le nom de galerie Baggio. Les deux principales entrées du rez-de-chaussée s'appellent porte Cistac et porte Freycinet.

La plate-forme de l'Observatoire a reçu le nom de Deville, en souvenir du regretté savant Ch. Sainte-Claire-Deville. Les noms de Monge, de Reboul et de Peytier ont été donnés à chacune des trois roches saillantes où sont établis les paratonnerres des pourtours.

Enfin, Messieurs, il nous reste à dénommer la splendide terrasse qui est là, sous vos yeux, et actuellement en construction. Cette terrasse, située en face de l'admirable chaîne que vous parcourrez à l'envi, peut-elle recevoir un nom plus approprié que celui de terrasse du Club Alpin ? C'est bien le seul nom qui puisse lui convenir, et c'est celui par lequel, en reconnaissance de votre courtoise visite, nous la désignerons à partir de ce jour.

C.-X. VAUSSENAT.

OROGRAPHIE DES VOSGES¹

LE MASSIF DU GRAND BALLON

Le Grand Ballon des Vosges constitue un massif en forme de pyramide à base triangulaire. Jeté en avant de la ligne de séparation des eaux, sur le faite de la chaîne, il se rattache à cette ligne par un de ses trois coins, tandis que les deux autres sont tournés vers le Rhin du côté de la plaine d'Alsace. Son point culminant s'élève à 1,426 mètr. au-dessus du niveau de la mer, à 1,200 mètr. au-dessus de la plaine environnante. Ses trois arêtes touchent, l'une le rameau d'attache avec la chaîne médiane au Lauchenkopf par 1,286 mètr. d'altitude, les deux autres la plaine aux altitudes respectives de 350 et de 270 mètr., à Thann et à Guebwiller, au débouché des deux vallées de la Thur et de la Lauch. Chacune de ses faces est découpée ou creusée par les vallées latérales, dont les plus considérables aboutissent à Willer et à Saint-Amarin, du côté de la Thur; à Wuenheim et à Rimbach, du côté de la plaine, à Murbach et derrière Lauterbach du côté de la Lauch. Un des affluents de la Lauch, le Séebach, sort d'un petit lac formé sur le flanc de la grande cime à l'altitude de 1,060 mètr. Au point de vue géologique, le massif du Ballon présente les diverses formations du terrain de transition, traversées par

¹ Voir, dans les volumes de l'*Annuaire du Club Alpin* de 1874 à 1877, les précédentes études de M. Grad sur l'hypsométrie et l'orographie de la chaîne des Vosges.

une large bande granitique. Les coteaux qui enlacent la base au-dessus de la plaine consistent en grès vosgien et en dépôts tertiaires, portant des vignes jusqu'en arrière de Thann aux expositions chaudes. Plus haut viennent des châtaigneraies et des taillis de chênes, puis des forêts de sapins et de hêtres, qui se réduisent en buissons sur le gazon des dernières cimes, où la neige se maintient par places jusqu'au mois de juillet, pour reparaitre dès les premiers jours du mois d'octobre. Pendant la belle saison, des fromagers exploitent les hauts pâturages avec leurs troupeaux de vaches, dans des chalets comme on en voit éparpillés sur toute l'étendue de la chaîne. Le fond des vallées où ne descendent pas les forêts est cultivé, et de beaux champs de seigle et de pommes de terre, des vignes et des arbres à fruits atteignent jusqu'à 800 mètr. d'altitude, sur les terrasses des villages de Goldbach, d'Altenbach et de Geishausen.

Point de pics décharnés dans le massif du Grand Ballon. Partout des cimes arrondies en dômes, aux parois plus ou moins roides, plus ou moins régulières. Pour trouver de grands escarpements à nu, il faut remonter les vallées supérieures de la chaîne centrale. Ici, les dômes gazonnés se montrent seuls partout où la forêt a disparu. Est-ce à dire que les sommets des Vosges, avec leurs formes arrondies, ressemblent bien à des ballons? Pas davantage que le massif du Grand Ballon ne figure une pyramide, dans le sens strict du mot, quoique nous rapportions à cette forme la configuration générale ou les traits caractéristiques du groupe dans son ensemble. Ni l'étymologie, ni l'orthographe première du nom de Ballon, n'a rien de commun avec un aérostat. Le peuple alsacien, dans son dialecte allemand, appelle la montagne *Belchen*, *Belch* ou *Belicha*, suivant les localités. Les écrivains latins ont écrit *Belus* et *Beleus*. Les montagnards du Val de Villé, qui parlent un patois français, désignent le sommet élevé au-dessus de cette vallée, du côté

du Hohwald, sous la dénomination de Mont *Beilage*, corruption de l'allemand *Belch*. Nous avons dans les Vosges méridionales le Ballon d'Alsace, le Ballon de Servance, le Ballon de Saint-Antoine, bien d'autres montagnes encore portant le même nom. Il y a des Ballons dans les Vosges septentrionales, formées de grès à surface aplatie. On peut citer aussi le *Belchen* de la Forêt-Noire, au-dessus de Badenweiler, et le *Belch* du Jura, près de Langenbruck, dans le canton de Soleure, celui-là avec des escarpements très roides et pas arrondi du tout. Nulle part, la forme même des montagnes n'a déterminé l'emploi du mot Ballon. Au point de vue de l'étymologie et pour ne pas induire en erreur sur la configuration exacte des montagnes désignées de ce nom, il faudrait écrire Bâlon.

Bâlon et *Belch*, avec leurs altérations diverses, françaises ou allemandes, sont en réalité deux formes différentes d'un même nom, suivant toute apparence dérivées d'une racine commune. Les populations de langue française appellent Bâlon les montagnes appelées Belch dans les dialectes allemands. Au dire des archéologues, ces montagnes sont les sommets consacrés autrefois au culte de Bel ou de Bêlèn, le dieu Soleil des Celtes. De nombreux monuments consistant en inscriptions, en autels, en pierres levées, rendent ou doivent rendre témoignage de ce culte disparu. Ne voyons-nous pas encore de nos jours les montagnards allumer sur les hautes cimes des feux de Noël et de Saint-Jean, comme une réminiscence des fêtes célébrées anciennement en l'honneur de l'astre radieux, aux deux solstices, aux principales phases de sa révolution autour de la terre ou des révolutions de la terre autour du soleil? Lorsqu'au solstice d'été le crépuscule du soir se confond avec les premières lueurs de l'aurore, quelques jours durant, la lumière du soleil reste constamment présente sur ces autels naturels. Ceux qui veulent mettre d'accord l'archéologie et la philologie avec la tradition,

pour démontrer l'existence du culte de Bélèn au sommet des Bâlon et des Belch, pour prouver que les deux noms signifient montagne de Bélèn, invoquent encore à l'appui de leur opinion le nom de Belenberg, qui désigne une cime entre Wimmenau et Rothbach, puis les champs de Bel que nous trouvons sur tous les points des Vosges, entre autres le Bel d'Eguisheim, le Belfeld à Sultz, le Belacker sur le plateau du Rossberg, derrière Thann. Somme toute, sans contester la valeur de ces rapprochements archéologiques et philologiques, nous nous bornons à signaler les arguments susceptibles de militer en faveur de l'ancienne orthographe de Bâlon, et nous écrivons Ballon, comme tout le monde fait aujourd'hui, persuadé que la forme moderne passée dans l'usage vaut la forme plus ancienne, dont un usage de plus vieille date constitue le seul titre. Toutefois, en trouvant les deux formes également légitimes, et en acceptant le nom de Ballon admis par les naturalistes contemporains, rappelons-nous bien que les montagnes de ce nom ne se trouvent pas toutes dans les Vosges et n'ont pas des formes régulièrement arrondies.

Actuellement la tête du Grand Ballon se présente sous l'aspect d'une cime à double bosse, formée de grauwacke et revêtue d'une végétation de myrtilles et de bruyères. Une légère dépression sépare les deux bosses de la cime. Six mois durant, la neige recouvre son vaste dôme. Pendant l'été, celui-ci offre d'assez bons pâturages, dont la pelouse est entremêlée de bouquets de hêtres nains, derniers efforts de la végétation arborescente pour vaincre la rigueur du climat dans ces lieux élevés et sans abri. Il y a, sur la partie orientale de l'une des bosses, une partie rocailleuse où croît en abondance une charmante fougère rupestre, dimorphe : l'*Allesorus crispus*, et tout autour la fleur d'or : *Hieracinum aurantiacum*, Goldblume des montagnards. Depuis quelques années le Club Vosgien, aidé d'une subvention du Conseil général de la Haute-Alsace,

a construit une maison de refuge près du sommet, sur le côté de Guebwiller. C'est une construction massive en pierres, surmontée d'une plate-forme avec créneaux et une tour, quelque chose comme un fortin, dont les fenêtres ressemblent à des meurtrières, et dont l'entrée se ferme avec une porte en fer. Plus bas, vous voyez sur le flanc de la montagne plusieurs chalets pour la fabrication du fromage. Le panorama du Grand Ballon embrasse, outre les montagnes et les vallées du massif, la chaîne des Vosges jusqu'aux Ballons d'Alsace et de Servance, la Forêt-Noire, le Jura et les Alpes lointaines, celles-ci visibles seulement par un temps clair.

L'arête qui rattache la cime du Grand Ballon au faite de séparation, entre les vallées de la Thur et de la Fecht, se noue au Lauchenkopf, Tête du Lauchen, par 1,286 mètr. d'altitude. Cette Tête du Lauchen s'arrondit en dôme gazonné. Un col, avec cote de 1,150 mètr., la sépare du Wis-sart, autre cime élevée de 1,318 mètr., et mène de la vallée de la Lauch dans la vallée de la Fecht derrière Sondernach. Les sources disséminées autour du Lauchenkopf alimentent à la fois la Fecht, la Lauch et la Thur. Sur le versant de la Lauch, les pentes sont fort roides et s'abaissent brusquement jusqu'à l'étang tourbeux du Lauchenweyer, à fond plat. Sur le versant de la Thur les sources s'écoulent dans le Glasseruntz, qui descend sur Kruth et dont le bassin se ramifie vers le haut en patte d'oie. A partir du Lauchenkopf, le faite se déprime ou s'aplatit sur une longueur de 1 à 2 kil., s'abaisse doucement jusqu'à 1,221 mètr., pour remonter ensuite à 1,275 mètr. au haut de la double cime au-dessus du Steinlebach,, ruisseau pierreux qui coule dans la Lauch. La ferme du Steinlebach, une des mieux tenues des Hautes-Vosges, réunit de 100 à 125 vaches et génisses donnant un jour dans l'autre 8 hectolitres de lait. C'est un beau site, avec de grands arbres disséminés dans le pâturage, au sol accidenté, à pente rapide au-dessus des noires

forêts de sapins de la Lauch. Présentant deux mamelons, séparés par une selle à 50 mètr. en contre-bas, la Tête du Steinlebach envoie un contrefort du côté de la Thur. Ce contrefort se ramifie sur 1,100 mètr. d'altitude en deux rameaux séparés par le vallon de Burnenbach qui débouche à Odern. L'un de ces deux rameaux se dirige droit à l'Ouest, c'est le plus court; l'autre, plus long, droit au Sud, en s'abaissant par gradins successifs. Tous deux s'arrêtent à la cote de 800 mètr. avant de descendre définitivement au fond de la vallée. Entre les deux mamelons dominant le Steinlebach passe la gouttière du Hohrainruntz, une des branches supérieures du vallon de Ranspach.

Le contrefort entre les vallons de Ranspach et du Vogelbach, peu ramifié, couvert de bois et dirigé droit au Sud-Ouest, s'arrête aussi à la cote de 800 mètr., avant de s'abaisser sur la vallée de la Thur. De même pour le contrefort entre les vallons de Moosch et de Rimbach, comme pour celui de la Tête du Steinlebach entre les vallons de Ranspach et de Burnenbach. Cette hauteur de 800 mètr. dessine le niveau auquel les faltes de séparation des vallons latéraux de la Thur plongent d'un bond vers le fond de la vallée principale. Jusqu'à ce niveau les bords de la vallée sont fort roides, fort escarpés sur les deux versants, en amont de Wesserling. De plus on remarque sur ces pentes rapides une succession de terrasses parallèles, analogues à celles des formations glaciaires de l'Angleterre et de l'Écosse, signalées par Buckland et par Agassiz. A la page 90 de son livre sur les anciens glaciers des Vosges, Édouard Collomb fait remarquer déjà que les terrasses parallèles ne se rencontrent pas immédiatement au pied de la montagne, parce qu'il est encombré de débris d'éboulements contemporains. Mais, si l'on s'élève à quelques centaines de mètres sur cette pente, qui est complètement dépouillée de forêts, on s'aperçoit que son relief est formé d'une certaine quantité de gradins, pareils à d'énormes marches d'escaliers de

15 à 20 mètr. de hauteur verticale chacune. Les terrasses suivent un plan à peu près horizontal et sont très prononcées aux points où la montagne avance dans la vallée et en resserre l'espace. Puis, lorsque la vallée s'élargit pour livrer passage à un vallon latéral, les traces de gradins disparaissent. Au-dessus du village d'Urbès, en dehors du massif du Ballon, le pied de la montagne est aussi taillé sur les deux rives et sur certains points en forme de larges gradins.

De même que la Tête du Steinlebach, le Storckenkopf forme une double cime jumelle élevée de 1,236 mètr. et dominant le vallon du Hirzengraben, vers la Lauch, le vallon du Vogelbach vers la Thur. La gouttière du Vogelbach monte d'ailleurs jusqu'à la cime même du Ballon. Quelques gradins étagés partent ensuite de la crête jusqu'au Haag, à 1,363 mètr.; puis au sommet du Grand Ballon, à 1,426 mètr., entre le Ballon et le Haag, un col abaissé à 1,235 mètr. mène du Rimbach, vallon derrière Willer, au couloir du lac sur le versant de la Lauch. Un bon chemin descend de ce col à travers une belle forêt de hêtres dans le vallon du Rimbach et à Geishausen au-dessus de Saint-Amarin. Des bouquets de hêtres couronnent aussi la tête du Haag en contraste avec la tête chauve du Ballon. Un contrefort du Haag se dresse entre le Vogelbach et le vallon de Moosch, qui remonte aussi jusqu'au village de Geishausen. Un autre contrefort, dirigé droit au Sud, sépare le vallon de Moosch du Rimbach. Geishausen est bâti sur une terrasse au-dessus du Bachmattruntz. Son nom, qui signifie le local des chèvres, indique assez combien il est pénible d'y monter. C'est une localité intéressante par ses cultures et sa position à 700 mètr. d'altitude. Le ruisseau du Bachmattruntz est assez fort pour mouvoir un moulin déjà avant d'arriver à Moosch.

Que si nous tournons maintenant nos regards du côté des autres arêtes de la pyramide ballonnière, nous avons

d'abord celle qui descend au Sud-Est vers le Molkenrain. La crête gazonnée s'abaisse à 300 mètr. vers une sorte de terrasse avec un beau pâturage, vers le Nord, où se trouve la ferme du Ballon dite Belchenhütte. Ici la roche ne se compose plus de grauwacke : elle consiste en granite qui forme une bande assez large, allant des bords de la Thur, à Saint-Amarin, jusqu'au-dessus de Lauterbach, sans atteindre pourtant le fond de la vallée de la Lauch. Les alentours de la Belchenhütte sont rocailleux. Deux vallons fortement encaissés et à pente roide descendent des deux côtés de la terrasse où s'élève la ferme, pour se rejoindre au-dessus de Rimbach, en formant la vallée de même nom. A 200 mètr. plus bas que la ferme, et vers le Sud, un contrefort se détache de la crête après le col de la Matt. A vrai dire le col de la Matt n'est pas un col. C'est un pâturage à 985 mètr. d'altitude, tandis que la cote de la Belchenhutte porte 1,117 mètr. On passe par là du vallon supérieur de Goldbach dans celui d'Altenbach, mais sans découpage dans le contrefort. L'arête du contrefort continue à descendre sans subir de ressaut. Les deux versants sur Altenbach et sur Goldbach sont très rapides. Altenbach et Goldbach sont deux petites communes du canton de Saint-Amarin, l'une avec 654, l'autre avec 195 habitants. D'épaisses forêts les entourent en haut et en bas. Aux bonnes expositions s'étagent des champs en culture avec des arbres fruitiers. Un beau chemin conduit de Goldbach par le col de la Matt dans la vallée de Rimbach. Trois ruisseaux, véritables torrents à la suite de pluies abondantes, assez forts, grâce à leur chute, pour mouvoir des scieries et des moulins, se rejoignent au fond de la vallée latérale de Willer. Un pont en pierres conduit le chemin par-dessus le cours d'eau avant la montée de Goldbach.

Une marche de 150 mètr. d'élévation se précipite d'un bond depuis le bord la terrasse de Belchenhutte au col qui mène de Goldbach à Rimbach, par-dessus l'arête Sud-Est

du Ballon. Ce col est à 950 mètr. De l'autre côté l'arête remonte à 1,016 mètr. Un nouveau contrefort s'en détache pour séparer la vallée de Wuenheim de celle de Rimbach. Nous nous retrouvons sur le terrain de grauwacke. La crête se rétrécit dans le haut, devient assez aiguë, descend sur le col de Freundstein par le Kohlschlag, atteint l'altitude de 860 mètr., pour remonter à 920 et à 945 mètr., sur les points culminants de deux pitons dont le plus élevé porte les ruines d'un ancien château-fort. Formé d'un escarpement à pic, le piton de Freundstein se termine d'un côté par un précipice. Au dire de la légende, le seigneur du lieu, assiégé et sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, se serait lancé à cheval, avec sa fille en croupe, dans ce précipice. Quant au col, il livre passage du Tieffenbach de la vallée de Wuenheim dans le vallon de Goldbach. Un contrefort à crête aiguë se détache du Freundstein, entre les deux affluents supérieurs du ruisseau de Wuenheim, sous le nom de Rauhfels. Au delà, l'arête monte à la cime du Molkenrain ou Mulkren, haute de 1,128 mètr. Autour de ce sommet, pareil à un dôme gazonné, rayonnent quatre vallons, séparés par quatre contreforts. Ces quatre contreforts se relient à la cime comme les arêtes d'une pyramide régulière à base quadrangulaire dont les faces seraient évidées de manière à former autant de vallons qui aboutissent dans la vallée latérale de Willer du côté de la Thur ; à Steinbach, au Sud ; derrière Wattwiller, à l'Est ; dans la vallée de Wuenheim, au Nord. Quant aux arêtes mêmes de la pyramide du Molkenrain, elles vont au Bæckerkopf, au Sud-Ouest ; au Herrenfluh, au Sud-Est ; au Hartmannswillerkopf, au Nord-Est : l'arête Nord-Ouest est celle qui va au Freundstein et au Ballon. Les altitudes des sommets auxquels se lient les quatre arêtes du Molkenrain sont : Freundstein, 945 mètr. ; Bæckerkopf, 915 mètr. ; Herrenfluh, 860 mètr. ; Hartmannswillerkopf, 1,020 mètr. Quantité de vallons, de ravins, la

plupart à pentes très roides, s'ouvrent dans les flancs de ces cimes très tourmentés, et tout couverts de bois.

Entre les deux vallées de Wuenheim et de Rimbach s'avance le rameau du Firstacker et du Bustenberg qui dominant la ville de Soultz. Il se rattache à l'arête Sud-Est du Ballon entre le Kohlschlag et la terrasse de la Belchenhütte par un nœud élevé de 1,015 mètr. Ce rameau atteint de 50 à 60 mètr. de hauteur en plus vers l'Est, et se partage ensuite en fourche, avec un vallon découpé profondément et tout couvert de bois. La vallée de Rimbach monte sur le flanc même du Grand Ballon. Immédiatement au-dessus de cette cime, elle s'ouvre sous forme d'un grand bassin boisé, découpé en patte d'oie, dont les parois descendent en gradins réguliers à plus de 700 mètr. de profondeur sur une étendue en projection horizontale d'environ 2 kil., avec 18 degrés d'inclinaison moyenne. Autrefois, on y exploitait des verreries. Le ruisseau de Rimbach est formé de la réunion de deux affluents principaux, dont l'un, le Dieffenbach, prend sa source au col qui mène à Goldbach. Ne le confondons pas néanmoins avec le Tieffenbach de la vallée de Wuenheim. Rimbach se trouve à 500 mètr. d'altitude dans un site fort pittoresque. Un col élevé de 650 mètr. seulement conduit du vallon de Rimbach dans le Storenloch, branche latérale du vallon de Murbach, en franchissant l'arête Nord-Est du grand massif sur le versant de la Lauch.

Cette troisième arête, en partant de la cime du Ballon, atteint l'altitude de 1,226 mètr. au Judenhut, où aboutissent les ramifications supérieures du vallon de Murbach, le Belchenthal et le Breul. Du Judenhut aux sommets suivants qui surgissent sur l'arête, la chute est de 300 mètr. Un sommet au-dessus du Geisthal et du Storenloch atteint encore 868 mètr. Vient ensuite à 650 mètr. le col de Rimbach à Murbach, puis le sommet du Geiskopf à 719 mètr., et d'autres à 625, à 560 et à 434 mètr., ce dernier au-dessus

de Sultz et en face des fameux vignobles du Kitterlé. Sauf le vallon de Murbach, avec les ruines de son antique abbaye, ses magnifiques forêts, et ses fraches pelouses ombragées, la troisième arête du massif du Grand Ballon ne présente pas d'accident de relief à noter spécialement. Sur le flanc du massif qui forme le versant de la Lauch s'ouvrent encore les vallées latérales de Wittersbach, près Lauterbach; du Felsenbach, à Sengern; du Seebach qui monte au lac du Ballon. Aucune de nos vallées des Vosges n'est plus verdoyante que le bassin de la Lauch; aucune ne présente des forêts plus profondes, plus épaisses. Si vous vous élevez dans le vallon de Murbach au-dessus des ruines de l'ancienne abbaye, vous n'apercevez aucune rocaille, point de rocher dénudé : des prairies exubérantes au bord de l'eau, puis un rideau de châtaigniers et des taillis de chênes; au-dessus des chênes, des sapins et de grands hêtres. Nulle part vous ne trouvez de plus beaux arbres que dans la forêt du Lauchen, avec ses troncs plusieurs fois séculaires, pareils à de superbes fûts de colonnes, supportant des dômes d'un feuillage sombre, où la pluie et la lumière ont également peine à pénétrer.

Le lac du Ballon lui-même, à 960 mètr. au-dessus du niveau de la mer, repose et recueille ses eaux transparentes dans une vraie coupe de verdure, au fond d'un cirque entaillé dans les flancs de notre plus haute montagne. Quel site splendide, fait pour la rêverie et la méditation, tout de poésie, de recueillement et de calme. Un canal d'écoulement, muni de vannes et creusé dans le roc, dont nous avons déjà parlé ici même, en une autre circonstance, règle la sortie de l'eau et alimente le cours de la Lauch en temps de sécheresse, grâce à la retenue du lac. Au-dessus du lac, les parois de son bassin s'élèvent en amphithéâtre, toutes revêtues de hêtres et de sapins jusqu'aux pelouses de gazon qui couvrent la cime. Ces parois ne présentent point d'escarpements vertigineux. A peine çà et là un

rocher à pic qui fait saillie à la surface des parois. Presque partout des talus rectilignes à pente uniforme dessinent le pourtour, déformés légèrement par deux petites gouttières ou des vallons à inclinaison plus faible. Le bassin monte en amphithéâtre à 300 mètr. au-dessus du niveau du lac, le sommet du Ballon a 500 mètr. et la cime du Haag a 400 mètr. environ. Aujourd'hui, une nouvelle route forestière, facile et commode, praticable aux meilleures voitures et qui passe à côté de la ferme hospitalière de la Roll, facilite l'ascension aux touristes les moins marcheurs plus haut que le lac.

CHARLES GRAD,
Membre du Club Alpin Français,
(Section Vosgienne).

Logelbach (Alsace), 2 novembre 1880.

TABLEAU DES ALTITUDES

MESURÉES

DANS LES PYRÉNÉES ESPAGNOLES

La liste suivante contient le plus grand nombre des altitudes que j'ai mesurées durant mes diverses campagnes dans les Pyrénées espagnoles à l'aide de visées directes.

Celles qui ont été calculées au moyen d'observations barométriques figurent plus loin, ou ont déjà figuré dans les précédents *Annuaire*s.

J'ai employé concurremment deux instruments pour la mesure des distances zénithales : l'*orographe*, dont je ne saurais plus me passer, et la *règle à éclimètre* de notre éminent collègue le colonel du génie Goulier.

Ces deux instruments se contrôlaient l'un l'autre : en effet, tandis que, avec la règle à éclimètre, je lisais les angles sur un limbe et les inscrivais sur un carnet, l'*orographe* me donnait, pour ainsi dire mécaniquement, un tracé graphique sur lequel, dans le travail du cabinet, je mesurais après coup, au moyen de deux recherches appropriées, les distances zénithales et leurs tangentes, ce qui, en réalité, me donnait trois lectures pour chaque point visé.

De la sorte, j'étais certain de faire disparaître les fautes de lecture, inévitables dans tous les cas et surtout après des heures de marche et des ascensions souvent pénibles.

Les instruments dont je disposais n'étant pas construits

avec le même degré de perfection que ceux qu'emploie la haute géodésie, j'ai dû suppléer à cette imperfection par la multiplicité des visées pour chaque point, spécialement pour ceux qui m'ont servi de stations.

De même, je me suis imposé l'obligation de viser, toujours de proche en proche, le plus grand nombre possible de points d'altitude connue, tels que les signaux géodésiques de la triangulation française, ceux de la triangulation espagnole, et, subséquemment, les points dont j'avais déjà pu déterminer l'altitude avec une précision suffisante.

De la sorte, je pouvais : soit vérifier le réglage de mes instruments, soit, et d'une manière générale, déterminer les erreurs angulaires dont ils étaient entachés, et en déduire la correction applicable à chaque mesure.

Ces vérifications et corrections faites, j'ai procédé au calcul des moyennes, et, pour ramener dans une certaine mesure à la même valeur relative les observations faites à des distances différentes, j'ai affecté chaque observation d'un coefficient inversement proportionnel à la distance, coefficient représentant comme le *poids* de cette observation, et que j'ai fait égal à 1 pour la distance de 10 kilom. Toutefois, pour les points rapprochés, soit par suite de la connaissance imparfaite de la distance, soit à cause de la difficulté d'apprécier exactement la situation du point culminant, toujours plus ou moins arrondi ou déchiqueté, l'exactitude ne croît plus en raison directe du rapprochement ; aussi, pour les observations faites à une distance de 10 kilom. et en deçà, ai-je admis cette règle purement empirique, que le coefficient demeurait constant et égal à 1.

Le total des produits, divisé par celui des coefficients, donne la moyenne, et la somme des coefficients, que nous pouvons appeler le *poids* de chaque moyenne, en donne la valeur relative.

Après examen de l'ensemble du travail et de la concordance des différentes parties du réseau d'altitudes ainsi ob-

tenu, je puis certifier que les erreurs, dans tous les cas, sont inférieures à celles que pourraient donner les baromètres, et que, en particulier, pour les points qui m'ont servi de stations, elles ne dépassent jamais 2 mètr.

Je remercie mon excellent ami, notre collègue le commandant du génie Prudent, pour l'aide qu'il n'a cessé de me donner, pendant l'exécution de ce travail, non seulement par ses conseils, mais encore par sa collaboration effective, sans laquelle je n'aurais pu parvenir à calculer un aussi grand nombre d'observations dans le laps de temps que j'y ai consacré. Malgré tout, je n'ai pu achever tous les calculs dont j'avais recueilli les éléments, et il me reste environ 100 à 150 cotes d'altitudes à déterminer encore. Ces cotes, moins importantes que celles qui sont imprimées ci-après, figureront dans le prochain *Annuaire*.

FR. SCHRADER.

AVERTISSEMENT

J'ai inscrit pour mémoire et avec astérisque les altitudes des sommets du réseau géodésique français ou du réseau géodésique espagnol qui m'ont servi de points de rattachement.

De plus, les noms de mes principales stations sont écrits en **lettres grasses**.

Pour certains pics (Bacanère, Gerbats, Entécade, Pinède, Grande-Fache, etc.), je ne suis pas d'accord avec le 1/80,000^e; mais ces différences n'ont rien de surprenant, car ces points, non triangulés, ne font pas partie du réseau géodésique.

D'autre part, le commandant Prudent avait trouvé, dans les registres d'observations de Corabeuf, une vingtaine de visées dirigées sur des sommets espagnols et qui n'avaient pas été utilisées faute de recoupements. Pour un certain nombre de ces points, j'ai pu fournir des recoupements qui ont permis de conclure la distance sur les visées de Corabeuf et par suite l'altitude, ce qui a donné comme un supplément du réseau géodésique français. Ces points sont les suivants : Pic Béciberri, Pics Suelsa et Fulsa, Pic d'Otal, et enfin le Pic Turbon, dont l'altitude s'est trouvée d'accord à 2 mètr. près avec celle des géodésiens espagnols.

A

Abi (Sierra de), Esera	1595
Aguas-Passas (Pic d'), Esera.	2828
Ainsa (La) (ville), Cinca et Ara	585
Albe (Pic d') Esera.	3119
— (2 ^e sommet) —	3104
Algas (Pic d'), Gallego.	3047
Aneto (Lac d') ou Llosas, Esera.	2493
Aneto (Pic d') —	3404
Aouéran (Mail), Cinca.	2584
Arrasas (Murailles d'), Ara.	2232
Armenia (Col d'), Cinca-Esera.	2320
— (Pic N. d') —	2647
— (Pic S. d') —	2732
— (Angle S. du cirque), Esera.	2526
Armeros (Pic de los), Garonne.	2532
— (Pic au Sud de) —	2447
Arrès-Debat (village), —	1158
Arrès-Dessus -- —	1261
Arró — —	898
Arrós — —	852
Artigue (Mail de l'), —	2730
Artigue de Lin (plateau) —	1570 (?)
— (chute) —	1420 (?)
Arualas (Pic de las), Gallego.	3061
Aygues-Tortes (Port d'), Neste de Louron.	2542

B

Bacanère (Pic de), Garonne.	2178
Bacias (Pic de), Ara.	2717
Baciero (Sierra de), Esera.	2134
Bacivé (Pic Ouest de), Garonne.	2642
— (Pic Est) —	2593
Baguenola (Pic de), Esera.	3056
Ballabriga (Sommet E. de), Isabena	2029
Baque (Ceil de la), Pique.	3129
Barbenuto (Cime au N. de), Gallego.	1518
Bardasina (Lac de), Esera.	2170
Barlonguère (voir Gariet).	
Barrados (S. n° 1), Garonne.	2470
— (— 2), —	2514
— (— 3), —	2514
Basaran (village), Ara.	1408
Basibé (Col de), Esera.	2020?
— (Pic de), —	2751
— (Pic Ouest) —	2765
Basiero (Pic N.-O.), Nog. Pallaresa.	2901
— (Pic S.-E.), —	2889
Batchimale (Pic), Cinca.	3022
Batijiellas (Lac de), Esera.	2310
Battans (Pic des), Ara.	2908
Bausen (village), Garonne.	892
Béciberri (Pic), Nog. Ribagors.	3004
— (Pic au N. de) —	2892
Begós (village), Garonne.	925

TABLEAU DES ALTITUDES.

533

Belveder (village), Esera.	919
Benós — Garonne.	730
Bielsa (Plaza Mayor), Cinca.	1049
Biescas (ville), Gallego.	885
Blanc (Mail), Garonne.	2434
Bosost, moyenne (village), Garonne.	763
Boum (Pic de), Pique.	3010
Boumort (S ^e de)	2138 (?)
Bounaigo (Pic de la), Nog. Pallaresa.	2779
— (Port de la) —	2050 (?)
Brama-Pan (sommets), Cinca.	1546
Brasato (Pic de), Ara.	2745
Buey (Pouy de), —	1998
Buey (1 ^{er} pic au Sud), —	2040
— (2 ^e —), —	2046

C

Campanuelo (Pic), Esera.	1511
Campo (ville), —	603
Cancias (sommets Ouest), Ara.	1927
— (sommets Est), —	1924
Capdellá (Pic S.-E. des lacs de), Flamisell.	2875
— (Pic E. des lacs de), —	2897
Cargades (Pic des), Ara.	2718
— (cime N.) —	2523
Castañesa (village), Noguera Rib ^a	1436
— (Pic de), —	2858
— (Pic, Sud), —	2467
Castiecho (Pic del), Cinca.	2656
Castillo-Mayor, —	2010
Chia (village), Esera.	1162
— (Sierra de), —	2508
— (S ^e , angle E), —	2386
Clarabide (Pic de), —	2959
Cogomella (Pic de), Flamisell.	2863
Collibert (Col de), Cinca-Esera.	1450
Colomés (grand Pic de), Garonne.	2926
— (Pic central), —	2872
— (Pic occid. ?), —	2863
Colomés (Pic au S. du p. de), —	2893
— (Pouce de), —	2749
Comahuaña (Pic de), Esera.	2714
Comiello (Pic sup.), Ara.	1916
— (Pic inf. N.), —	1662
Comolos-Altes (Pic A), Nog. de Ter.	2964
— (Pic B), —	2961
— (Pic C), —	2981
— (Pic D), —	2940
— (Pic E), —	2876
— (Pic F), —	2794
— (Pic G), —	2960
Comolo Forno (grand Pic), —	3032
— (Pic au S.), —	2967
— (2 ^e Pic), —	3028 (?)
Comolos-Pales (Pic de), —	3006
Coronas (Col de las), Cinquetta-Esera.	1754
Coronas (Pic de las), —	2807

Costalda (Pic), Gallego.	2844
Cotefablo (Col de), Ara.	1833
Cotiella (Pic de). Cinquetta-Esera. . . . *	2910
— (Eperon O.), —	2540
— (Ressauts à l'Est), Esera.	2465
— — —	2314
— — —	1936
Crabes (Pic des), Aran, Garonne.	2616
— — Nog ^a Pallaresa.	2799
Crespèña (Pic), Cinca	1977
Crestado (Pic au S. du P ^l), Garonne.	2858
Crioc (Mail de), Garonne.	1898
Crus de Guardia (col), Cinca.	2299
Cylindre du Marboré , — *	3327

D

Dorronco de Durro (pic), Nog. de Ter.	2539
---	------

E

Encantados (roc N.-O.), Nog. Pall.	2746
— (roc S.-E.), —	2753
Enfer (Col d'), Gallego.	2763
— (Pic sup'), —	3082
— (Pic Est), —	3078
— (Pic Ouest), —	3072
Entécade (Pic de l'), Garonne.	2286
Erlavall (Pic d'), Nog. de Ter.	2640
Eristé (Col d'), Esera.	2886
Eristé (Pic d'), voir Bagueñola.	
— (Pic N. d'), Esera.	3026
— (Pic S. d'), —	2933
— (P ^a du col d'), —	3012
Escalette (Pas de l'), Garonne.	2461
— (Sommet de l'), —	2545
Escuzana (Contrefort O.), Ara.	2717
— (Corniche inf. O.), —	2587
— (Pic de l'), —	2836
Espade (Pic de l'), Cinquetta.	2832
Espelunz (Pic de), Ara.	2696

F

Fache (Grand pic de la), Gallego.	3006
Fajalata (Sommet central), —	2272
— (Sommet occidental), —	1803
— (Sommet oriental), —	2131
Fanlo (Pied du clocher), Cinca.	1360
Féchan (pic), Nog. Ribagorzana.	2952
— (Petit pic), —	2818
Fenès (pic), Ara.	2520
Fenias (pic), —	2589
Ferrera (Sierra), sommet central	2174

TABLEAU DES ALTITUDES.

535

Ferrera (Sierra) (station), Esera	1521
Fonguera (Pic de), Nog. Pallaresa.	2885
Fourcade (pic), Garonne	2882
Fraucata (sommets E.), Ara.	2782
— (sommets O.), —	2760
Fronde (Pic de la), Gallego.	3071
Fulsa (pic), Cinquetta.	2860
Furca (Col de la), Ara.	2496
— (Pic de la), —	2598

G

Gabalo (Pic de), Ara.	1978
Gabardon (Sierra de), —	1706
Gabiédou (de Torla), Ara.	2287
Gabiet (pic), —	2711
Gabiétou (pointe N.), —	3033
— (pointe S.), —	3028
— (glacier, fin), Gave.	2635
Gavin (village), Gallego.	1044
Gallinero (pic), Esera.	2719
Gaulis (Col de), Ara.	2339
— (Pointe de), —	3006
Gerbats (Pic de), Gave.	2902
Gerbauze (Pic de), Garonne.	2707
Gistain (Col de), Esera.	2524
Guarra (Sierra, Tosal de), Ebre.	2079
— (Eperon Est), —	1996
— (Pic Ouest), —	1770

H

Hermittans (Pic des), Pique.	3116
Herran (Mont-), Vignemale, Gave.	3253
Homme (Pic de l'), Garonne.	2722
Horca de Lanne Major (Pala de la), Gallego.	2762
Hoz (Peña d'), —	2554

I

Isabel (Col de Santa), Cinca.	1527
Isards (Col des), Ara.	2739

J

Janovas (Sierra de), Ara.	1633
--	------

L

Labassa (Pic de), Gave de Caunterets.	2941
Lanza (Pic de la), Garonne.	2658
— (Piton Ouest), —	2629
— (Petit pic O.), —	2614
Lary (Pic de), —	2788

Linás (village), Ara.	1280
Louséras (Pic de las).	3002
— (2 ^e Pic).	2978
Lujiarre (S ^e de).	1972
Llauset (Brèche de), Nog. Ribag.	2461
— (Pic au S.-O. de), —	2591
Llarga (Pic de), Cinca.	2275
— (Pic inf. Est), —	2265 (*)
Llinya (Puig de), Nog. Pallaresa	2865

M

Maladetta , Esera.	3312
Malbierne (Pic), —	3067
— (2 ^e Pic), —	3055
Marimana (Pic de), Nog. Pallaresa.	2680
— (2 ^e Pic), —	2675
Marina (Pic de S ^e), Ara.	1791
Marqués (Collada del), Cinca.	2178
Mauvanet (Pica de), Nog. Ter.	2746
Mediodia de Bielsa (P ^e del), Cinca.	2318
Méné (Pico), —	2445
Ménége (Tuc), Pointe A, Garonne	2894
— Pointe C, —	2925
Miguel (Tosal de San), —	1490
Moncorbo (village) d'Aran, Garonne.	1341
Monestero (Pic), Nog. Pall.	2882
Monsenito (Pic), Nog. Pall.	2883
Mont (village) Aran, Garonne.	1325
Mont (Tuca del), Esera.	2840
Montañesa (Peña), Est, Cinca.	2279
— Ouest, —	2303
Montañeta (pic), Flamisell.	2763
— (col), —	2691
— (col plus au S.-O.) —	2641
Montarto (Signal de), Nog. Rib.	2951
Montarto d'Aran , Garonne.	2827
Montiberri, Nog. Pall.	1868
Montludé (sommets Ouest), Garonne.	2315
Montludé (Pic de) —	2511
Montoliet (pic), —	2577
Montolieu (Pic de), —	2678
Moricio (Lac de San), Nog. Pall.	1925 (*)
Moulières (Pic de), Nog. Rib.	3008
Muera (Village de Santa), Esera.	792
Munia (Pic de la), 3 asc., Gave.	3150

N

Negro (Estaf), Nog. Pall.	2537
Nénil (village), Nog. Rib.	1265
Nicolas (Pic supérieur de San), Flamisell.	2836
— (Pic au Sud), —	2738
— (Pic dernier, S.-E.), —	2731
Niscle (Col de) (centre), Cinca.	2470
— — —	2376
— (Pic Ouest de), —	2789

TABLEAU DES ALTITUDES.

537

Niscle (Pic N° 2),	Cinca	2768
— (Pic N° 3),	—	2744
— (Pic N° 4),	—	2694

O

Ordessa (Grande aiguille d'),	Ara.	2248
Oroñi (Peña de),	Aragon	1758
Otal (village),	Ara.	1491
— (Brèche d'),	—	2342
Otal (Pic d'),	—	2699
Oturia (sommets),	Gallego	1888
Ourdiset (Pic d'),	Cinca.	2601
— (Port d'),	—	2355

P

Pahules (las) (village),	Isabena.	1433
Panillo (Sierra de),	Esera.	1383
Parrous (Pic Nord),	Garonne.	2726
— (Pic Sud),	—	2708
— (Petit pic),	—	2610
Peguera (Pic de),	Nog. Pallaresa.	2983
— (Pic au Sud de),	—	2906
Peramo (Pic de),	Esera.	2910
Perdu (Col du Mont-),	Cinca.	
Perdu (Mont-),	—	3352
Pétard (Pic),	Cinquetta.	3178
Picade (Port de la),	Garonne.	2505
Picala (Peña)		2038
Pico du Gallinero,	Esera.	2257
Piedrafitta (Grand pic de),	Noguera Pall.	2757
— (2° pic),	—	2717
— (Pic oriental),	—	2638
Piedra-Muela,	Cinca.	2399
Pinède (Bastion S. du val de),	—	2501
Pinède (Pic de),	—	2654
Pinède (Port de),	—	2438
Pique (Pic de la),	Pique.	2411
Posets, gl. Ouest, bas du gl. ou début des moraines,	Esera.	2813
Posets (Piton N. du),	Esera.	2726
— (Pic Sud),	—	3325
Posets (Pic),	—	3367
Poulopin (Pic de),	Ara.	2020
Pouméro (Pic),	Garonne.	2685
Pouys (Tres, pic),	—	2849
— (Port des),	—	2287
Pueyo (El) de Mondicieto,	Ara.	2379
Pusillibro.	—	1780

Q

Queço (Pic del),	Cinca.	2011
— (Rochers rouges),	—	1810
Querigüña (Lac),	Esera.	2657

R

Ramond (Som de), Cinca	3248
Ratère (Pic de la), Garonne.	2854
— (Pic au S. du port), Noguera Pall.	2705
— (Port de la), —	2544
Révilla (Col de), Cinca.	2063
Rias (Cuma), —	1910
Rio Bueno d'Aneto (étang), Nog. Ribag.	2295
— (Lac sup ^r), —	2338
— (Lac interméd.), —	2320
— (Lac inf ^r), —	2299
Rio Bueno de Senet (étang)	1886
Roca-Néra (Aran), Garonne.	2417
Rouch (Mont-), Nog. Pall.	2852
Royo (Pic), Ara.	2910
Ruego (Montagne de), Cinca.	2640
Russell (Pic), Nog. Rib.	3198

S

Sabocos (Pèña de), Gallego.	2752
Salana (Pic de), Garonne.	2480
Salarous (Col de), Ara.	2514
— (Pic de), —	2746
Salenques (Pic de), Nog. Rib.	2993
Sandrous (Pic), Garonne.	2701
— (Pic inf ^r), —	2664
Saravillo (village), Cinquetta.	899
Sarrato (pic), Ara.	2877
Sarrettes (col), —	2809
Sein (Aiguille de), Cinquetta.	2868
— (Pointe à l'O. de l'Aig.) —	1650
Séira (village), Esera.	645
Sénès (village), Cinca.	1296
Senz (village), Esera.	861
Séoube (Pic de), Garonne.	2326
Serlé (village), Esera.	1408
Sistral (Angle de la montagne), Cinca.	2064
— (Fralle), —	1999
— (Pic), —	2080
Sivll (Signal de), —	1389
— (Sommet à l'E. de), —	1270
Spluga (Sierra de), Pointe O., Esera.	1290
— (S ^e de) (Sommet), —	1518
Subenulls (Pic de), Nog. Pall.	2948
Suèlsa (Pic), Cinca.	2967

T

Taillon (Col du), Ara.	2830
Taillon (Pic du), —	3148
Tella (village), Cinca.	1384
Tempêtes (Pic des), Nog. Rib.	3291

TABLEAU DES ALTITUDES.

539

Tendenera (Pic), Ara.	* 2850
— (Mamelon au S. de), Gallego, . . .	2349
Toro (Col de), Garonne.	2297
Tort (Kstañ), de Peguera, Nog. Pall.	2393
— (Pic au S.-E.), Flamisell.	2884
— (Pic à l'E.), —	2921
— (Pic au S.), —	2716
Trigofiero (Pic), Cinca.	2509
Turbon , Esera.	2492
Turmo (Lac de), —	2251

U

Urdizu (Pic), Ara.	2701
-----------------------------------	------

V

Vallerin (Punta de), Ara.	2033
— (Punta N° 2), —	1959
— (Punta N° 3), —	1916
Viella (Pic Est du port de), Garonne.	2736
Viescras (village), Esera.	792
Vignemale , Ara.	* 3298
— (Petit), —	3192
Vila (village), Aran, Garonne.	1084
Vilaller (Pic à l'O. de), Nog. Rib.	2266
— (Pic à l'E. de), —	2209
Viú (village), Esera.	1003

Y

Yésero , Gallego.	1681
----------------------------------	------

Z

Zumanal (Tosal de).	1165
------------------------------------	------

FR. SCHRADER.

RELEVÉS HYSOMÉTRIQUES

RÉSULTANT

D'OBSERVATIONS BAROMÉTRIQUES

FAITES PAR LES MEMBRES DU CLUB ALPIN FRANÇAIS
ET CALCULÉES PAR LE COMMANDANT DU GÉNIE PRUDENT,
MEMBRE DE LA SECTION DE PARIS

AVERTISSEMENT. — Les altitudes ci-après sont rectificatives de celles contenues dans les articles correspondants de l'*Annuaire*. Elles sont, comme précédemment, obtenues autant que possible par interpolation entre des altitudes plus certaines. Nous ferons remarquer que cette fois, pour les Pyrénées, nous avons pu améliorer beaucoup ce travail d'interpolation en prenant les moyennes des altitudes mesurées par les divers observateurs pendant la série des années antérieures. Nous avons d'ailleurs tenu compte, lorsqu'il a été possible de le faire, des erreurs personnelles de chaque instrument employé, et nous avons rectifié les observations d'après les variations de la pression atmosphérique, et à l'aide des observations textuelles de divers observatoires météorologiques. Nous devons à cette occasion remercier, pour leur extrême obligeance, M. le général de Nansouty et MM. les membres du Bureau central météorologique.

On a imprimé en chiffres gras les altitudes qui ont servi de bases pour l'interpolation.

En outre, pour simplifier l'écriture, nous avons adopté, pour les Pyrénées, les abréviations ci-après :

3 obs. — Moyenne de trois observations.

D. G. — D'après le Dépôt de la guerre.

I. G. — D'après les Ingénieurs Géographes.

Corab. — D'après le colonel Corabeuf.

N. E. — D'après le nivellement de précision fait par l'Institut Géographique et Statistique d'Espagne.

P. et Ch. — D'après les Ponts et Chaussées.

C. F. — D'après une étude de chemin de fer.

D'ap. M. Schr. — D'après M. Schrader (altitudes obtenues à l'aide de la règle à éclimètre du colonel Goulier, de l'orographe de M. Schrader ou de photographies).

OBSERVATEURS

- Ga. — MM. le docteur Garrigou.
 Go. — Maurice Gourdon, membre du Club Alpin Français.
 L. — Lequentre, membre du Club Alpin Français.
 M. — Mallada, ingénieur des mines en Espagne.
 P. — Packe, membre de l'Alpine Club et du Club Alpin Français.
 Sa. — de Saint-Saud, membre du Club Alpin Français.
 Sch. — Schrader, membre du Club Alpin Français.
 T. — Trutat, membre du Club Alpin Français.
 W. — Wallon, membre du Club Alpin Français.

M. Maurice GOURDON. — (Courses diverses en Catalogne)

Baromètre altim. compensé de 7 cent. par Naudet.

I. — De Luchon au pic de la Lanza, par le val d'Aran

(21 à 23 mai 1880)

Luchon	630	D. G.
Portillon de Burbe.	1308	4 obs. (Sa., Go.)
Aubert.	910	C. F.
Viella.	975	C. F.
Port de Viella.	2453	2 obs. (P. Go.)
Hospice de Viella.	1645	
Port de Rieux.	2370	
Lac de Rieux.	2340	
Cabane de bergers en descendant vers le val Artiés.	1940	
Pont de la Ressèque, dans le val Artiés.	1675	
Salardú, place.	1268	C. F.
Pont de la Bounalgo.	1500	
Pic de la Lanza.	2660	d'après M. Schr.
Lac Bacivère.	2115	2 obs. (Go.)
Arcades naturelles du rio Malo.	1900	2 obs. (Go.)
Salardú, place.	1268	

II. — De Luchon à la Maladetta

(29 et 30 juin 1880)

Luchon.	630
Cabane des Barrans.	2070

Trou du Toro	2025	2 obs. (Go. P.)
Pic des Moulières	3008	d'après M. Schr.
Pic des Salenques	2993	Id.
Col des Aranais	2460	
La Rencluse	2125	3 obs. (Go. P. T.)

III. — De Luchon à la Sierra de los Encantados

(13 au 16 juillet 1880)

Salardú, posada	1268	C. F.
Port de la Bounalgo (ou de Pallás)	2072	C. F.
Hospice d'en haut de la Bounalgo	1518	
Cabane de bergers et ruisseau du torrent des Cabanes, gué	1705	
Coume de Brebiari, à la base du Pic Gerdat, ou Monte-Sallente	1835	
Collada de Fougarus	2100	
Source dans le calcaire, sur le versant qui regarde Espot	1850	
Pont sur le rio du val San Moricio	1455	
Espot-dessus, pont en maçonnerie	1365	
Tour d'Espot	1405	
Chapelle de San Moricio	1818	
Lac San Moricio	1882	3 obs. (Sa.-Sch.-Go.)
Lac inférieur de Subenulls	2190	
Col dans la crête de Subenulls	2795	
Punta de Subenulls	2948	d'après M. Schr.
Lac Noir, près du Portarron	2320	
Estafí des Gavachos	2350	
Cabane del Port	2215	
Déversoir des deux lacs avant le Traou del Portarron	2500	
Traou del Portarron	2745	
Grand pic de Colomés	2926	d'après M. Schr.
Traou del Rat, col dans le cirque de Colomés	2845	
Déversoir de l'Estafí Long de Colomés	2185	
Pont sur le torrent du lac Major	2035	
Bains de Tredós	1747	3 obs. (Go-Schr.)
Salardú, posada	1268	C. F.

IV. — De Luchon au val de San Moricio, etc.

(29 septembre au 1^{er} octobre 1880)

Salardú	1268	C. F.
Lac Sabaredo	2351	d'après M. Schr.
Port de la Ratère	2544	Id.
Lac San-Moricio	1882	2 obs. (Sa. Schr.)
Col de San-Moricio	2675	
Lac supérieur du vallon des Cabanes	2530	
Pic à double sommet à l'Est du lac Gerbel	2745	
Source à l'Est et en amont du lac Gerbel	2260	
Salardú	1268	
Déversoir du lac Bacivère	2115	13 obs. (Go.)
Lac Rosario	2285	
Arcades naturelles dans les gorges du rio Malo	1900	2 obs. (Go.)
Salardú	1268	

M. DE SAINT-SAUD. — (Aragon et Catalogne.) — Baromètre holostérique de 7 cent. — Du 17 au 28 juin 1880.

Bourg-Madame.	1139	Nivellem ¹ Bourdaloué.
Puigcerdá (place de l'église).	1166	3 obs. (Sa.)
Fontaine ferrugineuse, près de Puigcerdá.	1208	
Pont de Soler.	1110	
Escadars.	1140	
Alp (quatre obs.)	1168	
Ballenosa (crête de).	1710	
Puig d'Alp ou pic du col de Jau.	2535	Corab.
Pont sur le rio de Carol, en bas de Puigcerdá.	1160	
Bolvir, la route au bas du village.	1115	
Bolvir, traversée du rio des Augustins.	1110	
Carredana da Ger (traversée de ce rio à 1 kil. en aval de Ger).	1060	
Chapelle de Quadres (la route près de la).	1055	
Isóbol.	1040	
Forat (percée) d'Isóbol, barranco du Sègre.	1040	
Confluent du Sègre et du rio de Valtoba.	1030	
Bellver, pont sur le Sègre.	1015	
Bellver, porche de l'église.	1070	
Santa-Eugénia.	1050	
Rio d'Aynet (passage du).	1155	
Montellá, centre du village.	1160	
Vilech.	1100	
Estana (église).	1500	
Col de Pallés.	1505	
Confluent des rios de Riglo et de Pede, au bas de Querforadat.	1308	
Querforadat, l'église.	1460	
Col de Ruga.	1615	
Base de la Canall-Baredana, col dans la Sierra del Cadi.	1910	
Haut de la Canall-Baredana, col dans la Sierra del Cadi.	2265	
Puig de la Canall-Baredana, point culminant de la Sierra del Cadi.	2670 ¹	
Croisée des chemins au-dessous de Josa.	1875	
Fontaine, en descendant vers Josa.	1880	
Josa.	1890	
Confluent d'un rio descendant de la montagne de Santaló, avec le rio Bona (rio de Josa).	1185	
Tuxent.	1200	
Confluent de la Vansa et du rio de Cornellana.	1005	
Fórnols.	1265	
Col de Bans.	1385	
Rio d'Adraent, au débouché du rio venant du col de Bans.	1190	
Col de Creus (hostal du).	1435	
Col de Creus.	1425	
La Bastida de Ortons (maisons du haut).	980	
— (l'église).	975	

¹ C'est la première fois qu'on donne l'altitude de ce point important. Cette altitude a été obtenue en prenant la moyenne des observations barométriques et de certaines visées à l'altitude faites par M. de Saint-Saud; nous pensons qu'elle s'éloigne peu de la vérité.

La Séo-de-Urgel (porche de la cathédrale)	705	
Pont sur le Valira, entre la Séo et Castellciutat	710	
Castellciutat	720	
La Trubada, chapelle	700	
Col entre les vallées de Arabell et Castellbó	935	
Castellbó, pont	799	
— église	825	
Albet, l'église	1170	
Rio entre Albet et Santa-Créu	1080	
Santa-Créu, l'église	1310	
Col de Culla, entre les vallées de Castellbó et de S. Juan-del-Erm	1902	
Col entre les vallées de Rubió et de St-Juan-del-Erm	2270	
M ^e Rubió ou Lorri, signal géodésique espagnol non calculé	2405	(Moy. entre les observ. bar. et des visées à l'alidade.)
Pont en amont de Rialp, à 400 m environ	735	C. F.
Rialp	745	
Hostal de Ulleri	769	
Confluent de l'arroyo de Magaré avec la Noguera Pallaresa	804	
Hostal del Riei, au bas de Sant-Romá	814	
Llavorsi, bord de la Noguera	810	C. F.
Hostal ou venta d'Aydi	845	
Hostal del Caragol	850	
Escaló, église et pont sur la Noguera	870	C. F.
Espot, pont	1296	
Espot, centre du village	1315	3 obs. (Sa.)
Fontaine sulfureuse, et cascade inférieure du torrent de Peguera	1455	
Puig de Linya	2866	d'après M. Schr.
Cap de Fonguera	2885	Id.
Petit lac glacé à la descente	2535	
Base de la cascade qui vient du torrent de Linya	1850	
Espot (voir ci-dessus)	1315	
Chapelle de San-Morcio	1818	2 obs. (Go. Sa.)
Lac de San-Morcio	1882	Id.
Lac de la Ratera	2100	
Estanyol	2155	
Port de la Ratera	2544	d'après M. Schr.
Premier lac supérieur de Saburedo	2350	
Deuxième lac à 1m,50 en contre-bas	2348	
Première oule (plateau) au bas des cascades venant des lacs précédents	2150	
Crête du troisième ressaut en aval	2095	
Base des quatrièmes cascades, plus en aval	1945	
Pont avant Tredós	1330	
Tredós, bas du village	1294	C. F.
Salardú	1268	C. F.
Pont en bas de Salardú	1223	
La Bordetta	827	C. F.
Portillon de Burbe, frontière de France	1308	4 obs. (Go. Sa.)
Luchon	630	D. G.

M. SCHRADER. — (Val d'Aran, Pallás, Ribagorza, So-

brarbe, etc.) — Barom. holostérique de Naudet, 7 cent.
— août et septembre 1880.

Bosost	716	
Confluent de la Garonne et du rio Toron.	600	
Rio Toron : traversée devant les moulins de Canéjan.	740	
Au pied de Saint-Jean-de-Toron.	915	
Bocart (le), forge	990	
Confluent du Toron et du Ruisseau de la cas- cade ci-après.	1310	
Cascade inférieure, en amont du Bocart.	1400	
Plateau Ouest de Liat.	2265	
Pic de los Armeros.	2532	d'après M. Schr.
Source.	2215	
Plaine inférieure de Liat.	2120	
Port d'Uret.	2547	D. G.
Col de Montolieu.	2590	
Hospice de Mongarri.	1652	C. F.
Lac de Marimaña.	2270	
Pic oriental de Marimaña.	2675	d'après M. Schr.
Pic de Marimaña.	2679	Id.
Salardú (posada).	1268	C. F.
Premier ressaut dans le vallon de Colomés	1485	
Bains de Tredós.	1727	3 obs. (Go. Sch.)
Pic Sandrous.	2701	d'après M. Schr.
Col Sandrous.	2420	2 obs. (Go. Sch.)
Col au Sud du Pouce de Colomés.	2645	
Pic Ouest de Colomés ¹	2863	d'après M. Schr.
Grand pic de Colomés.	2926	Id.
Portarron d'Espot.	2420	
Col allant sur le vallon de Subenulls.	2455	
Fond de la vallée de Subenulls.	2265	
Col descendant sur le vallon de Monestero.	2510	
Fond de la vallée de Monestero.	2415	
Le lac de Monestero, à 40 mètr. en contre-bas.	2375	
Col de Peguera.	2700	
Pic de Peguera ²	2983	d'après M. Schr.
Premier lac de Capdellá.	2595	
Deuxième lac de Capdellá.	2460	
Pleta au confluent de l'émissaire de l'Estafí Tort.	2120	
Fond de la vallée de Capdellá.	1785	
Capdellá, village.	1454	4 obs. (L. Sch.)
Montagne de Rous.	2200 à 2300	
Col de Capdellá.	2606	2 obs. (L. Sch.)
Tabull, village.	1555 à 1590	
Bohí, le centre du village.	1320	3 obs. (L. Ga. Sch.)
Caldás de Bohí.	1510	8 obs. (L. Ga. Sch.)
Entrée du barranco de Comolos Pales.	1535	
Petite source à l'amortissement du ressaut.	2510	
Pic inférieur de Comolos Altes.	2995	
Comolos Altes, grand pic.	3006	d'après M. Sch.
Fond de la vallée au-dessus du lac de los Ca- balleros.	1820	

¹ Pic Désolation de M. Gourdon.

² Appelé San-Cristobal ou pic Cristobal dans les *Annales* précédents.

Lac de los Caballeros.	1750	
Caldás de Bohi.	1510	8 obs. (L. Ga. Sch.)
Lac Noir.	2095	
Lacs de Tramesane (à hauteur des).	2230	
Lac des Monges.	2390	
Port d'Artiès ou de Caldás.	2454	4 obs. (P. L. Ga. Sch.)
Estafi del Mar (lac de l'Isle de Packe).	2224	3 obs. (P. L. Sch.)
Viella (hôtel).	975	C. F.
Gavarnie (hôtel Verjès-Bellou).	1348	D. G.
Partie supérieure des Oulettes d'Ossoue, cabane.	1695	
Plateau de Lourdes.	1940	
Canaou de Lourdes.	2305	
Lac Bernatuero.	2255	
Bujaruelo, hameau.	1345	8 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont des Navarrais.	1072	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont de Santa Elena.	1207	3 obs. (Sa. Sch. W.)
El Estrecho de la Escala de Torla.	1180	
Torla, posada Vió.	1036	10 obs. (Sa. Sch. W.)
Broto, chez don Constancio Gil.	905	C. F.
Chapelle Santa Maria, flanc du Gabaló.	1280	
Frágen, village.	1128	3 obs. (Sch. W.)
Viu.	1255	Id.
Linás, plaine d'alluvion en amont.	1240	
Linás-de-Broto, village; premières maisons.	1262	4 obs. (Sch. W.)
Extrémité supérieure de la plaine de Linás.	1275	
Col de Cotefablo.	1638	d'après M. Schr.
Puey de Buey.	1998	Id.
Pic plus élevé au Sud du précédent.	2010	
Confluent du rio Forcós, au pied du col d'Aynoli.	1225	
Confluent du ruisseau venant de la Collada de Fenès et de celui de Bérgua.	955	
Bérgua, village.	1039	3 obs. (Sa. Sch. W.)
Fiscal, village.	790	C. F.
Fiscal (l'Ara au pied de).	761	
Peñas de Cancias.	1934	C. F.
Fiscal.	790	C. F.
La Velilla.	714	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Santa Marina, ermitage.	1791	d'après M. Schr.
Ascaso, village.	1032	2 obs. (Sch.)
Débouché du barranco d'Ascaso sur la route.	650	
Boltaña, la place.	648	
L'Ara au droit de Boltaña, environ.	609	d'ap. une étude de route.
La Ainsa, bourg: la place.	585	C. F.
Rio Ara (pont sur le), devant la Ainsa.	540	
Entrée du barranco de Banaston.	555	
Rio Nates, à l'Est de Banaston.	530	
Puen de Campo, village.	658	2 obs. (Sa. Schr.)
Casa de Lacort.	775	
Col de Foradada.	938	2 obs. (Sa. Sch.)
Foradada, village.	935	Id.
Sierra Ferrera, piton oriental.	1522	d'après M. Schr.
Campo, au niveau de l'Esera.	584	
Campo, chez l'alcalde.	610	
Egéa, village (vallée de Llerp).	972	2 obs. (Sa. Sch.)
Padarnin, casa de la Vall.	1166	
Turbón, sommet du pic.	2492	Signal géodésique espagnol de 1 ^{er} ordre.
Première fontaine.	2270	
Deuxième fontaine.	2070	

Puerto de la Muria.	1625
Barranco de la Muria.	1335
San-Felice, village.	1430
Bisagorre (Bisauri?), village.	1135
Confluent des rios Urmella et Basaup.	1010
Castejon de Sós.	915
Sahun, village; au milieu.	1120
Eriste, village.	1100
Venasque (Benasque).	1143 P. et Ch.

(Voir page 529 le tableau général des altitudes obtenues par M. Schrader à l'aide de l'orographe et de la règle à éclimètre.)

M. WALLON. — (Courses diverses dans les Pyrénées, en France et en Aragon.) — Barom. holostérique de Naudet (5 cent.) et anéroïde de Rédier (5 cent.).

I. — Cauterets au pic d'Ardiden

(17 août 1875)

Pont sur la Raillère.	978	D. G.
Bains de la Raillère.	1045	5 obs. (W.)
Cabane Arrioutord-Lutour.	1345	
Cabane de Pouey-Caou-Lutour.	1535	
Cabane du Culaous.	2055	
Cime d'Ardiden.	2988	D. G.
Cabane des Agudes.	1950	

II. — De Cauterets à la Grande-Fache, Panticosa, Sallent, las Aleras, col d'Enfer

(23 au 29 août 1875)

Pont sur la Raillère.	978	D. G.
Fontaine de Mauhourat.	1078	4 obs. (W.)
Baraque de Cérizet.	1238	3 obs. (W.)
Pont d'Espagne, auberge.	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Cayan, pied de la Pourterre.	1602	D. G.
Cayan, haut de la Pourterre.	1680	
Pla de la Gole, cabane au confluent d'Aratille.	1807	5 obs. (W.)
Brèche de la Fache.	2738	
Cime de la Grande-Fache.	3006	d'après M. Schr.
Port de Marcadau.	2556	D. G. (40,000 ^m)
Petit lac de Bachimafia ou Ibon del Pecico de la Canall, au pied du port.	2502	2 obs. (W.)
Grand lac de Bachimafia.	2206	Id.
Bains de Panticosa, promenade.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Panticosa, fonda del Medico, sur la route.	1252	3 obs. (W.)
Sallent, fonda de Bérdua.	1313	8 obs. (W.)
Cabane de Cantal-Basaruela.	1888	2 obs. (W.)
Crête de las Aleras.	2590	?
Sallent.	1313	8 obs. (W.)
Lac d'Enfer, ou Ibon Tebarrait.	2711	3 obs. (W.)
Col d'Enfer, ou Canall de Sallent.	2763	d'ap. M. Schr.

III. — De Lux au Soum de Port Vieil

(du 31 août au 1^{er} septembre 1875)

Gédres.	995	D. G.
Héas, maison de Chapelle.	1527	
Plateau de Gabiédou.	2525	
Brèche de Gabiédou.	2745	
Soum de Port-Bieil.	2848	D. G.

IV. — De Cauterets à Panticosa, Canfranc, Sallent

(10 au 21 août 1876)

Cauterets, place Saint-Martin.	925	P. et Ch.
Bains de la Raillère.	1045	5 obs. (W.)
Mauhurat-Bas.	1051	Id.
Mauhurat-Haut.	1089	5 obs. (W.)
Cérizet.	1235	3 obs. (W.)
Pont d'Espagne.	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Estallounqué, plateau.	1765	
Pla de la Gole, cabane au confluent d'Aratille.	1665	5 obs. (W.)
Confluent Aratille-Badette.	2010	
Cabane du Grand lac d'Aratille.	2117	D. G.
Rive du lac occidental.	2340	?
Brèche de la Badette.	2625	?
Cime de la Badette.	2715	?
Cabane du Port-Vieux.	2155	?
Plateau à gauche du premier lac.	2400	?
Pic Brasato ou Brazato.	2745	d'après M. Schr.
Grand lac de Brasato.	2354	2 obs. (W.)
Deuxième lac de Brasato.	2272	Id.
Bains de Panticosa, promenade.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Panticosa, fonda del Medico.	1252	3 obs. (W.)
Panticosa, seuil de l'église.	1212	Id.
Cirque de Tendenera, entrée.	1725	
Col de Tendenera.	2430	
Tendenera, cime.	2850	Corab.
Petit lac, à la descente.	2545	
Confluent Ripera-Catieras.	1495	
Panticosa, fonda del Medico.	1252	3 obs. (W.)
Pont d'Escarrilla.	1156	4 obs. (W.)
Sandiniés.	1245	
Brèche d'Acumuer, cabane.	2040	
Brèche de la Espata de Villanúa.	2450	
Brèche d'Yp.	2596	2 obs. (W.)
Collarada, cime.	2884	Corab.
Lac d'Yp.	2110	
Pont sur l'Aragon, un peu en amont de Canfranc.	1060	P. et. Ch.
Canfranc.	1040	N. E.
Confluent Aragon-Canaou-Royo.	1339	C. F.
Col de Canaou-Royo.	2105	
Socotor ou Suquetor, poste de carabiniers.	1550	
Sallent.	1313	8 obs. (W.)
Cabane de la cascade.	1915	
Lac d'Enfer.	2711	3 obs. (W.)
Col d'Enfer.	2763	d'ap. M. Schr.
Pont de la Raillère.	978	D. G.

V. — Caunterets aux pics d'Enfer

(28 et 29 août 1876)

Pont de la Raillère.	978	D. G.
Pont d'Espagne.	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont de Cayan-Pouytremous.	1602	D. G.
Pont de la Gole.	1809	4 obs. (W.)
Pierre de Loubossou-Marcadau.	1928	2 obs. (W.)
Font-Frie.	2305	
Port de Marcadau.	2556	D. G.
Deuxième lac de Bachimafia, au pied du port.	2502	3 obs. (W.)
Cabane de Bachimafia ou de la Canall.	2300	
Col d'Enfer.	2763	d'ap. M. Schr.
Lac d'Enfer.	2711	3 obs. (W.)
Cime la plus haute d'Enfer.	3082	I. G.

VI. — De Caunterets à la Peña Telera

(du 12 au 16 juillet 1877)

Bains de Panticosa.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Panticosa, seuil de l'église.	1212	3 obs. (W.)
Pont d'Escarrilla.	1156	4 obs. (W.)
Tramacastilla.	1270	
Cirque de la Canall.	1930	
Canall de la Brèche.	2085	
Plateau du Dôme.	2365	
Peña Telera, cime.	2744	Altitude obtenue par
Abri Sud-Est de Lana-Mayor.	2300	M. Wallon, avec d'au-
Ruisseau, fontaine à la descente.	1945	tres instruments.
Col du Plan de Sabás.	1995	
Cabane de las Vacas.	1830	
Santa Elena, poste de carabiniers.	1011	3 obs. (W.)
Biéscas, fonda de Fafianas.	892	9 obs. (M. Sch. W.)
Terrasse en face de Gavin.	1005	
Yéséro.	1158	5 obs. (Sch. W.)
Col de Cotefablo.	1633	d'ap. M. Schr.
Torla, posada Vio.	1036	10 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont des Navarrais.	1072	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Bujaruelo.	1344	9 obs. (Sa. Sch. W.)
Cerbillonar, cabane, près du sentier du port de Plalaube.	1935	

VII. — De Gavarnie au Mont-Perdu, à Fanlo, à Canfranc, etc.

(du 25 juillet au 1^{er} août 1877)

Gavarnie, hôtel Vergès-Bellou.	1346	D. G.
Prade, milieu.	1445	
Milieu du cirque de Gavarnie.	1640	
Capet de l'Estasou, au pied des Rochers- Blancs.	1910	
Cime des Rochers-Blancs, fontaine à l'Est.	2215	
Col d'Estason.	2970	
Col du Mont-Perdu.	3070	
Mont-Perdu, cime.	3359	Corab.
Cabane inférieure de Gaulis.	2150	2 obs. (Sch. W.)
Col de Fanlo.	2175	

Pueyo de Mondicieto ou de Faradillo.	2379	d'ap. M. Schr.
Fanlo.	1418	6 obs. (L. Sch.)
Sarvisé.	871	6 obs. (L. Sch. W.)
Bérgua.	1039	3 obs. (Sa. Sch. W.)
Escartin, casa de Domingo.	1535	
Col d'Aynieli.	1505	
Aynieli.	1345	
Berbusa.	1015	2 obs. (M. W.)
Traversée du rio d'Olivan.	920	
Olivan.	945	
Orós-Bajo.	940	
Biéscas (fonda de Fañanas).	892	9 obs. (M. Sch. W.)
Col d'Asun.	1490	
Asun.	1265	
Acumuer.	1153	2 obs. (W.)
Col de Larrosa.	1310	
Larrosa.	1157	
Acin.	1040	
Bescós.	946	
Rio Aragon, au pied de Castiello.	870	
Canfranc.	1040	N. E.
Pont San Antonio.	1215	
Col d'Escarra.	2215	
Lac d'Escarra.	2030	
Escarrilla.	1203	
Pont d'Escarrilla.	1156	4 obs. (W.)
Bains de Panticosa.	1873	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Source de l'Estomago.	1750	3 obs. (W.)
Petit lac de Brasato.	2272	
Grand lac de Brasato.	2354	2 obs. (W.)
Col de Brasato.	2515	2 obs. (Sa. W.)

VIII. — De Caunterets à la Punta de Bucnesa, par Panticosa, etc.

(du 6 au 11 juillet 1878)

Pont de la Raillère.	978	D. G.
Bains de la Raillère.	1045	5 obs. (W.)
Mauhourat-Bas.	1051	2 obs. (W.)
Mauhourat-Haut.	1089	3 obs. (W.)
Pont d'Espagne.	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Loubassou.	1928	2 obs. (W.)
Pont de Marcadau.	2556	D. G. (40,000 ^m)
Bains de Panticosa.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Panticosa, seuil de l'église.	1212	3 obs. (W.)
Fontaine de la Huega.	1665	
Cime de la Huega de Kscarra.	1790	
Cirque de Lana-Mayor.	1805	
Brèche d'Acumuer.	2130	?
Punta de Bucnesa, cime.	2710	?
Acumuer.	1153	2 obs. (W.)
Isun.	1110	
Larrés.	915	
Plateau de Senegué.	920	
Senegué.	840	
Biéscas, posada de Fañanas.	892	9 obs. (M. Sch. W.)
Santa Elena, poste de carabiniers.	1011	3 obs. (W.)
Ermita de Polituara.	1038	2 obs. (W.)
Saqués.	1090	2 obs. (W.)

Panticosa, seuil de l'église.	1212	3 obs. (W)
Bains de Panticosa.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W)
Brèche de las Aruelas ou de las Arascuelas.	2795	?
Crête Nord de la Brèche	2870	?
Grand Lac de Puntillos.	2755	?

IX. — De Gavarnie à Fiscal, Jaca, Aisa, etc.

(du 24 au 27 juillet 1878)

Port de Gavarnie.	2282	D. G.
Bujarnelo (Boucharo).	1344	9 obs. (Sa. Sch. W.)
Torla	1036	10 obs. (Sa. Sch. W.)
Broto.	905	C. F.
Sarvisé.	871	6 obs. (L. Sch. W.)
Pont de Fiscal.	771	7 obs. (Sa Sch. W.)
Fiscal, Casa de Cadena	780	
Collada de Fenés.	1340	
Collada de Sobás.	1545	
Sobás.	1025	
Yebra.	920	
Puente de Sabiñanigo.	810	
Pont sur le Gallego.	774	C.-F.
Cartirana	875	2 obs. (W.)
Jaca.	819	N.-E.
Rio de Luvierre ou Rapal.	790	
Novés	835	
Casa Baja de Lastiesas.	815	
Aisa.	1045	
Pardina de Garcia.	1110	
Pardinas de Castiello.	1255	
Poste de carabiniers.	1260	
Cheminée de la Llana.	2335	?
Cime de la Llana del Boso.	2561	I. G.
Aisa, départ.	1045	
Collada de Iasa	1210	
Iasa.	950	
Confluent du rio Subordan, terrasse.	750	
Molino nuevo d'Embun.	725	
Collada de Lastiesas.	1095	

X. — Tosal de Santa-Marina, Fanlo

Pont de Fiscal.	771	7 obs. (Sa. Sch. W.)
Javierre et Santa Olària.	754	3 obs. (Sa. W.)
Lacort.	713	3 obs. (Sa. W.)
La Velilla.	714	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Boltaña, place de l'église.	650	d'ap. une étude de route.
Ascaso.	1033	
Santa Marina.	1791	d'après M. Schr.
Collada del Fabar.	1685	?
Premier coude du rio Yesa.	980	
Yeba.	1100	
Ceresuela	1270	
Cuello Trito	1464	2 obs. (Sch. W.)
Fanlo, casa del Señor.	1418	6 obs. (L. Sch.)
Col à l'Ouest de Fanlo, chemin de Sarvisé.	1450	

XI. — De Canterets à la Punta de Baldairan et à la Frondella

(du 29 juillet au 3 août 1879)

Pont d'Espagne	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont de Cayan	1602	D. G.
Pont de Marcaïau	2556	D. G. (40,000'
Bains de Panticosa	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Source del Estomago	1750	3 obs. (W.)
Ibon redondo, au pied de Tablato	2370	
Collada de Tablato	2515	
Punta de Baldairan, cime	2696	d'ap. MM. Sch. et W.
Confluent des rios de Baldairan et Piniécho	2235	
Panticosa, fonda del Medico	1252	3 obs. (W)
Cerro N.-E. d'Escarrilla, sur la rive gauche du Gallego	1360	
Col du Cerro	1335	
Januza	1280	
Sallent, casa de Berga	1313	8 obs. (W.)
Lac d'Arriel (le plus bas)	2160 ?	
Cime de la Frondella (Montagne Fermée, Garmo de la Fondiella)	3066	Alt. obten. av. l'alidade.

XII. — D'Urdos à Berdun, Jaca, Biéscas, etc.

(du 25 août au 1^{er} septembre 1880)

Urdos	760	D. G.
Lazaret	905	
Auberge de Peillou	970	
Mamelon Nord-Est du lac d'Estanes	1785	
Bord du lac d'Estanes	1725	
Trinchera et cirque del Ibon	1980	
Puerto de Aragüés	2080	
Cirque de Bisaurin, confluent des ruisseaux	1960	
Cuartel de Lizarra	1530	
Aragüés-del-Puerto, village	1000	
Collada de la Sierra	1165	
Ermita de Caterecha	920	
Collada de Urdués	1040	
Urdués	905	
Mamelon Sud-Est de Hecho	1040	
Hecho, place	843	2 obs. (W.)
Siresa	885	
Collada de Asun, au pied Sud de la Forca	1745	
Source dans le cirque de la Forca	2180	
La Forca, cime	2395 ?	
Hecho, place	843	2 obs. (W.)
Collada de Terit	1060	
Cerro de Santa Maria	990	
Collada de Santa Maria	965	
Ansó, bourg	895	2 obs. (W.)
Bord du ravin au Sud du bourg	875	
Porte du rio Veral	835	
Punta Forcola	1475	Moy. entre I. G et Corab.
Berdun, posada Sangorin	720	
Berdun, citadelle	732	
Santa Engrácia	740	
Javierregay	715	

Abay.	790	
Jaca.	819	N. E.
Cartirana.	875	2 obs. (W.)
Seneguè.	840	
Biéscas, fonda de Fañanas.	892	9 obs. (M. Sch. W.)
Gavin.	1038	3 obs. (Sch. W.)
Yéséro.	1158	5 obs. (Sch. W.)
Col de Cotefablo.	1633	d'ap. M. Schr.
Linás de Broto.	1262	4 obs. (Sch. W.)
Viü.	1255	3 obs. (W.)
Frágen.	1128	3 obs. (Sch. W.)
Broto.	890	C. F.
Sarvisé.	871	6 obs. (L. Sch. W.)

XIII. — De Sarvisé à Bielsa, Boltaña, Panticosa, etc., Dent des Batans

(du 5 au 16 juillet 1880)

Sarvisé.	871	6 obs. (L. Sch. W.)
Cerro de Lujjarre.	1972	d'après M. Schr.
Punta de Asin.	1990	
Punta de Cajol, ou Suerio.	1992	
Cajol, casa de Narciso.	1425	
Collada de Castellar.	1555	
Collada de Burgasé.	1670	
Punta de Comiello.	1916	d'apr. M. Schr.
Cuello-Trito.	1464	2 obs. (Sch-W.)
Buerba, casa Laplaza.	1223	2 obs. (W.)
Tosal de la Virgen.	1225	
Gallisé.	1102	2 obs. (Sch. W.)
Pouey-Arruego, casa Maria Nabal.	715	?
Belsierre.	830	?
Hospitalet.	603	C. F.
Salinas de Sin.	812	C. F.
Pont en aval de Salinas sur la Cinca.	915	
Bielsa, plaza Mayor.	1054	C. F.
Pont en amont sur la Circa.	965	
Hospitalet.	667	C. F.
Casa de Puértolas.	640	
Ecalona, casa de Francisco Bielsa.	615	
La Buerda.	581	C. F.
Malburguet.	575	
Boltaña, plaza.	649	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Casa del Atro.	768	2 obs. (Sa. W.)
La Velilla.	714	4 obs. (Sa. Sch. W.)
Lacort.	713	3 obs. (Sa. W.)
Javierre.	754	3 obs. (Sa. W.)
Arresa.	777	2 obs. (Sa. W.)
Pont de Fiscal.	771	7 obs. (Sa. Sch. W.)
Sarvisé.	871	6 obs. (L. Sch. W.)
Broto.	890	C. F.
Oto.	925	
Yosa.	1345	
Collada de Munchayo.	1920	
Cerro d'Otal.	1045	
Bains de Panticosa.	1673	11 obs. (Sa. Sch. W.)
Source del Estomago.	1744	3 obs. (W.)
Plateau de Lavasa.	2455	
Déversoir du lac de Lavasa.	2155	

Crête entre Lavasa et Brasato	2710	
Dent centrale des Batans	2908	d'apr. M. Schr.
Source del Estomago	1744	3 obs. (W.)
Cime de Lavasa, entrée de Bachimafia	2185	
Grand lac de Bachimafia	2206	2 obs. (W.)
Lac de Bachimafia, au pied du port de Marcadau	2502	
Port de Marcadau	2556	D. G. (40,000 ^m)
Pont de la Gole	1809	4 obs. (W.)
Pont d'Espagne	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Cériset	1235	3 obs. (W.)
Pont de la Raillère	978	D. G.

XIV. — De Caunterets au Monné

(26 juillet 1880)

Caunterets	925	P. et Ch.
Cabane de Cinquet-Bas	1745	
Hôtellerie Nicolau	2370	
Cime du Monné	2724	D. G.

XV. — De Caunterets au col de Riou

(28 juillet 1880)

Pont de la Raillère	978	D. G.
Pause Vieux	1025	
Grange de la Reine Hortense	1215	
Col de Riou, hôtellerie	1250	?

XVI. — De Gavarnie à la vallée d'Ordesa et d'Arazas, à la Sierra de Cancias, et au Somport

(du 23 au 29 août 1880)

Gavarnie, hôtel Vergés-Bellou	1346	D. G.
Premier plateau de Pouey-Espey	1690	
Deuxième plateau de Pouey-Espey	1850	
Port de Boucharo	2282	D. G.
Traversée du ruisseau du Port	1945	
Bujaruelo (Boucharo)	1344	9 obs. (Sa. Sch. W.)
Pont de la Escala de Torla, ou de Santa Elena	1207	3 obs. (W.)
Pont de Navarrais	1072	4 obs. (Sch. W.)
Torla, casa Vio	1036	10 obs. (Sa. Sch. W.)
Torla, pont sur l'Ara (à 12 mètr. environ au-dessus de l'eau)	955	
Casa de Ordesa (dans la vallée del'Ara d'Ordesa)	1307	5 obs. (W.)
Cotatuero, le sentier au débouché	1349	
Torla	1036	10 obs. (Sa. Sch. W.)
Broto	905	C. F.
Sarvisé	871	6 obs. (I. Sch. W.)
Pont de Fiscal	771	7 obs. (Sa. Sch. W.)
Pefias de Cancias, pointe centrale	1925	C. F.
Broto	905	C. F.
Frágen	1128	3 obs. (Sch. W.)
Viú	1255	3 obs. (Sch. W.)
Santa Eugénia, ancien couvent	1255	

Linás de Broto	1262	4 obs. (Sch. W.)
Col de Cotesablo	1639	d'apr. M. Schr.
Yésero	1158	5 obs. (Sch. W.)
Gavin	1032	3 obs. (Sch. W.)
Biéscas, pont sur le Gallego	892	9 obs. (M. Sch. W.)
Santa Elena, poste des carabiniers	1011	3 obs. (W.)
Polituara	1038	2 obs. (W.)
Saqués, sur la route	1090	2 obs. (W.)
Escarrilla	1203	4 obs. (W.)
Sallent, casa de Bergua	1313	9 obs. (W.)
Cabane de Cautal	1883	2 obs. (W.)
Cold'Isas	2390	
Carretera, au confluent de Canaou-Royo	1330	
Somport	1632	N. E.

XVII. De Caunterets au lac de Gaube

Caunterets	925	P. et Ch.
Bains de la Raillère	1045	5 obs. (W.)
Mauhourat haut	1051	3 obs. (W.)
Mauhourat bas	1089	5 obs. (W.)
Bains du Bois	1120	
Cérizet, baraque	1235	3 obs. (W.)
Pas de l'Ours	1350	
Boussés, le chemin	1390	
Pont d'Espagne	1488	12 obs. (Sa. Sch. W.)
Hôtellerie du Pont d'Espagne	1500	
Lac de Gaube	1743	3 obs. (Sa. W.)

M. RABOT. — (Norvège, Laponie.) — Baromètre holo-
térique de Naudet; diamètre — 0,12. — Du 26 juillet
au 10 août 1880.

I. — Province de Tromsø

Tromsø, en mer	0
Terrasses glaciaires du Tromsdal	35
Tromsdalstind	1292
Camp des Lapons	85
Bord de la mer	0
Harstad	5
Derniers bouleaux	365
Rebord du plateau	485
Middagsfjeld (premier sommet du)	515
Middagsfjeld, sommet	590
Harstad	5
Pont sur le Bergs-Elv	25
Bergseng, village	75
Pont sur l'Ervik-Elv	90
Point culminant entre le Kvadfjord et le Vaags- fjord	190
Bord de la mer, en mer	0
Korsvand, lac	200
Storjordet, village	240
Lac au Sud de Storjordet	215
En mer	0

II. — Province du Nordland

Skjønstuen-Gaard.	5	
Sommet des traces glaciaires.	55	
Fagermo-Gaard.	45	
Skjerstad	195	
Point d'embarquement sur la rivière, à 2 kil. de Lang-Fand	95	
Fagerlid-Gaard.	1 18	Moyenne de 5 obs.
Premières neiges.	356	Moy. de 2 obs.
Tente des Lapons.	565	Moy. de 2 obs.
Point atteint sur l'arête du Sulitjelma, sommet de l'épaule, premières dentelures de l'arête.	1710	
Fagerlid-Gaard.	118	Moy. de 5 obs.

PRUDENT,

Membre du Club Alpin Français.

MISCELLANÉES

MISCELLANÉES

ENCORE LE MONT-BLANC. — UNE ASCENSION CONTRE LES RÈGLES

Par une nébuleuse soirée du mois d'août dernier, notre humeur vagabonde, — dirai-je notre bonne étoile? — nous ramenait, mon frère et moi, à Chamonix. Familiers de vieille ou de fraîche date avec les passages de la Tête-Noire, de Balme, de Voza, du Chardonnet et du Géant, nous avons adopté cette fois un itinéraire moins battu et que je recommande à nos collègues : les cols des Tours Sallières, de Bérard et du Brévent. Les deux derniers peuvent aisément être franchis le même jour, et combinés, si le temps est beau, avec l'ascension du Brévent ou des Aiguilles Rouges. Mais le col des Tours Sallières, que j'ai particulièrement en vue, ne jouit pas de la réputation à laquelle il aurait droit. Longue serait l'énumération de ses avantages. En premier lieu il oblige, — et qui pourrait s'en plaindre? — à remonter le Val d'Illiez. Vient ensuite le vallon de Sésanfe, poétique solitude qu'entoure un rempart de rochers en ruine. De là au glacier du même nom, il n'y a qu'un pas, mais ce pas est difficile et la découverte du point d'attaque est un des plus intéressants problèmes qui puissent mettre en jeu la sagacité d'un montagnard. Encore un long escalier à ouvrir dans la neige, et du sommet du col la chaîne du Mont-Blanc se révèle avec un éclat, une ampleur que les visiteurs du Buet se figureront.

Le lendemain, 26 août, nous allâmes tout droit frapper à la porte de l'hôtel tenu par François Couttet. Baguette, pour lui donner le nom sous lequel il est généralement connu, est un de ces hommes de tête et de cœur, qui ont maintenu si haut l'antique renom des guides chamoniards. De son ancienne profession il a gardé l'habitude louable de s'intéresser aux allées et venues de ses voyageurs et de se regarder comme responsable de leur sûreté. Nous ne fîmes donc pas très surpris, au moment de nous

mettre en route, de l'entendre s'enquérir discrètement de nos projets : « Ces messieurs vont sans doute au Jardin ? » Notre réponse, empreinte d'une modestie dont Couttet ne fut pas dupe, fut celle-ci : « Nous irons plutôt du côté des Grands-Mulets. » Là-dessus, Couttet de nous démontrer, avec l'indiscutable compétence que lui donnaient ses 27 ascensions au Mont-Blanc, l'imprudence de notre tentative, et la nécessité où nous étions de nous adjoindre un compagnon. Disons tout de suite qu'il perdit sa cause.

Couttet avait-il raison de s'exprimer ainsi ? Sans aucun doute ; et, si deux amateurs dans la même situation que nous n'avaient fait l'honneur de me demander conseil, je leur aurais parlé dans le même sens. A ce compte nous avons donc eu tort de poursuivre ? De plus habiles décideront. Le fait est que l'expérience de douze ou quinze campagnes alpines conduit presque toujours à adopter pour soi des règles de conduite que l'on ne voudrait pas ériger en code. Que de chances cette fois, ou, si l'on aime mieux, que de circonstances atténuantes en notre faveur : un beau jour, un léger vent du Nord, une neige ferme, l'heure matinale !

Un mois s'était écoulé depuis que nous avions inauguré notre campagne par l'ascension du Vêlan. Notre entraînement, on peut le dire, était complet. C'était plaisir de marcher, bonheur de monter. N'eût été le splendide décor qui ne cesse de se dérouler sur le chemin de Pierre-Pointue, nous nous serions crus toujours en plaine. Pareille illusion n'est plus à craindre de là au plateau du glacier des Bossons qui, à 3 h. de Chamonix, s'offre à nous pour déjeuner. Nous entrons en pays inconnu, — pour nous, — et nous irons désormais de surprise en émerveillement. Sans doute, nous avons lu le beau livre de M. Charles Durier, admiré les tableaux de M. Loppé, sans omettre les photographies qui ont été faites de cette région. Mais je doute que le plaisir d'une nouveauté absolue eût dépassé celui que nous éprouvons en présence d'une réalité qui passe notre attente, et fait évanouir comme des ombres les descriptions les plus réussies, les plus savantes reproductions.

Les diversions n'avaient pas manqué le long de la route. L'une après l'autre, toutes les caravanes mises en mouvement par le beau temps s'étaient laissées dépasser. Nous avons aussi croisé deux touristes descendant des Grands-Mulets avec leur guide, et maintenant encore nous pouvions apercevoir les deux porteurs chargés d'approvisionner l'auberge. Courbés sous leur fardeau,

ils gravissaient péniblement la côte et leurs dimensions apparentes nous permettaient d'évaluer la distance qui nous en séparait. Ces deux hommes n'étaient point attachés; il paraît que les règles de prudence de François Couttet, si judicieuses qu'elles soient, ne font point encore loi pour les Chamoniards.

Nulle difficulté jusqu'à la Jonction, curieux émiettement de blocs de glace, si souvent reproduit par la photographie. Vu le peu d'abondance des neiges en 1880, le désordre y est plus complet encore que d'habitude, les cavités plus ouvertes, les arches de glace plus évidées. Il se peut qu'il soit malaisé d'y trouver un passage au début de la saison. Mais aujourd'hui la question n'est plus là; la voie est non seulement découverte, mais frayée. Le tout est de s'y maintenir et d'apercevoir les degrés qui, taillés et rafraîchis périodiquement, ont pour effet d'aplanir les passages scabreux. Que de pareilles facilités enlèvent quelque chose à l'intérêt de l'ascension, qu'elles puissent provoquer chez ceux qu'intéresse principalement la difficulté vaincue une impatience voisine de la déception, je suis loin de le méconnaître. Mais cette absence de préoccupation a aussi son charme. On admire mieux quand on est certain d'arriver; le temps qu'il faudrait employer à chercher sa route, à tailler des degrés, se passe d'une manière aussi agréable et plus instructive dans la contemplation du paysage merveilleux qui nous entoure. Beaucoup plus unie au premier aspect que la Jonction, la côte des Grands-Mulets demande en réalité plus de prudence. Les crevasses y sont larges, les ponts de neige clairsemés. L'épreuve quotidienne qu'ils subissent de la part des expéditions nombreuses et des porteurs lourdement chargés permet toutefois de les franchir avec assurance dans la matinée. On a dû, vers le milieu de la côte, poser une échelle à demeure pour éviter un trop long détour aux caravanes. Supposez cette échelle absente et les crevasses un peu plus évasées, et les difficultés de cette partie du trajet redeviendront telles que nous les ont décrites Tyndall et de Saussure.

A 1 h. nous arrivons à destination, après 4 h. 30 min. de marche depuis Chamonix. Demain nous emploierons précisément le même temps pour nous élever jusqu'à la cime du Mont-Blanc. Il est donc permis de conclure que, dans les conditions les plus favorables, la cabane des Grands-Mulets divise l'ascension en deux étapes égales, à cinq minutes près. La fermeté de la neige ne s'était pas démentie, aussi n'avions-nous pas eu un seul instant d'embaras. Notre premier soin fut de nous assurer du vivre et du couvert auprès de M^{lle} Marie, le cordon bleu de l'en-

droit. Libres de ces vulgaires préoccupations, nous allons nous établir à la cime des rochers, où nous passons l'après-midi dans un état de « perfect enjoyment ». Plonger du regard dans le monde enchanté des glaces éternelles, suivre sur les cimes ensoleillées le déclin du jour, assister à l'éroulement presque continu des avalanches sur les flancs du Dôme, du Grand-Plateau, du col du Midi, que nous faut-il de plus pour remplir les heures? Un autre élément de distraction nous est offert par le départ et l'arrivée des caravanes. Notre intérêt se porte surtout sur une cordée de touristes gagnant à travers un dédale de crevasses la montagne de la Côte. Une jeune personne qui ferme la marche, — c'était, nous a-t-on dit, M^{lle} Aline Loppé, — se fait remarquer par la décision et la sûreté de son allure. Plus tard, vers 3 h., une file de points noirs apparaît au coin du Dôme. C'est une caravane de neuf personnes, guides et touristes, qui vient du Mont-Blanc. Leur retour tardif, et la fatigue évidente dont témoignent les jeunes Anglais qui composent la troupe, ne laissent pas que de nous donner quelque souci.

Point encourageants non plus, les récits consignés sur le registre de l'hôtel. Que d'appelés et combien peu d'élus! Je veux dire combien peu qui aient eu à se féliciter pleinement de leur course, qui n'aient point chargé de malédictions la neige molle, les brouillards ou le vent glacé. Contre ce dernier ennemi nous aurions accepté la lutte; mais si nous allions avoir affaire aux deux autres? De la réponse à cette question dépendait notre sûreté tout aussi bien que notre plaisir. Au-dessus de 3,000 mètr. l'ascension la plus vulgaire peut, si le mauvais temps s'en mêle, devenir critique et laborieuse. Assez d'expériences nous l'avaient appris, et au Mont-Blanc moins qu'ailleurs il est permis de l'oublier. Aussi étions-nous décidés à ne nous mettre en route que par un temps sûr, et déjà nous envisagions avec beaucoup de philosophie la perspective d'ajourner encore notre visite au géant des Alpes.

Notre prudence ne fut pas mise à pareille épreuve, et le premier regard jeté au dehors, le matin du 28 août, nous découvrit un spectacle encore plus beau que celui de la veille. La lune, bien que déjà fort échanquée, versait autour de nous une lumière merveilleusement pure et douce. De grandes ombres bleues s'allongeaient sur ces plaines de glace froides et endormies. Chaque cime semblait avoir son diadème de pierreries, dont l'éclat faisait pâlir les étoiles. Tout nous promettait une belle journée : l'air était calme, le froid piquant. Dans la cabane, bien

close cependant, le thermomètre était descendu à 5°. On pourrait donc compter, au moins jusqu'à midi, sur la solidité des ponts de neige, qui la veille avaient supporté une file de neuf voyageurs à la descente. Des précautions spéciales ne deviendraient nécessaires que si nous voulions faire quelque infraction à la route suivie par eux.

A 4 h. nous avions déjeuné, et nous partions accompagnés de tous les vœux de M^{lle} Marie, qui nous avait traités comme ses enfants. La bienfaisante clarté de la lune nous dispensait d'attendre davantage, et, de fait, les deux grandes crevasses qui se présentent à proximité des Grands-Mulets ne nous offrirent pas plus de difficulté qu'en plein jour. La seconde, dépourvue de pont de neige, doit être franchie d'un saut, et ne laisserait pas que d'être embarrassante pour un homme de poids. Cet obstacle dépassé, on revient sur la droite à la base du grand mur de glace qui règne sans interruption du rocher Pitschner au coin du Dôme. La neige est dure, la route visible, la marche facile, mais on aurait tort de s'endormir dans une sécurité complète, car bientôt s'ouvre une maîtresse crevasse, dans laquelle il faut de toute nécessité se laisser descendre. A quelques mètres de profondeur une arête de glace vous reçoit et vous porte sur l'autre bord. Certes, si nous avions eu à découvrir le passage, nous aurions cherché quelque temps avant de nous résigner à celui-ci. Mais actuellement, la voie est ouverte, l'issue certaine, et nulle hésitation n'est permise. Nous comprenions quel genre de service pouvaient nous rendre les traces de nos devanciers. Ce n'était pas seulement la route reconnue, c'était la neige tassée et raffermie, les ponts éprouvés; en somme, une économie de temps, de fatigue, et, ce qui nous touchait davantage, un précieux accroissement de sécurité.

Ces raisons me décidèrent bien vite à l'abandon d'un projet depuis longtemps caressé, celui d'escalader préalablement le Dôme du Goûter par la belle arête neigeuse qui s'en détache vers le Nord. Mon frère se rendit aussi, non sans témoigner quelque regret. On s'étonnera peut-être que nous ayons renoncé aussi aisément au plaisir de trouver nous-mêmes notre route. Le sacrifice est moins grand qu'on ne pourrait le croire. Que l'on passe ou non par le Dôme, il est difficile d'apporter une variante avantageuse aux itinéraires déjà connus. D'un côté comme de l'autre les voies sont frayées, dût-on ne pas y trouver les traces matérielles des expéditions précédentes. Les difficultés sont du même ordre, c'est-à-dire assez minimes. Depuis longtemps, l'ascension du Mont-

Blanc par Chamonix a cessé d'être un exploit d'alpiniste, mais elle restera toujours, — on commence à s'en apercevoir, — la plus belle promenade des Alpes.

A ce point de vue, la résignation nous devenait facile. Du coin du Dôme au Grand-Plateau, la variété, la splendeur de la scène va toujours croissant. Les séracs du Dôme, illuminés par le soleil levant, semblent le portique de quelque palais des *Mille et une Nuits*. Encore plongés dans l'ombre, nous pouvons admirer à loisir ces prodigieux monolithes, où l'on découperait des cathédrales, sans avoir rien à redouter de leur chute. Faut-il l'attribuer à un mouvement accompli dans les glaces, à l'ouverture de crevasses nouvelles qui arrêteraient les projectiles? Je ne sais, mais il me semble que dans son état actuel le Petit-Plateau n'est nullement balayé par les avalanches. Ce n'est que beaucoup plus loin, vers l'entrée du Grand-Plateau, que l'on doit traverser deux traînées de blocs de glace. La première, tombée depuis quelques heures seulement, a recouvert les traces de la caravane anglaise. Mais elle est trop étroite, trop vite traversée pour inspirer une inquiétude sérieuse. La seconde coulée d'avalanche serait plutôt la bienvenue, car c'est en grim pant sur les blocs accumulés par elle à la base du Dôme que l'on franchit la redoutable crevasse qui barre l'entrée du Grand-Plateau.

Non loin de là, la neige irrégulièrement foulée, les bouteilles éparses nous indiquent l'endroit où, suivant la tradition, on doit procéder au déjeuner. Mais, au jugement des vrais montagnards, 2 h. de marche ne suffisent pas pour conquérir légitimement un repas. La crête des Monts-Maudits nous dérobe encore le soleil; ni l'un ni l'autre nous n'éprouvons l'ombre de fatigue. N'avons-nous pas, d'ailleurs, pour prendre patience, les pruneaux, raisins secs, pastilles dont la prévoyance de M^{lle} Marie a garni nos poches? Autant de raisons pour gagner sans retard une station plus haute et plus aérée.

Mais laquelle? Le Corridor, qui s'ouvre à gauche, ne nous séduit pas. L'ancien passage semble plus direct, mais peut-être faut-il y craindre l'accumulation de la neige molle. Tout bien considéré, mieux vaut suivre la route battue, je veux dire l'arête des Bosses, dùt notre amour-propre en souffrir un peu.

Après nous être rapidement consultés, nous attaquons le beau tapis de névé qui se relève en pente douce vers le Sud-Ouest. A mi-chemin des Roches Foudroyées a lieu la transition redoutée de l'ombre au soleil. Sans retard il faut arborer masques et lunettes, et la gêne qui en résulte, pour la respiration comme

pour la marche, nous fait paraître la montée plus longue. En fait, nos progrès sont encore rapides : l'Aiguille du Midi, l'Aiguille Verte, le Mont-Blanc du Tacul s'abaissent successivement sous nos pieds. A 7 h. 30 min. le versant italien s'ouvre devant nous : il est encore dans l'ombre et nous y promenons librement nos regards, sûrs désormais du succès, enivrés de grand air, d'espace et de lumière. Non pas que la limpidité de l'air soit absolue. L'horizon est chargé de brume, au contraire, et bien peu de cimes éloignées sont visibles. Mais au-dessus de nous le ciel est bleu, l'air calme, et la vue de la cime, sereine, ensoleillée, toute proche en apparence, nous inspire une irrésistible confiance.

Comme nous l'avions prévu, les Roches Foudroyées nous offrent pour déjeuner une station bien plus commode que celle du Grand-Plateau, et nous ne pouvons nous féliciter assez d'avoir sur ce point dérogé à l'usage des visiteurs du Mont-Blanc. Au Grand-Plateau, nous aurions craint, en prolongeant notre halte, de laisser prendre l'avance au soleil et de trouver la neige trop ramollie. Désormais, sur une crête étroite, exposée à tous les vents, le soleil ne saurait être que le bienvenu. Rien ne nous empêche donc de faire honneur à nos provisions, et de rassembler nos forces pour l'assaut de cette redoutable arête.

Redoutable, nous la jugions ainsi sur sa réputation plutôt que sur l'apparence. La première Bosse, la seule qui s'offre à notre vue, présente incontestablement des pentes raides. Elles oscillent du côté de l'Allée Blanche entre 35° et 45° sans jamais mériter cependant la dénomination de précipices. La ligne de falte est partout nette et régulière. Nulle part on n'observe ces corniches en surplomb, qui rendent si perfides les arêtes du Mœnch et du Lyskamm, et que nous avons retrouvées l'année dernière à la Grande Casse. Ici l'on se passerait à la rigueur de piolet; l'équitation n'y est pas de mise, et il ne nous vint pas à l'idée de progresser autrement que par la méthode naturelle. Au sommet de la première Bosse (4,566 mètr.), un coup d'œil nous montra tout l'espace qui nous séparait encore de la cime. Plus de doute, cette fois; les difficultés que nous pensions avoir à vaincre devaient être reléguées dans le pays des chimères. Les pentes ne nous paraissaient pas plus rapides que de Chamonix. Ce que nous avions considéré comme une simple préface se trouvait être la partie la plus escarpée de l'arête des Bosses. Il fallut se rendre à l'évidence; on devine avec quelle joyeuse surprise.

Une heure nous fut encore nécessaire pour arriver au terme de

notre route; — de notre tâche serait inexact. Jusqu'au bout nous avons gardé la même allure, sans éprouver à aucun degré ni gêne ni fatigue, ce qui confirme entièrement les considérations présentées par M. Charles Durier sur l'origine du mal des montagnes et les moyens de s'en préserver. Notre courte station au sommet, — une demi-heure à peine, — nous a permis aussi de faire une observation météorologique assez curieuse. Il était 9 h. 30 min. du matin; l'air était calme, le soleil éblouissant; bien loin de regretter nos plaids, laissés aux Roches Foudroyées, nous aurions été tentés de nous alléger encore. Qui se serait attendu à voir le thermomètre, agité à l'ombre, accuser — 6° de froid, et — 12° dans la neige à 1 décimètre de profondeur? Ce n'est pas qu'une telle température soit inusitée pour le Mont-Blanc, mais il est remarquable qu'elle n'ait produit sur nous aucune impression tactile. L'explication de ce fait doit être cherchée dans l'extrême activité du rayonnement solaire à cette altitude. En raison de la sécheresse, de la rareté de l'air, les rayons du soleil y parviennent avec une force de pénétration sans exemple dans nos climats tempérés, et compensent largement la perte de chaleur occasionnée par l'air ambiant. Le fait a été mis en lumière par des expériences actinométriques. Nous en avons cette fois une démonstration palpable, mais, par malheur, peu susceptible de précision. Désireux de nous alléger, nous avions laissé derrière nous un actinomètre que l'obligeance de M. Marié-Davy, directeur de l'Observatoire de Montsouris, m'a permis de transporter sur plusieurs autres sommets des Alpes. Je le regrettai vivement; sans nul doute, des mesures obtenues ce jour-là eussent été de nature à intéresser les physiiciens.

On n'attend pas, sans doute, que je décrive le panorama du Mont-Blanc. De plus habiles y ont renoncé, sagement à mon avis. La langue est trop pauvre d'images et d'expressions pour un tel spectacle, fût-il, comme c'est le cas aujourd'hui, incomplet et demi-voilé. N'importe; la première impression est vive, l'émotion profonde, plus peut-être que nous ne l'avons jamais éprouvé sur aucune cime. J'imagine qu'elle doit perdre un peu de sa solennité au milieu d'une bruyante escorte de guides qui se considèrent là comme chez eux, et dont le principal souci est de déboucher du champagne. Ici le premier sentiment qui se fait jour est celui de l'abandon, du silence absolu, de l'entier isolement où l'on se trouve. Quelle admirable révélation du peu que l'on est, et comme l'on a besoin de se souvenir de Pascal pour ne pas se sentir humilié devant ce règne exclusif des forces

aveugles ! Des nuages emplissent les vallées, des glaces éternelles recouvrent les cimes. Pas un souffle, pas un murmure. On croirait que la vie s'est retirée de notre planète et que, seuls survivants, nous sommes assis sur les ruines d'un monde. Je me trompe cependant : la vue est libre sur la vallée de l'Arve. Nous distinguons le cours en apparence paisible du torrent, les riantes prairies émaillées de chalets, les blanches maisons de Chamonix, où en ce moment même d'indiscrètes télescopes suivent chacun de nos mouvements. Non, ce n'est pas ici qu'il faut venir goûter une solitude entière, et, si nous voulions nous bercer de cette illusion, assez de traces de pas, de vulgaires débris, de bouteilles vides, seraient là pour la dissiper. Détails infimes que tout cela ! Il est de ces majestés séculaires que l'outrage d'un passant ne peut amoindrir. Vienne un souffle de vent, un flocon de neige, et la cime du Mont-Blanc se retrouvera solitaire et immaculée comme au jour où elle n'avait pas encore reçu la visite de l'homme.

Moments trop vite enfuis, et dont le charme pénétrant ne se retrouve plus ! Que l'on voudrait pouvoir vous dire avec le plus harmonieux de nos poètes : « O temps, suspends ton vol !... » Mais non, l'heure n'est plus à la poésie. Quoi qu'on fasse, le temps s'écoule et le soleil monte. Chaque minute de retard rend la neige plus perfide, les ponts plus fragiles. Sans nous exagérer le risque qui peut en résulter, nous tenons à mettre toutes les chances en notre faveur. Les mêmes raisons de prudence nous engagent à reprendre exactement la même route : notre marche sera plus prompte sur un terrain déjà reconnu.

A 35 min. du sommet, nous retrouvions nos bagages aux Roches Foudroyées. Cette partie de la descente aurait pu être encore accélérée, si la neige, moins pulvérulente, avait autorisé quelques glissades. Il faut, ou que l'arête des Bosses soit sujette à changer du tout au tout, ou qu'elle ait été bien calomniée, autant, s'il se peut, que l'innocent couloir de Tuquerouye. Elle n'offre dans son état actuel aucun passage tant soit peu scabreux, et peut être recommandée sans réserve aux touristes qui, comme nous, n'élèvent aucune prétention au titre de grimpeurs. Telle que nous l'avons trouvée, on comprendrait peu qu'elle eût arrêté Jacques Balmat ; moins encore qu'un montagnard comme M. Hudson, après l'avoir suivie à la montée, ait pu hésiter à la reprendre à la descente. Beaucoup plus sérieuse, à mon avis, est la traversée des crevasses qui se présentent au Grand-Plateau, au Coin du Dôme et jusqu'à la porte des Grands-Mulets. Toutes ce-

pendant sont franchies sans encombre, avec la précaution de faire passer la corde autour de la tête de nos piolets, successivement ancrés aux deux lèvres de la fissure.

Le soleil est ardent, la lumière déborde. Point d'ombre que celle qui nous est fournie de temps à autre par un obligeant sérac. Aussi retrouvons-nous avec plaisir, vers midi, le toit hospitalier des Grands-Mulets. Cette belle journée n'a pas manqué d'y faire affluer les visiteurs, et, tout en prenant un rafraîchissement nécessaire, nous devons répondre à un feu roulant de questions. L'un des touristes, qui se dispose à repartir, se trouve être un Parisien. L'entrée en conversation est facile, et je lui demande la permission, moyennant une bonne main donnée à son guide, de nous attacher à sa caravane pour descendre la côte des Grands-Mulets. De la sorte, nous éviterons l'ennui d'avoir à sonder les ponts de neige, que la chaleur du jour commence à ramollir. Notre compatriote accepte obligeamment la proposition. Le temps de prendre congé de M^{lle} Marie, d'inscrire sur le registre des voyageur un souvenir de notre visite, et, libres de tout souci, nous reprenons notre navigation vers la terre habitée. En 30 min. nous avons laissé derrière nous la Côte et la Jonction. Nul effondrement ne s'est produit, et nous regrettons un peu d'avoir, par un surcroît inutile de précautions, aliéné notre liberté. Totale-ment déshabitués de marcher sur les pas d'un guide, nous tombons, malgré nous, dans une sorte de somnolence, et la vue des séracs réveille à peine notre admiration qui s'endort. Ils ne nous paraissent pas aussi beaux que la veille : les ombres y sont trop réduites, les teintes moins harmonieuses. Quand on peut faire autrement, ce n'est pas au milieu du jour qu'il faut traverser ce chaos de glace. Passer la nuit à la Pierre-Pointue ou aux Grands-Mulets, telle est la meilleure manière d'effectuer cette promenade, si admirablement choisie pour donner une idée juste du monde des glaciers.

Avec le temps, la limite des neiges est franchie, la corde ren- gainée, et nous retrouvons notre indépendance. Nous en profi- tons pour traverser en courant le couloir classique, qui se montre comme hier parfaitement sobre de projectiles. N'importe : alté- rés de verdure et d'ombre, nous gardons une allure à faire croire que toutes les avalanches de l'Aiguille du Midi sont à nos trousses. Bien malgré nous il nous faut passer à Pierre-Pointue un quart- d'heure, — celui de Rabelais, — et c'est seulement dans la belle forêt de la Para que des ruisseaux limpides, de mystérieux om- brages, nous invitent à disposer du restant de nos vivres. N'oublions

pas les lits de myrtille et de mousse, dont les séductions trouvent chez nous peu de résistance.

Ici s'arrête à proprement parler notre course; car c'est en promeneurs que nous rentrerons à Chamonix, par une des plus charmantes soirées dont j'aie gardé le souvenir. Et maintenant on demandera peut-être quelle est la conclusion des pages qui précèdent; quelle excuse je puis alléguer pour avoir osé revenir sur un sujet qui ne se recommande pas par la nouveauté? J'ai voulu seulement traduire une vive et sincère impression, en réveiller de semblables chez les visiteurs assidus des Alpes; rappeler aux touristes trop imbus des méthodes classiques qu'il n'est pas, bien souvent, de meilleure règle que la fantaisie, ni de guide plus sûr que l'inspiration.

Veut-on à toute force, d'une excursion faite à l'étourdie, tirer un enseignement pratique? De ce fait qu'étrangers l'un et l'autre à la montagne, nous avons accompli une des plus rapides ascensions connues, il est permis, je crois, de conclure que nous n'avons pas été mal inspirés en fixant notre départ à 4 h. Les premiers explorateurs des Alpes attendaient trop en général pour se mettre en route. Neiges ramollies, ascensions manquées, nuits à la belle étoile, telles étaient souvent les conséquences de leur méprise. Aujourd'hui l'on tombe volontiers dans l'excès contraire, et les Clubs Alpins ont vu éclore dans leur sein une variété non prévue par Tœpffer : le touriste nocturne. Partir à minuit, accomplir avant le jour la plus grande partie, sinon la totalité de l'ascension, couler dans l'oisiveté les heures de l'après-midi et de la soirée, telle est sa méthode. Méthode judicieuse peut-être si l'on veut réduire la fatigue au minimum, enlever dans un temps donné le plus grand nombre possible de pics et de passages; mais très mal entendue, si l'on se propose de voir la montagne à loisir, d'étudier ses différents aspects, d'apprendre à la connaître et à l'aimer. La nuit, toutes les ascensions se ressemblent, et toutes se confondent dans le souvenir. Arriver trop tôt sur une cime élevée, c'est s'exposer trois fois sur quatre à en être chassé précipitamment par le froid. Les annales des Clubs Alpins sont remplies de pareils exemples. N'avons-nous pas vu un de nos collègues anglais les plus distingués franchir le col Durand avant le lever le soleil, descendre à la course pour n'être pas gelé, et arriver à Zermatt avant 7 h. du matin, terminant là sa journée, ou, pour mieux dire, sa nuit d'excursion?

Faut-il voir dans cette tendance un progrès réel? Je ne le pense pas. L'art du grimpeur a subi dans ces derniers temps une

véritable métamorphose. Tel membre de l'Alpine Club enregistre en une semaine plus de victoires que de Saussure en une saison. Mais en pareille matière il faut se défier des méthodes trop perfectionnées, et se demander si nos devanciers ne seraient pas, sur plus d'un point, restés nos maîtres. Nous n'avons plus à l'endroit des hautes cimes les préjugés, les craintes superstitieuses de leurs premiers visiteurs. Craignons de laisser perdre ce qui fait le mérite et le charme de leurs œuvres : je veux dire l'amour sincère et désintéressé de la montagne, la résignation facile aux petites misères du voyage, le sentiment vif et passionné du pittoresque. Que ce sentiment soit absent chez les alpinistes modernes, je suis bien loin de le croire ; mais on aimerait à le voir moins discret, moins timide, moins enveloppé dans les évaluations de hauteurs et de distances. Qui nous rendra la plume inspirée de de Saussure ou les descriptions imagées de Ramond ? N'est-il point de degrés de la sécheresse à l'emphase, du catalogue au dithyrambe ?

PIERRE PUISEUX,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

TENTATIVE D'ASCENSION SUR LA SECONDE DENT DU MIDI

Le massif des Dents du Midi, que tous les touristes ont admiré de Vevey, peut être considéré comme le lien entre le groupe des Diablerets, continué par le Muveran et la Dent de Morcles jusqu'à l'étranglement de Saint-Maurice en Valais, et le groupe pittoresque de la vallée de Sixt, dominé par les Tours Salières et la chaîne du Fer-à-Cheval.

Ce massif, formé de cinq dents¹ à peu près d'égale élévation, a été fort peu parcouru, malgré la réputation du Val d'Illeiz et sa position remarquable.

Il y a une douzaine d'années, la Dent de Champéry, d'un accès d'ailleurs très facile, était seule visitée des touristes ; il fallut que M. Javelle, après plusieurs tentatives inutiles, pût vaincre la cime

¹ On en compte souvent sept, mais les deux supplémentaires sont bien moins importantes que leurs voisines et de moindre hauteur.

de l'Est, et, le même jour, la quatrième dent, grâce au concours d'Oberoge, le chasseur de chamois, pour rappeler qu'il existait encore, de ce côté, des conquêtes à faire. En 1879 enfin, des grimpeurs suisses sont parvenus, malgré de très grandes difficultés et après deux nuits passées sur la montagne, à gravir la Dent Jaune.

Il ne restait donc que la seconde Dent. Était-elle oubliée? ou l'avait-on négligée comme impossible? il fallait au moins s'en assurer. Je tentai l'aventure, et suis revenu à peu près vaincu.

Le 2 septembre dernier, arrivé le matin à Champéry (1,080 mèt.) par le col de Coux, je couche le soir même à Bonnavaux (1,565 mèt.), et le 3, à 1 h. du matin, nous nous mettons en route au nombre de quatre : un Anglais, M. Powell, son guide Maurice Caillet, moi, et un chasseur de Vallon, François Moccand. La nuit est noire; nous avançons lentement, et le lever du soleil nous surprend un peu avant que le col de Sésanfe, véritable point de départ de l'ascension, ne soit atteint¹. C'est là que nous déjeunons avant de nous engager sur les pentes de débris dont est couverte toute la base des Dents du Midi.

Le temps est superbe, mais assez froid (— 7) malgré un soleil ardent, et les roches calcaires du dôme des Tours Sallières ont une coloration rouge doré qui contraste d'une manière étrange avec les neiges étincelantes du Combin et le fond encore sombre des vallées.

Pour mieux examiner la pointe que nous nous proposons d'attaquer, il nous faut gagner le bord du glacier, en face de la Dent Jaune, marche désagréable qui nous prend deux heures mais ne présente qu'un seul tout petit mauvais pas, la traversée d'un couloir roide, large de quelques mètres et plein de neige, où la prudence nous conseille de prendre la corde, mais seulement comme rampe, sans nous attacher.

Là l'inconnu se présente : nous sommes à 2,900 mèt.; la hau-

¹ Le col de Sésanfe est coté sur la carte du général Dufour 2,419 ou 2,420 mèt.; cette cote me paraît trop basse, les topographes français et suisses (Atlas topographique au 50,000^e) se rencontrant pour attribuer au col du Sageroux la hauteur de 2,413 mèt., alors que du col de Sésanfe on aperçoit en Savoie par-dessus ce même col du Sageroux une partie du glacier du Grand-Névé, dont l'élévation est évidemment inférieure à 2,400 mèt.

teur verticale des parois qui nous dominent est donc peu de chose, mais l'aspect en est mauvais. La seconde dent, comme la plupart des montagnes de ce groupe, est composée de roches complètement pourries, désagrégées, se détachant constamment sous la main qui les étreint; ses flancs sont presque verticaux; on n'a donc d'autre ressource que de gagner l'un des couloirs creusés par les avalanches et constamment balayés par des chutes de pierres; il est nécessaire de ne s'engager dans ces passages qu'à certaines heures du jour, après que l'action du soleil sur les rochers soumis à la gelée de la nuit est bien achevée. Si ceux-ci étaient solides, les trois quarts de la difficulté auraient disparu.

Trois couloirs s'offrent à nous; j'insiste pour que l'on tente par le plus à gauche, que j'ai déjà observé; il se bifurque à moitié de sa hauteur en forme d'Y, et là encore nous pourrions choisir. Cet itinéraire nous forcera, il est vrai, à revenir quelque temps sur nos pas, mais le reste me paraît trop peu engageant.

La première partie exige un peu de gymnastique il faut constamment franchir des degrés assez élevés, aussi la corde est-elle bientôt déroulée, et son appui facilite l'ascension au moins leste que je m'abstiens de nommer. A la bifurcation, l'hésitation n'est pas possible; la branche droite est recouverte d'une glace extrêmement polie, surmontée de blocs menaçants. On prend toujours à gauche et l'on fait bien, car, pendant que nous nous élevons, à plusieurs reprises des pierres se font entendre dans le bras voisin. Le premier pas se montre bientôt: c'est un gradin de rocher sur lequel de l'eau de neige a été gelée pendant la nuit et forme verglas. Le dernier est encore moins facile; à vingt-cinq mètres peut-être de la crête, le couloir se trouve rempli par une couche régulière de glace dure et cassante, inclinée à 58° et renfermée entre des bords à pic. Caillet, qui y taille des pas, veut incliner à droite (le côté gauche lui semble trop mauvais), la glace éclate sous son piolet et met le roc à nu; il faut gravir ainsi une vingtaine de mètres, puis, l'un des guides aidant l'autre, on parvient à reprendre le rocher, et, cinq minutes après, nous nous trouvons tous sur la crête, au-dessus des immenses précipices qui plongent dans le Val d'Illiez. Nous avons mis 50 min. environ pour franchir ces 25 mètr.

Caillet, qui est de la vallée, avait voulu, la veille, nous décider à tenter l'ascension par ces précipices; il peut facilement se convaincre qu'un essai de ce côté eût été inutile.

Nous sommes donc sur la crête terminale, mais non au som-

met; le corps principal de la dent est surmonté de quatre pitons d'inégale hauteur, et le plus élevé se dresse de l'autre côté d'un petit nêvé, nous dépassant d'une trentaine de mètres, absolument vertical partout, comme un obélisque; plusieurs points présentent même des surplombements. Notre tentative est donc manquée, et M. Powell place le drapeau sur le piton le plus proche, pendant que je prends une mauvaise photographie du point culminant.

Peut-être de plus heureux ou de plus habiles arriveront-ils à vaincre ce dernier rocher; moi, j'en doute, et, dans tous les cas, m'en déclare absolument incapable.

La descente est assez rapide; le seul endroit difficile est, dès le début, le passage du rocher à la glace et la traversée de la glace. Comme nous voulons nous garantir contre un faux pas, nous prenons les précautions suivantes: nos deux cordes réunies bout à bout, nous en tenons une extrémité pendant que M. Powell s'attache à l'autre, et descend seul; je le suis de la même manière; Caillet arrive le troisième et Moccand, étant dernier, assure sa marche en se tenant à la corde doublée autour d'un rocher. A partir de là, plus de difficulté.

Le panorama que nous avons contemplé est immense et ressemble beaucoup à la vue du sommet de la Dent de Champéry. Celle-ci, quoique un peu plus haute, n'a presque rien à cacher, et peut-être embrasse-t-on une plus grande étendue du lac de Genève, dont les bords, à 2,850 mètr. de profondeur, charment les regards par leur aspect gai et vivant, tandis qu'à l'Est et au Sud, on ne voit que le chaos sévère des grandes Alpes, l'Oberland, le Mont-Rose, le Mont-Blanc; j'ai cru même apercevoir, par-dessus la chaîne du Mont-Saint-Bernard et du val Ferret, quelques sommets italiens, probablement le Bec de None ou le Mont-Émilius. Parmi les innombrables pics que l'on remarque, le Combin, à l'horizon, et, tout près, la Tour Sallière sont ceux qui frappent le plus. La paroi absolument droite qui tombe de la Dent de Champéry dans le Val d'Illiez est aussi très remarquable; elle présente malheureusement une faille qui fait craindre que, dans quelques années, la portion supérieure ne se détache.

Cette course tentera peut-être d'autres amateurs de montagnes; elle n'est pas très longue; la vue est superbe; quand même on n'arriverait pas plus que moi à atteindre tout à fait le point culminant, elle vaut la peine d'être faite. Le seul danger à craindre est d'être surpris par des chutes de pierres.

Au point où j'ai pris mes photographies, mon baromètre mar-

quait 3,221 mètr., et le thermomètre centigrade + 13; cela donne à peu près 3,235 mètr. pour le pic où le drapeau a été placé, et 3,250 pour le véritable sommet. La Dent de Champéry atteint 3,285 mètr.

L'année précédente, le 17 septembre 1879, j'avais constaté l'existence d'un passage qui fait communiquer la vallée de Champéry, ou plutôt la vallée de Sésanfe, avec la vallée de Sixt par la Dent Blanche. Ce col (2,700 mètr. environ), qu'on pourrait appeler le col de la Dent Blanche, puisqu'il en touche presque le sommet (2,776 mètr.), facile à atteindre, avait déjà été franchi par Oberoge; je crois bien, toutefois, qu'il avait gardé secrète sa découverte. La vue y est plus belle qu'au Sageroux.

J'avais également gravi, quelques jours plus tôt, la Tête-à-l'Ane (2,793 mètr.), principal sommet de la chaîne des Fiz, qui ne présentait pas de trace d'ascension précédente. Il ne faut pas confondre ce pic avec un autre quelquefois visité, plus rapproché de la pointe de Sales, haut seulement de 2,721 mètr., et que, même dans le pays, on appelle souvent aussi Tête-à-l'Ane. C'est l'endroit de ces parages d'où le Mont-Blanc paraît le plus grand.

Index (sans haltes)

De Champéry à Bonnavaux.	1 h. 25 min.
De Bonnavaux au pas d'Encel.	1 15
Du pas d'Encel au col de Sésanfe.	2 15
Du col au glacier.	2 »
Du glacier à la crête supérieure.	3 »

dont 2 h. environ pour le couloir.

9 h. 55 min.

Pour redescendre le couloir.	1 15
De là au col.	1 20
Du col à Bonnavaux.	2 10

4 h. 45 min.

PAUL PERRET,

Membre du Club Alpin Français.
(Section de Paris).

LE MONT-FLEURI, OU POINTE-PERCÉE (2,752 MÈT.)

D'après le Guide Joanne (*Dauphiné et Savoie*, 4^e édition), le Mont-Fleuri offre une « belle vue »; l'ascension est une « course difficile ».

« Course difficile », c'est peut-être beaucoup dire; mais, à coup sûr, une « belle vue », c'est dire trop peu. Nous avons fait cette course plusieurs fois, et tout récemment encore; elle nous a paru plus longue que difficile. Nous n'avions même pas de guide et peu de renseignements. En tout cas, la vue est splendide. A notre jugement, Pointe-Percée a sa place marquée aux côtés du Buet, comme un autre et incomparable belvédère des Alpes et du Mont-Blanc.

Nous offrons aux lecteurs de l'*Annuaire*, aux lecteurs savoisiens spécialement, un aperçu de nos excursions, soit une modeste notice sur cette sommité, l'une des principales cimes savoyardes, la première de la Savoie du Nord et la plus centrale de toutes. Les alpinistes l'ont peu visitée jusqu'ici : ils trouveront peut-être quelque intérêt à nos indications, si incomplètes qu'elles soient.

Pointe-Percée est le point culminant de cette chaîne, longue de 30 kil., qui court de Cluses à Faverges, légèrement arquée et présentant sa convexité au Sud-Est. La chaîne finit à ses deux bouts par des croupes gazonnées et décroissantes. Ses sommités extrêmes sont la Pointe d'Arreu (2,468 mèt.), sur Magland, au Nord et tout près de Pointe-Percée, et le mont Charvin (2,414 mèt.) sur Saint-Nicolas-la-Chapelle, au Sud-Ouest. Séparé du mont Charvin par le col des Aravis (1,498 mèt.), le chaînon central, que le peuple nomme la Bombardella, forme une arête rocheuse, droite et continue, longue de 15 kil., offrant, outre Pointe-Percée et à l'Ouest de cette cime, plusieurs sommets qui dépassent 2,600 mèt., et deux cols de même hauteur, la grande et la petite Forclaz, qui n'ont pas moins de 2,314 mèt. Un troisième col, contigu à Pointe-Percée, dit le col des Verts, est à près de 2,500 mèt.

Notre montagne regarde le Mont-Blanc. Elle projette au-devant d'elle un haut et large renflement dont la partie supérieure, abrupte et rocailleuse, appelée les Rochers des Fiz, dérobe à Sallanches la vue de la cime, et dont les pentes inférieures, fer-

tiles et bien cultivées, forment le riant coteau de Saint-Roch. Il faut donc reculer vers le Fayet pour voir Pointe-Percée. C'est de Saint-Gervais qu'on la voit bien, et qu'elle apparaît comme une reine, portant haut et droit son diadème de pierre. Sur le revers opposé, ses parois tombent presque verticalement jusque très bas, au plan des « Lâpies » et des pâturages. Vue des chalets des Annes, par exemple, la montagne se dresse tout entière, comme un géant debout, revêtu d'un manteau sans plis, lequel, tombé à terre, étendrait au loin sa queue traînante et ses pans bosselés.

Le sommet de Pointe-Percée porte une petite pyramide de pierres et une croix de fer creux. Cette croix, restaurée en 1878 par les Pères Chartreux du Reposoir, était encore debout au 15 octobre 1879, mais toutefois infléchie et penchée. Au mois d'août 1880, elle était couchée à terre. L'arête terminale n'offre, en son milieu, qu'une étroite surface, allongée et inégale, faite d'assises désagrégées et de cailloux brisés. Les extrémités s'aminçissent bien vite en lames déchiquetées et sur lesquelles on ne s'aventurerait pas sans danger. Malgré l'éclat diamanté de ses parois, la haute et brillante aiguille est cariée, pour ainsi dire, à sa surface supérieure, en même temps qu'elle est minée intérieurement par l'érosion envahissante d'un couloir qui laboure et ébrèche son flanc occidental.

Étant données l'altitude et la position de Pointe-Percée, tout alpiniste pressent bien que la vue doit être de premier ordre. C'est, d'une part, et dans la grande moitié de l'horizon, la chaîne continue des Alpes, de la Dent-du-Midi et des Alpes Bernoises jusqu'aux Alpes du Dauphiné et de la Grande-Chartreuse, avec le Mont-Blanc pour centre et clef de voûte. En se tournant à l'opposé, vers Genève, ce sont toutes les montagnes de la Savoie, avec le Jura pour ceinture. Au Midi, en particulier, le regard plonge à ravir dans le fouillis des hautes montagnes de la Tarentaise, embrassant la plupart d'entre elles, et en mesurant le buste tout entier. Vues de là, toutes nos chaînes de montagnes se présentent de face, ne se masquant point l'une l'autre; on est à cette bonne hauteur qui suffit à les voir bien dégagées sans leur ôter leur relief et leur physionomie propre. Mais ce qui fait, pour nous du moins, le caractère distinctif et le mérite incomparable de cette vue, c'est la position favorable, et véritablement unique, de Pointe-Percée par rapport au massif du Mont-Blanc. Du Buet on a la vue, et une vue admirable, de la grande face du Mont-Blanc, celle du Nord, comprise entre le col de Balme et l'Aiguille

du Goûter; du Mont-Joli, on contemple la face occidentale, de l'Aiguille du Goûter au col du Bonhomme. De Pointe-Percée, le regard, réunissant les deux vues précédentes, embrasse tout le Mont-Blanc savoyard, ou français, du col de Balme à celui du Bonhomme; la vallée de Chamonix et celle de Mont-Joie étalent sur deux lignes symétriques leurs glaciers et leurs aiguilles; en outre, et de là seulement, le spectateur voit, dans tout leur développement, les pentes de l'Aiguille du Goûter, les croupes rebondies du Dôme, les Bosses du Dromadaire et la Calotte avec leurs vives et vertigineuses arêtes. Vue ainsi, avec la vallée de Sallanches pour premier plan, avec les rampes successives et ondulées de la croupe immense du Dôme, flanquée d'ailleurs à droite et à gauche de ses deux magnifiques ailes, la haute sommité alpestre apparaît avec une grandeur toute nouvelle et véritablement prodigieuse. L'alpiniste, fût-il allé plusieurs fois au Mont-Blanc, se demande si le pied de l'homme peut gravir cet amphithéâtre et en atteindre le sommet.

On peut faire l'ascension de Pointe-Percée, — de Sallanches, — de Cluses, ou de Nancy-sur-Cluses, par les chalets de Méry, — du Reposoir, — du Grand-Bornand, — de la Clusaz et même de la Giettaz. Mais tous ces chemins, d'abord si divers, convergent en un même point, au point où commence l'ascension proprement dite. Nous l'avons dit tout à l'heure, le revers Nord-Ouest offre des parois à pic, et, au pied, un plan relativement peu incliné. Ce sont des « lâpies » d'une étendue transversale de 4 à 5 kil., et d'une étendue presque double dans la direction de la chaîne. Un couloir assez large descend de la cime dans le flanc Ouest de la montagne, et tombe dans le plan des lâpies. Naturellement ce couloir, cette « cheminée » est le chemin d'ascension. A notre connaissance, il n'y en a pas d'autre. C'est donc au pied du couloir que convergent toutes les routes. S'il fallait évaluer la distance en heures de marche, nous donnerions, approximativement sans doute, les chiffres suivants : Du pied du couloir au sommet, environ 2 h. 30 min.; de chaque localité au pied du couloir, savoir : de Sallanches, 9 h.; de Nancy, 6 h.; du Reposoir, 5 h.; du Grand-Bornand, 5 h. 30 min.; de la Clusaz, 6 h.; de la Giettaz, 7 h.

On peut s'étonner que le trajet de Sallanches soit si long. Cela s'explique par cette circonstance, pleine elle-même de désagrément, que l'alpiniste parti de Sallanches, après avoir gravi tout le versant Sud-Est et atteint le col des Verts, doit redescendre près de 2 h. sur l'autre versant et contourner le flanc occidental de la montagne pour rejoindre le couloir et reprendre l'ascension.

Pour en finir avec la « cheminée », nous ajouterons que ce couloir est aussi bon que peut l'être un couloir. Sinueux dans son parcours, taillé dans un calcaire solide, il n'offre point le danger des avalanches de pierres, et il prête aux pieds et aux mains des points d'appui excellents. Quelques plaques de neige, selon l'époque et les années, en abrègent la descente, sans entraver la montée; car il est d'une bonne largeur, et on peut presque partout y monter plusieurs de front.

En terminant, nous croyons devoir avertir les touristes, ou leur rappeler que Pointe-Percée est sans eau, — qu'il y faut porter ses provisions, qu'un guide est très avantageux, ne fût-ce que pour trouver aisément le pied de la cheminée, — et enfin, qu'avec ou sans guide, il est d'une bonne précaution, au travers des lâpies, et le long du couloir, de jalonner sa route pour faciliter le retour.

L'abbé LOMBARD; l'abbé ORSAT,

Membres de la Section du Mont-Blanc.

DES EAUX-BONNES A CAUTERETS

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les péripéties de la journée du 14 août, où, partis pour le Pic de Gabizos, nous allâmes échouer, M. Bazillac et moi, sur le sommet du Ger. Nous nous étions bel et bien perdus au milieu du brouillard le plus intense et le plus persistant qui se puisse imaginer. Notre pauvre guide Sarrettes ne s'était jamais trouvé, disait-il, aussi *desconforté*. Partis d'Arrens le matin à 6 h., nous nous estimâmes heureux d'arriver aux Eaux-Bonnes à 7 h. du soir, après une marche forcée, offrant aux baigneurs, qui venaient paisiblement de dîner, le spectacle piteux de touristes éreintés, trempés et penauds.

Triste réclame pour le Club Alpin Mais, aussi, a-t-on jamais vu se mettre en voyage le 13 août, et un vendredi par-dessus le marché? Décidément, il n'est pas bon de faire les esprits forts; une autre fois, nous écouterons les bonnes gens.

Le lendemain, 15 août, fut un jour de repos, consacré à visiter au petit pas la gorge si pittoresque des Eaux-Chaudes et la verte vallée d'Ossau jusqu'à Gabas. Le soleil avait disparu quand nous

atteignimes le village, et la double cime du Pic du Midi resplendissait encore avec ses plaques de neige rosées, tandis que la vallée s'assombrissait peu à peu.

PIC DU MIDI D'OSSAU (2,885 MÈT.)

16 août. — Nous partons à 6 h. de l'excellent hôtel Salanave, après avoir convenu que le vieux Camy, ancien guide des Eaux-Chaudes, nous portera des vivres à la *case de Broussette*, car nous ne trouverons pas à nous ravitailler jusqu'à Caunterets, et nous voulons être lestes pour aller au Pic du Midi.

La vallée d'Ossau se bifurque immédiatement au-dessus de Gabas ; à gauche est la vallée de Broussette, par où passe la route d'Espagne qui mène à Sallent par le col d'Aneou ; à droite, celle de Biou-Artigues. C'est cette dernière qu'il faut prendre, mais on l'abandonne bientôt après avoir passé un pont de troncs d'arbres, pour monter au Sud en côtoyant un petit torrent qui se précipite en cascades à une assez grande profondeur. Le sentier, un peu raide, serpente au milieu des sapins et des hêtres, puis, après 45 min., on se trouve tout à coup à l'entrée d'un joli vallon vert et tranquille où les ruisseaux semblent dormir. On atteint presque de plain-pied le fond de la vallée, petit cirque d'éboulis, d'où l'on aperçoit le Pic du Midi sous la forme d'un énorme cône affaissé et penché.

Pour l'aborder, il faut continuer jusqu'au large col qui s'ouvre au Sud ; alors, suivant la crête, on se trouve en peu de temps au pied des escarpements où commence véritablement l'ascension (3 h. 30 min. de Gabas, arrêts non compris).

Il ne faudrait pas croire que le Pic du Midi mérite sa mauvaise réputation : il y a bien au commencement trois cheminées un peu raides, mais elles sont garnies de nombreuses barres de fer qui les transforment en échelles faciles. Encore peut-on fort bien se passer d'y avoir recours, comme nous en fîmes l'expérience. Au delà, l'ascension se poursuit à peu près en droite ligne, en appuyant pourtant un peu à gauche, sans la moindre difficulté.

Le sommet, où nous arrivons à midi 15 min., est une arête schisteuse, noire et déchiquetée, dirigée vers le Nord, où elle surplombe brusquement. A l'Ouest, le petit pic sort droit comme un obélisque de la masse de la montagne ; partout ce ne sont que précipices effrayants. On ne saurait trouver un plus superbe belvédère.

dère pour admirer les Pyrénées Occidentales, qui, à demi voilées dans la brume lointaine, offrent des proportions qu'on ne leur soupçonnait pas. La Peña Collarada, le Bisouri, le Pic d'Anie, étonnent le regard. Du côté de la France, ce sont les trois pointes rougeâtres du Pic de Ger et le Gabizos que nous avons touchés il y a deux jours, sans les voir. A l'Est, le Balaitous, la Frondella, les pics d'Enfer, ferment l'horizon, et, plus loin, le Vignemale commence à se couvrir de nuages.

Pendant que nous admirions, un orage se formait et venait sur nous ; aussi nous hâtons-nous de descendre, mais il nous surprend un peu au-dessus des dernières cheminées, et c'est couchés sous un rocher, qui nous protège de la grêle, que nous voyons, non sans émotion, les éclairs passer devant nos yeux, et que nous sentons, à chaque coup de foudre, le sol trembler, comme si toute la montagne allait crouler. Le danger passé, nous franchissons avec précaution les dernières pentes devenues glissantes. Nous nous dirigeons alors à l'Est vers le vallon de Pombie, non sans nous arrêter quelquefois pour regarder le Pic Pallas, qui, tout blanc de grêle, se détache entre deux pics noirs, comme un décor de théâtre éclairé par une puissante lumière électrique.

Si les montagnes sont majestueusement belles sous un ciel serein, elles revêtent dans le mauvais temps un caractère plus grandiose encore, et c'est, à mon avis, ce dernier spectacle qui l'emporte, à cause surtout de l'émotion plus vive qu'il impose.

A la *case de Broussette* (2 h. 15 min. depuis le sommet), Camy nous attend avec les provisions, et là encore il faut essayer un second orage ; mais, cette fois, un berger hospitalier nous offre son toit, ce qui nous permet de voir philosophiquement tomber la pluie tout en nous initiant aux secrets de la fabrication des fromages.

Enfin, nous profitons d'une éclaircie, et, gravissant le val d'Arrius, nous arrivons en 50 min. à une cabane où nous devons passer la nuit.

TENTATIVE AU PIC PALLAS.

17 août. — Le Pic Pallas (Pic Cuje la Palas ou Mourrous de l'État-major), haut de 2,976 mètr., n'a été gravi qu'une fois, il y a une dizaine d'années, par un Anglais, M. Forster, accompagné par Orteig. M. le comte Russell, qui seul, à ma connaissance, en a tenté depuis l'ascension avec Camy, est arrivé par le Nord à

quelques mètres du sommet, sans pouvoir l'atteindre. Camy prétendit nous indiquer le chemin, et nous accompagna, pour nous le montrer, jusqu'au col d'Arrius : ce col, entre les Pics de Lurieu et d'Ariel, domine le cirque noir et nu dont le grand lac d'Artouste occupe le fond, et laisse voir le Pic Pallas depuis sa base jusqu'à son sommet (1 h. depuis la cabane).

Hélas! c'est justement à Camy que nous dûmes notre échec, car ce fut en vain que, sur ses indications, nous cherchâmes pendant 3 h. un passage dans une muraille inabordable. Nous tentâmes, sans plus de succès, de contourner le pic par le Nord : il s'élança, presque d'un seul jet, en murs absolument lisses, des passes de la Barane et des lacs de Batecrabère. Il ne nous restait plus qu'à gagner, en revenant sur nos pas, vers le Sud, le col d'Arrémoulit, pour essayer les murailles du Sud-Ouest. Mais, ici encore, mêmes escarpements! Où donc est le passage? Ma troupe découragée parlait de battre en retraite : j'obtins pourtant de tenter seul un dernier effort; et je commençai une escalade invraisemblable, m'étirant comme un ver le long d'un rocher à pic, pour atteindre des saillies larges comme le doigt.

Pendant un moment, je crus au succès, mais j'avais compté sans notre ennemi juré, l'orage, qui se préparait encore à fondre sur nous. Mes compagnons, moins *longs* que moi, tentèrent inutilement de me suivre; tout ce qu'ils purent faire, ce fut d'aider Sarrettes à monter, pieds nus, à ma recherche, car ils m'avaient perdu de vue, et mes appels ne leur parvenaient pas. Rien ne peut peindre le désappointement que j'éprouvai quand Sarrettes, aidé dans son éloquence par le tonnerre et la grêle, me décida, après une longue discussion, à redescendre. En effet, c'était une insigne folie de prétendre rester dans ces cheminées, exposées aux chutes de pierres et à la foudre. La pluie les avait déjà rendues glissantes, et j'avoue que, sans l'aide de mon guide dévoué, j'aurais été incapable de m'en tirer. J'appris plus tard que c'est par cette face Sud-Ouest que M. Forster réussit son ascension, mais le passage doit être un peu à gauche du point où je fis ma tentative.

Il fallut fuir, faute d'abri, faute de vivres, faute surtout de temps, car nous avions promis d'être à Luz pour l'ouverture du Congrès. Passant le col d'Arrimoulet, nous descendîmes aux lacs sauvages d'Ariel, sous une pluie glacée, puis, nous maintenant à une assez grande hauteur sur la rive gauche du torrent, nous parvînmes à la vallée de Piedrafitta, que nous fîmes obligés de remonter jusqu'au lac et à la cabane de Darré Spumous. La lune, se déga-

geant dans le ciel nettoyé, éclaira notre arrivée à ce gîte primitif mais hospitalier.

PIC DE CAMBALÈS (2,965 MÈT.)

18 août. — Le ciel nous devait une compensation pour les épreuves et les déboires des jours précédents. Il chargea le soleil de nous la procurer.

On parvient au Cambalès, depuis Darré Spumous, en remontant la vallée de Piedrafitta. On dépasse le lac de Campo Plano et on prend à gauche un petit vallon neigeux qui mène à une brèche s'ouvrant sur le vallon de Castéry. C'est une région sauvage où les isards et les ours ne sont pas souvent troublés, comme le témoignaient les traces nombreuses que nous trouvâmes sur la neige. On arrive sur le sommet par un entassement de blocs de granit solidement équilibrés (3 h. de Darré Spumous, sans arrêts).

Le Cambalès offre une des jolies vues de détail des Pyrénées. Le Balaïtous, qui cache le Pallas, notre vainqueur de la veille, laisse voir dans son entier le glacier de las Néous. Le Vignemale serait tout noir, sans le glacier du Clot de la Hount qui a l'air de se cramponner pour ne pas glisser. Au Midi, la Grande-Fache n'est qu'une pyramide nue et régulière, mais le massif d'Enfer mérite de fixer les regards.

Nous pûmes nous attarder, cette fois, et goûter paisiblement l'air pur des hautes cimes, car aucune menace ne s'élevait de l'horizon. Nous effectuâmes notre descente par le glacier, encaissé et qu'on ne voit de nulle part, qui alimente les lacs de Cambalès; au delà ce sont des pelouses qui nous mènent en peu de temps à la vallée de Marcadau. Là, nous étions en pays connu, et, jusqu'à Caunterets, ce ne fut plus qu'une promenade.

Deux jours après, le Congrès de Luz, pour lequel nous avions dû renoncer au Pic Pallas et écourter notre excursion, éteignait nos regrets en nous faisant connaître nos collègues des autres Sections. Au milieu des glaces et des rochers, on fait vite échange de sympathies; et bientôt, grâce à ces réunions, partout où s'élevaient des montagnes, chaque membre du Club Alpin pourra, comme le héros de Byron, être sûr de trouver des amis.

HENRI BRULLE,

Membre de la Section du Sud-Ouest.

LE MONT-BASSIA (1,900 MÈT.)

Quiconque a parcouru les Pyrénées en donnant quelque attention à leur disposition géographique, a pu se convaincre de l'importance que possèdent, dans une chaîne aussi régulièrement distribuée, les monts isolés, ceux qu'on nomme volontiers observatoires. Selon que ces points sont plus ou moins élevés, plus ou moins éloignés de la chaîne centrale, ils découvrent des panoramas remarquables à divers degrés, et c'est à leur position idéale en ce genre que le Pic du Midi, sur le versant Nord, et le Cotiella, en Espagne, devront d'être toujours sans rivaux pour les amateurs de vues étendues. Tous deux hauts de près de 3,000 mèt., distants de 20 kilom. de la chaîne proprement dite, ils embrassent, on le comprend, de sublimes horizons de montagnes ou de plaines et constituent des sites privilégiés.

Il ne faut cependant pas croire que l'ascensionniste, en gravissant quelques-uns de ces sommets de premier ordre, assez nombreux dans les Pyrénées, ait tout vu; il se trouve encore, dans les rameaux qui s'éloignent de la chaîne perpendiculairement à son axe même, des monts remarquablement situés qui, pour être plus facilement abordables, ne découvrent pas un panorama beaucoup moins beau, et sont, par cela même, dignes aussi d'attention.

C'est l'un de ces observatoires, possédant à un très haut degré les qualités que nous venons d'énumérer, — facilité d'accès, étendue de panorama, — que nous désirons signaler à nos collègues. A ces avantages, la sommité qui nous occupe en joint encore un autre, qui sera peut-être pour aucuns le plus apprécié de tous. Elle est peu connue, si peu connue des habitants même des vallées environnantes, que je n'en ai pas rencontré un seul, sur certain versant du moins, qui voulût lui donner son vrai nom de Bassia, sous lequel la désigne la carte de l'État-major. Nous nous empresserons donc, pour éviter toute erreur dans laquelle on pourrait être induit ici comme sur le terrain, si nous ne prenions soin de préciser, de faire remarquer que le Bassia qui nous occupe n'est autre que le point culminant de toute cette contrée comprise entre le col d'Aspin, au Sud; la vallée de la Neste, au Levant; les plaines de Lannemezan, ainsi que la région des sources de l'Arros, au Nord; et la vallée de Campan, à l'Ouest.

Le véritable point de départ pour l'ascension du Bassia est Paillole¹ (2 h. de Bagnères en voiture, 3 h. à pied, 19 kilom.). Comme l'itinéraire à suivre est, à partir de ce point, presque inconnu aux guides de Bagnères, ce qui s'explique parce qu'il ne saurait guère être parcouru à cheval, je conseillerai de prendre pour compagnon, au hameau d'Espiadet (1 kilom. de Paillole), l'un des deux ou trois chasseurs qui y habitent l'été : ils sont employés, tant que la saison y autorise le travail, aux carrières de marbre situées à quelques mètres au Sud-Est des cabanes qui composent ce hameau. Je recommanderai spécialement, parmi ces braves gens aptes à servir de guides, le nommé Dussert ; il connaît admirablement le pays, et l'on n'aurait qu'à se féliciter de l'avoir avec soi, bien qu'à la rigueur on puisse aller seul, la ligne droite étant à peu près l'unique direction à suivre, et la cime se trouvant très en vue le plus souvent. Elle est en effet facile à distinguer dès que l'on quitte les cabanes et la route thermale ; elle paraît au-dessus de la sombre forêt du Houeillassa, et affecte la forme d'un cône rougeâtre très arrondi.

La première gorge que l'on suit durant une heure, la remontant par un chemin couvert, le long du ruisseau du même nom, est celle du Mourc : ce chemin a 6 kilom. de longueur, dont les trois premiers seraient presque carrossables ; la dernière partie est, au contraire, à peine tracée. La forêt du Houeillassa et la gorge que l'on parcourt ainsi se terminent d'une façon assez imposante : elles débouchent, après la région des bois noirs et inextricables, dans le silencieux désert des pâturages, au centre d'un vaste cirque tout gazonné (altitude 1,400 mè.). L'endroit est calme et tranquille au possible ; il n'est fréquenté que par les troupeaux du village de Beyrède, auquel ce sol appartient. C'est cette question de propriété qui fait même que les Campanois, comme je le constatais tout à l'heure, repoussent le nom de Bassia pour appeler cette contrée *Montagne de Beyrède*.

Il s'agit, arrivé à ce point, de gravir les pentes assez relevées du cirque qui vous dominent de 500 mè. environ. Elles seraient plus faciles certainement en se dirigeant vers la crête détachée au Nord-Ouest du Bassia, la pène de Latéoulère ; mais comme de ce côté l'ascension serait aussi plus longue, il vaut mieux mar-

¹ Cette station, — forcée pour les touristes qui vont de Luchon à Bigorre, — offre toutes les ressources exigées par les plus difficiles pour passer une ou plusieurs nuits ; excellente auberge, grand confortable.

cher droit au Sud, et tâcher de trouver (au-dessus d'un petit plateau qui s'avance en forme de cap et domine de 100 mèt. environ le fond du cirque) un sentier tracé uniquement par les pas de quelques bergers, au milieu de sapins si clairsemés qu'ils ne méritent plus le nom de bois. Si l'on avait réussi à amener les chevaux jusqu'ici (plusieurs passages auraient été difficiles, notamment les gazons glissants et inclinés gravés en dernier lieu), il faudrait absolument les y laisser. A l'extrémité du premier lacet décrit par le sentier en question, se trouve l'unique source que l'on doit rencontrer jusqu'au sommet, et, comme si tout devait être, dès cet endroit, plus âpre, les pentes se redressent tout à fait, les quelques sapins que l'on trouve encore subsistent péniblement à cette altitude; il leur est impossible d'y prospérer. Cet arbre vigoureux n'est plus enfin qu'un arbrisseau, et il achève même de disparaître, quelque 100 mèt. au dessus de la source que l'on vient de quitter. La cime est dès lors devenue de nouveau très visible au milieu de courts génévriers et de bruyères, et l'on ne saurait désormais manquer de l'atteindre en 30 ou 35 min.

La vue, dont j'ai déjà eu occasion de faire pressentir les beautés, mérite à elle seule l'ascension, et je compris, en arrivant au sommet, la parfaite exactitude de l'appréciation de M. Packe, qui la déclare « supérieure à certains égards à celle du Pic du Midi ».

On distingue parfaitement, en commençant par les monts toujours sombres de l'Ouest : le Mont-Aigu, le Pic du Midi, le Tourmalet (pic et col), le Pic de l'Espade, puis la région très confuse du Bastan, comprenant, au dernier plan, les pointes de Niouvielle et d'Aubert; plus en avant, enfin, les pics de Madamette et Pène-Blanque. Au Sud-Sud-Ouest, le Pic d'Aulon et l'Arbizon limitent malheureusement un peu la vue.

Immédiatement après la sévère muraille de l'Arbizon, et presque derrière elle, en plein Sud, on aperçoit, formant l'ensemble de la chaîne que tant de touristes ont été admirer du col d'Aspin, les Pics de Tramezaigues, de Thou, Posets, Fourgade, Perdighero, la Maladetta, et le Pic de Mauléon. Bien d'autres sommets émergent encore du côté de la Haute-Garonne et de l'Ariège; mais, plutôt que d'entasser des noms, dont plusieurs seraient peut-être appliqués à faux, nous préférons attirer l'attention sur ces formes harmonieuses et arrondies, ces belles teintes vertes et cet aspect de plus en plus fertile, que tout semble revêtir à mesure que le regard se porte davantage vers la plaine. Le

contraste entre cette partie de l'horizon et celle qui embrasse la chaîne de Néouvielle est frappant. A cette dernière appartiennent la solitude et les ténèbres; à l'autre, l'animation et la lumière: c'est d'un côté la vie, à l'opposite la mort.

J'ai trop guidé le lecteur à la montée pour avoir la prétention de lui indiquer encore sa route, maintenant qu'il n'a qu'à descendre. Je me bornerai donc à signaler les deux voies qui diffèrent de celle déjà suivie, et que l'on peut aussi bien adopter pour regagner la plaine.

Si l'on choisit la première, il faudra, une fois descendu dans le cirque (altitude 1,400 mèt.), situé au bas du Bassia, tourner droit à l'Est. En remontant un peu dans cette direction, on trouvera, dans la large échancrure dite col de Beyrède, un sentier très praticable conduisant, en moins de deux heures, au village de ce nom, sur la route nationale d'Auch en Espagne (vallée de la Neste).

La seconde est plus pénible et plus longue; je la conseillerai cependant si l'on désire rejoindre la vallée de Campan et Bagnères; elle offrira, en effet, des sites admirables.

Il n'y a, pour la parcourir, qu'à suivre d'abord la crête au point culminant de laquelle on est parvenu (sommet du Bassia), et qui s'abaisse vers le Nord-Nord-Ouest, prenant dans cette partie, comme nous le disions précédemment, le nom de *Pène de Latéoulère*. On ne peut manquer, après 30 ou 40 min. de marche dans cette direction, en inclinant et en descendant sur le versant Est, de trouver dans les bois clairsemés des sentiers servant à leur exploitation, et conduisant, en une heure et demie environ, au plateau bien connu d'Ordincède. Deux heures de descente (comptées à partir d'Ordincède) font, par un sentier rocailleux, rejoindre Campan.

En adoptant cette dernière route, on aura parcouru toute une région intéressante, et l'on aura pu acquérir une idée très juste d'un pays assez étendu. L'excursion ainsi faite sera un peu plus longue, peut-être, que si l'on était descendu directement, mais elle restera toujours facile et sans dangers, et ne laissera, par conséquent, que de bons souvenirs. C'est du moins l'impression qu'en a rapportée l'auteur de ces lignes, et qu'il croit aussi réserver à quiconque l'entreprendra.

MARC JUBINAL,

Membre de la Section de Paris,
Membre de la Société Ramond.

EXCURSION D'HIVER AU BALLON D'ALSACE

C'était le 23 janvier, pendant les plus grands froids du dernier hiver. Deux membres du Club Alpin Français, condamnés pour leur malheur à l'état sédentaire, l'un en sa qualité de magistrat assis, l'autre en celle de chef de bureau à la conservation des forêts d'Épinal, décidèrent qu'ils ne pouvaient plus longtemps rester inactifs à la porte même des Vosges, que d'ailleurs la grande nature voulait être admirée moins platoniquement qu'en chambre, bref que l'on ferait une excursion.

Tout justement le thermomètre, qui avait marqué la veille 17° au-dessous de zéro, avait eu la gracieuseté de remonter jusqu'à 12; le vent soufflait du Nord (signe infailible de beau temps dans notre rude climat); et la neige durcie, foulée par les passants, nous criait de sa voix cristalline si caractéristique : Venez donc!

Nous partons en effet. Mon collègue de la Section d'Épinal, M. Ganier, a endossé le sac du Club et saisi l'alpenstock; je me suis contenté sous ce rapport de le regarder faire et de chausser des guêtres de drap. Le train nous dépose à Saint-Maurice-Bussang à 9 h. 19 min., et une demi-heure après nous commençons l'ascension du Ballon d'Alsace. Passer par la grande route, il n'y faut pas songer, au moins jusqu'à la Jumenterie : elle est impraticable, pour des motifs que trouveront plus loin ceux qui voudront bien me suivre jusque-là; force nous est donc de prendre le sentier que nous trouvons heureusement frayé déjà par les douaniers. Honneur et reconnaissance à ces modestes et utiles serviteurs de l'État! Vous me comprendrez tous, vous qui avez dû faire les premiers la frayée dans une couche de soixante centimètres à un mètre de neige nouvellement tombée.

Cheminant ainsi à travers les sapins couverts de neige, nous arrivons à la Jumenterie au bout de 1 h. 45 min. de marche (15 min. de plus que n'indiquait le poteau du Club Alpin Français) Là commence la partie fatigante du trajet. La route du Ballon, comme toutes les routes honnêtes situées sur le flanc escarpé des montagnes, est bordée de banquettes laissant à chaque 10 mèt. un vide destiné à l'écoulement des eaux et à l'arrosage des arbres. Je ne veux pas médire ici de notre savante administration des Ponts et Chaussées; ces interruptions de banquettes

sont d'une utilité incontestable; mais, quand le vent fait rage avec la neige, il s'y engouffre et balaie les blancs flocons sur autant de petits couloirs qu'il y a d'ouvertures; si bien que nous trouvons une hauteur de 1 mètr. de neige disposée en ados et au bout une sorte de fossé, puis 2 mètr. de neige et encore le fossé, puis 3, 4 et même 5 mètr. de neige, et toujours l'inévitable fossé béant.

A droite sont des montagnes de neige nouvelle, à gauche des abîmes recouverts de leur blanc manteau d'hiver; plus de sentier frayé; il faut suivre ce qui s'appelle la route, le visage fouetté par un vent épouvantable qui semble vouloir nous faire rebrousser chemin. Mon compagnon s'irrite de l'obstacle, comme un cheval de sang à la montée; il presse le pas à tort et à travers et prend un peu d'avance, lorsque tout à coup je vois au-dessus de la neige qui lui monte jusqu'à la ceinture, s'agiter d'une manière insolite le sac perché sur ses épaules; au même instant retentit l'exclamation : Les Alpes! La gravité du magistrat a cédé à l'enthousiasme de l'artiste, qui, oubliant la fatigue, exécute une pantomime, fort expressive, ma foi! en l'honneur du panorama qui se déroule devant nous. Nous avons mis 1 h. de marche à atteindre ce point, alors que le poteau indiquait 30 min. seulement.

Cinq minutes encore et nous sommes à l'auberge du Ballon où, pendant qu'on accommode les biftecks emportés dans le sac du Club, nous admirons la vue. Elle est trop connue pour que j'en parle ici; il me suffira de dire que, du lac de Constance au Mont-Rose, pas un nuage ne voilait l'horizon, et que les belles montagnes de la Suisse avaient bien voulu écarter pour nous le voile de brume qui les enveloppe si souvent.

Un repas court, quoique bien mérité, nous a restaurés, et nous attaquons les dernières pentes du Ballon. Sur ce point, le vent a presque complètement balayé la neige, et, sauf quelques enfoncements inévitables dans les dépressions de terrain, nous arrivons sans encombre au sommet en 15 min. De là nous jouissons d'une de ces belles vues d'hiver largement étendues de tous les côtés; seule la Forêt-Noire s'est cachée derrière un rideau de vapeurs. — Altitude 1,244 mètr., température — 15°. — Vent violent et froid. — Première constatation dans les Vosges de la présence de la neige rouge en taches superficielles et elliptiques rencontrées à 1,200 mètr. d'altitude (la même que celle signalée par M. Lequeutre dans l'*Annuaire* de 1874).

OSCILLATIONS DES GLACIERS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX. 589

Deux heures et demie après nous étions de retour à Saint-Maurice-Bussang, d'où le train nous ramenait à Épinal à 7 h. du soir.

E. MAIRE,

Sous-Inspecteur des forêts,
Membre de la Section des Vosges
du Club Alpin Français.

OBSERVATIONS SUR L'OSCILLATION DES GLACIERS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

Les observations qu'on va trouver ci-après ont été faites pendant l'année 1880. Elles se rapportent exclusivement aux quatre glaciers principaux de la haute vallée de l'Arve, savoir : le glacier des Bossons, le glacier des Bois, le glacier d'Argentière, le glacier du Tour. Elles font suite à celles que j'ai publiées en un volume dans le courant de 1879, sous le titre de *Oscillations des quatre grands glaciers de la vallée de Chamonix*, et qui embrassent une période de trente ans.

GLACIER DES BOSSONS

Je note d'abord que la pierre numérotée le 30 octobre 1879 à front de ce glacier est entièrement recouverte au 24 mars 1880. Il aurait, par conséquent, avancé de 20 mètres au moins pendant l'hiver 1879-1880.

1^{er} repère. — A front du glacier, vers le milieu, à droite du torrent, une grosse pierre surmontée de trois petites pierres de couleur rougeâtre.

Le 24 mars 1880, la distance de cette pierre au glacier est de 12 mètres 20 cent.

Le 10 mai, la distance n'est plus que de 6 mètres 30 cent. Le glacier a donc avancé de 5 mètres 90 cent. en 47 jours, soit près 12 cent. 1/2 par 24 heures.

Le 31 du même mois, le glacier ne se trouve qu'à 1 mètre 70 cent. de la pierre, ayant avancé en 21 jours de 4 mètres 60 cent., ou environ 22 cent. par 24 heures.

Enfin, le 15 octobre, il touche juste cette pierre.

2^e repère. — Moraine latérale de droite, un énorme bloc de la grosseur d'une maison ordinaire, sur lequel ont été inscrites les dates d'observation.

Le 24 mars 1880, la distance au côté droit du glacier est de 17 mètres.

Le 10 mai, la base du glacier est restée sensiblement dans les mêmes limites, mais on observe un exhaussement considérable de la masse, et le mouvement paraît près de se prononcer.

Le 31 mai, effectivement, la distance n'est plus que de 14 mètres 60 cent. C'est une progression de 2 mètres 40 cent. en 21 jours, ou 11 cent. 1/2 par 24 heures, c'est-à-dire moitié moins rapide qu'elle n'a été au milieu du glacier pendant le même laps de temps.

3^e repère. — A gauche du torrent, un assez gros bloc assis sur un bloc plus gros encore, mais à peine hors de terre.

Le 24 mars 1880, je relève de cette pierre au côté gauche du glacier un intervalle de 28 mètres 80 cent.

Le 10 mai, l'intervalle ne mesure que 26 mètres 70 cent., soit une avance de 2 mètres 10 cent. en 47 jours, au lieu de 5 mètres 80 cent. suivant la ligne médiane, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Il est à remarquer qu'ici, comme sur l'autre côté, il s'est produit un exhaussement considérable : le glacier semble comme travaillé d'un mouvement intérieur qui ne s'arrête presque point. A tout instant on entend des roulements, des craquements. Des blocs de glace dégringolent sans discontinuer et rendent l'accès du glacier fort dangereux.

Le 31 mai, je constate une distance de 24 mètres, d'où résulte une avance de 2 mètres 70 cent. en 21 jours ou 13 cent. par 24 heures, avance un peu plus forte que sur la rive droite, mais toujours beaucoup moins marquée que celle qui s'est manifestée dans le même temps au centre du glacier.

Le 4 août, la distance est de 28 mètres 30 cent., soit, à 50 centimètres près, ce qu'elle était le 24 mars. Ainsi, du 31 mai au 4 août, il y a eu un recul de 4 mètres 30 cent., l'avancement, toujours à peu près le même dans les hautes régions, n'étant plus suffisant pour compenser l'effet de la fusion que subit le front du glacier pendant les fortes chaleurs de l'été.

Le 15 octobre, la distance s'est élevée à 30 mètres. Il est curieux d'observer que, sur ce côté, le glacier a rétrogradé en deçà des limites qu'il occupait au 24 mars, tandis qu'au milieu, il se trouve encore à plus de 12 mètres en avant, ainsi qu'il résulte des mesures prises du premier repère.

OSCILLATIONS DES GLACIERS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX. 591

GLACIER DES BOIS

Le 25 mars, j'ai trouvé une distance de 24 mètres depuis le front du glacier jusqu'à un rocher qui lui fait face et sur lequel les mesures relevées ont été écrites à l'huile.

Le 3 juin suivant, la distance est de 34 mètres. C'est un recul de 10 mètres pour 70 jours, plus de 14 centimètres par jour.

Le 8 octobre, je suis revenu au même endroit, mais la chute incessante des blocs de glace ne permettant pas d'arriver jusqu'au glacier, après avoir pris exactement la distance de la pierre au point le plus rapproché qu'il m'a été possible d'atteindre, j'ai dû mesurer le reste de l'intervalle à vue d'œil. D'après cette estimation approximative, je crois pouvoir affirmer que le glacier était resté dans les limites qu'il occupait le 3 juin. Comme la période écoulée depuis lors correspond aux fortes chaleurs de l'année, et que le glacier des Bois, enclavé dans des parois de rocher presque verticales, parfaitement polies et nivelées, est plus exposé que tout autre à la radiation solaire, il faut admettre que son mouvement de progression a dû être, en réalité, très intense pour contre-balancer aussi exactement les effets de la fusion. Dans un avenir prochain, ce glacier regagnera, sans doute, sur la distance dont il a reculé depuis 1818. Cette distance, mesurée à partir du bloc portant le numéro 6 de ceux réservés et numérotés par les soins de la Société géologique de France, n'est pas moindre de 1,248 à 1,250 mètres. La moitié de cet espace est occupée par une série de moraines frontales qui se succèdent au nombre de huit ou dix.

GLACIER D'ARGENTIÈRE

Ce glacier est celui qui a le plus reculé pendant ces dernières années, et son mouvement de retraite s'est encore accentué pendant la saison de 1880. Du 28 juin au 15 novembre j'ai constaté une diminution de 40 mètres 20 cent.

GLACIER DU TOUR

Du printemps à l'automne, le glacier du Tour s'est maintenu sensiblement dans les mêmes limites.

On est en droit de conclure des observations qui précèdent, que les grands glaciers du versant septentrional de la chaîne du Mont-Blanc ont actuellement une tendance très prononcée à l'avancement. Le glacier d'Argentière seul pourrait faire exception. Cette conclusion se trouve d'ailleurs appuyée par les phénomènes qu'on a journellement l'occasion d'observer dans les hautes régions du massif, La fréquence des avalanches, la formation de séracs plus imposants que ceux qu'on avait eu l'occasion d'admirer depuis bien des années, l'élargissement des crevasses, tout annonce que ces grands courants de glace entrent dans une période d'activité croissante.

VENANCE PAYOT,

Membre de la Section du Mont-Blanc
du Club Alpin Français.

NÉCROLOGIE

M. GODRON

Élu président d'honneur par la Section vosgienne, lors de sa constitution, M. Godron fut, peu de jours après, nommé, par la Direction centrale, membre honoraire du Club Alpin Français.

Depuis lors, le savant doyen honoraire de notre Faculté des sciences a tenu à justifier, auprès de notre société, ce double titre qu'il estimait comme un sérieux honneur, et chacun des volumes de l'*Annuaire* a apporté à nos collègues une preuve nouvelle de la connaissance profonde qu'il avait de notre région et des faits scientifiques qui s'y rapportent.

Je me rappelle la question qu'invariablement, après la saison des excursions, M. Godron me posait, ou plutôt se posait à lui-même devant moi : « Que pourrai-je donner, cette année, à l'*Annuaire*? » Et puis, quand il avait ajouté : « Je ne fais plus de courses », se reprenant, comme pour ressaisir une partie des jouissances de sa vie, il parlait des promenades botaniques qu'il avait encore pu faire durant les derniers beaux jours de l'automne, promenades forcément de plus en plus courtes, mais toujours fructueuses. Son sourire, si bienveillant et si calme, disait assez que, s'il était résigné à la volonté de Dieu, il espérait pouvoir encore aller herboriser au retour du printemps.

« Tout petit, j'aimais les fleurs », écrit M. Godron dans

des notes sur sa vie laissées à ses enfants. La recherche des plantes et la lecture de quelques livres d'histoire naturelle ont été les plaisirs de sa jeunesse à Hayange, village industriel du département de la Moselle, où il était né en 1807, dans le modeste et honnête intérieur d'un employé des forges. Il travailla sans guide jusqu'au moment où il commença les études médicales vers lesquelles l'avait porté son goût pour la botanique. Il voulait être médecin de campagne, et les succès qu'il remporta à la Faculté de Strasbourg ne furent pour rien dans son changement de détermination. En 1832, il avait été un des premiers à partir, parmi les étudiants en médecine qui allèrent porter leurs soins aux populations du pays Messin, décimées par le choléra. Ayant remarqué que les habitants de la campagne ont généralement plus de confiance dans les empiriques que dans les médecins, il renonça à son premier dessein. Mais Hayange ne devait pas s'effacer de sa mémoire. M. Godron aimait à parler de son village, et deux¹ des rares écrits pour lesquels il soit sorti de ses études de prédilection étaient dirigés contre des essais de justifications, prétendues scientifiques, de l'annexion à l'Allemagne des provinces qu'il avait tant de fois parcourues, la boîte de fer-blanc au côté.

C'est à Nancy que M. Godron vint chercher sa première clientèle et qu'il débuta dans l'enseignement, chargé du cours d'histoire naturelle à l'École de médecine. Inutile de dire tout ce que dut souffrir le jeune professeur, obligé de faire les leçons de botanique sans plantes, et avec la craie et le tableau pour seul moyen de démonstration. S'il avait rencontré certain mauvais vouloir, du moins on lui rendait justice, et, sans l'avoir demandé, il fut nommé directeur de l'École.

¹ *Études sur la Lorraine dite allemande, le pays Messin... — De l'origine des noms de plusieurs villes et villages de la Lorraine...* 1875.

Tous ces travaux réunis étaient au-dessus de ses forces. Des raisons de santé lui firent rechercher, en 1850, à l'époque où chaque département avait un recteur, la place de recteur à Vesoul, d'où il passa, en la même qualité, à Montpellier, puis à Besançon, où vint le chercher, en 1854, la mission d'organiser, avec le Recteur, la Faculté des sciences créée à Nancy. Il devait en être le doyen, en même temps qu'il y occuperait la chaire d'histoire naturelle.

Ces fonctions ne pouvaient être confiées à un plus digne. Une grande bonté que le sentiment du devoir ne laissait jamais dégénérer en faiblesse, un désintéressement personnel absolu, une bonne foi et une sincérité qui lui faisaient abandonner sans réserve un système quand on lui apportait des faits contraires, telles étaient les principales qualités qui gagnaient à M. Godron l'estime et l'affection. Son enseignement était clair, et son esprit précis ne lui permettait pas de s'aventurer sur un terrain qu'il n'aurait pas cru très solide.

C'est vers cette époque, dans le laps de temps d'une quinzaine d'années, que M. Godron publia ses plus importants ouvrages, ceux qui devaient lui faire prendre un rang des plus distingués dans le monde savant, non seulement en France, mais à l'étranger : la *Flore de France*, commencée en 1847, en collaboration avec Grenier, terminée seulement en 1856 ; la *Géographie botanique de la Lorraine* ; *De l'espèce et des races dans les êtres organisés et spécialement de l'unité de l'espèce humaine*. La *Flore de Lorraine* remonte à une date antérieure, comme aussi le *Catalogue des plantes cellulaires du département de la Meurthe*, qui est le premier de ses travaux.

Entre 1855 et 1861, M. Godron traitait, à des cours du soir, de l'origine des Américains et de l'origine et des migrations des Polynésiens.

Un grand nombre de mémoires furent écrits par lui pour l'Académie de Stanislas. Parmi ceux qui concernent

notre région, mentionnons les *Recherches sur les animaux sauvages qui habitaient autrefois la chaîne des Vosges*; une *Visite géologique et botanique au lac de Fondromeux*.

La création, à Nancy, du musée d'histoire naturelle, qui peut être compté parmi les plus complets, est l'œuvre de M. Godron. On lui doit aussi la réorganisation du jardin botanique, qui était le champ naturel de ses expériences d'hybridation, et dont il avait été nommé directeur. Il n'abandonna pas ces fonctions, non plus que beaucoup d'autres du même genre pour lesquelles on fit appel à sa science et à son zèle, lorsqu'il obtint sa retraite, en 1872.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1864. C'est seulement en 1877 qu'il fut nommé correspondant de l'Institut (Académie des sciences).

Plus maître de son temps, dans ses dernières années, M. Godron le consacrait tout entier à l'étude, vivant avec ses plantes dans son petit jardin, où il poursuivait ses expériences.

Les tendres soins de sa fille qui ne le quitta pas, l'affection de son fils qui faisait justement son orgueil, l'aiderent à supporter le plus grand chagrin qu'il eût pu ressentir.

Quant la mort vint, le 16 août 1880, précédée par plusieurs jours de souffrances très vives, elle ne le surprit pas. En étudiant la nature, M. Godron n'avait jamais cessé de voir le Créateur dans son œuvre; dans les dernières années de sa vie, il était arrivé à une intelligence plus complète des vérités éternelles. Les secours de la religion l'assistèrent à l'heure suprême.

Le nom de M. Godron vivra par ses œuvres. Le souvenir de l'homme de bien, demeuré toujours modeste, travaillant sans relâche, sans s'écarter de sa voie, doit être conservé pieusement.

On peut dire que le plus bel hommage a été, au nom de l'Académie de Stanislas, rendu à la mémoire de M. Godron

par l'éminent doyen de notre Faculté des Lettres; et l'on attend le témoignage d'un disciple qui est, lui aussi, un maître, et qui fixera les traits vénérés de notre regretté Président d'honneur.

JULES LEJEUNE,
Président de la Section Vosgienne
du Club Alpin Français.

CHRONIQUE
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

RAPPORT ANNUEL

CHRONIQUE

DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

DIRECTION CENTRALE

RAPPORT ANNUEL

Au mois d'avril 1874, quarante personnes environ fondaient le Club Alpin Français. Ce n'étaient pas, comme on pourrait le croire, des jeunes gens cherchant, avant tout, la distraction et le mouvement ; c'étaient des ingénieurs, des membres de l'Assemblée nationale, des militaires, des savants, des membres de l'Institut, des professeurs, des avocats et des écrivains travaillant ensemble à ce qu'ils croyaient être un nouvel élément de progrès et de prospérité pour leur pays. Ils avaient compris tout le parti qu'on peut tirer des voyages, et spécialement des voyages à pied, pour l'instruction, l'éducation et le développement physique de la jeunesse française ; aussi cherchaient-ils à lui en inculquer le goût, tout en lui en facilitant l'exécution. Ce qu'ils voulaient également, c'était faire connaître les beautés de la France et attirer, dans certaines régions encore ignorées, quelques-uns des touristes français et étrangers qui versent chaque année une pluie d'or sur la Suisse.

Il y a de cela sept ans à peine ; les 40 sont plus de 3,800 et seront plus de 4,000 avant la fin de l'été. Grâce à eux, des sites dont le nom n'était même pas connu commencent à devenir célèbres, de véritables découvertes ont été faites sur nos frontières, et des cols qui n'étaient marqués sur aucune carte, dont les gens du pays ne soupçonnaient même pas l'existence, ont été découverts,

dénommés par nos explorateurs et sont aujourd'hui fréquemment traversés. L'Oisans, la Tarentaise, vers lesquelles, avant 1874, ne s'étaient peut-être pas dirigés 20 Parisiens, sont aujourd'hui sillonnés par de nombreux touristes. Aussi avons-nous, par nos progrès, convaincu les incrédules, et de hautes personnalités qui, dans la crainte d'un échec, avaient différé leur adhésion, ont-elles donné depuis au Club Alpin Français le plus large et le plus généreux concours.

Si vaste est notre champ d'opérations, que nous n'avons pu obtenir les mêmes résultats sur tous les points de notre territoire ; mais partout, grâce à nos Sections, l'impulsion est donnée. Les publications du Club ont appelé l'attention sur les gorges du Tarn, sur les causses et les canons de la Lozère, aussi bien que sur les grandes chaînes de montagnes.

Nous emprunterons au rapport de l'année dernière ses principales divisions, qui classaient d'une façon très précise les différents objets sur lesquels s'exerce l'activité du Club et, comme lui, nous nous occuperons d'abord des Bibliothèques.

Celle de la Direction centrale, qui lui est commune avec la Section de Paris, est mise à la disposition de tous les membres du Club. Elle comptait, au 1^{er} avril 1881, 1,568 volumes, brochures ou fascicules, sur lesquels 344 y sont entrés pendant le cours de l'année dernière. Quelques-uns ont été achetés sur les crédits annuellement votés, mais la plus grande partie provient des libéralités de nos sociétaires ou des auteurs eux-mêmes. Les Bulletins trimestriels renferment la liste des principaux ouvrages français, allemands, anglais, russes, italiens, américains, etc., qui nous ont été envoyés en 1880 ; nous regrettons que les limites de ce rapport ne nous permettent pas de les citer.

La Direction centrale reçoit les bulletins particuliers publiés par nos sections, et 35 sociétés savantes, françaises et étrangères, lui envoient leurs publications périodiques, soit gratuitement, soit à titre d'échange.

Notre Bibliothèque possède, en outre, 263 cartes géographiques et topographiques, parmi lesquelles 204 feuilles du Dépôt de la guerre, 26 feuilles de la carte de Suisse du général Dufour, et les magnifiques cartes de nos collègues, MM. Viollet-le-Duc, Schrader, le commandant Prudent, Civiale et Wallon. On y trouve 16 panoramas de montagnes et de nombreuses photographies inédites, prises, pour la plupart, au cœur même des glaciers et des régions de la France nouvellement explorées.

Plusieurs de nos Sections de province ont des bibliothèques particulières beaucoup plus riches encore et qui ne cessent de s'augmenter.

A côté de ces bibliothèques, il y en a d'autres d'un caractère spécial, dites *Bibliothèques de guides*. Elles sont installées au centre même des montagnes, dans de petites localités choisies comme point de départ des principales excursions. Pendant l'été, elles doivent servir de distraction aux touristes bloqués par le mauvais temps ; pendant les longues soirées d'hiver, elles sont destinées à développer l'instruction générale et spéciale des montagnards auxquels le Club Alpin a reconnu le titre de guide. Notre Société en possède déjà cinq. L'une d'elles a été fondée à Saint-Christophe-en-Oisans par la Section de l'Isère, les quatre autres l'ont été par la Section de Briançon, à La Grave, au Monétier, à Villevallouise et à Abriès. On y trouve, outre les *Annuaire du Club Alpin Français* et les publications de quelques autres Sociétés alpines, les Guides Joanne et les cartes d'État-major de la région, des ouvrages sur l'histoire, la géographie et l'archéologie du pays, des traités élémentaires de topographie, de géologie et de botanique.

Les bibliothèques des Hautes-Alpes possèdent, à elles quatre, près de 500 volumes, et les dons des voyageurs les accroissent chaque jour. Grâce à cette organisation, nous connaissons tel guide qui, non seulement peut faire franchir au voyageur crevasses et rochers, mais qui, de plus, est capable de lui donner des renseignements intéressants sur la région qu'il parcourt.

La Section de Briançon permet l'accès de ses bibliothèques à tous les habitants du pays, sans qu'aucun inconvénient sérieux l'ait obligée à renoncer à cette mesure. Beaucoup d'ouvrages ont été lus, et la bibliothèque de La Grave, en particulier, est assidûment fréquentée par les gendarmes, qui protègent maintenant les Alpinistes, malgré leur face hâlée, leurs vêtements déchirés, leurs sacs tachés de boue et leur hache à glace, au lieu de les arrêter, comme autrefois, sous l'inculpation de vagabondage.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Tous ceux qui s'occupent de météorologie savent combien il est désirable de multiplier les points d'où sont prises les observations, surtout dans les montagnes.

Le Club Alpin Français cherche à installer, dans les principales

localités soumises à son influence, de modestes observatoires, pourvus des principaux instruments. Ces observatoires doivent tous se mettre en rapport avec l'Institut météorologique de France. Celui de Saint-Christophe-en-Oisans, établi par les soins de la Section de l'Isère, est digne de servir de modèle, grâce au zèle de M. Rolland, l'intelligent instituteur de cette petite commune.

LES GUIDES

Le plus grand progrès réalisé par le Club Alpin Français, dans l'intérêt des touristes et de ceux qui parcourent les montagnes avec un but scientifique, c'est la recherche et l'organisation des guides. Nous devons, sous ce rapport, des remerciements à notre alliée, la Société des Touristes du Dauphiné. Elle nous a puissamment aidés sur différents points en distribuant des livrets, des instruments aux chasseurs de chamois que nous avions recherchés pour en faire des guides. Elle a même, à deux reprises différentes, voté les fonds nécessaires pour faire exécuter aux nouveaux venus des voyages d'essai sous la direction de leurs camarades plus expérimentés. Des guides ont été organisés à Gavarnie, en Auvergne, sur différents points de la Savoie méridionale et dans tout le Dauphiné.

C'est dans le massif du Pelvoux que cette organisation a produit les plus heureux résultats. Il y a huit ans, on n'aurait pu trouver un seul guide : quelques rares chasseurs connaissaient la montagne voisine, très peu étaient capables d'en dire le nom ; tous ignoraient l'emploi de la corde, l'existence du piolet, et les précautions nécessaires, soit pour eux-mêmes, soit dans l'intérêt des voyageurs. C'eût été une grave imprudence que de se confier à eux sur un glacier de difficulté moyenne. Les premiers explorateurs du Dauphiné faisaient venir à grands frais des guides de Suisse ou de Chamonix. Aujourd'hui, on compte, dans ce seul massif, cent guides ou porteurs aspirants guides, et plusieurs d'entre eux peuvent déjà soutenir la comparaison avec les guides étrangers : on leur doit, depuis cinq ans, la conquête d'un grand nombre de cols nouveaux ou de cimes réputées inaccessibles ; la confiance des voyageurs les a plusieurs fois conduits jusque dans la Savoie méridionale, et deux d'entre eux ont déjà été rendre aux Chamoniards les visites qu'ils en ont reçues. A la tête de ces montagnards courageux et expérimentés se place Gaspard, le vainqueur de la Meije, dont tous les assauts ont été des victoires.

HÔTELS ET AUBERGES

Pour voyager, un guide ne suffit pas, il faut encore trouver, sinon des hôtels confortables, au moins des auberges bien tenues, et une nourriture suffisante. Bon souper, bon gîte, et le reste : c'est ce qui manque encore sur beaucoup de points. Le Club Alpin n'a ni l'argent nécessaire pour construire des hôtels, ni les aptitudes voulues pour devenir restaurateur. Il a dû se borner à encourager les aubergistes qui attendent les voyageurs pour être certains de faire une bonne affaire en améliorant leurs auberges, tandis que les voyageurs attendent la construction d'hôtels pour venir visiter nos magnifiques montagnes. Peu à peu, cependant, quelques progrès s'accomplissent ; les voyageurs ont fait les premiers pas, certains aubergistes se mettent à l'œuvre, et telle région des Alpes françaises où l'hospitalité, avant 1874, consistait en une simple botte de foin, dans le grenier à fourrage, offre maintenant aux touristes des lits et une nourriture convenable. Quelques hôtels ont été construits et l'un d'eux s'élève à 1,700 mètr. d'altitude, dans une situation comparable à celle du Righi ; mais, à marcher avec cette lenteur, il faudrait un quart de siècle pour atteindre le résultat que nous poursuivons. Que chacun de nos sociétaires joigne donc ses efforts aux nôtres ; ce qu'un particulier ne peut ou ne veut pas faire, des sociétés par actions pourraient le tenter, et la sympathie du Club Alpin Français leur serait assurée d'avance. En attendant, continuons à visiter nos montagnes ; au milieu des beautés qu'elles nous offrent, on oublie vite le mauvais gîte de la veille, et on contribue ainsi, par son seul passage, à assurer, pour les années suivantes, le progrès que nous recherchons.

REFUGES-ABRIS

Pour l'établissement des refuges, le Club Alpin pouvait agir lui-même, avec l'aide de ses Sections, et nous avons plaisir à constater le résultat de son initiative.

Les refuges-abris sont des constructions très simples, se composant d'une seule pièce ou de deux au plus. Ils contiennent généralement un lit de camp en planches isolé du sol, et garni de paille, de nattes, de pelleteries et de couvertures, un poêle ou un fourneau, une batterie de cuisine réduite à sa plus simple

expression, une hache, une lanterne, des sabots et des chaussons. Pas de gardiens; chacun y entre et s'y installe librement, à la seule condition de tout remettre en ordre au moment du départ. Ici encore, on n'a eu à se plaindre d'aucun abus, si ce n'est au refuge de Provence où les couvertures, n'ayant pas été replacées dans le coffre, ont été détruites par les rats. Grâce à ces refuges situés à de grandes altitudes, au pied et quelquefois même au centre des glaciers, les courses trop longues peuvent être divisées en deux journées; le voyageur fatigué, surpris par la nuit ou l'orage, ne court plus aucun danger. Ils permettent enfin de rester dans ces hautes régions pour y admirer le lever et le coucher du soleil : des peintres, des naturalistes et des chasseurs les ont plus d'une fois utilisés.

Les refuges-abris, établis par le Club Alpin Français, sont au nombre de treize, dont dix pourvus de leur matériel complet. Sept ont été construits par la Section de Briançon, un par celle de l'Isère, un par celle de la Tarentaise, deux par les sections Pyrénéennes. Quatre autres refuges sont en construction et seront livrés aux voyageurs d'ici à peu de mois; un par la Section de l'Isère, et trois par celle de Briançon, qui en étudie encore deux, l'un au sommet du col des Écrins, l'autre à Rochebrune.

Deux petits abris de moindre importance ont été construits en Savoie; un l'a été en Auvergne, ce qui, avec le chalet récemment acheté à la Lavey, par la Section de l'Isère, portera à 23 le nombre des refuges dus au Club Alpin Français.

Ce chalet de la Lavey mérite une mention spéciale. C'est une construction plus importante que les précédentes, élevée dans la région des pâturages par les gens du pays, au milieu de ce qu'on peut appeler leurs villages d'été. Il a été acquis par la Section de l'Isère qui va en opérer l'aménagement. Le moyen employé par cette Section est un des plus pratiques pour assurer à bref délai des gîtes aux touristes, à proximité des cols ou des pics qu'ils se proposent de gravir. Cet aménagement de constructions toutes faites, outre l'avantage d'une rapidité plus grande dans l'installation, permet d'avoir soit dans le chalet même, soit dans les chalets voisins, des gardiens qui veillent à leur entretien, se mettent au service des voyageurs, leur vendent une partie des provisions nécessaires, et allègent d'autant leurs épaules et celles de leurs guides.

Il serait à désirer que les Sections fissent un grand usage de ces combinaisons qui peuvent être variées à l'infini. C'est ainsi que la Société des Touristes du Dauphiné a loué à la Bérarde

deux compartiments du chalet Rodier, qu'elle a transformés en chambres et dans lesquels elle a placé cinq lits et un mobilier convenable. Elle a, en outre, passé un traité avec le propriétaire qui, moyennant tarifs, doit avoir, en tous temps, à la disposition des voyageurs, des conserves et des objets de première nécessité. Ailleurs on s'est contenté de mieux clore et de faire des lits de camp. Enfin, la Section de Tarentaise s'est bornée, sur plusieurs points des vallées des Allues, de Pralognan et de Tignes, à fournir des couvertures à ceux des propriétaires de chalets qui s'engageaient à y recevoir les touristes.

Sur la demande de la Section de l'Isère et de celle des Hautes-Alpes, la Direction centrale a fait assurer tous les refuges.

SENTIERS

Nos Sections n'ont pas seulement construit des refuges, elles ont, toutes les fois que cela a été possible, créé des chemins de mulet pour y conduire, ou amélioré ceux qui existaient. Elles ont aussi facilité, par des sentiers, par des marches taillées dans le roc, par des crampons de fer ou des câbles, l'ascension de plusieurs belvédères, tels, par exemple, que la Dent-du-Chat et la Dent-du-Nivolet en Savoie, le Mont-Aiguille et la Dent de Crolles en Dauphiné. La Section de l'Isère a ouvert 3 kil. d'un sentier qui permet de parvenir sans peine à la Tête de la Maye, le Faulhorn de l'Oisans, et elle se prépare à faciliter aussi l'ascension de la Barre des Écrins par le Sud au moyen d'un câble en fil de fer.

Les avis sont partagés en ce qui concerne de tels travaux lorsqu'ils s'appliquent à des montagnes redoutables, et beaucoup de grimpeurs regardent comme un crime de lèse-alpinisme de diminuer la fatigue, la difficulté et le danger qui forment le principal attrait de leur ascension.

Tout le monde est d'accord, au contraire, lorsqu'il s'agit de rendre abordables à un plus grand nombre de touristes des passages déjà faciles, conduisant aux belvédères les plus remarquables et aux glaciers les plus curieux. Ces travaux sont alors conformes au but du Club, qui est de populariser les beautés de nos montagnes et d'enrichir leurs habitants en attirant les voyageurs. Si nos Sections veulent amener l'abondance dans leurs contrées respectives, qu'elles multiplient les améliorations destinées aux femmes, aux enfants, aux marcheurs modestes; ce sont eux qui forment le

plus grand nombre, qui dépensent le plus en voyage et qu'on aurait le plus de profit à attirer et à retenir.

Nos collègues des Vosges, de l'Isère et de l'Auvergne ont fait preuve à cet égard d'un remarquable esprit pratique; ils ont jalonné un grand nombre d'excursions, en plaçant sur ces jalons des plaques indicatrices. Ce système permet aux simples promeneurs de s'aventurer seuls dans tous les endroits qui n'offrent aucun danger; il leur donne plus de liberté d'allures et leur évite la nécessité de prévoir leur promenade d'avance, et de s'assurer un guide.

La Direction centrale multiplie, autant que cela lui a été possible, les facilités matérielles fournies aux voyageurs. C'est ainsi que, sur toutes les lignes des chemins de fer français, elle a obtenu pour nos sociétaires la faveur de voyager à demi-place, lorsqu'ils seraient réunis au nombre de cinq, et qu'elle a tenté d'obtenir les mêmes conditions des compagnies maritimes qui font le service de France en Algérie. Elle n'a pas cru pouvoir solliciter des prix de faveur de la part des hôteliers, mais elle a accueilli avec reconnaissance l'offre spontanée qui lui a été faite en ce sens par plusieurs d'entre eux. Elle exerce son influence vis-à-vis de presque tous, par suite de la publicité de notre *Annuaire*, et de la solidarité qui unit entre eux les membres de notre Club et des Clubs étrangers. Elle a fait déposer, dans les principaux centres de courses, des cordes et des piolets pour les grandes ascensions. Les selles de femmes étaient inconnues dans l'Oisans et la Tarentaise, ce qui avait empêché quelques-unes de nos plus charmantes voyageuses d'arriver jusqu'aux points de vue, aux cascades ou aux glaciers; la Direction centrale y a envoyé quatre magnifiques selles anglaises, sortant de chez l'un des meilleurs fabricants de Paris. Elle a obtenu une réduction de 50 % sur les cartes du Dépôt de la guerre, une réduction de 25 % sur les livres de voyages de la librairie Hachette, et, dans diverses maisons de commerce, des tarifs spéciaux ont été établis pour les membres du Club Alpin Français qui veulent acheter des objets et instruments de voyage, depuis le sac, le plaid, la tente, jusqu'à l'appareil photographique, jusqu'aux réactifs, aux jumelles, aux baromètres et aux thermomètres.

LES RÉUNIONS ALPESTRES

Chaque année, le Club Alpin Français convie ses membres et les membres des autres sociétés alpines à une fête dans les mon-

tagnes. Elle commence généralement par un banquet, des conférences, et se termine par une série d'excursions en commun faites suivant un programme arrêté et distribué d'avance. Chacun choisit les courses qui conviennent le mieux à ses goûts et à ses forces. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ces sortes de réunions en ont gardé le meilleur souvenir. Outre la gaieté qui ne peut manquer d'y régner et les relations agréables qui s'y forment, les voyageurs trouvent toutes choses préparées à souhait, les itinéraires, les moyens de transport, les guides, les gîtes, les provisions. Ils n'ont à s'occuper ni à se préoccuper de rien, et, grâce à l'influence de la Section locale chargée de l'organisation de la fête, tout leur est fourni à des prix qu'ils n'auraient pu obtenir eux-mêmes.

Les premières réunions de cette nature avaient eu lieu dans les grandes villes, à Annecy, à Grenoble, où les municipalités nous avaient prodigué les arcs de triomphe et les feux d'artifice. L'année dernière, devenus hardis, nous avons choisi la charmante petite ville de Luz dans les Pyrénées, et, cette année, imitant les Clubs Alpins de Suisse et d'Italie, nous nous installerons dans un modeste village, à Pralognan en Tarentaise, dans un des sites les plus ravissants de nos Alpes Françaises, auquel plusieurs touristes ont prêté la célébrité d'Interlaken. Les essais déjà faits dans les fêtes particulières de nos Sections à Tignes, à Villevaulloise, à Artemare, au Monétier de Briançon, et à Saint-Christophe en Oisans, nous garantissent le succès. Chacune de ces fêtes a réuni de 50 à 100 alpinistes, et les ressources ont toujours été suffisantes.

Ces réunions en pleine montagne constitueraient peut-être le moyen le plus pratique d'améliorer les hôtelleries; l'argent laissé par elles dans les diverses petites localités a toujours été bien employé, et, après chacune d'elles, on a vu un progrès réalisé par les aubergistes. Elles ont encore un avantage, c'est de faire mieux connaître le Club Alpin et d'augmenter son influence sur les montagnards, qui peuvent apprécier ainsi les bienfaits de notre institution. Cet effet s'est produit d'une façon incontestable dans la vallée du Vénéon, après la réunion qui y fut provoquée, il y a deux ans, par la Section de l'Isère.

Le fête de Luz a eu lieu les 20, 21, 22 et 23 août 1880. Les excursionnistes ont été reçus par les autorités de la vallée; plusieurs des notables du pays, groupés en cavalcade, et revêtus pour la circonstance de l'ancien costume de la contrée, si riche et si gracieux, étaient venus jusqu'à la gare de Pierrefitte, au devant

des voitures qui amenaient les invités. Les jeunes gens des villages voisins, faisant revivre les anciens usages, les reçurent au pied des arcs de triomphe, tous parés de rubans et de fleurs, et exécutèrent la danse étrange connue sous le nom de *balade*. Quatre-vingt-dix Alpinistes assistaient au banquet; parmi eux, MM. Devot, délégué du Club Alpin Suisse; Rajna, délégué du Club Alpin Italien; Arabia y Solanas, président de la Société d'excursions Catalane; Fréd. Monod, président de la Société des excursionnistes du Béarn. Les trois principales excursions furent celles du Piméné, du Pic du Midi, où les touristes ouvrirent entre eux, pour l'achèvement de l'Observatoire, une souscription qui, séance tenante, produisit 810 francs, et enfin l'ascension du Mont-Perdu. Il fut abordé par les glaces de la face Nord, qui, jusqu'ici, avaient passé pour la route la plus difficile. Grâce aux soins des organisateurs de la fête qui avaient fait tailler d'avance des pas dans le couloir de glace, y avaient fait tendre une corde de 100 mètr. en guise de rampe, et avaient dressé, à moitié chemin, des tentes pour passer la nuit, les difficultés n'existaient plus.

Les 56 ascensionnistes, dont plusieurs faisaient leurs premières armes, purent arriver au sommet, et rentrer le lendemain à Gavarnie, après avoir visité l'incomparable vallée espagnole du Rio-Ordesa et la pittoresque ville de Torla.

Les touristes français étaient, à une époque récente encore, l'objet de malveillance et de soupçons sur la frontière d'Espagne. Il y a cinq ans, deux de nos collègues, arrêtés, avaient à comparaître devant un véritable conseil de guerre : l'estime qu'inspire le Club Alpin Français a tout changé; nos insignes valent un passeport, et les autorités espagnoles se mettent avec la plus grande complaisance à la disposition de nos explorateurs. La caravane descendant du Mont-Perdu fut accueillie par les Carabineros de Torla, qui lui donnèrent une sérénade. Pendant que nous recevions à Luz un délégué d'Italie, nous avions en Sicile, au congrès de Catane, quatre de nos membres qui nous représentaient auprès du Club Alpin Italien.

A côté des réunions alpestres se placent les excursions en commun qui produisent les mêmes résultats, quoique à un moindre degré. Les Sections de province en ont organisé plusieurs cette année comme les années précédentes : nous en parlerons dans le compte-rendu spécial à chacune d'elles.

LES CARAVANES SCOLAIRES

Ces caravanes, elles aussi, contribuent à faire connaître le Club Alpin Français et à établir son influence. Chacune se compose de 10 à 15 élèves des lycées ou institutions libres voyageant sous la conduite de professeurs choisis ou acceptés par la Direction centrale, et suivant un itinéraire approuvé par elle. Notre dévoué vice-président, M. Talbert, qui en est le promoteur et le grand organisateur, vous a démontré, dans ses rapports et dans ses conférences, quels avantages les élèves peuvent retirer de ces voyages qui trempent le caractère, ouvrent l'intelligence, meublent la mémoire, élèvent le cœur, tout en augmentant la vigueur du corps et l'agilité des muscles. Grâce à l'appui du Club, les caravanes scolaires voyagent à prix réduit sur les chemins de fer, sont traitées avec modération dans les hôtels, et sont accueillies dans toutes les villes où nous avons des Sections. Les établissements industriels intéressants à visiter s'ouvrent sans difficulté devant elles; souvent elles sont logées dans les dortoirs des collèges que les vacances ont fait abandonner, et, même à l'étranger, elles sont l'objet des prévenances les plus gracieuses et de l'hospitalité la plus large de la part des principaux fonctionnaires.

La progression du nombre de ces caravanes est intéressante à constater. En 1874, nous n'avons pu en former aucune; en 1875, nous en avons eu 9; en 1876, 10; en 1877, nous en avons fait partir 12, et, en 1880, nous sommes arrivés à 24. Pendant ces six années, nous avons réussi à organiser au total 81 caravanes. Plusieurs ont parcouru, outre la France, l'Italie, la Suisse et le Tyrol. D'autres, plus modestes, ont fait des voyages de quelques journées, à proximité de leur point de départ, visitant surtout les monuments, les grands établissements industriels, les laboratoires, etc., avec une dépense de 3 fr. 50 à 6 francs par tête et par jour, y compris les frais de transport. Ce qu'il ne faut pas se lasser de répéter, c'est que plus de 800 jeunes gens y ont pris part, sans qu'il se soit produit le plus léger accident.

Des 24 caravanes de 1880, Dijon en a eu 10 pour sa part, et le doit à MM. Feuillié et Mynard; Paris en a eu 7, la Section du Sud-Ouest 2, Lyon 2, grâce à M. Paul Guillemain, Marseille 1, Chalon-sur-Saône 1, la Section Vosgienne 1.

Nous citerons spécialement cette année la caravane organisée par la Direction centrale aux vacances de Pâques, et qui, sous la

direction de M. Couturier, professeur au lycée Louis-le-Grand, et avec le concours de MM. Pelletier, président de la Société industrielle, et Nourry, professeur à cette Société, a visité une partie de la Normandie, ses ports, ses monuments et ses fabriques.

Une autre caravane a été organisée également par la Direction centrale, et placée sous les ordres de M. Douliot, principal du Collège de Langres, assisté de son fils, élève à l'École normale supérieure. Quinze jeunes gens qui la composaient ont visité les Vosges et le Jura avec une dépense de 6 fr. 50 par jour, transport compris, et fait en moyenne des marches de 26 kil. ; puis, franchissant la frontière, ils ont assisté à la fête du Club Alpin Suisse à Rapperswyl. Ils sont revenus au bout de trois semaines par Einsiedeln, le lac des Quatre-Cantons, le Righi et Bâle.

La caravane d'Arcueil, dirigée par M. l'abbé Barral, a visité le Dauphiné, les glaciers de l'Oisans sur lesquels elle s'est élevée jusqu'à 3,200 mètr. d'altitude, au col de la Lauze. Elle est revenue par Turin, Milan, le Splügen, Lucerne, le Righi et Bâle. Elle a fait des marches de 8 à 13 h., et dépensé en France 6 francs par jour, tous frais compris. Elle adresse ses remerciements à M. Félix Perrin, de la Section de l'Isère, et à M. Isaia, secrétaire général du Club Alpin Italien.

La caravane de Saône-et-Loire, conduite par M. l'abbé Bugniot, a visité Zermatt, les glaciers de la Cima di Zazzi, du Saint-Théodule, et est parvenue au sommet du Breithorn, à 4,181 mètr. au-dessus du niveau de la mer. Son voyage a été facilité par l'appui de MM. Wolf et Freundler du Club Alpin Suisse, et M. Seiler l'a reçue à bon compte dans le meilleur de ses hôtels de Zermatt, où n'entre pas qui veut, comme l'a fait remarquer M. Talbert.

La caravane du Collège Chaptal, sous la conduite de M. Boucher, préfet général des études, a visité quelques parties intéressantes du Jura, de la Savoie, du Piémont et du Dauphiné.

Enfin, trois caravanes composées en tout de soixante-douze élèves-maitres des écoles normales primaires ont été organisées par le ministère de l'Instruction publique avec le concours du Club Alpin Français. La première, sous la direction de M. Berger, inspecteur général de l'Instruction publique, assisté de M. Parnard, maitre-adjoint à l'école normale primaire de Douai, a visité l'Est de la France et une partie de la Suisse ; la seconde, sous la direction du préfet des études de l'école normale primaire d'Anteuil, M. Bousquet, que le Club Alpin vient d'avoir le regret de perdre, a visité les Landes et les Pyrénées ; la troisième, sous

la direction de M. Poulain, maître-adjoint à l'école normale primaire de Versailles, a visité la Normandie.

La Direction centrale adresse des remerciements aux chefs de ces caravanes et à MM. Paul Guillemin, de Lyon ; Feuillié, de Dijon ; Zweifel, ancien directeur de l'Asile agricole de Cernay ; Poujade, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Lyon ; Delmas, professeur au Lycée de Marseille.

La bourse de voyage de 500 francs, fondée par notre généreux collègue M. Gourdin, a été partagée cette année entre six élèves, 4 de Lyon, 1 de Langres et 1 de Nancy.

COURSES ET EXPÉDITIONS

Les courses nouvelles deviennent de plus en plus rares. Ce n'est pas que les cimes vierges soient encore sur le point de manquer à l'ardeur des alpinistes, mais presque toutes n'ont plus qu'une importance secondaire.

On nous a cependant signalé :

L'ascension de la Barre des Écrins par la face Sud. Le succès était regardé comme impossible, mais M. Henri Dubamel, avec les deux guides Gaspard, a su triompher de tous les obstacles.

M. Rochat, avec le guide Blanc, de Bonneval, dit le Greffier, a réussi la première ascension des trois pointes de Chatelard et de la pointe du Vallonnet.

L'ascension de l'Aiguille d'Argentière par le glacier du Chardonnet et la grande Muraille de Glace du glacier de Solena a été faite par MM. Hutchinson et Dècle.

MM. Puiseux ont gravi le Mont-Blanc sans guide.

D'autres ont porté plus loin leur vol : M. Rabot a fait, en Norvège, un voyage qui nous a valu des communications intéressantes, et M. Cotteau s'est dirigé sur le Japon en traversant la Sibérie.

Nous sommes, à notre grand regret, obligés de passer sous silence les voyages qui n'offrent aucune particularité nouvelle ; leur simple énumération dépasserait les limites assignées à un rapport.

LES ACCIDENTS

Les accidents ont été nombreux cette année, mais, à part celui arrivé à notre sympathique collègue M. Salvador de Quatrefages,

ils ne peuvent être invoqués contre les grandes courses de montagnes.

M. Salvador avait reçu sur l'épaule une pierre détachée par un chamois ; mais c'est au bord de la mer et dans une chute de voiture qu'un de nos plus hardis grimpeurs, M. Ernest Caron, s'est cassé la jambe. Si l'un des chefs les plus dévoués de nos caravanes scolaires a été sérieusement contusionné, ce n'est pas en tombant d'un glacier, mais en tombant de cheval ; on pourrait en dire autant de M. Schrader, qui s'est foulé le poignet, et des autres très nombreuses victimes de l'été dernier qui, heureusement, sont toutes rétablies aujourd'hui. Le plus gravement atteint a été le célèbre guide Christian Almer, qui a failli se tuer en descendant l'escalier de l'hôtel Juge, en face de la terrible Aiguille de la Meije, dont il avait fait la seconde ascension.

LES SECTIONS

Si le Club Alpin peut être fier des résultats qu'il a si rapidement obtenus, il le doit à sa division en Sections. Chacune d'elles est chargée des travaux à exécuter dans la limite de sa circonscription, des négociations à conduire ; elle est un appui assuré pour tous les membres du Club qui voyagent sur son territoire.

Votre rapporteur est heureux de pouvoir enregistrer pour cette année la création d'une Section nouvelle : celle de l'Atlas, ce qui porte à 30 le nombre de nos divisions territoriales.

La Section de Paris a tenu, cette année, de nombreuses réunions, dans lesquelles ont été applaudies les conférences de MM. Schrader sur l'embâcle de la Loire ; Caron, sur une excursion dans les Pyrénées ; Puisseux, sur la chaîne du Mont-Blanc ; Durier, sur un voyage au Maroc ; Rabot, sur un voyage en Norvège, et Chaper, sur un voyage aux mines de diamants de l'Afrique. Toutes ces conférences ont été accompagnées de projections.

Les réunions mensuelles du vendredi sont de plus en plus suivies. On y fait des communications scientifiques et pratiques sous forme de conversations familières, et c'est à la suite d'une de ces réunions qu'un savant officier d'artillerie a inséré dans le Bulletin du Club une note sur les travaux topographiques que pourraient entreprendre les Sections. Grâce à nos bonnes relations avec la Société Française de Photographie, les membres les plus savants

et les plus habiles de son bureau, MM. Davanes, Perrot de Chauxmeux, Chardon, etc., ont bien voulu réunir plusieurs de nos collègues, les initier aux manipulations photographiques usuelles et leur donner de précieux conseils.

La Section d'Auvergne a fait, en 1880, trois grandes excursions collectives, à Nîmes et Marseille, à Ganat, au Puy de Pariou et au Puy de Dôme. Elle a profité des fêtes données en l'honneur de Pascal et de l'exposition ouverte à Clermont-Ferrand pour exposer des objets, livres et cartes intéressant l'alpinisme.

La Section de Briançon, bien que privée de M. Paul Guillemain, auquel ses fonctions laissent peu de loisir, continue les bonnes traditions qu'il lui a léguées ; elle répare ses refuges, achève ceux qui sont en construction et en projette de nouveaux.

La Section de Gap a envoyé à la Direction centrale toute une collection de vues stéréoscopiques de son arrondissement.

La Section de Barcelonnette, pour populariser les montagnes des Basses-Alpes, a édité un Album de splendides vues photographiques qui attirera certainement plus d'un touriste dans ces contrées si originales. Il serait à désirer que cette Section voulût bien tracer un itinéraire modèle pour les alpinistes qui se rendent des Hautes-Alpes dans les Alpes-Maritimes en traversant son territoire.

La Section de l'Isère montre, depuis quelque temps, une activité merveilleuse. Elle nous avait déjà donné deux intéressants bulletins, avec gravures et photographies ; la voilà qui publie un panorama circulaire de la Tête de la Maye. Mais son œuvre la plus remarquable sous ce rapport, c'est la publication de 4 albums devant contenir chacun 50 photographies.

Le premier, qui a déjà paru, doit être regardé comme un modèle, tant pour le choix des vues que pour l'exécution. Le seul reproche qu'on puisse adresser à ses auteurs, c'est de ne l'avoir pas tiré à un plus grand nombre d'exemplaires. Il eût servi, plus que tous les récits de voyage, à attirer les étrangers dans les montagnes du Dauphiné.

Cette Section, dans le cours de cette année, a encore posé des câbles en fer pour faciliter l'ascension du Mont-Aiguille, qui a si longtemps porté le surnom de Mont-Inaccessible ; elle a inauguré et meublé le refuge de la Bonne-Pierre, construit, à 2,570 mètr. d'altitude, à trois heures au-dessus de la Bérarde, sur le chemin du col des Écrins ; elle a acheté deux chalets contigus dans la vallée de la Lavey. Ces chalets, reliés à Saint-Christophe par des chemins de mulets, serviront de point de départ pour visiter de

superbes glaciers et pour gravir un grand nombre de pointes et de cols. Elle a commencé la construction d'un nouveau refuge à 2,200 mètr. d'altitude, au Carrelet, au milieu d'une des forêts de sapins les plus élevées des Alpes. Ce refuge, situé à deux heures et demie de la Bérarde, facilitera la visite du glacier de la Pilatte, que M. Puiseux a appelé l'un des cirques les plus grandioses des Alpes, la traversée des cols du Sélé, de la Temple, du Says, des Rouies, et permettra l'ascension des Écrins par le versant Sud, course que la section doit faciliter en posant 30 mètr. de câble en fer. Ce chalet sera terminé pour le 1^{er} juillet 1881. La section, enfin, a entrepris la pose de plaques indicatrices dans les forêts et aux bifurcations des sentiers. Avec l'aide de l'Administration des Forêts, cent plaques auront été posées au printemps de 1881 dans le seul massif d'Allevard. Ce travail est terminé pour le massif de la Grande-Chartreuse ; il se poursuit pour le Vercors, et s'achèvera successivement pour les autres massifs.

La Section de Lyon est, de toutes, celle dont le développement est le plus rapide et qui donne les preuves les plus manifestes de sa vitalité. Elle a publié deux bulletins qui sont de véritables ouvrages. Elle multiplie les conférences pittoresques et scientifiques, fait partir des caravanes scolaires, envoie des représentants aux fêtes des Clubs étrangers. Elle a accompli cette année, outre de nombreuses et très importantes courses particulières, douze excursions collectives. La plus importante est celle d'Artemare, où cent cinquante touristes français et étrangers prirent part à l'ascension du Grand-Colombier (1,534 mètr.) et où un banquet réunit plus de cent cinquante convives.

La section de Lyon fait plus, elle publie par avance le programme de ses excursions avec la date du départ et les prévisions de dépenses. Ces programmes trouvent place dans les Bulletins du Club et permettent aux membres des autres Sections de se joindre à leurs collègues du Rhône. C'est un exemple que la Direction centrale aimerait à voir imiter.

La section des Vosges vient de publier un panorama du Ballon de Guebwiller. Elle continue la publication de petits itinéraires pratiques, précis, et terminés par le résumé des heures de marche. Elle a fait cette année, outre de nombreuses excursions individuelles en Suisse, dans les Alpes-Maritimes et en Corse, une course collective les 16 et 17 mai. Le sentier de la Maix au Donon a été amélioré, et des poteaux indicateurs ont été placés sur divers points.

Il n'y a eu cette année, en Saône-et-Loire, qu'une caravane scolaire, et, en Tarentaise, que des courses individuelles.

Les Sections de Chambéry et d'Aix-les-Bains réunies ont fait, les 20 et 21 juin, l'ascension du Trelod, d'où se déroule un magnifique panorama.

La Section de Provence a publié un intéressant Bulletin contenant, outre des récits de courses, des articles de géographie et de géologie. Elle a décidé qu'elle convoquerait, pour la Pentecôte, une grande réunion d'alpinistes à Saint-Martin-de-Lantosque (Alpes-Maritimes).

La Section du Sud-Ouest a publié, cette année, son septième Bulletin, et tenu une intéressante séance, dans laquelle M. Trutat, le savant conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, a fait une conférence sur les Monts-Maudits. Elle a organisé deux caravanes d'étudiants qui, sous la conduite de M. le Dr Guillard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Bordeaux, ont visité, au point de vue du pittoresque et de l'étude de la flore, l'une une partie de la Dordogne et la forêt de la Double, l'autre le Pic du Midi. La section a considérablement amélioré l'abri du Mont-Perdu, que l'humidité avait rendu inhabitable. Enfin elle a été absorbée par l'organisation de la fête de Luz, dont le succès a dépassé nos espérances et qui laissera un souvenir ineffaçable parmi ceux qui y ont pris part.

La Section de la Côte-d'Or et de Morvan aurait, cette année encore, mérité le prix pour ses caravanes scolaires. Elle en a organisé dix. Elle a fait, en outre, deux excursions en commun, sous la direction de M. Durandea, son président. L'une d'elles a eu lieu dans le Jura ; elle a duré trois jours ; 16 excursionnistes y ont pris part. La seconde a eu lieu dans le Morvan et a duré cinq jours. Les excursionnistes ont dépensé 73 francs par tête, y compris les voitures et le chemin de fer, pour lequel ils ont profité de la réduction de 50 p. 100 accordée au Club Alpin par la Compagnie P.-L.-M. Elle a fait, enfin, une excursion de neuf jours en Suisse ; neuf membres y ont pris part.

La Section d'Épinal a conduit avec autant d'activité que d'intelligence le jalonnement de son territoire. La ligne de faite de la chaîne des Vosges est jalonnée tout entière. On a pris, comme point de départ des excursions, trois stations de chemin de fer : Gérardmer, Fraize et Kichompré. Des plaques, posées à chacune d'elles, donnent tous les renseignements pratiques sur la localité, les localités voisines, les rivières ou ruisseaux, les excursions à faire dans un rayon de 25 à 30 kilomètres, la direction à suivre.

Aux bifurcations des sentiers sont placées des plaques portant une flèche indicatrice, l'altitude, le temps de marche et quelquefois la distance en kilomètres du point à visiter. Arrivé au bout de l'excursion, on trouve également une plaque indicatrice, et, s'il s'agit d'un sommet, elle porte le nom, l'altitude, la direction des montagnes visibles à l'œil nu. La commune de la Bresse a bien voulu prendre à sa charge les frais de ce jalonnement, qui y a été exécuté d'une façon plus complète encore que partout ailleurs; tous les ponts portent une plaque donnant le nom de la rivière ou du ruisseau qui coule dessous, et certaines plaques, outre les indications habituelles, rappellent en quelques mots les souvenirs historiques. Ce travail est terminé dans les communes de la Bresse, de Gérardmer et du Valtin, et le sera dans celles de Bussang et de Saint-Maurice vers le milieu de l'été. Nous devons spécialement adresser nos remerciements à M. le docteur Fournier, vice-président de la Section d'Épinal, qui a dirigé cette opération, à la municipalité de la Bresse, à MM. Pottecher, de Bussang, Morand de Gérardmer, et à l'Administration forestière.

Comme la Section Vosgienne, celle d'Épinal publie de petits itinéraires pratiques auxquels on ne saurait donner trop d'éloges.

La Section de Vals a fait son excursion annuelle dans le bois de Paolive; elle a voté et préparé l'organisation d'un musée destiné à recueillir les curiosités du département, et décidé qu'elle ferait, en 1881, deux excursions collectives, l'une au Gerbier-des-Jones, l'autre au Mezenc.

Il semble que Chamonix ait aplani autant que possible les abords de ses glaciers et de ses belvédères. Tel n'est pas, cependant, l'avis de notre Section du Mont-Blanc qui ne cesse d'encourager toutes les améliorations et d'en imaginer de nouvelles. Son vice-président, l'un des propriétaires du nouvel hôtel du Montenvers, a personnellement fait améliorer le passage dit des Ponts, dont la difficulté détournait jusqu'alors bien des touristes de la magnifique course du Jardin. On doit ouvrir, au-dessus du Montenvers, un sentier de mulet conduisant au beau point de vue de l'Homme des Charmoz. Deux guides viennent de faciliter la visite de la mer de glace d'Argentière par la construction d'un chalet-hôtel et d'un sentier, et un de nos collègues les plus autorisés proposait dernièrement de conduire ce sentier par une suite de raccords jusqu'au Montenvers, et, de là, à Pierre-Pointue créant ainsi une course facile, et l'une des plus belles des Alpes. On travaille également à un chemin de mulet qui, bientôt, conduira jusqu'au sommet du Brévent. Il serait à désirer qu'un em-

branchement, passant par les gorges de la Diosaz, en fût poussé jusqu'à Servoz.

La Section de Maurienne a fait, cette année, cinq courses collectives, dont les deux plus importantes sont l'ascension du Mont-Chatelard (2,148 mè.), près de Saint-Jean-de-Maurienne, en traversant la vaste forêt du Sapey; et l'ascension du Mont-Thabor (3,212 mè.). M. Richard, secrétaire de cette section, prépare un travail pour lequel nous lui adressons d'avance tous nos remerciements. Dans un tableau comprenant les principales localités de la Maurienne, et en regard de chacune d'elles, il indiquera les hôtels et auberges, avec leurs prix, les guides avec leurs tarifs, les excursions recommandées, leur nature, leur durée et les moyens de transport.

La Section du Midi s'est formée parmi les membres de la Société de géographie de Montpellier, et, dès ses débuts, elle a eu à sa tête MM. Martins, de Rouville, Dupré, Cazalis de Fondouce, Courty, et M. le colonel Fulcrand. Elle a emprunté à ces savants un caractère scientifique qu'on retrouve dans chacune des huit excursions collectives qu'elle a faites depuis un an sur son territoire. La géologie et l'archéologie en étaient les principaux attraits. Le récit détaillé de ces excursions a été publié dans nos bulletins.

La Section des Alpes-Maritimes répond aux espérances que l'activité de ses débuts avait fait concevoir. Elle a fait, l'hiver aussi bien que l'été, des excursions collectives dans son pittoresque massif, aussi peu connu que son littoral est fréquenté. Des touristes étrangers ont pris part à l'une de ces courses. La Section a organisé, dans une salle de la Préfecture, une exposition de livres, cartes, instruments relatifs aux voyages, aux sciences et aux arts qu'on peut spécialement cultiver dans les montagnes.

De toutes nos Sections, la plus jeune est celle de l'Atlas; mais c'est aussi celle qui fait le plus d'excursions collectives. Ces excursions ont même été hebdomadaires pendant un certain temps. Dans le cours de l'année, elles sont arrivées au chiffre de 25. Chaque membre peut amener des amis avec lui; aussi voyait-on souvent soixante, quatre-vingts et même cent excursionnistes groupés autour du président. Toutes ces courses se sont faites à peu de distance d'Alger, et, généralement, elles avaient pour but un point remarquable par ses monuments, ses souvenirs historiques, ses fouilles archéologiques, ses établissements agricoles ou forestiers. Une conférence familière donnait sur place aux profanes l'explication des curiosités près desquelles on les avait conduits.

Ce qui forme le lien de nos diverses Sections, en dehors de l'existence d'une caisse commune, et du mouvement d'ensemble que leur imprime la Direction centrale, ce sont les publications. La Direction Centrale fait paraître, chaque trimestre, un bulletin qui renferme la situation financière, le compte-rendu des travaux de la Direction centrale, des Sections, des Sociétés alpines françaises et étrangères, des fêtes alpestres. On y trouve en outre l'analyse des principaux ouvrages relatifs aux montagnes, qui ont paru pendant ce trimestre, les programmes d'excursions, l'annonce des courses nouvelles, des différents incidents qui ont rapport à l'alpinisme et de tout ce que l'administration a intérêt à porter à la connaissance des membres du Club. L'*Annuaire*, qui paraît en une seule fois, renferme les récits des voyages, explorations et ascensions accomplies par les membres du Club, des articles relatifs aux sciences, aux beaux-arts et aux industries qui ont spécialement leur siège dans les montagnes. Les six *Annuaire*s déjà parus contiennent ensemble 4,234 pages de texte, 26 cartes géographiques, qui, presque toutes, ont été dessinées et levées pour le Club Alpin, 309 illustrations d'après des photographies, ou des dessins inédits, et deux panoramas.

Le septième *Annuaire*, celui de 1880, ne le cédera en rien à ses devanciers; il est sous presse et paraîtra dans le courant du mois prochain.

Les travaux particuliers de nos géographes ont fait le plus grand honneur au Club Alpin Français. L'un des plus habiles et des plus actifs, M. Schrader, membre de la Direction centrale, continue, avec une mission du gouvernement français, les relevés qu'il avait d'abord entrepris pour la remarquable carte du Mont-Perdu, éditée par notre Société avec l'*Annuaire* de 1878. Par lui, ont été signalés, sur le versant espagnol des Pyrénées, des massifs entiers, des cirques et des lacs que personne ne soupçonnait, et il nous a donné, pour la première fois, la véritable orientation de plusieurs vallées oubliées ou arbitrairement tracées sur les cartes précédentes. M. Schrader a mis ainsi le Club Alpin en rapport avec les savants géographes de l'État-major espagnol, M. le général Ibañez et M. le colonel Coëlle; et c'est grâce au renom que notre collègue a su acquérir de l'autre côté de la frontière, que nos explorateurs ont aujourd'hui l'appui des officiers espagnols.

Avant la fondation du Club Alpin Français, il n'y avait, en France, d'autre Société Alpine que la Société Ramond, établie à Bagnères-de-Bigorre. Elle nous a donné les plus savants et les plus dévoués de ses membres, et c'est grâce à son influence que

notre Section du Sud-Ouest a pris le caractère actif et scientifique qui la distingue.

La création du Club Alpin et de sa Section de l'Isère, en surexcitant les sentiments d'admiration que les Dauphinois ont toujours professé pour leur pays, a fait naître chez eux l'idée de la Société des Touristes du Dauphiné, rivale du Club Alpin dans une partie de cette province. Elle a puissamment contribué aux résultats que nous avons obtenus dans l'Isère et sur plusieurs points des Hautes-Alpes.

Loin de ressentir aucune jalousie contre elle et contre les Sociétés de cette nature qui viendraient à se créer aux côtés du Club Alpin, poursuivant le but patriotique qu'il poursuit lui-même, la Direction Centrale ne peut qu'applaudir à leur succès. Nous en revendiquons même, en partie, l'honneur, puisque c'est nous qui avons pris l'initiative dans les Alpes, donné l'exemple, et tracé la route à suivre.

Les Touristes Lyonnais, ceux de Saint-Étienne et de Vienne, forment les plus jeunes de ces Sociétés sœurs; mais leur caractère est exclusivement militaire, et ils sont placés sous la haute direction du général commandant le 14^e corps d'armée. Nous nous intéressons spécialement à leurs progrès, nous à qui, dans le programme tracé en tête de nos statuts, nos premiers fondateurs recommandaient l'étude de nos frontières et la pratique de ces grandes courses de montagnes qui endurecissent le corps, forment le coup d'œil, et apprennent à vaincre les difficultés à force de prévoyance, de ténacité et de sang-froid.

Le Club Alpin croit avoir assez fait pour être reconnu comme établissement d'utilité publique, et tout semble nous annoncer que sa demande à cet égard sera favorablement accueillie. Cette reconnaissance, en le rendant personne civile, lui permettra seule de contracter, d'exercer directement tous les droits de propriétaire foncier sur ses refuges, de recevoir par testament ou donation, enfin elle lui fera prendre cet essor que beaucoup d'autres sociétés ont dû à l'approbation du gouvernement.

Pourquoi faut-il qu'après avoir retracé les résultats si satisfaisants de vos efforts, votre rapporteur ait à déplorer la perte d'un de ceux qui ont le plus contribué à les faire obtenir? Notre ancien président, M. Adolphe Joanne, avait pris l'initiative de la création du Club, et c'est dans son cabinet que se tint la première réunion des fondateurs. Son œuvre, comme géographe, sera appréciée dans l'*Annuaire* de 1880, que vous recevrez dans moins de six semaines. Au début, il portait seul le poids des publications

du Club Alpin Français; le travail opiniâtre auquel il se livrait pour assurer notre organisation a contribué à user sa santé depuis longtemps affaiblie, et c'est grâce à ses nombreuses relations qu'ont été créées les premières de nos Sections de province.

Nous avons encore à regretter la perte de beaucoup de nos collègues, et, parmi eux, nous citerons, comme s'étant plus particulièrement occupés de notre Société, MM. Bishop et E. P. Jackson, qui nous venaient de l'Alpine-Club; M. Delesse, ingénieur en chef des Mines, membre de l'Institut; M. Godron, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Nancy, président d'honneur de la Section des Vosges, dont la biographie sera insérée dans notre *Annuaire*; M. Erhard père, dont les cartes sont si connues; M. Laurain, professeur de géographie à l'École Monge, et enfin M. Marius Chancel, le généreux bienfaiteur de notre Section de Briançon, laquelle a donné son nom à l'un des refuges construits au pied des glaciers du Monétier.

Que ceux qui restent redoublent de zèle; qu'ils procurent surtout à notre Club, par la voie de la presse et par des conférences, la publicité dont il a besoin. Il faut que nous étendions nos rangs par des adhésions nouvelles, que nous augmentions les ressources de nos budgets. Continuons d'ailleurs comme nous avons commencé, et nous pourrons être assurés d'accomplir une œuvre utile et féconde.

Albert GUYARD,

Membre de la Direction Centrale
et de la Section de Paris.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

- Allevard** (Isère). Explorations dans le massif d'. — P. 147.
Orographie du massif d'. — P. 149.
- Alp** (Pyrénées). Village d' — au pied de la Sierra de Cadi. — P. 386.
- Alpes** (Hautes-). Excursion circulaire ou six journées dans les. — P. 178.
- Aran**, Val d' (Pyrénées). — P. 229.
État de la géographie dans le val d'. — P. 229.
Topographie du val d'. — P. 230.
- Armeros**, Pic de los (Pyrénées). Ascension du. — P. 235.
- Arnollet** (Français). — V. Raymond et —.
- Asin** (Pyrénées). Ascension de la Punta de. — P. 290.
- Auvergne**. La Limagne et les bassins tertiaires du plateau central. — P. 446.

B

- Bacanère**, Pic de (Pyrénées). Panorama du. — P. 233.

- Bacivère**, Lac et pic (Pyrénées). — P. 286.
- Bains de Trédos** (Pyrénées). — P. 277.
- Ballon d'Alsace** (Vosges). Excursion d'hiver au. — P. 587.
Neige rouge. — P. 588.
- Barre des Écrins**, la. Première ascension par le versant méridional. — P. 3.
- Basiéro** (Pyrénées). 1^{re} ascension du pic de. — P. 277.
Panorama du pic de. — P. 281.
- Bassia** (Pyrénées). Ascension du Mont. — P. 583.
- Batans** (Pyrénées). 1^{re} ascension de la dent centrale des. — P. 302.
Brèche des. — P. 306.
- Beaufort** (Savoie). Environs de. — P. 120.
- Bellver** (Pyrénées). Ville de. — P. 329, 390.
- Bérarde**, la (Isère). La Barre des Écrins vue de. — P. 3.
Hameau de. — P. 38.
- Bérençère**, la (Mont-Blanc). Ascension de. — P. 67.
Col de. — P. 70.
Vue magnifique. — P. 70.
- Biaisse** (Hautes-Alpes). Vallée de la. — P. 181.
- Bibliothèques de guides**. — P. 601.
Le Club possède cinq —. P. 601.

- Blanc, Xavier.** Discours prononcé aux funérailles d'Adolphe Joanne. — P. xix.
- Bodo** (Norvège). Capitale du Nordland. — P. 398.
- Bonaigue** (Pyrénées), Pic de la. Admirable panorama. — P. 282.
- Bonneval** (Savoie). Centre d'excursions dans la chaîne du Châtelard. — P. 403.
- Bourg-Madame** (Pyrénées). — P. 329.
- Bourg-Saint-Maurice** (Savoie). De Tignes à. — P. 114.
Environ de. — P. 120.
De — à Beaufort. — P. 120.
- Bréda** (Isère). Gorge du. — P. 165.
- Brézouars, le** (Vosges). Souvenir d'une excursion d'hiver. — P. 342.
Orographie de ce chaînon. — P. 342.
Géologie du. — P. 348.
Panorama du Signal du. — P. 359.
- Brulle** (Henri). Des Eaux-Bonnes à Cauterets. — P. 578.
Ascension du Pic du Midi d'Ossau. — P. 579.
Tentative au Pic Pallas. — P. 580.
Ascension du Pic de Cambalès. — P. 582.
- Buerba** (Pyrénées). Village de. — P. 296.

C

- Cadi, la Sierra de** (Pyrénées). Topographie de la. — P. 385.
- Cajol** (Pyrénées). Village de. — P. 293.
- Caldas de Bohi** (Pyrénées). — Bains de. — P. 253.
- Cambalès** (Pyrénées). Ascension du pic de. — P. 582.
- Canall-Baredana** (Pyrénées). Col de la. — P. 392.
1^{re} ascension du Puig de la —, point culminant de la Sierra de Cadi. — P. 392.
- Cancias** (Pyrénées). Sierra ou Pefias de. — P. 311.
Magnifique panorama. — P. 317.
- Cap Nord** (Norvège). — P. 402.
- Capdella** (Pyrénées). — Village de. — P. 252.
- Caralps** (Pyrénées). Village de. — P. 340.
- Caravanes scolaires.** — P. 611.
- Cascades de la Norvège.** — P. 407.
- Cerdagne** (Pyrénées). Excursion en. — P. 322.
Topographie de la. — P. 323.
- Cerro d'Otal** (Pyrénées), Vue du. — P. 298.
- Châtelard, chaîne du** (Savoie). — P. 402.
1^{re} ascension des Pointes du Châtelard. — P. 404.
- Chronique du Club Alpin Française.** Rapport annuel. — P. 599.
- Clot** (José-Luis). Ascension du Puig d'Alp. — P. 387.
- Col de Comberousse** ou du Lac Glacé (Isère). — P. 169.
- Col de Creux** (Pyrénées). — Sierra de Cadi. — P. 393.
- Col de la Casse-Déserte.** Descente de la Grande-Ruine à la Bérarde par le. — P. 49.
- Col de la Petite-Liepvre** (Vosges). — P. 357.
- Col de la Temple.** conduisant de la Bérarde à Ville-Vallouise. — P. 33.
- Col de la Vanoise** (Savoie). Du — à la Grande-Casse. — P. 435.
- Col des Avalanches.** Ascension du — à la Barre des Ecrins. — P. 19.
- Col des Selettes.** Conduisant de Saint-Christophe à la Chapelle en Valgaudemar. — P. 29.
- Col du Clôt des Cavales.** — P. 40.

Col du Sellar. Conduisant du Valgaudemar à Ville-Vallouise. — P. 31.

Col Maudit (Pyrénées). Ascension au. — P. 214.

Collada de Fougarus (Pyrénées). Belle vue de la. — P. 261.

Collada de Munchayo (Pyrénées). Conduisant des vallons de Sobrepuerto et d'Otal dans la vallée de Broto. — P. 298.

Colomès (Pyrénées). Vallée, cirque, lacs et pic de. — P. 242.

Ascension du pic occidental de —. P. 242.

1^{re} ascension du Grand Pic de Colomès. — P. 273.

Comiello (Pyrénées). Ascension de la Punta de. — P. 294.

Comolos-Pales (Pyrénées). 1^{re} ascension du pic de. — P. 253.

Curtillard, le (Isère). Village de. — P. 165.

Hôtel. — P. 166.

D

Dent du Midi (Alpes). Tentative d'ascension sur la seconde. — P. 570.

Dôme de Miage, le (Mont-Blanc). Ascension du. — P. 66.

Du Pavillon au. — P. 66.

De Saint-Gervais et des chalets de Truff au. — P. 79.

Djurdjura (Algérie). Courses dans le massif du —; excellent point de départ : le Fort National. — P. 365.

Vue du — des environs du Fort-National. — P. 365.

Dormilhouse (Hautes-Alpes). Hameaux de. — P. 183.

Col de. — P. 185.

Duhamel (Henri). 1^{re} ascension de la Barre des Ecrins par le versant méridional. — P. 3.

E

Eaux-Bonnes (Pyrénées). Des — à Cauterets. — P. 578.

Encantados (Pyrénées). Sierra de los. — P. 244.

Vue de la Sierra du lac San Moricio. — P. 266.

Légende relative à la Sierra. — P. 266.

Érousil, pic d' (Pyrénées). 1^{re} ascension du. — P. 218.

Escalona (Pyrénées). Village d'. — P. 297.

Espot (Pyrénées). Village d'. — P. 262.

Étançons, vallée des. — P. 40.

F

Ferrand (Henri). Explorations dans le massif d'Allevard. — P. 147.

Orographie du massif d'Allevard. — P. 149.

Ascension des Grands-Moulins ou Roc-Crotières. — P. 156.

Ascension du Signal du Grand-Rocher. — P. 162.

Tentative d'ascension à Puy-Gris. — P. 164.

Finmark (Norvège). Plateau de granit du. — P. 401.

Fjords Norvégiens. — P. 398.

Font-Sainte ou **Font-Saillette**, la (Hautes-Alpes). Ascension du pic de. — P. 91.

Magnifique panorama. — P. 94.

Fort-National (Algérie). Le — excellent point de départ d'excursions dans le massif du Djurdjura. — P. 365.

Admirable panorama du massif du Djurdjura. — P. 365.

Fraize (Vosges), Bourg de. Ex-

- ursion du — au Brézouars.
— P. 351.
Frèche, la (Savoie). Chalets de.
— P. 107.
Furcalo (Pyrénées). Barranco et
plateau de. — P. 289.

G

- Garonne**, la. Autour des sources
de. — P. 229.
Source de. — P. 240.
Géologie. Esquisse d'une histoire
géologique du Mont-Blanc. —
P. 415.
La Limagne et les bassins
tertiaires du Plateau central.
— P. 446.
Glacier de Trélatète (Mont-
Blanc). Crevasses du. — P.
66.
**Glaciers de la vallée de Cham-
onix**, Observations sur l'oscilla-
tion des. — P. 589.
Glaciers des Grands-Couloirs
(Savoie). — P. 135.
Glaciers. Les anciens — des
Alpes. — P. 438.
Godron. Notice nécrologique. —
P. 593.
Golbéry (Gaston de). Le Brézouars
(Vosges), souvenir d'une ex-
cursion d'hiver. — P. 342.
Gourdon (Maurice). Excursions
en Catalogne. — P. 257.
1^{re} ascension du Pic de la
Lance. — P. 257.
De Salardú à Espot. —
P. 258.
1^{re} ascension de la Punta de
Subenulls. — P. 264.
1^{re} ascension du Grand Pic
de Colomès. — P. 273.
Le lac San-Moricio. — P.
278.
Col de San-Moricio et 1^{re} as-
cension du Basiero. — P. 279.
Le lac et le pic Bacivière. —
P. 286.

- Observations barométriques
en Catalogne. — P. 541.
Grad (Charles). Orographie des
Vosges : le massif du Grand-
Ballon. — P. 517.
Grand-Ballon, le (Vosges). Le
massif du. — P. 517.
Orographie. — P. 517.
Lac du. — P. 527.
Grand Roc-Noir, le (Savoie).
Ascension du. — P. 103.
Grande-Casse, la (Savoie). Le
massif de la — et la Pointe
des Grands-Couloirs. — P.
128.
Grande-Ruine, la. Ascension de.
— P. 43.
Grande-Sassièrè (Savoie). As-
cension de. — P. 113.
Grands-Moulins, les (Isère). As-
cension des — ou **Roc-Cro-
tières**. — P. 156.
Guerre de Montagnes. La —
et l'alpinisme militaire. — P.
479; dans les Alpes. — P.
479.
Les Compagnies alpines ita-
liennes. — P. 483.
Les Chasseurs des Alpes et
les Chasseurs tyroliens. —
P. 486.
La — dans les Pyrénées. —
P. 487.
Les Carabineros espagnols.
— P. 488.
Proposition par Cézanne de
créer des *corps spéciaux*. —
P. 488.
Guides. Organisation de com-
pagnies de. — P. 602.
Guigues (E.). Excursion circu-
laire ou six journées dans les
Hautes-Alpes. — P. 179.
Vallée de la Durance. —
Vallée de la Biaisée. — Col de
Dormilhouse. — Orcières. —
Ancelle. — Col de Moussières.
— Chorges.
Guyard (Albert). Chronique du
Club Alpin Français. — Rap-
port annuel. P. 599.

H

Harstad (Norvège). Port de —, l'une des îles de l'archipel des Loffoden. — P. 404.

Hohneck (Vosges). Arêtes qui se détachent du. — P. 343 et p. 345.

Hypsométrie. Relevés hypsométriques résultant d'observations barométriques faites par les membres du Club Alpin Français et calculées par le commandant du génie Prudent. — P. 540.

J

Jæggevarre, le (Norvège). Sommet le plus élevé du Nord de la Norvège. — P. 401.

Jesero (Pyrénées). Village de. — P. 301.

Joanne (Adolphe). Notice nécrologique. — P. xiii.

Discours prononcé aux funérailles de — par le président du Club Alpin Français. — P. xix.

Jubinal (Marc). Ascension du Mont-Bassia. — P. 583.

Julien (A.). La Limagne et les bassins tertiaires du plateau central. — P. 446.

K

Kabylie, la Grande (Algérie). Vue du Fort National. — P. 365.

Beauté des vallées de. — P. 368.

Kochler (J.). Ascension du Dôme de Miage. — P. 79.

L

Lac d'Oo (Pyrénées). — P. 207.

Lacs de la Norvège. — P. 407.

Lac de Los Caballeros (Pyrénées). — P. 255.

Lacs de Rosario (Pyrénées). Sources du Rio Malo, dans le massif de Ruda. — P. 238.

Lac Grégonio (Pyrénées). — P. 218.

Lanslebourg (Savoie). — P. 109.

Leclercq (Jules). Ascension de Lella-Khrédidja (Grande Kabylie). — P. 365.

Lejeune (Jules). Notice nécrologique sur M. Godron. — P. 593.

Lella Khredidja (Algérie). Ascension du — (Grande Kabylie). — P. 365.

Du village de Thala-Thaza au sommet du. — P. 376.

Descente au village de Thalarana. — P. 382.

Vue magnifique. — P. 382.

Lès (Pyrénées). Village de. — P. 234.

Liat (Pyrénées). Plateau lacustre de. — P. 234.

Limagne, la (Auvergne). La — et les bassins tertiaires du Plateau central. — P. 446.

Situation géographique de la. — P. 446.

Structure de la. — P. 448.

Architecture de la. — P. 463.

Climat, flore et faune de la. — P. 470.

Llo (Pyrénées). Village de. — P. 330.

Vallée de. — P. 333.

Col de. — P. 335.

Loffoden (Norvège). Îles des. — P. 398.

Lombard, l'abbé, et l'abbé Orsat. Ascension du Mont-Fleuri ou Pointe-Percée. — P. 575.

Luxiarre (Pyrénées). Sierra de. — P. 288.

- Ascension de la Punta de.
— P. 290.
Luz (Pyrénées). Réunion du Club
Alpin Français à — en 1880.
— P. 606.

M

- Maire** (E.). Excursion d'hiver
au Ballon d'Alsace. — P.
587.
Marboré, Pic du (Pyrénées).
Vue du coucher du soleil au
sommet du. — P. 222.
Marimaña (Pyrénées). Vallons
de. — P. 237.
Middagsfjeld, le (Norvège). As-
cension du. — P. 404.
Modane (Savoie). Environs de.
— P. 85.
Monestero (Pyrénées). Vallée et
pic de. — P. 246.
Mont-Blanc (Haute-Savoie).
Deux courses sans guides dans
la chaîne du. — P. 55.
Le Mont-Blanc vu du Dôme
de Miage. — P. 74.
Précautions à prendre contre
le danger de congélation dans
l'ascension du. — P. 123.
Le — vu du Mont-Corbeau.
— P. 123.
Esquisse d'une histoire géo-
logique du. — P. 415.
Structure et constitution géo-
gnostique du. — P. 416.
Le — avant la fin de l'époque
miocène. — P. 421.
Le — à la fin de l'époque
miocène. — P. 424.
Dans quelles conditions le
soulèvement du — s'est-il opéré.
— P. 429.
Modifications apportées à la
configuration du — après son
soulèvement; — influence des
phénomènes d'érosion. — P.
434.
Le — pendant l'époque plio-

cène et pendant l'époque gla-
ciaire. — P. 438.

La période glaciaire au. —
P. 441.

Encore le —; une ascension
contre les règles. — P. 559.

Le — vu du Mont-Fleuri ou
Pointe-Percée. — P. 574.

Mont-Fleuri ou **Pointe-Percée**
(Alpes). Ascension du. — P.
575.

Panorama du sommet du. —
P. 576.

Mont-Perdu (Pyrénées). Ascen-
sion du — par 56 alpinistes;
fêtes de Luz. — P. 610.

Mont-Pourri (Savoie). De Tignes
à Bourg-Saint-Maurice par les
arêtes du Mont-Pourri. — P.
114.

Monts-Maudits (Pyrénées). Les
— P. 211.

Les — vus du Grand Pic de
Colomès. P. 244.

Montella (Pyrénées). Village de
— étagé au pied de la Sierra
de Cadi. — P. 391.

Montgarry (Pyrénées). Ermitage
de N. S. de. — P. 235.

Muston (Alexis). Le belvédère du
Pelvas. — P. 192.

N

Nast. — V. Salvador de Quatre-
fages et Nast.

Neige rouge. Première constata-
tion dans les Vosges de la.
— P. 588.

Noguera-Pallaresa (Pyrénées).
Vallée supérieure de la. — P.
235.

Norvège. Ascensions dans la
— septentrionale. — P. 396.

Nuria (Pyrénées). Ermitage de
N. D. de. — P. 336.

Légende de Notre-Dame de.
— P. 337.

O

- Observations météorologiques.**
— P. 601.
- Observatoire, l', du Pic du Midi,**
historique. — P. 495.
- Oisans, l' (Isère).** Impressions et
souvenirs d'un voyage en. — P.
23.
- Orcières (Hautes-Alpes).** Village
et vallée d'. — P. 187.
- Orsat, l'abbé, et l'abbé Lombard.**
Ascension du Mont-Fleuri ou
Pointe-Percée. — P. 575.
- Oued-Sahel (Algérie).** Vallée de
l'. — P. 383.

P

- Paillole (Pyrénées).** Auberge de
— excellent centre d'excursions.
P. 584.
- Panticosa (Pyrénées).** Bains de.
— P. 301.
Des Bains au pic des Batans.
P. 302.
- Payot (Venance).** Observations
sur l'oscillation des glaciers de
la vallée de Chamonix. — P. 589.
- Pelvas, le (Hautes-Alpes).** Le
belvédère du. — P. 192.
Vue magnifique sur l'Italie.
— P. 194.
Florule du. — P. 195.
- Pendant, la.** Chalets de — près
d'Argentières et de l'Aiguille
des Grands-Montets (Mont-
Blanc). — P. 56.
- Perret (Paul).** Tentative d'ascen-
sion à la seconde dent du Midi.
— P. 570.
- Perrin (Félix).** — Impressions et
souvenirs d'un voyage en Oi-
sans. — P. 23.
Col des Selettes; le Valgau-
demar. — P. 23.
- Col du Sellar : la Vallouise.
— P. 31.
Col de la Temple : la Bé-
rarde. — P. 33.
Col du Clot des Cavales. —
P. 40.
La Grande-Ruine. — P. 43.
Col de la Casse-Déserte. —
P. 49.
- Pic Pallas (Pyrénées).** Tentative
d'ascension au. — P. 580.
- Pic de Péguera (Pyrénées).**
Sommet culminant de la Sierra
de los Encantados. Ascension
du. — P. 246.
- Pic de la Lance (Pyrénées).** 1^{re}
ascension du. — P. 257.
- Pic du Midi de Bigorre (Pyré-
nées).** — P. 495.
Observatoire du. — P. 495.
- Pic du Midi d'Ossau (Pyrénées).**
Ascension du. — P. 579.
- Piedrafitta, massif de.** — V.
Ruda.
- Pilatte, Vallée de la.** — P. 12.
Refuge de la. — P. 17.
- Plà de Bérét (Pyrénées).** Pâtu-
rages du. — P. 235 et 239.
- Plateau Central (France).** Le —
P. 446.
- Pointe - Percée, la, ou Mont-
Fleuri (Alpes).** Ascension de
la. — P. 575.
- Pointe des Grands-Couloirs, la**
(Savoie). Ascension de la — ou
Grande-Casse. — P. 128.
Panorama de. — P. 142.
- Pointe du Vallonet (Savoie).** 1^{re}
ascension de. — P. 111.
- Port de Bérét (Pyrénées), con-
duisant de la vallée de la Ga-
ronne dans la vallée de la
Noguera Pallaresa.** — P. 239.
- Port de Pallas (Pyrénées).** Vue
du. — P. 238.
- Portaron (Pyrénées).** Brèche de
— conduisant de Capdella à
Artias. — P. 274.
- Poutroye, la (Vosges).** Village
et auberge de. — P. 362.
- Pralognan (Savoie).** De — à la
Grande-Casse. — P. 134.

- Prudent**, commandant du génie. Relevés hypsométriques résultant d'observations barométriques faites par les membres du Club Alpin Français et calculées par —. P. 540.
- Puig d'Alp**, le (Pyrénées). Ascension du. — P. 386.
Panorama du. — P. 389.
- Puigcerda** ou **Puycerda** (Pyrénées). Ville de. — P. 323 et p. 386.
- Puigmal** (Pyrénées). Ascension du. — P. 337.
Panorama du. — P. 338.
Descente du — à Ribas. — P. 339.
- Puiseux** (André). Deux courses sans guides dans la chaîne du Mont-Blanc. — P. 55.
Tentative d'ascension au Tacul. — P. 57.
Ascension du Dôme de Miage. — P. 66.
- Puiseux** (Pierre). Encore le Mont-Blanc, — une ascension contre les règles. — P. 559.
- Puy-Gris** (Isère). Tentative d'ascension à. — P. 164.
- Pyrénées Espagnoles**. Tableau des altitudes mesurées dans les. — P. 529.
- Q**
- Querforadat** (Pyrénées). De Puycerda à. — P. 390.
Village de. — P. 391.
De — à Tuxent. — P. 392.
- Queyras**, Excursions dans le. — P. 84.
- R**
- Rabot** (Ch.). Ascensions dans la Norvège septentrionale. — P. 396.
- Le Cap Nord. — P. 397.
Le Tromsdalstind. — P. 402.
Le Middagsfjeld. — P. 404.
Le Sulitjelma. — P. 406.
Observations barométriques faites en Norvège et en Laponie. — P. 555.
- Ramougne** (Pyrénées). Gorge de. — P. 221.
- Refuge** de la Bonne Pierre près de la Béarde. — P. 7.
- Refuge du Mont-Perdu** (Pyrénées). Amélioration du. — P. 223.
- Refuges-abris**. — P. 603.
- Rérolle** (Louis). Excursion en Cerdagne, et ascension du Puigmal. — P. 322.
- Réunions alpestres**. — P. 606.
- Reymond** (A.), et François Arnollet. Le massif de la Grande-Casse et la Pointe des Grands-Couloirs. — P. 128.
- Ribas** (Pyrénées). Bourg de. — P. 340.
- Rio-Malo** (Pyrénées). Affluent supérieur de la Garonne. — P. 238.
Sources du — dans le massif de Ruda. — P. 238.
- Rochat** (Edouard). Courses en Savoie. — P. 102.
1^{re} ascension des pointes du Châtelard. — P. 104.
Ascension du Grand Roc-Noir. — 108.
1^{re} ascension de la Pointe de Vallonet. — P. 111.
De Tignes à Bourg-Saint-Maurice par les arêtes du Mont-Pourri. — P. 114.
Beaufort et ses environs. — P. 120.
Une petite mésaventure au Mont-Blanc. — P. 128.
- Rochebrune**, pic de (Hautes-Alpes). Ascension sans guides. — P. 86.
- Roslend** (Savoie). Vallée de. — P. 120.
- Rosberg** (Vosges). Montée de Fraize au. — P. 353.

- Beau panorama. — P. 353.
Ruda (Pyrénées). Massif de —, de Bérét ou de Piedrafitta, déversant ses eaux à l'Èbre et à la Garonne. — P. 236.
Russell (comte Henry). Ascensions. — P. 204.
 Pic de Spijeoles. — P. 206.
 Col Maudit. — P. 214.
 Pic d'Erueille. — P. 218.
 Pic du Marboré. — P. 222.
 Une nuit au sommet du Grand-Vignemale — P. 224.

S

- Saint-Christophe en Oisans** (Isère). Village de. — P. 27.
Saint Gervais (Haute-Savoie). Ascension du Dôme de Miage. — P. 79.
 Guides de. — P. 83.
Saint-Saud (B^{on} de). La Sierra de Cadi. — P. 385.
 Le Puig d'Alp. — P. 386.
 De Puycerda à Querforadat. — P. 390.
 De Querforadat à Tuxent; 1^{re} ascension du Puig de la Canall-Baredana. — P. 392.
 De Tuxent à la Seu d'Urgel par le col de Creux. — P. 394.
 Observations barométriques en Aragon et en Catalogne. — P. 543.
Salardú (Pyrénées). Village de. — P. 241.
 De — à Espot. — P. 258.
Salvador de Quatrefoies et Nast. Excursions dans le Queyras. — P. 84.
 Col de la Vallée Etroite; col des Thures. — P. 85.
 Ascension de Rochebrune. — P. 86.
 Ascension de la Font-Sancte ou Font-Saillette. — P. 91.
 Tentative au Pic Signalé. — P. 97.

- San-Morcio** (Pyrénées). Lac de. — P. 265.
 De Salardú au lac de — par le port de la Ratère. — P. 278.
 Col de. — P. 280.
Sandrous (Pyrénées). Pic. — P. 242.
Sarvisé (Pyrénées). Village de. — P. 288.
Schrader (Franz). Notice : M. Ad. Joanne. — P. XIII.
 Autour des sources de la Garonne. — P. 229.
 Exploration dans le val d'Aran, le massif de Ruda, la Sierra de los Encantados, et 1^{re} ascension de Comolos Pales.
 Tableau des altitudes mesurées dans les Pyrénées Espagnoles. — P. 529.
 Observations barométriques : Val d'Aran, Pallas, Ribagorza et Sobrarbe. — P. 544.
Sections du Club. Chronique des. — P. 614.
Sègre (Pyrénées). Source du. — P. 334.
Sentiers. Construction de. — P. 605.
Signal du Grand-Rocher (Isère). Ascension du. — P. 162.
Spijeoles, Pic de (Pyrénées). Ascension du. — P. 206.
Soleil. Intensité de la lumière du — de minuit dans la Norvège septentrionale. — P. 401.
Subenulls (Pyrénées). Vallée et pic de. — P. 244.
 1^{re} ascension du pic de. — P. 264.
Suério (Pyrénées). Ascension de la Punta de. — P. 291.
Sulitjelma, le (Norvège). Ascension du. — P. 406.

T

- Tacul**, le (Mont-Blanc). Tentative d'ascension du. — P. 57.

- Talbert** (Em.). La Guerre de Montagnes et l'Alpinisme militaire. — P. 479.
- Thalélath**, le (Algérie). Le massif calcaire du — vu des environs de Fort National. — P. 368.
- Thala-Rana** (Algérie). Col de — ouvert entre le pic de Lella-Khredidja et le massif du Thalélath. — P. 376.
Village de. — P. 382.
- Thala-Thaza** (Algérie). Village de la Grande Kabylie, à la base du pic de Lella-Khredidja. — P. 371.
- Thaouririh** (Algérie). Village de. — P. 384.
- Tignes** (Savoie). De — à la Grande-Sassière. — P. 413.
De — à Bourg-Saint-Maurice. — P. 414.
- Torla** (Pyrénées). Accueil fait par la ville de — aux alpinistes français. — P. 610.
- Tromsdal** (Norvège). Vallée du. — P. 403.
- Tromsdalstind**, le (Norvège). Ascension du. — P. 402.
- Tromsø** (Norvège). Ville et province de. — P. 404.
- Trondhjem** (Norvège). Topographie de la province de. — P. 397.
De — au cap Nord. — P. 397.
- Truff**, chalets de (ou de Tricot). Ascension du Dôme de Miage. — P. 79.
- Tuxent** (Pyrénées). Descente du Puig de la Canall-Baredana au village de. — P. 393.
De — à la Seu d'Urgel. — P. 394.
- V**
- Vaussehat**, Conférence de M. — sur l'Observatoire du Pic du Midi. — P. 495.
- Vénasque** (Pyrénées). Hospice de. — P. 212.
Bains de. — P. 216.
- Vénéon**. Vallée du. (Isère). — P. 3.
- Vestfjord** (Norvège). Beauté du. — P. 398.
- Vézian** (Alexandre). Esquisse d'une histoire géologique du Mont-Blanc. — P. 415.
- Vignemale** (Pyrénées). — Une nuit au sommet du. — P. 224.
- Ville-Vallouise** (Hautes-Alpes). — P. 33.
- Vosges**. Le Brézouars, souvenir d'une excursion d'hiver. — P. 342.
Orographie des —: Le massif du Grand-Ballon. — P. 517.
Excursion d'hiver au Ballon d'Alsace. — P. 587.
Neige rouge. — P. 588.
- W**
- Wallon** (E.). Courses diverses dans les montagnes du Haut-Aragon. — P. 288.
La Sierra de Luxiarre, Puntas de Asin, de Suerio et de Comiello. — P. 288.
Vallon de Yosa; Collada de Munchayo, Cerro d'Otal. — P. 297.
1^{re} ascension de la Dent centrale des Batans. — P. 302.
Les Peñas de Cancias. — P. 313.
Observations barométriques dans les Pyrénées : en France et en Aragon. — P. 547.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

FONDÉ LE 2 AVRIL 1874.

LISTE DES MEMBRES

L'EFFECTIF AU 1^{er} JUILLET 1881 EST DE 3,838 MEMBRES.

SIÈGE SOCIAL : rue Bonaparte, 31, à Paris.

DIRECTION CENTRALE.

- MM.** Blanc (Xavier), *président.*
Talbert, *vice-président.*
Daubrée, *vice-président.*
Lemercier (Abel), *secrétaire général honoraire.*
Pierre, *secrétaire général.*
Templier (Armand), *trésorier.*
Blarenberghe (Henri van).
Caron (Ernest).
Durier (Charles).
Goulier.
Guyard.
Hébert.
Joanne (Paul).
Lequentre.
Millot (Albert).
Puisseux (Victor).
Schrader (Franz).
Turenne (marquis de).
Bochet, *délégué de la sous-section de Chambéry.*
Chancel (Évariste), *délégué de la sous-section de Briançon.*
Chaulin-Mercier, *délégué de la section du Mont-Blanc.*
Courty, *délégué de la section du Midi.*
Gassier (Aimé), *délégué de la section de Barcelonnette.*
Nérot, *délégué de la section d'Uriage.*
Philbert (E.), *délégué de la section de Tarentaise.*

Rebière (Alphonse), *délégué de la section de la Côte-d'Or et du Morvan.*

Richard-Bérenger, *délégué de la section de l'Isère.*

Salvador de Quatrefages, *délégué de la sous-section d'Embrun.*

MEMBRES HONORAIRES.

FRANCE.

- MM.** **Charles Lory**, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble
(sous-section de Grenoble et sous-section de Chambéry).
Charles Martins, directeur du Jardin des plantes de Montpellier
(section de Paris et section du Midi).

ANGLETERRE.

- MM.** **John Tyndall.**
Adams Reilly.
F.-F. Tuckett.
John Ball.
Charles Packe.

SUISSE

- MM.** **E. Desor.**
Alphonse Favre.
Bernard Studer.
Frédéric Tschudi.

ITALIE.

- MM.** **Martino Baretta.**
Quintino Sella.
Budden.
Luigi Palmieri.
F. Giordano.

AUTRICHE-HONGRIE

- MM.** **Jules Payer.**
Le général **Von Sonklar.**

ALLEMAGNE.

- M.** **Hermann de Schlagintweit Sakünlünski.**

SUÈDE ET NORWÈGE.

- M.** le professeur **Nordenskjöld** (de Stockholm).

RUSSIE.

- M.** le général **Chodzko.**

ÉTATS-UNIS.

- M.** le professeur **Hayden.**

ESPAGNE.

- MM.** le général **don Ibañez.**
le colonel **don Francisco Coello y Quesada.**

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

M. Francisco Moreno.

MEMBRES DONATEURS¹.

- MM. Bazille** (Louis). — Sections de Paris et du Midi.
Biollay (Paul). — Section de Paris.
Blarenberghe (Henri van). — Section de Paris
Bonald (Georges de). — Section de Paris.
Bordier (Henri). — Section de Paris.
Davillier (Henri). — Section de Paris.
Ferrari (Philippe de). — Section de Paris.
Gérard (Amédée). — Section de Paris.
Jackson (James). — Section de Paris.
Jackson (William). — Section de Paris.
Jacmart (Gustave-Adolphe). — Section de Paris
Juglar (M^{me} Joséphine). — Section de Paris.
Lamy (Ernest). — Section de Paris.
Lamy (Henri-Camille). — Section de Paris.
Lebas (Alphonse). — Section de Paris.
Lemercier (Abel). — Section de Paris.
Martin (William). — Section de Paris.
Maugin (Gustave-Oscar). — Section de Paris.
Méquillet (Camille). — Section de Paris.
Montpensier (A. d'Orléans, duc de). — Section de Paris.
Morel d'Arleux (Charles), — Section de Paris.
Paumier (Louis-Henri). — Section de Paris.
Picard (G.-J.-E.). — Section de Paris.
Riché (Alexandre). — Section des Alpes-Maritimes.
Rothschild (baron Edmond de). — Section de Paris.
Saint-Martin (Ch.-L. Minette de). — Section de Paris.
Segretain (Alexandre). — Section de Paris.
Templier (Armand). — Section de Paris.
Turenne (marquis de). — Section de Paris.
Warnod. — Section de Paris.

¹ En versant à la caisse centrale une somme d'au moins 200 fr., les membres ordinaires deviennent membres donateurs du Club. Ce don tiendra lieu de la cotisation centrale annuelle, mais il n'affranchit pas de la cotisation de section.

Les membres donateurs, s'étant acquittés de leur *souscription à perpétuité*, sont distingués par les lettres (S. P.).

I. — SECTION DE PARIS

FONDÉE LE 2 AVRIL 1874.

SIÈGE SOCIAL : rue Bonaparte, 31, à Paris.

BUREAU.

- MM.** Blanc (Xavier), *président*.
Talbert, *vice-président*.
Daubrée, *vice-président*.
Lemercier (Abel), *secrétaire général honoraire*.
Pierre, *secrétaire général*.
Templier (Armand), *trésorier*.
Blarenberghe (Henri van).
Caron (Ernest).
Durier (Charles).
Goulier.
Guyard.
Hébert.
Joanne (Paul).
Lequeutre.
Millot (Albert).
Puisseux (Victor).
Schrader (Franz).
Turenne (marquis de).

MEMBRE HONORAIRE.

Martins (Charles), directeur du Jardin des plantes de Montpellier.

MEMBRES DONATEURS¹.

- MM.** Bazille (Louis).
Biollay (Paul).
Blarenberghe (Henri van).
Bonald (Georges de).
Bordier (Henri).
Davillier (Henri).

¹ En versant à la caisse de la section de Paris une somme de 100 fr., les membres ordinaires ou donateurs du Club deviennent membres donateurs de la section de Paris. Ce don tiendra lieu de la cotisation annuelle de section.

Ferrari (Philippe de).
Gérard (Amédée).
Jackson (James).
Jackson (William).
Jacmart (Gustave-Adolphe).
Juglar (M^{me} Joséphine).
Lamy (Ernest).
Lamy (Henri-Camille).
Lavelle (Gabriel).
Lebas (Alphonse).
Lemercier (Abel).
Martin (William).
Maugin (Gustave-Oscar).
Méquillet (Camille).
Montpensier (A. d'Orléans, duc de).
Morel d'Arleux (Charles).
Paumier (Louis-Henri).
Picard (G.-J.-E).
Rothschild (baron Edmond de).
Saint-Martin (Ch.-L. Minette de).
Segretain (Alexandre).
Templier (Armand).
Turenne (marquis de).
Warnod.

813 MEMBRES ANCIENS.

Abercromby (D.-J.), membre de l'Alpine Club, Oxford et Cambridge Club, Pall Mall, à Londres.
About (Edmond), homme de lettres, rue de Douai, 6.
Allart (Achille), ingénieur des arts et manufactures, rue de la Pompe, 3.
Ameuille, docteur en médecine, rue d'Hauteville, 11.
André (Edouard), architecte-paysagiste, rue Blanche, 49.
André (Louis-Alfred), rue Lafayette, 31.
Anthoine de Saint-Joseph (baron A.), rue François 1^{er}, 23.
Appert (Aristide), négociant, rue Martel, 9.
Arabia y Solanas (R.), président de l'Association d'excursions catalanes, PuertaFerrisa, 13, 3^e tha, à Barcelone (Espagne).
Arbel (Lucien), sénateur, boulevard Saint-Germain, 125.
Arbey (Louis-Pierre), étudiant, cours de Vincennes, 41.
Argault (Eugène-Valentin), rue de Belfort, 10.

- Arnaud-Bey** (J.-P. d'), colonel du génie, à Chatou (Seine-et-Oise).
Anbin (Émile), préparateur du cours de chimie agricole au Conservatoire des arts et métiers, rue du Temple, 176.
Audebrand (Alexis), propriétaire, rue Fabert, 48.
Annale (Henri d'Orléans, duc d'), à Chantilly (Oise).
Autran (Gustave), avenue des Champs-Élysées, 15.
Avice (Gustave), rue du Quatre-Septembre, 9.
Avizard (René), rue de Rambuteau, 57.
Baillières (Germer), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 108.
Bapst (André), sous-lieutenant d'artillerie à l'École de Saumur (Maine-et-Loire).
Bapst (Julien), étudiant, rue de Choiseul, 20.
Barbey (Eugène), boulevard Malesherbes, 99.
Barboux (Henri), avocat à la Cour d'appel, quai de la Mégisserie, 10.
Bardin (Léon), rue du Quatre-Septembre, 9.
Bardoux, député, rue de Naples, 72.
Barle (Adolphe), étudiant, rue de Rambuteau, 22.
Barral (F.-D.-M.), professeur à l'École Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
Barrois (Charles), maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille, rue Solférino, 220, à Lille.
Barthélemy (André), boulevard Saint-Germain, 124.
Bartholoni (Fernand), rue de la Rochefoucauld, 12.
Bartoli (Georges), étudiant, avenue de Tourville, 10.
Baschet (René), boulevard Saint-Germain, 125.
Bassereau (Léon), avocat à la Cour d'appel, rue de Tournon, 20.
Bastard (Edmond), rue de Marignan, 16.
Baude (A.-F.-L.), inspecteur général des ponts et chaussées, rue Royale-Saint-Honoré, 10.
Baudin (J.-B.-A.-E.), avocat, place Saint-Jean, 4, à Dijon.
Baudouin-Bugnet (Maurice), rue Notre-Dame-des-Champs, 76.
Baudreuil (de), ancien capitaine d'artillerie, rue du Cherche-Midi, 9.
Baudry (Edmond-J.), libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 15.
Bazaine (Achille-Georges), ingénieur, boulevard de Clichy, 57.
Baze (Octave), rue Bancasse, 23, à Avignon.
Bazille (Louis), cours des Casernes, 27 bis, à Montpellier (S. P.).
Beamisch (Georges), rue Drouot, 18.
Beaudouin (Henri), boulevard Haussmann, 86.
Beaufond (Constantin de), répartiteur, rue de Rennes, 126.
Beaumont (Paul-Charles), avocat, rue du Havre, 10.
Beaussier (André de), étudiant en droit, rue Monsieur, 8.
Beauvois-Devaux (François-André), étudiant, quai Voltaire, 1.

- Benoît** (Henri), professeur, à Ville-sur-Saulx, par Saudrupt (Meuse).
- Berger** (Bonaventure), inspecteur général de l'Instruction publique, boulevard Montparnasse, 105.
- Bergeron** (Jules), ingénieur des arts et manufactures, rue Saint-Lazare, 75.
- Bernier** (Louis-Émile), propriétaire, boulevard de Strasbourg, 71.
- Berthier** fils (Charles), place de la Madeleine, 30.
- Berthier** (Édouard), architecte, boulevard des Batignolles, 41.
- Bertier de Sauvigny** (Léon), étudiant, rue Saint-Lazare, 97.
- Bertrand** (Georges), propriétaire, rue des Saints-Pères, 13.
- Besnard** (Alfred), notaire, à Saint-Denis (Seine).
- Besques** (Léon), professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Poissonnière, 183.
- Béthouart** (Alfred), constructeur-mécanicien, à Chartres.
- Béthouart** (Émile), receveur des Domaines, à Abbeville (Somme).
- Beurges** (Gaston, comte de), au château de Ville-sur-Saulx, par Saudrupt (Meuse).
- Beurges** (Henri, comte de), boulevard de Latour-Maubourg, 39.
- Bichelberger** (Paul), industriel, à Étival (Clairefontaine) (Vosges).
- Bienaimé** (Georges), rue Longueville, 14, à Saint-Quentin (Aisne).
- Billy** (Alfred de), inspecteur des finances, rue Corvetto, 2.
- Billy** (Charles de), conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Franklin, 14.
- Bineau** (Félix), avocat, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).
- Biollay** (Paul), boulevard Malesherbes, 74 (S. P.).
- Blanc** (Xavier), sénateur, rue de Fleurus, 1.
- Blanchet** (Charles-Eugène), rue de Rivoli, 118.
- Blarenberghe** (Henri van), ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de la Bienfaisance, 48 (S. P.).
- Blaxý** (Albert), étudiant, rue de Turbigo, 15.
- Blaxy** (Léon-Philippe), négociant, rue de Turbigo, 15.
- Blin** (Nathan), professeur, avenue de Clichy, 99.
- Bochin**, avocat, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.
- Bockairy** (Léon), rue du Bouloi, 22.
- Bœswillwald** (Émile), architecte, rue Hautefeuille, 49.
- Boileau de Castelnau** (Charles), rue Lafontaine, 24, à Nîmes.
- Boischevalier** (Eugène de), ingénieur, rue Montalivet, 10.
- Boithias** (M^{me} Marie), rue Taitbout, 5.
- Bojano** (duc de), avenue Hoche, 28.
- Bompard** (Jules), étudiant, rue d'Assas, 16.
- Bompard** (Octave), étudiant, rue d'Assas, 16.

- Bonald** (Georges de), avocat, au château de Vielvaissac, par Rodez (Aveyron) (S. P.).
- Bonnin** (Louis), étudiant en droit, rue Rousselet, 29.
- Bordes** (abbé J.-M.), censeur au collège de Juigny (Seine-et-Marne).
- Bordier** (Henri), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (S. P.).
- Bossut-Plichon** (Jean), Grande-Rue, 5, à Roubaix (Nord).
- Bosviel** (Charles), avocat à la Cour d'appel, rue de Richelieu, 60.
- Bottollier** (Édouard), rue de Rennes, 145.
- Bouchage** (Auguste), pharmacien, rue de Belleville, 37.
- Bouchard**, docteur en médecine, rue de Rivoli, 174.
- Boucher**, préfet général des études au collège Chaptal, boulevard des Batignolles, 45.
- Boucher** (Émile-Alexandre), ancien avoué, rue de Berri, 48.
- Bouchut** (Henri), rue de la Chaussée-d'Antin, 38.
- Boudhors** (Charles-Eugène), professeur au lycée Louis-le-Grand, rue du Val-de-Grâce, 9.
- Bouissin** (Léon), rue du Faubourg-Poissonnière, 46.
- Boulanger** (Émile), auditeur à la Cour des comptes, boulevard Ma-lesherbes, 119.
- Boullon de Waudré**, rédacteur au ministère de la Justice, rue de la Chaussée-d'Antin, 62.
- Bourdil** (Fernand), ingénieur civil, rue de Téhéran, 20.
- Bourgoing** (baron Philippe de), ancien député, avenue de Marigny, 1.
- Bournet de Verron** (Paul), notaire, rue Saint-Honoré, 83.
- Boutroue** (A.-A.), agrégé au tribunal de commerce, rue Croix-des-Petits-Champs, 38.
- Boyer** (Henry-C. de), docteur en médecine, rue de la Ferme-des-Mathurins, 38.
- Brabant** (Édouard), à Morenchies, par Cambrai (Nord).
- Brandon** (Jacob-Édouard), artiste-peintre, rue du Cherche-Midi, 17.
- Bravais** (Raoul), chimiste, rue Lafayette, 13.
- Breittmayer**, rue Lafayette, 31.
- Brelay** (Ernest), à Bougival (Seine-et-Oise), et rue d'Offremont, 31.
- Bréton** (Guillaume), boulevard Saint-Michel, 22.
- Bréton** (Louis), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
- Breul** (Émile), négociant-commissionnaire, rue Richer, 20.
- Briche** (vicomte Henry de), inspecteur des finances, rue de la Boétie, 11.
- Brocchi** (Paul), docteur en médecine, rue Buffon, 55.
- Brouardel** (P.-C.-H.), docteur en médecine, rue Bonaparte, 6.

- Budden** (M^{me}), Palazzo Ferroni, à Florence (Italie).
- Buisson** (F.), inspecteur des écoles primaires, boulevard Montparnasse, 166.
- Buisson** (André), étudiant en droit, rue d'Amsterdam, 101.
- Burel** (Gustave), à Aubermesnil, par Offranville (Seine-Inférieure).
- Burot** (Georges), étudiant, avenue d'Italie, 34.
- Byasson**, docteur en médecine, rue Chomel, 8.
- Cabirau** (Henri-François), étudiant, rue de Châteaudun, 38.
- Caillaux** (Henri), rue Gay-Lussac, 40.
- Caillet** (Henri), étudiant, rue Monge, 51.
- Calemard du Genestoux** (Léon), lieutenant-colonel, directeur de l'artillerie, à Verdun (Meuse).
- Calmon** (Robert), rue de la Boétie, 59.
- Canivet** (Constant), manufacturier, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
- Capet**, propriétaire, rue du Faubourg-Poissonnière, 18.
- Carbonnier** (Albert), étudiant, rue Saint-Martin, 72, à Caen (Calvados).
- Carel** (Joseph), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- Carez** (Léon), rue Pigalle, 21.
- Caron** (Adolphe-Auguste), rue de Joinville, 22, au Havre.
- Caron** (Albert), étudiant, boulevard Denain, 10.
- Caron** (Charles-Gabriel), avocat, rue de la Victoire, 64.
- Caron** (Ernest), agrégé près le tribunal de commerce, place Boieldieu, 1.
- Caron** (M^{me} Ernest), place Boieldieu, 1.
- Caron** (Jules), ingénieur en chef, inspecteur des manufactures de l'État, rue Matignon, 12.
- Carrive** (Pierre), avocat, rue Corneille, 5.
- Carron** (Louis-Émile), sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Vignon, 16.
- Casimir-Périer**, député, rue Galilée, 62.
- Castéja** (Émanuel de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 63.
- Caubert** (Auguste), avocat, rue de Grenelle, 9.
- Caubert** (Léon), élève à l'École des langues orientales vivantes, rue de Grenelle, 9.
- Caventou** (Eugène), membre de l'Académie de médecine, rue Sainte-Anne, 51 bis.
- Cayla** (Charles), percepteur des contributions directes, avenue de Neuilly, 31, à Neuilly (Seine).
- Chabaud-la-Tour** (baron de), sénateur, général de division, rue de la Boétie, 41.
- Chaber** (André), rue Murillo, 11.

- Chaix** (Albans), imprimeur-éditeur, rue Bergère, 20.
Chambure (Eugène de), à la Chau, par Saulieu (Côte-d'Or).
Chamerot (Georges), imprimeur, rue des Saints-Pères, 19.
Chanteret (l'abbé Pierre), rue Claude-Bernard, 80.
Chantre, lieutenant au 6^e d'artillerie, à Valence (Drôme).
Chaper (Maurice), ingénieur, rue Saint-Guillaume, 31.
Charbonnel (François-Xavier), avocat, boulevard Beaumarchais, 46.
Chardon (Jacques-Edmond), directeur de l'enregistrement, à Tours (Indre-et-Loire).
Charlon (Julien), étudiant, rue Favart, 2.
Charpentier (Étienne), capitaine au 39^e de ligne, à Bernay (Eure).
Charrière (Alfred), boulevard Denain, 4.
Chartres (Robert d'Orléans, duc de), rue Jean-Goujon, 35.
Charveriat (Émile), propriétaire, place de la Charité, 11, à Lyon.
Charvet (Louis-Alexandre), avocat, boulevard Saint-Germain, 193.
Chateau (J.-É.-É.), constructeur, rue de Neuilly, 26, à Clichy (Seine).
Chatoney (Jules), inspecteur général des ponts et chaussées, boulevard Haussmann, 115.
Chaulin fils (Maurice), rue de la Chaussée-d'Antin, 15.
Chausson (Albert), à Épernay (Marne).
Chavardès, lieutenant au 2^e régiment du génie, à Montpellier.
Chenet de Montaudin, rue Royale, 5.
Chevallier Joly (F.), pharmacien, rue de Meaux, 17.
Choisnet (Georges), rue de Beaune, 2.
Chouillou (André-Gustave), étudiant, rue de Maubeuge, 34.
Cibot (Henri), rue Notre-Dame-des-Champs, 83.
Cissey (Joseph de), à Lusigny, près Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or).
Civiale (P.-J.), rue de la Tour-des-Dames, 2.
Claretie (Jules), rue de Douai, 10.
Claude-Lafontaine (Lucien), banquier, rue de Trévise, 32.
Clavé (Jules), directeur des domaines et forêts de M^{or} le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).
Clerget (Hubert), professeur de dessin, boulevard Jourdan, 40.
Clermont (Alphonse), fabricant d'instruments d'optique, rue du Temple, 104.
Clermont (Gaston de), rue Rougemont, 8.
Clermont (Philippe de), sous-directeur de l'École des hautes études, boulevard Saint-Michel, 8.
Coffignon (Ali), élève au lycée Charlemagne, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Collard (Auguste), chef d'escadron d'artillerie en retraite, maire de Jalignes, au château de Pesselières (Cher).

- Collet** (Adrien), rue Taitbout, 64.
Collet-Meygret (Alcide-Louis), inspecteur des ponts et chaussées, rue Madame, 49.
Collier (Antonin), négociant, boulevard de Sébastopol, 74.
Commines de Marsilly (Auguste-Arthur), avenue de l'Alma, 69.
Congnet, rue de Mondovi, 6.
Constant (L.), avocat à la Cour d'appel, rue du Vieux-Colombier, 3.
Corbeau (Charles), rentier, rue Galilée, 60.
Cormenin (Roger de), rue de l'Arcade, 23.
Corpet (Alfred), avoué, rue d'Enghien, 7.
Corpet (Alphonse), propriétaire, rue d'Hauteville, 62.
Coste (E.-F.-G.-P.), colonel du génie, à Montpellier.
Cotteau (Edmond), répartiteur, rue Sedaine, 4.
Cottin (Germain-Henri), notaire honoraire, rue de la Baume, 12.
Coulombel (Émile), avocat, rue Gay-Lussac, 5.
Couret-Pléville (G.), agent de change, boulevard Haussmann, 28.
Cousin, inspecteur principal des chemins de fer du Nord, rue de Dunkerque, 20.
Cousin (Henri), élève à l'École des mines, rue de Dunkerque, 20.
Gottet (Sylvain), propriétaire, à Chamonix (Haute-Savoie).
Couturier (Eugène), employé au chemin de fer de P.-L.-M., boulevard Diderot, 102.
Daguin (Christian), étudiant en droit, rue de l'Université, 29.
Daguin (J.-B.-E.), administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, rue Castellane, 4.
Dambricourt (Alexandre), à Wizernes (Pas-de-Calais).
Dambricourt (Victor), à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Dansaert (Émile), avocat, rue Saint-Gilles, 63, à Bruxelles.
Dardenne (Édouard), élève-ingénieur des ponts et chaussées, rue Neuve, 49, à Versailles.
Dargnies (René), ingénieur des manufactures de l'État, à Riom (Puy-de-Dôme).
Daubrée, membre de l'Institut, directeur de l'École des mines, boulevard Saint-Michel, 62.
Daubrée (Paul), rue Royale, 5.
Dauphinot (Georges), manufacturier, à Reims.
Davanne (Louis-Alphonse), président du conseil de la Société française de photographie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82.
Davidson (W.-E.), membre de l'Alpine Club, Jermyn street, 73, Saint-James, à Londres, S.-W.
Davila (Charles), docteur en médecine, inspecteur général du service de santé de l'armée roumaine, à Bucharest (Roumanie).

- Davillier** (Henry), président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, rue Roquépine, 14 (S. P.).
- Debauge** (Abel), secrétaire de la Société anonyme *Filature de lin d'Amiens*, à Amiens.
- Deconchy** (Ferdinand), rue du Faubourg-Saint-Martin, 122.
- Decroix** (Jules), banquier, rue Royale, 42, à Lille.
- Delaborde** (M.-B.-H.-F.), archiviste paléographe, quai Conti, 25.
- Deloison** (Georges), avocat à la Cour d'appel, rue Volney, 4.
- Delon** (René), rue du Sentier, 24.
- Demanche** (Georges), avocat à la Cour d'appel, rue de la Victoire, 92.
- Denis** (Ange), ancien professeur, rue Gay-Lussac, 24.
- Denormandie** (L.-J.-E.), sénateur, boulevard Haussmann, 89.
- Descloiseaux**, membre de l'Institut, rue Monsieur, 13.
- Descors** (François), à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
- Deshayes** (Victor), ingénieur des aciéries de Terrenoire (Loire).
- Desmousseaux de Givré**, receveur particulier des finances, à Briey.
- Desouches** (Alfred), agréé au tribunal de commerce, rue Bertin-Poirée, 15.
- Destors** (Maurice), rue Rossini, 8.
- Destors** (René), rue Rossini, 8.
- Doudon** (Charles-Henri), docteur en droit, rue de Turin, 13.
- Deullin** (Paul), négociant, à Pierry, par Épernay (Marne).
- Deveille** (Fernand), rue de la Michodière, 4.
- Devin** (Charles-Léon), avocat à la Cour d'appel, rue Drouot, 21.
- Devin** (Georges), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Guénégaud, 9.
- Devina** (H.), directeur de l'enregistrement, rue Roquelaine, 7, à Toulouse.
- Devot** (Paul), manufacturier, rue Saint-Denis, à Calais.
- Deyme** (Alphonse), négociant, cour des Petites-Ecuries, 7.
- Dietz-Monnin**, rue du Château-d'Eau, 7.
- Dollfus** (Edmond), rue de Presbourg, 2.
- Dollfus-Galline** (Charles), boulevard Haussmann, 45.
- Dollfus-Mieg** (Mathieu), administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, avenue Marigny, 1.
- Domat** (Paul), inspecteur des forêts, à Digne (Basses-Alpes).
- Donau** (E.-Ch.-J.), inspecteur des finances, rue Mazarine, 32.
- Doré** (Gustave), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 7.
- Dormoy** (Émile), ingénieur des mines, rue de Berlin, 12.
- Dorval** (Edmond), huissier, rue d'Hauteville, 18 bis.
- Douliot** (Émile), principal du collège de Langres (Haute-Marne).
- Drujon** (Alexandre), chez M. Journé, rue d'Uzès, 7.

- Dubert** (Alexandre-Martial), avocat, rue du Havre, 12.
Du Bert (Martial-Auguste), propriétaire, rue de la Chapelle, 94.
Dubois (Georges), substitut du procureur général, rue de Rome, 60.
Dubois (Jérôme-Émile), propriétaire, rue Lafayette, 24.
Ducessois (Théodore), rue du Cherche-Midi, 13.
Duchanoy, rue Chabanais, 6.
Dufourmantelle (Charles), archiviste de la Corse, à Ajaccio.
Dufrénoy (Octave), notaire, à Clermont (Oise).
Dujardin-Beaumetz (G.), docteur en médecine, rue de Rennes, 66.
Dumaine (J.-J.), imprimeur-libraire-éditeur, rue et passage Dauphine.
Dumas (Alexandre), membre de l'Académie française, avenue de Villiers, 98.
Dumex (Albert), rue Barbet-de-Jouy, 28.
Dumoulin-Froment (Paul), constructeur d'instruments de précision, rue Notre-Dame-des-Champs, 83.
Dunod (Henri), étudiant, quai des Augustins, 49.
Dupaigne (Albert), professeur, boulevard Montparnasse, 172.
Durand (Henri), rue de l'Entrepôt, 20.
Durand (Jules), lieutenant de vaisseau, rue Marbeuf, 64.
Durbach (Charles-Félix), ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de la Pépinière, 16.
Durier (Charles), chef de bureau au ministère de la Justice, rue Godot-de-Mauroy, 43.
Durier (Émile), avocat à la Cour d'appel, rue Cambacérès, 3.
Dussaud (Philippe), avocat à la Cour d'appel, place Vendôme, 13.
Duval (Eugène), substitut près le tribunal de la Seine, rue Baudin, 17.
Duval (Ferdinand), rue de Beaune, 1.
Erhard (Georges), rue Duguay-Trouin, 12.
Estieu (Adolphe), négociant, rue Le Peletier, 24.
Estieu (Maurice), négociant, rue Le Peletier, 24.
Fabre (M^{me} Berthe), rue Thévenot, 14.
Fabre (Marc), notaire honoraire, rue Thévenot, 14.
Fauchey (Philippe), rue de Laval, 22.
Faure (Achille), rue Réaumur, 15.
Faure (Hippolyte), député, maire de Châlons-sur-Marne, boulevard de Strasbourg, 89.
Fauré le Page (H.), armurier, rue Richelieu, 8.
Favrillon (abbé Jules-Marie), professeur au collège de Juilly (Seine-et-Marne).
Ferrari (Philippe de), rue de Varennes, 57 (S. P.).
Ferrières-Sauvebœuf (Guy de), rue Neuve-des-Mathurins, 49.
Ferry (Charles), rue Basse-du-Rempart, 52.

- Fieuzal**, médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 93.
- Firmin-Didot** (Alfred), libraire-éditeur, rue Jacob, 56.
- Firmin-Didot** (Maurice), rue de Varennes, 68.
- Flajollet** (Émile), chancelier de la légation de France à Bogota.
- Flandin**, négociant, rue Michel-le-Comte, 23.
- Fleury-Hermagis**, opticien, rue de Rambuteau, 18.
- Flichy** (Léon), avocat, rue Lafayette, 69.
- Foltz** (Georges), négociant, à Amboise (Indre-et-Loire).
- Fontana** (Henri-Eugène), rue Royale, 3.
- Fontarce** (Raoul de), élève à l'École Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
- Fontarce** (René de), à Darbois, par Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).
- Fossé** (Alphonse), rue du Pont-Neuf, 5.
- Foucher de Careil** (comte de), sénateur, rue François I^{er}, 9.
- Fouet** (Adolphe), négociant, rue Neuve-Saint-Merri, 44.
- Fouret** (René), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
- Fournier** (Adrien), rue du Vieux-Colombier, 3.
- Frauger** (Charles), capitaine au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens, à Blidah, province d'Alger.
- Freundler** (Albert), président de la section de Genève du C. A. S., 41, Plainpalais, à Genève.
- Friedel** (Charles), professeur à la Faculté des sciences, à l'École des mines, rue Michelet, 9.
- Fries** (É.-S.), docteur-médecin, à Églisau, canton de Zurich (Suisse).
- Fuchs** (Edmond), ingénieur des mines, rue des Beaux-Arts, 5.
- Gabrielli** (Antoine), colonel en retraite, rue du Havre, 9.
- Gagnet** (Onésime), négociant, rue Montmartre, 126.
- Gaillaud** (Marius), négociant, quai Voltaire, 3.
- Gailly** (Charles), étudiant, rue d'Anjou, 7.
- Galernat** (Vincent-Charles), notaire, à Lingèvres (Calvados).
- Galichon** (Roger-Étienne), étudiant en droit, rue Lafayette, 13.
- Gallais** (Constant-Albert), propriétaire, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.
- Gallice** (Octave), négociant, rue du Commerce, à Épernay (Marne).
- Gallois** (Alexandre), avoué, rue de Rivoli, 134.
- Gallois** (Charles), ingénieur des ponts et chaussées, place Saint-Georges, 28.
- Galoppe** (Paul-Jules), rue d'Aumale, 16.
- Gamard**, notaire, rue de Choiseul, 16.
- Gamard** (M^{me}), rue de Choiseul, 16.
- Gambetta** (Léon), Président de la Chambre des Députés, palais Bourbon.

- Garbe** (Edmond-Félix), négociant, rue du Regard, 12.
Garcin (Paul), pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Garenne (Xavier), au château de Mazille, près Luzy (Nièvre).
Gariel (C.-M.), ingénieur des ponts et chaussées, rue Jouffroy, 39.
Garnier (C.), architecte, membre de l'Institut, boulevard Saint-Germain, 90.
Gaufredoy de Roisel, propriétaire, boulevard Haussmann, 41.
Gaume (François), docteur en médecine, rue Neuve-des-Mathurins, 13 bis.
Gauthier (Ferdinand), rue Lavoisier, 23.
Gauthier (L.), docteur-médecin, à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).
Gauthiot (Charles), rédacteur du *Journal des Débats*, boulevard Saint-Germain, 63.
Gayffier (Eug. de), chef du bureau du reboisement, rue Condorcet, 6.
Geffroy, propriétaire, rue du Rocher, 40.
Geisser (Ulrich), banquier, à Turin (Italie).
Genouville (Louis), docteur en médecine, rue de Rennes, 47.
Genouville (M^{me} Berthe), rue de Rennes, 47.
Gérard (Albert), rue Drouot, 8.
Gérard (Amédée), propriétaire, avenue d'Iéna, 21 (S. P.).
Gerber (A.), fabricant, maison Gerber et Uhlmann, à Bâle (Suisse).
Gérente (Paul), docteur en médecine, rue Humboldt, 1.
Gibert (Ch.-M.-É.), docteur en droit, boul. Suchet, 55.
Gibert (Gustave), propriétaire et négociant, à Reims.
Gide (Henri), rue du Cirque, 2.
Gillan (Louis), négociant, rue du Sentier, 33.
Gillot (Charles), typographe, rue Madame, 79.
Gimel (Charles-Maurice de), contrôleur des contributions directes, à Lagny (Seine-et-Marne).
Giraud (Jules), avocat, boulevard Beaumarchais, 101.
Girerd (Cyprien), député, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Agriculture et du Commerce.
Girod (de l'Ain), boulevard Haussmann, 121.
Girod (Francis), contrôleur principal des contributions directes, boulevard Contrescarpe, 30 bis.
Girod (Pierre-F.-G.), directeur du Comptoir d'escompte, rue du Conservatoire, 3.
Godart (A.), directeur de l'École Monge, boul. Malesherbes, 145.
Goirand (Léonce), avoué à la Cour d'appel, rue de Rivoli, 128.
Gonse (Raphaël), chef de bureau au ministère de la Justice, rue de la Pompe, 2 ter, à Versailles.
Gorloff (Valentin de), avenue d'Eylau, 73.

- Gosset**, avocat, rue de l'Hôpital, 25, à Rouen.
- Gouin** (Albert), vice-président du tribunal de première instance, rue de la Grandière, 13, à Tours (Indre-et-Loire).
- Goulier** (Ch.-M.), colonel du génie en retraite, rue Vanneau, 49.
- Goumy** (Édouard), maître de conférences à l'École Normale supérieure, boulevard Saint-Germain, 88.
- Gourdin** (Eugène), rue Blanche, 53.
- Gresley** (H.-F.-X.), général commandant le 5^e corps d'armée, à Orléans.
- Gros** (Aimé), ingénieur civil, rue François 1^{er}, 19.
- Gros** (Fernand-Léon), ingénieur des arts et manufactures, à Wessersling (Alsace).
- Guérard** (François-Albert), rue de Poitiers, 9.
- Guérin** (Edmond), boulevard Saint-Germain, 81.
- Guérin** (E.-M.), rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 6.
- Guérin** (Louis), ancien magistrat, boulevard Malesherbes, 95.
- Guérin** (René), rue Amelot, 84.
- Guéry** (Armand), courtier de commerce, rue Savoye, 39, à Reims.
- Guidou** (Jules), commissaire-priseur, rue des Pyramides, 29.
- Guiet** (Gustave), étudiant, avenue Montaigne, 95.
- Guiysse**, répétiteur à l'École polytechnique, rue des Ecoles, 42.
- Guiffrey** (Georges), rue Neuve-des-Mathurins, 32.
- Guyard** (Albert-G.-H.), avocat à la Cour d'appel, rue Duphot, 9.
- Guyot de Grandmaison**, rue Jacob, 19.
- Hachette** (Georges), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
- Halphen** (Émile), rue Chaptal, 24.
- Halphen** (Jules), avenue du Trocadéro, 111.
- Hamilton** (Arthur-B.), membre de l'Alpine Club, the Bank, Derby (Angleterre).
- Hardion** (Jean), élève à l'École des beaux-arts, rue de l'Abbaye, 6.
- Hartley** (J.-W.), membre de l'Alpine Club, United University club, Suffolk street, à Londres, S.-W.
- Hartmann** (André-Alfred), propriétaire, avenue Percier, 11.
- Hayem** (Julien), rue du Sentier, 38.
- Hébert** (Edmond), membre de l'Institut, professeur de géologie à la Faculté des sciences, rue Garancière, 10.
- Heilyg** (Albert), chef de section des travaux du chemin de fer du Nord, à Montdidier (Somme).
- Hémar** (Henri-Fr.-M.), avocat à la Cour d'appel, rue Miromesnil, 59.
- Henriot** (Alexandre-Ernest), rue du Marc, 3, à Reims.
- Herbelot** (Henri), rue de la Cloche, 298, à Calais.
- Hérelle** (Paul), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 134.

- Herold** (Ferdinand), sénateur, préfet de la Seine.
- Herpin** (Louis), ingénieur au chemin de fer du Nord, à Valenciennes.
- Herschler** (Charles-Georges), ingénieur civil, rue du Chemin-Vert, 42.
- Hesse** (Paul), négociant, boulevard de Sébastopol, 44.
- Heuzey** (M^{me} Louise), rue de la Paix, 7, au Havre.
- Hollande** (Jules), négociant, rue de Charenton, 51.
- Houbigant** (J.), commandant du génie en retraite, rue Lecourbe, 88.
- Huguet** (Prosper), ancien magistrat, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- Hulot** (A.), fabricant d'instruments de précision, place Thorigny, 4.
- Humbert** (François), surveillant général au collège Chaptal.
- Isambert** (Alfred), agréé au tribunal de commerce, rue de la Paroisse, 56, à Versailles.
- Jackson** (Édouard-P.), membre de l'Alpine Club, 14, Orsett Terrace, Hyde-Park, à Londres, W.
- Jackson** (M^{me} Édouard-P.), 14, Orsett Terrace, Hyde-Park, à Londres, W.
- Jackson** (James), rentier, avenue du Bois-de-Boulogne, 13 (S. P.).
- Jackson** (William), avenue d'Antin, 15 (S. P.).
- Jacmart** (Gustave-Adolphe), sous-inspecteur des forêts, rue de Turrenne, 23, à Bordeaux (S. P.).
- Jacqmin** (F.-A.), ingénieur des chemins de fer de l'Est, rue de Valenciennes, 12.
- Jacqmin** (F.-P.), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des chemins de fer de l'Est, rue de Châteaudun, 53.
- Jacquemard** (Victor), avoué, rue Saint-Jean, 10, à Charleville (Ardennes).
- Jacquemin** (Eugène), négociant, place Voltaire, 8.
- Jacquesson** (Ernest), étudiant, rue d'Aumale, 19.
- Jacquier** (J.-B.), négociant, avenue de l'Observatoire, 11.
- Jacquot** (Eug.), inspecteur général des mines, rue de Monceau, 83.
- Jacqz** (Gustave), rue des Jeûneurs, 40.
- Jallot** (Georges), élève au lycée de Versailles, à Versailles.
- Jameson** (Robert), étudiant, boulevard Malesherbes, 115.
- Janssen** (Pierre-Jules-César), membre de l'Institut, au château de Meudon, bureau du génie (Seine-et-Oise).
- Jauffret** (Eugène), ancien chef de bureau, rue Saint-Martin, 9.
- Javelle** (Émile), professeur, place de l'Hôtel-de-Ville, 19, à Vevey (Suisse).
- Jeanselme** (C.-J.-M.), boulevard Haussmann, 103.
- Joanne** (Paul), rue de Vaugirard, 20.
- Joinville** (François d'Orléans, prince de), vice-amiral, à Chantilly (Oise).

- Joinville** (baron Maurice de), inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, 4.
- Jordan** (Camille), ingénieur des mines, rue de Varennes, 48.
- Joret** (Henri), étudiant, rue de Rambuteau, 26.
- Jouaust** (Émile), juge de paix, boulevard Saint-Michel, 48.
- Jouglas** (Adolphe), capitaine en retraite, rue de la Condamine, 2.
- Jouy** (Anatole-Jules de), avocat, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
- Jozon** (Émile-Alexandre), notaire, rue Saint-Honoré, 362.
- Jubinal** (Marc-Achille), rue Boudreau, 8.
- Juglar** (M^{me} Joséphine), membre de la Société de géographie, rue Lavoisier, 1 (S. P.).
- Julliany** (Charles), rue d'Hauteville, 69.
- Jumelin** (Eugène), propriétaire, au Golfe-Jouan (Alpes-Maritimes).
- Jurie-Joly** (Paul), sous-lieutenant de réserve au train des équipages, place de la Salamandre, 6, à Nîmes.
- Karth** (Ph.-Aug.), colonel du génie, rue du Cherche-Midi, 4 bis.
- Keszler** (Georges), commerçant, rue du Quatre-Septembre, 19.
- Kœchlin** (Émile), ingénieur, rue Michelet, 11.
- Kœhler** (Joseph), directeur des études à l'École préparatoire de Sainte-Barbe, rue de Reims, 6.
- Kornemann** (Ernest), docteur, chef d'institution, avenue Malakoff, 31.
- Krafft** (E.), rue Rohan, 26, à Bordeaux.
- Krug** (Paul), négociant, boulevard des Promenades, 53, à Reims.
- Kuhn** (Georges-Paul), docteur en médecine, rue Scribe, 3.
- Labouret** (Camille), attaché d'ambassade, boulevard Malesherbes, 19.
- Laburthe** (Joseph), docteur en médecine, rue Blanche, 84.
- Lacaze** (Gaston), rue Montesquieu, à Libourne (Gironde).
- Laferrière** (Édouard), président de section au Conseil d'État, rue de Mironesnil, 84.
- Lafont** (Norbert), rue Blanche, 75.
- Lamy** (Ernest), ancien banquier, rue de l'Isly, 12, (S. P.).
- Lamy** (Henri-Camille), notaire, rue Royale, 10 (S. P.).
- Lamy** (Pierre-Ernest), rue de Colombe, 43, à Courbevoie (Seine).
- Lannelongue** (Odilon-Marc), docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 118.
- Laroche**, ingénieur des ponts et chaussées, avenue des Champs-Élysées, 118.
- Lasseux de Chambine** (M^{me}), rue de Rome, 51.
- Laugel** (Auguste), rue de la Ville-l'Évêque, 15.
- Laurent-Pichat**, sénateur, rue de l'Université, 39.
- Laussedat** (Aimé), colonel du génie en retraite, à l'École polytechnique.

- Lavelle** (Gabriel), quai d'Orléans, 8.
Laverrière (Jules), bibliothécaire de la Société centrale d'agriculture de France, boulevard Saint-Michel, 137.
Lebas (Alphonse), rue Fléchier, 2 (S. P.).
Lebel (Gustave), boulevard Haussmann, 34.
Lebon (André), étudiant en droit, rue de Tournon, 2.
Lebreton (P.-A.), docteur en médecine, boul. Sébastopol, 113.
Le Chatelier, officier au bureau arabe, à Bou-Saada (Algérie).
Leclercq (Jules), avocat et juge suppléant, rue Royale, 213, à Bruxelles.
Le Clerc (André), élève-ingénieur des mines, rue du Cherche-Midi, 14.
Lecocq (Georges), avocat, rue des Capucins, 51, à Amiens.
Lecomte (Maurice), rue Saint-Lazare, 89, avenue de Coq, 6.
Ledru (Alphonse), avocat à la Cour d'appel, rue Caumartin, 18.
Ledru (Camille), ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de La Bruyère, 51.
Lefebvre (Charles), rue de Rennes, 46.
Legrand (Léon), manufacturier, boulevard Malesherbes, 17.
Legras, propriétaire, rue Séguier, 3.
Lehecq, professeur de mathématiques, rue Blanche, 96.
Leleu (Eugène), boulevard Magenta, 61.
Lemaître (Raoul), rue de Madame, 70.
Lemercier (Abel), docteur en droit, rue Denfert-Rochereau, 83 (S. P.).
Lemercier (Gabriel), ingénieur des ponts et chaussées, avenue de Messine, 10.
Lemercier (Gabriel) fils, avenue de Messine, 10.
Lemercier (Joseph), étudiant, rue Denfert-Rochereau, 83.
Lemercier (Marcel), avenue de Messine, 10.
Lemonnier (M^{me} Alexandre), rue Notre-Dame-des-Champs, 17.
Lemuet (Léon), propriétaire, à Coutances (Manche).
Léon (Alain, prince de), député, boulevard de Latour-Maubourg, 20.
Lequeutre, rue Miromesnil, 8.
Le Roy d'Étiolles (Erard), propriétaire, rue de Londres, 50.
Le Roy d'Étiolles (Paul), officier de marine, rue de la Bruyère, 53.
Lesieur (Ernest), professeur au collège Chaptal, rue Corneille, 5.
Lesouef, rentier, boulevard Beaumarchais, 109.
Letellier, avoué à la Cour d'appel, rue Saint-Lô, 9, à Rouen.
Letellier-Delafosse (Ludovic), avocat, avenue de Villiers, 88.
Letulle (Émile), ancien notaire, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
Levallois (Ernest), négociant, rue du Sentier, 24.
Levasseur (Pierre-Émile), membre de l'Institut, rue Monsieur-le-Prince, 26.

- Levot** (Léon), agent de change, rue Saint-Marc, 36.
- Lévy** (Georges), photographe, boulevard de Sébastopol, 113.
- Lhomel** (Georges-Émile-Amédée de), étudiant, au château de la Bruyère, près de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- Libersart** (Frédéric), sous-intendant militaire, à Tours (Indre-et-Loire).
- Liégeard** (Stéphen), ancien député, rue de Marignan, 21.
- Liégeard** (M^{me} St.), rue de Marignan, 21.
- Lignereux** (Édouard-Albert), avocat, agrégé au tribunal de commerce, avenue Victoria, 22.
- Ligny** (Édouard), propriétaire, boulevard Magenta, 46.
- Ligny** (Jules), propriétaire, boulevard Magenta, 46.
- Liouville** (Albert), docteur en droit, avocat, rue des Saints-Pères, 12.
- Lochet** (Henri), négociant, rue de l'École-de-Médecine, 1, à Reims.
- Lodin** (Arthur-J.-B.-T.-E.), ingénieur des mines, rue aux Lièvres, 12, au Mans (Sarthe).
- Londe** (Albert), étudiant, rue du Rocher, 50.
- Loppé** (Gabriel), peintre, place d'Eylau, 1.
- Louis** (Élie), secrétaire général de la préfecture du Rhône, à Lyon.
- Lusson** (Joseph), rue d'Aumale, 13.
- Luuyt** (Paul), ingénieur en chef des mines, rue de la Chaussée-d'Antin, 2.
- Macqueron** (Achille), notaire, à Doullens (Somme).
- Magny** (Gustave), clerc de notaire, à Coutances, et rue Saint-Denis, 130, à Paris.
- Magny** (Raoul de), rue de Monceau, 50.
- Maingault** (Alfred), docteur en médecine, rue de l'Arcade, 18.
- Mame** (Paul), imprimeur, rue des Fossés-Saint-Georges, 3, à Tours (Indre-et-Loire).
- Manchon** (Gaston), manufacturier, rue Jacques-Fauquet, à Bolbec (Seine-Inférieure).
- Manchon** (Léon), rue du Rocher, 56.
- Mangini** (Lucien), sénateur, directeur des chemins de fer de la Compagnie des Dombes, rue Raynouard, 36.
- Mantel** (Paul), rue Vavin, 36.
- Mantois** (Édouard), propriétaire, boulevard Voltaire, 40.
- Marcel** (J.-J.), négociant, au Havre.
- Marcellin** (M^{me} F.), boulevard Saint-Jacques, passage Gourdon, 10.
- Marchand** (Amédée), rue Lafayette, 108.
- Marchandise** (Léon), négociant, boulevard Sébastopol, 53.
- Marcilhacy** (Camille), négociant, rue Vivienne, 20.

- Marcuard** (Louis-Frédéric-Jules), banquier, rue Lafayette, 31.
Maréchal (Auguste-François), propriétaire, à Rivecourt, par Longueil-Sainte-Marie (Oise).
Margerie (Emmanuel de), étudiant, rue de Grenelle, 132.
Margerie (Pierre de), étudiant, boul. de la Liberté, 122, à Lille.
Marié (Georges), ingénieur au chemin de fer de Lyon, quai Malaquais, 15.
Marquereau (D.), rue Dupetit-Thouars, 12.
Marraud (Jacques-François), avocat, agrégé au tribunal de commerce, rue Rossini, 2.
Marteau (Albert), ancien juge au tribunal de commerce, rue Meyerbeer.
Marteau (Léo), négociant, rue de Lancry, 54.
Martel (Charles-Alfred), ancien agrégé, rue Caumartin, 43.
Martin (Eugène), propriétaire, rue de Turbigo, 16.
Martin (Georges-William), avenue Hoche, 13.
Martin (Henri), avocat à la Cour d'appel, rue de l'Échiquier, 19.
Martin (William), chargé d'affaires de Hawaï, av. Hoche, 13 (S. P.).
Martin (M^{me} William), avenue Hoche, 13.
Masquillier (Paul), boulevard Haussmann, 47.
Massignon (Pierre-H.-F.), pharmacien, rue Saint-Honoré, 93.
Massin (Léon), négociant, rue de Paris, 102, à Saint-Denis (Seine).
Masson (Georges), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120.
Mathews (Charles-Édouard), président de l'Alpine Club, 1, Paper Building's Temple, à Londres (E.-C.).
Mathon (Achille), négociant, rue des Fossés-Neufs, 6, à Lille.
Maugin (Gustave-Oscar), avoué, rue du Pont-des-Pierres, à Douai (S. P.).
Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie, rue Jacob, 14.
May (Ernest), avenue de Villiers, 27.
May (Georges), rue Taitbout, 80.
May (Henri), rue Dieu, 19.
Mayer (Ferdinand), rue Godot-de-Mauroy, 29.
Mayniel (Émile), auditeur au Conseil d'État, rue du Cirque, 5 bis.
Mayrargues (Alfred), rue de Lafayette, 13.
Mazet (Jacques), passage Tivoli, 17.
Mazet (M^{me} Louise-Augustine), passage Tivoli, 17.
Meaume (Édouard), avenue de Neuilly, 45, à Neuilly (Seine).
Meaux (Paul-Frédéric de), rue du Faubourg-Poissonnière, 46.
Meignen, avocat, agrégé près le tribunal de commerce, boulevard Sébastopol, 52.

- Meiner** (Edmond), à l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
- Meissas** (G.-N. de), homme de lettres, boul. Saint-Germain, 81.
- Ménager** (Louis), rue Blanche, 77.
- Mengin-Lecreulx** (F.-J.-M.-G.), général de division, rue de Vaugirard, 58.
- Menier** (Albert), rue d'Enghien, 6.
- Menier** (Gaston), rue d'Enghien, 6.
- Menier** (Henri), rue d'Enghien, 6.
- Méquillet** (Camille), avocat, à Colmar (S. P.).
- Merle** (François), boulevard Malesherbes, 52.
- Mermilliod** (Edmond), agréé au tribunal de commerce, boulevard Sébastopol, 24.
- Mermilliod** (Georges), avoué près la Cour d'appel de Paris, boulevard Sébastopol, 44.
- Meurand** (Joachim-Jean-Louis), rue Denfert-Rochereau, 83.
- Meyer** (Édouard), docteur en médecine, boulevard Haussmann, 73.
- Michau**, architecte, rue Denfert-Rochereau, 47.
- Michaud** (Ernest), manufacturier, rue de Pantin, 49, à Aubervilliers (Seine).
- Millot** (Albert), avenue des Champs-Élysées, 117.
- Millot** (M^{me} Albert), avenue des Champs-Élysées, 117.
- Mimerel** (Antoine), avocat, rue de Vaugirard, 20.
- Miquel-Paris** (François), propriétaire, à Puy-l'Évêque (Lot), et rue de la Chaussée-d'Antin, 39, à Paris.
- Mirabaud** (Albert), rue Taitbout, 29.
- Mirabaud** (Gustave), rue Taitbout, 29.
- Mirabaud** (Henri), banquier, rue Taitbout, 29.
- Mirabaud** (Paul), rue Taitbout, 29.
- Miret** (Joachim), rue du Chemin-de-Fer, 3, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- Miribel** (Joseph de), rue Chauvau-Lagarde, 16.
- Mocquard**, rue Caumartin, 32.
- Moisson**, juge au tribunal de la Seine, rue de Grenelle, 75.
- Moisson** (Paul-Jean), étudiant en droit, rue des Saints-Pères, 74.
- Monnerot** (Jules), sous-directeur de la Compagnie nationale d'assurance contre l'incendie, rue de Châteaudun, 57.
- Monnier** (Marcel), étudiant en droit, rue Saint-Dominique, 3.
- Monnot** (Paul), ingénieur civil, rue Saint-Placide, 60.
- Monod** (Alfred), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue d'Aumale, 49.
- Monod** (Louis), docteur en médecine, rue des Écuries-d'Artois, 5.
- Montchanin** (Marc de), aux Jalluères, par Vandenesse (Nièvre).

- Montefiore**, banquier, rue de Grenelle, 118.
- Monthiers** (J.-V.), propriétaire, rue d'Amsterdam, 70.
- Monthiers** (Maurice), élève à l'École des mines, rue d'Amsterdam, 70.
- Montpensier** (A. d'Orléans, duc de), rue Nitot, 23 (S. P.).
- Moreau** (Adolphe), administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, rue Saint-Georges, 3.
- Moreau** (Alfred), rue Jouffroy, 74.
- Moreau** (Pierre-Alfred), notaire, rue Vivienne, 53.
- Morel d'Arleux** (Charles), notaire, rue de Rivoli, 28 (S. P.).
- Morel d'Arleux** (F.-L.), notaire, rue du Faub.-Poissonnière, 35.
- Morellet** (Eugène), commandant du génie, à Vincennes (Seine).
- Moret** (Jules), huissier-audiencier à la Cour d'appel, boulevard Saint-Denis, 19.
- Motte** (Alfred), manufacturier, à Roubaix (Nord).
- Mouillefarine** (Edmond), avoué, rue Sainte-Anne, 46.
- Moussard** (Émile), ex-professeur au lycée de Nîmes, place de la Salamandre, 6, à Nîmes.
- Mousset** (Ernest), avocat, boulevard Saint-Germain, 92.
- Nansouty** (Charles de), général, membre de la Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre, pic du Midi, col de Sencours (Hautes-Pyrénées).
- Naprstek** (Ferda), institution de M^{mes} Carré-Demilly, rue Demours, 32.
- Nast** (Louis-Hermann-Georges), étudiant, boulevard Haussmann, 52.
- Nay** (James-Édouard), négociant, rue du Faubourg-Poissonnière, 96.
- Nérot** (James), avocat à la Cour d'appel, rue de l'Université, 16.
- Neuflix** (baron J. de), banquier, rue Lafayette, 31.
- Nicolay** (comte de), rue de Berri, 26.
- Nicolay** (comtesse de), rue de Berri, 26.
- Nivert** (G.), rue Saint-Florentin, 13.
- Noetzlin** (Edmond), boulevard Haussmann, 32.
- Norberg** (Charles), libraire-éditeur, rue des Beaux-Arts, 5.
- Normand** (Amédée-François), ingénieur-opticien, galerie Vivienne, 21 et 23.
- Normand** (Georges), rue Richelieu, 82.
- Normand** (J.-C.-J.), avocat, boulevard Malesherbes, 8.
- Normand** (M^{me}), rue de l'Arcade, 22.
- Odent** (Paul), ancien préfet, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- Odier** (Léon), boulevard Malesherbes, 86.
- Ollivier** (M.-J.-M.), des Frères-Prêcheurs, rue Saint-Honoré, presbytère de Saint-Roch.
- Oppenheim** (Gustave), banquier, boulevard Haussmann, 119.

- Ottenham** (Louis), propriétaire, rue du Pont-de-Créteil, 37, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- Ovrée** (Gustave), chef d'institution, rue David, 14.
- Paret** (Marius), au château de Donchery (Ardennes).
- Paris** (Louis-Philippe d'Orléans, comte de), rue de Varennes, 57.
- Patinot** (Georges), préfet de Seine-et-Marne, à Melun.
- Pauffin** (Henry), étudiant en droit, rue de l'Odéon, 22.
- Paumier** (Louis-Henri), pasteur, rue Saint-Guillaume, 27 (S. P.).
- Peebles** (J.-H.-A.), membre de l'Alpine-Club, Union-Club, Londres, S.-W.
- Peiffer** (Édouard), chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue Saint-Dizier, 135, à Nancy.
- Pelletier**, président de la Société industrielle, rue Robert, 7, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
- Perrillat** (François), rue du Faubourg-du-Temple, 52.
- Pérille** (Benjamin), négociant, rue du Bac, 18.
- Périn**, avocat, rue des Écoles, 8.
- Péron** (Ulysse), représentant de fabriques, rue d'Enghien, 30.
- Perret** (Paul), avocat, attaché à la Cour des comptes, avenue Montaigne, 26.
- Perrier** (François), membre de l'Institut, rue du Bac, 106.
- Persent** (Charles), négociant, boulevard de Sébastopol, 53.
- Petit** (Charles) fils, boulevard Malesherbes, 91.
- Petit** (C.-P.-Henri), trésorier-payeur général, rue de Roanne, à Saint-Étienne (Loire).
- Petitjean** (Gustave-Raymond), étudiant en droit, rue du Cirque, 9.
- Peyrlade** (Louis), pharmacien, rue Saint-Aubin, 30, à Angers.
- Peyron** (F.), boulevard Saint-Michel, 65.
- Philipot** (Jules), compositeur de musique, rue des Petites-Écuries, 10.
- Picard** (Alfred), rue Caumartin, 5.
- Picard** (G.-J.-E.), propriétaire, rue Chaptal, 20 (S. P.).
- Picard** (Paul), professeur, rue de Sèvres, 11.
- Picot** (Léon), propriétaire, rue des Feuillantines, 77.
- Piédeliévre** (Paul-Robert), étudiant en droit, rue Gay-Lussac, 38.
- Pierre** (Auguste), colonel d'artillerie en retraite, rue de Varennes, 14.
- Piesse** (Louis), boulevard Denain, 8.
- Pillivuyt** (Léon), rue Paradis-Poissonnière, 46.
- Pillois** (Charles), banquier, boulevard Sébastopol, 107.
- Pillois** (Gaston), banquier, rue Paradis-Poissonnière, 22 bis.
- Pirouley** (l'abbé Emmanuel), 2^e vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue Saint-Jacques, 252.
- Pistor** (Édouard), propriétaire, rue du Champ-de-Mars, 25.

- Plocque** (Alfred), docteur en droit, juge suppléant au tribunal de la Seine, rue Saint-Georges, 41.
- Plon** (Eugène), libraire-éditeur, rue Garancière, 10.
- Plum** (Eugène), avocat à la Cour d'appel, rue Bourdaloue, 3.
- Plumon** (Jules-Alfred), rue de l'École, 11, à Armentières (Nord).
- Poisson** (Armand), élève au collège Rollin, rue de Miromesnil, 2.
- Polak** (Maurice), place de la Madeleine, 13.
- Poncet** (Victor-Louis), rue de Lille, 23.
- Pontremoli** (Albert), élève au lycée Fontanes, rue Lafayette, 36.
- Pontremoli** (Salvador), négociant, rue Lafayette, 36.
- Portalis** (baron Roger), boulevard Haussmann, 144.
- Portret** (Alexandre), ingénieur civil, avenue de Clichy, 67.
- Potel** (Alphonse), étudiant, rue des Feuillantines, 59.
- Potin** (Emile), licencié en droit, rue Claude-Bernard, 66.
- Poussié** (Polycarpe-Maclou), notaire, rue de Paris, 28, à Aubervilliers (Seine).
- Poydenot** (Paul), cité de Londres, 4.
- Poydenot** (M^{me} Paul), cité de Londres, 4.
- Prillieux** (Éd.), professeur à l'École centrale, rue Cambacérès, 14.
- Prudent** (Ferdinand), chef de bataillon du génie, au dépôt des fortifications, rue Saint-Dominique, 8.
- Prudent** (Louis), galerie Montpensier, 18 (Palais-Royal).
- Puiseux** (André), boulevard Saint-Michel, 81.
- Puiseux** (Pierre), boulevard Saint-Michel, 81.
- Puiseux** (Victor), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 81.
- Quétand** (Emile), avocat à la Cour d'appel, rue Guénégaud, 12.
- Quinsonas** (marquis de), rue de Marignan, 7.
- Rabaroust** (Gaston), juge d'instruction, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir.)
- Rabot** (Charles), étudiant en droit, rue de Condé, 11.
- Radius** (Georges), rue de Valois, 19.
- Raffard** (Gabriel), boulevard Haussmann, 138.
- Rappe** (Julien).
- Raulet** (Lucien), rue Dautancourt, 5.
- Reclus** (Onésime), pavillon de Chaintreaucourt, par Nemours (Seine-et-Marne).
- Regnault** (Paul-Eugène-Amédée), Freshfieldroad, à Freshfield, près Liverpool (Angleterre).
- Regray** (Barthélemy-Léon), ingénieur en chef des chemins de fer de l'Est, à la gare de l'Est.
- Reille** (vicomte Gustave), ancien député, boulevard de Latour-Maubourg, 8.

- Reille** (baron René), député, boulevard de Latour-Maubourg, 10.
Rémond (Adolphe), négociant, rue Neuve-des-Petits-Champs, 4.
Rey (Louis), ingénieur des arts et manufactures, rue d'Auteuil, 52.
Reynal (Léonce), pharmacien, rue Marbeuf, 77.
Ribéry (Adolphe), rentier, rue de Rocroy, 7.
Riboud (Jules-Léon), avocat, boulevard Saint-Germain, 193.
Robert (Alphonse), docteur en médecine, rue de Naples, 13.
Roca d'Huyteza (Gustave), avocat, à Taxo, par Argelez-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
Rocaut (Jules), à Evelles, par Nolay (Côte-d'Or).
Rochat (Édouard), ancien chef de bureau à la préfecture de la Seine, Grande-Rue, 54, à Nogent-sur-Marne (Seine).
Roche (Émile), avocat, boulevard Beaumarchais, 8.
Rocherand (Louis-Léon), rue Saint-Placide, 33.
Roland-Gosselin, agent de change, rue de Richelieu, 62.
Rome (Louis-Cl.-N.), aspirant au notariat, avenue de Pézenas, 11, à Béziers (Hérault).
Ronchaud (Louis de), rue de Valois, 3.
Rothschild (baron Arthur de), banquier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33.
Rothschild (baron Edmond de), rue Laffitte, 23 (S. P.).
Rothschild (M^{me} la baronne Nathaniel de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33.
Rouart (Alexis), ingénieur, boulevard Voltaire, 137.
Roujol (Amédée), substitut du procureur général, à Alger.
Roulet (Pierre), propriétaire, rue Lourmel, 96.
Rousseau (Arthur), éditeur, rue Soufflot, 14.
Roussel (M^{me} veuve), avenue Van-Dyck, 4.
Roussel (M^{me} veuve Théodore), boulevard Haussmann, 135.
Rousselet (Louis), boulevard Saint-Germain, 126.
Rousselle (Édouard), étudiant en droit, rue de Bellechasse, 72.
Rouville (Henri), ingénieur des ponts et chaussées, rue Lafayette, 91.
Roux (Émile), sous-directeur à la préfecture de la Seine, rue Corneille, 7.
Roy (Eugène), à Garches, près Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
Russell (Henry, comte), rue Marca, 14, à Pau (Basses-Pyrénées).
Sabattier (Jules-Ernest), rue de Martignac, 5.
Saglio (Florent), ingénieur civil, rue de Monceau, 62.
Sagnier (Charles), négociant, rue Séguier, 17, à Nîmes.
Sagnier (Louis), négociant, rue Séguier, 17, à Nîmes.
Sainte-Claire-Deville (Henri), membre de l'Institut, boulevard Saint-Germain, 115.

- Saint-André** (Alfred de), boulevard Maiesherbes, 9.
Saint-Paul (Georges-Élie), licencié en droit, rue d'Aumale, 22.
Saint-Paul de Sinçay, directeur général de la Vieille-Montagne, boulevard Haussmann, 116.
Salvador de Quatrefages (André), juge d'instruction, à Mantes, et avenue Trudaine, 17, à Paris.
Sauvage (Édouard), ingénieur des mines, rue Taitbout, 91.
Sauvage (Henri), rue Saint-Lazare, 94.
Sauvan (Honoré), étudiant, rue Masséna, 13, à Nice.
Savanne (Charles-Hyacinthe), huissier, rue du Quatre-Septembre, 8.
Savigny (M^{me}), professeur d'accouchement, rue Taitbout, 5.
Savigny (M^{lle} Eugénie), rue de la Bruyère, 39.
Savornin (Henry de), rue Menard, 16, à Nîmes.
Schrader (Franz), rue Saint-Placide, 51.
Segretain (Alexandre), général, membre du comité des fortifications, boulevard des Invalides, 14 (S. P.).
Seigneurie (Pierre-Adolphe), professeur de mathématiques au collège Rollin, avenue Trudaine.
Séjourné, ingénieur des ponts et chaussées, à Marmande (Lot-et-Garonne).
Séligmann (Eugène), agent de change, rue Drouot, 4.
Senart (Henri), avoué, rue Le Peletier, 18.
Sentis, consul général de France à Calcutta, rue de la Pompe, 105.
Serrand (Daniel), docteur en médecine, rue Saint-Honoré, 281.
Simon (Auguste-Germain), propriétaire, rue de Rivoli, 196.
Sircoulon (Victor), manufacturier, à Audincourt (Doubs).
Sorlin (Louis-Ernest), rue de Châteaudun, 12.
Stopin (Albert), négociant, boulevard de Sébastopol, 89.
Surell (Albert), étudiant, rue de Clagny, 10, à Versailles.
Surell (Alexandre), ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Parc-de-Clagny, 10, à Versailles.
Talbert, proviseur honoraire, rue de la Boétie, 102.
Tancrède (Gaston), négociant, rue Baudin, 28.
Tavernier-Gravet (Charles-Alexandre), constructeur d'instruments de précision, rue de Babylone, 39.
Templier (Armand), libraire-éditeur, boul. St-Germain, 79 (S. P.).
Templier (Émile), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
Templier (Paul), avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Teyssier (Georges), rue Le Peletier, 4.
Thiéblin (Albert), avocat, boulevard Saint-Michel, 1.
Thiéry, ancien officier de marine, rue d'Aguesseau, 11.
Thil (André), garde général des forêts, carrefour de l'Observatoire, 4.

- Thomas** (Léon), ingénieur civil, rue Michel-Ange, 11.
Thureau (Ed.), avocat à la Cour d'appel, rue Garancière, 11.
Thureau (Georges), juge au tribunal de la Seine, rue Garancière, 11.
Tissandier (Albert), architecte, avenue de l'Opéra, 19.
Tissandier (Gaston), avenue de l'Opéra, 19.
Tollu (Camille), rue Saint-Lazare, 48.
Tonnelot (Jules), constructeur d'instruments de météorologie, rue du Sommerard, 25.
Tournier (Benjamin), ancien pasteur protestant, à Pressy-Vandœuvres, près Genève (Suisse).
Turenne (marquis de), rue de Berri, 26 (S. P.).
Turpin de Watteville, docteur en médecine, à Montecatini, province de Lucques (Italie).
Vacheron (Louis), avoué, rue du Quatre-Septembre, 13.
Valfrey (Célestin), conférencier, rue de la Monesse, 2, à Sèvres (Seine-et-Oise).
Vallé (Ernest), avocat à la Cour d'appel, rue Papillon, 7.
Vallery-Radot (René), boulevard Saint-Germain, 207.
Vaquez (Ernest), négociant, rue Saint-Denis, 137.
Vasseur (Casimir-Gaston), boulevard Magenta, 95.
Vavasseur, avocat à la Cour d'appel, rue du Caire, 10.
Vazeille (Étienne), professeur de mathématiques spéciales au collège Stanislas, rue Gay-Lussac, 26.
Vélain (Charles), répétiteur de géologie à la Sorbonne, boulevard Saint-Germain, 50.
Vendryes (Joseph-Charles), boulevard Saint-Germain, 125.
Verdin (Alexandre), propriétaire, avenue de l'Observatoire, 13.
Verne (Paul), 16, rue Crébillon, à Nantes.
Vignes (Paul-Auguste), élève à l'École centrale des arts et manufactures, rue Rougemont, 15.
Vigués (Antoine), docteur en médecine, boulevard Beaumarchais, 45.
Villard (Théodore), ingénieur, boulevard Malesherbes, 138.
Viollette (A.-L.), avoué, rue de la Michodière, 2.
Viroux (Henri), capitaine chef du génie, à Cambrai.
Visme (Armand-Louis de), avocat à la Cour d'appel, rue de Château-dun, 53.
Voisin (Auguste), docteur en médecine, rue Séguier, 16.
Voisin (Félix), conseiller à la Cour de cassation, rue Séguier, 16.
Voisin-Bey, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Auber, 5.
Vuigner (Henri-Louis), ingénieur civil des mines, rue de l'Université, 28.

- Waddington** (Richard), député de la Seine-Inférieure, rue du Faubourg-Poissonnière, 53.
Wagnière (Alfred), via Martelli, 8, à Florence (Italie).
Wallerstein (Georges), rue Saint-Marc, 36.
Wallon (E.), Grande-Rue-Villebourbon, 31, à Montauban.
Warenhorst (Georges), élève à l'École supérieure du commerce, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Warnod, ingénieur des ponts et chaussées, à Giromagny, territoire de Belfort (S. P.).
Waroquet (Georges), rue de la Banque, 18.
Wartelle (Émile), rue des Fours, 1, à Arras (Pas-de-Calais).
Wehrlin (Charles-Édouard), élève à l'École centrale, avenue d'Eylau, 8.
Wehrlin (Daniel), élève au lycée Fontanes, avenue d'Eylau, 8.
Welschinger (H.), chef des procès-verbaux du Sénat, au Luxembourg.
Willm (Jules-Edmond), chef des travaux chimiques à la Faculté de médecine, boulevard Montparnasse, 82.
Wolff (Jules), à Dampmart, près Lagny (Seine-et-Marne).
Yvart (Casimir), propriétaire, rue Pasquier, 28.
Yvon (Maurice), rue de la Tour, 156.

82 MEMBRES DE 1884.

- Aignan**, juge d'instruction au tribunal de la Seine, rue Miroménil, 59.
Aragon (Léon), [rote à l'imprimerie nationale, boulevard Beaumarchais, 89.
Arbey (Ferdinand), ingénieur-constructeur, cours de Vincennes, 41.
Arbey (M^{lle} Germaine), cours de Vincennes, 41.
Arbey (Pol), étudiant, cours de Vincennes, 41.
Arlot (Léon), fabricant de produits chimiques, rue Saint-Maur, 239.
Arlot (M^{me} Léon), rue Saint-Maur, 239.
Arnollet (François), étudiant en droit, boulevard Saint-Michel, 21.
Baret (L.-J.-E.), élève à l'École des hautes-études, rue Cujas, 19.
Bide, docteur en médecine, calle Tetuan, 23, à Madrid.
Bigo (Émile), boulevard de la Liberté, 95, à Lille.
Biollay (Maurice), étudiant en droit, boulevard Pereire, 90.
Bordet (Lucien), secrétaire de la Société de photographie, boulevard Haussmann, 121.
Bormans (P. van der Vrechen de), licencié en droit, rue de Rennes, 95.
Boudry (Frédéric), juge de paix du canton Ouest, à Cambrai.
Boyer (Jean-Amédée), place d'Aumont, 15, à Tours (Indre-et-Loire).
Brethon (Célestin), à Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher).
Cadiat (V.), ingénieur de la marine, place d'Armes, 20, à Toulon.

- Challaye** (comte Henri de), rue d'Assas, 72.
Charvin (Eugène), propriétaire, rue des Blancs-Manteaux, 14.
Clamorgan (André), adjoint à l'inspection générale des finances, à Valognes (Manche).
Cortès (Roger), étudiant, rue de Lisbonne, 56.
Courné de Boblaye, colonel directeur d'artillerie, à Lyon.
Crépy (Paul), négociant, président de la Société de géographie de Lille, rue des Jardins, 28, à Lille.
Dailé (Hector), élève de l'École Albert-le-Grand, à Vendhuile, par le Catelet (Aisne).
Dailly (M^{me}), boulevard Haussmann, 105.
Darnis (Pascal), étudiant, rue Soufflot, 15.
Delessert (Eugène), à Croix, près Lille (Nord).
Drevet (abbé), aumônier de l'École Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
Du Boys (Charles), avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Lazare, 85.
Dufay (Jules), étudiant, rue de Ponthieu, 63.
Fleury (Stéphane), avocat, rue d'Alger, 6.
Fournier (P.-Félix), rue de l'Université, 119.
Foy (comte A.-F.-M.-T.), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 85.
Gaudart d'Allaines (abbé de), professeur au petit séminaire, à Orléans.
Greder (L.), avenue Trudaine, 13.
Greder (M^{me} L.), avenue Trudaine, 13.
Gruzewski (Boleslas), rue Houdon, 6.
Guérault (Charles), greffier du Tribunal civil, rue des-Fossés-Saint-Georges, 8, à Tours (Indre-et-Loire).
Guillaume (James), publiciste, rue du Val-de-Grâce, 9.
Hervier (Aubin), artiste-peintre, rue de Madame, 49.
Houry (Alphonse), négociant, à Mer (Loir-et-Cher).
Keszler (M^{lle} Marthe), rue du 4 Septembre, 19.
Lachau (abbé), censeur de l'École Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
Le Marchand (Charles), négociant en vins, boulevard Beaumarchais, 51.
Lisnard (Jules), docteur en médecine, à Vallauris (Alpes-Maritimes).
Lubin (Pierre-Désiré), directeur de l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36.
Marjollin (Gustave), rentier, rue Poisson, 7.
Marteau (Georges), ingénieur des arts et manufactures, rue Notre-Dame-des-Champs, 97.
Maugin (Albert-Louis), rue du Pont-des-Pierres, 22, à Douai.
Maugin (M^{me} Gustave), rue du Pont-des-Pierres, 22, à Douai.
Maugin (M^{lle} Jeanne-Charlotte), rue du Pont-des-Pierres, 22, à Douai.
Maugin (M^{lle} Louise-Pauline), rue du Pont-des-Pierres, 22, à Douai.

- Mizzi** (M.-A.-M.), secrétaire de la Société internationale d'explorations africaines, à Malte.
- Mollins** (Samuel de), ingénieur, à Croix, près Lille (Nord).
- Monnot** (Céphas), élève à l'École spéciale militaire, rue Saint-Placide, 60.
- Mony** (Adolphe), docteur en médecine, rue Saint-Georges, 49.
- Mony** (M^{me} Nancy), rue Saint-Georges, 49.
- Mussy** (Jean), étudiant, rue Soufflot, 19.
- Parmentier** (Ch.), avocat, rue des Ursulines, 2, à Mons (Belgique).
- Pascal**, docteur en médecine, rue Franklin, 22.
- Picaut** (Paul), négociant en vins, boulevard Beaumarchais, 70.
- Pillot** (Stéphen), sous-lieutenant au 91^e de ligne, à Verdun (Meuse).
- Piolenc** (M^{me} la comtesse de), rue de Vienne, 16.
- Raffl** (J.-I.), sculpteur, à Saint-Jean-le-Blanc, près Orléans (Loiret).
- Renault** (Charles), agrégé de l'Université, rue du Mont-Thabor, 25.
- Rodet** (H.), rue Richer, 46.
- Ronjat** (Jules), sénateur de l'Isère, rue Gay-Lussac, 70.
- Saint-Martin** (Ch.-L. Minette de), rue du Plessis, 43, à Versailles (S. P.).
- Salomé** (Th.), avoué, rue Saint-Louis, 1, à Pontoise.
- Sandoz** (Gustave), bijoutier, galerie de Valois, 147.
- Sauvel** (Charles), rue Joubert, 24.
- Sauvel** (Édouard), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Taitbout, 80.
- Schmidt** (Auguste), chimiste, rue Palestro, 15.
- Serrand** (Jean-René), docteur en médecine, rue Duphot, 26.
- Souriau** (Louis-Henry), liquidateur judiciaire, rue St-Honoré, 362.
- Thibierge** (Georges), interne en médecine, rue d'Alger, 9.
- Tommy-Martin** (Abel), avocat à la Cour d'appel, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 17.
- Vinant** (Émile), rue de Passy, 83.
- Visme** (Gaston de), rue de Châteaudun, 53.
- Watson** (P.), solicitor, Lower Walshad, Bury, Lancashire (Angleterre).
- Wittmann** (Léon), négociant, rue de la Tour-d'Auvergne, 15.

II. — SECTION D'Auvergne

FONDÉE LE 16 MAI 1874.

BUREAU.

MM. Pajot, *président honoraire.*
Chotard, *président.*

Gaillard, *vice-président*.
Viallefond, *secrétaire général*.
Jaloustre, *secrétaire des séances*.
Reynard (Joseph), *archiviste*.
Labourier, *trésorier*.
Lussigny; *trésorier adjoint*.
Julien } *commissaires*.
Dumas de Champvallier. }

MEMBRES HONORAIRES.

Général **Borson**, membre de la sous-section de Chambéry.
Perret (J.-B.), intendant militaire, à Clermont-Ferrand, membre de la section de Lyon.

149 MEMBRES ANCIENS.

Albert (Georges), juge au tribunal civil, à Gannat (Allier).
Amé (Émile), architecte, rue Montlosier, à Clermont-Ferrand.
Amiot, ingénieur des mines, boulevard Saint-Germain, 146, à Paris.
Andrieux (Eugène), propriétaire, rue Saint-Genès, 17, à Clermont-Ferrand.
Barbat (Jean), employé à l'imprimerie Montlouis, à Clermont-Ferrand.
Barot-Duchier, libraire, rue Saint-Esprit, 26, à Clermont-Ferrand.
Barrière (Claude), conseiller général, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.
Bayle (Félix), agent-voyer, à Thiers (Puy-de-Dôme).
Béchon (René), procureur de la République, à Riom (Puy-de-Dôme).
Beissac (Francisque), notaire, à Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme).
Bellet (Ferdinand), notaire, rue de la Treille, à Clermont-Ferrand.
Bellon (Gabriel), propriétaire, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Bernard-Carion (Joseph), propriétaire, à Ambert (Puy-de-Dôme).
Bernard (Fernand), percepteur, à S.-Germain-Lherm (Puy-de-Dôme).
Biffe, chef d'escadron au 36^e régiment d'artillerie, rue Bansac, à Clermont-Ferrand.
Bonabry (Jean), cantonnier-chef, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Bonnard (Gustave), propriétaire, au Mont-Dore, et quai Claude-Bernard, 3, à Lyon.
Bonnet (Michel), avoué, à Clermont-Ferrand.
BouDET, professeur au lycée, à Clermont-Ferrand.
BouDET (Anatole), docteur en médecine, à Saint-Pourçain (Allier).
Bouillet (Jacques), rue du Port, à Clermont-Ferrand.

- Boulet** (Genès), expert géomètre, rue de la Treille, 25, à Clermont-Ferrand.
- Bournet** (Eugène), étudiant, Petite-Rue-du-Port, 41, à Clermont-Ferrand.
- Bourrier** (Joseph), étudiant en droit, à Riom (Puy-de-Dôme).
- Boyer** (François), rue de l'Hôtel-Dieu, à Clermont-Ferrand.
- Boyer-Rochefort** (Achille), propriétaire, à Clermont-Ferrand.
- Bresson**, percepteur, rue Montlosier, à Clermont-Ferrand.
- Brugière** (Antoine), ancien notaire, à Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme).
- Brugière** (Jules), propriétaire, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
- Burin-Desrozières** (Amable), membre du Conseil général du Puy-de-Dôme, rue Tilsitt, 3, à Paris.
- Chabaud**, concessionnaire des eaux du Mont-Dore, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
- Chabory** (Léon), médecin, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
- Chabrol** (Ulysse), propriétaire, cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.
- Chalus** (Maurice), banquier, rue Montlosier, à Clermont-Ferrand.
- Chanrigaud** (Cyprien), avocat général, à Riom (Puy-de-Dôme).
- Charbuy** (André), propriétaire du café de Paris, place de Jaude, à Clermont-Ferrand.
- Chassaigne** (Louis), substitut, à Murat (Cantal).
- Chaudessolle** (Félix), avocat, montée de Jaude, 3, à Clermont-Ferrand.
- Chaussegros-Clément**, constructeur, rue Saint-Barthélemy, 7, à Clermont-Ferrand.
- Chauvassaigne** (Franck), conseiller général, au château de Theix, par Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme).
- Chibret** (Paul), docteur en médecine, à Clermont-Ferrand.
- Chotard** (H.), doyen de la Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand.
- Chouleur** (Émile), ingénieur, aux usines de Desvres (Pas-de-Calais).
- Chrétien** (Félix), agent-voyer, à Pontaumur (Puy-de-Dôme).
- Claraz** (Louis), sous-chef de section à la C^{ie} de Grande-Ceinture, à Saint-Germain-en-Laye.
- Clausels** (Chlodimir), avocat à la Cour d'appel, adjoint au maire, à Riom (Puy-de-Dôme).
- Clément** (Léon), chef de service au bureau des acquisitions de la Compagnie du chemin de fer de Clermont à Tulle, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
- Cohadon** (Louis), avocat, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
- Cohadon** (Louis), médecin consultant, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

- Colomès** (Antoine), substitut du procureur de la République, à Clermont-Ferrand.
- Coudert** (Michel), agent-voyer, rue de l'Hôtel-Dieu, 38, à Clermont-Ferrand.
- Dalbine** (Antony), greffier de la justice de paix du canton Nord, rue Bancal, à Clermont-Ferrand.
- Daval** (Albert), avocat, à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme).
- Douhet** (Jules de), avoué, rue des notaires, 5, à Clermont-Ferrand.
- Drelon** (Louis), directeur des mines de Messeix, place Saint-Hérem, à Clermont-Ferrand.
- Dufour-Dubessot**, aux Barants, par Thiers (Puy-de-Dôme).
- Duliège**, maire de la Bourboule (Puy-de-Dôme).
- Dulier**, agent-voyer-chef du département du Puy-de-Dôme, rue de l'Ancien-Hôpital, 6, à Clermont-Ferrand.
- Dumas-Aubergier** (Gabriel), médecin inspecteur des eaux de Saint-Nectaire, avenue de l'Observatoire, à Clermont-Ferrand.
- Dumas de Champvallier**, colonel commandant le 34^e régiment d'artillerie, à Angoulême.
- Emond** (Émile), médecin consultant, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
- Farge** (Guillaume, comte de la), conseiller général, au château de Rioux, par Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme).
- Fargeix** (Adrien), ancien notaire, conseiller général, à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme).
- Faucon** (Albert), agréé au tribunal de commerce, adjoint au maire, rue des Chaussetiers, à Clermont-Ferrand.
- Faure** (Barthélemy), commis-greffier au tribunal civil, à Clermont-Ferrand.
- Favier** (Joseph), chef de section des ponts et chaussées, à Crest (Drôme).
- Fraenkel**, employé à la Compagnie du chemin de fer de Clermont à Tulle, à Laqueuille (Puy-de-Dôme).
- Gaillard** (Gilbert), maire de Clermont-Ferrand, rue Blatin.
- Garron**, greffier en chef de la Cour d'appel, à Riom (Puy-de-Dôme).
- Germot**, contrôleur des contributions directes, place de Jaude, 38, à Clermont-Ferrand.
- Girard** (Jean), propriétaire, cours Sablon, 45, à Clermont-Ferrand.
- Girard** (Jules), négociant, place Saint-Pierre, à Clermont-Ferrand.
- Giraudet**, ancien notaire, passage Godefroy-de-Bouillon, 2, à Clermont-Ferrand.
- Glaize** (Paul), préfet du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.
- Gonod d'Artemare** (Eugène), pharmacien en chef des hospices, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.

- Gourbeyre** (Augustin), substitut du procureur de la République, à Issoire (Puy-de-Dôme).
- Gourbeyre** (Félicite), docteur en médecine, à Saint-Nectaire et à Ambert (Puy-de-Dôme).
- Gontay** (Édouard), avocat, à Riom (Puy-de-Dôme).
- Goutet** (Pierre), agrégé au tribunal de commerce, place Saint-Hérem, à Clermont-Ferrand.
- Grimardias** (Hippolyte), rue Bansac, à Clermont-Ferrand.
- Gudin**, sous-préfet, à Gannat (Allier).
- Huguet** (Adrien), notaire, à Billom (Puy-de-Dôme).
- Jaloustre** (Charles), chef de division à la préfecture du Puy-de-Dôme, place Saint-Hérem, 14, à Clermont-Ferrand.
- Julfen** (Alphonse), professeur à la Faculté des sciences, place de Jaude, à Clermont-Ferrand.
- Jusseraud** (Édouard), sous-chef de bureau à la préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.
- Kuhn** (Émile), brasseur, à Chamalières, par Clermont-Ferrand.
- Labourier** (Émile), avoué, rue Pascal, 22, à Clermont-Ferrand.
- Labussière** (Alphonse), procureur de la République, place du Poids-de-Ville, 32, à Clermont-Ferrand.
- Laforce** (Albert de), rue des Beaux-Arts, 5, à Paris.
- Latru** (Michel), propriétaire, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
- Le Blanc** (Paul), propriétaire, à Brioude (Haute-Loire).
- L'Ebraly** (Gabriel), avocat, cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.
- Lécuellé**, professeur au lycée, à Clermont-Ferrand.
- Ledru** (Agis), trésorier payeur général du département du Puy-de-Dôme, rue de l'Éclache, à Clermont-Ferrand.
- Ledru** fils, architecte, rue de l'Éclache, à Clermont-Ferrand.
- Lenoir** (Étienne-Victor), avoué, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.
- Lepaltre** (Ferdinand), propriétaire, à Cournon (Puy-de-Dôme).
- Lussigny** (Charles de), cours Sablon, à Clermont-Ferrand.
- Mazen** (Natalis), étudiant, rue de l'Hôtel-Dieu, 21, à Clermont-Ferrand.
- Montlouis** (Gabriel), imprimeur, rue Barbançon, à Clermont-Ferrand.
- Mornac** (de), colonel du 16^e régiment d'artillerie, à Clermont-Ferrand.
- Mourlevat** (Mathieu-A.), avoué, rue d'Assas, à Clermont-Ferrand.
- Pajot** (Abel), directeur de l'enregistrement et des domaines en retraite, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
- Patrognet**, fondé de pouvoirs à la recette particulière, à Montluçon (Allier).

- Paturet** (Léonce), pharmacien, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Percepied (Élie), médecin consultant, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Pestel (Armand), rue des Bonnes-Femmes, à Clermont-Ferrand.
Pestel (Léon), ancien agent de change, place Thomas, 10, à Clermont-Ferrand.
Petit (Alexandre), médecin consultant, à Royat (Puy-de-Dôme).
Petit (Pierre), imprimeur, petite place de la Treille, à Clermont-Ferrand.
Peyronnet, propriétaire, cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.
Pierre (Dominique), homme de lettres, rue du Bois-de-Cros, à Clermont-Ferrand.
Pironon (Paul), banquier, rue Saint-Barthélemy, à Clermont-Ferrand.
Poizat (Henri), général de brigade, commandant l'artillerie, à Alger.
Queylard (Charles), conseiller de préfecture, au Puy (Haute-Loire).
Queyrat (Jules), rue Saint-Genès, à Clermont-Ferrand.
Quinette (François), confiseur, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Radenac (Amédée), ingénieur des arts et manufactures, à Bort (Corrèze).
Rellier (Émile), avocat, rue de la Treille, à Clermont-Ferrand.
Reynard (Joseph), agent-voyer, rue Abbé-Girard, 6, à Clermont-Ferrand.
Rocher (Michel), commissaire-priseur, place Poterne, à Clermont-Ferrand.
Rongier (Émile), greffier en chef du tribunal civil, à Clermont-Ferrand.
Ruillé, inspecteur des eaux et forêts, boulevard de la Pyramide, 56, à Clermont-Ferrand.
Sales (Ernest de), substitut du procureur de la République, à Clermont-Ferrand.
Sauvageot, premier commis à la conservation des hypothèques, à Orléans.
Serizay (Dominique), propriétaire, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Serre (Léon), propriétaire, à Laqueuille (Puy-de-Dôme).
Sersiron (Georges), juge suppléant au tribunal civil, rue de l'Hôtel-Dieu, à Clermont-Ferrand.
Sicard (Gilbert), avocat, rue Saint-Genès, à Clermont-Ferrand.
Soubigou (Auguste), entrepreneur du chemin de fer de Clermont à Tulle, à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme).
Tardif-Cohadon (Gilbert), propriétaire, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Teissédre (Alphonse), notaire, à Murat (Cantal).
Thierry (Jacques-Amédée), capitaine d'état-major, boulevard de Latour-Maubourg, 14, à Paris.

- Thomas** (Alfred), docteur en médecine, à Billom (Puy-de-Dôme).
Tillion (Antoine), rue Sous-les-Augustins, à Clermont-Ferrand.
Tisserand (Louis), percepteur en retraite, cours Sablon, à Clermont-Ferrand.
Trapenard (Gilbert), médecin-adjoint à l'hôpital de Gannat (Allier).
Trioullier (Hippolyte), propriétaire, au château de Couzance, près Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme).
Verdier (Ernest), maire de Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme).
Vergnaud (Jacques), entrepreneur de travaux publics, à Tortebeisse, par Herment (Puy-de-Dôme).
Vernière (Antoine), contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire).
Versepuy (Jules), ancien notaire, suppléant du juge de paix du canton Est, place de Jaude, 20, à Clermont-Ferrand.
Veyrières, médecin consultant, à Issoire (Puy-de-Dôme).
Veysseyre, entrepreneur de travaux publics, boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand.
Viallefond (Paul), négociant, rue des Gras, à Clermont-Ferrand.
Vigeral (Jules), conseiller général, à Vertaizon (Puy-de-Dôme).
Vigerie, percepteur, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Vimont (Edouard), bibliothécaire de la ville de Clermont, montée de Jaude, 3, à Clermont-Ferrand.
Viscomte (Léon), avoué à la Cour d'appel, à Riom (Puy-de-Dôme).

26 MEMBRES DE 1881.

- Bellon** (Félix), rue de l'Éclache, 7, à Clermont-Ferrand.
Boette, expert, place Royale, à Clermont-Ferrand.
Bonneville (César), notaire, rue d'Assas, à Clermont-Ferrand.
Boucher (Henri), inspecteur principal adjoint de l'exploitation du chemin de fer P.-L.-M., rue Blatin, 50, à Clermont-Ferrand.
Boyer-Trintinhac, propriétaire, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Brancher (Antoine), ingénieur civil, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Chambe (Paul), négociant, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Claussmann, professeur de musique, place de Jaude, à Clermont-Ferrand.
Damour, chirurgien-dentiste, montée de Jaude, à Clermont-Ferrand.
Dargens (Georges), typographe, rue St-Louis, 17, à Clermont-Ferrand.
Ducup de Saint-Paul (Charles), capitaine au 36^e régiment d'artillerie, rue Breschet, 10, à Clermont-Ferrand.
Girard (Alexis), propriétaire, à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme).
Hitz (Georges), propriétaire du café du Globe, montée de Jaude, à Clermont-Ferrand.

- Jay** (Gilbert), rue Massillon, à Clermont-Ferrand.
Lagarde (Gérard-Henri), capitaine au 139^e de ligne, à Clermont-Ferrand.
Lasteyras, receveur particulier des finances, à Gannat (Allier).
Laurent (Philippe), propriétaire, aux Martres-d'Artières (Puy-de-Dôme).
Machebeuf (Aug.), avocat, place du Terrail, à Clermont-Ferrand.
Mathieu (Jean-Baptiste), ancien notaire, cours Sablon, 5, à Clermont-Ferrand.
Pestel (Arthur), propriétaire, rue de l'Éclache, à Clermont-Ferrand.
Pinatelle (Michel), sous-inspecteur des postes et télégraphes, à Clermont-Ferrand.
Ponsonnaille (Auguste), receveur particulier des finances, à Riom (Puy-de-Dôme).
Rouffy (Albert), avocat, rue Fontgiève, à Clermont-Ferrand.
Taillandier (Guillaume), ingénieur civil, à Bort (Corrèze).
Troupy (Félix), caissier à l'imprimerie Mont-Louis, place Suguy, 8, à Clermont-Ferrand.
Vazeille (François), avoué, rue du Port, 10, à Clermont-Ferrand.

III. — SECTION DES HAUTES-ALPES

189 MEMBRES.

SOUS-SECTION DE GAP

FONDÉE LE 27 MAI 1874.

BUREAU.

- MM. Blanc** (Xavier), *président d'honneur*.
Pion, *président d'honneur*.
Jaubert, *président*.
Templier (l'abbé), *vice-président*.
Cardot, *secrétaire général*.
Fiard, *trésorier*.
Gazeneuve (Camille de), *secrétaire*.
Burle (Louis) }
Grimaud (Joseph). . . . } *administrateurs*.
Jourdan (Alexandre). . . }

83 MEMBRES ANCIENS.

- Agostini** (Alexandre), agent-voyer, à Serres (Hautes-Alpes).
Ailhaud (Jules), propriétaire, à Gap.

- Alard** (Cassiodore), ingénieur en chef des Hautes-Alpes, à Gap.
- Allaigre**, percepteur, à Saint-Pierre-ville (Ardèche).
- Alluin** (Louis), fondé de pouvoirs du trésorier-payeur général, à Agen (Lot-et-Garonne).
- Amat** (Clément), avocat, à Gap.
- Ambly** (Adolphe d'), capitaine adjudant-major, au 75^e de ligne, à Gap.
- Arnoux** (Alexandre), entrepreneur, place d'Aix, 31, à Marseille.
- Arnoux** (Joseph), rentier, à Gap.
- Aubert** (Clément), directeur de la Compagnie du chemin de fer de Bône à Guelma, à Bône (Algérie).
- Augier** (Auguste-Abraham), membre du Conseil général, à Gap.
- Barle** (Charles), négociant, rue de Rambuteau, 22, à Paris.
- Bastin** (Alfred), entrepreneur du chemin de fer, au Monétier-Morneix (Haute-Savoie).
- Bellegarde** (de la Forgue de), directeur de la succursale de la Banque de France, à Gap.
- Beynet** (Alcée), chef de section au chemin de fer P.-L.-M., à Gap.
- Blanc** (Balthazar), docteur en médecine, à Gap.
- Blanc** (Charles), étudiant en droit, rue de Fleurus, 1, à Paris.
- Blanc** (Xavier), sénateur, rue de Fleurus, 1, à Paris.
- Bontoux** (Eugène), banquier, rue d'Antin, 9, à Paris.
- Borel** (Émile), professeur au collège, à Gap.
- Burle** (Auguste), négociant, à Gap.
- Burle** (Eugène), fabricant de draps, à Vienne (Isère).
- Burle** (Félix), ingénieur au chemin de fer d'Angoulême à Marmande, à Bergerac (Dordogne).
- Burle** (Jules), fabricant de draps, à Vienne (Isère).
- Burle** (Louis), contrôleur des contributions directes, à Gap.
- Caffarel**, juge d'instruction, à Vienne (Isère).
- Cardot** (Emile), garde général des forêts, à Gap.
- Cazeneuve** (Camille de), juge au tribunal civil, à Gap.
- Chaillet** (Claude), entrepreneur, à Lus-la-Croix-Haute (Drôme).
- Chaix** (Cyprien), avocat, député des Hautes-Alpes, rue de la Victoire, 89, à Paris.
- Chaudier** (Louis), architecte du département, à Gap.
- Corbin**, sous-lieutenant au 52^e régiment de ligne.
- Delaly** (Alfred), chef de section principal aux chemins de fer de l'État, à Épinac (Saône-et-Loire).
- Didier de Rousset** (Henri), avocat, à Gap.
- Doncieux** (Annibal), vice-président du tribunal, à Valence (Drôme).
- Euzière** (Frédéric), avocat et maire, à Gap.

- Faure** (Clément), avoué, à Gap.
Faure (Édouard), directeur des postes et télégraphes, à Gap.
Faure (Léon), pharmacien, à Gap.
Fayet (Albert), procureur de la République, à Charolles (Saône-et-Loire).
Fiard (Marius), capitaine adjudant-major en retraite, rue Villars, 2, à Gap.
Forcheron (Paul), vice-président du Conseil de préfecture de la Drôme, à Valence (Drôme).
Garcin (Adolphe), négociant, à Gap.
Garnier (Marius), contrôleur des contributions directes, à Montpellier.
Grimaud (Joseph), membre du Conseil général, à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes).
Grosjean (Charles), entrepreneur, à Lus-la-Croix-Haute (Drôme).
Hugues (Edmond), avocat, à Gap.
Jaubert (Jacques), ingénieur du chemin de fer, à Gap.
Joubert (Albert), notaire, à Manosque (Basses-Alpes).
Joubert (Ernest), notaire, à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes).
Jouglard (Ferdinand), notaire, à Gap.
Jouglard (Sosthène), imprimeur, à Gap.
Labastie (Auguste), président du tribunal, à Gap.
Lamorte (Camille), capitaine en retraite, à Die (Drôme).
Laty (Albert), avocat, à Gap.
Layus (Lucien-Paul), avocat, rue Hauteville, 85, à Paris.
Lemaître (Pierre-Joseph), intendant militaire du 4^e corps d'armée, au Mans (Sarthe).
Liotard (Alfred), avocat, à Gap.
Lombard, avocat à la Cour d'appel, à Grenoble (Isère).
Malassagne (Louis), vérificateur des domaines, à Albertville (Savoie).
Marcellin (Jean-Esprit), statuaire, boulevard Saint-Jacques et passage Gourdon, 10, à Paris.
Marin (Adrien), négociant, à Gap.
Merceron (Maurice), ingénieur des ponts et chaussées, rue Saint-Vincent-de-Paul, 9, à Grenoble.
Meyère (Clovis), receveur des domaines, rue de la Palud, 63, à Marseille.
Moulin (Étienne), avocat, boulevard des Batignolles, 37, à Paris.
Mourès (Alexandre), juge de paix, à Barillonnette (Hautes-Alpes).
Nave (Émile), entrepreneur de travaux publics, à Embrun (Hautes-Alpes).

- Pascal** (Jeanin), vérificateur de l'enregistrement et des domaines, à Gap.
Pasquet (Louis-Georges), sous-lieutenant au 96^e de ligne, à Montélimar (Drôme).
Pinet de Monteyer (Félix), secrétaire général de la préfecture, à Gap.
Pion (Lucien), conseiller à la Cour d'appel, à Grenoble.
Plessier, sous-lieutenant au 96^e de ligne, à Montélimar (Drôme).
Richaud (Jean-Clément), imprimeur, à Gap.
Roux (Frédéric), négociant, rue Diderot, 3 et 5, à Paris.
Roux (Xavier), publiciste, rue de Babylone, 26, à Paris.
Ruelle, directeur de la construction des chemins de fer P.-L.-M., rue Saint-Lazare, 88, à Paris.
Scherbeck (E.), lieutenant au 96^e de ligne, à Gap.
Tanc (Gaston), étudiant, à Gap.
Teissier (Édouard), étudiant en droit, à Paris.
Templier (Alexandre), aumônier à l'École normale, à Gap.
Vernet (Oscar), préfet des Hautes-Alpes, à Gap.
Vernet (M^{me} Oscar), à Gap.
Voltaire (Aimé), banquier, à Gap.

4 MEMBRES DE 1881.

- Barton**, substitut du procureur de la République, à Gap.
Callandre (Louis), conservateur des hypothèques, à Gap.
Faure (Joseph), étudiant, à Gap.
Marchand, sous-inspecteur des forêts, à Gap.

SOUS-SECTION DE BRIANÇON

FONDÉE EN MARS 1875

BUREAU.

- MM. Guillemin** (Paul), *président*.
Ayasse (Casimir) }
Brun (Jules) . . } *vice-présidents*.
Rey (Joseph), *secrétaire*.
Faure (René), *trésorier*.
Chancel (Évariste), *délégué près de la Direction Centrale*.

66 MEMBRES ANCIENS.

- Achard** (Joseph), pharmacien, à Briançon (Hautes-Alpes).
Albert (Eugène), fabricant, adjoint à la mairie de la Salle, près Briançon (Hautes-Alpes).

- Alliéy** (Joseph), maître d'hôtel, au Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes).
- Audier**, libraire-éditeur, rue du Cherche-Midi, 87, à Paris.
- Ayasse** (Casimir), président du tribunal, à Briançon.
- Bird** (Harry), ingénieur, à l'Argentière (Hautes-Alpes).
- Boge** (Claude), chef de section de la C^{ie} des chemins de fer de P.-L.-M., à la Bessée (Hautes-Alpes).
- Bompard** (Numa), comptable à l'usine Chancel et C^{ie}, à Briançon.
- Bongarçon** (Camille), lieutenant-colonel, chef du génie, à Briançon.
- Borel** (Louis), sous-lieutenant au 6^e d'artillerie, à Mont-Dauphin (Hautes-Alpes).
- Brun** (Étienne), au lycée de Lyon, à Lyon.
- Brun** (Jules), banquier, conseiller d'arrondissement, à Briançon.
- Bruzaud** (Sigismund), Marlborough street, 18, à Londres.
- Bués**, vicaire, à Cervières, près Briançon (Hautes-Alpes).
- Caire** (Adrien), rue Paradis-Poissonnière, 56, à Paris.
- Caire** (Eugène), à Briançon (Hautes-Alpes).
- Carilian** (Benoit), rentier, rue du Cardinal-Lemoine, 12, à Paris.
- Chancel** (Alphonse), ingénieur des ponts et chaussées, à Sedan.
- Chancel** (Evariste), conseiller général et ancien député des Hautes-Alpes, manufacturier, rue de Berlin, 40, à Paris.
- Chancel** (M^{me} Évariste), rue de Berlin, 40, à Paris.
- Chancel** (Louis), manufacturier, rue Blanche, 80, à Paris.
- Collomb** (Émile), rue Ménétrier, 1, à Lyon.
- Didier** (Émile), au Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes).
- Duchene** (Gustave), inspecteur des forêts, à Roanne (Loire).
- Falque** (Chaffrey), rue de Lancry, 17, à Paris.
- Faure** (Marius), négociant, à Briançon.
- Faure** (René), pharmacien, conseiller d'arrondissement, à Briançon.
- Garcin** (Jean), propriétaire, à Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes).
- Gauthier** (Jules), maître d'hôtel, à Ville-Vallouise (Hautes-Alpes).
- Giraud**, négociant, Grande-Rue, à Montélimar (Drôme).
- Giraud**, receveur en retraite, à Bourg-d'Oisans (Isère).
- Gorlier**, rue de Turenne, 129, à Paris.
- Guérin** (Octave), docteur en médecine, au Château-Queyras (Hautes-Alpes).
- Guillemin** (Paul), rue Ménétrier, 1, à Lyon.
- Izoard** (Adolphe), capitaine au 124^e régiment de ligne, à Courbevoie (Seine).
- Izoard** (Hippolyte), maître d'hôtel, adjoint au maire du Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes).
- Jouve**, rue de Turenne, 129, à Paris.

- Juge aîné**, maître d'hôtel, à la Grave (Hautes-Alpes).
Juge-Chapuis, rentier, à la Grave (Hautes-Alpes).
Lagier-Bertrand, notaire, ancien président du conseil d'arrondissement, à Ville-Vallouise (Hautes-Alpes).
Laurençon (Léon), député et membre du Conseil général des Hautes-Alpes, à Paris.
Laurent, rue d'Hauteville, 23, à Paris.
Lobin (Hippolyte), constructeur de machines, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Meiffre (Auguste), cité Magenta, 3, à Paris.
Meiffre (Chaffrey), cité Magenta, 3, à Paris.
Merle (François), ancien conseiller général des Hautes-Alpes, boulevard Malesherbes, 52, à Paris.
Mielle (Adolphe), place Saint-Jean, 4, à Lyon.
Moreing (Charles-Algénéor), ingénieur des mines, à l'Argentière (Hautes-Alpes).
Paret (Jules), au lycée, à Lyon.
Pesselon (Henri), sous-ingénieur à la construction des chemins de fer, à Briançon.
Prat aîné, fabricant et maire, à la Salle, près Briançon (Hautes-Alpes).
Puy, percepteur, au Château-Queyras (Hautes-Alpes).
Puy (Philippe), boulevard du Temple, 11, à Paris.
Queyras, maire de la Roche-sous-Briançon (Hautes-Alpes).
Rey (Joseph), professeur au collège, à Briançon.
Reynier (Jean-Jacques), percepteur, à Ville-Vallouise (Hautes-Alpes).
Rome (Auguste), propriétaire, à la Grave (Hautes-Alpes).
Rossignol (Gustave), juge de paix, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).
Rostolland (Henri), au lycée, à Lyon.
Rozan, médecin principal de 1^{re} classe à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris.
Salomon (Joseph), rue Lanterne, 8, à Lyon.
Thomson, préfet de la Loire, à Saint-Etienne (Loire).
Trône (Lucien), chef d'escadron d'artillerie, attaché au ministère de la Guerre, boulevard Saint-Germain, 231, à Paris.
Vagnat (Charles-Auguste), docteur en médecine, à Briançon.
Vignet (Louis), ancien conseiller général, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
Vollaire (Paul), négociant, à Briançon.

SOUS-SECTION D'EMBRUN

FONDÉE EN JUILLET 1875.

BUREAU.

MM. Bayle (Ernest), *président*.
Gouget, *vice-président*.
Guigues (Émile), *secrétaire*.
Guigues (Étienne), *trésorier*.

36 MEMBRES ANCIENS.

Andrieux (Pierre), agent-voyer de l'arrondissement, à Embrun.
Anthoine (Auguste), médecin-vétérinaire, à Embrun (Hautes-Alpes).
Barelle (Vincent), chanoine honoraire, archiprêtre de la cathédrale, à Embrun.
Bayle (Ernest), directeur des domaines, à Gap.
Bayle (Gaston), employé des contributions indirectes, à Annecy.
Benardeau, garde général du reboisement, attaché au ministère de l'Agriculture, à Paris.
Bonniard (Victor), banquier, à Embrun.
Catier (André), sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, à Embrun.
Chancel (Alphonse), ingénieur des ponts et chaussées, à Sedan.
Fargue (Louis), ingénieur du service maritime, cours d'Aquitaine, 67, à Bordeaux.
Ferrary (Maurice), statuaire, rue Linné, 16, à Paris.
Fortoul (l'abbé Adolphe), professeur au petit séminaire, à Embrun.
Gandoulf (Léopold), principal du collège, à Embrun.
Gouget, inspecteur des forêts, à Embrun.
Grosset (Eugène), vérificateur des domaines, à Toulon (Var).
Guérin-Long (Paul), juge d'instruction, à Moulins (Allier).
Guigues (Émile), receveur particulier des finances, à Embrun.
Guigues (Étienne), à Embrun (Hautes-Alpes).
Huentz, inspecteur des douanes, à Embrun.
Izoard (Émile), premier président de la Cour d'appel, cours de Gourgues, à Bordeaux.
Izoard (Jules), rue Louis-le-Grand, 15, à Paris.
Lavalette (de), intendant militaire en retraite, à Guillestre (Hautes-Alpes).
Lointier (Émile), sous-inspecteur des forêts, à Sézanne (Marne).

- Mazelière** (Antoine de la), rue Barbet-de-Jouy, 40, à Paris.
Mazelière (Olivier de la), rue Barbet-de-Jouy, 40, à Paris.
Mourral (Amédée), substitut du procureur de la République, à Gap.
Nevière (Guillaume), négociant, rue Saint-Nizier, à Lyon.
Ollier (Louis), élève au lycée, à Lyon.
Orbain (Léopold), greffier comptable de la Maison Centrale, à Nîmes.
Pavie (François), conseiller général, à Savines (Hautes-Alpes).
Prunières (comte de), conseiller général, à Chorges (Hautes-Alpes).
Rolland (Georges), juge au tribunal, à Embrun.
Roman (Marcellin), notaire, à Embrun.
Salvador de Quatrefages (André), juge d'instruction, à Mantes.
Templier (l'abbé Irénée), professeur au petit séminaire, à Embrun.
Turcan (Victor), agent-voyer, à Briançon.

IV. — SECTION DE BARCELONNETTE

FONDÉE EN AVRIL 1875.

BUREAU.

- MM. Blanc** (Xavier), sénateur, *président d'honneur*.
Pellotier, *président*.
Arnaud, *secrétaire-trésorier*.
Gassier (Aimé), *délégué près de la Direction centrale*.

28 MEMBRES ANCIENS.

- Arnaud** (François), notaire, à Barcelonnette (Basses-Alpes).
Baume (Ferdinand), négociant, 5, Redford street, Windmillstreet, à Manchester (Angleterre).
Bouteille (Oswald), député, à Manosque (Basses-Alpes).
Gaire (Calixte), propriétaire, à Jausiers (Basses-Alpes).
Carrière, sous-inspecteur des forêts, à Digne (Basses-Alpes).
Cornille (Auguste), ancien négociant, à Barcelonnette.
Demontzey, conservateur des forêts, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Donadiou (Émile), employé de banque, à Barcelonnette.
Eysseric (Marcel), ancien magistrat, boulevard de la Madeleine, 32, à Marseille.
Fabre (Fortuné), droguiste, rue de la Verrerie, 15, à Paris.
Faré (H.), ex-directeur général des forêts, rue de Rivoli, 156, à Paris.
Gassier (Adrien), banquier, à Barcelonnette.
Gassier (Aimé), député, boulevard de Strasbourg, 43, à Paris.

- Gassier** (Casimir), propriétaire, à Gréoux (Basses-Alpes).
Gassier (Édouard), conseiller d'arrondissement, à Digne (B.-Alpes).
Gassier (Victor), négociant, à Mexico (Mexique).
Goret (Émile), sous-inspecteur des forêts, à Digne.
Jauffred (Ferdinand), négociant, avenue de Messine, 20, à Paris.
Lachau, président du tribunal, à Barcelonnette.
Louiseau, receveur de l'enregistrement, à Coulonge-sur-Yonne (Yonne).
Pellotier (Charles), greffier du tribunal, à Barcelonnette.
Proal (Bienvenu), commis-greffier, à Barcelonnette.
Reynaud (Alexandre), rentier, rue Drouot, 13, à Paris.
Reynaud (Honoré), conseiller d'arrondissement, à Saint-Paul (Basses-Alpes).
Roman (Théophile), négociant en vins, à Villefranche (Rhône).
Schlumberger, garde général des forêts, à Guebwiller (Alsace).
Vinatier (Félix), notaire, à Méolans (Basses-Alpes).
Wilmart, garde général des eaux et forêts, à Toulouse.

V. — SECTION DE L'ISÈRE

FONDÉE LE 27 AOÛT 1874.

BUREAU.

- MM. Lory** (Charles), professeur de géologie, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, *président honoraire*.
Fernel (Ernest), *président*.
Boscary, *vice-président*.
Morin (Lucien), *vice-président*.
Duhamel (Henry), *secrétaire général*.
Jacquier (Gaston), *secrétaire des séances*.
Viallet (Félix), *trésorier*.
Magnin (Marcel), *archiviste-bibliothécaire*.
Richard-Bérenger, *délégué près de la Direction Centrale*.
Breton (Camille) . . .
Dumolard (Félix) . . .
Giroud (Adolphe) . . .
Papet
Perrin (Félix) . . .
Racapé
Robert (Henri) . . .
Thouvard (Alcide) . . .
- } *administrateurs.*

MEMBRE HONORAIRE.

Lory (Charles), doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, professeur de géologie, rue Pertuisière, 8, à Grenoble.

105 MEMBRES ANCIENS.

Arduin (Alfred), place Vaucanson, 2.

Barnier, ancien conducteur des ponts et chaussées, cours Berriat, 60.

Basson (Francisque), cercle du Manège, rue de Lodi, à Saint-Étienne (Loire).

Benez (M^{me} Esther), quai d'Ivry, 27, à Ivry-sur-Seine (Seine).

Bergés (Aristide), ingénieur civil, manufacturier, à Lancey (Isère).

Besson, hôtel de l'Europe, place Grenette.

Beylié (Jules de), rue Lesdiguières, 24.

Bibesco (prince Alexandre), boulevard Saint-Michel, 73, à Paris.

Boissière (de la), inspecteur principal du chemin de fer de P.-L.-M., à Lyon.

Boiton, géomètre forestier, rue Brocherie, 6.

Bon, ancien banquier, propriétaire aux Granges, à Grenoble.

Boscary, conseiller à la Cour d'appel, rue Malakoff, 11.

Bourdon (Édouard), lieutenant au 75^e de ligne, à Gap.

Brassaud (René), receveur de l'enregistrement, à Montfaucon-du-Velay (Haute-Loire).

Breton (Camille), fabricant de papiers, au Pont-de-Claix (Isère).

Breton (Daniel), au Pont-de-Claix (Isère).

Breton (Félix), colonel du génie en retraite, Porte-de-France.

Buquin, notaire, rue de la Liberté, 3.

Carrière (Henri), négociant, Porte-de-France.

Cassard (Jules), teinturier en peaux, rue du Faubourg-Très-Cloître, 37.

Cerutti (Joseph), opticien, rue Montorge.

Chaboisseau (l'abbé), à Gières, par Grenoble (Isère).

Chaper (Eugène), rue Villars.

Charpenay (Eugène), rue Sainte-Claire, 5, à Grenoble.

Clappier (Félix), rue des Alpes, 4.

Collingwood Marshall (J.), rue du Progrès, 14, à Bruxelles.

Comte (Léon), externe à l'Hôtel-Dieu, chez M. Barginet, notaire, rue Saint-André.

Dècle (Lionel), rue Condorcet, 38, à Paris.

Deront (M^{me} Octavie), rue Joseph-Chanrion, 7.

- Descos**, contrôleur des contributions, rue Chenoise, 9.
Douare, avoué, place Sainte-Claire, 8, à Grenoble.
Dugueyt (Henri), à Virieu (Isère).
Dugueyt (Stéphane), au château de la Brunerie, près de Voiron (Isère).
Duhamel (Henry), à Gières, par Grenoble.
Dumolard (Félix), rue Moidieu, 1.
Durand (Louis), propriétaire, à Pradines, par le Coteau (Loire).
Dutruc (Romain), propriétaire, à Saint-Marcellin (Isère).
Faure (l'abbé), supérieur du petit séminaire du Rondeau, à Grenoble.
Fernel (Ernest), maire, à Claix (Isère).
Gaché (Auguste), docteur en médecine, quai Claude-Brosses, 1.
Gallet (Maurice), rue d'Hauteville, 38, à Paris.
Gariod (Henry), procureur de la République, à Saint-Étienne (Loire).
Gervais (Prosper), Grande-Rue, 29, à Montpellier.
Giroud (Adolphe), professeur à l'École de médecine, quai de l'Île-Verte.
Goodridge (James), négociant, à Montfleury (Isère).
Grattier (Alexandre), librairie Maisonville et C^{ie}, Grande-Rue.
Gros (Gabriel), rue Sainte-Hélène, 33, à Lyon.
Guignonnet (Louis), rue Lafayette, 14.
Guirimand (Jules), avoué, rue de la Madeleine, 5.
Hermil (Gaétan), docteur en médecine, rue Sainte-Claire, 7.
Jacquier (Gaston), propriétaire, à Gières, par Grenoble (Isère).
Jore (Auguste), à Saint-Ismier, près Grenoble (Isère).
Jullien (Joseph), substitut du procureur de la République, place de Gordes, 4.
Juvin, docteur en médecine, porte Saint-Laurent.
Labrousse (Pierre), quai Xavier-Jouvin, 15.
Lahaye (Louis-Charles), avoué, rue de Condé, 49, à Clermont (Oise).
Lahaye (M^{me}), rue de Condé, 49, à Clermont (Oise).
Leblanc (Victor), à la Tronche, près Grenoble (Isère).
Léon, photographe, rue Lafayette.
Magnin (Marcel), quai de la République, 11.
Maisonville (Fritz), imprimeur-libraire, rue du Quai, 8.
Maisonville (Jules), imprimeur-libraire, rue du Quai, 8.
Marion-Sirand, propriétaire, à Veurey (Isère).
Matussière (Louis) fils, manufacturier, à Domène (Isère).
Monléon (Paul de), rue de Bréa, à Menton (Alpes-Maritimes).
Monteynard (marquis Louis-Humbert de), au château de Tencin (Isère).
Morin (Lucien), professeur au lycée, rue de Bonne, 5.

- Moyrand** (Alfred), banquier, Grande-Rue, 5.
Moyrand (Paul), banquier, Grande-Rue, 5.
Papet (Édouard), avocat, place du Lycée, 2.
Paquet, propriétaire, à Saint-Pierre-d'Entremont (Isère).
Paxmann (Adhémar), rue Servan, 10.
Paxmann (D.-C.), maison Ed. Jonniaux, rue des Longs-Chariots, à Bruxelles.
Périer (Georges), rue Saint-Jacques, 2.
Péronnet (Charles), rue de la Manutention, 5.
Perrin (Félix), Grande-Rue, 5.
Piollet (Adrien), ancien président de Chambre à la Cour, rue de la Paix.
Racapé, sous-inspecteur des forêts, rue de la Pépinière, 8.
Raffin, comptable, maison Charpenay et C^{ie}, Grande-Rue.
Raffin (Marius), banquier, à Pontcharra (Isère).
Rallet (Alphonse), rue de la Liberté, 3.
Ravinet (Honoré), avocat, à Saint-Genis-Pouilly (Ain).
Raymond (Marcel), rue Lesdiguières, 22.
Renaud (Louis), avenue de la Gare, 2.
Renéville (comte de), propriétaire, rue des Casernes-de-Bonne.
Richard-Bérenger, membre du Conseil général de l'Isère, propriétaire, à Mens (Isère), et quai Voltaire, 29, à Paris.
Ripert (l'abbé), rue Brocherie, 4, à Grenoble.
Ritter (café Cartier), place Grenette.
Robert (Henri), fabricant de liqueurs, rue de France.
Roussy, propriétaire, à Gières, par Grenoble (Isère).
Saint-Ferriol (vicomte Emmanuel de), ministre plénipotentiaire, rue de la Paix, 4.
Sardin (Jules), agent-voyer, à Saint-Geoire (Isère).
Saul (Eugène), notaire, à Saint-Egrève, près Grenoble (Isère).
Servan (Octave), à Romans (Drôme) et place Grenette, 8, à Grenoble.
Terray (Alphonse), rue Villars, 7.
Thibaud (Paul), avocat, rue Créqui, 20.
Thouvard (Alcide), hôtel de la Poste, rue des Alpes, 2.
Tirloir (Albert), rue du Quai, 8.
Trillat, hôtel Monnet, place Grenette.
Vagnat (Louis), artiste-peintre, rue de France, 10.
Vallon (Antonin), à Bourg-du-Péage (Drôme).
Vaure (Raoul du), rue Villars, 9.
Vellot (Charles), rue Sainte-Claire, 7.
Viallet (Félix), ingénieur-constructeur, avenue de la Gare.
Vincent (Henri), maison Taulier, Porte de France, à Grenoble.

20 MEMBRES DE 1881.

- Allard**, docteur en médecine, rue du Quai, 6.
Allotte de la Fuÿe, capitaine du génie, au fort de Vincennes (Seine).
Bailly, notaire, à Voiron (Isère).
Barjon (Victor), à Moirans (Isère).
Bertholet fils, papetier, à Voiron (Isère).
Blanchet (Hector), place de la Halle, à Grenoble.
Brunier (Amédée), rue Cornélie-Gémond, 3.
Coolidge (W.), membre de l'Alpine Club, Magdalen college, à Oxford (Angleterre).
Dumolard (Louis), porte de France.
Fontanille (Raphaël), avocat, à Valence (Drôme).
Gère (abbé), directeur de l'École Fénelon, rue de Lisbonne, 8, à Paris.
Jourdan (Alexandre), rue Saint-Jacques, 4, à Grenoble.
Laforte (de), à Theys (Isère).
Lhuinte (Cyprien), rue des Clercs, 10.
Masimbert, avocat, rue Bayard, 2, à Grenoble.
Nicollet (Gabriel), avocat, rue Saint-Jacques.
Roy, professeur d'histoire au lycée, rue du Lycée, 11.
Reynier (Auguste), rue de France, 2.
Ruzard, avoué, à Valence (Drôme).
Villon (abbé), professeur à l'externat Notre-Dame.

VI. — SECTION D'URIAGE

FONDÉE LE 1^{er} JANVIER 1877.

BUREAU.

- MM. **Doyon**, *président*.
Guillermond (Ferdinand), *secrétaire-trésorier*.
Nérot (James), *délégué près de la Direction Centrale*.

22 MEMBRES ANCIENS.

- Barker** (Frédéric), rue Taitbout, 81, à Paris.
Basset, à Uriage (Isère).
Bernon (J. de), rue des Saints-Pères, 3, à Paris.
Brun (Alphonse), à Uriage.

- Chabert** (Jean), à Uriage.
Chavassieux (Émile), à Uriage.
Dalmas, place du Change, 5, à Marseille.
David, à Uriage.
Doyon (Adrien), à Uriage.
Grandval (Alphonse), cours Pierre-Puget, 53, à Marseille.
Guillermond (Ferdinand), pharmacien, à Uriage.
Kœchlin (Ferdinand), à Sainte-Adresse, au Havre (Seine-Inférieure).
Monnet, à Uriage.
Narbonne-Lara (marquis de), rue de Rivoli, 236, à Paris.
Nérot (James), rue de l'Université, 16, à Paris.
Ornano (comte d'), rue Marbeuf, 66, à Paris.
Platel (Louis), à Uriage.
Prince (Joseph), à Uriage.
Reymond, à Uriage.
Robin (Alexandre), à Uriage (Isère).
Sacy (Sylvestre de), conseiller référendaire à la Cour des comptes, à Bellevue (Seine-et-Oise).
Saint-Ferriol (comte Gabriel de), lieutenant au 12^e hussards, à Pontivy (Morbihan).

VII. — SECTION DE LA SAVOIE

307 MEMBRES.

BUREAU.

- MM.** **Anières** (Charles de Gantelet d') (sous-sections de Chambéry, d'Annecy et de Rumilly), *président*.
Ruphy (Gustave) (sous-section d'Annecy). } *vice-présidents*.
Brachet (Léon) (s.-sect. d'Aix-les-Bains). }
Descostes (François) (sous-sections de Chambéry et de Rumilly), *secrétaire*.
Mailland (sous-section d'Aix-les-Bains), *trésorier*.
Boch (sous-section d'Annecy) }
Loche (comte de) (sous-section d'Aix). . } *administrateurs*.
Salteur de la Serraz (marquis) (sous-section de Chambéry). }
Tissot (sous-section d'Annecy) }

SOUS-SECTION DE CHAMBÉRY

FONDÉE LE 10 NOVEMBRE 1874.

BUREAU.

- MM.** Martin-Franklin (Jean), *président*.
Bérard (Louis), *vice-président*.
Brossard de Corbigny, *vice-président*.
Descostes (François), *secrétaire général*.
Raymond (Émile), *secrétaire adjoint*.
Usannaz-Joris, *secrétaire adjoint*.
Duclos (Eugène), *trésorier*.
Domenge (Joseph), *trésorier adjoint*.
Jussieu (Alexis de), *bibliothécaire*.
Janvier, *bibliothécaire adjoint*.
Barbe (Auguste) . . . }
Coppier (Joseph) . . . } *administrateurs*.
Dumas (Jules) . . . }
Perrin (André) . . . }
Bochet, *délégué près de la Direction centrale*.

MEMBRE HONORAIRE.

Lory (Charles), doyen de la Faculté des sciences de Grenoble.

152 MEMBRES ANCIENS.

- Alexandry** (baron Frédéric d'), sénateur, conseiller général de la Savoie, à Chambéry, et rue Duphot, 8, à Paris.
Alexandry (baron Lucien d') fils, à Chambéry.
Anières de Gantelet (Charles d'), au château d'Hauteville, près de Rumilly (Haute-Savoie).
Antoniox (Charles), banquier, à Chambéry.
Auzias-Turenne, président de chambre à la Cour d'appel, à Chambéry.
Avet (le général comte Henri), de l'État-major général de l'armée italienne, à Florence (Italie).
Aÿmonier (Charles-François), notaire, au Châtelard (Savoie).
Balmain (Joseph), propriétaire, à Maltaverne (Savoie).
Barbe (Auguste), maire de Saint-Alban (Savoie).
Barbier (Victor), président de l'Académie de Savoie, à Chambéry.
Barbier-Lamey (M^{me}), à Chambéry.

- Bartesago** (Frédéric), opticien, à Chambéry.
Bebert (François), pharmacien, à Chambéry.
Beer, inspecteur des lignes télégraphiques, à Clermont-Ferrand.
Bel (Jean-Baptiste), avocat, à Chambéry.
Benoist (baron de), chef d'escadron au 6^e dragons, à Joigny (Yonne).
Bérard (Louis), avocat, à Chambéry.
Berger, conseiller d'État, rue Miromesnil, 59, à Paris.
Berlié (Angel), directeur de la succursale de la Banque de France, à Chambéry.
Bidal, notaire, maire de Saint-Genix (Savoie).
Bloch, avocat général à la Cour d'appel, à Chambéry.
Bochet (Henri), inspecteur des mines, à Paris.
Boigne (comte Ernest de), au château de Buisson-Rond, près de Chambéry (Savoie).
Boigne (comte Eugène de), à Chambéry.
Borson (Francis), général de brigade, à Lyon.
Bottero (Albert), imprimeur, membre de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
Bourgeois (Jacques), avocat, à Chambéry.
Briard (Emmanuel), docteur en droit, rue des Carmes, 26, à Nancy.
Briot (Félix), sous-inspecteur des forêts, à Chambéry.
Briquet (Moïse), cité, 4, à Genève.
Brossard de Corbigny (L.), conservateur des forêts, à Chambéry.
Burnier (François), avoué, à Chambéry.
Cazalis (Henri), docteur-médecin, à Aix-les-Bains, et rue Notre-Dame-de-Lorette, 51, à Paris.
Cellière (Joseph), conducteur des ponts et chaussées, à Chambéry.
Chaboud (Francis), vice-président du tribunal, à Chambéry.
Charlet (M^{me}, née Straton), à Chamonix (Haute-Savoie).
Chaulin-Mercier (Georges), procureur de la République, à Corbeil.
Chavanne (comte Arthur de la), étudiant, à Chambéry.
Chavanne (comte Victor de la), étudiant, à Chambéry.
Chevallay (Alexandre), brasseur, à Chambéry.
Choulot (comte Paul de), ancien lieutenant-colonel, à Bourges (Cher).
Christiani de Ravaran (comte), capitaine au 14^e bataillon de chasseurs à pied, à Chambéry.
Combes (Adrien), inspecteur des forêts, à Chambéry.
Coppier (Joseph), avocat, à Chambéry.
Costa de Beauregard (marquis Albert), à Chambéry.
Costa de Beauregard (comte Jocelin), à Chambéry.
Costa de Beauregard (comte Paul), ancien officier de marine, à Chambéry.

- Costigliole** (comte Albert Crotti di), au château de la Bauche (Savoie).
Dardel (Fr.), propriétaire de l'hôtel de l'Europe, à Chambéry.
Dénarié (Gaspard), docteur-médecin, à Chambéry.
Descostes (François), avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Savoie, à Chambéry.
Domenge (Joseph), directeur de la Société des eaux minérales de Challes, à Chambéry.
Duc (Emile), capitaine du génie dans l'armée italienne, à Casal (Italie).
Duclos (Eugène), directeur de la Caisse commerciale, à Chambéry.
Duclos (M^{lle} Mathilde), à Chambéry.
Dumas (Jules), docteur-médecin, maire de Chambéry.
Duverger de Saint-Thomas (comte Henri), receveur particulier, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Duvernay (François), entrepreneur, à Chambéry.
Favier (Joseph), banquier, à Chambéry.
Favier du Noyer (baron Frédéric), maire de la Motte-Servolex (Savoie).
Favier du Noyer (baron Max), propriétaire, à Chambéry.
Favry, inspecteur des douanes, à Lille.
Fernex de Montgex (comte Régis), avocat, à Chambéry.
Ferrand (l'abbé Claude-Antoine), professeur au Pont-de-Beauvoisin (Savoie).
Fivel (Charles), à Chambéry.
Forest (Charles), conseiller général de la Savoie, à Chambéry.
Foulon (Camille), à Mézières (Ardennes).
Fournés (marquis de), rue Barbet-de-Jouy, 21, à Paris.
Frenoy, docteur en médecine, à Aix-les-Bains (Savoie).
Frenoy (Georges), avocat, rue de Rennes, 59, à Paris.
Gabet (Antoine), avocat, à Chambéry.
Gallet (Albert-Eugène), capitaine du génie dans l'armée italienne, à Bologne (Italie).
Garets (vicomte Jacques des), propriétaire, à Saint-Béron (Savoie).
Gotteland (Antoine), conseiller à la Cour d'appel, à Chambéry.
Goybet (Laurent), avocat général, à Monaco (Alpes-Maritimes).
Goybet (Pierre), avocat, conseiller général, à Chambéry.
Guilland (Jean), docteur en médecine, à Aix-les-Bains.
Guilland (Michel), avocat, à Chambéry.
Guinard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chambéry.
Henry (Victor), à Chambéry.
Isaia (César), avocat, président de la section de Turin du C. A. I., à Turin (Italie).

- Janvier**, caissier de la Banque de France, à Chambéry.
- Jussieu** (Alexis de), archiviste du département, membre de l'Académie de Savoie, à Chambéry.
- Lachenal**, entrepreneur, à Chambéry.
- Lafeuillade** (Gaston), capitaine au 6^e dragons, à Joigny (Yonne).
- Laracine** (Édouard), conseiller à la Cour d'appel, à Chambéry.
- Levavasseur** (Théodoric), inspecteur des douanes, à Blaye (Gironde).
- Lidonne** (de), capitaine au 4^e dragons, à Chambéry.
- Lobinhes**, conseiller à la Cour d'appel, à Chambéry.
- Lyonne** (Victor), employé de banque, à Chambéry.
- Maison** (Joseph), banquier, au Châtelard (Savoie).
- Marchand** (Henri), notaire, président de la Société d'histoire naturelle de Chambéry.
- Maréchal** (B.), avocat, à Chambéry.
- Mareschal** (Laurent), avocat, à Chambéry.
- Martelli** (chevalier A.-E.), membre de la Direction du Club Alpin Italien, à Turin (Italie).
- Martinel** (Gustave, baron de), à Chambéry.
- Martin-Franklin** (Ernest), vice-amiral dans la marine italienne, aide de camp de S. M. le roi d'Italie, à Rome (Italie).
- Martin-Franklin** (Jean), ancien capitaine du génie, à Chambéry.
- Melcot**, procureur général à la Cour d'appel, à Chambéry.
- Ménabréa** (marquis Louis-Frédéric), de Chambéry, général du génie, ancien ministre, sénateur, ambassadeur d'Italie à Londres.
- Ménabréa** fils (comte Charles), attaché d'ambassade, à Rome (Italie).
- Michon** (Maxime), sous-lieutenant au 6^e dragons, à Joigny (Yonne).
- Milleret de Brou** (baron Emmanuel), rue des Marronniers, 18, à Paris.
- Millioz** (Jean), conseiller général, aux Échelles (Savoie).
- Millioz** (Joseph), conseiller d'arrondissement, à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).
- Monestés** (Gustave), caissier de la banque de la Chavanne, à Chambéry.
- Mont-Réal** (Auguste), colonel d'infanterie en retraite, à Albertville (Savoie).
- Morand** (l'abbé Laurent), curé de Maché, à Chambéry.
- Mossière**, agent d'affaires, à Chambéry.
- Oncieu de la Bâthie** (comte Victor d'), à Chambéry.
- Ostermeyer** (Charles), directeur de la culture et des magasins des tabacs, à Chambéry.
- Pachod** (Victor), ingénieur du matériel des chemins de fer méridionaux d'Italie, à Rimini (Italie).

- Patek-Prawdzic** (comte Léon de), propriétaire, à Chambéry.
Péan-Lacroix, inspecteur des domaines, à Blois (Loir-et-Cher).
Pélax (François), architecte, à Chambéry.
Perrin (André), libraire, membre de l'Académie de Savoie, conservateur du musée de Chambéry.
Peruzzi (Ubalдино), député, à Florence (Italie).
Pissard (Jean), avocat, à Saint-Julien (Savoie).
Ponnet, étudiant, à Chambéry.
Poussielgue, chef de bataillon en retraite, à Belmont-Tramonet (Savoie).
Pravaz (Prime), employé des douanes, rue de la Citadelle, à Calais.
Python (Victor), banquier, à Chambéry.
Raybaud-Trenquier (Adrien), à Arles (Bouches-du-Rhône).
Raymond (Émile), avocat à la Cour d'appel, à Chambéry.
Regard de Villeneuve (comte Joseph de), au château de Villeneuve, près de Chambéry.
Revel (Alfred), étudiant, à Chambéry.
Revel (Joseph-Samuel), architecte, à Chambéry.
Revel (M^{lle} Marie), à Chambéry.
Reverchon-Chamussy, directeur de l'établissement thermal, à la Bauche (Savoie).
Rey (Émile), avocat, à Chambéry.
Reynaud (Léon), maître d'hôtel, à Chambéry.
Roë, premier président à la Cour d'appel, à Chambéry.
Roissard (Charles), avocat, maire de Chambéry.
Rosset (Amédée), avocat, à Chambéry.
Rosset (Joseph), général d'artillerie dans l'armée italienne, à Turin.
Rosset de Tours (Hippolyte), avocat, à Chambéry.
Royer-Gollard (Paul), avocat, rue des Écoles, 46, à Paris.
Salteur de la Serraz (marquis Ernest), au château de la Serraz, près de Chambéry.
Séverin (Victor), commis principal à la direction des contributions indirectes, à Chambéry.
Sonis (Albert de), sous-lieutenant au 6^e dragons, à Joigny (Yonne).
Souvestre (E.), capitaine au 14^e bataillon de chasseurs à pied, à Chambéry.
Tardy (Joseph), rentier, à Chambéry.
Ternengo (comte de), ancien officier de l'armée sarde, à Chambéry.
Tiollier (Antoine), négociant, à Chambéry.
Tochon (Gabriel), clerc de notaire, à Chambéry.
Tournier (François), percepteur, à Alby (Haute-Savoie).
Turrel, clerc de notaire, à Chambéry.

Usannaz-Joris (Régis), avocat, à Chambéry.
Vaccary (Charles), docteur en médecine, à Chambéry.
Vignot (Charles), rue Malesherbes, 23, à Paris.
Vuillerme (Louis), juge au tribunal de commerce, à Chambéry.
Wautot (Émile), arpenteur forestier, à Chambéry.

1 MEMBRE DE 1881.

Modoni (Antoine), directeur de la section de Bologne du C. A. I., à Bologne (Italie).

SOUS-SECTION D'AIX-LES-BAINS

FONDÉE LE 25 NOVEMBRE 1874.

BUREAU.

MM. Blanc (Léon), *président*.
Loche (Jules, comte de), *vice-président*.
Mottet (Joseph), *secrétaire*.
Mailland (Pierre), *trésorier*.
Bertier (Francis). . . . } *administrateurs*.
Grisard (Blaise-Henry). }

33 MEMBRES ANCIENS.

Bernascon (Jean-Marie), maître d'hôtel, à Aix (Savoie).
Bertier (Francis), médecin, à Aix.
Blanc (Léon), médecin, à Aix.
Blanchard (Francis), propriétaire, à Brison-Saint-Innocent (Savoie).
Blanchard (Joseph), propriétaire, à Brison-Saint-Innocent.
Bolliet (Antoine), négociant, à Aix.
Bolliet (Philibert), cafetier, à Aix.
Bonna (Paul), entrepreneur, à Aix.
Brachet (Léon), médecin, à Aix.
Brun (Georges), photographe, à Aix.
Chaboud (Louis), médecin, à Aix.
Degallion (Barthélemy), propriétaire, à Aix.
Domenget (Ernest), propriétaire, à Aix.
Duvernay (Joseph), pharmacien, à Aix.
Grisard (Blaise-Henry), architecte, à Aix.
Guibert (Étienne), maître d'hôtel, à Aix.
Guichet (Philibert), maître d'hôtel, à Aix.
Guilland (Louis), médecin, à Aix.

- Helme** (Louis), maître d'hôtel, à Aix.
Laplace (Jean-Baptiste), maître d'hôtel, à Aix.
Legrand (Maximin), médecin, à Aix, et rue de Grenelle, 39, à Paris.
Loche (comte Jules de), propriétaire, à Grésy-sur-Aix (Savoie).
Mailland (Pierre), notaire, à Aix.
Malfilatre, à Saint-Gilles (Gard).
Monticelli (marquis Jean-Baptiste de), à Gênes (Italie).
Mottet (Alphonse), maire d'Aix.
Mottet (Joseph), rentier, à Marlioz (Savoie).
Petit (Joseph), médecin, à Aix.
Rebaudet (Claudius), propriétaire, à Aix.
Renaud (Camille), maître d'hôtel, à Aix.
Ronzière, bijoutier, à Aix.
Rumilly (Antoine), propriétaire, à Yenne (Savoie).
Tavernier (Jean-Antoine), négociant, à Aix.

SOUS-SECTION D'ANNECY

FONDÉE LE 13 NOVEMBRE 1874.

BUREAU.

- MM. Dunant** (Camille), *président*.
Ruphy (Gustave), *vice-président*.
Carron (Jacques), *secrétaire*.
Crettet (Victor), *secrétaire adjoint*.
Mangé (Auguste), *trésorier*.
Bovier (Ernest), *trésorier adjoint*.
Boch (Louis) }
Dunand (Alexis) } *administrateurs*.
Nanche (Isidore) }
Rey, docteur }

107 MEMBRES ANCIENS.

- Agnellet** (François), à Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie).
Agnellet (Jean), à Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie).
Alberti (Joseph), entrepreneur, à Annecy.
Anières de Gantelet (Charles d'), au château d'Hauteville, près Rumilly (Haute-Savoie).
Anières de Sales (comte Paul d'), au château de Metz, près d'Annecy (Savoie).
Aussedat (Jean), manufacturier, à Cran, près d'Annecy (Savoie).

- Barut** (Jules), conducteur des ponts et chaussées, à Annecy.
Bergier (Alphonse), négociant, à Annecy.
Béatrix (Jules), banquier, à Annecy.
Béatrix (Pierre), banquier, à Annecy.
Blanchet (Janus), caissier de la Caisse d'épargne, à Annecy.
Bloume (Eugène), élève à l'École normale, rue d'Ulm, 45, à Paris.
Boch (Louis), architecte, à Annecy.
Bœswilwald (Charles-Théodore), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Soissons (Aisne).
Boislinard (Louis-Charles de), directeur des contributions directes, à Annecy.
Bouchet (Pierre), négociant, à Annecy.
Bouvard (Joseph), avoué, à Annecy.
Bovier (Ernest), greffier, à Annecy.
Brunier (Félix), avocat, à Annecy.
Cabaud (Paul), peintre, à Annecy.
Calligé (Alphonse), avocat, à Faverges (Haute-Savoie).
Carron (Jacques), avocat, à Annecy.
Charvin (Félix), juge au tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Chaumontel (Louis), sénateur, avocat, maire d'Annecy et président du Conseil général de la Haute-Savoie, rue Fontaine-Saint-Georges, 1, à Paris.
Cornet (Simon-Frédéric-Alfred), inspecteur d'Académie, à Annecy.
Crettet (Victor), à Annecy.
Guillery (Léon), maître d'hôtel, à Thônes (Haute-Savoie).
Davy de Chavigné (Henri), directeur du haras, à Annecy.
Déchêne (Jean), caissier de la Société Générale, à Annecy.
Decoux (Claude), négociant, à Annecy.
Delastre (André), fabricant de chaux et ciment, à Virieu-le-Grand (Ain).
Delastre (Philippe), fabricant de chaux et ciment, à Virieu-le-Grand (Ain).
Dénarié (Eugène), architecte diocésain, à Annecy.
Dépollier (Joseph), imprimeur, à Annecy.
Derossi (Pierre), représentant de la maison Cinzano de Turin, à Annecy.
Domenjoud (Henri), percepteur, à Annecy.
Dubuisson (Édouard), à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).
Duchesne (François), agent-voyer, à Annecy.
Dufour (Jean-Pierre), à la villa Mottay, près d'Évian-les-Bains (Haute-Savoie).

- Dumont** (Fernand), propriétaire, à Boège (Haute-Savoie).
Dunand (Alexis), à Annecy.
Dunand (Auguste), à Annecy.
Dunand (Louis), maire, à Pringy (Haute-Savoie).
Dunant (Camille), conseiller de préfecture, à Annecy.
Duparc (Claude-Marie), docteur en médecine, à Annecy.
Duparc (Léonce), avocat, à Annecy.
Falletti (Eugène), entrepreneur de travaux publics, à Annecy.
Fésigny (Hector de), propriétaire, maire de Veyrier, près d'Annecy (Haute-Savoie).
Fontanel (Félix), négociant, à Annecy.
Fournier (Auguste), négociant, à Annecy.
Fournier (Edouard), négociant, à Annecy.
Fournier (François), négociant, à Annecy.
Fournier (Prosper), négociant, à Annecy.
Girod (Louis), avocat, à Angers.
Grivaz (Francisque), avocat, juge au tribunal de Saint-Julien (Haute-Savoie).
Grosriez (Albéric du), préfet de la Haute-Savoie, à Annecy.
Koziorowicz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Annecy.
Lachenal (Adolphe), pharmacien, à Annecy.
Laeuffer (Émile), manufacturier, à Annecy.
Laeuffer (Eugène), à Annecy.
Laeuffer (Frédéric), manufacturier, à Annecy.
Laeuffer (Frédéric), à Veyrier, près d'Annecy, et quai du Louvre, 28, à Paris.
Laeuffer (George), à Veyrier, près d'Annecy, et quai du Louvre, 28, à Paris.
Laeuffer (Jean), manufacturier, à Pont (Italie).
Lajeanne (Gustave), employé du télégraphe, à Annecy.
Lazies (Jean-Omer), médecin-vétérinaire, à Annecy.
Lheureux (Jules), ingénieur, à Nantes.
Livet (baron Hippolyte de), au château de Monthoux, près d'Annecy (Haute-Savoie).
Machard (Henri), avocat, à Annecy.
Maison (Émile), homme de lettres, à Valence (Drôme).
Mangé (Auguste), architecte de la ville d'Annecy.
Mathieu (Jean), à Annecy.
Mermillod (Francisque), garde-mines, à Annecy.
Moret (Joseph), greffier du tribunal, à Bonneville (Haute-Savoie).
Moron (Camille), ingénieur des ponts et chaussées, à Annecy.
Moutier (Abel), propriétaire, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).

- Nanche** (Isidore), dentiste, à Annecy.
Offenhæuser (Charles), négociant, à Zofingue, canton d'Argovie (Suisse).
Orlyé (Emmanuel d'), à Annecy.
Orlyé (Philibert d'), notaire, à Annecy.
Philippe (Félix), négociant, à Lyon.
Philippe (Jules), député de la Haute-Savoie, à Annecy, et rue de Rennes, 139, à Paris.
Pichollet (Louis), receveur municipal de la ville d'Annecy.
Pissard (Charles-Eugène), secrétaire de la mairie d'Annecy.
Pochet (Marcel), conseiller de préfecture, à Annecy.
Poulet (Baptistin), propriétaire, maire de Talloires, près d'Annecy.
Ract-Madoux (Louis), ingénieur, à Annecy.
Replat (Ernest), avoué près le tribunal d'Annecy.
Revon (Louis), conservateur du musée d'Annecy.
Rey (François), docteur-médecin, à Annecy.
Rochette (Édouard de), banquier, à Annecy.
Rollier (Joseph), notaire, à Annecy.
Roussy de Sales (comte de), conseiller général, au château de Thorens (Haute-Savoie).
Rulland (Auguste), négociant, à Béziers (Hérault).
Ruphy (Auguste), propriétaire, à Annecy.
Ruphy (Gustave), à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).
Sales (Auguste), directeur de l'usine à gaz d'Annecy.
Schitz (Robert), chef de comptabilité à la succursale de la Banque de France, à Grenoble.
Simon (Charles), employé à la préfecture, à Annecy.
Taine (Hippolyte), littérateur, à Menthon, près d'Annecy (Haute-Savoie).
Terrier (François), notaire, à Reignier (Haute-Savoie).
Terrier (Pierre), à Annecy.
Tissot (Eugène), ingénieur, à Annecy.
Tocancier (Jules), directeur de la Société de l'Union de l'épargne française, boulevard Saint-Germain, 189, à Paris.
Tochon (François), avoué, à Annecy.
Vallin (Marius), architecte, à Annecy.
Vulliet (Amédée), clerc de notaire, à Annecy.

1 MEMBRE DE 1881.

- Mugnier** (Auguste), horloger, à Annecy.

SOUS-SECTION DE RUMILLY

FONDÉE LE 20 JUIN 1875.

BUREAU.

- MM. Anières de Gantelet** (Charles d'), président de la section de Savoie, *président d'honneur*.
Ginet de Mortairy, *président*.
Ducret (Noël), *trésorier*.
La Ravoire (Charles), *administrateur*.

13 MEMBRES ANCIENS.

- Anières de Gantelet** (Charles d'), au château d'Hauteville, près de Rumilly (Haute-Savoie).
Carlnoz, docteur-médecin, à Rumilly (Haute-Savoie).
Descostes (François), avocat à la Cour d'appel de Chambéry, secrétaire de la section savoyarde du Club Alpin Français.
Ducret (Léon), banquier, à Rumilly.
Ducret (Noël), banquier, à Rumilly.
Ginet de Mortairy (Claudius), rentier, à Rumilly.
Grenaud de Chitry (comte de), au château de Chitry, près Rumilly (Haute-Savoie).
Jacquier (Michel), clerc de notaire, à Rumilly.
La Ravoire (Charles), notaire, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, à Rumilly.
Magnin (Émile), propriétaire du café et du cercle de l'Hôtel-de-Ville, à Rumilly.
Mouxy (Claudius de), receveur municipal, à Rumilly.
Perret d'Angloz (Jean-Claude), receveur des postes, au Biot (Haute-Savoie).
Thioulouse, négociant, à Rumilly.
-

VIII. — SECTION DE LYON

FONDÉE LE 1^{er} JANVIER 1875.

SIÈGE SOCIAL: quai de Retz, 6, à Lyon.

BUREAU.

MM. Lortet (Louis), *président*.

Bianchi (Auguste) . . .

Mital (Jérôme) . . . } *vice-présidents*.

Vignet (Louis) . . . }

Fabre (Joanny), *secrétaire général*.

Sestier (Maximin), *secrétaire des séances*.

Darnat (Pierre), *secrétaire adjoint*.

Montaland (Joseph), *trésorier*.

Aniel (Ernest), *archiviste-bibliothécaire*.

Augerd (Victor)

Berger (Jacques)

Berlioux (Étienne)

Chantre (Ernest)

Chappet (Prosper)

Chauveau (Auguste)

Chifflet (abbé)

Gaudin (Émile)

Guillemin (Paul)

Jarrige (Adolphe)

Perret (Emmanuel)

Reymond (Ferdinand)

conseillers.

MEMBRE HONORAIRE.

Guillemin (Paul), président de la S.-S. de Briançon.

446 MEMBRES ANCIENS.

Aclocque (Fernand), lieutenant d'artillerie, rue de la Barre, 8.

Albert (Jacques), rue de la République, 47.

Alby (Georges), au 40^e de ligne.

Ambert (A.), ingénieur civil, cours des Chartreux, 29.

André (Francisque), cours Morand, 37.

Anglés (Paul), avoué près le tribunal civil, rue de la République, 28.

- Aniel** (Ernest), professeur au lycée de Lyon, rue Malesherbes, 13.
Araud (Auguste), rue du Bât-d'Argent, 17.
Aubert, docteur en médecine, rue Bourbon, 33.
Aucher (Albert), rue Halévy, 14, à Paris.
Audibert (Charles), professeur agrégé à la Faculté de droit.
Audras (Sainte-Marie), place Morand, 10.
Augerd (Victor), vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain).
Averly (Georges), rue des Remparts-d'Ainay, 20.
Azemard (Samuel), à Ganges (Hérault).
Bachelard (Jean), employé de commerce, rue de la République, 28.
Bachelu (Louis), ingénieur civil, rue de l'Hôtel-de-Ville, 49.
Bagard de Louvières (marquis Frédéric de), chez M. Gabet, agent de change, rue Neuve, 32.
Bajard (J.), rue des Remparts-d'Ainay, 17.
Ballantant (Francisque), fondé de pouvoirs à la Société Lyonnaise, rue des Remparts-d'Ainay, 9.
Barbezat (Paul-Henri), marchand de soie, rue Désirée, 14.
Baron (Henri), rue de Sèze, 52.
Baron (Jules), place de la Miséricorde, 3.
Barral (Paul), rue de la République, 1.
Bastergue (Dominique), rue Mulet, 5.
Baud, notaire, place des Squares, 1.
Bauron (abbé Pierre), professeur à l'Institution des Minimes, place des Minimes.
Baux (Jules), avocat, à Bourg (Ain).
Beaumont (J.), bijoutier, quai Saint-Antoine, 2.
Belin (Marius), quai Saint-Vincent, 41.
Bellemain, architecte, rue Saint-Pierre, 25.
Bellemain (Auguste), étudiant en droit, rue Saint-Pierre, 25.
Benoist (Adolphe), avocat, rue Franklin, 39.
Benoist (André), rue Théodore-Ducos, 25, à Bordeaux.
Benoist (Raphaël), 72, Church street, Croydon (Surrey), Angleterre.
Benoît (Louis), étudiant, quai de Bondy, 2.
Berga (René), rue de Castries, 10.
Berger (Henri), rue de Créqui, 99.
Berger (Jacques), négociant, place Croix-Pâquet, 5.
Berger (Léon), négociant, rue Simon-Maupin, 4.
Berger (M^{me} Jacques), quai de Bondy, 1.
Béringer (Jules), avocat, place Grolier, 3.
Berlie (Jacques), rue de l'Hôtel-de-Ville, 35.
Berlioux (Étienne), professeur de géographie à la Faculté des lettres, rue Cuvier, 2.

- Bernard** (Antoine-Frédéric), quai Saint-Antoine, 37.
Bernard (Max), boulevard des Brotteaux, 6.
Bernoud (Alphonse), photographe, rue des Archers, 8.
Berry (Édouard), rue Gasparin, 16.
Bertholon, tanneur, à Givors (Rhône).
Besson (Paul), notaire, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Bianchi (Auguste), docteur en médecine, rue de l'Hôtel-de-Ville, 97.
Billion (Alexandre), maison Chamonard-Frachon et C^{ie}, rue Pizay, 24.
Billion (Armand), maison Chamonard-Frachon et C^{ie}, rue Pizay, 24.
Bioletti, employé de commerce, rue Saint-Jean, 40.
Birraux (F.).
Blanc (Émile), docteur en médecine, rue de la République, 66.
Blot (Giovanni), négociant, quai Saint-Antoine, 11.
Boell (Henri), cours Morand, 27.
Boffard (Jules), marchand de soie, quai de l'Hôpital, 11.
Boiron (Antoine), propriétaire, à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône).
Boisson (Félix), rue Childebert, 11.
Bonafé, architecte, rue des Augustins, 8.
Bondet (Adrien), docteur en médecine, quai de Retz, 2.
Bonnamour (Louis), négociant, rue de la Bourse, 1.
Bonnet (Amédée), place Bellecour, 19.
Bonnet (Édouard), ingénieur civil, rue du Peyrat, 1.
Borgé (Gustave), étudiant, quai de l'Hôpital, 4.
Boucaud (Joseph), chemin de Montribloud, 15, à Vaise (Rhône).
Boucaud (Léon), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 27.
Bouffier (Albert), fabricant, rue Lafont, 16.
Boulu (Reymond), papetier, rue Saint-Dominique, 9.
Bour, ingénieur en chef de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur, rue de Constantine, 4.
Bourgeois (Léon), associé d'agent de change, rue Vaubecour, 4.
Bourrat (Joseph), comptable, rue du Bon-Pasteur, 34.
Bourrit (Charles), agent de change, rue de la République, 10.
Bourru, rue de la Bourse, 35.
Bouteille (Joannès), quai de l'Est, 8.
Bouvard (Charles), agriculteur, à Écully-lès-Lyon (Rhône).
Bravais (Victor), docteur en médecine, rue Bourbon, 15.
Bréchet (H.), boulevard de la Croix-Rousse, 11.
Bréchet (Joseph), place de la Miséricorde, 2.
Breitmayer (Albert), à la Compagnie mixte de la navigation, rue Saint-Pierre, 39, à Marseille.

- Bret** (Michel), rue François-Dauphin, 11.
Brisac (Henri), rue des Archers, 10.
Bron (A.), docteur en médecine, rue de la Monnaie, 20.
Brouzet (Charles), ingénieur, à Oullins, près Lyon (Rhône).
Brun, directeur des usines Coignet, chemin de Baraban.
Brunier (Georges), à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
Burelier (F.), montée de la Boucle, 23.
Burelle (Emile), ingénieur civil, rue Ferrandière, 21.
Cabanet (Louis), à Nantua (Ain).
Cagear (l'abbé), professeur à l'Institution des Chartreux.
Callamand (Cyprien), rue de la République, 7.
Cambefort (Gustave), négociant, quai de l'Est, 15.
Cambefort (Jules), administrateur des hospices, rue de la République, 13.
Carnazet (comte de), au château de Colombier, par Blacé (Rhône).
Carpentier, fabricant d'instruments de physique, rue Gasparin, 16.
Carret (l'abbé), professeur aux Chartreux.
Carrier (Albert), docteur en médecine, rue Laurencin, 13.
Carrier (E.), docteur en médecine, rue de l'Hôtel-de-Ville, 101.
Carrière-Huc (Émile), filateur, à Ganges (Hérault).
Garry (Charles), docteur en médecine, rue d'Algérie, 8.
Cartillier (Léon), à Régnié (Rhône).
Cartillier (M^{me} Léon), à Régnié (Rhône).
Catenod (André), rue de la République, 30.
Catenod (Joseph), architecte, rue de la Gerbe, 6.
Gayron (Léonce), courtier en soie, rue Sainte-Catherine, 2.
Gazenove (Raoul de), rue Sala, 8.
Gérésolle (Louis), négociant, rue de l'Arbre-Sec, 3.
Chabanne (Francisque), architecte, place Saint-Nizier, 2.
Chabrières (Maurice), administrateur des hospices, rue du Peyrat, 7.
Chalandon (Georges), à Parcieux, par Trévoux (Ain).
Champion (Claudius), rue Masséna, 12.
Chancel (Georges), place Bellecour, 7.
Chantre (Ernest), géologue, attaché au Muséum, cours Morand, 37.
Chappet (Prosper), rentier, place Morand, 4.
Chappet (Victor), interne des hôpitaux, rue Malesherbes, 35.
Charbonnet (Antoine), à Trévoux (Ain).
Charlon (Émile), ingénieur, rue Bourbon, 15.
Charrat, avoué à la Cour, quai de la Pêcherie, 3.
Chartron (Joseph), place des Célestins, 10.
Chartron (René), avocat, quai Tilsitt, 22.
Charvet (Henri), place Marengo, à Saint-Étienne (Loire).

- Chassaignon** (Camille), avoué à la Cour, rue de la République, 10.
Chavannes (Charles de), rue Saint-Joseph, 51.
Chavannes (Louis de), rue Saint-Joseph, 53.
Chavassieux (Antoine), quai Saint-Clair.
Chifflet (l'abbé), économe aux Chartreux.
Clara (Théodore), à Belleville-sur-Saône (Rhône).
Clayette (Jean-Pierre), rue de l'Enfance, 33.
Clot (Paul), marchand de musique, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1.
Cochet (Gabriel), négociant, place de la Comédie, 25.
Cohendy, professeur agrégé à la Faculté de droit.
Collet (François), homme de lettres, place des Jacobins, 89.
Collomb (Alexis), rue Dubois, 46.
Colrat (Paul), docteur en médecine, rue Gentil, 19.
Combler (Athanase), négociant, rue du Griffon, 12.
Coquet (Adolphe), architecte, quai de la Guillotière, 16.
Côquet (François), docteur en droit, place Morand, 17.
Cornuty (Auguste), cours Morand, 16.
Coste (Louis), notaire, rue Neuve, 7.
Côte (Marcel), rue Boissac, 8.
Courbet (Jules), rue de Bourbon, 28.
Cret (Charles), papetier, rue de la Barre, 1.
Dambmann (Georges), négociant, avenue de Noailles, 53.
Darnat (Fernand), rue de l'Hôtel-de-Ville, 19.
Darnat (Pierre), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 19.
Daudé, marchand de soie, à Calcutta (Indes-Anglaises).
Delafond (Albert), teinturier, cours d'Herbouville, 67.
Della Tana, cours Morand, 21.
Delocre, ingénieur, rue Franklin, 38.
Denis (Paul), montée du Gourguillon, 29.
Deschelettes (l'abbé), professeur aux Chartreux.
Descombes (Antoine), rue du Jardin-des-Plantes, 1.
Desjardins (Paul), architecte, quai Tilsitt, 25.
Devèze (Philippe), rue d'Algérie, 23.
Deville, place de la Miséricorde, 7.
Deyme (Lucien), négociant, quai Saint-Clair, 12.
Dietz (Gaston), employé de commerce, avenue de Noailles, 63.
Dime (François), négociant, quai Saint-Antoine, 11.
Doix-Mulaton (Albert), rue Neuve-des-Charpennes, 47.
Dominique (Joseph), place Bellecour, 37.
Donat, quai de la Charité, 39.
Donzel (Pétrus), avoué près le tribunal civil, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

- Drevet** (Joannès), rue du Peyrat, 4.
Ducoin (Émile), quai Tilsitt, 9.
Ducreux (Antoine), avoué à la Cour, quai de l'Archevêché, 26.
Dufourt (Edouard), interne des hôpitaux, rue Sainte-Hélène, 13.
Dufourt (Ernest), rue Sainte-Hélène, 13.
Dulac (Jules), avocat, rue du Plat, 15.
Dumaine (Claudius), rue des Capucins, 22.
Dupuis (Henri), quai de l'Est, 14.
Dupuis (Charlès), rue Bourbon, 48.
Duquaire (Aimé), avoué à la Cour d'appel, quai de l'Archevêché, 25.
Duquaire (Victor), avocat, quai de l'Archevêché, 27.
Durand (baron de Fontmagne), place de la Miséricorde, 1.
Durand (Francisque), rue Pizay, 6.
Durand (Francisque), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90.
Durand (Georges), avenue de Noailles, 52.
Durieu (L.-J.), avocat, rue Saint-Joseph, 31.
Duseigneur (Paul), rentier, rue de Sèze, 7.
Évrard (Eugène), rue des Marronniers, 4.
Eymard (Hugues), sous-directeur du Comptoir d'escompte, rue Neuve, 23.
Fabre (Joanny), commissaire-priseur, cours Morand, 20.
Faisan (Odon), chemin du Château-Gaillard, à Villeurbanne (Rhône).
Faivre (Élie), docteur en médecine, quai de la Pêcherie, 3.
Falcouz (Antoine), place des Célestins, 10.
Falcouz, architecte, place des Célestins, 10.
Favier (Alexandre), rue Vieille-Charité, 2, à Bourg (Ain.)
Favre (Francisque), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.
Fayolle (Léon), courtier en soie, rue Pizay, 22.
Fénétrier (Alexandre), quai de l'Est, 1.
Ferber (Ferdinand), quai de l'Est, 1.
Floccard (Georges), rue du Plat, 2.
Floret (Paul), préfet d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Fontannes (Francisque), géologue, rue de la République, 4.
Foray (Eugène), à Thizy (Rhône).
Fore, avoué, rue Tupin, 34.
Forrer (Ulrich), négociant, quai Saint-Clair, 3.
Fouilliand (l'abbé Régis), professeur à l'Institution des Chartreux.
Fournereau (l'abbé), professeur de sciences aux Chartreux.
Fournier (Alphonse), à Saint-Georges-d'Espérance (Isère).
Fournier (Jules), rue de Sèze, 25.
Frachon (Louis), négociant, rue Neuve, 12.
Freydier (Henry), clerc de notaire, à Saint-Chamond (Loire).

- Gabet**, agent de change, rue Neuve, 32.
Gagneur (Philibert), quai Saint-Vincent, 35.
Galavardin (M^{me} Jules), cours de la Liberté, 86.
Garcin (Jacques), rue Childebert, 50.
Gaudin (Émile), rue Ravez, 3.
Gauthier (M^{me} L.), montée de la Boucle, 33.
Gautier, entrepreneur, rue d'Auvergne, 6.
Gazagne, pharmacien, à Pont-Saint-Esprit (Gard).
Gely (Alexandre), rentier, place Bellecour, 5.
Genest, rue de Créqui, 37.
Genin (Émile), secrétaire général des hospices civils, rue Sainte-Hélène, 33.
Gignoux (Antoine), agent de change, rue de la République, 5.
Gignoux (Charles), rue de la République, 5.
Gignoux (Joseph), rue de la République, 5.
Gignoux (Louis), docteur en médecine, rue du Plat, 6.
Gillet (François), teinturier, quai de Serin, 10.
Gillet (Joseph), teinturier, quai de Serin, 10.
Girard (Fleury), quai de Retz, 8.
Girard (Gabriel), rue du Garet, 3.
Giraud (Antoine), associé d'agent de change, rue de la République, 6.
Giraud (Théodore), place des Jacobins, 2.
Girerd (Luc), médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.
Girerd (M^{me} Marie), rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.
Godet (Jules), place Rouville, 1.
Godon (Gabriel), rue Désirée, 21.
Gohier, trésorier de la Société d'instruction primaire, rue Gasparin, 8.
Gonin (Amédée), place Bellecour, 34.
Gonindard, cours Morand, 55.
Gontaret (Maurice), rue du Belvédère, 4, à Caluire (Rhône).
Gourd (Paul), place Bellecour, 35.
Gourdiat (Fernand), avocat, rue Sala, 2.
Grousseau, opticien, rue de la République, 11.
Guéneau, place des Hospices, 1.
Guigue (Georges), rue Malesherbes, 43.
Guillard (Antoine), premier clerc d'avoué, rue Tupin, 34.
Guimet (Émile), manufacturier, place de la Miséricorde, 1.
Guinet (Joseph), rue du Griffon, 13.
Harent, avocat, rue des Remparts-d'Ainay, 27.
Hartaut (Camille), montée des Carmélites, 10.
Hedde (Léon), à la Société Générale, rue de la République, 6.

- Hemmerling** (Louis), quai de l'Est, 12.
Jacquot (Adhémar), rue Saint-Marcel, 38.
Jamot (Charles), architecte, rue du Plat, 8.
Jarray (Joanny), rue Neuve, 32.
Jarrige (Adolphe), professeur de mathématiques au lycée de Lyon, rue Sala, 5.
Jarrige (M^{me} Adolphe), rue Sala, 5.
Jenin des Prost (Léon), maire, à Virieu-le-Grand (Ain).
Jenoudet (Marc), avocat, à Alger.
Jobez (Charles), rue Childebert, 6.
Johannot (Henri), fabricant de papier, à Annonay (Ardèche).
Journoud (Paul), place Henri IV, 7.
Jugeat (Eugène), étudiant, à Venissieux (Rhône).
Jugeat, notaire, à Venissieux (Rhône).
Kleinmann (M^{me} Édouard), à Alexandrie (Égypte).
Koll, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 34.
Labeye (Louis), rue Ferrandière, 40.
Lacharrière (Eugène), employé de commerce, rue Saint-Pothin, 17.
Lamouroux (Félix), rue de la Martinière, 6.
Lançon (Joanny), clerc de notaire, à Villeurbanne (Rhône).
Lassuchette (de), percepteur des contributions directes, rue d'Auvergne, 2.
Lavenir (Charles), avocat, rue du Doyenné, 3.
Lépine (Jean-Marie), rue d'Algérie, 16.
Letourneur (Émile), chez M. Bouvier, agent de change, place des Cordeliers, 5.
Ley (Joanny), rue Sala, 33.
Leyssac (Gilbert de), rue Sainte-Hélène, 30.
Lippens (Arthur de), cours Morand, 27.
Lob (Sylvain), négociant, à Munich (Bavière).
Lorenti (Philippe), professeur, cours Morand, 22.
Lortet (Lebrecht), peintre, à Oullins-lès-Lyon (Rhône).
Lortet (Louis), doyen de la Faculté de médecine, quai de la Guillotière, 1.
Macalpin (Eugène), négociant, place des Hospices, 3.
Maderni (Jean), rue de la République, 19.
Maderni (Louis), rue de la République, 10.
Magenties (Léon), négociant, rue de la République, 4.
Magneval (de), agent de change, place Bellecour, 30.
Magnin (Desiré), rue Sala, 58.
Mancardi (Charles), rue Royale, 5.
Mantelier (Georges), rue de l'Hôtel-de-Ville, 98.

- Mantelier** (Paul), rue de l'Hôtel-de-Ville, 98.
Marché (du), à Bourg (Ain).
Marcheguy, ingénieur civil, président de la Société des sciences industrielles, quai des Célestins, 11.
Marduel (Joanny), rue Franklin, 44.
Marduel (Pierre), docteur en médecine, rue Saint-Dominique, 10.
Margaron, commissionnaire en soieries, rue Saint-Pierre, 41.
Marmorat (Gabriel), négociant, quai de Retz, 10.
Martelin (Athanase), manufacturier, quai Saint-Antoine, 32.
Martin (Gabriel), à Tarare (Rhône).
Mary (l'abbé C.), rue Saint-Jean, 40.
Mathevon (Octave), avocat, rue des Deux-Maisons, 4.
Mathey (Louis), boulevard Saint-Michel, 71, à Paris.
Mathieu, commis-greffier au tribunal civil de Lyon.
Melon (Petrus), rue Bourbon, 48.
Melouzey (Ildefonse), professeur d'histoire au lycée Fontanes, rue Joubert, 47, à Paris.
Mercier (Eugène), employé de commerce, quai de la Guillotière, 13.
Mercier (Paul), teinturier-chimiste, rue Cuvier, 16.
Messimy (Paul), notaire, rue de la République, 13.
Michoud (Eugène), rue du Peyrat, 1.
Michoud (Léon), avocat, rue du Peyrat, 1.
Micol (Antoine), cours d'Herbouville, 18.
Millardon (H.), avoué à la Cour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 79.
Millot (Gabriel), colonel au 66^e de ligne, à Tours (Indre-et-Loire).
Mital (Jérôme), avocat, rue des Marronniers, 10.
Moncorgé (René), avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.
Montaland (Charles), place de la République, 44.
Montaland (Joseph), place Bellecour, 33.
Montaland (Paul), place de la République, 44.
Monvenoux (Frédéric), rue Grenette, 25.
Morel (Paul), rue Saint-Côme, 8.
Morel (Jules), clerk de notaire, rue Saint-Côme, 8.
Morin (Adolphe), manufacturier, à Dieulefit (Drôme).
Moustier (Auguste), négociant, rue de la Bourse, 3, à Saint-Étienne (Loire).
Mouton (Adrien), avenue de Saxe, 69.
Mouton (Jules), quai Pierre-Scize, 67.
Moutoz (André), place de la République, 42.
Munier (Paul), avocat, quai de l'Archevêché, 13.
Murat (Étienne), clerk d'avoué, quai Fulchiron, 1.
Nérard (Gustave), avoué au tribunal civil, rue Grenette, 23.

- Neyrat** (l'abbé), rue du Plat, 10.
Nicod (Ernest), propriétaire, à Moydieu (Isère).
Noirclerc (Amédée), rue Désirée, 14.
Oberkampff (Ernest), avenue de Saxe, 69.
Olivier (Laurent), rue de Sèze, 11.
Ollier (Léopold), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, quai de la Charité, 3.
Oriani (François), place Tholozan, 24.
Oustry, préfet du Rhône.
Paillasson (Alexandre), docteur en médecine, rue de la Barre, 12.
Pallias (Honoré), négociant, rue Centrale, 25.
Pascalon (Barthélemy), négociant, rue de la République, 5.
Pasteur (Eugène), rue de Sèze, 17.
Pasteur (Léonce), receveur-contrôleur de l'enregistrement, rue de Sèze, 17.
Pepin, lieutenant d'artillerie, cours Perrache, 13.
Perouse (Henri de la), propriétaire, à Bourg (Ain).
Perrache (Charles), avenue de Saxe, 98.
Perrachon (Charles), chemin de Francheville, 62.
Perret (Emmanuel), ingénieur en chef de P.-L.-M., place Perrache, 9.
Perret (J.-B.), sous-intendant militaire, à Clermont-Ferrand.
Perrier (Amédée), étudiant en droit, à Thizy (Rhône).
Perrin (Alfred-Louis), imprimeur, rue Vaubecour, 24.
Perrin (Louis), manufacturier, quai Saint-Antoine, 32.
Perrin, notaire, quai de la Pêcherie, 14.
Perroud (Louis), médecin des hôpitaux, quai des Célestins, 6.
Peter (Jean), chef des travaux chimiques à la Faculté de médecine, avenue de Saxe, 68.
Peyre (Eugène), chez M. Jauvat, agent de change, rue de la République, 9.
Peyret (l'abbé Joanny), professeur aux Chartreux.
Piaton (Maurice), ingénieur civil, rue du Plat, 40.
Pidard (Francisque), avoué près le tribunal civil, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.
Pincanon (abbé), quai Saint-Antoine, 32.
Pinet (Francisque), docteur en médecine, rue Saint-Joseph, 60.
Pirjantz (Édouard), rue Puits-Gaillot, 29.
Pitrat (François), imprimeur, rue Gentil, 4.
Pointet (Joannès), rue des Archers, 16.
Pointet (Joseph), rue de l'Enfance, 36.
Pommateau (Adolphe), rue Jean-de-Tournes, 5.

- Ponson** (Antoine), négociant, quai de la Guillôtière, 15.
Poujade, professeur au lycée, Grande-Rue-de-Cuire, 16.
Poujade (M^{me}), Grande-Rue-de-Cuire, 16.
Prat (Auguste), rue Saint-Louis, 35, à Saint-Étienne (Loire).
Pravaz (Hippolyte), fabricant, rue Lafont, 16.
Pravaz (Maurice), quai des Brotteaux, 22.
Premillieux (Pierre), rue de Bourbon, 26.
Probst (Charles), facteur de pianos, rue de Constantine, 11.
Prunier (Léon), quai des Brotteaux, 4.
Raffin (Victor), quai Tilsitt, 29.
Rambaud (Attale), notaire, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
Ramel (Eugène), teinturier, quai Saint-Vincent, 37.
Replinger, quai de Serin, 6.
Rérolles (Georges), rue Duquesne, 11.
Rérolles (Louis), rue Duquesne, 9.
Revel (Étienne), quai de la Pêcherie, 10.
Rey, rue Neuve, 32.
Rey (Adrien), marchand de musique, rue de la République, 17.
Reymond (Ferdinand), quai des Brotteaux, 1.
Riaz (de), banquier, quai de Retz, 10.
Rigaud (Julien), quai de Serin, 6.
Rigolot, préparateur de physique à la Faculté des sciences.
Rispal (l'abbé), professeur au séminaire de Saint-Jean.
Rittmannsperger (Joanny), rue de l'Hôtel-de-Ville, 36.
Ritton (Jean), cours Morand, 24.
Robert (Gabriel), avocat, quai de l'Hôpital, 15.
Robin (Auguste), banquier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.
Robin (Eugène), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 61.
Robin (Frédéric), avocat, quai de Retz, 24.
Robin (Léopold), banquier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.
Roche (de la), docteur en médecine, rue du Plât, 21.
Rollet, rue de la République, 24.
Roque (Louis), fabricant, rue des Feuillants, 5.
Roulet (Jacques), chez M. Perret, rue de la Part-Dieu.
Roulet (Jean), à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).
Roulet (Michel), commissaire-priseur, rue Franklin, 56.
Roussel (Jacques), rue de Bourbon, 4.
Roustan (Alfred), place Tholozan, 19.
Roustan (Henri), propriétaire, rue Duguesclin, 175.
Roustan (Janin), rue Duguesclin, 175.
Roux (Petrus), cours d'Herbouville, 6.
Roux (Stéphane), place Croix-Pâquet, 1.

- Saint-Trivier** (baron S. de), au château de la Brosse, à Reyrieux, par Trévoux (Ain).
Salet (Melchior), à Tarare (Rhône).
Sanlaville (Gabriel), place Bellecour, 4.
Sargnon, quai Saint-Antoine, 6.
Schœffer (Nicolas), rue de la Préfecture, 1.
Schulz (Paul), négociant, rue du Griffon, 10.
Schweiger (Frantz), à Zurich (Suisse).
Schwich (Auguste), quai Saint-Vincent, 37.
Semenza (le chevalier Henry), rue Pizay, 3.
Serre (Louis), rue Paradis, 2.
Serullax (Georges), place de la Bourse, 2.
Sestier (Maximin), rue Saint-Côme, 11.
Siboulotte (François), quai de Retz, 4.
Sibour (Léon), négociant, quai de Retz, 15.
Souchon (Charles), rue Sala, 50.
Tabard (Benoît), fabricant, rue du Garet, 3.
Tavernier (Jean), avocat, rue Sainte-Hélène, 34.
Teissier (Joseph), docteur en médecine, quai Tilsitt, 16.
Terras (Marius), avoué au tribunal civil, rue de la Bourse, 39.
Théolier (Eugène), préparateur de chimie à la Faculté des sciences.
Thévenet, commissaire-priseur, à Écully (Rhône).
Thibaudier (Noël), papetier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 94.
Thouzellier (Louis), rue Pizay, 3.
Tillet (abbé), professeur à l'Institution des Minimes.
Tissot (Emmanuel), avocat, à Bourg (Ain).
Tournus (Louis), rue Adélaïde-Perrin, 3.
Trillat (Paul), place du Change, 2.
Trunel (Joseph), propriétaire, rue de la République, 10.
Vacher (Albert), rue de la Bourse, 6.
Valentin-Smith, administrateur du *Paris-Journal*, rue du Croissant, 12, à Paris.
Vautier (Théodore), quai Saint-Antoine, 29.
Vercell (Charles), directeur d'assurances, avenue de Saxe, 96.
Verney (Antonin), rue des Archers, 8.
Verzier (Philippe), rue d'Algérie, 1.
Victoire (Joseph), photographe, rue Saint-Pierre, 22.
Vignet (Louis), notaire honoraire, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
Vignet (M^{me} Joseph Trouvé-), à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
Vignon (Léo), docteur ès sciences, place des Jacobins, 4.
Villard (Louis), fabricant, rue Royale, 33.
Vinay, docteur en médecine, rue d'Égypte, 2.

- Vioujas** (Antoine), négociant, quai Saint-Antoine, 5.
Virissel (Léon), banquier, à Rive-de-Gier (Loire).
Voisin (Francisque), rue du Bœuf, 10.
Vrégille (Albert de), au château de Reyrieux, par Trévoux (Ain).
Vuy (Jacques), avocat, avenue de l'Archevêché, 1.
Warnery (Emmanuel), ingénieur civil, à Tenay (Ain).

39 MEMBRES DE 1881.

- Bailleul**, sous-intendant militaire, à Bourg (Ain).
Bethomme (Tony), employé, rue Vendôme, 22.
Bouvier (Gabriel), docteur en médecine, à Bourg (Ain).
Bouvier (M^{lle} Berthe), à Bourg (Ain).
Bouvier aîné, naturaliste, à Bourg (Ain).
Chalus (Georges), étudiant en médecine, rue de la République, 8.
Chambre (Alexandre), étudiant, à Bourg (Ain).
Chavent (Alfred), fabricant, rue d'Alsace, 21.
Cozon (Henri), marchand de soie, quai de Retz, 1.
Debeney (Gabriel), licencié en droit, à Bourg (Ain).
Dupasquier (Nicolas), négociant, avenue de Noailles, 40.
Dupuy de Quérézieu, juge, à Bourg (Ain).
Durand (Gabriel), imprimeur, rue de la République, 38.
Ébrard (Élie), avoué, à Bourg (Ain).
Gagon (Georges), commissionnaire, cours Morand, 25.
Genevrière (Gabriel), agent-voyer-chef, à Bourg (Ain).
Girard (Léon), négociant, rue Lanterne, 23.
Gouyon.
Guillin (Camille), à Bourg (Ain).
Hirsch, architecte en chef de la ville.
Jond, professeur.
Laumiel (Paul), substitut, à Bourg (Ain).
Leturc (Ernest), substitut, à Bourg (Ain).
Loir (Adrien), étudiant, quai des Brotteaux, 5.
Mas (Henry), négociant, place Tholozan, 22.
Matton (Amédée), place de la promenade Monplaisir.
Mercey (Henri de), rue de Bourbon, 11.
Mercey (Victor de), rue de Bourbon, 11.
Mercier (Édouard), pharmacien, à Nantua (Ain).
Passerat (Édouard), docteur en médecine, à Bourg (Ain).
Phélip (Henri), rue Sainte-Hélène, 36.
Pie (René), avocat, à Bourg (Ain).
Renaud (Henri), associé d'agent de change, rue de la République, 9.

- Renaud** (Jean-Baptiste), cours d'Herbouville, 21.
Renaud (Paul), employé de commerce, rue de Créqui, 109.
Ressicaut, notaire, à Caluire (Rhône).
Rival (Paul), place Bellecour, 5.
Robert (Antoine), agent-voyer, à Nantua (Ain).
Vignet (Paul), rue Richelieu, 22, à Paris.
-

IX. — SECTION DES VOSGES

FONDÉE LE 21 FÉVRIER 1875.

BUREAU.

- MM. Lejeune** (Jules), *président*.
Miscault (Henri de), *vice-président*.
Thierry-Mieg (Aug.), *vice-président*.
Metz-Noblat (Antoine de), *secrétaire*.
Lallemand de Mont (Pierre de), *secrétaire adjoint*.
Boley (Joseph), *trésorier-archiviste*.
Doll (Edouard), *vice-trésorier*.

199 MEMBRES ANCIENS.

- Adrien** (Eugène), ingénieur (E. C. P.), rue du Faubourg-Saint-Georges, 24, à Nancy.
Audiat (Edgard), conseiller à la Cour d'appel, rue de la Ravinelle, 35, à Nancy.
Bardy (Henry), pharmacien, président de la Société philomathique vosgienne, place des Vosges, à Saint-Dié (Vosges).
Barthélemy (Edmond), sous-inspecteur des forêts, à Senones (Vosges).
Bary (Édouard de), manufacturier, à Guebwiller (Alsace).
Bary (Émile de), manufacturier, à Guebwiller (Alsace).
Baumgartner (Léon), apprêteur, à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
Bédel (Charles), docteur en médecine, à Schirmeck (Alsace).
Benner (Albert), pharmacien, à Mulhouse.
Berger-Levrault (Alfred), rue des Glacis, à Nancy.
Berger-Levrault (Edmond), imprimeur, rue des Glacis, 7, à Nancy.
Berger-Levrault (Oscar), imprimeur-libraire, rue des Glacis, à Nancy.
Bernard (Julien), élève en pharmacie, à Beaucourt (Haut-Rhin).

- Berveiller** (Henri), manufacturier, à Ranfaing, près Remiremont (Vosges).
- Besval** (Antoine), ancien notaire, place de la Carrière, 27, à Nancy.
- Beurnel**, percepteur, à Docelles (Vosges).
- Bian** (René), manufacturier, à Senthem (Alsace).
- Bippert** (Oscar), ingénieur des ponts et chaussées, à Épinal (Vosges).
- Blancheur** (Antoine-Nicolas), ancien notaire, place de la Carrière, 17, à Nancy.
- Blech** (Charles), manufacturier, à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
- Boch** (Théodore), brasseur, à Lutterbach (Haute-Alsace).
- Boley** (Joseph), ancien juge de paix, impasse Jeanne-d'Arc, à Nancy.
- Boppe** (Lucien), inspecteur des forêts, rue de la Commanderie, 23, à Nancy.
- Boulangé** (Paul), juge au tribunal de Remiremont (Vosges).
- Boulangier**, manufacturier, à Choisy-le-Roy, près Paris (Seine).
- Bourcart** (Alexandre), manufacturier, à Guebwiller (Alsace).
- Bouttier** (Alphonse), rentier, rue de Strasbourg, 55, à Nancy.
- Braun** (Albert), manufacturier, quai du Barrage, à Mulhouse.
- Bray** (Alexis), propriétaire-gérant du *Journal de Saint-Quentin*, Grand-Place, 7, à Saint-Quentin (Aisne).
- Carcy** (F. de), chef d'escadron d'état-major en retraite, cours Léopold, 37, à Nancy.
- Carpentier** (Eugène), manufacturier, à Issenheim (Alsace).
- Chanoine** (Jules), propriétaire, rue Gay-Lussac, 16, à Paris.
- Chautan de Verclay** (François-Xavier), sous-inspecteur des forêts, à Anancy (Haute-Savoie).
- Christophe** (Victor), ancien notaire, à Rambervillers (Vosges).
- Coëtlosquet** (Maurice du), propriétaire, à Liverdun (Meurthe-et-Moselle).
- Cuny-Marchal** (Gustave), étudiant, à Gérardmer (Vosges).
- Deblaye** (l'abbé Jean-B.-A.), professeur au petit séminaire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
- Delcominète** (Joseph-Émile), professeur à l'École supérieure de pharmacie, rue des Ponts, 23, à Nancy.
- Diemer** (Michel), notaire, à Mulhouse.
- Didierjean** (Eugène), administrateur des cristalleries de Saint-Louis, par Lemberg (Lorraine-Allemande).
- Dieterlen** (Alfred), manufacturier, à Rothau (Alsace).
- Doll** (Édouard), agent d'assurances, 20 bis, rue de la Sinne, à Mulhouse.

- Dollfus** (Adrien), étudiant, rue Pierre-Charron, 55, à Paris.
Dollfus (Auguste), président de la Société Industrielle, à Mulhouse.
Dollfus (Gustave), ingénieur (E. C. P.), à Mulhouse.
Dollfus-Flach (Édouard), manufacturier, à Mulhouse.
Dollfus-Schwartz (Édouard), manufacturier, à Mulhouse.
Douradou (Henry), propriétaire, rue Saint-Loup, 63, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Dumast (Raymond de), conservateur des forêts, à Nancy.
Élie-Lestre (Edmond), rue Stanislas, 51, à Nancy.
Engel (Alfred), de la maison Dollfus-Mieg et C^{ie}, manufacturier, à Mulhouse (Alsace) et à Bâle (Suisse).
Faudel, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la Société d'histoire naturelle de Colmar (Alsace).
Faultrier (Maurice de), au château de Couvrot, par Vitry-le-Français (Marne).
Favre (Eugène), manufacturier, à Lœrrach (Grand-Duché de Bade).
Favre (Gaston), négociant, à Mulhouse.
Favre (Gustave), négociant, à Mulhouse.
Favre (Paul), négociant, à Lœrrach (Grand-Duché de Bade).
Flach (Georges), docteur en droit, rue Mazagran, 1, à Nancy.
Fournier (Alban), docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).
Frey (Léon), manufacturier, à Guebwiller (Alsace).
Frossard (Charles-Henry), propriétaire, rue Neuve, 17, à Versailles.
Gast (Édouard), étudiant, à Issenheim (Haute-Alsace).
Gault (Achille), pharmacien, rue de la Poissonnerie, 13, à Nancy.
Geiger (Paul de), directeur de la Fayencerie, à Sarreguemines (Lorraine-Allemande).
Gény (Albert), rue des Ponts, 46, à Nancy.
George (Victor), fabricant de chaussures, à Nancy.
Gérard (Émile), entrepreneur de charpente et de menuiserie, rue de la Salpêtrière, 5, à Nancy.
Germain (Désiré), juge d'instruction, rue de Metz, 18, à Nancy.
Girard (Gustave), pharmacien, à Schirmeck (Alsace).
Gluck (Émile), manufacturier, à Mulhouse.
Golbéry (Gaston de), juge suppléant, rue des Jardins, à Saint-Dié (Vosges).
Gonneville (Félix de), rue de Guise, 3, à Nancy.
Grad (Charles), au Logelbach, par Colmar (Alsace).
Gros (James), manufacturier, à Cernay (Alsace).
Grosseteste (Charles), directeur de la C^{ie} Genevoise, à Genève.
Grosseteste (William), ingénieur (E. C. P.), à Mulhouse.

- Guérin** (Edmond), ingénieur civil, rue des Capucins, 6, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Guérin** (Louis), avocat, boulevard Mercier-Lacombe, à Draguignan (Var).
- Guerle** (Edmond de), trésorier-payeur général, membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.
- Guinet** (Nicolas-Marie-Auguste), entrepreneur de bâtiments, rue de Serre, à Nancy.
- Guyot** (Camille), négociant, rue Saint-Dizier, 38, à Nancy.
- Guyot** (Louis), propriétaire, à Brouvelieures (Vosges).
- Haensler** (Auguste), entrepreneur, à Mulhouse.
- Hausen** (Frédéric d'), ingénieur (E. C. P.), à Blâmont (Meurthe-et-Moselle).
- Henriet** (Albert), avocat, rue des Michottes, 11, à Nancy.
- Hermann-Bornand** (Charles), rue du Roulage, 23, à Mulhouse.
- Hertz** (Adrien), avocat, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Herzog** (Henri), au Logelbach (Alsace).
- Hofer** (Charles), directeur de tissage, à Munster (Alsace).
- Hommel** (Prosper), pharmacien, place de la Cathédrale, à Nancy.
- Imfeld** (Xavier), ingénieur topographe, à Sarnen (Suisse).
- Kauffer** (Charles), négociant, rue Saint-Jean, 2, à Nancy.
- Kauffmann** (Frédéric-Michel), pharmacien, à Ribeauvillé (Alsace).
- Keller** (Georges), ingénieur (E. C. P.), rue de Lorraine, 61, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Kermaingant** (Paul de), ingénieur des mines, avenue des Champs-Élysées, 102, à Paris.
- Kœchlin** (Daniel), artiste-peintre, place Pigalle, 11, à Paris.
- Kœchlin** (Georges), à Troyes (Aube).
- Kœchlin** (Isaac) fils, à Willer, près Thann (Alsace).
- Kœchlin** (Joseph), maison Poirrier, à Saint-Denis (Seine).
- Krantz** (Auguste), à Ranfaing, près Remiremont (Vosges).
- Kullmann** (Auguste) fils, négociant, à Mulhouse.
- Lacroix** (Camille de), manufacturier, à Mulhouse.
- Lacroix** (Victor de), négociant, à Mulhouse.
- Lallemand de Mont** (Pierre de), ancien secrétaire général, rue des Tiercelins, 46, à Nancy.
- Lallemant** (Edmond), professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de Stanislas, cours Léopold, 1, à Nancy.
- Lamy** (Gustave), ingénieur (E. C. P.), à l'île Napoléon, près Mulhouse (Alsace).
- Lannes**, marquis de **Montebello**, à Constantine (Algérie).

- Larcher** (Eugène-Prosper), avocat, rue des Quatre-Églises, 55, à Nancy.
- Lardemelle** (Georges de), à Saint-Dié (Vosges).
- Lauth** (Émile), ingénieur (E. C. P.), à Masevaux (Alsace).
- Lauth-Scheurer** (Auguste), ingénieur des ponts et chaussées, manufacturier, à Thann (Alsace).
- Le Bourhis** (Alex.), ingénieur (E. C. P.), à Willer (Alsace).
- Leclaire**, avocat, rue des Orphelines, 1, à Nancy.
- Lejeune** (Jules), membre du Club Alpin Suisse (section Pilatus), membre des Académies de Metz et de Stanislas, 22 bis, rue de la Ravinelle, à Nancy.
- Lévy** (Lazare) aîné, banquier, à Ribeauvillé (Alsace).
- Lévy** (Raphaël-Georges), sous-directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue du Mont-Thabor, 38, à Paris.
- Liégeois** (Jules), professeur à la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, rue de la Source, à Nancy.
- Ligniville** (comte Albert de), rue du Faubourg-Saint-Georges, 38 bis, à Nancy.
- Lorin** (Edmond), inspecteur des contributions directes, rue Jeansans-Peur, 9, à Lille.
- Lung** (Gustave), banquier, à Saint-Dié (Vosges).
- Maguin** (Benjamin), capitaine d'artillerie démissionnaire, rue d'Alliance, 8, à Nancy.
- Maire** (Ernest), sous-inspecteur des forêts, rue du Champ-de-Mars, à Épinal (Vosges).
- Majorelle** (Henri-Albert), sous-inspecteur des forêts, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
- Mantz** (Émile), rue d'Altkirch, à Mulhouse.
- Mantz** (Jean), manufacturier, à Mulhouse.
- Marchal** (Eugène), docteur en médecine, à Nancy.
- Marcot** (René), rue de la Ravinelle, 13, à Nancy.
- Meistermann** (Joseph), pharmacien, à Mulhouse.
- Mengin** (Henry), avocat à la Cour d'appel, rue des Quatre-Eglises, 65, à Nancy.
- Metz** (Emmanuel de), à La Vigne, par Cirey-sur-Vesouze (Meurthe-et-Moselle).
- Metz** (Victor de), officier démissionnaire, terrasse de la Pépinière, à Nancy.
- Metz-Noblat** (Antoine de), rue de la Ravinelle, 27, à Nancy.
- Mézière** (Édouard-Gorius), banquier, à Blâmont (Meurthe-et-Moselle).
- Michaut** (Adrien), ingénieur civil, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
- Mieg** (Adolphe), manufacturier, à Mulhouse.

- Mieg** (Georges-Édouard), rue d'Altkirch, 35, à Mulhouse.
- Mieg** (Mathieu), manufacturier, rue des Bonnes-Gens, 8 bis, à Mulhouse.
- Miscault** (Henri de), officier démissionnaire, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
- Monchablon** (Alphonse), artiste-peintre, avenue Malakoff, 139, à Paris.
- Morel** (Aimé), manufacturier, à Cernay (Alsace).
- Mougeot** (Henri), ingénieur civil, à Bruyères (Vosges).
- Munzel** (Charles-Pierre), typographe, impasse Sainte-Cécile, 6, à Nancy.
- Naegely** (Charles), ingénieur (E. C. P.), à Mulhouse.
- Nardin** (Léon), interne en pharmacie, à l'hôpital de la Pitié, à Paris.
- Noël**, conseiller à la Cour d'appel, rue des Carmes, 33, à Nancy.
- Noël** (Albert), rue Stanislas, 68, à Nancy, et rue de la Rochefoucauld, 30, à Paris.
- Norberg** (Émile), rue des Glacis, à Nancy.
- Norberg** (Jules), imprimeur-libraire, rue des Glacis, à Nancy.
- Orval** (Fernand d'), au château de Port-le-Grand, par Abbeville (Somme).
- Pacotte** (Alfred), propriétaire, rue de la Monnaie, 2, à Nancy.
- Piquemal** (Charles), au château de Gentilly, près Nancy.
- Plauche** (Paulin), juge au tribunal civil de Verdun (Meuse).
- Prud'homme** (Maurice), chimiste, à Mulhouse.
- Puton** (François-Alfred), directeur de l'École forestière, rue Girardet, à Nancy.
- Ravinel** (baron Charles de), ancien député, au château de Villé, par Rambervillers (Vosges).
- Ravinel** (baron Maurice de), ancien préfet, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Rebattet**, sellier, rue Saint-Jean, 24, à Nancy.
- Richenet** (François), professeur au lycée, rue Saint-Dizier, 142, à Nancy.
- Rieder** fils (Aimé), avenue du Commerce, 7, à Mulhouse.
- Romazzotti** (André), sous-lieutenant à l'École de cavalerie, à Saumur (Maine-et-Loire).
- Rondeau** (Fernand), place du Nouveau-Quartier, 8, à Mulhouse.
- Roussel** (Lucien), inspecteur des forêts, membre de la Société des sciences, rue de la Ravinelle, 11, à Nancy.
- Rozard de la Salle** (Henri), officier démissionnaire, au château de Phlin, par Nomeny (Meurthe-et-Moselle), et rue Sainte-Catherine, 6, à Nancy.
- Saint-Martin** (Charles-Louis Minette de), rue du Plessis, 43, à Versailles (S. P.).

- Salle** (Gabriel-Marie), garde général des forêts, rue de Lorraine, 58, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Scheurer** (Albert), manufacturier, à Thann (Alsace).
- Scheurer** (Jules), manufacturier, à Thann (Alsace).
- Scheurer-Frey** (André), manufacturier, au Logelbach, près Colmar (Alsace).
- Schlumberger** (André), élève à l'École professionnelle, à Mulhouse.
- Schlumberger** (Ernest), garde général des forêts, à Guebwiller (Alsace).
- Schlumberger** (Georges), négociant, à Mulhouse.
- Schnéogans** (Frédéric), rue des Carmes, 40, à Toulouse.
- Spach** (Frédéric-Albert), ingénieur civil, à Rothau (Basse-Alsace).
- Stehelin-Scheurer**, manufacturier, à Bitschwiller-Thann (Alsace).
- Steiner** (Charles), fabricant, à Ribeauvillé (Alsace).
- Stiehlé** (Adolphe), professeur de musique, à Mulhouse.
- Stœber** (Adrien), docteur en médecine, rue Drouot, 2, à Nancy.
- Thierry-Mieg** (A.), manufacturier, rue du Havre, à Mulhouse.
- Thiéry** (Edmond-François), sous-inspecteur des forêts, 29, cours Léopold, à Nancy.
- Traxelle** (Léon), banquier, rue Banaudon, 12, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Vaucher** (Eugène), manufacturier, à Mulhouse.
- Vaucher** (Georges), chimiste, à Mulhouse.
- Vaucher** (Jean), manufacturier, à Mulhouse.
- Vienne** (Henri de), rue d'Alliance, à Nancy.
- Villeroi** (Ernest), manufacturier à Vaudrevanges, par Sarrelouis (Prusse-Rhénane).
- Villeroi** (Eugène), à Vaudrevanges, par Sarrelouis (Prusse-Rhénane).
- Vincent** (François-Honoré), propriétaire, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- Volfrom**, négociant, rue Saint-Dizier, 117, à Nancy.
- Walter**, filateur et tisseur, à Granges (Vosges).
- Walther-Nægely** (Oscar), négociant, à Mulhouse.
- Weiss** (Auguste), ancien notaire, rue des Glacis, à Nancy.
- Weiss** (Gustave), à Kingersheim (Alsace), et rue des Jeûneurs, 23, à Paris.
- Winckel** (Georges), manufacturier, à Bourbach-le-Bas (Haute-Alsace).
- Zeller**, professeur de géographie à la Faculté des lettres, place Lafayette, 17, à Nancy.
- Zuber** fils (Frédéric), négociant, à Mulhouse.

Zuber (Victor), fabricant de papier, à l'Île-Napoléon, près Mulhouse (Alsace).

Zuber-Hofer (Charles), négociant, place Wagram, 1, à Paris.

Zurcher fils (Charles), négociant, à Mulhouse.

Zürcher (Léopold), manufacturier, à Cernay (Haute-Alsace).

14 MEMBRES DE 1881.

Berdot (Charles), docteur en médecine, à Colmar (Alsace).

Diot (Nicolas), ancien receveur municipal, sur la Carrière, à Nancy.

Engel (Eugène), ingénieur (E.-C.-P.), à Bâle (Suisse) et à Mulhouse.

Flach, notaire, rue de la Poissonnerie, à Nancy.

Gasser (Édouard), pharmacien, à Massevaux (Haute-Alsace).

Georgel (Paul), étudiant en droit, place de l'Académie, 4, à Nancy.

Hommell (Charles), propriétaire-viticulteur, à Ribeauvillé (Basse-Alsace).

Juteau (Eugène), négociant, à Mulhouse.

Lamasse (Maurice), étudiant, rue de Serre, 16, à Nancy.

Meixmoron de Dombasle (Charles de), rue de Strasbourg, 19, à Nancy.

Reuss (Louis-Eugène-Albert), sous-inspecteur des forêts, rue Mazargran, 3, à Nancy.

Rozières (Antoine de), étudiant en droit, rue Saint-Julien, 40, à Nancy.

Scheurer (Auguste), fabricant, à Colmar (Alsace).

Zindel (Octave), manufacturier, à Mulhouse.

X. — SECTION DE SAONE-ET-LOIRE

FONDÉE EN AVRIL 1875.

BUREAU.

MM. Vaffier (Hubert), *président*.

Bugnot (l'abbé), *vice-président*.

Chenet (Léon), *secrétaire*.

Aulois (Félix)

Canat de Chisy

Champeaux de la Boulaye } *membres*.

Montessus (de)

Poligny (René de)

24 MEMBRES ANCIENS.

- Adenot**, notaire, à Givry (Saône-et-Loire).
Aulois (Félix), avocat, Grand'Rue, à Châlon-sur-Saône.
Ballivet (Eugène), à Liernais (Côte-d'Or).
Benoist (Eugène), avocat, rue des Tonneliers, à Châlon-sur-Saône.
Bugniot (l'abbé), rue Saint-Georges, 13, à Châlon-sur-Saône.
Canat de Chizy (Paul), rue de Jarente, 11, à Lyon.
Champeaux (Joseph de), au château de Vosne-Romanée, par Nuits (Côte-d'Or).
Champeaux de la Boulaye (G. de), ingénieur civil, à Autun.
Chenot (Léon), avocat, à Châlon-sur-Saône.
Chevrier (Albert), négociant, rue Saint-Georges, 13, à Châlon-sur-Saône.
Chevrier (Léon), négociant, rue Saint-Georges, 13, à Châlon-sur-Saône.
Chevrier-Descat, négociant, rue Saint-Georges, 13, à Châlon-sur-Saône.
Debost (Charles), avocat à la Cour d'appel de Dijon, rue du Chai-
gnot, 24, à Dijon.
Espiard (Joseph d'), à Liernais, par Saulieu (Côte-d'Or).
Guichard (Albert), négociant, à Châlon-sur-Saône.
Hédouville (Jean de), à Noyon (Oise).
Montessus (Ferdinand de), docteur-médecin, rue de l'Arc, à Chalon-
sur-Saône.
Pernet (Ernest), professeur de mathématiques au collège, à Autun.
Poligny (René de), au château de Chardenoux, près Louhans
(Saône-et-Loire).
Repoux (Charles), au château de Millery, près d'Autun.
Ruaut, propriétaire, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).
Sauret (Albert), rédacteur au secrétariat du gouvernement, rue des
Consuls, 12, à Alger.
Tupinier (Henri), propriétaire, à Cuisery (Saône-et-Loire).
Vaffier (Hubert), propriétaire, à Louhans (Saône-et-Loire).

4 MEMBRES DE 1881.

- Champeaux** (Ch. de), élève de l'École navale, rue Saint-Antoine, à
Autun.
Champeaux (M^{me} Georges de), rue Saint-Antoine, à Autun.
Champeaux (M^{lle} Thérèse de), rue Saint-Antoine, à Autun.
Gaulmyn (vicomte J. de), au château de Rimorain, par Souvigny (Allier).
-

XI. — SECTION DE TARENTEISE

FONDÉE LE 15 JUILLET 1875.

BUREAU.

MM. Arnollet , <i>président.</i>	
Maitral , <i>vice-président.</i>	
Chalend de Cevins , <i>vice-président.</i>	
Belleville , <i>trésorier.</i>	
Reymond , <i>secrétaire.</i>	
Desforges , <i>sous-secrétaire.</i>	
Ducloz , <i>archiviste.</i>	
Cursat	} <i>administrateurs.</i>
Donnet (Bernard)	
Duraz	
Jarre (Ch.-A.)	
Jorioz (Adolphe)	
Mayet (Charles)	
Moris (J.-M.)	
Poncet	
Richard (René)	
Viallet	
Philbert (E.), <i>délégué près de la Direction centrale.</i>	

112 MEMBRES ANCIENS.

- Albert** (Oscar), greffier du tribunal, à Albertville (Savoie).
- Albertolli** (Marc), entrepreneur, à Villargerel (Savoie).
- Ancenay** (Eugène), agent-voyer, à Bozel (Savoie).
- Arnollet** (Pierre-François), avoué, à Moûtiers (Savoie).
- Arpin** (Jean), traiteur, à Moûtiers (Savoie).
- Aspard** (Louis), percepteur, à Novalaise (Savoie).
- Barral** (Joseph), employé de commerce, chez M. Jandin, Grande-Rue-Saint-Clair, 90, à Lyon.
- Bâti** (Léandre), percepteur, à Saint-Michel (Savoie).
- Bellet** (Benjamin), ancien avoué, à Albertville (Savoie).
- Belleville** (Charles-Albert), comptable, à Moûtiers (Savoie).
- Berlioz** (Claudius), ancien receveur, à Vallon (Ardèche).
- Bertoli** (Séverin), maître d'hôtel, à Moûtiers (Savoie).
- Billottet** (Louis), conducteur de diligences, à Bourg-Saint-Maurice.
- Blanc** (Jean), rentier, à Saint-Bon (Savoie).

- Blanc** (Joseph), percepteur, à Albertville.
Bonnefoy (Jean-François), avoué, à Albertville (Savoie).
Borrel (Étienne-Louis), architecte, à Moutiers.
Buet (Louis), voyageur de commerce, maison Dolin, à Chambéry.
Carquet (Francis), juge de paix, à Moutiers.
Chalend de Cevins (Raoul), propriétaire, à Montailleur (Savoie).
Chevrier (Auguste), propriétaire, à Albertville.
Cholat (Joseph), fabricant de soieries, à Sainte-Hélène-du-Lac (Savoie).
Collin (François-Martin), notaire, à Moutiers.
Combaz (Joseph), banquier, à Albertville.
Corporon (Prudent), négociant, à Albertville.
Côte (Joseph), voyageur de commerce, maison Broize-Favier et Viallet, à Grenoble.
Cros (Louis), raffineur de soufre, rue des Carmes, à Narbonne.
Cursat (Jean-François), avoué, à Albertville.
Dabène (Théodore), huissier, à Albertville.
Dardel, maître d'hôtel, hôtel de l'Europe, à Chambéry (Savoie).
Darodes (Victor), contrôleur de l'enregistrement, rue de Rennes, 167, à Paris.
Daunis, capitaine en retraite, à Lagrasse (Aude).
Déruaz (Pierre-Paul), contrôleur, à Moutiers.
Desforges (Édouard), clerc d'avoué, à Moutiers.
Devot (Paul), manufacturier, rue Saint-Denis, à Calais.
Dolin (Ferdinand), négociant, à Chambéry.
Donnet (Bernard), brasseur, à Moutiers (Savoie).
Donnet (Charles), banquier, à Albertville (Savoie).
Donnet (Pierre), capitaine au 8^e régiment d'infanterie italienne, a Caserta, près Naples (Italie).
Donnezan (Paul), ancien sous-préfet de Moutiers, à Mirepoix (Ariège).
Ducloz (François), libraire, à Moutiers.
Ducrey (Emmanuel), notaire, aux Échelles (Savoie).
Dumas (Henri), négociant, à Moutiers.
Durand (Paul), receveur de l'enregistrement, à Ugines (Savoie).
Duraz (Victor), juge de paix, à Bozel (Savoie).
Duverger de Saint-Thomas (baron Philibert), à Moutiers.
Empereur (Constantin), docteur-médecin, à Bourg-Saint-Maurice.
Escalle (Auguste), négociant en marbre, à la Mure (Isère).
Féchoz-Savoyen (Jean-Baptiste), négociant, à Albertville.
Ferrand (Henri), avocat, rue Sainte-Claire, 7, à Grenoble.
Fort (Joseph), maître d'hôtel aux Glaciers, à Bourg-Saint-Maurice.
Fortin (Charles), percepteur, à Saint-Genix (Savoie).

- Frémot** (Henri-Joseph), receveur de l'enregistrement, à Amance (Haute-Saône).
- Garçon** (Maurice), notaire, à Moutiers (Savoie).
- Gontard** (Louis), fabricant, quai de la Guillotière, 1, à Lyon.
- Grange** (Antoine), maître de poste, à Moutiers.
- Granier** (Étienne), notaire, à Séez (Savoie).
- Greyfié de Bellecombe** (François), étudiant en droit, à Grenoble.
- Hodoyer** (Michel), imprimeur, à Albertville (Savoie).
- Hudry** (Humbert), banquier, à Albertville (Savoie).
- Jarre** (Alexis-Julien), avocat, à Moutiers.
- Jarre** (Charles-Alexis), avoué, à Moutiers.
- Jeanjean** (Sylvestre), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 97, à Lyon.
- Joriox** (Adolphe), notaire, à Moutiers (Savoie).
- Joriox** (Charles), clerk de notaire, à Moutiers.
- Laisus** (Camille), docteur en médecine, à Moutiers.
- Léger** (Jean-Marie), marchand de bois, à Moutiers.
- Maitral** (François), ancien percepteur, à Moutiers.
- Marin-Cudraz** (François), propriétaire, à Flumet (Savoie).
- Mayet** (Charles), maître d'hôtel, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
- Mayet** (Daniel), député de l'arrondissement de Moutiers.
- Mermillod** (Jean), voyageur de commerce, à Aime (Savoie).
- Métraux** (Édouard), notaire, à Chamoux (Savoie).
- Michel** (Clément), maison Michel frères, à Narbonne (Aude).
- Michel** (Laurent), propriétaire, à Séez (Savoie).
- Michel** (Philibert), restaurateur, à Albertville.
- Milliand** (François), avoué, à Albertville.
- Million** (Francelin), maître d'hôtel, à Albertville (Savoie).
- Minjox** (Barthélemy), limonadier, à Albertville.
- Missillier** (Alexandre), maître d'hôtel, à Albertville.
- Mollet** (Hector), propriétaire, rue Paix, à Saint-Étienne (Loire).
- Mollingal** (Jules), percepteur, à la Rochette (Savoie).
- Mongenot** (Camille), inspecteur des forêts, à Moutiers (Savoie).
- Montfort** (Louis), pharmacien, à Albertville.
- Moris** (Eugène), agent-voyer, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
- Moris** (Jean-Maurice), notaire, à Flumet (Savoie).
- Pachoud** (Maxime), propriétaire, à Venthon, près Albertville (Savoie).
- Pachoud** (Philippe), négociant, à Albertville.
- Pauchard** (Charles-Émile), sous-préfet, à Moutiers.
- Pelissier** (Alphonse), huissier, à Albertville.
- Perret** (Auguste), rentier, à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).
- Philbert** (E.), médecin inspecteur aux eaux de Brides, rue Bonaparte, 29, à Paris.

- Poan de Sapincourt** (Ferdinand), contrôleur, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
- Poncet** (Maxime), percepteur, à Aime (Savoie).
- Praïlle** (Jules), receveur de l'enregistrement, à Rochefort (Charente-Inférieure).
- Proust** (Pierre), receveur de l'enregistrement, au Russey (Doubs).
- Rachel** (Maurice), cafetier, à Moûtiers.
- Reymond** (Ambroise), greffier du tribunal, à Moûtiers.
- Reynaud** (Casimir), négociant en vins et spiritueux, quartier Sainte-Claire, à Chambéry.
- Richard** (René), notaire, à Moûtiers.
- Saulnier** (Michel-Antoine-Isaïe), propriétaire, à Saint-Bénigne, près Pont-de-Vaux (Ain).
- Schindler** (Emmanuel), procureur de la République, à Dijon.
- Sevez** (Clément), procureur de la République, à Moûtiers.
- Sollier** (Joseph), rentier, à Moûtiers.
- Tiorny** (Ernest), receveur de l'enregistrement, à Soulaines (Aube).
- Tisserand** (Lucien), sous-préfet, à Neufchâteau (Vosges).
- Vaudey** (Charles-Philippe), propriétaire, aux Chapelles (Savoie).
- Vaudey** (Jean-Maurice), propriétaire, aux Chapelles (Savoie).
- Viallet** (Jean-Emile), notaire, à Beaufort (Savoie).
- Viard** (Théophile), négociant, à Albertville.
- Vibert** (Germain), négociant, rue Énard, 26, passage Stainville, 7, à Paris.
- Vizioz** (Antoine), maître d'hôtel, à Moûtiers.

11 MEMBRES DE 1881.

- Anselmi**, contrôleur, à Moûtiers (Savoie).
- Burnet** (Achille), employé des contributions indirectes, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
- Cettier** (Ferdinand), contrôleur, à Moûtiers.
- Chauvin** (Maurice), substitut du procureur de la République, à Moûtiers.
- Collombet** (Louis-Philippe), cafetier, à Aime (Savoie).
- Deraisin** (Auguste), percepteur, à Aime.
- Greff** (Adrien), sous-inspecteur des forêts, à Moûtiers.
- Machet** (Jules), maître d'hôtel, à Bozel (Savoie).
- Michaud** (Jules), conservateur des hypothèques, à Moûtiers.
- Richard** (Ernest), greffier, à Aime.
- Villiod** (Frédéric), agent d'assurances, à Moûtiers.

XII. — SECTION DU JURA

FONDÉE LE 24 AOUT 1875.

BUREAU.

MM. Vézian (Alexandre), *président*.

Armbruster	} <i>vice-présidents.</i>
Boyson d'École (Alfred)	
Caron (Alfred)	
Chabons (comte de)	
Meiner (Edmond)	

Sahler (Léon)

Arnal (Amédée), *secrétaire*.

Bertin (Jules), *trésorier*.

Henry (Jean), *bibliothécaire-archiviste*.

Sire (Georges), *conservateur des instruments*.

Bornèque	} <i>conseillers.</i>
Coste	
Courbe	
Dodivers	
Eissen	
Girod (Louis)	
Gourdan de Fromental	
Jundt	
Le Mire (Paul-Noël)	
Mairot	

Rossel-Marti

Rouzet

Roy

Sircoulon (Victor)

Vieillard (Henry)

133 MEMBRES ANCIENS.

Armbruster, inspecteur primaire faisant fonctions d'inspecteur d'académie, à Belfort.

Arnal (Amédée), conseiller de préfecture, rue de la Préfecture, 27, à Besançon.

Barbier (Léon), propriétaire, à Baume-les-Dames, et Grande-Rue, 95, à Besançon.

- Barbier** (Philippe), professeur à la Faculté des sciences, à Besançon.
Bardy (Victor), docteur en médecine, à Belfort.
Baverel (Maxime), chef de section de la Compagnie P.-L.-M., rue des Granges, 37, à Besançon.
Benoît (Émile), géologue, ancien vérificateur des douanes, à Saint-Lupicin, par Saint-Claude (Jura).
Bernard (Jules), pharmacien, à Montbéliard (Doubs).
Bertin (Jules), négociant, rue Saint-Pierre, 15, à Besançon.
Blondé, négociant, à Belfort.
Blondon, docteur-médecin, rue des Granges, 68, à Besançon.
Boillot (Charles-Eugène), fabricant d'horlogerie, place Saint-Amour, 4, à Besançon.
Bonamy (Victor), capitaine d'artillerie, attaché aux forges de l'Est, à Besançon.
Bornéque (Eugène), de la maison Japy frères, à Beaucourt (Haut-Rhin).
Bourdault (Prosper), propriétaire, à Veniset (Haute-Saône).
Bouvet (Maurice), négociant, à Salins (Jura).
Boyer (Georges), percepteur, à Villars-les-Dombes (Ain).
Boysson d'École (Alfred), rue de la Préfecture, 22, à Besançon.
Brulard (Désiré), greffier en chef du tribunal civil, rue Battant, 1, à Besançon.
Canet (Alphonse), sous-directeur du Comptoir d'escompte, à Belfort.
Caron (Alfred), à Châteauneuf, près Fraisans (Jura).
Cavaro (Narcisse), médecin-major en retraite, rue des Granges, à Besançon.
Chabons (comte de), propriétaire, à Ivory, près de Salins (Jura).
Chaffesey, conducteur des ponts et chaussées, à Salins (Jura).
Chanoit (Francis), ingénieur civil, à Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise).
Chapuy (Pierre-Alphonse), entrepreneur de chemins de fer, rue Neuve-Saint-Pierre, à Dijon.
Cochet, propriétaire, aux Chaprais, banlieue de Besançon.
Contet (François), représentant de commerce, aux Chaprais, banlieue de Besançon.
Gordier (Pierre), architecte départemental, à Belfort.
Goste, docteur en médecine, à Salins (Jura).
Gourbe, imprimeur-lithographe, à Dole (Jura).
Crébely (Armand), à Moulin-Rouge, près Rochefort (Jura).
Groullebois (Marcel), professeur de physique à la Faculté des sciences, à Besançon.
Cuvier (Ernest), négociant, à Montbéliard (Doubs).

- Deleule**, membre du Conseil général, notaire au Russey (Doubs).
- Delorme** (Auguste), entrepreneur de chemins de fer, rue Neuve-Saint-Pierre, à Dijon.
- Delsart** (Anatole), pharmacien, à Belfort.
- Démogé** (Eugène), négociant, rue des Granges, 58, à Besançon.
- Dietrich** (Bernard), négociant, Grande-Rue, 74, à Besançon.
- Dodivers** (Joseph), imprimeur, Grande-Rue, 87, à Besançon.
- Duvernoy** (Albert), ingénieur civil, à Beaucourt (Haut-Rhin).
- Duvernoy** (Eugène) fils, docteur en médecine, à Audincourt (Doubs).
- Eissen** (Émile), manufacturier, à Valentigney (Doubs).
- Erhard** (Gaston), manufacturier, à Rougemont-le-Château (Doubs).
- Fernier** (Gustave), fabricant d'horlogerie, rue du Clos, 34, à Besançon.
- Fèvre** (Jean-Baptiste), entrepreneur de chemins de fer, aux Brilions, banlieue de Tonnerre (Yonne).
- Fréry**, docteur-médecin, à Belfort.
- Fritsch-Lang** (Gustave), ancien magistrat, à Belfort.
- Gaudy**, député du Doubs, à Vuillafans (Doubs), et rue de Turin, 22, à Paris.
- Gaussin** (Célestin), commis à l'Académie de Besançon, rue de la Cassotte, banlieue de Besançon.
- Genty**, architecte, à Belfort.
- Girardot** (Albert), docteur en médecine, rue Saint-Vincent, 15, à Besançon.
- Girod** (Louis), architecte, conseiller général du Doubs, à Pontarlier (Doubs).
- Gobil** (Jean-Émile), médecin-major au 133^e de ligne, à Belley (Ain).
- Goguel** (Charles), manufacturier, à Montbéliard (Doubs).
- Goguel** (Edmond), médecin-major au 134^e de ligne, à Mâcon (Saône-et-Loire).
- Gourdan de Fromental**, docteur-médecin, à Gray (Haute-Saône).
- Grante**, substitut du procureur de la République, à Chambéry.
- Gromier** (Jules), docteur en médecine, à Delle (Haut-Rhin).
- Henry** (Jean), professeur de physique au lycée, place Saint-Amour, 12, à Besançon.
- Hézard**, négociant, rue Saint-Pierre, 15, à Besançon.
- Humbert** (Léon), étudiant en médecine, rue de Chartres, 21, à Besançon.
- Jacquard** (Pol), propriétaire, rue des Granges, 74, à Besançon.
- Japy** (Albert), à Beaucourt (Haut-Rhin).
- Japy** (Gaston), manufacturier, à Beaucourt (Haut-Rhin).

- Japy** (Philippe), manufacturier, à Audincourt (Doubs).
Jundt, ingénieur en chef, à Belfort.
Kœchlin (Nicolas), manufacturier, à l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
Kœchlin (Rodolphe), manufacturier, Nauenstrasse, 22, à Bâle (Suisse).
Lalance (Charles), ancien membre du Conseil général, à Montbéliard (Doubs).
Laloz (Arthur), conseiller de préfecture, à Belfort.
Lancry (Léopold), négociant, à Belfort.
Laurent (Ernest), négociant, à Montbéliard (Doubs).
Lebeau, négociant, place Saint-Amour, 2 bis, à Besançon.
Ledoux (Louis), capitaine-commandant d'artillerie, quai de Strasbourg, 13, à Besançon.
Lefort, receveur de l'enregistrement, rue du Chateau, 7, à Besançon.
Le Mire (Paul-Noël), avocat, à Mirevent, près de Pont-de-Poitte (Jura), et rue de la Préfecture, à Dijon.
Lieffroy (Aimé), propriétaire, rue Neuve, 11, à Besançon.
Mairot (Gustave), banquier, rue de la Préfecture, 17, à Besançon.
Marion (Charles), libraire, place Saint-Pierre, à Besançon.
Masson, représentant de commerce, Grande-Rue, 5, à Besançon.
Maurice (Léon), juge suppléant, rue Saint-Vincent, 47, à Besançon.
Meiner (Edmond), manufacturier, à l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
Meyer (Ernest), à Montbéliard (Doubs).
Ordinaire (Olivier), rédacteur en chef de la *Démocratie franc-comtoise*, rue Neuve, 9, à Besançon.
Perdu (Henri), chef de section de la Compagnie P.-L.-M., à Belley (Ain).
Peugeot (Armand), manufacturier, à Valentigney (Doubs).
Peugeot (Benjamin), manufacturier, à Audincourt (Doubs).
Peugeot (Émile), manufacturier, à Pont-de-Roide (Doubs).
Peugeot (Eugène), manufacturier, à Hérimoncourt (Doubs).
Pfortner, avocat, rue Saint-Vincent, 46, à Besançon.
Robichon (Henri), négociant, place Saint-Pierre, 3, à Besançon.
Rossel (Albert), industriel, à Sochaux, près Montbéliard (Doubs).
Rossel-Marti, ancien élève de l'École polytechnique, fabricant d'horlogerie, à Montbéliard (Doubs).
Rousset, professeur à l'École municipale de l'Arsenal, rue de Glères, 23, à Besançon.
Rouzet (Louis), ingénieur-voyer de la ville, palais Granvelle, à Besançon.
Roy (Jules), notaire, à Damprichard (Doubs).

- Saglio** (Alphonse), ingénieur civil aux forges d'Audincourt (Doubs).
Sahler (Léon), filateur, à Audincourt (Doubs).
Sancey (Louis), agent comptable, place Saint-Amour, 4, à Besançon (Doubs).
Sandoz (Léon), négociant, rue des Granges, 11, à Besançon.
Sauterey (Maurice), architecte, à Dole (Jura).
Savoie (Charles), fabricant d'horlogerie, place Saint-Amour, 7, à Besançon.
Scheurer (Fernand), à Audincourt (Doubs).
Scheurer (Gustave), filateur, à Audincourt (Doubs).
Scheurer (Julien), filateur, à Audincourt (Doubs).
Scheurer-Kestner, sénateur inamovible, rue Neuve-des-Mathurins, 30, à Paris.
Schœndœrffer (Paul), ingénieur du canal du Rhône au Rhin, rue Saint-Vincent, 30, à Besançon.
Serrés (Achille), pharmacien, place Saint-Pierre, à Besançon.
Sircoulon (Victor), manufacturier, à Audincourt (Doubs).
Sire (Georges), docteur ès sciences, essayeur à la Garantie, à la Mouillère, banlieue de Besançon.
Stehelin (Léon), préfet de l'Ain, à Bourg (Ain).
Stracmann, entrepreneur, à Belfort.
Suleau (Camille), représentant de la Compagnie des asphaltes, rue Moncey, 7, à Besançon.
Thouvenin, notaire, à Belfort.
Tournol, principal du collège de Baume-les-Dames (Doubs).
Trémolet, docteur en médecine, au Russey (Doubs).
Tripone (Adolphe), agent commercial, à Belfort.
Tripone (Émile), négociant, boulevard Voltaire, 1, à Paris.
Veil-Picard (Arthur), banquier, Grande-Rue, 14, à Besançon.
Vermot (Théodore), entrepreneur, à la Mouillère (Besançon).
Vézian (Alexandre), professeur à la Faculté des sciences, rue Neuve, 21, à Besançon.
Vézian (M^{lle} Valentine), rue Neuve, 21, à Besançon.
Viellard (Armand), manufacturier, à Morvillars (Haut-Rhin).
Viellard (Félix), percepteur, à Delle (Haut-Rhin).
Viellard (Henry), ingénieur des mines, à Morvillars (Haut-Rhin).
Viette, député du Doubs, membre du Conseil général, à Blamont (Doubs), et rue Monge, 56, à Paris.
Villin (Achille), secrétaire général de la mairie, Grande-Rue, 96, à Besançon.
Wagner (l'abbé), professeur, à la Chapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).

Weissergerber (Édouard), ingénieur des ponts et chaussées, à Montbéliard (Doubs).
Welté (Eugène), ancien notaire, à Belfort.
Yver (Paul), ingénieur civil, à Briare (Loiret).
Zarembo, architecte, à Baume-les-Dames (Doubs).

12 MEMBRES DE 1881.

Amiot (Albert), étudiant, à Besançon.
Belot (Edmond), négociant, rue de l' Arsenal, 9, à Besançon.
Böhler (Gustave), avoué à la Cour d'appel, rue Granvelle, 17, à Besançon.
Caruel, banquier, à Dole (Jura).
David, aumônier du lycée, à Lons-le-Saulnier.
Donnet (Pierre-Léon), propriétaire, à Dôle (Jura).
Febvrel (Henri), ingénieur civil, place Saint-Amour, 3 bis, à Besançon.
Guillemin (Joseph), caissier à la maison Jacquard-Régnier, rue des Granges, 21, à Besançon.
Jacquard (Albert), banquier, rue des Granges, 21, à Besançon.
Lex (Félix), négociant, à Delle (Haut-Rhin).
Martin (Abel), lieutenant au 6^e de ligne, à Besançon.
Nopper (Joseph), fondé de pouvoirs à la maison Veil-Picard, Grande-Rue, 14, à Besançon.

XIII. — SECTION DE PROVENCE

FONDÉE LE 4 NOVEMBRE 1875.

SIÈGE SOCIAL : rue Montgrand, 15, à Marseille.

(Aile droite de l'ancienne préfecture.)

BUREAU.

MM. Fraissinet (Albin), *président d'honneur*.
Leuglay (H. de), *président d'honneur*.
Dupuy, *président*.
Regnier (Antony). }
Montricher (de). } *vice-présidents*.
Mark. }
Gonzalès (Paul), *secrétaire général honoraire*.

Lan (Louis), *secrétaire général bibliothécaire.*
Guisol (Paulin), *trésorier.*

SOUS-COMMISSION DES SCIENCES.

MM. Montricher (de), *président.*
Delmas, *secrétaire.*
Hugueny, *administrateur.*

SOUS-COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Regnier (Antony), *président.*
Senèque (Henri), *secrétaire.*
Bonnefoy (Charles), *administrateur.*

SOUS-COMMISSION DES EXCURSIONS.

MM. Mark, *président.*
Famin (Ferdinand), *secrétaire.*
Vidal (Jules), *administrateur.*

141 MEMBRES ANCIENS.

Abram (Félix), banquier, boulevard Dugommier, 8.
Albert (Antoine), négociant, rue Tapis-Vert, 13.
Albert (Charles), négociant, rue Tapis-Vert, 13.
Arnaud (A.), avocat, rue des 4 Dauphins, 36, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Astruc (Louis), rue Notre-Dame-des-Anges, 14, villa Paradis.
Aubin (Maxence), avocat, rue Saint-Ferréol, 52.
Barbaroux (Paul), avoué, rue Saint-Ferréol, 43.
Bérenghier (Théophile), artiste-peintre, rue Saint-Savournin, 18.
Bernex (Ch.-Th.), boulevard de l'Observatoire, 1.
Bonnefoy (Charles), avoué, rue Venture, 8.
Borel (Maurice), négociant, rue Consolat, 3.
Bouge (Jules), négociant, allées de Meilhan, 3.
Caillat, avoué, rue d'Italie, 16, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Castelli (Jules), rue Saint-Basile, 53.
Cauvet (Charles), avocat, rue de Rome, 90.
Cayol (Henri), photographe, rue Saint-Ferréol, 40.
Chabre (Charles), courtier, rue Pavé-d'Amour, 10 a.
Chailan (Alfred), rue Montgrand, 43.
Chauffard (Joseph), négociant, rue des Feuillants, 20.
Chauvassaignes (Ludovic), courtier, boulevard du Muy, 41.
Chevret (Marius), industriel, allées de Meilhan, 80.

- Chevret** (Victorine), allées de Meilhan, 80.
Contandin (Ferdinand), négociant, rue de la Grande-Armée, 9.
Conte (Léonce), conseiller de préfecture, rue Breteuil, 43 a.
Couve (Aimé), avocat, cours Pierre-Puget, 20.
Couve (Ernest), banquier, rue Montaux, 32.
Deleuze (Franck), courtier en bois et douelles, boulevard de la Liberté, 14.
Delmas (Jacques), professeur au lycée, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 5.
Despine (Prosper), docteur en médecine, rue du Loisir, 12.
Dieulafait, professeur de géologie à la Faculté des sciences, allées de Meilhan, 54.
Dobler (Edmond), négociant, rue Breteuil, 20.
Dupuy (B.), ingénieur civil, rue de la République, 12.
Dutfoy (Auguste), rue Dieudé, 15.
Espanet (Félix), avocat, rue Sénac, 71.
Estrangin (Alexandre), industriel, rue Saint-Jacques, 40.
Estrangin (Alexis), avocat, rue Saint-Jacques, 109.
Estrangin (Eugène), employé, rue Saint-Jacques, 109.
Estrangin (Eugène), notaire, rue Saint-Ferréol, 54.
Estrine (Lucien), négociant, rue de Noailles, 7.
Eustache (Démétrius), cours Pierre-Puget, 79.
Eymard (Édouard), avocat, rue Grignan, 50.
Famin (Ferdinand), rue Dragon, 115.
Fanoullaire (Léon), négociant, rue Paradis, 105.
Féraud (Augustin), négociant, rue Nicolas, 19.
Fioupe Jacques, docteur en médecine, chef de clinique à l'École de plein exercice, rue Dragon, 54.
Fischer (Auguste de), agent de change, rue Saint-Ferréol, 5.
Fraissinet (Adolphe), trésorier-payeur général de l'Hérault, à Montpellier.
Fraissinet (Albin), assureur, place de la Bourse, 1.
Fraissinet (Julien), courtier, rue Sylvabelle, 100.
Fraissinet (Léon), courtier d'assurances, boulevard Notre-Dame, 66.
Fraissinet (Louis), armateur, rue de l'Arsenal, 25.
Gaimar (Marius), rue Sainte-Cécile, 10.
Galland (Louis), rue Bonnefoy, 6.
Garagnon (Alfred), rue Plumier, 58.
Garsin (Amédée), rue Montgrand, 72.
Gautier (Albert), rentier, boulevard du Muy, 2.
Gérard (Gabriel), négociant, rue Grignan, 60.
Giraud (Fernand), négociant, rue Barbaroux, 48.
Goldsmidt (Fritz), rue Breteuil, 102.

- Gonzalès** (Paul), membre de la section de l'Atlas, rue de la Licorne, 4, à Alger.
- Grau**, négociant, rue Papère, 2.
- Gros** (Paul), négociant, rue de Turenne, 75.
- Gros** (Valentin), négociant, rue de Turenne, 75.
- Gueyraud** (Henri), rue du Dragon, 49.
- Guigou** (Adolphe), courtier, rue de la Darse, 28.
- Guisol** (Paulin), avocat, rue Paradis, 19.
- Hancy** (Camille), courtier, rue Marengo, 20.
- Huot** (J.-M.), architecte, rue de la République, 42.
- Isnard** (Louis), géologue, rue Montgrand, 49.
- Jacquême**, pharmacien, rue Saint-Ferréol, 46.
- Jauffret** (Louis), rue Saint-Jacques, 66.
- Jullien**, négociant, rue Nicolas, 15.
- Lan** (Louis), chef des travaux publics, à la mairie, rue des Trois-Rois, 2.
- Lascaridi**, négociant, cours Pierre-Puget, 93.
- Letz**, architecte du département, à la préfecture.
- Leuglay** (Henri de), receveur des douanes en retraite, rue Saint-Jacques, 86.
- Long** (Henry), négociant, rue du Coq, 26.
- Lumbroso** (Georges), négociant, rue d'Arcole, 1.
- Marguery** (Ernest), avocat, rue Venture, 5.
- Marhec** (Louis de), docteur en médecine, rue Sylvabelle, 13.
- Mark** (Francis), vice-consul d'Angleterre, rue Dragon, 92.
- Maroni** (Fernand), négociant, rue Saint-Basile, 53.
- Martin** (Ernest), négociant, rue Sylvabelle, 98.
- Massot** (Louis), négociant, allées des Capucines, 34.
- Massot** (Pierre), négociant, allées des Capucines, 34.
- Melizan** (Vincent), courtier, rue de la Loubière, 7.
- Mistral-Bernard**, propriétaire, à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).
- Montricher** (Henri de), ingénieur, rue Nicolas, 14.
- Morges** (Félix), professeur à la Faculté des sciences, place Saint-Michel, 1.
- Mouren** (Joseph), négociant, rue Nicolas, 40.
- Mus** (Philippe), greffier audiencier près la Cour, rue Monclar, 1, à Aix (Bouches-du-Rhône).
- Naegely** (Edouard), négociant, rue Nicolas, 40.
- Nicolopulo** (Georges), cours du Chapitre, 15.
- Nodet** (Charles), boulevard Dugommier, 1.
- Olivier** (Aimé), ingénieur des arts et manufactures, explorateur, rue Saint-Ferréol, 59.

- Opperman** (Eugène), rue de Turenne, 75.
Palanque, négociant, rue du Coq, 26.
Paoletti (Marius), industriel, rue Consolat, 82.
Peinchinat (Émile), avocat, ancien magistrat, rue d'Arcole, 5.
Pellissier (Gustave), rue Dragon, 15.
Perrotin, conseiller à la Cour, rue Mazarine, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Poucel, docteur en médecine, boulevard du Musée, 22.
Prève (Jean-André), rue Pavé-d'Amour, 4.
Prève (Laurent), rue Pavé-d'Amour, 4.
Puigbo (Albert), courtier, rue Saint-Jacques, 97.
Rabaud (Alfred), président de la Société de géographie de Marseille, rue Paradis, 101.
Rastit (Henri), chimiste, rue des Beaux-Arts, 1.
Regnier (Antony), artiste-peintre, rue Montgrand, 49.
Renaudin (Jules), rue Bel-Air, 5.
Renaudin (Victor), rue Bel-Air, 5.
Renouard (Georges), négociant, rue de l'Arsenal, 7.
Rey (Gonzague de), rue de Rome, 103.
Riban (Charles), rue de la Darse, 9.
Ricard (Félix), banquier, rue Ancienne-Madeleine, 7, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Richaud fils, fabricant de savons, rue Lafon, 20.
Rivoire (Philippe), rue Sylvabelle, 73.
Robert (Émile), propriétaire, au Bec-de-l'Aigle, près la Ciotat (Bouches-du-Rhône).
Robert (Gustave), négociant, rue Montgrand, 62.
Rocca (Cyr), rue de Rome, 171.
Roche (Georges), avocat, rue Montgrand, 34.
Rousset (Jules), industriel, rue Grignan, 54.
Rousset (Ernest), professeur à l'École de médecine, boulevard de Longchamp, 96.
Roux (Jules-Charles), industriel, rue Sainte, 81.
Samat (Célestin), rue des Abeilles, 44.
Servel (Ludovic), armateur, boulevard du Nord, 22.
Seux fils, docteur en médecine, rue de Rome, 93.
Sigaud (Gabriel), rue Paradis, 9.
Stapfer (Daniel), ingénieur, boulevard Notre-Dame, 5.
Tedesco (Alexandre), rue Dragon, 12 a.
Tellène (Prosper), boulevard de la Madeleine, 101.
Thomas (Isidore), place Saint-Ferréol, 1.
Timon-David (Léon), avocat, rue Saint-Ferréol, 43.

- Tivollier** (Louis), industriel, rue Saint-Jacques, 113.
Truilhier (Albert), Grande-Rue-Marengo, 49.
Velten (Eugène), boulevard du Nord, 22.
Vidal (Jules), rue Paradis, 108.
Vidal (Oscar), rue Paradis, 108.
Vimar (Louis), négociant, cours Devilliers, 45.
Weiss (Emmanuel), cours Lieutaud, 161.
Zwet (Alexandre), à Londres.
Zwick (Charles) fils, boulevard de Longchamp, 87.

59 MEMBRES DE 1881

- Allemand** (Gaspard), négociant, rue Haxo, 10.
Arghalier (Albert), rue Saint-Ferréol, 4.
Arghalier (Alfred), rue Saint-Ferréol, 4.
Arnaud, pharmacien, rue Paradis, 125.
Bernard (Joseph), avocat, rue Paradis, 31.
Bianchetti, opticien, rue Cannebière, 31.
Billon (Marius), Grande-Rue, 65.
Bôle (Jean-Daniel), architecte, rue des Minimes, 54 a.
Brochier (Albert), gérant de la brasserie de Ruoms, boulevard Dugommier, 3 a.
Brunet (François), négociant, quai du Port, 32.
Camoin (Jacques), élève au lycée, rue de la République, 83.
Camoin (Joseph), entrepreneur de décoration, rue du Théâtre-Français, 1.
Cézanne (Alphonse), avocat, rue Paradis, 17.
Cohen (Léon), boulevard Dugommier, 1.
Couston (Louis), place d'Aix, 1.
Coutras (Joseph), avocat, rue Reinard, 14.
Daumas (Honoré), secrétaire général de la Mairie, boulevard Chave, 15.
Deiss (Jules), conseiller général, à Salon (Bouches-du-Rhône).
Demontzey (Prosper), conservateur des forêts, à Aix (Bouches-du-Rhône).
Desplaces (Henri), rue de Rome, 171.
Devoux (Henri), agent de publicité, rue Haxo, 9.
Duchesne (Marius), rue de Rome, 68.
Dunan (Maurice), professeur d'histoire et de géographie au lycée de Marseille, rue Saint-Ferréol, 78.
Fabre (Théophile), professeur de mathématiques, rue Paradis, 71.
Ferre-Lagrange (Ludovic de), avocat, rue Vacon, 36.

- Finaud** (Emile), rentier, rue de l'Arsenal, 33.
Gautier (Simon), minotier, rue Sénac, 46.
Gay de Caradel (Gustave), rue Muguet, 10.
Grué (Calixte), avoué, rue Paradis, 37.
Honoré, photographe, rue Saint-Ferréol, 50.
Hugueny, professeur à la Faculté des sciences, traverse du Chapitre, 6.
Itasse (abbé), rue Curiol, 40.
Kühner (Henry), négociant, rue Montgrand, 49.
Labaye (Jules), professeur de littérature à l'École Salvien, Grande-Rue-de-Marengo, 33.
Lan (Paul), dessinateur, rue des Trois-Rois, 2.
Martin (Adrien), rue Villeneuve, 4.
Martin (Henri), architecte, rue Reinard, 20.
Martin-Laval (Fernand), négociant, rue Montaux, 29.
Maurin (Joseph), rue Châteauredon, 11.
Mercier (Paul), négociant, rue des Abeilles, 24.
Mouriès (Gustave), ingénieur civil, rue de la Bibliothèque, 34.
Nathan (Abel), avocat, rue de la Bibliothèque, 8.
Olive (Gaspard), négociant, rue de la Pyramide, 3.
Orso (Joseph dall'), rue Nicolas, 20.
Paugoy, architecte en chef de la ville, rue de la République, 34.
Rizzo (A.), fournisseur pour la photographie, rue d'Aubagne, 6.
Roustan (François), architecte, boulevard du Musée, 54.
Roux (Édouard), employé, rue Longue-des-Capucins, 26.
Roux (Victor), propriétaire, rue Sylvabelle, 21.
Samatan (S. de), rue de Rome, 171.
Senèque (Henri), rue des Héros, 9.
Seux-Jauffret (M^{me} Antonie), femme de lettres, rue Paradis, 348.
Sue (Albert), rue de la République, 76.
Terris fils, photographe, allées de Meilhan, 4.
Tombarelli (Ludovic), étudiant, rue de l'Arsenal, 33.
Tournaire (Charles), rue Barbaroux, 48.
Traversier (Henri), négociant, rue Crudère, 7.
Ytier (Alphonse), chemin de Saint-Just, 14.
Ytier (César), chemin de Saint-Just, 14.
-

XIV. — SECTION DES PYRÉNÉES CENTRALES

FONDÉE LE 7 AVRIL 1876.

30 MEMBRES ANCIENS.

- Alluaud** (Charles), rue du Vieux-Colombier, 13, à Paris.
Alluaud (Eugène), rue du Vieux-Colombier, 13, à Paris.
Baqué (Léon), escompteur, rue Neuve, 8 et 10, à Luchon (Haute-Garonne).
Bégouen (comte), place des Pénitents-Blancs, à Toulouse.
Bianchi (Antoine), ingénieur-opticien, rue de la Pomme, 73, à Toulouse.
Bianchi (Louis), opticien, rue de la Pomme, 73, à Toulouse.
Busquet (Horace), ingénieur, directeur des mines de Decize (Nièvre).
Cau-Durban (abbé), curé de Bordes-sur-Lez, par Castillon (Ariège).
Cibiel, rue Saint-Lazare, 89, avenue du Coq, 4, à Paris.
Constant-Bonneval (Hippolyte de), rue des Arts, 18, à Toulouse.
Deville (Albert), rue du Cherche-Midi, 92, à Paris.
Fabre (Charles), aide-astronome à l'Observatoire, allée Saint-Étienne, 15, à Toulouse.
Ferrand (Adolphe), lieutenant de vaisseau, à Delpèch (Aude).
Garrigou, docteur en médecine, à Luchon (Haute-Garonne).
Gourdon (Maurice), à Luchon (Haute-Garonne).
Hamel (Albert), rue Deville, à Toulouse.
Laffont, inspecteur des domaines, à Toulouse.
Laffont, libraire-éditeur, à Luchon (Haute-Garonne).
Lambron, docteur en médecine, inspecteur des thermes, à Luchon (Haute-Garonne).
Narino (José), élève à l'École des mines, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 18, à Paris.
Paumier (Charles), rue Royale, 8, à Nantes.
Pradel (Émile), à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
Privat (Paul), imprimeur-libraire, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.
Régnauld (Félix), libraire-éditeur, rue de la Trinité, à Toulouse.
Remaury (Henri), propriétaire, à Peyssies (Haute-Garonne).
Rességuet (Jean-Dominique), docteur en médecine, rue Joutx-Aigues, à Toulouse.
Rey-Lescure, à Montauban (Tarn-et-Garonne).
Rivals-Mazères (Alphonse de), rue Boulbonne, 50, à Toulouse.

Romestin (Victor), rue Périgord, à Toulouse.
Trutat (Eugène), conservateur du Musée d'histoire naturelle, rue des Prêtres, 3, à Toulouse.

1 MEMBRE DE 1881.

Belloc (Emile), rue de l'Échiquier, 36, à Paris.

XV. — SECTION DU SUD-OUEST (BORDEAUX)

FONDÉE LE 7 AVRIL 1876.

SIÈGE SOCIAL : péristyle sud du Grand-Théâtre, à Bordeaux.

BUREAU.

MM. Schrader, membre de la Direction centrale, *président honoraire et délégué près de la Direction centrale.*

Bayssellance, *président.*

Tisseyre. } *vice-présidents.*

Lourde-Rocheblave. }

Degrange-Touzin (A.), *secrétaire général.*

Rosset, *trésorier.*

Rödel, *secrétaire-archiviste.*

Blaquière. }

Brulle. }

Deloynes. }

Dupuy (Ern.). }

Levillain. }

Gross. }

Guillaud. }

Saint-Saud (baron Ay. de). }

administrateurs.

MEMBRES HONORAIRES.

Le général **Don Ibañez**, directeur de l'Institut géographique d'Espagne, calle Jorje-Juan, 8, à Madrid (Espagne).

Le colonel **Don Francisco Coëllo y Quesada**, président honoraire de la Société de géographie d'Espagne, calle de la Reina, 43, à Madrid (Espagne).

122 MEMBRES ANCIENS.

- Alauze** (Henry), avocat, rue Ferrère, 60.
Alicot (Michel), maître des requêtes au Conseil d'État, avenue de Messine, 14, à Paris.
Arlot de Saint-Saud (baron Aymar d'), rue du Cancera, 52.
Arné (Georges), négociant, rue Saint-Remi, 64.
Auriol (Adrien), ingénieur agronome, à Lacourbe, par Graulhet (Tarn).
Baillon (André), rue Croix-de-Séguey, 42.
Balaresque (Amédée), rue de la Course, 62.
Balaresque (M^{me} Amédée), rue de la Course, 62.
Balguerie (Alfred), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Midi, cours du Jardin-Public, 84.
Barabraham (Min), agent de change, place Puy-Paulin, 12.
Baumevielle (Aristide), rue de l'Échiquier, 4, à Paris.
Baurie (Gaston), place des Quinconces, 11.
Bayssellance (A.), ancien ingénieur des constructions navales, adjoint au maire, rue Saint-Genès, 84.
Bazillac (Jean), à Mirande (Gers).
Bedout (Bernard), rue Bonaparte, 27, à Paris.
Bernard (Ernest), inspecteur principal de la Compagnie des chemins de fer du Midi, rue de la Porte-S^t-Étienne, 3, à Toulouse.
Beysac (Romain), rue Boudet, 14.
Billioque (Louis), rue Mably, 24.
Blaquière (Alphonse), architecte, rue Hustin, 9.
Boisseuilh (vicomte Joseph de), au château de Boreaux, près de Périgueux (Dordogne).
Boutan (Edmond), ingénieur des mines, attaché au percement de l'isthme de Panama, au siège social, à Bordeaux.
Brachet (Édouard), notaire, place Saint-Jean, à Libourne (Gironde).
Brandenburg (Albert), maire de Bordeaux, rue de la Verrerie, 1.
Breteuil (marquis de), député des Hautes-Pyrénées, rue François 1^{er}, 28, à Paris.
Brézetx (Arthur de), avocat, rue Thiac, 47.
Brisson (Joseph), rue Sainte-Catherine, à Libourne (Gironde).
Brulle (Henri), avocat, rue Saint-Émilion, 30, à Libourne (Gironde).
Bursio (Ferdinand), rue Hustin, 9.
Casalis (Léon), rue Lombard, 2.
Chaigneau (Charles), négociant, rue Doidy, 33.
Champsavin (C. le Beschu de), rue Bertrand, 8, à Rennes.
Chevalier (P.-J.), négociant, adjoint au maire, rue du Jardin-Public, 50.

- Clot** (José-Luis), interventor de la aduana, à Rivadesella, province d'Oviedo (Espagne).
- Compans** (Alexandre), rue Notre-Dame, 3.
- Courtois** (Henry), au château de Muges, par Damazan (Lot-et-Garonne).
- Dagassan** (D.-Paul), négociant, quai de Bacalan, 24.
- Dagassan** (J.-Henri), avocat, rue du Temple, 2.
- Dalby**, entrepreneur de travaux publics, à Luz (Hautes-Pyrénées).
- Daney** (Alfred), adjoint au maire, rue de la Rousselle, 36.
- Danflou fils** (Henri), cours Saint-Louis, 71.
- Danglade** (Édouard), rue Michel-Montaigne, 7, à Libourne (Gironde).
- Danglade** (Hippolyte), rue Michel-Montaigne, 15, à Libourne (Gironde).
- Daviaud de Reix** (Ludovic), avocat, rue Castéja, 30.
- David-Beaulieu** (Xavier), avocat, rue Rohan, 4.
- Degrange-Touzin** (A.), avocat, rue du Temple, 24 bis.
- Degrange-Touzin** (Louis), à Valence-sur-Baise (Gers).
- Delage-Dumoulin**, notaire, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- Delalande** (Fernand), cours d'Alsace-Lorraine, 101.
- Deloynes** (Paul), professeur à la Faculté de droit, rue de la Course, 117 bis.
- Delpesch** (Édouard), à Clairac (Lot-et-Garonne).
- Desgravières** (baron Maurice), au château de Mornac, par Ruelle-sur-Touvre (Charente).
- Devals** (docteur S.-H.), médecin consultant des Eaux-Bonnes, villa Barolet, à la Souys-Floirac (Gironde).
- Duguit** (Léon), avocat, rue des Remparts, 60.
- Dulac** (Frédéric), place Dauphine, 40.
- Duprat** (Firmin), rue du Serpolet, 16.
- Dupuy** (Charles), étudiant, allées de Tourny, 8.
- Dupuy** (Ernest), professeur au lycée, place Tourny, 10.
- Escaraguel** (Arthur), allées de Tourny, 1.
- Fayolle** (comte Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
- Fiter-e-Ingles**, passage de Colon, 3, à Barcelone (Espagne).
- Forst** (William), commis-négociant, rue Minvielle, 5.
- Gachassin-Lafitte**, rue Fonneuve, à Libourne (Gironde).
- Gilloux** (M^{me} veuve), allées de Tourny, 37.
- Gilloux** (M^{me} Marie), allées de Tourny, 37.
- Girasse**, avocat, à Faleyras, par Targon (Gironde).
- Godchaux**, artiste-peintre, rue Henri IV, 3, à Pau.
- Goy** (Pierre), directeur de l'École Normale, à Alger.

- Grand-Rive** (Ludovic Dupuy de la), notaire, Grande-Rue, à Libourne (Gironde).
- Gross** (Émile), négociant, rue Saint-Remi, 48.
- Guilhemanson** (Pierre de), rue des Trois-Conils, 57.
- Guillaud** (docteur J.-A.), professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie, cours d'Aquitaine, 16.
- Guillemin**, conducteur principal des ponts et chaussées, à Luz (Hautes-Pyrénées).
- Harlé**, ingénieur des ponts et chaussées, allées de Tourny.
- Holagray** (Gabriel), cours des Fossés, 10.
- Jay** (Abel), cours du Chapeau-Rouge, 28.
- Johanneton** (Georges), négociant, cours du Jardin-Public, 25 bis.
- Joliet**, docteur en médecine, rue Cornu, 24.
- Kowalski** (Eugène), ingénieur civil, rue Ravez, 14.
- Ladevèze** (Fernand), quai des Salinières, 16.
- Lafitte** (Paul de), avocat, à Aire-sur-Adour (Landes).
- Lanefranque** (A. de), imprimeur, rue Permentade, 23 et 25.
- Lanneluc-Sanson** (Maurice), cours des Fossés, 206.
- Laporterie** (Louis de), avocat, à Saint-Sever (Landes).
- Lard de Régouillières** (comte Arnaud de), à Tizac-de-Galgon, par Cavignac (Gironde).
- Laroze** (Alfred), avocat, rue Montméjean, 17.
- Laroze** (Léon), place Saint-Jean, à Libourne (Gironde).
- Larronde** (Eugène), négociant, rue Vauban, 9.
- Legendre** fils aîné, adjoint au maire, quai de Bourgogne, 6.
- Léon** (Joseph), sous-préfet, à Castellane (Basses-Alpes).
- Lestapis** (P.-H. de), à Lacq, par Artix (Basses-Pyrénées).
- Lévêque** (Henri), substitut, à Avallon (Yonne).
- Levillain** (Camille), avocat, professeur agrégé à la Faculté de droit, rue Montméjean, 9.
- Lewden-Brun** (Amédée), négociant, Grande-Rue, 40, à Libourne (Gironde).
- Lewin** (Isidore), photographe, rue Geoffroy-Langevin, 9, à Paris.
- Loreilhe** (Adolphe), à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- Lourde-Rochelave** (J.-Léonce), négociant, rue du Jardin-Public, 28.
- Maurus** (Justin), avocat, à Mirande (Gers).
- Merle** (Louis), rue Judaïque, 86.
- Merman** (Maurice), cours du Jardin-Public, 53.
- Merman** (M^{me} Maurice), allées de Chartres, 11 bis.
- Meuziau** (baron), colonel en retraite, rue d'Aviau, 6.
- Monod** (Frédéric), docteur en médecine, rue Nogué, 4, à Pau.
- Monod**, docteur en médecine, rue Hustin, 20.

- Mue** (Henri), commis principal de la Direction des contributions indirectes, rue des Arts, 23, à Pau.
- Noyer** (Albert), avocat, rue du Palais-de-Justice, 1.
- Pujos** (A.), docteur en médecine, rue Saint-Sernin, 58.
- Redon** (Ernest), allées Damour, 26.
- Rey**, docteur en médecine, à Gaillac (Tarn).
- Robin** (Fernand), cours de Tourny, 57.
- Rocca-Sera**, garde général des forêts, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).
- Rödel** (Henri-D.), rue du Jardin-Public, 31.
- Rosset** (Ariste), notaire, rue Mably, 20 bis.
- Rozier** (Ferdinand), rue Saint-Thomas, 9, à Libourne (Gironde).
- Russell** (comte Henry), rue Marca, 14, à Pau.
- Sauvagnac** (G. de, marquis de Rabar), au château de Brun, par Libourne (Gironde).
- Schrader** (Franz), rue Saint-Placide, 53, à Paris.
- Segrestaa** (Maurice), négociant, allées de Chartres, 25.
- Sénac** (Auguste), avocat, à Saint-Médard, par Mirande (Gers).
- Sorbe** (Camille), professeur, place Fondaudège, 23.
- Terpereau** (A.), photographe, cours de l'Intendance, 29.
- Tisseyre** (L.-Albert), Pavé-des-Chartrons, 61 bis.
- Trincaud-Latour** (Émile de), rue d'Aviau, 2.

9 MEMBRES DE 1881.

- Arné** (Ferdinand), rue Saint-Rémy, 64.
- Fréchou**, pharmacien, à Nérac (Lot-et-Garonne).
- Frossard** (Émilien) fils, rue de la Verrerie, 11.
- Labrousche** (Paul), avocat, rue de Vaugirard, 53, à Paris.
- Magenc** (E.-H.), notaire, à Riscle (Gers).
- Manès** (Julien), rue Judaïque, 20.
- Navarran** (Camille), étudiant, rue Arnaud-Miqueu, 7.
- Volontat** (Rosario de), ingénieur des ponts et chaussées, rue Roland, 5.
- Wallon** (E.), à Montauban (Tarn-et-Garonne).
-

XVI. — SECTION DE LA COTE-D'OR ET DU MORVAN

FONDÉE LE 24 AVRIL 1876.

BUREAU.

MM. Durandeu (Félix), *président*.

Feuillié }
Gaffarel } *vice-présidents*.

Darantière, *trésorier*.

Lory, *secrétaire*.

Vionnois (Félix), *secrétaire adjoint*.

Boch. }
Gareau. }
Herbault. }
Joliet (Gaston). } *membres*.
Party. }
Pion }
Robelin. }

Rebièrre, *délégué près de la Direction centrale*.

117 MEMBRES ANCIENS.

Aubry, principal du collège, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Babouhot, professeur au collège, à Pontivy (Morbihan).

Bargy (Amédée), industriel, faubourg d'Ouche, à Dijon.

Bargy (Lucien), industriel, faubourg d'Ouche, à Dijon.

Baudin (Auguste), avocat, rue Berlier, à Dijon.

Baudot, propriétaire, à Charnay-lès-Châlon (Saône-et-Loire).

Bertrand (Alexis), professeur de philosophie au lycée, rue Verrierie, 38, à Dijon.

Blanc, négociant, place Saint-Jean, 4, à Dijon.

Blandin, avoué, à Semur (Côte-d'Or).

Blondeau, notaire, rue Saint-Pierre, 16, à Dijon.

Boch (Félix), propriétaire, rue Saint-Bénigne, 3, à Dijon.

Bourgeois (Louis-Alfred), professeur, à Épinal.

Bourgeot (Anatole), docteur en médecine, à Arc-sur-Tille (Côte-d'Or).

Boussey (Gaston), propriétaire, à Auxonne (Côte-d'Or).

Bureau, propriétaire, rue Chabot-Charny, 64, à Dijon.

- Caumont-Bréon**, conseiller général, à Meuilley (Côte-d'Or).
Chaussier, propriétaire, à Bligny-le-Sec (Côte-d'Or).
Coffin, étudiant, rue Berbisey, 10, à Dijon.
Compain (Pierre-J.-B.), notaire, à Darcey (Côte-d'Or).
Coqueugniot, avocat, rue Madeleine, 13, à Dijon.
Couhin, avocat, rue de Rennes, 89, à Paris.
Cousturier (Claude-Philippe), propriétaire, à Billy-source-Seine (Côte-d'Or).
Cunisset (Paul), avocat, rue Jehannin, 75, à Dijon.
Daguin, étudiant, rue de l'Université, 29, à Paris.
Darantière, notaire, place Saint-Jean, 17, à Dijon.
Deschamps, notaire, rue Jehannin, 19, à Dijon.
Drouard (Jules-J.-B.), notaire, à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).
Durandeaue (Félix), notaire, rue Charrue, 9, à Dijon.
Durandeaue (Paul), principal clerc de notaire, rue Charrue, 9, à Dijon.
Duris (Louis-François), directeur de l'usine à gaz de Dijon, rue du Gaz, à Dijon.
Enfert, rue Chabot-Charny, 30, à Dijon.
Feuillié, professeur au lycée, rue du Chaignot, 9, à Dijon.
Fleurot (Firmin), docteur en médecine, rue S^t-Nicolas, 121, à Dijon.
Focillon (Charles), notaire, à Flavigny (Côte-d'Or).
Focillone (Étienne), agent d'assurances, rue Saumaise, 33, à Dijon.
Frontard (Jules), professeur au lycée, à Auch (Gers).
Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des lettres, rue Buffon, 5, à Dijon.
Gallois, ancien notaire, place de la Banque, à Dijon.
Gareau (Léon), notaire, à Salmaise (Côte-d'Or).
Garnier, conseiller général, à Auxonne (Côte-d'Or).
Gaudelette, inspecteur primaire, rue Sambin, 3, à Dijon.
Gautrelet, docteur en médecine, rue Vannerie, à Dijon.
Gelez, étudiant, rue Bossuet, 12, à Dijon.
Gillot, docteur en médecine, à Autun (Saône-et-Loire).
Gontier (Louis), docteur en médecine, à S^t-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).
Grey (Maurice), propriétaire, rue Saint-Pierre, 24, à Dijon.
Gruère, ancien notaire, à Mâlain (Côte-d'Or).
Guénard, avoué, à Semur (Côte-d'Or).
Guérard, docteur en médecine, rue Chaudronnerie, 1, à Dijon.
Guillemard, notaire, à Vitteaux (Côte-d'Or).
Guillemot, étudiant, à la gare de Dijon.
Guiot (Georges), étudiant, rue Bassano, 17, à Dijon.

- Herbault** (Léopold), professeur de rhétorique au lycée de Dijon, place Saint-Pierre, 2, à Dijon.
- Hugard**, docteur en médecine, à Salmaise (Côte-d'Or).
- Hugard fils**, propriétaire, à Darois (Côte-d'Or).
- Hugot**, député de la Côte-d'Or, rue Chanaleilles, 7, à Paris.
- Imbault**, propriétaire, à Meursault (Côte-d'Or).
- Jacotot**, notaire, place des Cordeliers, à Dijon.
- Joliet** (Albert), propriétaire, rue Chabot-Charny, 64, à Dijon.
- Joliet** (Gaston), avocat, sous-préfet à Autun (Saône-et-Loire).
- Koch**, avocat, rue Amiral-Roussin, 13, à Dijon.
- Laguette**, directeur du Jardin botanique, rue Berbisey, 57, à Dijon.
- Lamarche** (Gustave), libraire, place Saint-Étienne, à Dijon.
- Lambert** (Alfred), étudiant, boulevard Carnot, 7, à Dijon.
- Lambert** (Paul), étudiant, boulevard Carnot, 7, à Dijon.
- Lévêque**, député de la Côte-d'Or, rue d'Argenteuil, 15, à Paris.
- Levoyet**, maître-adjoint à l'École normale, rue Saumaise, 18, à Dijon.
- Lory** (E.-L.), avoué, rue Buffon, 1, à Dijon.
- Madon** (Paul-Joseph), notaire, rue de la Préfecture, 4, à Dijon.
- Magnieux**, propriétaire, à Lavilleneuve-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).
- Magnin**, sénateur, ministre des Finances, à Paris.
- Manière** (François), propriétaire, rue de Mirande, 26, à Dijon.
- Maret**, propriétaire, à Salmaise (Côte-d'Or).
- Marillier**, sous-lieutenant au 5^e chasseurs, rue Saint-Pierre, 42, à Dijon.
- Maugras** (J.-M.-A.), notaire, à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).
- Mazeau**, sénateur, avocat à la Cour de cassation, rue des Saints-Pères, 74, à Paris.
- Mazillier** (J.-B.), étudiant, à Semur (Côte-d'Or).
- Menneval**, avoué, rue Saint-Nicolas, 121, à Dijon.
- Milsand**, bibliothécaire, rue des Forges, 38, à Dijon.
- Misserey** (Auguste), notaire, à Beaune (Côte-d'Or).
- Misserey** (Charles-Joseph-Étienne), avoué, rue Buffon, 21, à Dijon.
- Moreau** (Joseph-Victor), notaire, à Vitteaux (Côte-d'Or).
- Mynard**, professeur au collège, à Clamecy (Nièvre).
- Najean** (Albert), avocat, rue Jehannin, 22, à Dijon.
- Ozanon**, propriétaire, à St-Émiland (Saône-et-Loire).
- Party** (Jean-Claude-Léon), juge au tribunal, rue Saint-Pierre, 34, à Dijon.
- Paulin**, notaire honoraire, rue Sambin, 13, à Dijon.
- Paupion** (Jérôme), négociant, rue Vaillant, 5, à Dijon.
- Paupion**, peintre d'histoire, rue Vaillant, 5, à Dijon.
- Perny** (Alfred), directeur de la Société générale, à Brest.

- Pion**, ancien principal du collège, à Semur (Côte-d'Or).
Poupon (Auguste), négociant, rue Guillaume, 32, à Dijon.
Rebière (Alphonse), professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, rue de Rivoli, 8, à Paris.
Regnier fils, négociant, rue Chabot-Charny, 71, à Dijon.
Renard, notaire, à Montbard (Côte-d'Or).
Ribot, professeur au lycée, rue Jacotot, 1, à Dijon.
Robelin (Louis), manufacturier, avenue des Chartreux, à Dijon.
Rollet (Paul), docteur en médecine, à Pont-de-Pany (Côte-d'Or).
Rossigneux (Charles), négociant, à Nuits (Côte-d'Or).
Rouget (Ernest), notaire, rue Chabot-Charny, 62 bis, à Dijon.
Roussin (Henri), avoué, rue Chabot-Charny, 30, à Dijon.
Roux, notaire, rue Vannerie, à Dijon.
Roy (Eugène-Simon), notaire honoraire, rue des Godrans, à Dijon.
Roy (Georges), avocat, rue du Petit-Potet, à Dijon.
Sido, notaire, à Auxonne (Côte-d'Or).
Sordoillet (Pierre-Paul), notaire, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).
Tainturier (Henri), docteur en médecine, rue de Mirande, à Dijon.
Trivier (Charles-Henri), étudiant, rue d'Assas, 22, à Dijon.
Trivier, brasseur, rue d'Assas, 22, à Dijon.
Vaissier, propriétaire, rue Amiral-Roussin, 29, à Dijon.
Valby, pharmacien, rue Saint-Nicolas, 63, à Dijon.
Verguet (Maurice), étudiant en droit, rue Chabot-Charny, 34, à Dijon.
Verneau (Eugène), pharmacien, rue Vaillant, 5, à Dijon.
Viallannes, profess^r à l'École de médecine, rue St-Bernard, à Dijon.
Vionnois (Eugène), négociant, rue Condé, à Dijon.
Vionnois (Félix), architecte du département, rue Charrue, 20, à Dijon.
Wolff fils, banquier, rue Proudhon, 23, à Dijon.

8 MEMBRES DE 1881.

- Attwood** (Jean), négociant, à Mâlain (Côte-d'Or).
Bataillard (Edmond), receveur de l'enregistrement, à Vitteaux (Côte-d'Or).
Belland (Joseph), avocat, rue du Chapeau-Rouge, 11, à Dijon.
Magnien (Emile), étudiant, à Autun (Saône-et-Loire).
Mairat (Édouard), architecte, à Dijon.
Mongin, professeur au collège, à Clamecy (Nièvre).
Passier (Georges), avocat, place Saint-Jean, 27, à Dijon.
Striffling (Émile), notaire, rue Chabot-Charny, 22, à Dijon.

XVII. — SECTION D'ÉPINAL

FONDÉE EN JUIN 1876.

BUREAU.

- MM. Martin** (Gustave), général, *président*.
Fournier (Alban), docteur en médecine, *vice-président*.
Diemer, notaire, *secrétaire*.
Juillard (Georges), négociant, *trésorier*.

34 MEMBRES ANCIENS.

- Allain Le Canu** (Jules), quai de Béthune, 36, à Paris.
Bœgner (Paul), préfet des Vosges, à Épinal.
Brugnot (Alfred), ancien notaire, à Épinal (Vosges).
Cabasse, propriétaire, à Gérardmer (Vosges).
Cahen, rue de Bourgogne, 35, à Paris.
Chevalier (Edmond), négociant, à Épinal.
Claude, sénateur, président du Conseil général, à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).
Cosson, conseiller général, à Raon-l'Étape (Vosges).
Diemer (Armand), notaire, à Épinal.
Favre (Edmond), négociant, à Épinal.
Ferry (Jules), député, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à Paris.
Fournier (Alban), docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).
Ganier, juge au tribunal de 1^{re} instance, à Épinal.
Garnier, notaire, à Gérardmer (Vosges).
Gautier, ancien capitaine du génie, manufacturier, à Monthureux-sur-Saône (Vosges).
Gebhart, pharmacien, à Épinal.
Geistodt (Frédéric), négociant, à Épinal.
Greuell, docteur en médecine, à Gérardmer (Vosges).
Hartmann (Michel), manufacturier, à Épinal.
Henry, propriétaire, à Gérardmer (Vosges).
Jarry de Bouffémont (Henri de), rentier, à Épinal.
Juillard (Georges), négociant, à Épinal.
Kampmann (Alfred), manufacturier, à Épinal.
Kiener (Roger), manufacturier, à Épinal.
Læderich (Charles), manufacturier, à Épinal.

- Liétard**, docteur en médecine, maire de Plombières (Vosges).
Martin (Gustave), général, à Épinal.
Méline (Jules), député, à Remiremont, et boulevard Saint-Germain, 84, à Paris.
Pernet (Victor), docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).
Ponlevoye (de), député, rue Las-Cases, 23, à Paris.
Renel (Charles), inspecteur au chemin de fer de l'Est, à Épinal.
Salathé (A.), conseiller de préfecture, à Épinal.
Vatin (Édouard), secrétaire général de la préfecture des Vosges, à Épinal.
Velin fils, à Rambervillers (Vosges).

10 MEMBRES DE 1884.

- André** (Ernest), industriel, à la Bresse (Vosges).
Châtel (Édouard), industriel, à Épinal.
Fauvel (M^{me} veuve), rue Richer, 50, à Paris.
Fleurimont (M^{me} veuve), rue Saint-Lazare, 34, à Paris.
Georgeot, avocat, à Remiremont.
Lallemand, pharmacien, à Épinal.
Muret (Félix), lieutenant de pompiers, à Galluis (Seine-et-Oise).
Varences (Paul) père, banquier, rue des Moines, 18, à Paris.
Varences (Paul) fils, rue des Moines, 18, à Paris.
Voirin (Achille), courtier, à Épinal.

XVIII. — SECTION DE VALS ET DES
CÉVENNES

FONDÉE LE 1^{er} JANVIER 1877.

BUREAU.

- MM. Chabannes** (Léon), *président*.
D'Albigny
Deriard
Marohand } *vice-présidents*.
Ollier de Marichard
Rostaing
Delubac (Louis), *secrétaire-trésorier*.
Orcel fils, *secrétaire des séances*.

31 MEMBRES ANCIENS.

- Albigny** (d'), ancien secrétaire général de la Société des sciences naturelles et d'agriculture de l'Ardèche, à Privas (Ardèche).
Baudouin (G.), conservateur du musée, rue Lalande, à Bourg (Ain).
Boissier (C.), avoué à la Cour d'appel, à Nîmes (Gard).
Camus (Étienne), sous-inspecteur des forêts, à Aubenas (Ardèche).
Chabannes, docteur en médecine, à Vals (Ardèche).
Charreton, docteur en médecine, à San-Remo (Italie).
Charvet, docteur en médecine, à Vals (Ardèche).
Combier (Henri), négociant, à Vals.
Couderc, rentier, à Aubenas (Ardèche).
Delubac (Louis), négociant, à Vals.
Deriard, maître verrier, à Valence (Drôme).
Dumas (Camille), ingénieur, aux Mages, près Saint-Ambroix (Gard).
Dumas (Gustave), à Saint-Etienne-de-Fontbellon (Ardèche).
Favre de Thierrens, rentier, à Nîmes (Gard).
Galimard (Antonin), rentier, à Vals.
Lancrenon, ingénieur des ponts et chaussées, à Reithel (Ardennes).
Langlois (Élie), ancien notaire, à Chaumont (Haute-Marne).
Lestrang de Lafaurie (comte Haudouin de), à Saint-Alban-d'Ay, par Annonay (Ardèche).
Lombardière de Canson (Louis de la), au château de Colombier-le-Cardinal, par Annonay (Ardèche).
Marze (Émile), notaire, à Aubenas (Ardèche).
Ollier, docteur en médecine, à Vals.
Ollier de Marichard, archéologue, à Vallon (Ardèche).
Orcel fils, employé à la Société des Vivaraises, à Vals.
Pavin de Lafarge (Joseph de), à Viviers (Ardèche).
Rostaing (Léon), manufacturier, à Annonay (Ardèche).
Roux (Émile), au château de Gourdan, à Annonay (Ardèche).
Sallard (Paul), capitaine au 111^e territorial, à Donzère (Drôme).
Saussac, capitaine en retraite, à Antraigues-sur-Volane (Ardèche).
Vachon de Lestra (Charles), au château de Rieux, à Saint-Alban-d'Ay, par Annonay (Ardèche).
Vaschalde (Henri), administrateur de l'établissement thermal de Vals.
Verny (Albert), manufacturier, à Aubenas (Ardèche).

6 MEMBRES DE 1881.

- Bêchetoille** (Laurent), banquier, à Annonay (Ardèche).
Chabaud (Victor), docteur en médecine, à Jaujac (Ardèche).
Clavière (Gaston de), propriétaire, à S.-Agréve (Ardèche).

- Hermuzière** (de l'), maire de la Louvesc (Ardèche).
Lombardière de Canson (Étienne de la), au château de la Rivoire,
près Vanosc (Ardèche).
Soras (Henri de), propriétaire, à Annonay (Ardèche).

XIX. — SECTION DU MONT-BLANC

FONDÉE LE 8 MAI 1877.

BUREAU.

- MM. Mercier**, premier président de la Cour de cassation,
président d'honneur.
Wills (Alfred), avocat au banc de la Reine, à Londres.
vice-président d'honneur.
Blanc (Pierre), *président.*
Réguis (Léon), *vice-président.*
Tairraz (Joseph), *vice-président.*
Maillot (Émile), *secrétaire général.*
Thévenot (Joseph) . } *secrétaires adjoints.*
Guillermin (Louis) . }
Abre (Philibert), *trésorier.*
Chaulin-Mercier, *délégué près de la Direction centrale.*
Callier }
Chesney } *administrateurs.*
Gallais }
Orsat (Léon) }
Dupont (René), *administrateur délégué pour le can-*
ton de la Roche.
Tavernier (Hippolyte), *administrateur délégué pour*
la vallée du Giffre.

142 MEMBRES ANCIENS.

- Abre** (Philibert), banquier, à Bonneville (Haute-Savoie).
Adam (E.), restaurateur, à Genève (Suisse).
Alméras (Gustave), employé à la Caisse hypothécaire, à Genève.
Altmayer (Louis), juge de paix, à Saint-Julien (Haute-Savoie).
Arrés (Pierre-Alphonse), percepteur, à Évian-les-Bains (Haute-Savoie).
Balliard (César), principal clerc de notaire, à Reignier (Haute-Savoie).

- Bally** (Gaston), propriétaire, à Bonneville (Haute-Savoie).
Berthet (Alphonse), docteur en médecine, à Boège (Haute-Savoie).
Berthet (Michel), maître d'hôtel, à Abondance (Haute-Savoie).
Blanc (Angel), notaire, à Bonneville.
Blanc (Félix), étudiant en droit, place de l'Odéon, 6, à Paris.
Blanc (Pierre), avocat, à Bonneville.
Blanchard (Jean-Marie), sous-inspecteur des forêts, à Sartène (Corse).
Boimond (Jean), médecin, à Saint-Jeoire (Haute-Savoie).
Bordeau, avocat, à Thonon (Haute-Savoie).
Borrel (Thomas), propriétaire et rentier, à Servoz (Haute-Savoie).
Bosson (François), pharmacien, à Saint-Jeoire (Haute-Savoie).
Bossonney (François), agent-voyer, à Chamonix (Haute-Savoie).
Bouvier (Clovis), banquier, à Sallanches (Haute-Savoie).
Brasier (François), maître d'hôtel, à La Roche (Haute-Savoie).
Bresches (Antoine), notaire, conseiller général, à Sallanches.
Briffod (Joseph), entrepreneur, à Bonneville.
Buchet (Joseph), propriétaire, maire de Marnaz (Haute-Savoie).
Bullat (Marc), percepteur, à Cluses (Haute-Savoie).
Burlat (Gustave), percepteur, à Bons (Savoie).
Cachat (Jean-Pierre), maître d'hôtel, à Chamonix.
Callier (Auguste), propriétaire, à Ayse (Haute-Savoie).
Camescasse (Ernest), directeur du personnel au ministère de l'Intérieur, à Paris.
Carizet (Jean-Baptiste), fabricant d'horlogerie, à Cluses.
Cattelin (Antoine), propriétaire, à Bonneville.
Cazin (Robert), étudiant, rue des Feuillantines, 75, à Paris.
Chamot (Félix), pharmacien, à Sallanches (Haute-Savoie).
Chardon (Alfred), sénateur, conseiller général, rue de la Baume, 1, à Paris.
Chardon (Édouard), tanneur, à Bonneville.
Charlet-Straton (M^{me}), propriétaire, à Argentières.
Charlet-Straton (Jean-Esteril), propriétaire, à Argentières.
Chaulin-Mercier, ancien substitut du procureur de la République, rue Jacob, 3, à Paris.
Chavin (François), imprimeur, à Bonneville.
Chesney (Adrien), avoué, à Bonneville.
Clerc (François), entrepreneur, à La Roche.
Clerc (Pierre), maître d'hôtel, à Bonneville.
Cléret (Louis), procureur de la République, à Albertville.
Conseil (Ambroise), maître d'hôtel, à Mégève (Haute-Savoie).
Conseil (Marc), notaire, à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie).

- Couttet** (François, dit *Baguette*), maître d'hôtel, à Chamonix.
Crépeaux (Joannès-Jacques), maître d'hôtel, à Chamonix.
Dagallier (Georges), négociant, à Samoëns.
Dancet (Alexis), fabricant d'horlogerie, à Cluses (Haute-Savoie).
Demandre (Antoine-François), greffier, à Sallanches (Haute-Savoie).
Dompmartin (veuve, née Hominal), maîtresse d'hôtel, à La Roche.
Donche (Édouard), propriétaire, à Contamines-sur-Arve (Haute-Savoie).
Ducroz (Albert), député, rue de la Borde, 13, à Paris.
Dufresne-Sommeiller (Germain), étudiant en médecine, boulevard Saint-Germain, 52, à Paris.
Dufresne-Sommeiller (Léon), ingénieur, boulevard Saint-Germain, 52, à Paris.
Dumont (Adrien), banquier, à Bonneville.
Dumont (Alexis), juge de paix, à Sallanches.
Duplan (Albert), propriétaire, à Évian-les-Bains.
Dupont (René), docteur en médecine, conseiller général, à La Roche.
Dupraz (Charles), clerc de notaire, à Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie).
Dupuis (Ferdinand), avocat, à Cluses (Haute-Savoie).
Dupuis (René), docteur en médecine, à Annemasse (Haute-Savoie).
Duret (Eugène), receveur d'enregistrement, à Sallanches.
Durier (Charles), chef de division au ministère de la Justice, rue Godot-de-Mauroy, 43, à Paris.
Fléchère (Alexis, comte de la), conseiller général, à Saint-Jeoire.
Fournel (Mathieu), négociant, cours Morand, 58, à Lyon (Rhône).
Gallais (Léopold), docteur en médecine, à Bonneville.
Gaydon (Jacques), entrepreneur, à Saint-Jeoire (Haute-Savoie).
Guillermin (Louis), avoué, à Bonneville.
Guisol (Paulin), avocat, rue Paradis, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Guyon (Louis), architecte, à Thonon (Haute-Savoie).
Hartmann (Louis), maître d'hôtel, à Bonneville.
Hominal (Jean), banquier, à La Roche (Haute-Savoie).
Jutz (Édouard), directeur de l'hôtel de l'Union, à Chamonix.
Klotz (Jean-Charles), maître d'hôtel, à Chamonix.
Kœhler (Joseph), directeur des études à l'École préparatoire de Sainte-Barbe, rue de Reims, 6, à Paris.
Laillard aîné, négociant, rue de Richelieu, 45, à Paris.
Lavy (Daniel), inspecteur-voyer, à Bonneville.
Lombard (l'abbé), curé des Houches (Haute-Savoie).
Maillet (Émile), avoué, à Bonneville.
Martin (Émile), ingénieur, à Bonneville.
Martin (Jules), médecin, à Chamonix.

- Mercier**, premier président à la Cour de cassation, rue des Saints-Pères, 76 bis, à Paris.
- Métral** (Joseph-Henri), propriétaire, à Passy (Haute-Savoie).
- Mollard** (Frédéric), guide, à Saint-Gervais (Haute-Savoie).
- Mondet** (Charles), conseiller à la Cour, à Chambéry (Savoie).
- Montant** (Jean-Pierre), maître d'hôtel, à Saint-Gervais.
- Montravel** (André de), sous-préfet de Bonneville.
- Morel** (Claude), géomètre, à La Roche (Haute-Savoie).
- Moret** (Charles), conservateur des hypothèques, à Bonneville.
- Muraz** (Marc), conducteur des ponts et chaussées, à Combloux (Haute-Savoie).
- Muyard** (Xavier), conducteur des ponts et chaussées, à Bonneville.
- Nicolay** (marquis Gaston de), chalet de Tricot, près Saint-Gervais-les-Bains.
- Nicolay** (comte Joseph de), chalet de Tricot, près Saint-Gervais-les-Bains.
- Orsat** (Constant), avoué, conseiller général, maire de Bonneville.
- Orsat** (Edmond), avocat, à Bonneville.
- Orsat** (Gustave), juge de paix, à Dijon.
- Orsat** (Léon), avocat, à Bonneville.
- Orsat** (Louis), notaire, à Taninge (Haute-Savoie).
- Orsat** (l'abbé Michel), curé de Servoz (Haute-Savoie).
- Paccard** (Michel), propriétaire, à Servoz.
- Pacrhod** (Jean-Marie), avocat, conseiller général, à Bonneville.
- Parinaud** (Léopold), receveur de l'enregistrement, à Aigrefeuille (Loire-Inférieure).
- Passaquay** (Jean), huissier, à Bonneville.
- Patty** (Amédée), géomètre, à Saint-Gervais.
- Payot** (Venance), naturaliste, à Chamonix (Haute-Savoie).
- Perréard** (Alexandre), notaire, conseiller général, à Annemasse (Haute-Savoie).
- Perret** (Hippolyte), ancien conseiller d'État, rue François I^{er}, 6, à Paris.
- Perret** (Louis), huissier, à Bonneville.
- Perrier** (Arthur), huissier, à Bonneville.
- Perrier** (Edgard), élève en pharmacie, à Bonneville.
- Perrier** (Ernest), lieutenant-colonel d'état-major, à Palerme (Italie).
- Perrier** (Nicolas), agent-voyer, à La Roche.
- Perrody** (Joseph), entrepreneur, à Ayse.
- Ravel** (Ambroise), instituteur, à Argentières (Haute-Savoie).
- Ravel** (Joseph), instituteur-adjoint, aux Praz (Haute-Savoie).
- Renand** (Joseph), maître d'hôtel, à Bonneville.

- Revil** (Maxime), conducteur des ponts et chaussées, à St-Gervais.
Reydet (Alexis), notaire, à Bonneville.
Rey-Millet (Joseph-Marie), percepteur, à Taninge.
Roch (Augustin), notaire, à La Roche.
Saillet (Jules-Auguste), notaire, à Bonneville.
Simond (Antony), avoué, à Bonneville.
Simond (Paul), avoué, à Saint-Julien (Haute-Savoie).
Singer (Paulus-Emilius), prêtre de l'Eglise anglicane, à Hyères (Var).
Singer (M^{me}), née Sherry Napier, à Hyères (Var).
Socquet (Alexis), rentier, rue Ménilmontant, 136, à Paris.
Tairraz (Joseph), photographe, à Chamonix.
Tavernier (Hippolyte), juge de paix, à Taninge.
Terrier (Louis), percepteur, à Saint-Jeoire.
Tétaz (Joseph-Alfred), notaire, conseiller général, maire de Taninge (Haute-Savoie).
Thévenet (Joseph), avocat, à Bonneville.
Thierriax (Emmanuel), banquier, à Passy (Haute-Savoie).
Tinjod (François), entrepreneur de messageries, à Bonneville.
Tissot (Pierre-Joseph), banquier, à Sallanches (Haute-Savoie).
Toubin (Alfred), substitut du procureur général, à Chambéry.
Vauthier (Charles), sous-inspecteur des forêts, à Bonneville (Haute-Savoie).
Verdan (Gervais), agent-voyer, à Mieussy (Haute-Savoie).
Vézian (Alexandre), président de la section du Jura, rue Neuve, 21, à Besançon (Doubs).
Villelongue (Albert de), garde général, à Sallanches (Haute-Savoie).
Warchex (François), avocat, à Bonneville.
Welter (Henri), professeur, rue Saint-Victor, 6, à Genève (Suisse).
Wills (Alfred), avocat de la reine, membre de l'Alpine Club, à Londres (Angleterre).

6 MEMBRES DE 1881.

- Folliet** (Gaspard), notaire, à Abondance (Haute-Savoie).
Genoud (Tony), maître d'hôtel, à Évian-les-Bains (Haute-Savoie).
Lochon (Napoléon), percepteur, à Samoëns (Haute-Savoie).
Perroud (François), tanneur et guide, à Saint-Gervais-les-Bains.
Poupon (Alfred), contrôleur des contributions directes, à Bonneville.
Reguis (Léon), procureur de la République, à Bonneville.
-

XX. — SECTION DE LA MAURIENNE

FONDÉE LE 5 JUILLET 1878.

BUREAU.

- MM. Bonnet, président.**
Durand, vice-président.
Raisin, trésorier.
Richard, secrétaire-archiviste.
Croizat
Piot
Roche
Truchet
Turel } *administrateurs.*
Buet, délégué près de la Direction centrale.

55 MEMBRES ANCIENS.

- Amoudry** (Louis), maître d'hôtel, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Ancenay (François), propriétaire, à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie).
Anselmi (Charles), receveur d'enregistrement, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Assier (Alexandre), aubergiste, à Valloires (Savoie).
Bally (Jules), huissier, à Aiguebelle (Savoie).
Beauregard (Alexandre), percepteur, à Aiguebelle (Savoie).
Bertin (Antoine), percepteur, à Lanslebourg (Savoie).
Bonnet (Alexandre), avoué, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Brossat (Achille), commissionnaire, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Buchard, inspecteur des forêts, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Buet (Charles), homme de lettres, avenue de Breteuil, 18, à Paris.
Buisson (Gratien), commis de perception, à Modane (Savoie).
Buttard (François), receveur municipal, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Cahen (Edmond), sous-préfet, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Carloz (Alexandre), banquier, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Chedal (Antoine), percepteur, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Christillin (Félix), entrepreneur de travaux publics, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Christillin (Jacques), entrepreneur de travaux publics, à Saint-Jean-de-Maurienne.

- Croizat** (Pierre), receveur d'enregistrement, à Modane (Savoie).
Crolet (Léon), percepteur, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
Crosse (Étienne), contrôleur des contributions directes, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Delcros, commis d'entreprise, à Modane (Savoie).
Delune, sous-inspecteur des forêts, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Durand (César), juge de paix, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Falcoz (François), avoué, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Ferrand (Henri), avocat, rue Sainte-Claire, 7, à Grenoble.
Gaillard (Louis), directeur de la Compagnie des mines de Saint-Michel et Sordière, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Grange (Charles), ingénieur, conseiller d'arrondissement, à Aiguebelle (Savoie).
Grange (Eugène), négociant, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Gros (Charles), greffier de la Justice de Paix, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Gros (Félicien), propriétaire, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Horteur (François), député de l'arrondissement, à la Grand'Maison (Savoie).
Jorcin (Louis), maître d'hôtel, à Lanslebourg et au Mont-Cenis (Savoie).
Lagorce (Edouard), receveur d'enregistrement, à Saint-Michel de Maurienne.
Laymond (Jean-Baptiste), avoué, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Martin-Franklin (Jean), président de la sous-section de Chambéry.
Millefaux (François), piqueur de la Compagnie P.-L.-M., à Saint-Jean-de-Maurienne.
Montagnole (Joseph), président du tribunal, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Payen (Antoine), ingénieur principal de la Compagnie des mines et usines de Saint-Michel et Sordière, à Terrenoire (Loire).
Perret (Lucien), curé au Bourget-en-l'Huile (Savoie).
Pey (Albert), usinier, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Piallat, ingénieur de la Compagnie des mines de Saint-Michel et Sordière, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Piot (Camille), propriétaire et géomètre, à Aiguebelle (Savoie).
Piot (Charles), docteur en médecine, à Aiguebelle (Savoie).
Quilichini, commissaire spécial de la surveillance administrative, à Modane (Savoie).
Raisin (Joseph), libraire, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Richard (Cyrille), avocat, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Roche (Léon), banquier, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Rosso (Jean-Baptiste), rentier, à Saint-Michel-de-Maurienne.
Schœnlaub (Camille), receveur de l'enregistrement, à Thônes (Haute-Savoie).
Thybiérox (Léopold), étudiant, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Tochon (Émile), avoué, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Truchet (Florimond), pharmacien, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Turrel (Edmond), rue Monsigny, 1, à Paris.
Vulliermet (Philibert), imprimeur, à Saint-Jean-de-Maurienne.

2 MEMBRES DE 1884.

Farnier (Joseph), percepteur, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Grange (Maurice), notaire, à Saint-Michel-de-Maurienne.

XXI. — SECTION DES ARDENNES

FONDÉE LE 5 JUILLET 1878.

35 MEMBRES ANCIENS.

Beudet (Édouard), négociant, à Revin (Ardennes).
Boucher (Henri), étudiant, à Givet (Ardennes).
Bouvier, maître d'hôtel, à Charleville (Ardennes).
Cabouy (Jules), négociant, à Hal (Belgique).
Camus (Léon-Félix), avoué, à Vervins (Aisne).
Corneau (Georges), industriel, à Charleville (Ardennes).
Descharmes (Henri), étudiant, à Charleville.
Desrousseaux de Medrano (Édouard), étudiant, à Monthermé (Ardennes).
Dubois (Joseph), négociant, à Balan (Ardennes).
Gourjault (vicomte Henri de), propriétaire, à Mézières (Ardennes).
Guerquin (Jules), juge, à Charleville.
Hannotin, juge, président du tribunal, à Avesnes (Nord).
Hardy (Ernest), négociant, à Mohon (Ardennes).
Hardy-Capitaine, industriel, à Nouzon (Ardennes).
Herbulot (Jules), avocat, à Charleville.
Lacaille (Edmond), avocat, à Charleville.
Lacaille (Paul), notaire, à Mézières (Ardennes).
Lamy, avoué, maire de Rocroi (Ardennes).
Letailleur, négociant, à Givet (Ardennes).

- Luxer**, avocat, à Charleville.
Mesmin (Maurice), étudiant, à Charleville.
Morel (Henri), négociant, à Revin (Ardennes).
Mouchy (Auguste-Jules de), propriétaire, à Rimogne (Ardennes).
Noizet (Charles), juge d'instruction, à Charleville.
Prévot (Edouard), banquier, à Charleville.
Racine, architecte, à Charleville.
Regnault (Émile), négociant, à Charleville.
Regnault (Léon), négociant, à Mézières (Ardennes).
Regnault (Paul), maître de forges, à Monthermé (Ardennes).
Renaudin (Émile), rue de Lille, 101, à Paris.
Renaudin (Henri), propriétaire, à Charleville.
Riché (Maurice), avocat, à Charleville.
Thiébaud (Georges), rédacteur du *Courrier des Ardennes*, à Charleville.
Tirman, préfet des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
Villiers (Hector), banquier, à Charleville.

XXII. — SECTION DU MIDI

FONDÉE LE 14 JUILLET 1879.

SIÈGE SOCIAL : rue Maguelone, 13, à Montpellier.

BUREAU.

- MM. Martins** (Charles) }
Rouville (Paul de) } *présidents honoraires.*
Dupré, *président.*
Cazalis de Fondouce, *vice-président.*
Gleize (Étienne), *vice-président.*
Danjan, *secrétaire général.*
Debons }
Fulcrand } *administrateurs délégués près des chemins de fer.*
Bazille (Louis). }
Gide (Charles). } *administrateurs.*
Tissié (Alphonse), *trésorier.*
Bricka (Scipion), *trésorier chargé des finances.*
Coste, *secrétaire-archiviste.*
Courty, *délégué près de la Direction centrale.*

Ollivier }
Pépratz (Louis) . . . } *secrétaires adjoints.*
Valabrègues }

52 MEMBRES ANCIENS.

- Baxille** (Louis), cours des Casernes, 27 bis.
Baxille (Marc), Grande-Rue, 11.
Boileau de Castelnau (Em.), rue Lafontaine, 24, à Nîmes.
Bricka (Adolphe), négociant, rue Maguelone, 13.
Bricka (Scipion), négociant, rue Maguelone, 13.
Brouilhet (Ernest), négociant, au Vigan (Gard).
Burnan, boulevard Saint-Guilhem, 3.
Cazalis de Fondouce, ingénieur civil, rue des Étuves, 18.
Chancel (Louis), contrôleur du Crédit Lyonnais, au Jardin des Plantes.
Chivand (François), directeur du tir de l'Hérault.
Coste (U.), docteur, bibliothécaire à la Faculté de médecine, rue de Toulouse, 3.
Courty, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, boulevard du Jeu-de-Paume, 21, et rue de Seine, 6, à Paris.
Courty, général commandant les subdivisions de Nîmes et d'Avignon, à Nîmes.
Cros-Mayrevieille (A.), avocat, à Narbonne (Aude).
Cros (Louis), raffineur, à Narbonne (Aude).
Danjan, professeur de géographie au lycée, rue des Récollets, 1.
Débons, agent-voyer en chef de l'Hérault.
Delon (Didier), ingénieur civil, rue du Collège, 12.
Dervieux (Michel), négociant, route de Palavas.
Dupré, professeur à la Faculté de médecine, président du Conseil général des Hautes-Pyrénées, rue Sainte-Foy, 12.
Engel, professeur à la Faculté de médecine, villa des Pins.
Fabrèges (Frédéric), avocat, Grande-Rue, 33.
Frat, rue Maguelone, 23.
Fulcrand (Charles), colonel, à Perpignan.
Gassaud (Louis), substitut du procureur de la République, rue Saint-Roch, 9.
Gervais-Mion, ingénieur, administrateur des salines d'Aigues-Mortes, rue des Étuves.
Giniez (Albert), boulevard Henri IV.
Gleize (Étienne), route du Pont-Juvénal, cité Laurent, villa Gleize.
Gordon (fils), rue du Faubourg-Saint-Jaume, 11.
Jankovski, étudiant, rue Bosquat, 3.
Laissac, maire de Montpellier.

- Launes** (Henri), agent général de l'*Urbaine*, rue du Manège, maison Cairol.
- Leenhardt** (Charles), président de la Chambre de commerce, cours des Casernes, 27.
- Leenhardt** (Pierre), cours des Casernes, 27.
- Leenhardt** (Roger), cours des Casernes, 27.
- Leenhardt-Pomier** (Jules), rue Clos-René, 14.
- Lépine** (Charles de), à Pézenas (Hérault).
- Martin** (Louis de), boulevard du Jeu-de-Paume, 21.
- Martins** (Charles), correspondant de l'Institut, directeur du Jardin des Plantes.
- Mialane**, conseiller d'arrondissement, à Lunas (Hérault).
- Ollivier**, négociant, rue du Jeu-de-Paume, 5.
- Paulhan**, rue Saint-Roch, 15.
- Pépratz** (Louis), étudiant en médecine, rue des Récollets, 1.
- Pins** (baron de), lieutenant-colonel de l'armée territoriale, rue Saint-Mathieu, 2.
- Pomier-Layrargues** (Émile), rue Clos-René, 2.
- Rouville** (Paul de), doyen de la Faculté des sciences, place aux Herbes, 3.
- Saché**, économe au lycée de Lyon, à Lyon.
- Tissié** (Alphonse), banquier, rue du Petit-Saint-Jean, 2.
- Tissié-Sarrus**, banquier, rue du Petit-Saint-Jean, 2.
- Valabrègues** (André), boulevard de l'Esplanade, 27.
- Vernière** (Michel), adjoint au maire, boulevard Blanquerie, 7.
- Vernière** (Pierre), négociant, boulevard Blanquerie, 7.

12 MEMBRES DE 1881.

- Aragon** (Georges), ancien lieutenant de vaisseau, rue Joubert.
- Bazin**, conseiller à la Cour, rue Montcalm, 3.
- Bécat**, commandant d'état-major, rue des Étuves.
- Brémont**, professeur à la Faculté de droit, rue de la Merci, 2.
- Cros-Meyrevieille** (Gabriel), à Narbonne (Aude).
- Gide** (Charles), professeur à la Faculté de droit, rue Salle-l'Evêque, 12.
- Labroquère**, avocat général, rue Saint-Roch, 6.
- Mossé**, professeur agrégé à la Faculté de médecine, Grand'Rue, 48.
- Nougaret** (Raymond), rue Maguelone, 23.
- Saint-Hubert Serre**, professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Logis-Saint-Paul, 2.
- Serre** (Fernand), propriétaire, rue Levat, 2.
- Teissier du Cros** (Léon), filateur, à Valleraugue (Gard).
-

XXIII. — SECTION DE PICARDIE

FONDÉE LE 14 JUILLET 1879.

BUREAU.

MM. Lecocq (G.), *président*.
Lhote, *vice-président*.
Albin, *secrétaire-trésorier*.

11 MEMBRES ANCIENS.

Albin, secrétaire-rédacteur de la mairie d'Amiens, à Amiens.
Debauge, manufacturier, à Amiens.
Jeunet, imprimeur, propriétaire du *Journal d'Amiens*, à Amiens.
Lecocq (Georges), avocat, rue des Capucins, 51, à Amiens.
Lecocq, propriétaire, à Amiens.
Levecque, avocat à la Cour d'appel, boulevard de l'Est, à Amiens.
Lhote, professeur de dessin au lycée, à Amiens.
Lignerolles (de), rédacteur en chef du *Journal d'Amiens*, à Amiens.
Pilloy, agent-voyer chef, à Saint-Quentin (Aisne).
Pointin, propriétaire, boulevard du Mail, à Amiens.
Vaquez, avoué, à Amiens.

XXIV. — SECTION DES ALPES MARITIMES

FONDÉE EN NOVEMBRE 1879.

BUREAU.

MM. Bran, *président*.
Longjumeau Norreys (comte de).
Henry } *vice-présidents*.
Faraut, *secrétaire*.
Février (Léon), *secrétaire adjoint*.
Robaglia (Pascal), *trésorier*.
Sauvan (Honoré), *archiviste*.

Chevallier	} <i>conseillers.</i>
Desor	
Deville	
Lambert	
Le Jeune	
Vercherin	

MEMBRE HONORAIRE.

Desor, professeur honoraire de géologie à l'Académie de Neufchâtel.
rue Gioffredo, 56, à Nice.

79 MEMBRES ANCIENS.

- Arnulphy** (Bernard), docteur en médecine, place du Jardin-Public, 6.
Arnulphy (Victor), pharmacien, avenue de la Gare, 15.
Auger (Maurice), quai Saint-Jean-Baptiste, 9.
Barbarin (Paul), professeur de mathématiques au lycée, à Toulon.
Bérard (Gustave), quai du Midi, 17.
Bérenger (Albert), architecte, rue Masséna, 26.
Brainne (Henri), rue Gioffredo, 22.
Brancion (Ernest de), hôtel de la Préfecture.
Brun (François), architecte, secrétaire de la Société des lettres,
sciences et arts de Nice, villa Brun, rue Saint-Étienne, 27.
Carli (Henri de), rue de la Paix, 12.
Cassin (Joab), négociant, rue du Pont-Neuf, 3.
Charpentier, professeur libre, rue Meyerbeer, 30.
Charpentier (M^{me} Emma-Marguerite), rue Meyerbeer, 30.
Chauvain (Pierre), villa Flora, rue Alberti, 11.
Chevallier (H.), architecte, avenue de la Gare, 40.
Courson de la Villeneuve (vicomte Adolphe de), capitaine au 71^e
de ligne, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Darteyre (Joseph), notaire, rue du Pont-Neuf, 3.
Dauprat (Étienne), à la caisse de Crédit de Nice.
Defly (Ernest), rue Saint-Étienne, 31.
Delerbe (Achille).
Déonna (Henry), villa la Florida, à Cannes (Alpes-Maritimes).
Deville (Louis), membre de la Société de géographie de Paris, rue
Garniéri, 8.
Essarts (A. des), architecte, rue Chauvain, 7.
Fama (Charles), villa Fama, promenade des Anglais, 71.
Faraut (Frédéric), avocat, rue Saint-François-de-Paule, 20.
Février (Léon), au bureau international des transports, place Saint-
Dominique, 17.

- Fontanes** (J. de), rédacteur du journal le *Monde Élegant*, rue Garniéri, 10.
- Fouley-Roëth**, hôtel Continental, promenade des Anglais, 95.
- Gastaldi** (Charles), place Saint-François, 2.
- Gauthier** (Victor-Eugène), imprimeur, descente de la Caserne, 1.
- Goiran** (Jacques), rue Séguranne, 26.
- Guide** (A.), sous-lieutenant au 2^e bataillon de chasseurs, à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
- Harris** (James), consul d'Angleterre, rue de la Buffa, 11.
- Henry** (C.), docteur en médecine, rue Palermo, 5.
- Janin** (Paul), maison Janin, boulevard Longchamps.
- Jouffroy** (Charles), au Crédit Lyonnais, à Marseille.
- Juge** (Charles), ingénieur-architecte, à la villa Juge-Audiffret-Saint-Philippe.
- Lambert**, docteur en médecine, rue Garniéri, 5.
- Landry** (Lucien), rue Palermo, 5.
- Lassalle** (Alcime), rue Saint-Étienne, 29.
- Le Gallais-Verdier** (A.), rue Masséna, 34.
- Le Gallais-Verdier** (M^{me}), rue Masséna, 34.
- Le Jeune** (Augustin), temple évangélique, rue Gioffredo, 50.
- Lemercier**, propriétaire du journal *The Anglo-American*, place du Jardin-Public, 1.
- Leriche**, bijoutier, avenue de la Gare, 7.
- Letertre**, agent d'affaires, place Masséna, 1.
- Longjumeau Norreys** (comte de), rentier, à la villa Francinelli, montée de Cimiez.
- Marteau** (Albert), ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, rue Meyerbeer, 7, à Paris.
- Messiah** (Aaron), architecte, square Garibaldi, 16.
- Messiah** (Josué), négociant, square Garibaldi, 16.
- Morley-Unwin** (J.), rue Grimaldi, 8.
- Muller** (G.), propriétaire, à la villa Campobello, à Saint-Martin-Lantosque, et villa Belfield, à Menton (Alpes-Maritimes).
- Nash** (Herbert), au consulat des États-Unis, quai du Midi, 15.
- Olivier** (Émile), substitut du procureur de la République, à Nice.
- Palmieri** (Lavinio), hôtel de la Méditerranée, promenade des Anglais.
- Parrini** (Édouard), ingénieur-agronome, rue Gioffredo, 35.
- Passeron** (Léon), rue Saint-François-de-Paule, 9.
- Prompt** (Pierre), docteur en médecine, avenue de la Gare, 17.
- Ramakers**, capitaine en retraite, rue Gioffredo, 48.
- Régis** (Jean), rédacteur au Journal le *Phare du Littoral*.

- Renard** (Léon), rue de la Gare-des-Voyageurs, 9, à Cannes (Alpes-Maritimes).
Riché (Alexandre), conseiller d'arrondissement, boulevard des Italiens, 1, à Paris (S. P.).
Robaglia (Pascal), rue Masséna, 15.
Robins (Francis), ex-capitaine anglais, maison Salvi, boulevard de l'Impératrice-de-Russie.
Robins (M^{me} Mary-Agnès), maison Salvi, boulevard de l'Impératrice-de-Russie.
Ruegger (Albert), fabricant de bois mosaïque, rue du Pont-Neuf, 6.
Sauvan (Honoré), rue Masséna, 13.
Sauvan (Jean), rue Cassini, 11.
Schmeltz, docteur en médecine, rue Gioffredo, 46.
Scovazzo, rue Cassini, 9.
Simon, propriétaire, rue de Laval, 14, à Paris.
Stein (J.), professeur libre.
Taffe (Henri), élève en chimie, chez M. Frémy, rue Buffon, à Paris.
Tiengou des Rouaries, rentier, rue de la Paix, 1.
Ucciani, rue Cassini, 9.
Vercherin (Aimé), négociant en huiles, rue Saint-Jean-Baptiste, 1.
Visconti (Prosper), libraire, rue des Ponchettes, 29.
Warrick, parfumeur, à Grasse (Alpes-Maritimes).
Weitzcker (J.), pasteur, rue Grimaldi, 10.

16 MEMBRES DE 1881.

- Alesmonière** (A.), ingénieur, rue de la Gare, 9, à Cannes (Alpes-Maritimes).
Behme (Edgard).
Béon (Henry), chef d'orchestre du Conservatoire de Bruxelles, rue Saint-Étienne, 6.
Béra (Elysée), sous-directeur de la caisse de crédit de Nice.
Bovis (E.).
Bresson (André), ingénieur, place Masséna, 3.
Cordier, sculpteur, promenade des Anglais, 105.
Diodati (C.-G.), rue Beauregard, 8, à Genève.
Gauthier (Albert), à la caisse de crédit de Nice.
Labeye (Louis), rue Rancher, 2.
Lattes-David, capitaine des pompiers, rue du Pont-vieux, 10.
Peinchinat, substitut.
Peruggia (Laurent), rue Gioffredo, 22.
Pommateau (Adolphe), rue Rancher, 2.

Rostaing (M^{me} la marquise de), au château de Tressons-Seillans (Var).

Trastour (Auguste), à la Direction des postes et télégraphes.

XXV. — SECTION DE L'ATLAS

FONDÉE EN MARS 1880.

SIÈGE SOCIAL : à Alger.

BUREAU.

MM. Grévy (Albert), *président d'honneur.*

Durando, *président.*

Schmitt, *vice-président.*

Huttier, *secrétaire.*

Outin, *secrétaire adjoint.*

Gonzalès, *trésorier.*

Nicolas . . . } *membres du comité de rédaction.*

Robert . . . }

Heit } *secrétaires des excursions.*

Gimbert . . . }

18 MEMBRES ANCIENS.

Alphandéry, banquier, rue de la Licorne, 4.

Chardonner, chef du magasin des graines, au Jardin d'essai.

Douchez, étudiant en droit, rue Colbert, 1.

Durando, professeur de botanique, rue de Tanger, 19.

Gimbert (Denis), négociant, rue Blanchard, 6.

Giraud, négociant, rue Vialar, 1, passage du Commerce.

Gonzalès (Paul), négociant, rue de la Licorne, 4.

Grévy (Albert), sénateur, Gouverneur général de l'Algérie.

Heit (Paul), négociant, rue Mogador, 25.

Huttier, ancien agent-voyer en chef du département, rue Bab-el-Oued, 44.

Lambron (Clément), rentier, maison Perrotin, passage Duchassaing.

Lépiney, avocat, rue Duquesne, 26.

Manigot, dessinateur, rampe Valée, 39.

Nicolas, greffier à la Cour d'appel.

Outin (René), employé à la banque d'Algérie, rampe Valéc.

Quirot, chef du secrétariat au chemin de fer P.-L.-M., rue Tivoli, 1.
Rambaud (Pierre), directeur d'assurances, rue de la Lyre, 40.
Schmitt, pharmacien principal au Dey, rue d'Isly, 61.

10 MEMBRES DE 1881.

Clar (Émile-Martin), huissier.
Desclaux (Georges), rentier, rue de Tanger, 1.
Fau (Ernest), avocat général.
Gros (Adrien), étudiant, rue Rovigo.
Mertz (Victor-Alexandre), huissier, galerie Malakoff, 11.
Perpoli (Jules-Joseph), commis greffier au tribunal.
Philiberty (Alphonse), rue du Hamma, 5.
Robert (Alfred), employé au Crédit foncier algérien, boulevard du Centaure, 2.
Roganne (Jean), géomètre au service topographique, rue du Soudan, 2.
Tarry (Harold), inspecteur des finances, à Kouba (Algérie).

XXVI. — SECTION DU CANIGOU

FONDÉE LE 14 AVRIL 1881.

BUREAU.

MM. Albiot (Jean), *président*.
Poggi (Alexandre), *trésorier*.
Gardes (Hippolyte), *secrétaire*.
Lacvievier (Casimir de) . . . }
Larrieu (C.) } *membres*.

24 MEMBRES DE 1881.

Alavail, directeur du journal *le Républicain*, à Perpignan.
Albiot (Jean), conseiller municipal du Vernet, boulevard Bineau, 95, à Paris.
Baixo (Edmond), ingénieur des mines, à Prades (Pyrénées-Orient.).
Blanc, propriétaire, à Montlouis (Pyrénées-Orientales).
Brasseur (Eugène), propriétaire, rue Saint-Denis, 120, à Courbevoie (Seine).
Brasseur (Prosper-Edgard), propriétaire, rue Saint-Denis, 120, à Courbevoie (Seine).

- Brière** (Julien), ingénieur, rue de Clichy, 55, à Paris.
Bourgain (Eugène-Edouard), propriétaire, avenue de la Grande-Armée, 57, à Paris.
Bourgain (William), étudiant, avenue de la Grande-Armée, 57, à Paris.
Cayrol, rédacteur du journal *le Républicain*, à Perpignan.
Chiesa (Claudio), ingénieur, rue Galvani, 3, à Paris.
Dénécheau (Maurice), homme de lettres, rue Fléchier, 2, à Paris.
Dineure, ingénieur des mines, à Prades.
Gardes (Hippolyte), directeur de l'exploitation des mines du Canigou, à Prades (Pyrénées-Orientales).
Giraud (Jules), ingénieur, rue Saint-Lazare, 57, à Paris.
Huguet (Adrien), ingénieur, rue Saint-Lazare, 7, à Paris.
Lacvievier (Casimir de), propriétaire, à Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales).
Lange (Vrain), ingénieur, à Asnières (Seine).
Larrieu (C.), propriétaire du journal *le Canigou*, à Prades.
Mondon (Casimir), homme de lettres, rue Mosnier, 15, à Paris.
Poggi (Alexandre), administrateur des mines et usines du Canigou, rue Saint-Lazare, 14, à Paris.
Roca (Louis), notaire, à Prades.
Vidal, archiviste au Muséum d'histoire naturelle, à Perpignan.
Vilar (Edmond), avocat, à Prades.

XXVII. — SECTION DU ROUSSILLON

FONDÉE EN MAI 1881.

SIÈGE SOCIAL : à Perpignan.

BUREAU.

- MM. **Ferrer** (Léon), *président*.
Donnezan (Albert) } *vice-présidents*.
Sirven (Hippolyte) }
Pams (Jules) } *secrétaires*.
Brousse (Emile) }
Lamer (Paul de), *trésorier*.
Baraston (Achille) . . . }
Bonnet (Louis) } *administrateurs*.
Escarguel (Jules) . . . }
Fabre de Llaro (Léon) . . . }
Pépratx (Eugène) . . . }

48 MEMBRES DE 1881.

- Auriol** (Prosper), banquier, rue Font-Froide.
Baraston (Achille), négociant, rue Grande-des-Fabriques, 5 bis.
Barère (Joseph), conducteur des ponts et chaussées, bureau des ponts et chaussées.
Barthe (Joseph), propriétaire, rue Notre-Dame.
Bernard (Adolphe), employé de banque, rue Porte-de-l'Assaut, 2 bis.
Bernard (Jules), négociant, rue du Petit-Paris.
Bertrand (Hyacinthe), notaire, rue Petite-la-Réal.
Bonnet (Louis), avoué, place de la Borie, 5.
Bordas (Albert de), étudiant, rue Cloche-d'Or.
Bordes, négociant, route de la Gare.
Brousse (Émile), avocat, rue Mirabeau, 2.
Bruguère (Ernest de), avoué-licencié, rue du Four-Saint-Jean, 8.
Campana (François), délégué départemental pour le phylloxera, hôtel Bosc.
Carboneil (Alcide), négociant, route de la Gare.
Carboneil (Henri), négociant, route de la Gare.
Carboneil (Jules), négociant, rue Mirabeau.
Clamont (Marius), employé des ponts et chaussées, rue des Fabriques.
Costa (Jean-Victor), courtier, rue des Abreuvoirs, 5.
Gros (Michel), greffier de la justice de paix, rue Notre-Dame.
Donnezan (Albert), docteur-médecin, rue Font-Froide.
Durand (Sébastien), négociant, place de la République.
Escarguel (Jules), étudiant, quartier de la Gare.
Espezet (Antonin), employé de commerce, rue de la Tet, 32 (faubourg Notre-Dame).
Fabre de Llaro (Léon), notaire, place de la République.
Ferrer (Léon), pharmacien de 1^{re} classe, rue des Marchands, 2.
Garetta (Antoine), employé de banque, rue Mailly.
Jammet, avocat, rue Queya.
Laffon (Jean), journaliste, rue Neuve.
Lamer (Paul de), docteur-médecin, place d'Armes.
Maderon (Jacques), professeur d'histoire, rue de la Tet, 46.
Mercader (Léon), négociant, quartier de la Gare.
Milhaud (Léopold), négociant, rue des Marchands.
Milhaud (Samuel), négociant, rue des Marchands.
Molinié (Louis), étudiant, rue Grande-des-Fabriques, 5.
Moreau (Eugène), entrepreneur, rue du Quai, 5.
Pams (Jules), négociant, quartier de la Gare.

- Pepratx** (Eugène), rentier, place de la République.
Pépratx (Justin), étudiant, rue du Quai, 5.
Pratx (Jules), négociant, rue de l'Argenterie.
Pujol (Jean), pharmacien, rue Mailly, 1.
Robin (Louis), pépiniériste, quartier de la Gare.
Sébe (Henry), étudiant, rue Grande-de-la-Réal.
Sirven (Hippolyte), officier d'administration en retraite, rue Mailly, 40.
Soulié, comptable, place Saint-Dominique.
Tresserre (François), étudiant, rue Mirabeau.
Vergès de Ricaudy (Emmanuel), employé de banque, rue de l'Ange, 2.
Viala (Jean), employé de commerce, quartier de la Gare.
Viry (Alfred de), directeur du Gaz, établissement du Gaz.

XXVIII. — SECTION DES CORBIÈRES

FONDÉE EN MAI 1881.

BUREAU.

MM. **Cros-Mayrevieille** (Antonin), *président*.

N.

N.

25 MEMBRES DE 1881.

- Aldy** (Félix), substitut du procureur de la République, à Narbonne.
Barbaza (François), propriétaire, à Narbonne.
Cochet, inspecteur-ingénieur des télégraphes, à Narbonne.
Combettes (Marius), aspirant au notariat, à Lafenal, par Ginestas (Aude).
Cros (Louis), négociant, à Narbonne.
Cros-Mayrevieille (Antonin), avocat, à Narbonne.
Cros-Mayrevieille (Gabriel), propriétaire, à Narbonne.
Daunis, chef de bataillon au 125^e territorial d'infanterie, à Lagrasse (Aude).
Dauphin, officier de réserve du 27^e bataillon de chasseurs à pied, à Narbonne.
Favatiér (Paul), avocat, à Narbonne.
Fulcrand, colonel-directeur du génie, à Perpignan.
Guillet (Cécilien), président du syndicat des vins, à Narbonne.
Izombard (Joseph), industriel, à Narbonne.

Martin (Louis de), docteur en médecine, à Narbonne.

Méjean (Paul), étudiant en droit, à Narbonne.

Michel (Clément), négociant, à Narbonne.

Michel (Constantin), étudiant en droit, à Narbonne.

Michel (Lucien), négociant, à Narbonne.

Nicolas (Valère), négociant, à Narbonne.

Sarda (Jules), banquier, à Carcassonne.

Tabar (Louis), vérificateur des domaines, à Narbonne.

Tibayrenc (Léonce), notaire, à Narbonne.

Vié (Paul), négociant, à Narbonne.

Vison (Louis), négociant, à Narbonne.

Vison (Paul), négociant, à Narbonne.

RÉCAPITULATION.

Pages.

- 1 Direction centrale.
- 2 Membres honoraires.
- 3 Membres donateurs.

Sections et sous-sections.

	MEMBRES ANCIENS	MEMBRES DE 1884	TOTAUX
4 Paris	813	82	895
31 Auvergne	149	26	175
38 Hautes-Alpes. { Gap	83	4	87
{ Briançon	66	0	66
{ Embrun	36	0	36
45 Barcelonnette	28	0	28
46 Isère	105	20	125
50 Uriage	22	0	22
51 Savoie. { Chambéry	152	1	153
{ Aix-les-Bains	33	0	33
{ Annecy	107	1	108
{ Rumilly	13	0	13
63 Lyon	446	39	485
76 Vosges	199	14	213
83 Saône-et-Loire	24	4	28
85 Tarentaise	112	11	123
89 Jura (Besançon)	133	12	145
94 Provence	141	59	200
101 Pyrénées centrales (Toulouse)	30	1	31
102 Sud-Ouest (Bordeaux)	122	9	131
107 Côte-d'Or et Morvan	117	8	125
111 Épinal	34	10	44
112 Vals et Cévennes	31	6	37
114 Mont-Blanc	142	6	148
119 Maurienne	55	2	57
121 Ardennes	35	0	35
122 Midi	52	12	64
125 Picardie	11	0	11
125 Alpes-Maritimes	79	16	95
129 Atlas	18	10	28
130 Canigou	0	24	24
131 Roussillon	0	48	48
133 Corbières	0	25	25
Total	3388	450	3838

AVANTAGES ACQUIS AUX MEMBRES DU CLUB

Le Club Alpin a obtenu des Compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée, du Midi et de l'État, des réductions de tarifs de 50 pour 100 en faveur des *Caravanes scolaires*, composées au moins de dix personnes. La même faveur est accordée aux membres du Club voyageant par groupe de cinq au minimum sur les mêmes chemins de fer.

Le Club procure à ses membres, avec une réduction de 25 pour 100, les *Guides-Joanne* et les publications de la maison Hachette relatives aux voyages et aux sciences géographiques.

Le ministre de la guerre a bien voulu accorder aux membres du Club une réduction de 50 pour 100 sur les cartes de l'état-major français, ci-après désignées :

Carte de la France, au 80,000^e, gravure sur cuivre et report sur pierre. — Carte de la France, au 320,000^e, gravure sur cuivre et report sur pierre. — Carte de la frontière des Alpes, au 80,000^e, en trois couleurs. — Carte de la frontière des Alpes, au 320,000^e, en trois couleurs.

Le prix de l'entoilage des cartes est de 1 fr. 25 pour les feuilles des cartes de la France, et de 0 fr. 50 pour celles des cartes de la frontière des Alpes.

Le prix des *Annuaire*s parus est de 18 fr. par exemplaire pour les étrangers au Club, et de 10 fr. pour ceux des membres du Club qui n'y ont pas droit gratuitement.

Les membres du Club qui ont reçu ou acheté un premier exemplaire peuvent s'en procurer d'autres au prix de 12 fr. l'un. — (L'*Annuaire* de 1874 étant presque épuisé, son prix est porté à 50 fr.)

Le prix du bulletin trimestriel (4 numéros par an) est de 3 fr. pour ceux des membres du Club qui n'y ont pas droit gratuitement. Le prix d'achat ou d'abonnement pour les étrangers au Club est de 5 fr.

Toutes les demandes de livres et de cartes doivent être adressées à M. le Secrétaire général, 31, rue Bonaparte, à Paris.

M. Lafontaine, opticien, Palais-Royal, galerie Montpensier, 18, offre aux membres du Club une réduction d'environ 20 pour 100 sur le prix des instruments d'optique, et de certains objets nécessaires aux touristes. (Écrire ou s'adresser directement à M. Lafontaine.)

Au 1^{er} juillet 1881, le nombre des sections ou sous-sections du Club est de 33, et celui des membres, de 3,838.

352149
Club alpin francais.
Annuaire.

G505
C6
v.7

352149

G 505
C6
v.7

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

